

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**LES MILIEUX RURAUX QUÉBÉCOIS EN RESTRUCTURATION :  
DIAGNOSTIC, FACTEURS TANGIBLES ET INTANGIBLES DE  
DÉVITALISATION RURALE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT  
LOCAL APPROPRIÉ.**

**Thèse de doctorat en développement régional  
présenté à l'Université du Québec à Rimouski  
et à l'Université du Québec à Chicoutimi**

**Par**

**Augustin EPENDA MUTEBA WA LUPANDJA**

**Sous la direction de**

**Bruno JEAN &  
Johanne BOISJOLY**

**Novembre 2003**



### Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

*« Quel que soit le temps écoulé, un tronc d'arbre dans l'eau ne se transformera jamais en crocodile ».*

-Proverbe africain-

## **DÉDICACE**

En guise de reconnaissance d'un geste qu'il avait posé pour nous en 1982, nous dédions cette thèse à notre cousin Kapopé qui est aveugle, mais qui voit certainement dans l'obscurité ce que les autres ne voient pas. Cette thèse est également dédiée à toutes les femmes du monde, particulièrement à celles qui ont été pour nous un soutien inoubliable. Nous connaissons leur nombre et l'aide personnelle que chacune nous a apportée. Que notre mère Marie Ngoy-Bibi, l'une des femmes dont il est question ici trouve, dans ce travail de recherche doctorale, la récompense de son amour maternel. Là où tu es, nous te dédions cette thèse.

## REMERCIEMENTS

Cette thèse doit beaucoup à la contribution du ministère des Régions du Québec, à la Chaire de recherche du Canada en développement rural et au projet Nouvelle économie rurale. C'est pourquoi nous disons grand merci à ces trois institutions.

Par ailleurs, nous voudrions exprimer notre reconnaissance envers notre conjointe Annie Kamizelo et à nos enfants : Daniela et Junior Ependa, qui ont accepté de restreindre leur temps et espace de loisirs pour nous permettre de travailler. Nous remercions également nos frères et sœurs qui nous ont toujours encouragé dans cette démarche. Grâce à leurs conseils, nous avons pu parvenir au bout de ce long sentier : les études universitaires.

Nous remercions aussi tous nos enseignants du primaire, de secondaire et de toutes les universités (facultés catholiques de Kinshasa, Université catholique de Louvain, Universités du Québec à Rimouski et à Chicoutimi) où nous étions formé. Qu'ils retrouvent ici le fruit de leur travail.

Nous n'oublions pas de remercier Nicole Thivierge qui nous a aidé à nous inscrire à ce doctorat; qu'elle trouve ici l'expression de notre reconnaissance à son égard.

Merci enfin à notre directeur de thèse Bruno Jean et à la co-directrice Johanne Boisjoly, qui nous ont guidé et soutenu de plusieurs façons tout au long de cette recherche.

## RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette recherche porte sur la connaissance des milieux ruraux québécois, leur diagnostic et les perspectives d'un développement local approprié pour ces communautés. Dans ce thème, le concept des milieux ruraux en restructuration sera au centre de nos réflexions. Nous les définissons comme des communautés rurales qui ont tendance à se fragiliser ou à se dévitaliser à la suite des mutations actuelles des économies rurales.

Le thème s'inscrit spécialement dans l'axe du développement régional qui traite des dynamiques socio-historiques de structuration et de déstructuration des espaces régionaux. L'objectif principal de la recherche vise à la production de connaissances tournées vers l'action publique, à l'échelle du Québec, sur la répartition spatiale des communautés rurales en dévitalisation socio-économique et démographique. La finalité sociale et scientifique de cette thèse est de comprendre d'une part, de quelle façon se présentent les collectivités rurales du Québec (aspect diagnostic) et d'autre part, d'estimer les enjeux en milieu rural par les fonctions ou les rôles des facteurs tangibles et intangibles qui le restructurent afin de mettre sur pied une perspective de revitalisation (aspect perspectif). Pour atteindre cet objectif, nous étudions la situation et la composition de l'espace rural québécois en nous appuyant sur deux méthodes d'analyse : l'analyse descriptive et l'analyse par induction. Tout cela dans une approche interdisciplinaire et constructiviste.

Cela nous amène à dire que le lecteur trouvera dans notre démarche scientifique les réponses à trois questions fondamentales que nous nous sommes posées, à savoir : quel est le portrait ou la description typologique de la ruralité québécoise? Quels sont les facteurs matériels et immatériels qui font que certains milieux ruraux sont en dévitalisation au moment où d'autres sont dynamiques? Pour les communautés rurales québécoises en déclin, quelles sont les perspectives de développement local approprié que nous proposons?

Pour mettre en scène la réponse à ces questions, la thèse a été divisée en deux parties : l'une théorique et l'autre empirique. Dans la première partie, nous avons présenté tous les éléments théoriques liés à la problématique de la recherche et nous y avons exploré une revue de la littérature sur quatre notions polysémiques dont la ruralité, le développement local, le capital social et la gouvernance locale. Dans la deuxième partie, nous avons élaboré des indices de catégorisation des territoires. Trois résultats découlent de ces indices : premièrement, nous sommes parvenu à distinguer les communautés rurales québécoises en quatre catégories : les collectivités locales qui sont en déclin ( $\pm 20\%$ ), en voie de l'être ( $\pm 28\%$ ), en développement ( $\pm 30\%$ ) et celles qui sont encore très dynamiques ( $\pm 22\%$ ). Deuxièmement, la cartographie des indices nous a permis d'en connaître la distribution spatiale, d'identifier et d'étudier les cas atypiques. Troisièmement, nous sommes parvenu à analyser quelques facteurs importants qui sont à la base du déclin en certains milieux. Parmi ces facteurs, certains sont tangibles (la démographie, l'économie locale, l'éloignement géographique, etc.), mais d'autres sont intangibles (le capital social, le mode de gouvernance locale, les perceptions sociales, etc.). Grâce à ces résultats, nous avons enfin proposé des stratégies dans la perspective d'un développement local approprié à la ruralité québécoise en difficulté.

## TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE .....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
RÉSUMÉ .....	iii
TABLE DES MATIÈRES .....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	x
LISTE DES SCHÉMAS ET DIAGRAMMES.....	xi
LISTE DES FIGURES ET CARTES .....	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS REMERCIEMENTS.....	xiii
INTRODUCTION .....	1

### PREMIÈRE PARTIE

#### LES ASPECTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

##### CHAPITRE PREMIER

##### LA PRÉSENTATION DU THÈME DE RECHERCHE DANS SES ASPECTS

THÉORIQUES .....	10
1.1. Pertinence de la question rurale sur le plan social et du point de vue scientifique... ..	11
1.1.1. La pertinence de la question rurale sur le plan social.....	11
1.1.2. La pertinence de la question rurale sur le plan scientifique.....	15
1.2. La problématique, les hypothèses et les objectifs de la recherche .....	17
1.2.1. La problématique et les questions de la recherche .....	17
1.2.2. Les hypothèses de travail.....	20
1.2.3. Les objectifs de la recherche.....	24
1.3. Les champs théoriques de la recherche.....	26

## CHAPITRE DEUX

LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE.....	29
2.1. Le concept de milieu rural ou de la ruralité en restructuration.....	30
2.1.1. Les discours et essais de définition sur la ruralité .....	31
2.1.2. Les éléments de classification ou la description typologique des milieux ruraux ..	40
2.1.3. Les points de vue existants sur l'avenir de la ruralité dans la postmodernité.....	48
2.1.4. Le cadre opérationnel et les dimensions du concept de la ruralité en restructuration.....	54
2.2. Le concept de développement local .....	59
2.2.1. Les discours sur le développement local : les deux grandes acceptions et les critiques épistémologiques.....	59
2.2.2. Les contenus généraux et les sens du concept de développement local .....	62
2.2.3. Enseignements tirés de la revue de la littérature sur le développement local.....	68
2.2.4. Le cadre opérationnel et les dimensions du concept de développement local approprié.....	71
2.3. Le concept de capital social.....	75
2.3.1. Éléments de définition et sortes de capital social .....	75
2.3.2. Mesure du capital social .....	79
2.3.3. Le cadre opérationnel et les dimensions du concept de capital social .....	82
2.4. Le concept de gouvernance.....	88
2.4.1. Genèse du concept de gouvernance selon les institutions financières internationales .....	90
2.4.2. La gouvernance selon les sciences sociales.....	94
2.4.3. Le cadre opérationnel et les dimensions du concept de gouvernance locale.....	95

## CHAPITRE TROIS

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	99
3.1. Les résultats attendus de la recherche.....	99
3.2. La portée et les grandes étapes de la recherche .....	101
3.3. Terrain de recherche et les questions relatives aux données .....	107
3.3.1. Limites du terrain d'investigation : univers, échantillon et unité d'analyse.....	107
3.3.2. Présentation et utilité des sources de données .....	109
3.4. Instruments de collecte et d'analyse des données .....	117
3.4.1. Les outils de collecte des données .....	118
3.4.2. Le nettoyage des données avant le traitement .....	119
3.4.3. Les techniques de traitement des données : présentation des indices de catégorisation et les autres outils d'analyse .....	121
3.5. Les aspects éthiques et les difficultés de la recherche .....	141



## DEUXIÈME PARTIE

### RURALITÉ QUÉBÉCOISE : PORTRAIT, FACTEURS DE RESTRUCTURATION ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL APPROPRIÉ

#### CHAPITRE QUATRE

DESCRIPTION TYPOLOGIQUE DE LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE SELON TROIS INDICES .....	145
4.1. Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice global de développement (IGD) ....	147
4.1.1. Les changements apportés au calcul de l'indice global de développement.....	147
4.1.2. Application de l'indice global de développement modifié et portrait de la ruralité québécoise qui en découle.....	157
4.2. Ruralité québécoise vue sous l'angle de l'indice de développement humain (IDH) .	162
4.2.1. Les changements apportés dans le choix des variables et dans le procédé de calcul de l'IDH en vue d'une deuxième typologie de la ruralité québécoise.....	162
4.2.2. Application de la méthodologie de l'indice de développement humain à l'échelle locale et le portrait de la ruralité québécoise .....	165
4.3. Ruralité québécoise vue sous l'angle de l'indice de défavorisation (IDÉF).....	169
4.3.1. Les changements apportés dans le choix des variables et dans le procédé de calcul de l'IDÉF en vue d'une troisième typologie de la ruralité québécoise.....	169
4.3.2. Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation modifié.....	188
4.4. Les enseignements découlant de la description typologique .....	210

## CHAPITRE CINQ

LE RÔLE SPÉCIFIQUE DE CERTAINS FACTEURS TANGIBLES DANS LE  
PROCESSUS DE RESTRUCTURATION DE LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE..... 215

- 5.1. Impact des facteurs d'ordre démographiques sur la restructuration en milieu rural  
québécois ..... 218
5. 2. Impact des facteurs économiques sur la restructuration en milieu rural québécois.. 233
- 5.3. Impact des facteurs géographiques sur la restructuration en milieu rural  
québécois ..... 246
- 5.4. Impact des facteurs tangibles pris ensemble : démographie, économie, position  
géographique et restructuration rurale..... 253

## CHAPITRE SIX

IMPACTS DES FACTEURS INTANGIBLES SUR LA RESTRUCTURATION  
RURALE AU QUÉBEC..... 261

- 6.1. Le rôle du capital social dans la dévitalisation des milieux ruraux au Québec,  
mesuré selon l'approche de Cornelia et Ian Flora..... 268
- 6.1.1. Évaluation du capital social en milieu rural en fonction de sa première dimension :  
« *la diversité symbolique* »..... 269
- 6.1.2. Évaluation du capital social en milieu rural par rapport à sa deuxième dimension :  
« *l'investissement-réinvestissement* »..... 277
- 6.1.3. Évaluation du capital social en milieu rural en rapport avec sa troisième dimension :  
« *la qualité des réseaux* » ..... 282
- 6.1.4. Évaluation du capital social en milieu rural selon sa quatrième dimension : « *les  
représentations sociales* » ..... 288

6.2. Le rôle de la gouvernance locale dans le processus de restructuration en milieu rural .....	295
6.2.1. Mesure de la gouvernance locale dans ses dimensions institutionnelles et organisationnelles.....	296
6.2.2. Mesure de la gouvernance locale dans ses dimensions participative et systémique.....	304
6.3. Conclusion relative au rôle des facteurs intangibles sur le développement local....	313
 CHAPITRE SEPT	
LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL APPROPRIÉ AUX COMMUNAUTÉS RURALES QUÉBÉCOISES EN RESTRUCTURATION.....	315
 7.1. Les perspectives existantes : la politique québécoise de la ruralité, un cadre de référence pour la revitalisation rurale.....	
7.1.1. Contexte dans lequel est née l'actuelle politique québécoise de la ruralité.....	319
7.1.2. Principaux axes de la politique québécoise de la ruralité .....	327
 7.2. La perception de la ruralité : préoccupations, orientations et actions pour le développement local approprié selon les ruraux .....	
7.2.1. Préoccupations des communautés rurales québécoises .....	352
7.2.2. Orientations proposées par les ruraux .....	355
7.2.3. Actions et moyens à mettre en œuvre pour le développement rural approprié ....	357
CONCLUSION.....	365
BIBLIOGRAPHIE.....	378
ANNEXES.....	388

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Composition de l'univers de la recherche : régions administratives, municipalités régionales de comté et entités municipales du Québec .....	110
Tableau 2 : Typologie des communautés rurales québécoises selon l'IGD' .....	157
Tableau 3 : Typologie des communautés rurales québécoises selon l'IDH' .....	165
Tableau 4 : Test de Kaiser-Meyer-Olkin .....	180
Tableau 5 : Valeurs propres et variances exprimées par les facteurs significatifs.....	181
Tableau 6 : Rendement du modèle en termes des variances exprimées pour chacune des variables .....	183
Tableau 7 : Saturations des facteurs par les variables qui les forment, après rotation ...	184
Tableau 8 : Répartition des variables dans les trois facteurs représentatifs en fonction des saturations.....	185
Tableau 9 : Étapes de la formation des groupes ( <i>Agglomeration Schedule</i> ) .....	193
Tableau 10 : Regroupement des sous-groupes en une typologie à quatre catégories.....	196
Tableau 11 : Codification de la variable dépendante.....	222
Tableau 12 : Différentes catégories des variables indépendantes de nature démographique.....	223
Tableau 13 : Rapports des chances et paramètres de prédiction des effets de différentes catégories des variables démographiques .....	224
Tableau 14 : Catégorisation des secteurs d'activités en milieu rural québécois selon leur degré d'exposition au marché extérieur.....	238
Tableau 15 : Catégorisation des secteurs économiques en milieu rural québécois selon le degré de fluctuation du marché local .....	239
Tableau 16 : Distribution des communautés rurales québécoises selon le degré d'ouverture de leur économie et en fonction du degré de fluctuation du marché local .....	240
Tableau 17 : Différentes catégories des variables explicatives de nature économique..	242

Tableau 18 : Paramètres de la régression logistique : rapports des chances et probabilités de différentes catégories des variables économiques.....	243
Tableau 19 : Différentes catégories des variables explicatives de nature géographique..	250
Tableau 20 : Paramètres de la régression logistique: rapports des chances et probabilités de différentes catégories des variables géographiques .....	251
Tableau 21 : Paramètres de la régression logistique: rapports des chances et probabilités de toutes les catégories de nos trois facteurs tangibles.....	254

## LISTE DES SCHÉMAS ET DIAGRAMMES

Schéma 1 : Modèle de détermination du rôle des facteurs tangibles sur la restructuration en milieu rural québécois .....	216
Schéma 2 : Modèle de détermination du rôle des facteurs intangibles sur la restructuration en milieu rural québécois .....	264
Diagramme 1 : Capital social en milieu rural dans sa 1 <sup>ère</sup> dimension « <i>diversité symbolique</i> ».....	270
Diagramme 2 : Capital social en milieu rural dans sa 2 <sup>e</sup> dimension « <i>investissement-réinvestissement</i> » .....	278
Diagramme 3 : Capital social en milieu rural dans sa 3 <sup>e</sup> dimension « <i>qualité des réseaux</i> » .....	284
Diagramme 4: Capital social en milieu rural dans sa 4 <sup>e</sup> dimension « <i>perceptions sociales</i> ».....	290
Diagramme 5a : Évaluation du style de leadership et de la gouvernance des institutions publiques en milieu rural.....	298
Diagramme 5b : Évaluation des institutions privées qui participent à la gouvernance locale en milieu rural .....	302
Diagramme 6 : Gouvernance locale en milieu rural dans sa dimension « <i>participative et systémique</i> ».....	307

## LISTE DES FIGURES ET CARTES

Figure 1 : Adaptation de l'image sur les couronnes de l'espace économique québécois faite par Mario Polèse et Martin Roy en 1999 .....	42
Figure 2 : Pyramide des âges de la ruralité québécoise superposée à celle de l'ensemble du Québec .....	112
Figure 3: Illustration d'une distribution normale.....	124
Figure 4: Répartition des communautés rurales du Québec selon l'IGD' .....	158
Figure 5: Répartition des communautés rurales québécoises en fonction de leur IDH'..	166
Figure 6a : Projection des communautés rurales québécoises sur le 1 <sup>er</sup> plan factoriel...	188
Figure 6b : Projection des communautés rurales québécoises sur les 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> plans factoriels.....	189
Figure 7 : Répartition des communautés rurales du Québec selon l'IDÉF' .....	196
Figure 8 : Niveau de participation des citoyens dans les différentes organisations selon les domaines et la situation du lieu en matière de développement (ruralité québécoise-NRE) .....	309
Figure 9 : Rôle des personnes qui participent à la gouvernance locale dans la ruralité québécoise selon la situation du lieu .....	310
Figure 10 : Illustration du cercle vicieux de la dévitalisation rurale au Québec .....	333
Carte 1: Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice global de développement à l'échelle municipale .....	160
Carte 2 : Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de développement humain à l'échelle municipale.....	167
Carte 3a : Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation économique .....	199
Carte 3b : Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation social.....	203
Carte 3c : Portrait spatial de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation démographique .....	206

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

<u>CODE</u>	<u>SIGNIFICATION</u>
ACP :	Analyse en composantes principales
ALENA :	Accord de libre-échange nord-américain
ARDA :	Aménagement rural et développement agricole
BAEQ :	Bureau d'aménagement de l'Est du Québec
CAAF :	Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CLSC :	Centre local de services communautaires
CRAPS :	Centre des recherches administratives, politiques et sociales
CRCO :	Conseil régional de concertation et de développement
CUR :	Coalition urgence rurale
CURAPP :	Centre universitaire des recherches administratives et politiques de Picardie
DATAR :	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
FCRR :	Fondation canadienne pour la revitalisation rurale
FEDER :	Fonds européen de développement économique régional
FNFR :	Fondation nationale des foyers ruraux (France)
GRIDEQ :	Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec
IDÉF :	Indice de défavorisation
IDH :	Indice du développement humain
IGD :	Indice global de développement
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
KMO :	Kaiser-Meyer-Olkin (un test préalable à l'analyse factorielle)
LEADER :	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

MEÉR :	Ministère d'Expansion économique régionale (Canada)
MRC :	Municipalité régionale de comté (sous-région administrative au Québec)
NRE :	<i>New rural economy</i> (Nouvelle économie rurale)
NTIC :	Nouvelles technologies de l'information et de communication
OBNL :	Organisme à but non lucratif
OCDE :	Organisation pour la coopération et le développement économique
OPDQ :	Office de planification et de développement du Québec
PAS :	Programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international
PIB :	Produit intérieur brut
PME :	Petite et moyenne entreprise
PMI :	Petite et moyenne industrie
PNB :	Produit national brut
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le développement
Qc :	Québec
SADC :	Société d'aide au développement de la collectivité
SDR :	Subdivision de recensement (municipalité locale)
SEGESA :	Société d'études géographiques, économiques et sociologiques appliquées
STACAN :	Statistique Canada (institution publique de recensement)
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPA :	Union de producteurs agricoles
URQ :	Université rurale québécoise
USAID :	Agence américaine d'aide au développement
ZIM :	Zone d'influence métropolitaine
ZLÉA :	Zone de libre-échange des Amériques



## INTRODUCTION

Des études portant sur les milieux ruraux dans le monde ont montré, par l'intermédiaire de différents indicateurs du développement, des signes de dévitalisation en milieu rural et ce, dans un bon nombre de cas. La ruralité québécoise n'échappe pas à ce genre de diagnostic. Car, les observations récentes, le discours des acteurs sur le terrain, celui de l'administration et même celui des gens de la rue indiquent très bien que le phénomène de dévitalisation, c'est-à-dire le processus de déclin (qui s'apparente au sous-développement) est en cours dans nombre de collectivités rurales. Ce déclin, que nous appelons la restructuration est à la fois démographique et socio-économique. À tel point que certains écrits n'hésitent plus à annoncer la disparition de la ruralité dans la modernité avancée. Deux exemples sont populaires au Québec, notamment la publication de Gérard Fortin (1971) qui prophétisait la fin d'un règne dans les années soixante-dix. Il parlait de la fin du règne du monde rural suite à la perte d'importance de l'activité agricole dans l'économie postmoderne. L'autre exemple bien connu est la publication du Conseil des Affaires sociales du Québec (1989), intitulée *Deux Québec dans un* : un Québec rural qui perd et un Québec urbain qui gagne.

Devant ce constat, il faut se demander quel est le vrai portrait de la ruralité québécoise d'aujourd'hui ? En d'autres mots, est-ce que c'est partout que rien ne marche plus ou bien, y a-t-il encore des communautés qui sont dynamiques? S'il y a des communautés en sérieuse difficulté, à quoi est due cette situation? Et que peut-on faire (intervention) dans le cadre de la politique québécoise de la ruralité pour remédier à la situation des collectivités qui sont aux prises avec les difficultés?

En réponse à ces préoccupations, nous avançons l'hypothèse qu'aujourd'hui les milieux ruraux en général et ceux du Québec en particulier ne sont pas tous des territoires perdants. Certes, une partie de la ruralité québécoise est en train de se fragiliser et de se vider de ses habitants (la ressource la plus importante). N'empêche qu'il y a une autre partie qui est

habitants (la ressource la plus importante). N'empêche qu'il y a une autre partie qui est encore dynamique et dont on ne parle pas assez. En fait, ce qui se passe peut se dire en ces termes : les territoires ruraux ne sont plus totalement naturels comme auparavant, car depuis quelques décennies ces milieux ont subi de profondes transformations à la suite des mutations démographiques, économiques et socioculturelles ainsi qu'à cause des changements dans les forces traditionnelles de la ruralité : cohésion sociale, mode de vie, proximité entre les habitants, sociabilité, etc. Donc, au lieu de parler du déclin rural comme tel, la notion de ruralité en restructuration apparaît alors appropriée à la prise en compte de cette évolution. De ce fait, nous désirons, par le biais de ce travail de recherche, appréhender au plan de la ruralité québécoise les restructurations en cours, les facteurs causaux de ces restructurations et la taxonomie rurale qui en résulte. Cela veut dire que dans cette thèse la construction d'une typologie de la ruralité québécoise est considérée comme un bon support de réflexion. Car, la description typologique peut être un témoin privilégié des restructurations qui ont lieu présentement en milieu rural québécois et ailleurs.

En ce qui concerne la démarche à suivre, la recherche va se faire en sept chapitres, regroupés en deux parties complémentaires : la première sera théorique, tandis que l'autre partie aura un caractère empirique.

La partie théorique va compter trois chapitres dont le premier porte sur les éléments théoriques liés à la problématique de la recherche. Nous mettrons l'accent sur la pertinence ou l'intérêt du sujet (la ruralité). Après avoir souligné la pertinence scientifique et sociale de notre thème de recherche, le chapitre va aussi présenter la problématique, les hypothèses de travail, c'est-à-dire les réponses provisoires ainsi que les objectifs et les champs théoriques de la recherche. Tous ces éléments nous permettront d'entreprendre le deuxième chapitre, dans lequel nous préciserons le cadre conceptuel. Dans cette foulée, le second chapitre sera subdivisé en quatre sections qui font une revue de la littérature en fonction des concepts les plus importants qu'on trouve dans le sujet de la thèse et dans les hypothèses de

recherche. Dans chacune des sections, l'idée est de focaliser d'abord l'attention sur les contenus, les usages et les significations de quatre concepts de base. Ensuite, il va falloir faire des concessions à la réalité (l'idéal) et présenter la compréhension que nous nous faisons de chacune des notions principales de notre cadre conceptuel, notamment la notion de la ruralité en restructuration, du développement local, du capital social et celle de la gouvernance locale.

Après avoir exploré ce que les discours des autres analystes et chercheurs, de la population, ainsi que celui des autres acteurs sociaux et politiques, c'est-à-dire l'essentiel de tout ce qui se dit ou qui a été écrit au sujet de nos concepts-clés et après avoir dit ce nous en pensons, les éclairages théoriques nous permettront de présenter un troisième chapitre qui fera la jonction entre les aspects théorico-épistémologiques et les aspects empiriques ou pratiques. Nous y aborderons uniquement les questions méthodologiques qui précisent les préliminaires de la démarche empirique. En d'autres termes, nous dirons dans le chapitre trois comment, avec quels outils et surtout de quelle façon nous comptons réaliser le portrait de la ruralité québécoise. Le chapitre comprendra quatre sous-points importants, à savoir : les résultats attendus, la portée et les grandes étapes de la recherche empirique, la présentation des sources des données, de différents outils de la cueillette des données, des techniques de traitement ainsi que les méthodes d'analyse et d'interprétation des résultats de la recherche. À la fin de ce chapitre nous parlerons des difficultés du terrain et des aspects éthiques de la recherche, car il est aussi important de faire mention de ces derniers aspects souvent oubliés.

Quant à la partie purement empirique, on doit dire qu'elle constitue en elle-même tout un défi méthodologique et à ce titre, elle est la plus importante des deux parties de notre thèse. Elle sera presque entièrement consacrée à l'aspect diagnostic de la ruralité québécoise. Dans sa présentation, la partie 2 de la thèse est divisée en quatre chapitres qui se compléteront. Cette complémentarité est nécessaire dans la mesure où à chaque étape les

résultats du chapitre précédent seront réutilisés comme référence dans le développement d'un autre chapitre subséquent, et ainsi de suite.

Le premier chapitre de cette partie, c'est-à-dire le quatrième dans l'ensemble de la thèse, fera la description typologique de la ruralité québécoise. Cette description sera basée sur trois indices de catégorisation : l'indice global de développement (IGD), l'indice du développement humain (IDH) et l'indice de défavorisation (IDÉF). Ces indices ont été sélectionnés parmi une multitude d'indices à cause de leur capacité à intégrer plusieurs aspects du concept de développement, notamment les aspects sociaux, culturels, économiques et démographiques. Mais, étant donné que ces indices ont déjà servi à d'autres études et dans d'autres contextes (onusien, canadien et québécois), il va falloir les actualiser avant de les utiliser. La raison principale de cette mise à jour c'est le fait qu'il a fallu soit améliorer la construction de l'indice, soit tenir compte des données à notre disposition. En effet, les réalités même sur le terrain d'investigation (la ruralité québécoise) imposent, par moments, quelques retouches à ces indices de catégorisation. Alors, en raison de ces modifications, nous n'aurons plus à faire avec les indices originaux. Par conséquent, leurs intitulés (noms) porteront le qualificatif «modifié» et leurs abréviations seront respectivement marquées par un signe d'apostrophe. Par exemple : l'indice global de développement (IGD) sera désormais appelé indice global de développement modifié (IGD'), la même consigne sera appliquée dans le cas de deux autres indices en liste (IDH et IDÉF).

Pour ce qui est du contenu de ce chapitre important, il sera subdivisé en quatre sections dont les trois premières aborderont, à tour de rôle, la problématique de la catégorisation de la ruralité québécoise à partir de l'une des méthodologies (indices) choisies. Pour sa part, la quatrième section résumera les enseignements tirés de la construction des typologies et des cartes. Dans l'ordre chronologique, nous construirons d'abord l'indice global de développement (IGD), suivi par l'indice de développement humain à l'échelle locale (IDH) et finalement l'indice de défavorisation (IDÉF). Il faut noter que le recours à trois indices

différents au lieu d'un seul répond à un besoin fondamental que nous expliquerons plus loin. Signalons, en bref, que cette façon de faire répond à la question de savoir : est-ce que le fait de changer l'indice ou ses variables constitutives induit forcément ou non une autre classification ? Est-ce que cela fait bouger le classement final de manière très significative ?

Comme on peut s'y attendre, le calcul de différents indices va nécessiter l'emploi des méthodes quantitatives seulement. Le moment venu, c'est-à-dire avant toute application de la technique, nous expliquerons largement chacune des approches méthodologiques suivies. Nous donnerons également des indications précises sur : les méthodes statistiques employées, les procédés de calcul des indices susmentionnés, les changements apportés ainsi que les variables utilisées dans la construction de chaque indice à l'échelle de la ruralité québécoise. Tous ces points seront longuement discutés et clarifiés dans le troisième chapitre ainsi qu'au début de chaque section du quatrième chapitre.

Pour mieux voir la dimension territoriale qui est au cœur de notre démarche descriptive, une place particulière est accordée à la représentation cartographique comme outil de travail. Ainsi donc, chaque indice sera cartographié sur la base des subdivisions de recensement (SDR); c'est l'équivalent de la municipalité ou communauté locale. Évidemment, les cartes vont faciliter la mise en parallèle de situations apparentes et différenciées. Elles pourront aussi indiquer le degré d'hétérogénéité ou d'homogénéité dans la distribution spatiale des communautés rurales en déclin ou celles qui sont en développement. De façon très probable, les cartes permettront de dresser un meilleur portrait des disparités en milieu rural québécois. Sur observation de différentes cartes, nous allons nous pencher sur quelques questions fondamentales : celle de savoir comment le phénomène de la restructuration rurale se distribue sur le territoire québécois, quelle est son étendue, s'il y a ou non des corridors (isoruralités). En d'autres termes : est-ce qu'il y a ou non une tendance à la concentration des milieux ruraux en forte restructuration versus celle des milieux dynamiques en un endroit ? C'est précisément à ce stade qu'on va, par exemple, identifier quelques cas atypiques, les situer et étudier leur comportement ou leur

spécificité. On entend par les cas atypiques le type des communautés qui sortent du lot; soit du fait qu'elles sont dynamiques en pleine zone dévitalisée soit qu'elles sont complètement en déclin tout en étant entourées par des municipalités très dynamiques

Nécessairement, à partir du moment où nous aurons une description typologique de la ruralité québécoise et une image qui en décrit la distribution spatiale, nous nous en servirons pour faire un tour d'horizon, en quelque sorte, un état des lieux sur le portrait d'une communauté rurale en déclin prise en exemple et celui d'une communauté rurale dynamique. C'est ce point qui mettra un terme à l'examen de la composition actuelle et actualisée de la ruralité québécoise; selon le niveau de développement local et non pas selon les fonctions économiques traditionnelles du territoire.

Dans le but de mettre en scène le principe de complémentarité énoncé, les cinquième et sixième chapitres seront élaborés en considérant les résultats de la description typologique construite au chapitre quatre comme un acquis. C'est sur cette base que nous allons par la suite considérer une série de variables caractéristiques de la ruralité québécoise pour étudier leurs effets, leurs impacts ou leurs liens avec le fait qu'une communauté rurale québécoise soit en déclin. Pour éviter un raisonnement circulaire, les séries de variables indépendantes (explicatives) à prendre doivent absolument être différentes de celles qui ont servi à l'élaboration ou à la construction des indices typologiques.

En outre, il faut aussi remarquer qu'il y aura une grande différence entre les deux chapitres (cinq et six); en ce sens qu'au cinquième chapitre, nous prendrons en compte une série de variables indépendantes que nous appelons facteurs «structurels ou tangibles». Elles seront d'ordre socio-économique, démographique et géographique. Tandis qu'au sixième chapitre, nous allons mettre l'emphase sur les facteurs dits intangibles, notamment le capital social et la gouvernance locale. Nous voulons dire par là que la variable à expliquer (dépendante) sera toujours le déclin rural, mais les variables explicatives (indépendantes) seront tantôt les facteurs tangibles, tantôt les facteurs intangibles énumérés ci-dessus. Évidemment, l'idéal

serait de les combiner et d'en évaluer l'effet global. Mais, du fait que la source des données tangibles (quantitatives) est d'une nature différente de celle des données traduisant les facteurs intangibles (qualitatifs) et qu'en même temps ces deux sources présentent des structures internes dont les cohérences sont diamétralement opposées, nous les analyserons séparément.

Notons que dans les deux cas, pour arrêter la liste des indicateurs qui traduiront l'impact des facteurs tangibles ou intangibles, nous nous inspirerons des études existantes. Par exemple, pour évaluer l'impact des variables socio-économiques, démographiques et de l'éloignement géographique, nous nous sommes référés aux analyses faites récemment par le groupe de chercheurs de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale (FCRR) dans le cadre de l'initiative portant le nom de la Nouvelle Économie Rurale (*New Rural Economy* : NRE). Alors que pour étudier le rôle des facteurs intangibles, notre point de départ sera les analyses des chercheurs américains Cornelia et Ian Flora sur le capital social. Au préalable, dans les chapitres sur le cadre théorique et sur la méthodologie de la recherche, nous donnerons les détails sur l'utilité de l'approche empruntée. Par cette démarche, nous avons voulu instaurer un va-et-vient entre ce que les théories ont avancé comme explication et les réalités traduites par les données et par les paramètres statistiques spécifiques à la ruralité québécoise. Il va falloir souligner qu'étant donné que les approches qui mettent l'accent sur les éléments intangibles sont récentes, nous nous attarderons un peu plus sur elles, plutôt que sur les théories traditionnelles des facteurs structurels de développement.

Suite à une analyse approfondie des facteurs matériels et immatériels qui participent au mouvement de structuration-déstructuration au niveau de la ruralité québécoise, nous aurons une vue assez large sur les phénomènes qui sont à la base du déclin dans une partie de la ruralité québécoise. Ce panorama sera pour nous une donnée factuelle, pouvant permettre de repenser des stratégies de développement ou de faire de la prospective dans un dernier chapitre. Cela dit, les analyses du septième chapitre et dernier se pencheront sur

l'avenir des petites communautés rurales québécoises en déclin. C'est dans ce même fil d'idées que nous proposerons, vers la fin du travail, une approche de développement local approprié aux communautés rurales québécoises en difficulté. Pour y parvenir, nous partirons d'un autre acquis important : l'actuelle politique québécoise de la ruralité, nous exposerons avant tout le contexte et les quelques stratégies de développement rural qui l'ont précédée et qui l'ont inspirée. Ensuite, les grands axes de cette politique seront passés en revue, commentés et enrichis des éléments tirés des souhaits exprimés par une centaine de représentants des ruraux à l'occasion d'un mini-sondage d'opinion, réalisé en 1999 à la clôture de la deuxième Université rurale québécoise.

À la fin de la thèse, une conclusion générale de la recherche viendra résumer toutes les analyses faites dans les sept chapitres. Le but de la conclusion sera de tirer des enseignements, de faire des recommandations utiles et de poser de nouvelles hypothèses de recherche.



## **PREMIÈRE PARTIE**

### **LES SPÉCIFICATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE**

Dans cette partie de la thèse nous précisons les aspects épistémologiques, théoriques ainsi que le cadre méthodologique dans lequel nous évoluerons. Comme il a été dit dans l'introduction, cette partie comporte trois chapitres :

Le premier chapitre concerne la présentation du thème de la recherche dans ses aspects théoriques. Nous y évoquerons la pertinence du sujet sur les plans social et scientifique, la problématique, les hypothèses ainsi que le cadre théorico-conceptuel de la recherche.

Le deuxième chapitre sera consacré à la revue de la littérature sur les principaux concepts, pour voir ce que les autres chercheurs ont fait et dit à propos du sujet qui nous préoccupe.

Quant au troisième chapitre, il va aborder de façon exclusive la question de la méthodologie de recherche empirique. C'est-à-dire comment et sur quelle base nous ferons les analyses des données.

## **CHAPITRE PREMIER**

### **LA PRÉSENTATION DU THÈME DE RECHERCHE DANS SES ASPECTS THÉORIQUES**

Dans ce premier chapitre de la thèse nous voulons établir l'objet de l'étude. Pour ce faire, nous allons poursuivre trois objectifs : d'abord, il s'agira de montrer le bien-fondé de notre sujet de recherche. Ensuite, c'est de faire part de nos préoccupations ou questionnements (problématique et hypothèses) en tant que chercheur intéressé à la problématique de la ruralité. Enfin, c'est de dire aussi dans quel cadre théorique nous nous inscrivons en effectuant une recherche spécifiquement sur la ruralité québécoise. Pour un début, ces éléments sont importants, parce que de nos jours certaines personnes se posent encore la question de savoir : quel intérêt trouve-t-on à travailler sur la ruralité? D'autres se demandent s'il est encore utile, à l'heure actuelle, de consacrer toute une thèse de doctorat à la question rurale quand on sait que c'est une réalité dont on dit qu'elle a moins de chances d'exister et de survivre dans la modernité avancée selon l'expression d'Anthony Giddens(1994).

Relativement à ces objectifs, le présent chapitre comportera trois points consécutifs, à savoir : la pertinence sociale et scientifique de la question rurale. En ce point, nous dirons pourquoi nous avons choisi de travailler sur ce sujet, nous montrerons aussi que la ruralité est un sujet d'actualité et de grande importance pour tout le monde que ce soit pour les ruraux eux-mêmes ou pour les citadins, les acteurs socio-économiques locaux, le monde politique, les personnes de tous les âges ou pour les milieux scientifiques. Ensuite, le deuxième point présentera les éléments de la problématique de recherche. Cela sous-entend les questions de recherche, les hypothèses de travail ainsi que les objectifs spécifiques de cette recherche. Dans le dernier point, nous limiterons le cadre de la recherche, c'est-à-dire les domaines scientifiques ou les champs théoriques auxquels se rattachera notre recherche.

## **1. 1. Pertinence de la question rurale sur le plan social et du point de vue scientifique**

Avant de parler de la pertinence de notre thème de recherche sur les deux plans, il convient de souligner qu'à propos de la ruralité, nous soutenons qu'il n'est pas vain de travailler sur sa recomposition, que ce soit présentement ou dans un futur lointain. En fait, nous sommes profondément convaincu que la ruralité ne disparaîtra jamais, mais elle se présentera sous des formes multiples, peut-être sous des formes différentes de celles d'aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est le fait que la ruralité va demeurer un sujet d'actualité, car elle est ancrée dans les représentations sociales; elle est aussi un mode de vie ou mieux une culture à laquelle plusieurs personnes se rattacheront pour longtemps et même indéfiniment.

Pour mieux saisir l'importance que revêt la question rurale dans la société postmoderne, nous allons distinguer sa pertinence sociale et sa pertinence scientifique, même si dans la réalité les deux s'entrecoupent.

### **1.1.1. La pertinence de la question rurale sur le plan social**

Point n'est besoin de montrer que la ruralité fait l'objet d'un regain d'intérêt social dans le monde, en Amérique du Nord et spécialement au Québec. Jamais on a autant évoqué la société rurale dans les discours politiques, dans ceux des administrateurs; dans les conversations entre les gens de la rue, habitants des campagnes et même des villes, et dans les médias. Chacun tient à propos du territoire rural un discours lourd de sous-entendus. En voici quelques illustrations.

Au plan international, la montée de nouvelles valeurs éthico-sociales, écologiques et le dysfonctionnement urbain sont autant de facteurs qui contribuent au renouvellement de l'intérêt qu'on témoigne maintenant à l'égard des territoires ruraux. En fait, on assiste en ce moment à un mouvement social universel de prise de conscience devant la menace d'une crise écologique. Cette menace fait qu'on se rend davantage à l'évidence qu'on ne peut pas

se passer du monde rural; notamment dans la recherche d'une solution optimale et durable au problème de la pauvreté, de la pollution et surtout aux changements climatiques. Parce que, comparativement aux milieux urbains congestionnés, les milieux ruraux offrent d'immenses possibilités de recharge d'autant plus qu'ils regorgent des ressources naturelles que nécessite la lutte pour le développement soutenable.

Sur le plan national, c'est du côté politique et des médias qu'on remarque un grand intérêt pour les événements qui se produisent dans les milieux ruraux. Au Canada, mais dans d'autres pays aussi, on peut dire que, comparativement aux cinq décennies précédentes durant lesquelles la ruralité a été banalisée, elle redevient maintenant objet d'intérêt des pouvoirs publics comme de la plus vaste opinion publique. Il n'y a plus un seul gouvernement, un seul élu ou un parti politique qui ne veut pas soigner l'image du territoire rural. La presse écrite, la radio et la presse télédiffusée font le relais des réclamations des associations rurales. Elles étalent sur la place publique les difficultés des milieux ruraux en restructuration et elles se font l'écho de tout ce qui se passe en milieu rural : les problèmes d'emploi, les difficultés d'accès aux services de proximité, les fermetures d'usines, des manifestations et des mouvements identitaires en faveur de la ruralité.

Le cas de médiatisation et de la mobilisation autour de la fermeture de Murdochville en Gaspésie ou de la fermeture des usines en Abitibi-Témiscamingue et ailleurs, sont des illustrations convaincantes; puisque l'affaire dépasse parfois l'échelle locale, elle devient politique et nationale. Il ne se passe plus un jour sans que les magazines et même des sites Internet ne mettent en manchette une situation qui prévaut dans un territoire rural particulier. La conjugaison des besoins pressants et du déferlement médiatique pousse les politiciens à inscrire dans leurs agendas la question de la ruralité, provoquant ainsi une sérieuse « prise de conscience et des intentions d'action en faveur d'un soutien au développement des milieux ruraux »<sup>1</sup>. À tel point que les débats politiques autour de cette

---

<sup>1</sup> Bruno JEAN, «Territoires ruraux, territoires d'avenir : Ruralité, modernité avancée et recomposition des systèmes ruraux» dans Nicole LACROIX (dir.), *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ?* Nantes, CESTAN-IGARUN, 2000a, p. 149.

question et les arguments techniques deviennent l'un des fils conducteurs de la réflexion politique et sociologique de la société canadienne.

Au Québec, l'importance de la ruralité sur la scène politique s'est concrétisée avec la mise sur pied des stratégies de développement. En 1997, par exemple, la politique de soutien au développement local et régional confirmait le rôle des conseils régionaux de concertation et de développement (CRCD) ainsi que celui des centres locaux de développement (CLD) dans la revitalisation du monde rural. En 1999, le gouvernement avait mis sur pied un cadre de référence préparant la politique de la ruralité. Depuis décembre 2001, il existe une politique de la ruralité au Québec, centrée sur plusieurs axes dont le plus important est l'occupation dynamique du territoire rural. Tout cela atteste, comme le disent les chercheurs du Centre français de recherches administratives et sociales, que « le monde rural offre une possibilité de construction de la démocratie locale et de la mise en œuvre d'une citoyenneté élargie, mais aussi d'une invention d'espaces de délibération »<sup>2</sup>.

Du côté des citoyens, il faut distinguer l'intérêt des ruraux de celui des citadins, parce que le fait même d'habiter en milieu rural plutôt que dans une ville conserve une importance, tant positivement que négativement.

D'une part, les résidents des régions rurales continuent à accorder de la valeur au mode de vie et aux institutions particulières aux régions rurales. En fait, pour les populations rurales et les associations qui les défendent, la question de la ruralité tourne autour des valeurs sociales, des aménités et de certaines vertus qu'on veut conserver et mettre en avant-garde. Il faut donc réaliser que pour les ruraux, le monde rural redevient ce que Bodiguel appelle « le dernier refuge des vraies valeurs humaines, le creuset dans lequel il faut chercher un sens à notre civilisation actuelle. Évidemment, la ruralité se présente

---

<sup>2</sup> CURAPP et CRAPS, *La démocratie locale : Représentation, participation et espace publique*, Paris, PUF, 1999, p. 298.

maintenant comme une ultime citadelle susceptible de garantir une liberté intérieure compromise par la coercition urbaine et la technicité galopante »<sup>3</sup>.

D'autre part, chez les citadins, « un grand nombre idéalisent la vie à la campagne et la jugent préférable à la vie dans les villes »<sup>4</sup>. C'est dans ce sens que nombre des citadins commencent à poser la question de savoir à qui appartient l'espace rural et ses richesses? Est-ce un bien commun et universel ou non ? À cette question, il convient de dire comme Philippe Perrier-Cornet qu'avec « l'évolution du regard porté par la société sur le rural, le patrimoine privé de ces acteurs du rural productif tend à être vu, au moins en partie, comme patrimoine collectif »<sup>5</sup>.

Dans un registre tout aussi similaire au précédent, la situation rurale et son évolution constituent un sujet d'intérêt social majeur dans les associations civiques tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. En témoigne l'implication et la présence à des forums sur la ruralité (par exemple : Université rurale québécoise, colloques, tenue d'un site Internet consacré aux événements qui se produisent en milieu rural québécois, etc.) de différents organismes tels que Solidarité rurale du Québec, l'Union de producteurs agricoles (UPA), la Coalition Urgence rurale (CUR) et récemment la création de l'Union paysanne à Kamouraska en décembre 2001. Pour bien des associations civiques citées ci-dessus, la ruralité est à la fois un monde chargé de symboles, un monde pour lequel il faut encore lutter, car il est complémentaire à la ville. Ainsi, les associations citoyennes revendiquent une certaine reconnaissance des valeurs rurales et de la contribution des milieux ruraux à l'économie nationale.

Ce sont là les manifestations de l'intérêt social en faveur de la ruralité et envers tout ce que cette notion polysémique signifie et représente socialement, économiquement et culturellement.

---

<sup>3</sup> Maryvonne BODIGUEL, *Le rural en question*. Paris, L'Harmattan, 1986, p. 7.

<sup>4</sup> Craig McKIE, «Le monde rural désigne-t-il un concept pertinent ? » dans BOLLMAN, Ray D., *Régions rurales et petites villes du Canada*, Toronto, Thompson Educational, 1992, p. 479.

<sup>5</sup> Philippe PERRIER-CORNET, *À qui appartient l'Espace rural ?*, Paris, L'Aube-DATAR, 2002a, p. 133.

### 1. 1.2. La pertinence de la question rurale sur le plan scientifique

Les milieux scientifiques en général, les sociologues, géographes et économistes ruralistes en particulier, ont certainement été parmi les premiers à s'intéresser et à donner une visibilité à la ruralité. Au point où l'intérêt porté par les sciences, notamment par les sciences sociales, à la ruralité a contribué à alimenter une vaste bibliographie et à enrichir les débats sur les éléments de définition de la ruralité. Comme dans n'importe quelle discipline scientifique, il faut souligner néanmoins que ce sont les descriptions proposées qui ont suscité des controverses entre chercheurs appartenant à des domaines divers, et ces controverses ont finalement eu comme effet d'encourager indirectement ou directement l'avancement des recherches sur la ruralité.

D'une autre voix, on peut dire que c'est grâce à une telle divergence d'opinions et de vues sur ce qu'est la ruralité et son contenu que plusieurs disciplines ont ajouté à leurs noms le qualificatif «rural». Citons à titre indicatif le développement rural, la sociologie rurale, l'économie rurale, la démographie rurale ou la géographie rurale. Présentement, on atteste la naissance d'une branche de recherche qui attire de plus en plus l'attention de plusieurs personnalités du monde savant, il s'agit de la branche dont les chercheurs se définissent comme étant des ruralistes (Bernard Kayser, Bruno Jean, Bernard Vachon, Clermont Dugas, Jean-Claude Bontron, les chercheurs de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale, ceux de l'Association des ruralistes français, de la SEGESA, de la DATAR en France, etc.).

Hormis les recherches de plus en plus nombreuses produites dans les domaines précités, plusieurs autres activités savantes s'intéressant à la ruralité s'organisent et elles se font sans beaucoup de publicité, dans le but d'analyser la situation du monde rural afin de suggérer des politiques rurales adéquates aux décideurs et aux gouvernements. Parmi ces activités, on peut citer : la tenue des nombreux colloques, conférences-débats, l'Université rurale québécoise, l'Université rurale française, etc., ainsi que les ateliers de réflexion associant

d'une part les ruraux et les citoyens et d'autre part les praticiens et les scientifiques. Par ailleurs, il se publie constamment beaucoup de choses, ici et là, dans les universités, les centres de recherche et les laboratoires spécialisés sur la ruralité ou sur ses problèmes et solutions, ses faiblesses et atouts. Il faut aussi comptabiliser les recherches évaluatives et commanditées qui font ce que Bernard Vachon qualifie des «bilans, rapports, constats visuels sur l'avenir des collectivités rurales»<sup>6</sup>. À maintes reprises toutes ces analyses font ressortir les éléments de succès et d'échec de certaines expériences de développement en milieu rural, cependant les décideurs ne les appliquent pas souvent.

Tout compte fait, la ruralité occupe une place importante dans l'actualité scientifique d'aujourd'hui. Surtout en ce début du vingt et unième siècle où l'on recherche des solutions de rechange au problème récurrent de disparités régionales et d'insécurité environnementale. La preuve en est qu'il y a déjà, rien qu'en ce qui concerne le Canada, plusieurs centres et quelques chaires de recherche sur les différents aspects de la ruralité. Au Québec, plusieurs courants ou approches ont théorisé la thématique de la ruralité qui est devenue un courant d'idée majeur qui nécessite encore des réflexions scientifiques de grande envergure.

Terminons en soulignant qu'en rapport avec le débat social et scientifique entourant le développement régional, un thème tel que le nôtre qui traite des milieux ruraux en restructuration, en y associant la démarche descriptive et prospective en vue d'une approche de développement local approprié, trouve à coup sûr un large écho sur la scène scientifique. Puisque les recherches dans ce sens demeurent plus rares ou, du moins, peu connues et insuffisamment valorisées et partagées, il semble donc important que les typologies de la ruralité soient mieux étudiées et que les solutions apportées pour répondre aux causes de la restructuration d'une partie du monde rural soient diffusées. Un autre mérite de notre démarche est qu'en ce moment où nous assistons de plus en plus à des remises en cause des modèles, des indices et des typologies sectorielles existants. Cette

---

<sup>6</sup> Bernard VACHON (dir), *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, 1991, p. 251.



recherche va sûrement apporter une contribution aux débats scientifiques sur les indices de catégorisation et sur les facteurs du développement en ce qui a trait au déclin des milieux autrefois dynamiques. En revanche, l'émergence de ce genre de recherche est, en elle-même, sujette à des discussions et présentera un intérêt évident dans le futur.

C'est donc la combinaison de tous ces éléments qui nourrit l'intérêt que nous portons à la question rurale. C'est ce même intérêt qui nous pousse à soulever des questions et à formuler les hypothèses de recherche reprises dans la prochaine section.

## **1. 2. La problématique, les hypothèses et les objectifs de la recherche**

Cette section comportera trois sous-sections. Dans la première sous-section nous posons la problématique de la thèse, c'est-à-dire les questions de la recherche. Dans la deuxième sous-section nous avançons les éléments qui éclaircissent les questions posées, il s'agit donc des hypothèses de travail. Enfin, dans la troisième sous-section, nous délimitons les objectifs poursuivis. Voici les contenus de ces trois sous-sections.

### **1. 2. 1. La problématique et les questions de la recherche**

Puisqu'il n'existe pas de consensus sur une description typologique de la ruralité, ni sur les variables et les mesures qui peuvent servir à identifier les diverses typologies, le point central de notre problématique est de savoir à partir de quel moment et sur quelles bases, quels critères ou quels indices on peut soutenir qu'un milieu rural donné peut être considéré en restructuration, c'est-à-dire en dévitalisation<sup>7</sup>. Évidemment, la réponse à cette question varie vraisemblablement selon le diagnostic des locuteurs, en fonction de leur représentation de la situation et en fonction de multiples facteurs non perceptibles.

---

<sup>7</sup> Comme nous l'expliquerons plus tard (voir la section 2.1), la notion de restructuration et celle de dévitalisation expriment une même réalité : le déclin ou la fragilisation.

Tenant compte de cette question principale, la problématique de cette recherche se propose de répondre dans un premier temps à une série de questions, toutes liées au diagnostic qu'on fera sur les milieux ruraux québécois en restructuration. Ces questions sont :

- Qu'est-ce qu'un milieu en restructuration ?
- Comment se présentent les milieux ruraux en restructuration au Québec ?
- En d'autres mots, comment les identifie-t-on et quelles sont les principales caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographiques des milieux ruraux québécois en restructuration ?
- Par quels signes précurseurs la restructuration (dévitalisation) dont on parle beaucoup se traduit dans la ruralité québécoise en général et plus particulièrement en ce qui a trait aux petites municipalités éloignées ?

À partir de ce premier travail descriptif, il sera, dans un deuxième temps, possible de répondre à une deuxième série de questions listées ci-après :

- Quels sont les facteurs tangibles (démographiques, économiques et géographiques) et intangibles (capital social et gouvernance) les plus déterminants dans le processus de fragilisation ou de dévitalisation des communautés rurales québécoises ?
- Cette dévitalisation est-elle ou non aussi profonde et aussi généralisée que certains auteurs le préconisent ?
- Si dévitalisation il y a, de quel type de communautés est-elle le lot ? On peut formuler cette question autrement : existe-t-il une catégorie particulière des municipalités rurales qui soit plus fragile ou plus fragilisée que d'autres ?
- Quel est le portrait de ces municipalités en déclin et où sont-elles situées ?

En fait, nous voulons savoir si la dévitalisation concerne une catégorie particulière de la ruralité québécoise, selon qu'on se trouve par exemple dans des municipalités faiblement peuplées, moins denses, agricoles, forestières, industrielles, résidentielles, etc. En d'autres

mots, est-ce que le processus de fragilisation des milieux en restructuration est le même partout ou y a-t-il des différences importantes entre les grandes régions administratives ? Est-ce qu'il y a des généralités qui se dessinent ou y a-t-il moyen de faire une catégorisation fonctionnelle<sup>8</sup>, pour arriver à la mise en place des stratégies gagnantes de développement, conçues et exécutées par les acteurs locaux ?

Cela va nous conduire à l'examen des situations inédites et même à dénicher et à comprendre les influences d'autres facteurs endogènes ou exogènes sur les collectivités étudiées. Par exemple, à cette étape de la problématique, on pourra voir à l'aide des méthodes utilisées dans les études antérieures (NRE, CRCO de Chaudière-Appalaches, etc.) de quel type d'économie il s'agit: ouverte ou fermée ; de quel type de territoire : métró-adjacent ou non-métró-adjacent. Il sera aussi question de voir si les éléments comme le leadership local, l'implication des jeunes et leur place dans la communauté, les activités socioculturelles, le soutien gouvernemental, etc., font défaut ou s'ils sont présents dans les communautés dévitalisées ou si c'est tout autre chose qui s'y produit et qui les distingue les unes des autres.

Cette façon de faire permettra de donner une suite à deux autres préoccupations, à savoir : y a-t-il ou pas une certaine graduation dans la dévitalisation entre les différents endroits ? Sur le plan purement géographique ou territorial, est-ce que le niveau de dévitalisation dans les collectivités rurales d'une sous-région de l'Abitibi-Témiscamingue par exemple, a quelque chose de comparable à ce qui se passe dans les communautés rurales en restructuration dans le Bas-Saint-Laurent ou dans les autres régions administratives comme la Mauricie, les Laurentides, la Côte-Nord ou l'Estrie, etc. ?

Cet exercice présente l'avantage d'élargir la base de comparaison afin de capter les éléments de différenciation. En fait, la question ici serait de savoir si au sein de chacune des

---

<sup>8</sup> Ici nous faisons allusion à la fonction économique d'un territoire qui peut être : récréo-touristique, forestière, agroalimentaire, agricole, résidentielle, etc.

régions administratives précitées, les communautés rurales en déclin présentent de grosses différences. Ou encore s'il y a une certaine homogénéité en termes de restructuration socio-économique ou démographique pouvant conduire à une sorte de cartographie de la ruralité québécoise. La finalité sera de voir selon un axe spatio-temporel, s'il y a eu ou s'il y aura par exemple des couloirs homogènes des milieux ruraux en restructuration, c'est-à-dire des *isoruralités*, pour lesquelles on peut finalement proposer une ou des approches de développement approprié. Tout cela pour tirer des enseignements afin d'adapter les politiques publiques de soutien au développement des collectivités en difficulté. Ce sont là nos principales questions de recherche dont les premières réponses provisoires sont formulées ci-dessous sous forme d'hypothèses de travail, à confirmer ou à infirmer plus tard, grâce à la démarche empirique.

### **1.2. 2. Les hypothèses de travail**

Les hypothèses de travail sont des réponses provisoires aux questions posées dans la problématique. Comme le souligne Benoît Gauthier « l'hypothèse est le résumé des intentions, des présupposés et des attentes du chercheur. C'est aussi le matériel de base de la suite de la recherche »<sup>9</sup>. Sous ce principe et en acceptant la thèse de la ruralité québécoise en arc-en-ciel (à géométrie variable) puis en recomposition, nous faisons deux hypothèses de recherche :

---

<sup>9</sup> Benoît GAUTHIER (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, PUQ, 1992, p. 9.

La première hypothèse peut être formulée comme suit :

*L'ampleur du phénomène de restructuration en milieu rural dépend généralement de l'angle sous lequel on l'examine. Ce qui fait que contrairement à ce que le discours populaire laisse entendre, le phénomène de dévitalisation en milieu rural québécois n'est peut-être pas aussi généralisé qu'on le pense. Il toucherait différemment les communautés rurales québécoises selon les lieux, tant en rythme qu'en intensité. C'est que la situation n'est pas identique d'une région à l'autre. Il est possible que seule une petite proportion des communautés rurales québécoises connaisse un déclin sévère; à tel point qu'il soit possible d'en retracer le portrait en se rapportant aux causes de la fragilisation en cours.*

Il découle de cette première hypothèse une deuxième, qui est la principale et qu'on peut formuler en ces termes :

*Les restructurations en cours dans certains milieux ruraux québécois et d'ailleurs dépendent essentiellement de deux types de facteurs : d'une part, les facteurs matériels et d'autre part, les facteurs intangibles ou immatériels. Les uns et les autres agissent en simultanéité.*

Pour bien comprendre ces deux hypothèses, nous allons les expliciter.

En ce qui concerne la première hypothèse, il faut la comprendre de la manière suivante : les indicateurs qu'on prend pour mesurer ou observer le phénomène de restructuration (déclin) en milieu rural, en l'occurrence dans la ruralité québécoise, induisent ou influencent considérablement l'appartenance d'une communauté à une catégorie plutôt qu'à une autre. Car, l'indice ne traduit que ce que le concepteur a voulu voir. Ce qui nous conduit à la supposition que si on prend plusieurs indices, les typologies qui en découleront donneront des classifications très différentes. Dans ces conditions, on peut penser que contrairement à

ce que le discours populaire véhicule, et contrairement à ce que les médias et les associations civiques laissent entendre, le déclin en milieu rural québécois n'est pas aussi profond qu'ils le croient, car leur point de vue est biaisé par l'image négative qu'ils ont de la ruralité québécoise. Pour nous, le phénomène de restructuration ne concernerait que peu de localités rurales qui ont chacune un visage bien spécifique<sup>10</sup>. Au point de dire que la thèse d'une ruralité québécoise à géométrie variable dont parle Marc-Urbain Proulx (2002) est vraisemblable. Toutefois, dans cette variété, il y a moyen de tracer d'une part, un portrait représentatif des milieux ruraux en déclin et d'autre part, un portrait de ceux qui sont dynamiques.

Quant à la deuxième hypothèse, on doit la comprendre comme suit :

puisque le processus de dévitalisation ne touche pas toutes les municipalités rurales du Québec au même rythme, il y a donc moyen d'identifier les facteurs qui font que certains milieux ruraux sont en difficulté au moment où d'autres sont prospères. Nous supposons que certains facteurs causaux sont de nature tangible (structurels), alors que d'autres sont intangibles ou immatériels. Nous disons cela parce que selon nos observations, le déclin en milieu rural agricole ou forestier par exemple, n'a pas la même ampleur qu'en milieu récréo-touristique. Il n'a pas la même acuité selon qu'on se trouve dans un milieu rural proche de zones urbaines ou dans un milieu rural éloigné. De plus, dépendamment de la dynamique locale et de la vision ou des perceptions de la population, le milieu sera dynamique ou en déclin. D'où l'importance d'étudier à la fois le rôle des facteurs tangibles et intangibles du développement local, que nous explicitons ci-dessous.

---

<sup>10</sup> Quand nous disons peu de communautés, nous fixons la limite à plus ou moins 15% de l'ensemble de la ruralité québécoise.

### *Les facteurs tangibles*

Les facteurs tangibles ou matériels desquels dépendent les restructurations en cours en milieu rural québécois sont de trois ordres : les uns sont d'ordres démographique et géographique, les autres sont de type économique.

Parmi les facteurs d'ordres démographique et géographique, nous estimons que la faiblesse de la densité, la petite taille démographique, la tendance démographique d'une municipalité rurale ne constituent pas des situations infranchissables, interdisant tout espoir de renaissance dans les communautés rurales au Québec. Cependant, ces éléments viennent renforcer l'impact des vraies causes de la dévitalisation rurale qui sont : l'éloignement ou la localisation géographique (métré-adjacent ou non-métré-adjacent), la structure vieillissante de la population et l'exode rural.

Au sujet des facteurs d'ordre socio-économique de la dévitalisation, nous supposons qu'en milieu rural québécois, le déclin économique variera en fonction des facteurs internes et externes. Sur le plan interne : la dévitalisation s'expliquerait par la tendance qu'a prise l'activité économique principale de chaque milieu au cours des dernières années; le niveau d'exposition ou d'ouverture de l'économie locale au marché global ou extérieur à la région (Cf. le terme *Global expose economic* de Bill Reimer, NRE), eu égard à la spécialisation économique des communautés. Le déclin peut aussi s'expliquer par le fait que le marché économique local soit fluctuant ou stable (*Stable or flucting market*, Bill Reimer, NRE). Cela dépend de la proportion des entreprises locales dans un certain nombre de secteurs de production dont les cours sont directement liés aux aléas du marché international (nous énumérerons les secteurs en question dans le chapitre 5).

### *Les facteurs intangibles*

Pour ce qui est des facteurs intangibles, nous avons retenu deux variables, il s'agit du capital social et la gouvernance locale. En effet, nous pensons comme Bourdieu, Putnam ou Flora que le manque du capital social fort et une gouvernance locale mal appropriée nuisent à la cohésion sociale et au développement local. Nous voulons dire par là que les causes de la dévitalisation rurale au Québec sont entre autres : la faible dynamique associative, le manque d'ouverture à des opinions et à des valeurs différentes, la faible mobilisation des ressources internes et extérieures, les divisions internes, les perceptions sociales négatives, les guerres de clocher, etc. Ce sont tous ces éléments que le concept de capital social et celui de gouvernance locale mettent en lumière. Ainsi, nous les avons pris en compte dans la formulation de la deuxième hypothèse pour, justement, traduire ces réalités que nous ne pouvions pas saisir autrement.

Considérant les questions ci-dessus et les réponses provisoires qui en découlent sous la forme d'hypothèses, la recherche va poursuivre les objectifs suivants.

#### **1. 2. 3. Les objectifs de la recherche**

Dans cette recherche nous poursuivons un objectif général et deux spécifiques.

L'objectif général de la recherche est de contribuer à la connaissance scientifique, notamment à la connaissance des mutations qui traversent les milieux ruraux en général et la ruralité québécoise en particulier. En fait, lorsqu'on considère les recherches sur la ruralité québécoise, on remarque qu'elle a fait l'objet d'une abondante littérature. Mais, les recherches en question ne font pas souvent un portrait de la ruralité à une échelle beaucoup plus détaillée, celle de la collectivité locale. De plus, les variables qu'on étudie sont souvent macro-économiques (échelle nationale ou régionale) et les analyses qui en découlent sont, dans la plupart des cas, trop globalisantes.



Par exemple, la plupart du temps les études faites sur la ruralité québécoise se focalisent sur l'échelle de la MRC ou de la région administrative. En tout temps, on parle d'Abitibi, du Saguenay, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, etc., comme si tout était uniforme dans ces vastes régions administratives, qui ont la dimension des pays. Ce qui fait que les évolutions ou les transformations à l'échelle locale ne sont pas bien élucidées. Par conséquent, la diversité des situations qui caractérisent les communautés locales ne sont pas bien connues. Ainsi, notre première intention est d'approfondir les connaissances sur la situation réelle; sur les perceptions sociales et sur les enjeux et les avenues de développement local approprié à la collectivité rurale québécoise, mal connue et qu'on dit souvent en dévitalisation. En effet, si presque toutes les études récentes sur la ruralité sont parvenues à la conclusion que dans sa composition actuelle, la ruralité est une réalité en mutation, nous pensons qu'elle est plurielle. Et cela conduit à soutenir que la prise en compte de la diversité des milieux ruraux à la plus petite échelle est un élément essentiel du diagnostic sur l'état des lieux et de la prospective. Effectivement, « la diversité rurale est en quelque sorte une grille de lecture obligée pour tous ceux qui veulent comprendre et agir dans ces milieux »<sup>11</sup>.

Le premier objectif spécifique peut être qualifié de défi scientifique pour toute nouvelle recherche. Il s'agit en fait de parvenir à construire une nouvelle typologie des territoires ruraux, qui soit capable de rendre compte de ce processus historique de diversification socio-spatiale en cours dans la ruralité québécoise. Cela revient à actualiser le portrait de la ruralité québécoise, particulièrement dans sa partie en difficulté. De ce fait, il va falloir construire des indicateurs de catégorisation qui rempliront trois fonctions :

- Être des outils de comparaison entre les milieux ruraux en dévitalisation et ceux qui ne le sont pas; servir de mesure des évolutions (dynamique ou déclin).

---

<sup>11</sup> Jean-Claude BONTRON, «Espace rural et agriculture, des cartes pour réfléchir » dans la revue *Pour, Agriculture, ruralité, société*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 29.

- Être utilisés dans la démarche typologique pouvant aussi bien aider dans la prise de décision en faveur du développement local approprié aux milieux ruraux en difficulté.
- Dans le même ordre d'idées, les indices serviront au moment d'examiner en profondeur l'impact des a  
ressemblances apparentes entre les communautés rurales.

Le deuxième objectif spécifique de la recherche sera de prendre en compte ces nouvelles connaissances pour formuler des solutions adéquates, c'est-à-dire une approche de développement local approprié aux milieux ruraux québécois en difficulté.

Après avoir énuméré les objectifs de la recherche, nous sommes dans l'obligation d'en limiter le cadre théorique ou conceptuel. C'est le but de la section 1.3 qui suit immédiatement.

### **1. 3. Les champs théoriques de la recherche**

N'importe quelle recherche s'inscrit toujours dans un ou plusieurs champs théoriques, c'est ce qu'on appelle le cadre théorique de la recherche. À ce sujet, il faut d'abord préciser que cette étude se veut une recherche sociale inscrite dans le domaine des sciences régionales, précisément dans le domaine de développement régional. D'où l'utilité de la cerner autour de trois principaux axes du domaine.

**Axe 1 :** Les régions en difficulté qui intéressent les sciences régionales et notre recherche sont le plus souvent des régions «rurales» ; une meilleure compréhension de ce qui s'y passe servira à l'avancement des connaissances.

**Axe 2 :** En s'intéressant aux communautés rurales en restructuration, notre démarche fera une large part aux notions de capital social (Cornelia et Ian Flora) et de gouvernance locale (Carrier, Stocker, etc.), car ces notions traduites dans la réalité

animent l'historicité de la ruralité contemporaine. De plus, on sait pertinemment que la maîtrise du développement en milieu rural passe par le renforcement de ces facteurs immatériels qui représentent les capacités d'action collective des communautés.

**Axe 3:** Le développement local approprié au milieu rural étant plus proche des environnements naturels et des ressources premières ne peut se penser sans un souci de pérennité de ces environnements. Se pose donc de manière incontournable la question de la prospective, de durabilité ou d'un développement approprié qui sera une préoccupation majeure de notre démarche avec une mise en perspective de deux dimensions : l'une objective et l'autre subjective. Cette perspective va évidemment conduire à une meilleure connaissance des sociétés rurales québécoises et à la prise de conscience sur des phénomènes importants qui s'y produisent, mais qui sont parfois cachés et insaisissables avec des techniques et des variables conventionnelles. Ce serait là une des manifestations les plus visibles de la prééminence d'une ruralité en mutation pour que l'importance de ce diagnostic vienne conjuguer les effets pour freiner les perceptions erronées de la ruralité qui sont ancrées dans la mémoire publique. Ce n'est pas seulement une théorie ou une simple description qu'on veut faire ici, mais des propositions énonçant l'existence de la diversité rurale au Québec et des relations entre des phénomènes observables et mesurables ; soit encore un système, au sens sociologique du terme que nous voulons mettre en évidence.

En ce qui concerne l'approche théorique, nous emprunterons une approche interdisciplinaire où seront conviées : la sociologie, l'économie rurale, la statistique, la géographie, la démographie, etc., mais toujours autour de trois axes précités. Pour ce qui est des théories du développement qui seront mises à contribution, notre démarche s'appuiera sur cinq champs du savoir eux-mêmes en structuration. Il s'agira de la démographie rurale, de la théorie du développement local, de la théorie de la nouvelle économie rurale, de la

théorie de la gouvernance et de celle du capital social. De plus, dans une perspective théorique générale, notre démarche s'inscrit aussi dans le paradigme constructiviste. Le cadre théorique constructiviste est pertinent parce que nous pensons que ce sont les individus qui façonnent leur milieu, qui se le représentent comme un construit. En référence à la première hypothèse de travail et à la deuxième partie de la seconde hypothèse, notre recherche se situe dans la continuation de la thèse qui postule que les restructurations rurales dans la modernité avancée ne dépendent pas seulement des facteurs objectifs, mais aussi des représentations sociales de la population et d'autres réalités subjectives. À noter que tout cela nécessite une relecture de cet objet pour repenser la ruralité et pour rendre intelligibles ses modes contemporains de recomposition et de restructuration.

Après avoir exposé la problématique de la recherche, formulé les hypothèses de travail et après avoir déterminé les objectifs à atteindre ainsi que les courants théoriques auxquels se rattacher la pensée dans cette recherche, l'objet du chapitre qui suit immédiatement sera de définir le contenu ainsi que la portée des notions fondamentales de l'étude. Cela est une nécessité dans la mesure où les définitions permettront de fixer les dimensions et les indicateurs à mesurer pour chacun de nos concepts les plus importants.

## CHAPITRE DEUX

### LE CADRE CONCEPTUEL OU LES NOTIONS-CLÉS DE LA RECHERCHE

Sachant très bien qu'il existe plusieurs façons de présenter le cadre conceptuel d'une recherche scientifique, nous avons opté pour celle qui nous permettra, non pas d'exposer des théories générales, mais plutôt de dire : d'abord, comment quelques autres chercheurs ont, avant nous, défini les concepts principaux de notre recherche et ensuite, de présenter de quelle façon nous-même les comprenons. C'est-à-dire, quel est le sens que les concepts-clés auront ou prendront dans la présente thèse ? C'est cela que nous appelons le cadre opérationnel de chaque concept. L'intérêt de l'exercice est double.

Premièrement, la définition des concepts-clés ne se limitera pas à une sorte de revue de littérature ordinaire et abondante. Il va surtout nous donner l'occasion de commenter et de donner une interprétation à des notions que nous jugeons fondamentales.

Deuxièmement, cette façon de faire doit nous permettre de fixer la portée (les limites), les dimensions, l'utilité et surtout la compréhension spécifique que nous nous faisons de chacun de nos concepts-clés en relation avec ce que les autres auteurs soutiennent déjà.

Ce faisant, au total, quatre concepts seront explorés et précisés, entre autres: la ruralité (ruralité en restructuration), le développement local, le capital social et la gouvernance locale. Nous avons choisi de définir dans un premier temps la ruralité et le développement local parce que ce sont les deux principaux concepts de notre thème de recherche. En tant que tel, il va falloir à tout prix les clarifier. En revanche, les concepts du «capital social» et celui de la «gouvernance locale» seront aussi étudiés puisqu'ils se trouvent énoncés dans le second volet de la principale hypothèse de recherche (deuxième hypothèse). Comme ces deux concepts n'ont pas fait l'objet de nombreuses recherches en développement régional, nous tenons à les mettre en avant-plan. Ce qui fait qu'il y a une nécessité à les expliciter pour bien les faire comprendre aux lecteurs avant même de passer à l'analyse empirique.

Disons en terminant qu'il y a un lien théorico-empirique entre les quatre notions puisque la ruralité qui est en restructuration (en difficulté) a besoin d'une stratégie de revitalisation adaptée à la situation (c'est cela le développement local approprié) et ce développement approprié nécessite à la fois un capital social fort et une gouvernance locale efficace pour mieux canaliser les ressources humaines et pour mieux gérer les ressources naturelles et financières disponibles. Cela dit, voici maintenant les éclairages théoriques et les explications sur ces quatre notions.

## **2.1. Le concept de milieu rural ou de la ruralité en restructuration**

Avant de parler de la ruralité en restructuration, il va falloir dire ce qu'est la ruralité. Nous sommes obligé de passer par ce détour puisque c'est autour de la notion de milieu rural que tous les autres concepts vont graviter. Nous comptons faire la revue de la littérature afférente en quatre points consécutifs.

Dans un premier temps, nous résumons les discours et les essais de définition sur la ruralité pour cerner de quoi il s'agit lorsqu'on parle (dans la littérature) de la ruralité ou des milieux ruraux.

Dans un deuxième temps, il est question de la classification ou de la catégorisation des milieux ruraux, parce que l'un de nos objectifs de recherche est de construire aussi une typologie de la ruralité québécoise. Pour ce faire, il convient de regarder et de comprendre ce que les autres chercheurs ont déjà fait comme description typologique afin de nous en inspirer.

Dans un troisième temps, nous parlons de différents points de vue sur l'avenir de la ruralité dans la postmodernité. Le but poursuivi à ce niveau est de faire, quoique brièvement, la recension des points de vue dominants puisque, actuellement, il y a un débat quant à sa voir

si les milieux ruraux peuvent résister et coexister avec la poussée de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la mondialisation dans les pays à modernité avancée.

Enfin, dans un quatrième temps, nous définirons les dimensions de la ruralité en restructuration, en précisant le sens que la notion de restructuration en milieu rural a dans cette thèse.

### **2.1.1. Les discours et essais de définition sur la ruralité**

De nos jours il n'est pas aisé de donner une définition conceptuelle de la ruralité qui soit précise, opérationnalisable et satisfaisante à tout point de vue. En fait, différents discours sur la ruralité coexistent et les contributions qui cherchent à redéfinir la ruralité sont nombreuses. Ce manque de consensus sur la définition du monde rural est dû essentiellement au fait que les perceptions que les gens ont sur la ruralité varient énormément d'un pays à un autre et d'une culture à une autre. Par exemple, le monde rural (la campagne) n'a pas la même signification ou le même sens en Afrique et en Europe. Elle n'a pas la même valeur d'usage pour les citadins qu'elle en a aux yeux des ruraux eux-mêmes. Un militant écologiste ne voit pas nécessairement le monde rural avec les mêmes lunettes qu'une compagnie d'exploitation des ressources naturelles ou comme un politicien en campagne électorale.

Dans cette panoplie de visions sur la ruralité, on peut distinguer trois grands discours auxquels les publications et les recherches contemporaines adhèrent.

Premièrement, le discours sociologique de culture nord-américaine qui considère la ruralité comme une société traditionnelle. Ici on voit la ruralité sous un angle purement spatial. Ainsi, la ruralité englobe les espaces ou les territoires en dehors des métropoles et de leurs aires d'influence. C'est dans ce sens que la ruralité a deux composantes dans le discours nord-américain : les villages d'une part et les petites villes (*rural and small towns*) d'autre

part. Le livre de Ray Bollman (1992), intitulé *Régions rurales et petites villes du Canada*, entre dans cette catégorie et, il explique bien la vision nord-américaine du rural. Les géographes parlent du territoire non-métropolitain.

Deuxièmement, le discours sociologique de culture européenne. C'est le discours de l'école française où le rural symbolise un peu la tradition, mais dans une dimension environnementale. C'est-à-dire qu'on a une vision écologique du monde rural et de ses suppléments d'avantages ou aménités (qualité de vie, grands espaces verts, etc.). On parle alors de la société paysanne (le coin de pays) dans toute sa complexité socioculturelle. Ce cadre d'analyse des espaces ruraux est développé dans un ouvrage de Philippe Perrier-Cornet, intitulé *Repenser les campagnes*<sup>12</sup>.

Troisièmement, il y a le discours qui se tient dans les pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne. Dans cette région du monde, la ruralité se présente comme une notion à double dimension : sociologique et économique.

Dans sa dimension sociologique, le milieu rural est celui qui perpétue et conserve les us et coutumes, il est connu et est resté pendant très longtemps comme la source et le réservoir des traditions, de la culture orale et artistique pure et originale qui régissent la vie communautaire. C'est sous cet angle que Jean-Marc Ela dit que « pour beaucoup de gens, quand on parle de village, on parle de la brousse, de campagne, on s'imagine un monde qui serait resté dans un état de virginité, où l'on retrouverait l'Africain authentique tel qu'il serait resté dans sa pureté originelle, sans aucun contact avec la civilisation »<sup>13</sup>.

Dans sa dimension économique, la ruralité africaine et celle du Tiers-Monde est davantage un monde où les difficultés de la vie sont monnaie courante. C'est un monde où les gens n'ont pas un accès facile aux biens de première nécessité comme : l'eau courante, l'énergie

<sup>12</sup> Cf. Philippe PERRIER-CORNET (dir.), *Repenser les campagnes*, Paris, L'Aube, 2002b, 288 p.

<sup>13</sup> Jean-Marc ELA, « L'homme au centre de la ruralité africaine » dans Laval DOUCET et al. (dir.), *Pleins Feux sur une ruralité viable*, Montréal, Ecosociété, 1994, p. 46.



électrique, les soins de santé adéquats, les infrastructures socio-économiques propices à l'économie du marché, etc. Bref, c'est comme un monde en retard par rapport à la modernité (représentée par la ville).

De ces discours divergents sur la ruralité, nous retenons deux constats majeurs.

D'abord, que quelle que soit la culture, on reconnaît au moins que le monde rural existe, persiste et qu'il est différent du monde urbain. En fait, dans la plupart des essais de définition de la ruralité, on trouve une sorte de dichotomie par rapport à l'urbanité. Bon nombre de chercheurs qui essaient de définir la ruralité font systématiquement une opposition entre deux civilisations : l'une rurale et l'autre urbaine. Selon l'expression de Claude Servolin, on dira que « la ruralité est toujours présentée comme l'«autre» de la société moderne, l'anti-urbain, l'antisalarié »<sup>14</sup>. Cette conception du monde rural donne enfin à penser que la ruralité est une entité foncièrement antagonique à la modernité ou à la cité. « Le rural étant rude, inculte, inorganisé, rustre, sans instruction, etc., et la cité étant exactement le contraire »<sup>15</sup>. Constatons, comme Clermont Dugas, que « cette description dichotomique (rural-urbain) s'avère une vision réductionniste d'autant plus qu'elle est pleine d'équivoques, en plus de nuire considérablement à l'identification et à la compréhension des problèmes qui affectent le monde rural »<sup>16</sup>. Nous pensons qu'au lieu d'opposer les deux mondes, on devra plutôt les considérer comme deux aspects conjugués, différents certes mais complémentaires. D'ailleurs, on peut aussi « être rural en ville et urbain à la campagne »<sup>17</sup>.

Ensuite, malgré les divergences de discours et des considérations sur la ruralité, les définitions du monde rural ont toutes un certain nombre de dénominateurs communs.

---

<sup>14</sup> Claude SERVOLIN, *L'agriculture moderne*, Paris, Seuil, 1989, p. 8.

<sup>15</sup> John Marshall BRYDEN (dir.), *Vers des communautés rurales durables*, Série de séminaires de Guelph, Guelph, University School of Rural Planning and Development, 1994, p. 16.

<sup>16</sup> Clermont DUGAS, *L'espace rural canadien*, Québec, 1996, PUQ, p. 2.

<sup>17</sup> Georges FRIEDMANN (dir.), *Villes et campagnes : civilisation urbaine et civilisation rurale en France*, Paris, Armand-Colin, 1953, p. 416.

Effectivement, dans plusieurs essais de définition, on recourt à une série de critères aussi variables que discutables. Parmi ces critères, trois servent généralement pour caractériser ce qui est rural et ce qui ne l'est pas. Il s'agit évidemment de : « l'activité agricole ou l'utilisation des sols; la taille démographique et la densité de population, puis la structure sociale ou l'importance des établissements humains »<sup>18</sup>. À ces critères, peuvent se joindre des considérations concernant l'absence de certains secteurs d'activité et la présence des infrastructures économiques de grande envergure. Ainsi, sont laissés de côté les processus économiques et sociaux qui se déroulent en milieux ruraux et leurs spécificités. Par exemple, on ne tient pas souvent compte du fait que la ruralité contemporaine par rapport à l'espace rural des années antérieures est fort hétérogène sur les plans culturel, démographique et socio-économique, et puis l'espace rural est pour l'instant inséré dans un processus complexe de mutations. Avant d'aller plus loin, explorons les contenus des définitions de la ruralité selon les critères susnommés.

#### **2.1.1.1. La ruralité définie selon l'utilisation du sol : l'activité agricole**

Les définitions de la ruralité qui mettent l'accent sur l'activité agricole, c'est-à-dire sur l'utilisation du sol sont les plus courantes. Dans le langage commun par exemple, la campagne et l'agriculture sont deux mots encore trop souvent associés. Il suffit d'interroger une personne ou un passant au hasard, pour se rendre à l'évidence que dans la pensée populaire, c'est comme si la campagne était seulement le territoire des agriculteurs. Selon David W. Sears, « l'image du monde rural qu'ont beaucoup de [Nord] Américains (et d'Européens aussi peut-être) est celle de champs de blé qui ondulent et de grasses prairies où paissent les vaches. Cette image n'est pas fautive; elle est juste incomplète »<sup>19</sup>. Ce qui est vrai dans cette représentation du monde rural c'est le fait que jadis c'était l'activité agricole qui actualisait la spécificité rurale et que pendant longtemps, elle a influencé l'organisation

<sup>18</sup> Anne Le ROY, *Les activités de service : une chance pour les économies rurales*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 61.

<sup>19</sup> David W. SEARS, « États-Unis : le développement rural aujourd'hui et demain » dans *LEADER Magazine*, n°25, Hiver 2000/2001, p. 2.

de l'espace et le mode de vie rural. Rien d'étonnant à ce que la production de connaissances des décennies passées sur les milieux ruraux propage cette vision du monde rural. La faiblesse de cette image (rural = agriculture) découle du fait qu'elle ne correspond pas à la réalité rurale actuelle. Comme le dit bien l'auteur que nous venons de citer le rural c'est bien plus que l'agriculture. En fait, de nos jours, la situation dans le secteur agricole et dans les milieux qui pratiquent cette activité a beaucoup évolué. Tout le monde sait au moins que l'agriculture intensive ne met plus en valeur autant de terres et puis, « la soumission de l'activité agricole à la rationalité de l'économie marchande a engendré une forte résorption de l'agriculture dans les campagnes en termes de superficies cultivées et surtout en termes d'effectifs de travailleurs »<sup>20</sup>.

Au Québec, comme dans plusieurs autres régions rurales du monde, ce sont les activités du secteur tertiaire (les services) et dans une moindre mesure celles du secteur secondaire (première et deuxième transformations) qui sont les plus visibles en territoire rural. En plusieurs endroits, le secteur agricole tend même à devenir une des activités résiduelles. À titre d'illustration : dans la société québécoise l'agriculture n'est plus l'occupation la plus répandue en milieu rural, ni en ce qui concerne le nombre d'emplois créés, ni en termes de superficie emblavée, ni en pourcentage des actifs qu'on estime pour l'instant entre 2 et 15% en moyenne. Dans le même ordre d'idée, David Sears note que « les Américains ruraux ne sont que 6% à vivre sur une ferme et que moins de 2% d'entre eux ont comme première activité l'agriculture »<sup>21</sup>. Or, le recul dans le temps montre qu'il y a de cela trois décennies ce pourcentage avoisinait plus de la moitié des activités rurales. De toute évidence, les choses et les forces ont changé. Face à ce constat, il convient de retenir que le monde rural d'aujourd'hui ne coïncide plus nécessairement avec le monde agricole.

Pour refléter l'acception générale du concept de milieu rural, il faudrait dorénavant y inclure également une part non négligeable de zones bâties imbriquées dans ces zones, ainsi

---

<sup>20</sup> Bruno JEAN, *Déclin ou renaissance : l'agriculture et la ruralité au Canada à la croisée des chemins*, Ottawa, Fédération canadienne de l'agriculture, 1994, p. 28.

<sup>21</sup> David W. SEARS, *op. cit.*, 2001, p. 2.

que d'autres éléments liés ou non à l'exploitation agricole, sylvicole, etc. De nos jours, la ruralité assure de plus en plus des fonctions de détente, de loisirs et de vie alternative, surtout pour les habitants des grands centres urbains. La spécificité de la ruralité moderne se situe désormais dans une diversité de rôles socio-économiques et socioculturels, de liens avec la nature et de caractéristiques environnementales. À un autre point de vue, c'est cette dernière spécificité qui lui procure son attractivité depuis la seconde moitié du vingtième siècle. Et, il ne fait aucune ombre d'un doute que « ce changement de rôle est le produit d'une évolution historique longue et complexe, d'une construction sociale où s'entremêlent les facteurs économiques et politiques »<sup>22</sup>.

### 2.1.1.2. La ruralité définie selon le critère démographique

À défaut de s'en tenir au critère précédent (l'utilisation du sol à des fins agricoles), un deuxième groupe de définitions se sert des indices démographiques pour décrire les territoires ruraux. Que ce soit dans les pays du Nord ou ceux du Sud, on part du principe de la « masse critique » de population ou d'une certaine densité, voire d'un certain degré de dispersion de l'habitat (logement), puis on se fixe un seuil à partir duquel on distingue le milieu rural du milieu urbain.

Par exemple, certains auteurs comme Bertrand Schmitt et Florence Goeffette-Nagot affirment que « la ruralité c'est l'espace de faible densité, c'est celui qui est faiblement diversifié, où l'agriculture tient une place dominante, où règnent principalement, à l'instar de l'activité agricole, les processus de dispersion des activités et des populations et que les processus d'agglomération ont tendance à se vider de leur contenu »<sup>23</sup>. D'autres auteurs, notamment Clermont Dugas, Pierre Lenormand, etc., n'hésitent pas à fixer un « certain plafond en termes démographiques pour les localités rurales au-dessus duquel une

<sup>22</sup> Claude SERVOLIN, *op. cit.*, 1989, p. 22.

<sup>23</sup> Bertrand SCHMITT et Florence GOEFFETTE-NAGOT, « Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique » dans *Économie rurale*, n° 257, 2000, p. 43.

communauté deviendrait urbaine »<sup>24</sup>. Jean-Paul Diry va jusqu'à affirmer que « l'espace rural se différencie de l'espace urbain par deux critères essentiels dont l'un serait une densité maximale de quelques centaines d'habitants au kilomètre carré, souvent nettement moins »<sup>25</sup>. Il veut dire par là qu'il faut exclure de la ruralité tous les paysages à forte concentration de la population. Statistique Canada, l'Institut de la Statistique du Québec et Clermont Dugas utilisent généralement ce critère : le seuil 1 000 habitants et une densité d'au moins 400 habitants par kilomètre carré, pour distinguer les territoires ruraux des territoires urbains. Mais, dans les faits, ces critères sont ambivalents, étant donné que plusieurs municipalités sont considérées comme des villes sans nécessairement répondre inclusivement à ces deux critères.

Prenons quelques cas illustratifs au Québec qui prouvent cette ambiguïté : Belleterre est une ville de 395 habitants avec une densité de seulement 1 habitant/km<sup>2</sup> ; de même Cadillac est une ville de 930 habitants avec une densité de 3 habitants/km<sup>2</sup>, au moment même où certains villages et paroisses dépassent de loin les deux seuils sans pour autant devenir des villes. C'est le cas du village de Lavaltrie qui a 5 821 habitants avec une densité de 2 180 habitants/km<sup>2</sup>. De même Saint-Joseph-de-Lanoraie est une paroisse rurale comptant 1 855 habitants avec une densité de 606 habitants/km<sup>2</sup>.

Ces illustrations prouvent que ce serait commettre une erreur de considérer la densité et la taille de la population comme des indicateurs très fiables de la ruralité. D'ailleurs, la densité de la population n'est pas un bon indicateur de la dispersion de la population. Car en plusieurs endroits la densité moyenne de population se calcule en considérant au dénominateur des terres parfois inhospitalières. À titre d'illustration, en dépit de la concentration de la population québécoise dans le Sud-Ouest et le long du fleuve Saint-Laurent, la densité du Québec est calculée en considérant le vaste territoire inhabité du

---

<sup>24</sup> Pierre LENORMAND, «L'emploi rural dans la compétition économique : contraintes, aménités, rentes différentielles », dans Nicole MATHIEU (dir.), *L'emploi rural : une vitalité cachée*. Paris, L'Harmattan, 1995, p. 67.

<sup>25</sup> Jean-Paul DIRY, *Les espaces ruraux*, Paris, Sédes, 1999, p. 9.

Grand-Nord. Ce qui nous fait dire que la notion même de la densité en milieu rural est à relativiser et à actualiser.

### **2.1.1.3. La ruralité selon le rapport population-espace**

Un troisième groupe de définitions insiste sur le rapport population-espace. Cette approche semble meilleure en comparaison aux deux précédentes parce que la ruralité comme territoire n'est pas un espace naturel, une aire physique, sans rapport avec les communautés qui l'habitent. Au contraire, « pour exister, un territoire rural doit être un lieu d'ancrage et d'identité »<sup>26</sup>. Si bien que l'existence d'établissements humains de petites tailles et très espacés en milieu rural engendre une culture propre à la ruralité. Ces établissements humains ont, selon Bernard Kayser, un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale. Un mode de vie caractérisé par l'appartenance des habitants à leurs milieux et par leur rapport particulier à l'espace avec une identité et une représentation spécifique, fortement connotées par la culture paysanne.

En d'autres termes, la ruralité se trouve être un espace où la population entretient des liens affectifs avec : un paysage, un accent, un certain art de vivre, des traditions et des coutumes. C'est pour cela que plusieurs chercheurs soutiennent que la ruralité est surtout liée à la notion du territoire au sens physique. Toujours est-il qu'une telle approche n'est pas sans renvoyer aux fonctions de la campagne (fonctions résidentielles ou touristiques), complémentaires de la fonction de production agricole. Dans ce sens, toute analyse de la ruralité doit comprendre une dimension territoriale, parce que la ruralité traduit un rapport socioculturel de l'être humain à l'espace et une relation de dépendance réciproque entre l'être humain et la nature (environnement, ressources, composantes physiques et biologiques, etc.).

---

<sup>26</sup> Guy MASSICOTTE, « L'enseignement supérieur et le développement des territoires » dans *Le Mouvement Territoire et Développement, Le développement des territoires : nouveaux enjeux, Actes et instruments de la recherche en développement régional*, Rimouski, GRIDEQ, 2001, p. 9.

Comme expression d'un genre de vie, la ruralité se fonde sur la disponibilité, l'usage et la transformation des ressources. À ce titre, elle est donc soumise, partiellement au moins, aux conditions et contraintes d'ordres climatique, édaphique et spatial du milieu naturel. En paraphrasant Michel Langlois, on peut dire que la ruralité est inscrite dans l'histoire selon le degré de dépendance homme-nature, elle commence alors par l'adaptation de la nature aux besoins humains et disparaît avec la domestication complète de la nature.

De tous ces éléments de définition, nous avons tiré quatre enseignements ci-après :

Le premier enseignement est que relativement à toutes les définitions de la ruralité susmentionnées, on peut dire que certains éléments de définition, en particulier le facteur agricole, sont intéressants du point de vue conceptuel. Mais, nous percevons une certaine faille quant à dire que le rural correspond à l'espace agricole. Puisque d'une part, l'activité agricole ne peut plus, du fait de la baisse continue du nombre de ses actifs, définir à elle seule une catégorie d'espace. D'autre part, « les mouvements de population et d'activités qui ont, au cours de ces dernières décennies, affecté les espaces ruraux en Occident et dans le Tiers-Monde, ont progressivement retiré à l'agriculture son rôle de moteur économique du monde rural, même si elle y reste dominante en termes d'occupation du sol »<sup>27</sup>.

Le deuxième enseignement est que les diverses combinaisons possibles des critères qui servent à définir la ruralité dessinent une grande variété d'espaces ruraux. À cet effet, pratiquement toutes les subdivisions territoriales du Québec : villes et régions, présentent au moins une parcelle de leur territoire comme une ruralité. C'est pourquoi des voix s'élèvent de plus en plus pour dire que la ruralité n'est plus une question de critères, mais bien une affaire des représentations sociales et de culture.

Le troisième enseignement est que la synthèse de ce que nous avons retenu dans la littérature, confrontée aux discours des ruraux permet de dire que le rural est, avant tout,

---

<sup>27</sup> Bertrand SCHMITT et Florence GOEFFETTE-NAGOT, *op. cit.*, 2000, pp. 43-44.

une source d'identité collective, un patrimoine à partager. Mais, c'est aussi bien un paysage familier, un cadre de vie, un lieu de mémoire, un milieu naturel, un réseau de relations, une aire de sociabilité, un espace politique, un patrimoine à protéger, et pourquoi pas une place, une rue, un trajet, un terroir, etc. Sûrement, en ce moment tout dépend de ce que chaque personne qui définit la ruralité veut inclure dans ce concept polysémique.

Le quatrième enseignement est que d'un point de vue spatial, la spécificité rurale demeure et qu'elle réside dans un ensemble de traits morphologiques particuliers. Ces traits se trouvent liés à un mode d'organisation de l'espace et de la vie : faible importance des surfaces bâties et artificialisées, prépondérance des surfaces agricoles ou occupées par des espaces naturels, culture et mode de vie sociale spécifique, mais pas trop différente de celui de la ville et, dans le cas du Québec en particulier, on ne peut pas nier la faible densité d'habitants vivant dans des localités de petites dimensions (nous en parlerons au chapitre cinq).

### **2.1.2. Les éléments de classification ou la description typologique des milieux ruraux**

Puisque l'une des finalités de cette recherche est de définir les critères permettant de construire une typologie de la ruralité québécoise, avant d'en proposer une qui soit actualisée, il convient d'explorer les taxonomies existantes. Cela nous aidera de deux manières : d'abord pour savoir ce qui a déjà été fait à ce sujet et ensuite, pour rendre intelligibles les indices de catégorisation, utilisés auparavant et dans d'autres contextes. Ce qui peut nous permettre d'apporter des retouches à notre façon de construire les indices, si possible de les améliorer. À noter que nous présenterons de manière opérationnelle les indices en question plus loin à la sous-section 3.4.3.



Cela étant, disons que le fait d'avoir plusieurs discours et plusieurs façons de définir la ruralité a eu des effets sur la production des typologies globalisantes de la ruralité<sup>28</sup>. L'essai de typologie socio-économique fait par Jean-Claude Bontron (1992) en France; la description des milieux ruraux faite aux Pays-Bas par Jaap FROUWS (1998) et les recherches de Clermont Dugas (1996) sur l'espace rural canadien et québécois en sont des exemples. On trouve cependant une certaine tendance lourde dans la description typologique de la ruralité. Le plus souvent on se sert des variables comme la distance par rapport à la ville ou au centre des services, la fonction économique principale du territoire, les performances socio-économiques du milieu, etc., pour catégoriser les sociétés rurales. Pour en savoir un peu plus, nous allons explorer les contenus de trois approches qui décrivent la ruralité selon les trois variables énumérées ci-dessus.

#### **2.1.2.1. La typologie de la ruralité en fonction de la distance qui la sépare de la ville**

La première tendance distingue les zones rurales en fonction de la distance qui les sépare de la ville. La vision qu'on se fait de la distance se limite communément au fait qu'elle constitue une contrainte dans l'équation de la production des entreprises. Simplement, parce que l'éloignement par rapport à un centre d'affaires, par extension la ville, évacue les économies d'échelle; il accroît substantiellement le coût de transport des biens et des personnes. Par ce fait même, la distance tend à minimiser la rentabilité des entreprises, car elle diminue les profits des entreprises au lieu de les maximiser. Selon cette vision spatiale de la ruralité, on distingue alors: les zones rurales périurbaines, les zones intermédiaires et les zones périphériques ou éloignées.

Au Québec, un condensé de la description typologique de la ruralité basée sur la variable distance a été fait dans un article signé par Mario Polèse et Martin Roy<sup>29</sup>. Ils ont, à leur

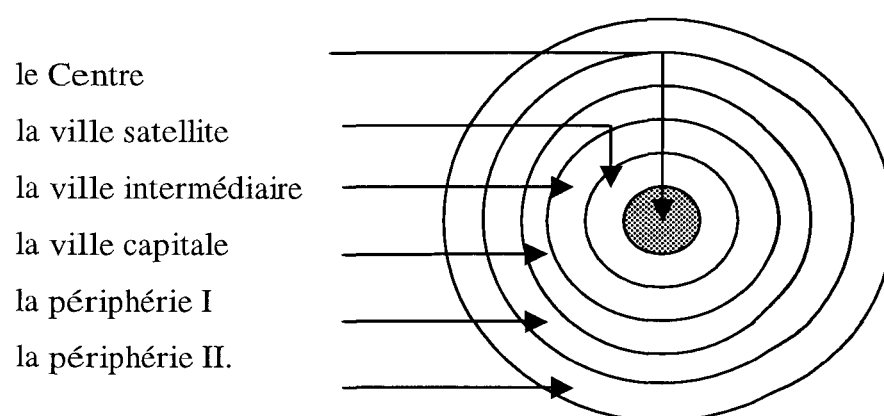
---

<sup>28</sup> Nous entendons par typologies globalisantes celles qui catégorisent la ruralité sur des grandes échelles : régions, MRC, zones, etc.

<sup>29</sup> Mario POLÈSE et Martin ROY, «La dynamique spatiale des activités économiques au Québec» dans *Cahier de géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, avril 1999, pp. 43-71.

façon, subdivisé le territoire québécois en cercles concentriques dont les diamètres représenteraient la distance par rapport au centre urbain. L'image exacte de cette subdivision territoriale serait un oignon dont les pulpes représenteraient les six couronnes du territoire québécois en fonction de la distance qui les sépare du noyau. La figure 1 les illustre mieux.

*Figure 1: Adaptation de l'image sur les couronnes de l'espace économique québécois faite par Mario Polèse et Martin Roy en 1999*



Ici, la périphérie II correspond parfaitement à ce qu'on appelle dans un langage renouvelé la ruralité éloignée. Dans leur article, les deux chercheurs (Polèse et Roy) vont jusqu'à dire que « la vocation économique des autres territoires du Québec en dehors du centre (les métropoles de Montréal, Québec et dans une moindre mesure Gatineau et Trois-Rivières) est définie par leur positionnement par rapport au pôle central et que seule la distance demeure le facteur décisif qui expliquerait les bases économiques des autres couronnes non centrales »<sup>30</sup>. Mais, le problème que pose cette typologie est celui-ci : il est difficile à quiconque de tracer les limites objectives entre les couronnes ou entre ce qui est rural et ce qui ne l'est pas. On ne sait pas exactement à partir de quel niveau finit l'une ou l'autre couronne. Au contraire, comme l'affirme bien Guy Massicotte, « les territoires s'emboîtent les uns dans les autres et peuvent être nourris et affectés par des dépendances et des indépendances de toutes sortes : voisinage, relations économiques, politiques ou

<sup>30</sup> *Ibid.*

culturelles »<sup>31</sup>. Nous sommes du même avis que cet auteur, parce qu'il nous semble que « la ruralité n'est ni le contraire de l'urbanité, ni son prolongement, ni la dégradation de son état ancien, ni sa résurgence »<sup>32</sup>.

À part la classification selon la distance géographique, on trouve dans la documentation une deuxième typologie très utilisée dont nous voulons examiner les forces et les faiblesses. Il s'agit de la typologie fonctionnelle en référence à la principale fonction de production de chaque territoire rural.

### **2.1.2.2. La typologie de la ruralité selon la fonction du territoire**

Les discussions relatives à la fonction du territoire rural permettent d'identifier principalement trois variantes de cette typologie. Elles ont été proposées respectivement par Bernard Kayser et Philippe Perrier-Cornet en France puis par Jaap Frouws aux Pays-Bas. Dans les pages qui suivent, nous résumons successivement la pensée de chacun de ces auteurs et nous faisons ressortir le parallélisme entre les trois pensées.

Dans sa proposition, Bernard Kayser distingue quatre types d'espace rural<sup>33</sup> :

Le premier type est celui qu'il a qualifié de troisième couronne périurbaine. Selon les explications de Laval Doucet, c'est la couronne où le processus d'urbanisation affronte une agriculture et une société rurale en plein fonctionnement, sinon encore en pleine vigueur. La construction urbaine y est localisée et limitée. Elle ne submerge pas tout l'espace, ne progresse pas sur un front d'urbanisation.

---

<sup>31</sup> Guy MASSICOTTE, *op. cit.*, 2001, p. 9.

<sup>32</sup> Bernard KAYSER, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand-Colin, 1990, p. 28.

<sup>33</sup> *Ibid.*, pp. 28-30.

Le second type est l'espace rural à économie agricole productive, il caractérise l'ensemble du territoire cultivable, mis en valeur et exploité professionnellement. Ce qui n'implique pas que la société villageoise soit dominée par les agriculteurs, ni la quotidienneté par la vie paysanne.

Le troisième type est le rural profond, qui est sans doute le mieux représenté par l'expression courante d'espace rural marginal ou la réserve. Il se caractérise par une faible productivité et c'est là que la modernisation a peu joué. C'est un espace appauvri, apathique, mais dans une certaine mesure disponible (d'où le sens de réserve) où la société vieillie reflète la difficulté des conditions de vie.

Le quatrième type est caractérisé par l'implantation d'activités de service urbain de type récréatif (haute montagne, arrière-pays, littoral), mais aussi de types sanitaire et social, voire industriel. Ces activités redonnent vie à l'espace rural, mais en y bouleversant la société et en y introduisant des processus économiques (spéculation foncière, construction immobilière, etc.), sociaux et culturels irréversibles.

À l'instar de Bernard Kayser, un autre chercheur français, Philippe Perrier-Cornet, distingue quant à lui trois figures de l'espace rural selon ses fonctions.

La première est celle de la campagne-ressource; conservant l'espace rural avant tout comme un espace productif, elle repose sur la mise en valeur économique des ressources qui y sont localisées, elle octroie naturellement à l'agriculture une place centrale. Notons au passage que c'est la vision la plus répandue dans le milieu politique québécois.

La seconde est celle de la campagne-cadre de vie; elle recouvre les usages résidentiels et récréatifs de l'espace rural pour lesquels le faible coût d'accès au foncier, l'agrément des lieux, la qualité des paysages, pour faire bref les aménités rurales, sont des éléments importants; la conception de la campagne est ici celle d'un espace consommé.

La troisième figure est celle de la nature, non pas une nature d'aménités de citadins à la campagne (qui relève de la figure précédente), mais une nature «objective» incluant des ressources (eau, sol, forêts,...), des cycles propres de fonctionnement (écosystème), des fonctions de régulation climatique ; ni espace de production, ni espace consommé, elle correspond dans ce cas à des objectifs de préservation, de conservation, de non-usage de l'espace, pour le bien-être des générations futures<sup>34</sup>.

Quant au chercheur néerlandais Jaap Frouws, il présente aussi trois grandes catégories des territoires ruraux relativement à leur fonction. Il les a établies à partir d'une analyse de discours de la population sur la ruralité hollandaise. Les trois catégories de la ruralité selon lui sont les suivantes:

Les territoires ruraux de type agricole, dans ce type des territoires le discours des habitants est axé sur la dimension sociale de la ruralité. En fait, le discours des résidents met l'emphase sur la qualité de vie, sur la vitalité des communautés rurales et sur l'efficacité des stratégies de développement local. C'est ce que Bruno Jean qualifie de discours agroruraliste<sup>35</sup>.

Les territoires ruraux forestiers où la ruralité est vue comme un réservoir de ressources primaires à exploiter pour créer de la richesse, c'est-à-dire des emplois. Cette vision est purement utilitaire au sens où elle met l'accent sur la dimension économique du territoire rural avec l'émergence d'une certaine sensibilité écologique.

Les territoires ruraux récréo-touristiques dont le discours est de plus en plus orienté vers une dimension paysagère de la ruralité, c'est-à-dire vers la valorisation de la dimension culturelle de la ruralité. Ce discours met l'emphase sur le fait que les aspects esthétiques du paysage rural constituent en quelque sorte un avantage comparatif pouvant être à la base du

---

<sup>34</sup> Philippe PERRIER-CORNET, *op. cit.*, 2002a, p. 9.

<sup>35</sup> Bruno JEAN, *op. cit.*, 2000a, p. 162.

développement en milieu rural. Tout compte fait, il ne fait pas l'ombre d'un doute que cette dernière catégorie des milieux ruraux est une conception hédoniste de la ruralité<sup>36</sup>.

Une comparaison de trois présentations montre que les mêmes éléments d'analyse se retrouvent dans la taxonomie de Bernard Kayser, de Philippe Perrier-Cornet et dans celle de Jaap Frouws. Soulignons par ailleurs que, d'après Bruno Jean, « la typologie de ce dernier s'applique aussi bien au cas hollandais qu'à la réalité québécoise »<sup>37</sup>, car plusieurs recherches menées au Québec ont abouti pratiquement à des résultats identiques à ceux du chercheur néerlandais. Du reste, c'est dans cette logique qu'on parle des régions-ressources au Québec, parmi lesquelles on peut distinguer d'une part, la ruralité résidentielle et d'autre part, la ruralité agricole, agro-forestière (Gaspésie), agroalimentaire (Chaudière-Appalaches), forestière (Lac-Saint-Jean), touristique (Tadoussac), industrielle et minière (la Côte-Nord et l'Abitibi), etc. Signalons ici que nous avons trouvé une description semblable de la ruralité québécoise sur le site Internet de l'Atlas du Bas-Saint-Laurent<sup>38</sup> ; il s'agit d'un atlas électronique conçu par les chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski.

D'après notre compréhension, le mérite de cette typologie fonctionnelle est d'être simple et précise. Mais, on peut lui reprocher de s'être collé au productivisme économique et de n'avoir pas tenu compte de la forte présence du secteur des services. Or, il faut réaliser que ce dernier secteur est plus visible que les autres fonctions identifiées -on l'a dit plus haut-. Sans oublier que les communautés rurales québécoises ou celles d'ailleurs peuvent bien sûr changer de vocation au fil des conjonctures socio-économiques. C'est la raison pour laquelle d'autres chercheurs (nous-même aussi) se penchent désormais sur des critères qui permettent de définir une autre typologie qui tient compte des autres critères. Notamment ceux qui mettent l'emphase sur la performance ou la contre-performance globale de chaque

---

<sup>36</sup> Jaap FROUWS, «The Contested Redefinition of the Countryside. An Analysis of Rural Discourses in the Netherlands» in *Sociologia Ruralis*, vol. 38, n° 1, 1998, pp. 54-68.

<sup>37</sup> Bruno JEAN, *op. cit.*, 2000a, p. 163.

<sup>38</sup> <http://atlasbsl.uqar.qc.ca>

collectivité rurale. Et c'est en comparaison avec les autres communautés locales voisines ou en comparaison avec les collectivités appartenant à un même espace géographique. Nous allons dire en quoi cela consiste réellement.

### 2.1.2.3. Typologie de la ruralité en fonction des performances du milieu

À propos de la classification selon la performance ou la contre-performance socio-économique du milieu rural, il faut noter que plusieurs publications effectuées récemment et parallèlement en Europe (Association des ruralistes français) et en Amérique du Nord (Fondation canadienne pour la revitalisation rurale) aboutissent à une typologie qui distingue d'un côté la **ruralité vivante** et de l'autre côté la ruralité **en déclin**. Pour décrire la même réalité, les études sur la nouvelle économie rurale les identifient sous les vocables anglo-saxons *leading and lagging communities*<sup>39</sup> qu'on peut traduire par les communautés en avance ou dynamiques et les communautés en retard ou en difficulté. D'après Pascal Gouin-Levêque, la notion de campagne vivante s'appuie sur un certain dynamisme, qu'il soit d'origine endogène ou exogène. Elle sous-entend une dynamique démographique par le biais d'une recomposition ou d'une reprise démographique, une dynamique économique, résidentielle, etc. Donc « en employant le terme de campagnes vivantes, délibérément, on s'oppose à la vision du désert rural »<sup>40</sup>.

Avant de clore ce point, soulignons ici qu'étant donné que cette dernière typologie nous semble plus complète que les autres que nous venons d'énumérer, nous l'adopterons mais en apportant une légère modification. Puisque le degré de dévitalisation versus de dynamisme n'est pas le même partout, il faut subdiviser la ruralité en déclin en deux groupes : la ruralité en restructuration (déclin sévère) et la ruralité en voie de restructuration (déclin modéré). De la même manière, il faut subdiviser la ruralité dynamique en deux parties : d'une part, la ruralité en développement (là où il y a un

<sup>39</sup> Voir le groupe de recherche sur la Nouvelle Économie Rurale (NRE/Université Concordia).

<sup>40</sup> Pascale GOUIN-LEVÊQUE, « Pour une analyse géographique locale : quelles sources d'informations pour la connaissance des territoires ruraux ? » dans CROIX, Nicole (dir.), *op. cit.*, 2000a, p. 622.

dynamisme moyen) et d'autre part, la ruralité dynamique (là où on observe un excellent élan de dynamisme social, économique et démographique).

Ce regard croisé sur les typologies de la ruralité nous conduit à aborder, dans la section suivante, la question de l'avenir de la ruralité dans la modernité avancée.

### **2.1. 3. Les points de vue existants sur l'avenir de la ruralité dans la postmodernité**

En continuité avec ce que nous avons dit à propos de la pertinence d'étudier la ruralité et dans la foulée des enseignements tirés des discussions sur les essais de définition et sur la catégorisation de la ruralité, il convient de rappeler un fait : depuis que le secteur agricole, autrefois le fer de lance du monde rural, n'emploie plus autant de main-d'œuvre que jadis (avant les années soixante-dix), la question de l'avenir des milieux ruraux dans la postmodernité occupe une grande place dans l'actualité. Dans les milieux scientifiques et politiques, cette question partage les experts en deux courants ou tendances. Il est donc impératif qu'une recherche comme la nôtre, qui parle du présent et de l'avenir de la ruralité puisse rappeler les différences de points de vue à ce sujet.

En réalité, les deux perspectives qui se confrontent et coexistent sont les suivantes : celle de la disparition prochaine de la ruralité et celle de la recomposition ou de la renaissance du monde rural. Dans les paragraphes qui suivent, nous esquissons ce que l'une et l'autre perspectives prétendent à propos de l'avenir de la ruralité. Cela nous aidera à prendre une position en lien avec les hypothèses de ce travail.



### 2.1.3.1. La perspective d'une ruralité en déclin

C'est la perspective de la prétendue disparition du monde rural. Il s'agit ici d'une perspective déterministe (défaitiste) qui préconise une intégration rapide de la ruralité dans la modernité avancée. En fait, les auteurs qui la prônent, prétendent que le milieu rural en tant qu'entité distincte va bientôt disparaître au profit des centres urbains qui sont les seuls centres d'affaires au niveau desquels la diffusion des connaissances et de la modernité se fait, notamment via le phénomène de la globalisation des marchés qui s'accompagne d'une forte urbanisation des campagnes, au point de parler maintenant d'urbanité rurale.

Dans ce contexte, l'avenir de la ruralité est apocalyptique dans la mesure où il n'existe pas, hors des sociétés urbaines, un mode de vie et une organisation sociale, différents, qui puissent encore faire penser à un quelconque monde à part. On doute donc de l'existence même d'une société rurale future, qui soit socialement distincte de la société urbaine. Parce que « les moyens d'information et de communication aujourd'hui sont tels que l'ensemble de la population (rurale et urbaine) paraît vivre à même enseigne »<sup>41</sup>. Ce qui fait qu'entre les villes et les campagnes, il n'existe plus une différence de mode de vie, mais une différence spatiale et de cadre de vie. Dans ces conditions, si on laisse faire le cours de l'histoire, c'est-à-dire le cours du processus de globalisation et de la modernité avancée, la ruralité est une sorte de survivance qui va se dissoudre progressivement et complètement avec la généralisation des modes de vie postmodernes.

Cela veut aussi dire que le monde rural n'a aucun lendemain. À tel point qu'un certain discours économiste affirme que revitaliser l'espace rural par la volonté et la force du communautaire et sa stratégie de prise en charge est chimérique. Les efforts se concentrent pour dire « non » font en sorte que l'énergie se consume en opposition pour ne produire que des gains sporadiques et localisés. En conséquence, il ne vaut même pas la peine d'investir un sou dans la revitalisation des communautés rurales en restructuration. Parce que ce

---

<sup>41</sup> Maryvonne BODIGEUL, *op. cit.*, 1986, p. 7.

seraient des fonds perdus d'avance étant donné que la déstructuration rurale est une fatalité reliée à l'industrialisation et à son corollaire, l'urbanisation. On n'y peut rien, il vaut mieux fermer les communautés rurales en déclin que d'y investir. Maxime Laplante relaie un peu ce propos dans son article sur l'avenir de la campagne québécoise quand il dit : « doit-on continuer de demander aux Montréalais de soutenir financièrement des régions éloignées, abandonnées de leurs habitants ? Ne serait-il pas plus simple de fermer certains coins de pays et d'en faire des fournisseurs de ressources naturelles ? »<sup>42</sup>. Une autre affirmation dans ce sens se trouve dans la plus récente publication d'André Joyal sur le développement local. Notamment, quand il cite Martin F. qui disait en 2001 dans la revue *L'Actualité* que « en continuant d'investir les deniers publics dans les régions défavorisées, comme la Gaspésie, l'État a fait croire à des populations entières que leur coin était viable. Il a prolongé l'agonie. Il faut bien se rendre à l'évidence : il n'y a rien à faire là »<sup>43</sup>. Il ajoute que la fermeture en mai 2000 de la papeterie Gaspésia de Chandler qui offrait 600 emplois fort bien rémunérés jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, a été l'occasion de reprendre un vieux débat : que faire de la Gaspésie?

À notre avis, cette perspective est issue de l'analyse déterministe qui a fait l'objet de nombreuses critiques. En fait, si les écrits des partisans de la fin de la ruralité évoquent une progression fulgurante des modes de vie urbains au détriment des modes de vie ruraux, ils se trompent, car ils oublient que de nos jours les ruraux tiennent encore à vivre leur vie et à conserver leur culture millénaire comme telle. En même temps, bien des citadins adorent vivre en campagne, ils admirent formidablement ce mode de vie naturel et écologique qu'ils n'ont plus dans une ville congestionnée. En témoigne la multitude de constructions en banlieue. Donc, sous les effets combinés de la modernité, on peut s'attendre à ce que le monde rural subisse des changements. Mais c'est exagérer de dire que le monde rural et tout ce qu'il représente encore vont disparaître d'un jour à l'autre. C'est pour cela d'ailleurs

---

<sup>42</sup> Maxime LAPLANTE, «L'avenir de la campagne est-il rose ou brun» dans *L'Action Nationale*, vol. XCII, n°2, Montréal, 2002, p. 97.

<sup>43</sup> André JOYAL, *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Québec, IRQC, 2002, p. 11&13.

qu'à l'opposé du discours trivial de la prétendue fin de la ruralité, il existe en contrepartie la perspective de la renaissance rurale au sens d'une recomposition socio-territoriale en cours dans les milieux ruraux. Notre recherche se situe dans cette vision du monde rural dont voici la synthèse.

### **2.1.3.2. La perspective d'une ruralité en renaissance**

Depuis un certain temps, circule une conception de la ruralité en tant que système dont la compréhension n'est possible qu'à travers l'analyse sociologique des mutations en cours dans le monde rural. C'est à cette analyse qu'ont tenté de s'employer tous ceux dont les travaux peuvent être regroupés dans la perspective générale de la recomposition du monde rural. Ces auteurs s'opposent ce faisant à la conception déterministe de la ruralité où l'avenir du monde rural n'est pas pris dans toutes ses dimensions. Ils estiment que la période contemporaine ne signifie pas vraiment la fin du rural; mais c'est la fin d'une certaine homogénéité du monde rural qui laisse une place à l'émergence d'un système rural pluriel qu'il ne faut absolument pas analyser avec les outils hérités du passé.

Dans un premier temps, c'est en Europe occidentale que la perspective de la renaissance rurale a été développée (Bernard Kayser); notamment parce qu'au sein de l'Union européenne et dans plusieurs pays de l'OCDE on observe que d'une façon générale les milieux ruraux n'ont pas ce problème de démographie décroissante (de masse critique) ou ce problème de dispersion et d'étalement de l'habitat comme c'est le cas dans les vastes pays, moins peuplés, comme le Canada ou l'Australie. Effectivement, dans la majorité des pays européens et en plusieurs endroits aux États-Unis, les milieux ruraux spécialement ceux qui sont proches de centres urbains (on appelle cela la *rurbanité*) sont dans une situation qu'on peut qualifier de dynamique nouvelle et encourageante. Ce néo-dynamisme est en train de bouleverser toutes les prévisions alarmistes faites sur la ruralité à partir des années 1980-1990. En réalité, au lieu d'une diminution, plusieurs campagnes résidentielles

sont en train de remonter la pente ou de maintenir le cap de tous les indices socio-économiques, écologiques et démographiques.

Sur le plan socio-économique, on y retrouve une économie moyennement florissante, une diminution du taux de chômage due à une augmentation du nombre d'emplois dans les secteurs tertiaire et secondaire, notamment dans le tourisme, la construction des habitations, un accroissement du revenu moyen, etc.

Sur le plan démographique, même si au Canada le recensement de 2001 laisse entrevoir que les tendances lourdes à l'exode des campagnes vers les villes sont toujours bien présentes, ailleurs, en Scandinavie et dans plusieurs États américains par exemple, les milieux ruraux enregistrent des accroissements démographiques inattendus. Et le plus souvent, on observe des soldes migratoires positifs. David Sears affirme que « beaucoup de territoires montagneux attrayants et de zones rurales côtières des États-Unis souffrent de croissance accélérée et de pression foncière »<sup>44</sup>. En fait, on observe parfois une inversion du mouvement de population par rapport à ce qu'on observe habituellement (flux unidirectionnel de la campagne vers la ville). En plusieurs endroits, on parle désormais de l'exode urbain à la place de l'exode rural. Au point où Jean-Claude Bontron pense que « ce drainage des migrations régionales très significatives en faveur des campagnes est un phénomène en lui-même, il donne alors une dimension forte à une approche territoriale du développement »<sup>45</sup>.

Pour expliquer ce phénomène, le terme de migration pendulaire, journalière ou quotidienne a vu le jour. On avance la raison que comparativement à la vie urbaine, ces milieux ruraux sont plus attrayants sur le plan social que les grandes métropoles; ils offrent des avantages aux jeunes, aux couples et à toutes les personnes d'un certain âge qui ont besoin de

---

<sup>44</sup> David W. SEARS, *op. cit.*, p. 3.

<sup>45</sup> Jean-Claude BONTRON, « Population et espace rural : vers une nouvelle dynamique » dans revue *Pour. La ruralité à l'horizon 2000*, Toulouse, Privat, 1985, p. 19.

tranquillité, de verdure et d'un espace de vie «ergonomique». On constate, par exemple, qu'en dépit du fait que certaines collectivités rurales québécoises et celles d'ailleurs se vident de leur population initiale, la ruralité trouve de plus en plus de partisans parmi les citadins en quête d'une bonne qualité de vie et de la convivialité. Tout cela permet d'espérer et de demeurer optimiste sur l'avenir de la ruralité.

Complétons cette section en disant que devant les deux visions du monde rural que nous venons de présenter, nous partageons l'idée que malgré les difficultés du monde rural d'aujourd'hui, les espoirs ne doivent pas s'éteindre. Parce que la ruralité a encore une richesse incontestable : les liens sociaux, le sentiment d'appartenance, l'identité rurale, la fierté rurale et toute la dynamique sociale qui les accompagne. Même s'il est attesté que le spectacle de l'agonie de quelques sociétés rurales n'a rien de réjouissant, il faudra bien entendu renoncer à beaucoup d'illusions. Particulièrement à celle qui consiste à répandre l'idée d'une étrange atmosphère de fin du monde rural (Servolin, 1989 ; Wallenstein, 1974). Il faudra plutôt faire en sorte que la conception même du monde rural, notamment en ce qui concerne l'occupation du territoire, soit revue en profondeur et ce, pour deux raisons.

Premièrement, il y a aujourd'hui plus de différences entre les milieux ruraux qu'il y en a entre l'ensemble du monde rural et le monde urbain. Deuxièmement, parce que comparativement aux milieux urbains, les espaces ruraux sont des territoires d'avenir (Jean, 1997); en dépit du fait que les ruraux doivent maintenant composer avec une recomposition du tissu économique et social de leur milieu. Cela ne veut en aucun cas dire la fin de la ruralité.

Nous disons cela parce que nous sommes assuré que « le milieu rural reste pour une part lui-même tout en devenant une autre chose : ni certes une société paysanne, ni une société agricole, mais quelque chose qui doit être défini dans sa positivité présente et autrement

qu'en termes de fin»<sup>46</sup>. Et puisque les milieux ruraux sont diversifiés et riches d'enseignements, nous estimons que c'est de cette diversité rurale que dépendra le succès ou l'échec du projet global de société au XXI<sup>e</sup> siècle, un siècle des services, de l'écologie et des territoires.

#### **2.1.4. Le cadre opérationnel et les dimensions du concept de ruralité en restructuration**

Comme on peut s'en rendre compte avec les différentes conceptions et catégorisations du monde rural que nous venons de présenter, vouloir définir la ruralité en restructuration pose d'emblée un problème lexicologique ou conceptuel. D'abord, parce que la ruralité comme on vient de le voir est une réalité plurielle, elle est définie selon la culture, la formation, le lieu de résidence, etc., de la personne qui en parle. Ensuite, le concept de restructuration est aussi polysémique. De ce fait, une certaine confusion peut exister quant à l'utilisation de cette terminologie. Dans un souci de clarté, nous avons fait le choix de définir la ruralité en restructuration en ces termes :

Lorsque le mot «ruralité québécoise» ou communautés rurales québécoises sera évoqué dans cette thèse, il s'agira essentiellement des entités territoriales du Québec que Statistique Canada appelle dans sa terminologie : les subdivisions de recensement (SDR) ayant forcément le statut administratif de municipalité rurale selon les données du recensement de 1996. On compte parmi elles : les différents types de village, les paroisses, les cantons, les municipalités, les réserves indiennes, les territoires non organisés, etc. Elles appartiennent aux municipalités régionales de comté (MRC) qui font, à leur tour, partie de grandes régions administratives de la province du Québec. La conséquence directe de ce choix est qu'aucune ville ou cité québécoise (grande, moyenne ou petite) ne fera partie de cette terminologie (ruralité). Évidemment, nous sommes conscients qu'il y a matière à débat

---

<sup>46</sup> Pierre MACLOUF, « L'après-crise, une troisième fin des territoires » dans *Économie rurale*, n° 166, 1985, pp. 29-32.

quant à la meilleure délimitation entre ce qui est rural et ce qui ne l'est pas. Toute tentative de ce genre peut paraître critiquable, il faut cependant noter que quelque part il va falloir assumer, fixer et justifier les limites pour pouvoir travailler et faire des analyses.

En ce qui nous concerne, la délimitation « rural-urbain » a été guidée par deux dispositions : la définition administrative et légale de la partie rurale du Québec et par la disposition des données auxquelles nous avons accès au moment de procéder aux analyses statistiques et cartographiques (Cf. la deuxième partie de la thèse). En fait, les données de Statistique Canada (l'une de nos deux principales sources de données) sont disposées dans des formats (voir la variable statut de la communauté, STACAN) qui respectent une dichotomie très claire entre les régions métropolitaines (villes) et les autres régions dites rurales du Québec (l'Institut de la Statistique du Québec fait la même chose). Donc, selon notre source de données objectives, il n'y a pas un moyen terme sur le statut des subdivisions administratives. C'est-à-dire qu'une entité est exclusivement rurale ou urbaine, même si, à un certain égard, quelques petites villes font bien partie du décor rural québécois, comme par exemple les petites villes d'Amqui, de Cabano, de Cap-Chat, de Trois-Pistoles, etc. En tenant compte de cet avertissement et de la justification avancée ci-dessus, on peut dire par exemple, qu'au même titre que la ville nouvelle de Rimouski, les petites villes précitées ne feront pas partie de la ruralité que nous étudions dans cette thèse, même si, aux yeux de plus d'un, ces petites villes sont des cas typiques d'une urbanité rurale. Dans la même lancée, on dira que le reste des municipalités qui ont un statut administratif autre que celui de ville, quelles qu'elles soient : vastes ou petites, peuplées ou moins peuplées, agricoles ou résidentielles, etc., feront partie de cette ruralité dont nous voulons examiner l'évolution, décrire les tendances et scruter les traits.

Quant à la notion de restructuration, si l'on ne la clarifie pas elle peut manifestement prêter à confusion. En effet, dans la documentation onusienne le terme restructuration est employé dans le sens d'une réforme, d'une réorganisation ou d'un réaménagement. C'est d'ailleurs la compréhension du terme dans les pays en développement, qui ont connu les fameux

programmes d'ajustement structurel (PAS) de la Banque Mondiale et du FMI. Par ailleurs, on utilise les termes de précarité, d'exclusion, de collectivités fragilisées ou défavorisées pour décrire parfois indifféremment les réalités qui se complètent ou se recoupent avec le mot restructuration et ce, dans le sens de la déstructuration. Quant à nous, la restructuration dont il sera question ici traduira, comme nous l'avons annoncé avant, la tendance à la dévitalisation ou le déclin d'un milieu. Cette restructuration ou dévitalisation sera synonyme de l'impasse ou des difficultés d'ordre démographique, social, économique, etc., qui engendrent un déclin ou une fragilisation du milieu rural.

En définitive, quand nous parlerons du concept de «ruralité en restructuration», il signifiera exactement la tendance à la dévitalisation ou à la fragilisation vers laquelle se dirigent ou se trouvent déjà plusieurs petites municipalités ou collectivités rurales du Québec. Ce sont ces municipalités qui connaissent actuellement une certaine baisse de régime sur les plans socio-économique et démographique du fait de l'évolution négative des variables structurelles et non structurelles nommées précédemment dans les hypothèses de recherche.

Cela étant, nous étudierons et interpréterons la restructuration en milieu rural québécois sous quatre angles différents, c'est-à-dire l'analyse de la ruralité en restructuration se fera selon quatre dimensions, à savoir les dimensions démographique, socio-économique, géographique et socioculturelle, que nous définissons ci-dessous.

### **La dimension démographique**

La tendance démographique est la face la plus apparente de la restructuration rurale. C'est l'aspect le plus palpable de la fragilisation en milieu rural canadien en général et québécois en particulier. En fait, la variable démographique est vraisemblablement l'expression de divers changements culturels, sociaux et économiques, intervenus dans un milieu donné. En milieu rural faiblement peuplé, comme c'est le cas dans la majorité des municipalités rurales du Québec, «la dépopulation est bien le signe d'une crise des activités



traditionnelles et de la reproduction sociale. En outre, elle aggrave sans aucun doute les problèmes de rentabilité des équipements collectifs »<sup>47</sup>.

Pour rendre opérationnelle la dimension démographique de la ruralité en restructuration, nous utiliserons les indicateurs suivants : l'évolution de la taille de la population durant les cinq dernières années censitaires, la structure actuelle de la population (pyramide des âges et le ratio indiquant le vieillissement de la population) et l'ampleur de l'exode rural dans la tranche d'âge 18-40 ans<sup>48</sup> et le solde migratoire infra-provincial.

### **La dimension socio-économique**

Elle est à considérer parce que la situation socio-économique d'un milieu est révélatrice de ses performances et de ses contre-performances. Elle a aussi des liens ou des conséquences directes sur le comportement social et démographique de la population. Les indicateurs d'analyse socio-économique seront : l'évolution de la principale fonction économique de chaque municipalité rurale, le taux de chômage, le niveau d'éducation moyen, le statut professionnel modal (de la majorité de la population), le niveau de la dépendance de la population aux transferts publics, le revenu moyen, la proportion de faibles revenus, etc.

### **La dimension géographique**

Certaines études ont démontré que le destin des zones rurales au Canada et au Québec est lié à leur position géographique, de sorte qu'on peut évaluer l'influence (effet de diffusion) que subit chaque milieu rural en fonction de sa localisation par rapport à un centre urbain. Les indicateurs qui vont rendre cette dimension opérationnelle sont au nombre de deux : le premier indicateur géographique c'est ce qu'on appelle dans le langage de STACAN, le

---

<sup>47</sup> Jean-Claude BONTRON, la recomposition du territoire : *essai de typologie socio-économique des cantons français*, Paris, DATAR-SEGESA, 1992, p. 14.

<sup>48</sup> Tout en sachant que cet intervalle d'âge est grand, nous l'avons pris car c'est entre ces deux bornes que les flux migratoires sont importants.

positionnement de la municipalité par rapport à une zone d'influence métropolitaine (ZIM), c'est-à-dire la distance qui la sépare d'un centre des services de proximité de première nécessité (hôpital, école, grande surface, etc.). Tandis que le second indicateur est ce qu'on appelle la Nordicité. En réalité, il s'agit de l'emplacement ou la localisation au Nord ou au Sud du Québec, la limite étant fixée juste au 48<sup>e</sup> parallèle, conformément aux aspects climatiques (rudesse du froid dans le Grand-Nord).

### **La dimension socioculturelle ou intangible**

Cette dimension a été maintenue relativement à l'hypothèse que les restructurations en cours en milieu rural québécois ne sont pas dues aux seuls facteurs structurels (exprimés par les trois dimensions ci-dessus). Mais il y a aussi et surtout l'impact des facteurs immatériels, qui se traduit par les indicateurs suivants : la mauvaise image du monde rural, l'absence ou l'insuffisance du capital social et la contre-performance de la gouvernance locale, etc. Nous reviendrons sur ces indicateurs plus loin (Voir les sections 2.3 et 2.4 sur le capital social et sur la gouvernance).

Après avoir parcouru le contenu et les descriptions du concept de ruralité, nous allons maintenant explorer celui du développement local, car en termes d'importance c'est le deuxième concept-clé de notre thème de recherche. En outre, il faut absolument en examiner le contenu parce que nous tenons à faire des propositions en termes de stratégies de développement local approprié pour améliorer le sort des milieux ruraux québécois en restructuration.

## **2.2. Le concept du développement local**

Il faut reconnaître qu'il est difficile de donner une définition conceptuelle du développement local qui fait consensus. En fait, cette difficulté découle du fait que le concept de développement local est né de la pratique sur le terrain. En tenant compte de ce fait, nous allons aborder cette section en quatre sous-points : les grands courants de pensée et les critiques épistémologiques faites au sujet du concept de développement local ; les contenus et les sens qu'on donne à ce concept dans les pays en développement et dans les pays à modernité avancée, les enseignements tirés de la revue de la littérature et finalement le cadre opérationnel (les aspects et l'acception) du développement local dans cette thèse.

### **2.2.1. Les discours sur le développement local : les deux grandes acceptions et les critiques épistémologiques**

Comme d'autres sujets en science régionale, le développement local a fait l'objet de nombreuses approches et parfois de critiques épistémologiques sévères. Par conséquent, à l'instar du concept de ruralité, celui de développement local se caractérise aussi par la multiplicité de discours et de pratiques qui s'y rattachent. Par moments, les discours en question sont, tour à tour, complémentaires et contradictoires. À telle enseigne qu'on se demande souvent de quel développement s'agit-il lorsqu'on parle du développement local ? S'agit-il du développement culturel, économique, des micro-actions ou si c'est un concept vide ou un slogan ? Pour répondre à cette question, nous dirons qu'il semble se dégager deux grandes options :

La première option renvoie à l'analyse systémique. Ici l'action de développement local est le lieu d'apprentissage de la concertation. Autrement dit, on met effectivement l'accent sur le rôle des institutions, en ce qui concerne surtout le partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

La deuxième option relève d'une certaine conception de la solidarité ; le développement local est alors une mise en œuvre des principes et des valeurs collectives. À la différence de la première conception, l'approche solidaire du développement local s'intéresse plus au rôle des initiatives de la population. C'est pour cette raison qu'on l'appelle aussi le développement par le bas, qui s'appuie sur des formes de négociations paritaires, non pilotées par les pouvoirs publics.

Retenons que ce soit l'une ou l'autre des deux conceptions du développement local, le but et la scientificité de la théorie du développement local suscitent encore des controverses et des craintes. On craint, par exemple, que le local ne soit compris comme une autarcie. Comme le dit Louis Favreau on peut craindre que, dans certaines conditions, le local se transforme en repli identitaire<sup>49</sup>.

Concernant le débat conceptuel ou épistémologique sur le développement, il y a des auteurs qui soutiennent que le développement local n'est même pas un concept au sens épistémologique. Par exemple, Mario Polèse trouve que le développement local en tant que champ d'étude à succès est confronté à une série de pièges qui lui portent préjudice. Le plus fatal de ces fameux pièges est cette illusion sémantique sur la notion de développement local. Elle résulte du fait que tout le monde croit avoir déjà compris de quoi il s'agit lorsqu'on parle du développement local. Selon cet auteur, on s'imagine à tort que parce que le concept existe, il traduit automatiquement une réalité<sup>50</sup>. C'est pourquoi José Arocena suggère clairement qu'il n'y a pas une théorie de développement local, mais des théories sur le développement qui diffèrent entre elles dans la façon de considérer le local<sup>51</sup>. Et, au-delà de cet aspect, on dirait que le développement local n'est qu'un nouveau label ou

---

<sup>49</sup> Louis FAVREAU, «Communautés, développement local et économie solidaire : l'expérience associative dans les pays du Sud» dans TREMBLAY, Pierre-André. *Actes du colloque Vers un nouveau pacte social : État, entreprises, communautés et territoire régional*, Chicoutimi, GRIR-UQAC, 1999, p. 36.

<sup>50</sup> Mario POLÈSE, «Le développement local, revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse» dans *Le Québec des régions : vers quel développement ?* Rimouski, GRIDEQ, 1996, p. 321-335.

<sup>51</sup> José AROCENA, *Le développement par l'initiative locale : le cas français*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 174.

qualificatif parmi tant d'autres qu'on colle au concept de développement depuis un bout de temps. Le développement local n'est ni un mode ni un modèle<sup>52</sup>.

En opposition à l'argumentation de Pecqueur et d'Arocéna, nous pensons que même si le développement local est un concept polysémique, il n'est pas une supercherie. C'est plutôt une réalité, qui a d'ailleurs surgi à partir des échecs des politiques de distribution de revenu, des travaux d'infrastructure, des aides à l'investissement en régions défavorisées, avec en tête la théorie des pôles de développement, qui visait l'amenuisement des disparités régionales. Plusieurs chercheurs pensent de la même façon, par exemple pour André Joyal, le développement local est une stratégie d'intervention socio-économique par laquelle des représentants locaux des secteurs privés, public ou social travaillent à la valorisation des ressources humaines, techniques et financières d'une collectivité en s'associant au sein d'une structure sectorielle ou intersectorielle de travail, privée ou publique, dotée d'un objectif central de croissance de l'économie locale<sup>53</sup>.

Lynda Newman abonde dans le même sens en affirmant que la vulnérabilité de certaines collectivités rurales devenait plus criante face à des phénomènes tels que le désinvestissement, la concentration, le déclin industriel, la tertiarisation et l'obsolescence des méthodes de production, etc. Tout cela ne cesse de susciter au sein de ces collectivités une prise de conscience et une nouvelle conception du développement privilégiant le local aux politiques imposées d'en haut<sup>54</sup>. Définitivement, il se dégage que le développement local, loin d'être une panacée, est un concept qui sert à appréhender et à expliquer les stratégies gagnantes de développement qui répondent aux angoisses des pans de la société délaissés par les politiques capitalistes, mais c'est aussi une théorie qui analyse la réplique au phénomène de la globalisation et de l'exclusion socio-économique en recrudescence. Il faut cependant noter que le concept de développement local peut prendre plusieurs

---

<sup>52</sup> Bernard PECQUEUR, *Le développement local*, Paris, Syros-Alternatives, 1989, p. 49.

<sup>53</sup> André JOYAL, *op. cit.*, 2002, p. 36.

<sup>54</sup> NEWMAN Lynda, *Community economic development: an approach for urban-based economics, report XVI*, Winnipeg, Institute of urban studies, 1986, p. 2-3.

acceptions, d'où la nécessité de cerner les contenus ainsi que les différents sens qu'on donne à ce concept dans la littérature scientifique et dans les différentes sociétés.

### **2. 2. 2. Les contenus généraux et les sens du concept de développement local**

Ayant vécu dans un pays en développement (en Afrique centrale) et dans deux pays industrialisés (en Europe occidentale et en Amérique du Nord), l'expérience nous aide à comprendre qu'il y a une nuance à faire concernant le sens qu'on donne à la notion du développement local dans les pays du Sud comparativement à celui qu'il a dans les pays du Nord. Nous désirons les décrire, non pas pour dire que les pratiques du développement local sont différentes selon qu'on se trouve ici ou là-bas. Au contraire, pour démontrer que malgré les différences culturelles et socio-économiques énormes qui existent entre ces deux parties du monde, les messages véhiculés en arrière de ce mot sont quasi identiques.

#### **2.2.2.1. Genèse et sens du développement local dans les pays en développement**

Plusieurs indices historiques montrent que c'est dans les pays du Tiers-Monde que le concept de développement local a vu le jour. Deux perspectives sensiblement similaires expliquent l'origine de cette approche de développement dans le Tiers-Monde.

La première perspective soutient que le concept de développement local est né à la suite de l'échec des innombrables programmes et projets de développement, en particulier l'insuccès de ce qu'on a appelé les décennies de développement initiées par l'Organisation des Nations unies (ONU) au profit des pays sous-développés. S'il faut résumer ce qui s'est réellement passé, nous dirons que dans le cadre de ces fameuses décennies de développement, les pays du Tiers-Monde ont reçu, chacun en ce qui le concerne, des aides de toute nature : prêts financiers, industries clés en main, aide humanitaire, aide alimentaire, aide militaire, aide technique avec les légendaires coopérants et experts de développement. Mais jusqu'à la preuve du contraire, aucun pays n'a définitivement quitté

la zone rouge (sous-développement). Plusieurs se sont plutôt enfoncés dans la misère, les exemples qui soutiennent ce que nous disons sont légion. C'est ainsi qu'à partir des années quatre-vingts, les experts onusiens ont commencé à penser qu'il y a lieu de réviser les modes et l'échelle d'intervention. Cette fois, ils décidèrent d'octroyer l'aide au développement aux organisations non gouvernementales (ONG) qui oeuvrent à des échelles restreintes. C'est à partir de là qu'est né le vocable « local ».

Nous pensons que la réalité est que les experts des agences spécialisées de l'ONU se sont rendus à l'évidence que le modèle de développement universel imposé a été un quasi-fiasco dans le Tiers-Monde, car il ne peut pas venir de l'extérieur. Il ne peut pas être importé sans les efforts, la volonté et surtout sans l'implication des personnes concernées. Il ne faudra pas non plus mener de très grands projets pour répondre aux besoins essentiels de la population. Il faut plutôt fonctionner à une échelle restreinte, pour bien tenir compte de la culture locale et pour ne pas disperser les énergies et les ressources disponibles.

Donc dans la logique de cette première perspective, l'interprétation originelle du concept de développement local était synonyme d'une restriction du territoire d'intervention pour faire en sorte que la dynamique mette l'être humain au centre, comme acteur et bénéficiaire de l'aide au développement et du progrès qui en résulterait. Ainsi, l'objectif d'une telle conception du développement consistait à élaborer puis à faire fonctionner des petits projets de développement qui créent des synergies entre les potentiels du territoire et les ressources humaines. C'est à cette époque que la logique des micro-crédits et des petites coopératives faisait la manchette, c'était comme un credo. D'ailleurs, c'est dans cette mouvance que le célèbre Ernest Friedrich Schumacher publia dans les années soixante-dix le livre intitulé *Small is beautiful* dans lequel il mettait en garde les dirigeants du Tiers-Monde contre la dérive de gros investissements de prestige et improductifs qu'on a plus tard appelés «les éléphants blancs».

La seconde perspective est que l'histoire du développement local comme option ou approche de développement serait étroitement liée à une conjoncture. Celle d'un certain mouvement social tiers-mondiste. Celui-ci est né de la montée de la société civile et de nouvelles aspirations populaires, portées par les associations communautaires (vers 1980) grâce auxquelles des discernements autour de la pratique du développement endogène ont vu le jour. En milieu rural, par exemple, les gens se sont rendu compte que l'aide au développement se concentrait en milieu urbain, et l'État qui était censé intervenir pour leur assurer le minimum vital, avait quasiment démissionné de ses fonctions. Par conséquent, il s'est discrédité par le fait d'avoir abandonné de vastes territoires habités, notamment les hinterlands des villes et les zones rurales, à leur propre sort.

Refusant la fatalité, les populations commençaient à tenir un discours très révélateur d'une prise de conscience sur l'utilité de s'impliquer, de se mettre à l'ouvrage. Les gens se rendaient compte que personne ne viendra développer leurs territoires si eux-mêmes, les habitants, n'agissaient pas. D'où l'expression «mettre la main à la pâte», le dicton du développement endogène en Afrique centrale. C'est dans ce sens que François Partant disait que le développement local consiste à transformer le village en véritable entreprise de développement où les citoyens eux-mêmes sont en mesure de prendre en main leur destin<sup>55</sup>. La définition de Piet Buijsrogge traduit bien cette idée, il dit que : le développement local serait ce développement qui est, à la fois, spontané et calculé que les hommes et les femmes consentent à s'imposer pour leur avantage<sup>56</sup>.

Il faut cependant retenir que depuis le début, le concept de développement local dans le Tiers-Monde a pris une signification qui dépasse le sens initial : celle du développement qui se fait avec et par la population, sans nécessairement recourir à l'aide extérieure. Cela ne veut pas dire qu'il y a un repli sur soi-même, néanmoins les gens prennent de plus en plus conscience que le sort de leur milieu de vie est entre leurs mains. Raison pour laquelle on

---

<sup>55</sup> François PARTANT, *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?*, Paris, Maspero, 1982, p. 164.

<sup>56</sup> Piet BUIJSROGGE, *Initiatives paysannes en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 9.



parle de plus en plus du développement par le bas ou du développement endogène approprié et intégré dont l'idée maîtresse est d'insérer tous les projets de développement dans les orientations de l'aménagement du territoire pris dans sa globalité et cela devient primordial.

En termes pratiques, dans les pays du Sud, le développement local se fait grâce à la formation-développement qui est un genre d'instruction non systématiquement qualifiante, mais elle est conçue sur mesure et au coup par coup pour accompagner la réalisation des projets locaux. Quant au financement des initiatives de développement local, c'est à ce plan que le problème se pose encore, car il s'inscrit généralement dans les procédures contractualisées entre l'État, les collectivités locales et les bailleurs de fonds internationaux.

En résumé, on peut dire que la réalité du développement local dans le Tiers-Monde, du moins en Afrique, consiste à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies concertées pour le développement intégré des territoires bien limités. Pour réussir, les associations civiques dans les pays en difficulté tentent de faire en sorte que le développement local reste une démarche fondamentalement sociale, c'est-à-dire une démarche qui pousse chaque citoyen d'un territoire à devenir un acteur engagé de son avenir. Nous estimons que c'est à ce niveau qu'un grand travail de sensibilisation de la population africaine doit être fait.

#### **2.2.2.2. Genèse et sens du développement local dans les pays industrialisés**

Dans les pays à modernité avancée, le concept de développement local et la pratique qu'il symbolise ne sont pas une inconnue. Cependant, l'origine de la notion de développement local est, à tout le moins, différente de ce qui s'était produit dans la plupart des États du Tiers-Monde. En fait, l'émergence du mouvement s'est faite à deux niveaux et presque simultanément: du côté gouvernemental et du côté de la population des régions périphériques.

En ce qui concerne les pouvoirs publics par exemple, la pratique du développement local est étroitement liée à la nécessité de gérer de façon nouvelle une situation marquée par des crises économiques; la moindre croissance et son corollaire qui est la limitation des crédits publics. Et c'est aussi le désir de répondre aux revendications d'autonomie d'une opinion qui, ne craignant pas les contradictions, revendique par ailleurs toujours plus d'assistance de la part du gouvernement. L'exemple typique ici c'est l'ampleur des mouvements sociaux ruraux et locaux au Québec (nous avons rédigé un article à ce sujet)<sup>57</sup>. C'est donc la crise qui a obligé l'État à concentrer ses efforts sur les secteurs et les lieux les plus exposés, tout en explorant la possibilité de transférer une partie de ses responsabilités traditionnelles à un échelon inférieur où pourront être limités les coûts sociaux et éventuellement amorties les inégalités territoriales. De facto, la stratégie de l'État est claire dit Jean Renard : agir pour que puissent émerger des politiques locales et les soutenir en recherchant l'effet multiplicateur maximal<sup>58</sup>.

Au Québec, par exemple, l'administration publique s'est rendu compte que dans la plupart des cas, les anciennes politiques d'aménagement du territoire qui relevaient de la logique d'État-providence et qui ont été mises en œuvre pour corriger les disparités géographiques et socio-économiques entre les régions, n'ont pas produit les résultats escomptés. On faisait et défaisait des structures administratives sans beaucoup de succès (exemples du BAEQ, des régies et offices régionaux au Québec). En fait, au lieu de réduire les inégalités, ces politiques interventionnistes les ont accrues par endroits. Dès lors, elles ne pouvaient plus trouver leur pleine efficacité, sinon qu'en s'appuyant sur une nouvelle organisation issue des volontés locales, c'est-à-dire sur une logique territoriale. C'est à partir de ce moment que les milieux ruraux ont servi de premier champ d'expérimentation du concept de développement local.

---

<sup>57</sup> Voir Augustin EPENDA, « Le mouvement social rural québécois et son modèle de développement » dans *L'Action Nationale*, Québec, vol. XCII, n° 7, 2002, pp. 33-48.

<sup>58</sup> Jean RENARD cité par Bernard KAYSER, *op. cit.*, 1990, p. 216.

Au plan de la population, particulièrement celle qui habite les milieux ruraux, c'est à la suite d'une combinaison des mutations économiques et politiques que les gens se sont progressivement rendus à l'évidence que : la logique interventionniste et l'économie du marché (fordisme et l'État-providence) qui furent pendant si longtemps les facteurs de croissance et de progrès sont en crise. Sur le plan économique, les mutations ont consisté à la délocalisation et à des fermetures des usines, à des coupures dans les services de proximité, qualifiés d'économiquement non rentables. Au plan politique, les mutations ont cours depuis les années soixante-dix qui marquent l'avènement de l'État-accompagnateur des initiatives locales à la place de l'État-providence. Pour les ruraux et leurs associations, depuis ce temps, la crise est devenue si grave qu'elle met en péril leur identité profonde en tant que citoyens et habitants d'un territoire qui, par ailleurs, contribue grandement à la prospérité nationale. Du coup, on a assisté à l'éveil d'une conscience populaire incarnée dans l'émergence des associations civiles parlant de questions identitaires et du mouvement de développement rural local. À partir de là les gens, dans des groupements civiques, ont commencé à se coaliser, à se prendre définitivement en main pour éviter la dévitalisation ou pire le déclin de leurs milieux. Et les exemples sont nombreux, on peut penser ici à l'implication de la Coalition Urgence Rurale, à la marche pour la dignité, au Mouvement des Patriotes gaspésiens, etc.

Mais, en dépit du fait que c'est en milieu rural que le terme «local» était en vogue au départ, depuis un certain temps les milieux urbains et plus exactement les banlieues ont aussi démontré qu'ils ont autant besoin du développement issu de l'initiative des habitants. Étant donné le succès de l'approche locale au sein de la population, plusieurs gouvernements occidentaux ont déjà commandité des recherches afin d'imaginer des procédures et une organisation institutionnelle pouvant accompagner les acteurs du développement local sur le terrain. Selon les réflexions d'André Joyal, l'une de ces procédures fut la mise en place de la politique de décentralisation qui a progressivement confié aux organes situés en collectivités rurales des tâches concernant la création d'emplois, le tourisme, le loisir, la santé, la sécurité, etc. On peut citer en exemples les

organismes comme le Centre local de développement (CLD), le Centre local de services communautaires (CLSC), le Centre local d'emploi (CLE) qui ont vu le jour dans ce cadre au Québec. Dans d'autres pays développés, ces organismes ont reçu plusieurs appellations selon les pays. C'est le cas des centres d'aménagement rural et des comités locaux de bassin d'emploi en France<sup>59</sup>. Lorsque ces organismes disparaissent ou fusionnent, ils sont relayés par d'autres microstructures locales dont la caractéristique principale est d'avoir une assise sur un territoire.

Comme on peut le pressentir, il est évident que les leçons à tirer sur la notion et surtout sur la pratique du développement local sont nombreuses. Et voici celles qui ont particulièrement retenu notre attention pendant la recension de la littérature.

### **2.2.3. Enseignements tirés de la revue de littérature sur le développement local**

Disons qu'à partir de la revue de la littérature, nous avons principalement retenu trois enseignements au sujet du développement local.

En premier lieu, la réalité de développement local s'est beaucoup plus développée dans les pays en développement, mais il n'en reste pas moins que dans les pays industrialisés le développement local n'est pas un inconnu. C'est pourquoi lorsqu'on évoque ce mot, au Nord comme au Sud, il renvoie toujours à des réalités analogues, celles qui sont liées aux efforts de développement qui prennent naissance sur l'initiative de la population, c'est-à-dire à la base. En effet, le développement local fait appel à la participation des citoyens, c'est d'ailleurs une des conditions incontournables de tout processus de développement, qui se veut viable.

En deuxième lieu, la différence des conceptions du développement local entre les pays du Nord et ceux du Sud ne résulte pas du contenu intrinsèque de la notion, c'est plutôt

---

<sup>59</sup> André JOYAL, «Le développement régional au Canada » dans *LEDA Magazine*, n° 9, 1994, p. 1.

l'origine du mouvement qui les distingue. En effet, pour les pays pauvres, on peut poser l'hypothèse que la quasi-démission des pouvoirs publics, la modicité de l'incidence des solutions de nature macro-économique nationale et multilatérale ainsi que les échecs répétés des projets de développement internationaux très globalisants par rapport aux problèmes de développement extrêmement diversifiés dans le Tiers-Monde ont amené les collectivités et la population à ne plus compter sur l'extérieur et à privilégier le plan local par rapport au plan national. Ainsi, le développement local constitue désormais, pour certaines localités du Sud, le niveau de cohésion des projets infra-régionaux et des représentations sociales.

En revanche, dans les pays industrialisés, les pouvoirs publics n'ont pas totalement abandonné les collectivités locales, ils les aident et les subventionnent de temps à autre. Cependant, les profondes réorientations de la politique économique, combinées au changement de position de l'État en matière de développement ont influencé la vision du développement. En fait, en voulant tout d'abord intervenir, ensuite se réfugier derrière la bannière de l'État accompagnateur et laisser agir la population, l'attitude «caméléon» des pouvoirs publics a embrouillé complètement la situation. Notamment à partir de l'instant où les restrictions budgétaires limitaient les résultats des grands projets en terme de création d'emplois. La lourdeur qui en résultait a fait que l'inadéquation fréquente des programmes de développement venant de la capitale devenait des faits<sup>60</sup>. On commençait alors à apercevoir une sorte d'épuisement de l'ancien modèle de développement par le haut. Toutes ces circonstances ont milité en faveur d'une valorisation des initiatives locales et en faveur de l'émergence du courant de la territorialité. C'est dans ces contextes que l'approche ascendante de développement a émergé et continue à être expérimentée partout dans le monde postmoderne. Au point de devenir le seul modèle de développement alternatif et acceptable par les acteurs sociaux sur le terrain.

---

<sup>60</sup> Paul PRÉVOST, *Entrepreneurship et développement local : quand la population se prend en main*, Montréal, Transcontinentales Inc, 1993, p. 25.

En troisième lieu, le développement local nécessite au moins certaines conditions gagnantes, entre autres : la prise de conscience, une réaction face à la crise, etc. Ce sont là des éléments déclencheurs dans une situation difficile puisque c'est en réaction à une situation de crise ou de déclin que les acteurs locaux ont envie de se mobiliser. La prise de conscience d'un retard à rattraper et d'une injustice à combler peut mobiliser les gens autour de la cause commune; on s'aperçoit, par exemple, que sa collectivité rurale a été laissée à l'écart. On identifie généralement un coupable extérieur, le plus généralement l'État puis on se décide à passer à l'acte de reconstruction, qui amène au développement local.

Ce dernier enseignement conduit à la conclusion que le concept de développement local tend à supplanter celui de gestion de territoires sans qu'il s'agisse en tous les points de la même réalité. Le couplage de deux termes : développement et local appelle donc l'articulation de deux caractéristiques essentielles soit la dynamique dans la durée qui doit marquer toute démarche de développement et l'espace, le territoire ou le milieu, c'est-à-dire que la dynamique a lieu sur un territoire dont les limites sont connues, au moins dans l'imaginaire des acteurs. Nous comprenons donc le local dans les termes de Georges Gontchoroff qui disait que le local est une niche écologique à l'intérieur de laquelle les hommes se sentent chez eux, prêts à se battre pour l'avenir individuel et collectif. C'est donc un lieu, héritier d'une histoire plus ou moins longue, investi des bénéfices de la proximité<sup>61</sup>. Cela dit, précisons maintenant de quelle façon nous entendons utiliser le concept de développement local *approprié* dans cette recherche.

---

<sup>61</sup> Georges GONTCHOROFF cité par André JOYAL, *op. cit.*, 2002, p. 43.

#### 2.2.4. Le cadre opérationnel et les dimensions du concept de développement local *approprié*

Précisons qu'il n'y a pas une grande différence entre le concept de développement local tout court et celui de développement local approprié, mais il y a plutôt une nuance à faire. En fait, un développement local devient *approprié* quand le milieu, c'est-à-dire la population concernée fait sienne la démarche, maîtrise les objectifs et les moyens pour réaliser les projets de développement sur son territoire. Un développement local approprié se remarque par deux faits: d'abord l'acceptation de la part de la population des projets proposés par les pouvoirs publics ou par d'autres acteurs privés. Ensuite, il se remarque par une participation (implication-engagement) d'un grand nombre d'habitants dans lesdits projets pour les maintenir ou les rendre durables dans le temps et dans l'espace.

Dans cette perspective, la compréhension qu'il faut se donner du concept de développement local approprié est qu'il permet avant tout de comprendre une stratégie qui vise, par une démarche partenariale, à mettre en place les conditions propices aux initiatives locales, afin d'augmenter la capacité des communautés territoriales en difficulté à s'adapter à la nouvelle conjoncture macro-économique ou à trouver de nouvelles voies de développement. En fait, la conviction aujourd'hui est que, pour être durable et profitable [approprié], le développement doit non seulement apporter des meilleures conditions sociales et physiques mais aussi offrir à la population et aux associations locales de pouvoir les maîtriser et les pérenniser<sup>62</sup>.

Ainsi, en parlant du développement local approprié dans la présente recherche, il aura le sens que Jacqueline Mengin lui avait donné au début des années quatre-vingt-dix, soit un effort de développement collectif avec des interventions structurées, organisées, à visée globale et continue dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des

---

<sup>62</sup> Dominique-Paule DECOSTER (dir.), *Gouvernance locale, développement local et participation citoyenne*, Charleroi, Université libre de Bruxelles, 2002, p. 17.

déstructurations et à des restructurations<sup>63</sup>. Nous avons pris l'approche de Mengin parce que, pour nous, le développement local approprié consiste aussi bien à innover qu'à créer de nouveaux modes d'organisation et de production qui soient capables de prendre en compte les préoccupations sociales, culturelles, environnementales qui sont au cœur des réalités purement économiques<sup>64</sup>. Comme on peut s'en rendre compte, cette dernière définition du développement local approprié permet d'affirmer que ce concept a plusieurs dimensions, qui sont généralement complémentaires et d'importance égale, notamment les dimensions spatiale, culturelle, socio-économique et environnementale qu'il convient d'explicitier.

### La dimension spatiale

Contrairement à d'autres approches de développement, celle du développement local approprié renvoie au fait que ce modèle de développement devra se faire ou se réaliser en ciblant un territoire ou un espace<sup>65</sup>, bien limité et bien connu par les acteurs impliqués dans le processus. Le ciblage du territoire est important dans la mesure où les différences entre les identités territoriales, notamment en milieu rural, font que ce qui est approprié à un milieu ne l'est pas forcément pour un autre milieu. Le paramètre qui traduit cette dimension c'est la superficie ou la grandeur ainsi que la localisation du territoire sur lequel et à l'intérieur duquel on tente l'expérience, où l'on mène le processus de développement. C'est sous cet angle qu'on parle du développement endogène comme synonyme du développement local, comme pour dire qu'il y a une limite géographique (un périmètre) dans l'action du développement local approprié.

---

<sup>63</sup> Jacqueline MENGIN et Gérard MASSON, *Le Guide du développement local et du développement social*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 18-21.

<sup>64</sup> Bruno JEAN, *Territoires d'avenir : pour une sociologie de la ruralité*, Québec, PUQ, 1997, p. 242.

<sup>65</sup> Sauf que la notion du territoire est aussi polysémique que le développement lui-même. Certains auteurs parlent de l'espace au sens géographique et administratif. D'autres parlent du paysage et d'autres encore disent qu'il s'agit d'un imaginaire dont les limites sont fluides. Nous sommes du même avis que la dernière approche.



### **La dimension culturelle**

Cette dimension du développement local approprié met au centre de la démarche la question identitaire, mais aussi l'implication du facteur humain, c'est-à-dire l'engagement de la population ou des habitants d'un territoire donné. La dimension culturelle du développement local peut être mesurée ou peut se traduire par les indicateurs suivants : le leadership local, le goût d'entreprendre et de risquer, le niveau d'implication de la population dans la communauté, la motivation et la volonté de travailler pour le développement de la collectivité. Le plus souvent cette dimension se trouve liée à la formation (instruction ou éducation) et au capital social du milieu dont nous parlerons dans la section qui va suivre.

### **La dimension socio-économique**

C'est une double dimension en ce sens que l'aspect social est mis en avant pour souligner qu'un bon processus de développement local approprié ne doit pas seulement se centrer sur les aspects purement économiques. Il faut que la population concernée constate qu'il y a réellement un changement qualitatif sur le plan social lorsqu'un processus de développement local se réalise. Tandis que l'aspect économique demeure aussi important bien que l'aspect social semble être privilégié. Dans un processus de développement local, le niveau de vie individuel et collectif doit augmenter. Les indicateurs de cette dimension sont : l'écart moyen entre le revenu le plus élevé et le plus faible, la qualité du logement ou de l'habitat, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé, l'accès à la formation, etc. Bref, le niveau socio-économique devra être plus élevé qu'avant.

## La dimension environnementale

La dernière dimension du développement local approprié a trait à la **viabilité** ou à la «soutenabilité» du processus. En effet, le processus de développement ne peut être approprié s'il vient perturber de manière irréversible l'environnement collectif et les écosystèmes. Ainsi, on parlera de la dimension écologique ou **environnementale** du processus de développement local approprié. En bref, cette dimension du développement local approprié veut dire que le progrès socio-économique ne doit pas se faire en sacrifiant la qualité de la vie ou en détruisant les écosystèmes qui entourent et qui font vivre les êtres humains; sinon le processus sera éphémère. C'est dans ce sens qu'un certain nombre d'écrits parlent d'un développement local durable. Cette dimension peut être mesurée à partir des critères comme : la durabilité ou, tout au moins, par la continuité du processus de développement endogène dans le temps, combinée à la qualité de l'environnement

Pour compléter cette section, rappelons que plusieurs chercheurs et observateurs se posent constamment la question de savoir : qu'est-ce qui fait qu'un milieu soit localement plus développé au moment où les territoires avoisinants ou semblables sont en difficulté ou en déclin? Les théories récentes de développement régional, rural et local répondent à la question en disant : il se peut que les facteurs immatériels (le capital social, la gouvernance locale, les représentations sociales, les capacités locales de développement, etc.) soient des éléments qui font la différence. Nous souscrivons évidemment à cette thèse, parce que bon nombre de pays et des régions disposant des riches et rares ressources naturelles (exemple du Congo-Kinshasa, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Nigeria, etc.) sont aux prises avec des problèmes colossaux de développement autant que des pays dépourvus des matières premières. Quand on regarde la situation du Québec rural, on n'est pas très loin de ce constat, car certaines collectivités rurales québécoises appartenant à ce qu'on appelle communément les régions ressources sont en dévitalisation, nonobstant leurs dotations en matières premières et ressources naturelles (le cas de la Gaspésie, de la Côte-Nord, de l'Abitibi, etc.). Ainsi, nous avons formulé l'hypothèse que les facteurs intangibles jouent un rôle dans le processus de revitalisation ou de dévitalisation rurale au Québec.

Mais avant de vérifier cette hypothèse sur la base des données en notre disposition (voir le sixième chapitre), nous allons devoir dire c'est quoi les facteurs intangibles en question. Toutefois, nous ne définirons pas ici le concept de facteur intangible comme tel, mais nous parcourons dans les deux sections qui suivent deux notions : celle du capital social et celle de la gouvernance locale, qui sont justement les deux formes de facteurs intangibles (immatériels) que nous avons pu identifier. Signalons toutefois, qu'il en existe d'autres formes. Mais notre intérêt de recherche s'est limité à ces deux formes dont voici les définitions et les dimensions qui seront mesurées plus tard dans le chapitre six.

### 2.3. Le concept de capital social

On parle et on a beaucoup écrit sur le concept de capital social. On commence même à se demander « si on n'est pas là en présence de ce que les Anglo-Saxons qualifient de *Buzzword*, à savoir un mot de plus en plus utilisé sous l'effet de la mode »<sup>66</sup>. Nous dirons que non, cette notion n'est pas un *Buzzword*, puisqu'il s'agit d'une idée éminemment riche de sens et qui traduit les éléments socioculturels du développement local, qui ont souvent fait les frais d'une mise en veilleuse dans les analyses économiques et politiques. Nous en explorerons les exemples, les définitions et les cadres opérationnels relativement nombreux.

#### 2.3.1. Éléments de définition et sortes de capital social

Certes, dans la documentation scientifique on rencontre plusieurs façons de définir le capital social, mais c'est surtout en sciences comptables que le terme capital social est le plus familier. Dans ce domaine, il signifie « la part non financière du patrimoine d'une entreprise »<sup>67</sup>. En ce qui concerne les autres disciplines, spécialement en sciences sociales, le capital social n'est pas vraiment une notion très nouvelle, car on la trouve dans le livre

---

<sup>66</sup> André JOYAL, *op. cit.*, 2002, p. 55.

<sup>67</sup> Octave GELINIER et André GAULTIER, *L'avenir des entreprises personnelles et familiales : développement, capital, succession, structures, progrès social*, Suresnes, Hommes et Techniques, 1975, p. 125.

écrit en 1904 par Henry James, intitulé *The Golden Bowl*. L'auteur y parle du capital social d'un personnage féminin en faisant allusion à ses ressources sociales donc à l'ensemble de caractéristiques sociales que possède une personne. Ce qui comprend son charisme, ses contacts et ses aptitudes linguistiques. Tout cela contribue à l'augmentation des avantages que la personne peut retirer de ses rapports avec les autres. Depuis ce temps (le début du XX<sup>e</sup> siècle), le capital social comme concept sociologique est alors employé par analogie aux concepts de capital physique et de capital financier.

C'est dans cette optique que l'économiste Gary Becker avait introduit et popularisé dans sa théorie des interventions sociales des années soixante-dix, la notion du capital humain. Et si on explore soigneusement la documentation des sciences sociales de l'époque ainsi que les écrits dans le domaine des sciences régionales, on verra qu'à travers le temps on distingue principalement deux formes de capital social : l'une qui est individuelle et l'autre qui est collective. Tout cela montre que le capital social n'est pas une notion qui vient juste de paraître sur la scène savante. Cela dit, nous allons à l'instant nous atteler à l'examen du contenu des deux formes contemporaines du capital social en sciences sociales.

La conception du capital social individuel est très utilisée dans le domaine de l'intervention sociale. Selon Edward Glaeser (2001) le capital social individuel c'est comme un investissement personnel fondé sur de nombreux éléments, notamment la socialisation primaire et secondaire de l'individu, son éducation, ses expériences accumulées, divers échecs et réussites, l'influence de son environnement immédiat et lointain, la formation reçue par l'individu, etc.

Quant au capital social collectif -qui nous intéresse- on trouve l'une de ses premières acceptions dans les travaux de Robert Putnam sur l'efficacité ou la performance institutionnelle en Italie. C'est de là que l'expression «capital social» est devenue courante. Le propos d'Alejandro Portes en témoigne amplement lorsqu'il dit que «la notion de capital social est de plus en plus utilisée non seulement dans les milieux académiques, mais

autant dans l'univers de l'intervention et du social »<sup>68</sup>. À titre d'exemple, en criminologie et en science politique, le capital social collectif est un concept dont la définition est proche de celle du capital humain; tandis qu'en sciences de développement il est, comme l'indique Tom Schuller, à la fois une conséquence et un facteur de cohésion sociale. C'est dans ce sens qu'on le définit généralement comme l'ensemble des relations, des réseaux et des normes formelles et informelles qui facilitent l'action collective. Louis Côté affirme que « le capital social d'une communauté est essentiellement la capacité et la volonté de coopérer qui se trouvent dans un tissu social »<sup>69</sup>. Sur ce point, nous trouvons que cette perspective est pertinente et appropriée par rapport à la présente thèse, puisque le capital social collectif réfère à l'ensemble d'éléments qui permettent l'ouverture d'esprit dans une société. Ce sont donc des atouts sociaux d'une communauté.

Pierre Bourdieu partage une idée similaire et il définit le capital social en disant qu'il comprend « les ressources actuelles ou potentielles liées à la possession d'un réseau stable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance et de reconnaissance mutuelle, autrement dit liées à l'appartenance à un groupe »<sup>70</sup>. Il veut dire par là que le capital social est lié à la façon dont les gens sont capables de construire les mailles de la concertation dans leur collectivité. Lorsqu'on poursuit l'argumentation récente de Bourdieu, on s'aperçoit qu'excepté l'appartenance à un réseau de relations, le capital social inclut aussi bien l'aspect économique et le culturel. D'ailleurs, il l'associe aux éléments tels que l'estime de soi, le sentiment d'appartenance, la conscience d'exercer un certain contrôle sur son environnement immédiat et sur les événements qui l'affectent. En ce sens, le capital social est assez proche du concept d'identité sociale, telle qu'elle s'est d'abord

---

<sup>68</sup> Alejandro PORTE, « Social Capital: Its origins and applications in Modern Italy » in *Annual Review of Sociology*, n° 4, 1998, p. 24.

<sup>69</sup> Louis CÔTÉ, « La place du capital social comme facteur explicatif des différences de performance des conseils régionaux de développement du Québec » dans *Administration publique du Canada*, vol. 44, n° 1, 2001, p. 61.

<sup>70</sup> Pierre BOURDIEU, « The forms of capital » in John G. Richardson, *Handbook of theory and research for the Sociology of Education*. New York, Westport, London, Greenwood Press, 1986, p. 248.

développée dans le champ de la sociologie rurale et telle qu'elle a été utilisée dans le domaine du développement communautaire.

En continuité avec les définitions précédentes, Maurice Lévesque et Deena White disent que « la notion du capital social ne se limite pas à une appartenance à un certain groupe, mais elle est souvent évoquée comme un moyen d'expliquer la réussite de tel ou tel autre projet de développement économique ou social. Ils ajoutent qu'on y a aussi recours en termes stratégiques...comme «outil privilégié» pour promouvoir le développement ou produire le développement »<sup>71</sup>.

Partant de ces différents points de vue, on peut également soutenir que le capital social réfère à la qualité du tissu social, à la densité des réseaux sociaux, à la coopération et à l'ouverture d'esprit dans une société. Autrement dit, il s'agit de l'ouverture des mentalités et de la culture du développement. Une telle ouverture peut exister dans certaines communautés et pas nécessairement dans bien d'autres. À partir de cet instant, nous trouvons une des explications sur les disparités régionales en matière de développement entre deux territoires, pareillement dotés de ressources matérielles. Une telle différence tiendrait au fait que les déterminants principaux du capital social tels que la confiance que les personnes d'une communauté ont les unes envers les autres, la motivation, la recherche continuelle du consensus pour dénouer les discordes internes, etc., ne se distribuent pas uniformément dans toutes les collectivités, même parmi les plus rapprochées dans l'espace.

Nous abordons ici une perspective qui soulève implicitement la question de savoir comment on peut mesurer le capital social d'un milieu donné, car c'est un facteur intangible. En d'autres mots, comment on peut savoir que le capital social existe dans tel milieu et qu'il manque dans un autre milieu? À cette préoccupation nous avons répertorié trois propositions : celle de Robert Putnam, récemment reprise dans les travaux de doctorat

---

<sup>71</sup> Deena WHITE et Maurice LÉVESQUE, «Le concept de capital social et ses usages» dans *Lien social et politique*, RIAC, Québec, n° 41, 1999, p. 23.

de Louis Côté (2001), celle de Vincent Lemieux et celle de Cornelia et Ian Flora. Nous allons successivement présenter le résumé de chacune des propositions de mesure du capital social avant de faire un choix éclairé.

### 2.3.2. Mesure du capital social

Selon Louis Côté qui cite Robert Putnam (1995 et 1999), le capital social a deux dimensions : l'une qui est objective et l'autre est subjective. L'indicateur de la dimension objective du capital social est le nombre de groupes comme les associations, les clubs sportifs et les coopératives par 10 000 habitants. Tandis que la dimension subjective peut se mesurer par deux indicateurs dont le capital social institutionnel et le capital social du milieu ou de la région. Comme indicateur de la dimension subjective du capital social, on propose le niveau de participation des citoyens à des associations civiques. Putnam est arrivé à proposer une telle réponse partant des observations faites au Nord de l'Italie (la troisième Italie) sur le climat de confiance mutuelle qui règne entre les gens d'affaires, les élus et la population de cette région.

D'après lui, on expliquerait ce fait observable (climat de confiance) par le plus grand nombre de regroupements et d'associations dans lesquels les gens peuvent se concerter. Putnam conclura que c'est grâce à cette atmosphère positive que le Nord de l'Italie regorge de districts industriels. Tandis que certaines régions rurales des États-Unis, du Canada et des autres endroits lointains seraient en difficulté à cause de l'amointrissement de la participation de leurs habitants à des associations civiques. Il parle même d'une « érosion du civisme dans la société américaine. Car, dit-il, la participation des citoyens à des associations civiques s'est considérablement érodée au cours de la dernière génération »<sup>72</sup>.

---

<sup>72</sup> Robert PUTNAM, « Jouer seul au bowling : le déclin du capital social de l'Amérique » dans *Journal of Democracy*, vol. 6, n°1, p. 65. (article traduit sur WEB Johns Hopkins University Press)

L'échelle de mesure du capital social proposée par Putnam pose certains problèmes. Nous trouvons que ce qu'il propose comme instrument de mesure du capital social porte à croire qu'il suffit par exemple d'augmenter le nombre d'associations civiques pour créer du capital social et développer un milieu. Comme quoi le nombre d'associations civiques dans une communauté est une condition nécessaire et suffisante qui entraînerait un regain du capital social et, par voie de conséquence, le développement de la collectivité. Or, dans des travaux antérieurs sur les données concernant la ruralité canadienne (base de données NRE), le résultat empirique nous a permis de voir qu'en milieu rural canadien, le ratio per capita des associations civiques est plus élevé dans les communautés rurales en déclin (1,02) comparativement à ce qu'il est dans les communautés dynamiques (0,94). Autrement dit, la présence des associations ou la simple participation à celles-ci ne suffisent pas pour créer un fort capital social au niveau de la ruralité canadienne en général et québécoise en particulier. C'est que l'effet du nombre (quantité) est moins important que celui de la qualité du travail des acteurs au sein des organismes civiques dont parle Robert Putnam. Nous estimons que c'est dans les visions, les perceptions sociales, le dynamisme et dans l'implication réelle des individus qu'il faut désormais se pencher pour pouvoir mesurer le capital social. Même Michael Woolcock estime que « c'est la manière dont les gens s'associent aux autres et les conditions de ces associations qui ont des conséquences palpables sur le bien-être collectif, qu'on vive dans des pays industrialisés ou dans les pays en développement »<sup>73</sup>.

Outre ce constat, il est clair que l'obstacle majeur à l'utilisation de l'échelle de Putnam réside dans la difficulté de transférer la réalité italienne -qu'il avait très bien analysée- à d'autres cultures. Raison pour laquelle on reproche souvent à Putnam de vouloir universaliser in extenso les conclusions de son analyse sur les « *success stories* » de l'Italie du Nord. Cela nous permet de penser que, possiblement, la perspective de Putnam n'est pas

---

<sup>73</sup> Michael WOOLCOCK, Le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques dans *ISUMA*, vol. 2, n°1, 2001, p.16.



entièrement fausse, mais elle est à remettre dans un contexte socioculturel précis, celui du Nord de l'Italie, qu'il a brillamment observé.

À part la façon de mesurer le capital social que propose l'auteur précité, on trouve une deuxième façon de mesurer le capital social dans les travaux de Vincent Lemieux (1997 et 1999). Ce dernier montre, par ses études sur le Québec, que la participation des personnes aux différentes formes de vie sociale et pas seulement la participation politique accroît le capital social d'une communauté. En même temps, l'accroissement du capital social d'une communauté a des effets positifs sur son développement économique. Selon ce chercheur<sup>74</sup>, la décentralisation et la démocratie fonctionnent mieux dans les communautés où le niveau de capital social est plus élevé. À l'inverse, la décentralisation et la démocratisation peuvent entraîner un accroissement du niveau de capital social dans une communauté.

Ce qui veut dire qu'il est aussi possible de développer le capital social dans une communauté en lui donnant les moyens d'accroître la participation de ses membres à travers des activités touchant le développement communautaire. Cela vaut pour toutes les communautés, y compris dans celles où les différentes stratégies de développement communautaire peuvent avoir une influence déterminante. Donc, décentralisation, décloisonnement, participation et capital social vont de pair au plan des communautés restreintes. En ce sens, les services publics décentralisés ou déconcentrés peuvent jouer un rôle important dans cette dynamique, à condition d'avoir la marge de manœuvre et la liberté nécessaires pour s'adapter aux conditions et aux projets locaux.

Une troisième façon plus novatrice d'évaluer le capital social d'un territoire a récemment été proposée par deux chercheurs américains : Cornelia Butler Flora et Ian L. Flora, qui reconnaissent implicitement qu'il est difficile de mesurer le capital social étant donné que

---

<sup>74</sup> On peut lire à ce sujet de larges extraits sur la typologie et les bienfaits de la décentralisation dans les publications de Vincent LEMIEUX. Notamment dans le livre intitulé : *La décentralisation*, Québec, IQRC, 1997 ou dans sa recherche faite en 1999 sur l'appropriation par les communautés locales de leur développement. Cette dernière a été publiée par le Conseil de la santé et du bien-être du Québec.

cette notion a comme défaut principal de ne pas être un concept facile à quantifier. Pour ce faire, ils sont en train de l'opérationnaliser à travers les trois dimensions de ce qu'ils appellent dans leur terminologie « *the entrepreneurial Social Infrastructure* »<sup>75</sup>. Il s'agit entre autres de la diversité symbolique, l'investissement-réinvestissement puis la qualité des liens ou des réseaux (voir les définitions dans la sous-section suivante). Nous jugeons que cette dernière façon de mesurer le capital social est plus opérationnelle. Par conséquent, dans la suite de la thèse nous adopterons le même raisonnement, c'est-à-dire les trois dimensions du capital social. Mais nous y ajoutons un quatrième aspect qui nous paraît très important : celui des représentations ou des perceptions sociales. Pour ce motif, nous devons préciser les définitions ainsi que la compréhension que nous nous sommes faite de ces dimensions à partir de la lecture des articles de Ian et Cornelia Flora ainsi que ceux des autres auteurs. C'est l'objectif de la sous-section qui suit.

### **2.3.3. Le cadre opérationnel et les dimensions du concept de capital social**

Chaque fois que le concept de capital social sera employé dans ce travail, il traduira avant tout un ensemble d'atouts, «les forces positives», qui font que les habitants d'un territoire donné s'impliquent, d'une manière ou d'une autre, dans le processus de développement endogène. Nous considérons que c'est le fonds en capital social qui pousse les personnes à devenir des acteurs engagés dans le processus de dynamisation de leur milieu de vie.

Métaphoriquement, l'image de la réalité que représente le concept du capital social est analogue à une matrice ou à un moule du développement à l'instar de ce que David Ricardo (1970) avait autrefois nommé les avantages comparatifs. À la seule différence que cette fois il s'agit des avantages comparatifs immatériels d'une société. Nécessairement, le capital social représenterait une des clés pour comprendre comment et pourquoi les gens, les

---

<sup>75</sup> Cornelia Butler FLORA and Ian FLORA, «Entrepreneurial Social Infrastructure: A necessary Ingredient in Rural Blueprint For Tomorrow» in *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 529, Washington, D.C., 1993, p. 49.

organisations ainsi que les groupes sociaux produisent les forces endogènes susceptibles de leur procurer la capacité d'améliorer leur destin. En ce sens seulement, le capital social est un ferment de la citoyenneté responsable. Et le plus souvent ce ferment fait partie des dispositions comportementales notamment la confiance en soi et aux autres, la réciprocité, l'honnêteté, la vision positive de l'avenir, l'implication personnelle ou collective, la capacité de collaborer, la capacité de prendre des décisions par consensus, etc.

En d'autres mots, nous dirons qu'il s'agit d'un ensemble des forces fédératrices qui n'est pas donné à toutes les sociétés; et pourtant, elles facilitent l'action collective qui, en contrepartie, est toujours alimentée par des considérations qui incluent non seulement les liens personnalisés, la structure des réseaux et les relations socioculturelles, mais aussi des mesures institutionnelles telles que la primauté du droit et les libertés civiques. Comme on peut l'entrevoir, on ne peut bien saisir la notion du capital social qu'en la considérant dans tous ses aspects importants. En l'occurrence, selon ses quatre dimensions les plus importantes qui sont : la diversité symbolique, l'investissement-réinvestissement, la qualité des réseaux puis les perceptions sociales. Dans les pages qui vont suivre, nous allons parcourir le contenu que toutes ces dimensions du capital social veulent exactement exprimer.

### **La première dimension du capital social : *la diversité symbolique***

Cette dimension du capital social réfère à la variété des valeurs et surtout à l'ouverture des opinions dans une communauté. Du point de vue sociologique du mot, la diversité symbolique traduit en quelque sorte la capacité qu'a une collectivité de permettre la discussion à son intérieur pour aboutir à des solutions aussi diversifiées que possible. Elle concerne ce que Mario Carrier qualifie de tendance à inclure plutôt qu'à exclure les gens du discours, du processus et du plan de développement local. La diversité symbolique va donc de pair avec l'esprit d'écoute et l'ouverture d'esprit.

Les indicateurs qui peuvent capter la diversité symbolique dans une communauté sont : la densité d'interconnaissances, le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité dans les rôles et la diversité d'opinions devant un problème ou un fait de société. Notons ici qu'il y a toujours un certain arrimage entre ce dernier élément, c'est-à-dire la diversité d'opinions et le fait que les citoyens s'investissent massivement dans le processus de développement endogène. C'est d'ailleurs la raison qui fait qu'on considère l'implication des citoyens comme une autre dimension importante du capital social.

### **La deuxième dimension du capital social : l'investissement-réinvestissement**

À propos de l'investissement-réinvestissement, on doit dire qu'il concerne essentiellement le niveau de la mobilisation des ressources : en temps, en informations, en connaissances, en argent, etc. Selon John Helliwell, sous cet angle, « le capital social met donc en évidence les notions d'investissements (implication) et d'éléments d'actif porteur des avantages que les individus effectuant les investissements ne s'approprient pas entièrement »<sup>76</sup>. Cela s'avère déterminant, du fait qu'une communauté doit être capable de mobiliser toutes les ressources disponibles pour les investir en son sein. Le postulat sous-jacent est que plus il y aura de personnes dans une communauté qui seront capables d'investir leur temps, leurs connaissances, leurs ressources financières et qui auront une reconnaissance publique de cet investissement, plus le fonds en capital social de la communauté sera important.

Ainsi, en principe, les indicateurs mesurant cet aspect du capital social sont nombreux, mais trois ont retenu notre attention, à savoir : la capacité de mobiliser les ressources internes et externes de tout genre, la présence dans la communauté des personnes capables de faire du bénévolat, d'investir leur temps, leurs connaissances et leurs ressources financières, puis la reconnaissance publique de cet investissement. Il faut cependant mettre en évidence le fait que la mobilisation de diverses ressources dans une communauté peut se faire de différentes manières, mais le réseautage reste le moyen le plus courant. Ainsi, la qualité des

---

<sup>76</sup> John HELLIWELL, «Le capital social » dans *Revue canadienne de recherche sur les politiques, ISUMA*, vol. 2, n° 1, 2001, p. 6.

réseaux est aussi une des dimensions essentielles du capital social, comme on peut s'en rendre compte dans le paragraphe qui suit.

### **La troisième dimension du capital social : la qualité des réseaux**

Marc-Urbain Proulx définit le réseau comme étant « la structure a priori de l'interaction et des relations entre des nœuds ou acteurs, sur un territoire »<sup>77</sup>. Cela veut dire que le concept de réseau désigne les liens entre les personnes, entre elles et les institutions puis entre ces dernières, qu'elles appartiennent aux secteurs public, privé et au tiers secteur. Cornelia et Ian Flora considèrent la qualité des liens ou des réseaux comme un aspect indispensable à la formation du capital social ou de l'infrastructure sociale. Car, en matière de développement local approprié, la multiplicité de réseaux de bonne qualité permet non seulement aux membres d'une communauté de mieux affronter les problèmes locaux, mais elle contribue également à assurer une diversité du *leadership* dans la communauté et cela encouragerait énormément des solutions novatrices.

Mais, il faut savoir que contrairement au point de vue de Robert Putnam qui insiste sur le nombre de réseaux (associations civiques), les chercheurs américains de qui nous avons parlé antérieurement (Cornelia et Ian Flora) mettent l'accent sur la formation des liens de meilleure qualité. Cela passe par l'établissement de deux types de réseaux à savoir les réseaux horizontaux (*bonding*) et verticaux (*bridging*) ayant des fonctions complémentaires<sup>78</sup>.

Les réseaux horizontaux permettent aux organisations et aux communautés voisines de se découvrir et de se rendre compte des améliorations en termes d'idées nouvelles qui se font dans d'autres communautés ou groupes qui ont les mêmes défis à relever. Tandis que les réseaux verticaux permettent de relier les membres de la communauté avec les ressources

<sup>77</sup> Marc-Urbain PROULX, *L'économie des territoires au Québec*, Québec, PUQ, 2002, p. 291.

<sup>78</sup> Nous donnerons d'autres précisions sur les notions de *bonding* et de *bridging* lorsque nous mesurerons cette dimension au sixième chapitre, précisément à la sous-section 6.1.3.

publiques et privées externes. À partir de ces réseaux on peut obtenir de l'information, de l'assistance technique et des ressources financières. Retenons toutefois que « ces liens peuvent être établis aussi bien à travers des organisations et des relations tant formelles qu'informelles »<sup>79</sup>. Ce dernier élément (réseautage informel : *networking*) revient souvent dans l'argumentation de plusieurs autres chercheurs comme Bourdieu, Colmann, With, etc.

À titre d'illustration, Pierre Bourdieu présente « l'appartenance à des groupes prestigieux comme une forme de concentration du capital social »<sup>80</sup>. En d'autres mots, cet auteur soutient que la valeur du capital social est fonction de la présence de ressources réticulaires et que sa dimension dynamique réside dans le fait que les agents doivent fournir un certain effort - s'investir - afin d'actualiser le potentiel présent dans leurs relations sociales.

Dans cet ordre d'idées, nous avons pensé que les indicateurs qui permettront de savoir si on a les meilleurs réseaux dans une communauté seraient : le type des réseaux (locaux ou extérieurs), la qualité de la confiance mutuelle au sein d'une population, la densité des réseaux ou des relations sociales entre les individus, entre les élus locaux, les leaders des groupes communautaires et les entrepreneurs. Comme on peut le percevoir, un certain nombre d'indicateurs énumérés ci-dessus auraient certainement un lien avec la façon dont les citoyens conçoivent la société et son avenir. D'où l'idée d'étudier une quatrième dimension du capital social qui, elle, est liée aux représentations sociales collectives et individuelles.

---

<sup>79</sup> Mario CARRIER, *Entreprises en milieu rural et gouvernance*, Université rurale québécoise au Bas-Saint-Laurent, Trois-Pistoles, URQ, 1999a, p. 4.

<sup>80</sup> Pierre BOURDIEU, « Le capital social : notes provisoires » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, pp. 2-3.

### **La quatrième dimension du capital social : les perceptions sociales**

Quand nous évoquerons le terme abstrait des perceptions sociales, il aura le sens des représentations sociales. C'est-à-dire le regard ou l'image que chacun de nous, seul ou en groupe, se fait sur quelque chose, en l'occurrence sur la ruralité.

Il faut néanmoins reconnaître qu'on ne trouve pas cet aspect du capital social dans les publications de Bourdieu, ni dans celles de Putnam ou de Cornelia et Ian Flora. Nous l'avons ajouté expressément à la suite des lectures des ouvrages portant sur les mouvements sociaux contemporains et la sociologie rurale (Alain Touraine, Érik Neveu, Bontron, Servolin et autres) qui, justement, montrent que chaque ruralité s'inscrit dans un contexte singulier qui dépend de multiples déterminants qui, eux, relèveraient d'un schéma dicté par les perceptions de la population. Cela nous a définitivement persuadé de deux choses : d'abord, le fonds en capital social comme la ruralité elle-même n'existent pas en dehors de ce que les individus pensent, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu concerné. Ce qui veut aussi dire que le capital social dépend de l'imaginaire collectif qui, lui, module le comportement des individus en termes d'ouverture et d'implication. Effectivement, il faut toujours considérer que nos façons de nous représenter et de considérer le monde, l'entourage, la vie, etc., déterminent amplement notre agir personnel et collectif. Nous voulons dire par là que l'imaginaire est à même de saisir certaines préoccupations sociales et culturelles pour façonner le milieu, puisqu'en dépit de son caractère non matériel un principe veut que le comportement des différents acteurs sociaux face à une situation, celle de la ruralité en particulier, soit dicté par leurs visions ou leurs perceptions du monde.

Ensuite, le niveau du capital d'un milieu s'il est dans une large mesure le reflet de la pensée des gens ou de l'image projetée par ces derniers, à l'instar du concept de développement et de celui de la ruralité, le capital social demeure une catégorie aux contours mal définis et dont l'histoire reste à faire. En ce sens, cette quatrième dimension du capital social vient traduire les choses déjà connues intuitivement ou plus formellement mais que le recours au

vocabulaire de perceptions sociales en tant que dimension du capital social permet de situer dans un cadre conceptuel cohérent et structuré.

Pour évaluer comment les ruraux perçoivent leur communauté, nous mettrons à contribution plusieurs indicateurs parmi lesquels : la manière que chacun se perçoit par rapport aux autres membres de la communauté, les représentations que les citoyens ont sur leur bien-être dans leur collectivité, l'élément le plus important dans leur vie et le niveau du stress personnel engendré par l'image qu'ils ont du milieu rural dans lequel ils vivent, le sentiment d'appartenance, etc. Notons en guise de conclusion préliminaire que ces derniers éléments sont extrêmement importants pour comprendre, non seulement le niveau du capital social, mais aussi pour appréhender le fonctionnement de ce qu'on appelle désormais la gouvernance locale dont il sera question dans la section qui suit immédiatement.

#### 2. 4. Le concept de gouvernance

On rencontre dans la littérature scientifique des termes proches de la gouvernance telles que la gouverne (Vincent Lemieux), la bonne gouvernance (institutions internationales), la gouvernance démocratique, la gouvernance locale (Mario Carrier et Serge Côté), etc. Du point de vue étymologique, le mot gouvernance «proviendrait du grec *kybernan* et *kybernetes* qui signifient respectivement naviguer et piloter. Certains suggèrent que la métaphore nautique du navire de l'État remonte à Platon qui a utilisé le mot latin *gubernare* pour signifier diriger un navire»<sup>81</sup>. Alain Rey note que «déjà au XIII<sup>e</sup> siècle le mot gouvernance était l'équivalent de gouvernement»<sup>82</sup> et ce n'est que plus tard, en 1975, qu'une étude empirique et comparative entre les États-Unis, l'Europe et le Japon faisait largement écho du concept de «*governance*» pour exprimer soit une politique de l'État

---

<sup>81</sup> Maurice DEMERS, «La gouvernance de la gouvernance : Faut-il freiner l'engouement? » dans Joan CORKERY (dir.), *Gouvernance : concept et applications*, Bruxelles, Institut International des sciences administratives, 1999, p. 369.

<sup>82</sup> Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1992, p. 906.



minimal soit une gestion dépolitisée<sup>83</sup>. À partir de cette étude, le concept de gouvernance est devenu un maître-mot au sein des institutions financières internationales, dans les milieux académiques, au sein des organismes d'aide au développement et dans les administrations publiques.

Au Canada, son apparition s'est faite aussi graduellement. Par exemple, « en 1988, Guy Peters fonde une nouvelle revue savante qui s'appelle *Governance* et, en 1990, l'Institut de recherches politiques lançait des recherches sur le thème de la gouvernabilité »<sup>84</sup>.

Si toutes ces tentatives et recherches ont amplement contribué à la compréhension de cette notion, il faut néanmoins reconnaître que ce concept est apparu dans un contexte particulier et purement idéologique, en l'occurrence, pendant l'apogée des thèses néolibérales sur l'efficacité économique. Ainsi, dès le départ, la notion de gouvernance a profondément été marquée du sceau des thèses néolibérales de notre temps qui sont encore diffusées à l'échelle internationale comme modèle de réussite par excellence.

Quoi qu'il en soit, on constate que par la suite des réflexions ont été développées à ce sujet puis la notion de gouvernance a été appliquée à d'autres champs de recherche, plus spécifiquement aux champs de la coopération, de la politique et du développement local. Conséquemment, de tous les sens de la notion de gouvernance, deux sont actuellement les plus répandus autant dans les organisations supranationales, dans les administrations nationales ou locales que dans les milieux scientifiques. Il s'agit d'une part, de la gouvernance selon les institutions financières internationales d'aide au développement et d'autre part, de la gouvernance selon le sens le plus courant en sciences sociales et dans la société civile. Dans les pages qui vont suivre nous allons devoir en examiner les contenus.

---

<sup>83</sup> Nous faisons une référence à la publication de Michel CROZIER, Joji WATANUKI et Samuel HUNTINGTON, *Trilateral Commission's Task Force on Governability of Democracies*, New York, New York University Press, 1975, 211 p.

<sup>84</sup> Maurice DEMERS, *op. cit.*, 1999, p. 368.

Notons que le choix de ces deux acceptions de la gouvernance, parmi tant d'autres, s'explique par deux raisons suivantes.

Premièrement, pour bien comprendre le concept de gouvernance et surtout sa genèse, il convient d'explorer ce que soutiennent les institutions internationales de financement au sujet de la gouvernance, puisque ce sont elles qui ont le mérite d'avoir introduit dans le vocabulaire courant le concept de gouvernance.

Deuxièmement, puisque l'acception originale de la gouvernance (selon les institutions internationales de financement) n'est pas la seule qui existe, nous avons voulu savoir de quelle façon les chercheurs définissent la gouvernance dans notre domaine de recherche qui est celui des sciences sociales.

En voici les contenus.

#### **2.4.1. Genèse du concept de gouvernance selon les institutions financières internationales**

On reconnaît généralement que ce sont les institutions internationales de financement et d'aide au développement qui ont grandement facilité le renouvellement de l'intérêt pour le concept de gouvernance. En fait, ce sont elles qui ont donné au concept de bonne gouvernance<sup>85</sup> une place de premier plan dans leur analyse des problèmes d'endettement et du sous-développement économique du Tiers-Monde. Mais, la question qu'on doit se poser est de savoir comment, pourquoi et dans quel contexte ce vocable est apparu au sein des institutions susmentionnées ?

Pour répondre à cette question, nous dirons que les circonstances à l'origine de l'introduction du concept de gouvernance sont presque identiques à celles qui ont donné

---

<sup>85</sup> Au sein de ces institutions, la terminologie la plus courante est le mot composé «bonne gouvernance» comme pour dire qu'il existe une certaine façon ou une meilleure manière «efficace» de gouverner.

lieu à l'introduction du concept de développement local dans les pays en développement - nous venons d'en parler au sous-point 2.2.2.1-. En effet, divers documents publiés par les institutions du Bretton Woods (la Banque mondiale et le Fonds monétaire international) ainsi que la plupart des publications du Courrier de l'UNESCO qui traitent des questions relatives aux causes d'échecs des programmes d'ajustement structurel dans le Tiers-Monde font le constat que malgré une conviction absolue de la primauté de l'économie néolibérale sur tout autre type d'économie, depuis les années quatre-vingts, à mesure que les expériences d'ajustement structurel suivaient leur cours, les cas d'échec se multipliaient à un rythme inquiétant. C'est alors que les institutions susnommées ont commencé à questionner l'efficacité des politiques de prêt envers les gouvernements des pays pauvres. Cette préoccupation va décidément pousser les experts de ces deux organisations financières supranationales à analyser en profondeur les risques et causes de ces succès. Finalement, ils trouveront que le cadre institutionnel défaillant de pays hôtes et les distorsions d'ordre politique sont à l'origine de la plupart des goulots d'étranglement des économies tiers-mondistes. Il devenait de plus en plus évident qu'aucun projet économique ne pouvait produire des résultats escomptés si certaines conditions politiques, sociales et institutionnelles minimales n'étaient pas respectées.

Pour y remédier, la perspective de la gestion plus transparente du secteur public était retenue comme étant un point crucial pour assurer l'efficacité, à la fois des marchés et des interventions gouvernementales, et partant de là du développement économique. Ainsi, ils recommanderont d'agir en amont, c'est-à-dire sur le mode de gouvernement, sur les manières de gérer les affaires publiques dans les pays qui ont des difficultés économiques.

Clairement, cela sous-entend qu'il va falloir reformer la politique publique et moderniser l'administration. Afin d'exprimer le désir de réformer l'appareil de l'État, sans outrepasser le cadre juridique de leur fonctionnement, les experts des institutions financières ont alors inventé deux concepts : la fameuse notion d'ingérence politique et la notion de la «bonne gouvernance». C'est donc en ce moment qu'est officiellement apparu le mot gouvernance dont l'usage a fait le tour du monde en quelques années seulement. Surtout au jour où

l'ancien chef d'État français, Mitterrand, l'avait repris avec force lors du 16<sup>e</sup> sommet des chefs d'État de France et d'Afrique, en juin 1990, qui s'est tenu à la Baule en France. À cette occasion, Mitterrand avait prononcé cette paraphrase d'apparence anodine, mais aux conséquences politiques et économiques importantes : « la France liera toutes ses aides et contributions aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ou de bonne gouvernance ». Pour lui, la bonne gouvernance signifiait « un progrès palpable dans le processus de démocratisation : élections libres, système représentatif, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure, etc. »<sup>86</sup>. Cela signifiait aussi la transparence dans le domaine des libertés et droits de la personne. Du même coup, la bonne gouvernance devenait la condition sine qua non pour pouvoir recevoir de l'aide financière de la part du gouvernement français, de tous ses alliés et des organisations non gouvernementales occidentales. Après le sommet en question, on parlait déjà de la conditionnalité de la Baule, en référence au discours de Mitterrand.

Avec un peu de repli, plusieurs analystes au premier rang desquels les analystes de la politique internationale partagent l'idée qu'à ce moment précis de l'histoire (le début des années 90), la notion de gouvernance a pris de l'importance, non pas pour une quelconque efficacité économique, mais parce que les institutions financières internationales et les pays donateurs ont alors pris conscience que le cadre politique s'il n'est pas démocratique peut s'avérer être un obstacle majeur au bon fonctionnement des marchés et, d'une manière générale, à la diffusion du libre échange et peut compromettre les chances de remboursement de la dette. En plus de cela, il y a eu une coïncidence des événements au plan international; nous pensons que la vague de changement politique (la *Perestroïka*) a obligé les institutions publiques à se réadapter. C'est alors que presque toutes les institutions donatrices ont carrément fait appel à la notion de gouvernance. Tout naturellement, cette notion présentait, à cette époque de turbulence politique internationale, l'avantage de libeller en termes technocratiques des problèmes politiques et donc, d'éviter à

---

<sup>86</sup> Jean-Paul HUGHES, Prime à la démocratie : 16<sup>e</sup> sommet, La Baule, Article de presse, adresse URL: <http://www.rfi.fr>, p. 1.

la fois le dilemme dans lequel leurs propres statuts les mettaient et de parler indirectement des réformes politiques de l'État et des changements socio-politiques tout court, mais sous le couvert de la bonne gouvernance.

Alors, si l'on s'en tient aux argumentations ci-dessus, on peut affirmer que dans son acception initiale, la gouvernance avait trait à la reconversion institutionnelle plus radicale en visant : la transparence dans la gestion du secteur public, l'État des droits, etc. Elle visait aussi toute une réforme de la fonction publique (dégraissage du personnel), le perfectionnement des méthodes de comptabilité et de vérification des comptes; la décentralisation de certains services publics, la privatisation des entreprises publiques et même la mise en place d'infrastructures judiciaires compatibles avec l'entreprise privée, toujours dans la lignée de l'ajustement structurel.

Dans ce contexte précis, la bonne gouvernance était évidemment considérée comme un fait acquis et elle avait alors pris l'orientation d'une formule universelle de gestion au sein des institutions internationales de financement. Par conséquent, on était rendu par moments au niveau où la gouvernance tendait à traduire une certaine tendance lourde, une idéologie politico-économique qui guide les décisions au sein des institutions internationales. Simplement parce que la gouvernance fut idéalisée et élevée au rang d'une exigence de profondes réformes institutionnelles pour garantir la croissance économique collective, au nom de l'orthodoxie néolibérale. En témoigne le propos de Marie-Claude Smouts, qui dit que « le concept de gouvernance est lié à ce que les grands organismes de financement ont fait : un outil idéologique pour une politique de l'État minimum »<sup>87</sup>. N'empêche que certains penseurs comme Cynthia Hewit De Alcantara estime qu'à présent « l'usage de cette notion a évolué; elle désigne non seulement une tendance idéologique, mais aussi une capacité à gérer efficacement toute forme d'organisations et d'activités »<sup>88</sup>. C'est dans ce sens là que Gerry Stocker, par exemple, n'entend pas par gouvernance une innovation dans

<sup>87</sup> Marie-Claude SMOUTS, «Du bon usage de la gouvernance en relations internationales» dans *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, 1998, p. 88.

<sup>88</sup> Cynthia HEWIT DE ALCANTARA, «Du bon usage de la gouvernance en relations internationales» dans *ibid.*, p. 112.

les outils de gestion, mais plutôt comme une efficacité plus grande dans la prestation des services publics.

#### 2. 4. 2. La gouvernance selon les sciences sociales

D'après les lectures que nous avons faites, plusieurs auteurs en sciences sociales (notamment en économie sociale, en science politique ou administrative, en développement régional, etc.) ne conçoivent pas le concept de gouvernance comme une approche ou une démarche visant à amoindrir l'État ou son rôle en tant qu'institution qui, du reste, a son rôle à jouer par rapport à la société civile. Plutôt, le concept de gouvernance sert à décrire les nouvelles formes de partenariats qui sont, de plus en plus, privilégiées entre tous les acteurs de développement local. Le partenariat en question est souhaitable entre les groupes d'intérêts collectifs, les entrepreneurs et les représentants du peuple auprès des institutions étatiques. C'est dans cette optique que Patrick Le Galès et Arnaldo Bagnasco partagent l'idée que « la gouvernance est un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains »<sup>89</sup>.

Dans cette perspective, cela laisse entendre que la gouvernance dont il est question en sciences sociales modernes désigne : en première instance, le partage du pouvoir décisionnel, la quête d'un consensus et de la démocratie participative, parfois difficile à réaliser, mais qui a cours dans plusieurs collectivités. En deuxième instance, la gouvernance désigne les bonnes manières de gérer ou de conduire la destinée collective afin de permettre, d'une part, de mieux prendre en compte les réalités culturelles, sociales, politiques, économiques du milieu et l'identité locale et d'autre part, la gouvernance désigne la façon d'éviter la simple reproduction de modèles de développement importés (développement par le haut), qui se sont avérés le plus souvent inappropriés.

---

<sup>89</sup> Patrick Le GALÈS et Arnaldo BAGNASCO (dir.), *Les villes en Europe*, Paris, La Découverte, 1997, p. 38.

Il faut bien entendu insister sur le fait qu'un tel discours met en évidence notre définition conceptuelle de la gouvernance. Celle de dire comme Francis Godard que « la gouvernance n'est rien d'autre qu'un nouveau mode de pilotage politique capable de s'adapter à des environnements économiques en mutation »<sup>90</sup>. À cet effet, le terme gouvernance renvoie à un ordre socio-politique construit à partir d'une trame complexe d'interactions des acteurs, plutôt qu'à un système entièrement organisé autour d'un gouvernement monocentré.

En terminant cette section, il convient de poser une question importante à nos yeux, celle de savoir si la gouvernance semble être porteuse d'un large consensus, est-ce que ça peut assurer la stabilité à court, à moyen et à long termes? Autrement, comment préconiser l'application de cette gouvernance aux autres parties du monde où la démocratie éprouve des sérieuses difficultés. Comment enfin on peut élaborer une méthodologie qui rend possible une vérification empirique et met en évidence la situation de chaque pays quant à la gouvernance démocratique favorable au développement local ? Il y a donc matière à réflexion. En attendant, nous allons pouvoir discuter du cadre opérationnel et des dimensions du concept de gouvernance locale avant de les mesurer plus loin au sixième chapitre.

#### **2.4.3. Cadre opérationnel et les dimensions du concept de gouvernance locale**

Lorsque nous parlerons de la gouvernance locale dans cette thèse, notamment quand il sera question de faire les analyses empiriques, elle traduira *grosso modo* cette habileté collective d'apprentissage et de gestion que posséderaient certaines sociétés humaines ou certains groupes d'individus de pouvoir anticiper les situations ; à reconnaître un processus éclairant de fonctionnement visant des améliorations durables. Donc ce terme n'a rien à voir avec le credo néolibéral de l'État minimal, mais nous y incluons plutôt des éléments tels que l'apprentissage social du consensus, la démocratie participative, la gestion partagée, la collaboration, la mise en commun des efforts dans la gestion des affaires publiques, la prise

---

<sup>90</sup> Francis GODARD, « Gouverner la ville » dans *Sciences humaines*, n° 79, 1998, p. 39.

en compte des idées innovatrices, l'esprit entrepreneurial, le leadership et surtout le partenariat entre l'État, le secteur privé et le secteur associatif.

Dans les faits, la gouvernance locale c'est comme un pouvoir de décision et d'action partagé entre tous les acteurs sociaux, c'est aussi cet esprit de collaboration dans la gestion que plusieurs chercheurs appellent l'*empowerment*<sup>91</sup>. Tout compte fait, il s'agit d'une nouvelle formule qui renforce l'autonomie des personnes dans le but de leur donner l'opportunité, en tant que membres de la société civile, d'introduire des transformations nécessaires dans la collectivité. Décidément, « la gouvernance locale désigne plus que le gouvernement et la gouvernance politique. Il s'agit d'un mode de régulation spécifique du pouvoir et de la prise de décision dans une communauté donnée »<sup>92</sup>. Toujours est-il que cela sous-entend un appel à la rationalisation du secteur public et à la concertation.

En ce qui concerne les dimensions de la gouvernance locale, nous avons trouvé dans la documentation spécialisée (onusienne surtout) qu'on distingue plusieurs dimensions de la gouvernance. Certaines de ces dimensions sont quasi identiques à celles du concept anglo-saxon de *capacity building*. Charles Lusthaus et ses collaborateurs nous en proposent principalement quatre : soit la dimension « organisationnelle, institutionnelle, systémique et participative »<sup>93</sup>. Nous pouvons dire que les quatre dimensions renvoient respectivement aux éléments suivants:

---

<sup>91</sup> À ce propos, on peut lire les écrits de Vincent LEMIEUX et ceux de John FRIEDMANN.

<sup>92</sup> Bruno JEAN, « Une nouvelle gouvernance territoriale pour accompagner la restructuration rurale » dans Mario CARRIER et Serge CÔTÉ (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux*, Québec, PUQ, 2000b, p. 224.

<sup>93</sup> Charles LUSTHAUS, Marie-Hélène ADRIEN et Mark PESTINGER, «Capacity Development: Definitions, Issues and Implications for Planning, Monitoring and Evaluation» in *Universalia Occasional Paper*, n° 35, 1999, p. 3.



### **La dimension organisationnelle**

Dans cette dimension, on considère que la présence et l'action d'une organisation ou d'un groupe d'organisations sont une clé du renforcement de la gouvernance locale, puisque que c'est dans les organisations qu'on essaie de repérer et de développer les composantes ou les éléments de l'action collective, c'est-à-dire les compétences, les systèmes proactifs, le leadership, etc. L'indicateur qui sert dans l'évaluation de cette dimension est l'aptitude des organisations locales à devenir des systèmes de traitement qui transforment les capacités individuelles ou collectives en résultats organisationnels.

### **La dimension institutionnelle**

Avec cette dimension (institutionnelle ou politique), on veut mettre l'accent sur des éléments tels que les lois, les règlements et les bonnes mentalités politiques. L'idée à la base est que le développement des facultés politiques créatives ainsi que des règles socio-politiques claires et flexibles, donnent à une société plus de capacités à se développer. Pourquoi? Parce que le développement des capacités institutionnelles que de telles normes génèrent, peut stimuler la création de connaissances et l'accès aux jeux formels et informels des acteurs. Pour se rendre compte de la performance ou de la contre-performance de la dimension institutionnelle de la gouvernance, on peut évaluer l'efficacité et le respect des normes, la loyauté des habitants par rapport aux règles, les valeurs culturelles, les systèmes d'intéressement, les croyances, etc.

### **La dimension systémique**

Dans sa dimension systémique la gouvernance est conçue comme une intervention à plusieurs niveaux et auprès de divers acteurs. Parce que la société est considérée comme un ensemble de systèmes à plusieurs niveaux corrélés. Dans cet ensemble, les systèmes public, privé et bénévole se conjuguent et se rattachent. On peut évaluer la dimension systémique de la gouvernance locale en regardant l'intensité et le nombre de liens et de relations de

pouvoir à trois niveaux de capacités : individuel, sectoriel puis au niveau de l'environnement porteur des forces. Cela souligne la nécessité d'avoir des connaissances et de pouvoir travailler sur les relations entre ces niveaux.

### **La dimension participative**

Quant à la dimension participative, nous pouvons dire qu'à la différence des autres dimensions, ici on considère que les valeurs essentielles à la gouvernance sont le changement et l'apprentissage au travers des processus participatifs, principalement au niveau individuel. Comme on le sait, la participation des citoyens est très importante pour tout développement local, car dans tous les cas observés de changement, on constate selon Bernard Vachon que « la force agissante est un haut degré de participation de la population, des élus et des représentants de toutes les sphères d'activité rattachées à la collectivité »<sup>94</sup>. Pour mesurer l'importance de cette dimension, il faut essayer de repérer comment les compétences locales sont utilisées et appréciées, c'est-à-dire comment les gens participent à l'élaboration des projets de société dans leur milieu respectif.

La détermination de cette quatrième et dernière dimension de la gouvernance met un point final au cadre théorique et conceptuel. Cela nous conduit à parler maintenant des aspects proprement méthodologiques, c'est-à-dire comment et suivant quels processus nous ferons la recherche empirique en rapport avec les hypothèses et les définitions conceptuelles opérationnelles exposées précédemment.

---

<sup>94</sup> Bernard VACHON et Francine COALLIER, *Le développement local : théorie et pratique*, Québec, Gaëtan Morin, 1993, p. 151. 38

## **CHAPITRE TROIS**

### **CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE**

Ce chapitre se trouve à l'intersection des parties théorique et empirique de la thèse. Pratiquement, dans ce chapitre nous allons fixer nos choix, quant aux instruments ou techniques qui serviront à la collecte des données empiriques; nous dirons aussi comment nous envisageons leur traitement et leur analyse (interprétation). Ce qui veut dire que nous ferons mention des différents outils qui seront utilisés pour y parvenir. En particulier, nous montrerons comment les indices de catégorisation des milieux ruraux que nous avons choisis se calculent et quelles sont les difficultés méthodologiques qui en découlent. Mais, préalablement aux éléments purement techniques, nous allons d'abord déterminer quels sont les résultats attendus de la recherche empirique, sa portée et ses grandes étapes. Cela nous aidera à faire un choix éclairé quant aux meilleurs instruments d'investigation.

Sur cette base, le présent chapitre comptera alors cinq sections suivantes: les résultats attendus, les grandes étapes de la démarche, le terrain d'investigation ainsi que les questions relatives aux données (la présentation et l'utilité des banques ou sources de données), les techniques qui nous permis de recueillir et d'analyser les données et finalement, nous allons pouvoir parler, à la fois, des difficultés et du cadre éthique de la recherche.

#### **3. 1. Les résultats attendus de la recherche**

En relation avec les hypothèses présentées au chapitre précédent, nous attendons, de cette recherche, principalement quatre résultats finaux, à savoir :

- 1) une meilleure compréhension de la diversité rurale québécoise, assortie d'un portrait actualisé du monde rural québécois,
- 2) l'identification des facteurs tangibles et intangibles qui font que certains milieux ruraux québécois performant et d'autres contre-performent,

- 3) la proposition d'une approche de développement local, appropriée aux milieux qui sont en sérieuse difficulté et
- 4) l'élaboration des nouvelles hypothèses de recherche à venir.

Nous allons expliquer pourquoi nous visons ces quatre résultats.

En fait, depuis les années 1960-1970, les politiques publiques de développement régional ou de la ruralité en s'adressant aux cibles mal définies ont eu pour résultat d'annuler finalement les effets escomptés. Le Canada en général et le Québec en particulier ne font pas exception à ce constat (Cf. BAEQ, OPDQ, ARDA, etc.). En rapport à cette situation, l'un des résultats auxquels nous nous attendons se résume à la recherche d'une bonne compréhension de l'univers rural québécois avec ses particularités comme société. Cela passe « obligatoirement par un sérieux exercice de clarification de concepts, de définitions et de typologies »<sup>95</sup>. Cela revient aussi à faire un portrait ou une caractérisation de la ruralité québécoise. Non seulement en tenant compte des évolutions en cours, mais aussi en traduisant, le mieux possible, la complexité et la diversité des réalités rurales à l'échelle des municipalités. Ce qui veut dire qu'on doit arriver à un diagnostic intelligible, c'est-à-dire, une description des milieux ruraux québécois. Cela s'impose comme un premier résultat escompté en vue de répondre à la question de savoir : est-ce qu'on connaît bien ce qui s'est passé, ce qui se passe et ce qui se passera dans le milieu rural québécois en restructuration.

Étant donné qu'on se trouve actuellement dans un contexte de ciblage des actions gouvernementales, si nous arrivons à identifier et à décrire la ruralité en restructuration, l'avantage sera de permettre à l'appareil de l'État d'anticiper les solutions aux problèmes à venir dans la partie de la ruralité québécoise la plus délaissée. De là découle notre deuxième résultat attendu, soit arriver à construire des indices, sous la forme des regroupements de variables-clés, à partir desquels on pourra apprécier le niveau de la dévitalisation rurale. Ces indices seront des signaux, qui fonctionneront comme un ensemble d'outils permettant

---

<sup>95</sup> Clermont DUGAS, *op. cit.*, 1996, p. 3.

d'identifier et de décrire, avec le plus de précision possible : les tendances démographiques et socio-économiques, la distribution du capital social et le mode de gouvernance locale en milieu rural québécois. Certainement cela aidera à la compréhension des changements en cours dans les territoires en étude. Autrement dit, ces indicateurs permettront de voir quelles parties de la ruralité québécoise sont en déclin sévère et lesquelles ne le sont pas. Définitivement, ces indices pourront servir comme des paramètres de prévention et de surveillance des évolutions à venir dans la ruralité québécoise.

Comme troisième résultat, nous nous attendons à ce que les différents outils de catégorisation des milieux ruraux québécois nous aident à formuler des synthèses éclairantes sur les enjeux de la ruralité québécoise en restructuration. Parce que si on connaît bien les enjeux, alors on sera en mesure de proposer une ou plusieurs approches adéquates de revitalisation.

Enfin, le quatrième et dernier résultat auquel nous nous attendons concerne la possibilité d'aboutir à des conclusions pouvant nous permettre de recommander de nouvelles pistes ou hypothèses de recherche dans ce même domaine.

Pour atteindre les différents résultats énumérés, il va falloir limiter la portée de la recherche et procéder par étapes, tel que décrit dans la section qui suit.

### **3. 2. La portée et les grandes étapes de la recherche**

Dans la réalisation et l'organisation de cette thèse, deux aspects seront mis en évidence : l'aspect théorique (déjà exposé) et l'aspect empirique (qui reste à venir). Concernant la portée au plan théorique, il faut souligner que même si nous avons fait appel à des connaissances diverses appartenant à plusieurs domaines scientifiques, notre démarche va essentiellement rester dans le cadre des sciences régionales, particulièrement sous l'angle du développement régional «rural». Sur les plans spatial et empirique, la démarche couvrira essentiellement le territoire rural québécois. Géographiquement parlant, cela représente le Québec sans les entités municipales qui ont le statut administratif de ville ou de cité,

(l'année censitaire de référence est 1996)<sup>96</sup>. En relation avec cette limite territoriale, la recherche empirique se fera en trois étapes successives : d'abord, l'étape où nous construirons la typologie de la ruralité québécoise, suivie de l'étape où nous examinerons les liens d'association entre certaines variables indépendantes et le phénomène de dévitalisation rurale (variable dépendante). Enfin, viendra l'étape dans laquelle nous élaborerons sur les perspectives de développement local approprié sur la base des résultats et enseignements tirés de deux étapes précédentes. Dans les pages qui vont suivre nous allons clarifier le travail à réaliser et l'importance de chacune des trois étapes énumérées.

### **La première étape : répondre à un besoin de typologie de la ruralité québécoise**

Cette étape va consister à délimiter, à identifier et à dénombrer les différentes catégories de la ruralité québécoise. L'importance de cette étape est double.

En premier lieu, nous allons répondre à un besoin de description typologique de la ruralité québécoise, notamment dans sa partie en restructuration. Le fait de construire une typologie de la ruralité québécoise va nous aider à mieux faire la démonstration que la ruralité québécoise est multiple. Surtout quand on sait pertinemment que dans la ruralité québécoise comme dans d'autres ruralités, ce ne sont pas toutes les communautés qui vont mal. Bien sûr, il y en a qui sont en profonde dévitalisation ou en voie de dévitalisation, mais d'autres sont en développement alors que d'autres sont très dynamiques et on n'en parle presque pas. Il va falloir mettre en évidence ce fait ou ce détail qu'on ignore souvent. D'où la nécessité d'un travail de catégorisation ou de construction d'une typologie adéquate.

---

<sup>96</sup> À noter qu'il s'agit ici d'un choix que nous assumons en tant que chercheur et nous sommes conscient que notre choix peut être discuté. Cependant, comme c'est le cas dans toutes les recherches, nous devons faire des choix ; par conséquent, il a fallu faire des concessions par rapport à la réalité. En ce qui concerne cette recherche, nous avons opté pour ce choix parce que nous trouvons que la distinction « rural-urbain » selon le statut administratif est plus appropriée à notre démarche comparativement à celle qui est basée sur le critère démographique seulement. En effet, on se souviendra qu'en parlant de différentes définitions de la ruralité au chapitre deux (voir la sous-section 2.1.1.2), nous avons révélé le fait que la dichotomie milieu rural-milieu urbain, fondée sur les critères comme la taille et la densité démographique est très présente dans les discours, sauf que cela est discutable au Canada et ailleurs. Nous avons par ailleurs donné des exemples concrets pour démontrer l'inadéquation et l'ambiguïté de ces deux critères.

En deuxième lieu, la construction d'une typologie va nous permettre de donner une suite à la première hypothèse de notre travail dans laquelle, rappelons-le, nous avons supposé que la restructuration en milieu rural québécois n'est pas aussi étendue qu'on le laisse croire. Plus explicitement, avec la construction de trois indices typologiques différents, nous serons en mesure d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse. D'autant plus que chacun des indices va nous donner une typologie, que nous présumons différentes des autres puisque chaque indice sera calculé selon une méthode originale et sur la base d'un ensemble de variables socio-démographiques et économiques différentes, mais se rapportant aux caractéristiques de municipalités rurales québécoises. Ce qui est intéressant avec cette façon de faire, c'est finalement la possibilité qu'on s'offre de pouvoir comparer les distributions ou les proportions par catégorie, pour enfin répondre à la question de savoir si le nombre de communautés rurales en déclin est considérable ou minime. (En comparaison avec la limite que nous avons placée à 15% de subdivisions rurales de recensement du Québec).

Comme on peut s'en rendre compte, cette première étape (construction des indices typologiques) constitue la **finalité même de notre thèse**. En effet, appliquer les différentes techniques de catégorisation à une échelle territoriale beaucoup plus petite (localité) que celle à laquelle elles ont souvent été utilisées (échelle nationale ou régionale), s'avère un défi de taille. Cela devient un pari encore plus important à partir du moment où chacune des méthodes utilisées par les différents groupes de recherche et dans des contextes tout à fait différents du nôtre devrait finalement nous permettre de mettre au point une description typologique de la ruralité québécoise, qui soit plus efficace et actualisée.

### **La deuxième étape : étude des facteurs tangibles et intangibles de la dévitalisation rurale**

À cette étape, nous concentrerons notre attention sur les questions relatives au rôle que joueraient les facteurs tangibles et les facteurs intangibles sur le phénomène de restructuration en milieu rural québécois. Dans la foulée de ces questions, la situation dans la ruralité québécoise sera considérée comme une variable dépendante, alors que les deux types de facteurs seront considérés comme deux familles de variables indépendantes qui,

elles, expliqueraient la situation présente dans la ruralité québécoise, en particulier la situation de déclin dans ce milieu. C'est pourquoi tout au long de cette deuxième étape, la démarche consistera avant tout à mettre l'emphase sur les liens d'association possible entre d'une part, le groupe de facteurs dits tangibles et la restructuration dans la ruralité québécoise et, d'autre part, entre le groupe de facteurs intangibles et la restructuration rurale.

Pour assurer une meilleure faisabilité, l'étape sera réalisée en deux temps complémentaires.

Dans un premier temps, nous transformerons d'abord une des trois classifications obtenues à la première étape (la typologie selon l'IGD) en une typologie dichotomique, c'est-à-dire une typologie n'ayant que deux catégories exclusives : la ruralité en restructuration (en déclin) et la ruralité dynamique. Ensuite, nous prendrons trois ensembles de variables indépendantes tangibles connues et spécifiques au milieu rural québécois, entre autres : les variables exprimant les situations démographique, économique et l'éloignement géographique (elles proviendront de la base de données de Statistique Canada). Pour chaque sous-groupe de facteurs tangibles, nous vérifierons comment et à quel point ils exercent en tant que variables explicatives des effets spécifiques sur la partie de la ruralité québécoise en déclin.

Pour sélectionner les variables indépendantes tangibles, nous avons utilisé deux façons de faire complémentaires.

- 1) En ce qui concerne les variables de type démographique, elles ont été choisies pour permettre de mesurer d'une part, les effets de structure ou la dynamique démographique et d'autre part, les effets de stock ou l'état (statique) de la population dans la ruralité québécoise.
- 2) Pour la sélection des variables économiques et géographiques, comme il a été dit dans l'introduction, nous avons emprunté la façon qu'un chercheur canadien, en l'occurrence Bill Reimer (1997) de l'Université Concordia, est parvenu à construire



(bâti) des variables composites, qui lui avaient permis de classer les communautés rurales canadiennes en deux catégories : les milieux dynamiques et les milieux en difficulté. Au moment opportun, nous reviendrons sur les explications à ce sujet. (Voir les sections 5.2 et 5.3)

Dans un deuxième temps, puisque nous soutenons l'hypothèse que le niveau de fragilité ou les difficultés des milieux ruraux en restructuration ne dépendent pas seulement des facteurs tangibles, mesurables à partir des données quantitatives énumérées ci-dessus, mais elles dépendent aussi des facteurs immatériels comme : le capital social et la gouvernance locale; il va de soi que nous en mesurons aussi les effets. Toutefois, à la différence de la procédure précédente, cette fois les données ne proviendront pas de la base de données de Statistique Canada. Car, celle-ci ne contient pas les variables pouvant nous renseigner sur le capital social ou sur la gouvernance locale en milieu rural canadien/qubécois. Il a fallu se construire une nouvelle base de données, sinon explorer d'autres sources. C'est de là qu'est née d'ailleurs l'idée d'exploiter une partie de l'information relative aux différentes dimensions du capital et de la gouvernance locale, qu'on retrouve heureusement dans la banque de données d'échantillonnage du projet dénommé «Nouvelle économie rurale» (NRE : *New rural economy*) pour lequel nous avons déjà travaillé.

Notons au passage que selon les dispositions internes à cette banque de données, la variable dépendante sera le statut de la communauté rurale. Il traduit la situation du milieu en matière de développement. Ce statut est déjà dichotomique : *leading community* (communauté dynamique) et *lagging community* (communauté en déclin). C'est cette dernière modalité (communauté en déclin) qui va nous intéresser. Quant aux variables explicatives, elles proviendront de cette même base. Certaines traduiront les dimensions du capital social selon l'approche de Cornelia et Ian Flora et d'autres décriront les dimensions de la gouvernance locale telles que nous les avons décrites dans le deuxième chapitre. Pour les autres détails sur ce choix spécifique, il faudra se reporter à la sous-section 3.3.2.2 plus bas.

Il faut aussi signaler que l'approche en deux temps prise dans cette deuxième étape de la recherche empirique est aussi importante que la typologie elle-même. Dans la mesure où cette option devrait nous permettre de mieux connaître la nature des facteurs les plus déterminants dans le processus de restructuration en milieu rural québécois. C'est aussi une des meilleures manières de comprendre en quoi les milieux ruraux fragilisés se démarquent des autres milieux. Dans le meilleur des cas, quand nous parviendrons à cerner les caractéristiques des milieux fragilisés et ses causes, nous pourrons ensuite dresser leur portrait et pronostiquer les évolutions possibles, en appliquant un regroupement des variables seulement sur les communautés en dévitalisation.

Ce qui fait qu'à partir d'une telle approche, nous arriverons à répondre à plusieurs questions posées dans la problématique. Spécialement, à la question portant sur les traits caractéristiques des milieux ruraux en déclin sévère ainsi qu'à l'incontournable question de l'identification des principaux facteurs causaux de la restructuration en milieu rural québécois.

**La troisième étape :** *penser l'avenir de la ruralité québécoise en difficulté en termes de développement local approprié*

Dans cette dernière étape de la démarche empirique, nous allons faire deux choses : tout d'abord, nous allons tirer les enseignements que révéleront les typologies, la cartographie de différents indices et les rôles des facteurs tangibles et intangibles dans le processus de dévitalisation-revitalisation de la ruralité québécoise. Après, les enseignements tirés serviront pour adapter les politiques publiques de soutien et de développement rural, tout cela en rapport avec les réalités des collectivités rurales en difficulté. Finalement, en se référant à la politique québécoise de la ruralité, nous comptons proposer quelques pistes ou solutions pour l'avenir. C'est cela que nous avons appelé les perspectives ou les stratégies gagnantes de développement local approprié.

Comme on peut déjà s'en rendre compte, la première étape constituera un chapitre entier de la thèse (le quatrième). Par contre, la seconde étape donnera lieu à deux chapitres (les cinquième et sixième) et la troisième étape sera réalisée dans le septième chapitre de la thèse.

En se référant à tout ce qui vient d'être dit, il devient évident que chaque étape ou chacun des chapitres qui en découle va nécessiter des données spécifiques; mais aussi un mode précis de traitement et d'analyse. De ce fait, le recours à des instruments de travail devient incontournable, ce qui nous oblige à en dresser le contour. Ainsi, nous allons aborder dans les deux sections qui suivent : l'unité d'analyse, le terrain d'investigation ainsi que divers outils qui vont nous permettre d'une part, de recueillir méthodiquement les données et, d'autre part, de les traiter ou de les analyser par la suite.

### **3.3. Terrain de recherche et les questions relatives aux données**

Dans cette section, nous allons mettre en évidence des éléments extrêmement importants de notre cadre méthodologique. Il s'agit de l'unité d'analyse, de l'univers (population) dans lequel nous traiterons les données, les sources d'où proviennent les données, les méthodes et techniques de collecte et d'analyse de données, les formes et les échelles de mesure qu'elles prendront.

#### **3.3.1. Limites du terrain d'investigation : univers, échantillon et unité d'analyse**

Concernant le cadre général de la recherche (l'univers ainsi que l'échantillon), nous procéderons -comme il a été signalé lorsque nous énumérons les étapes de la démarche empirique- de deux manières : d'abord, selon qu'on sera en train de construire les indices ou d'étudier le rôle des facteurs tangibles, nous prendrons toutes les communautés locales rurales québécoises (univers ou population) parce que la source de données quantitatives (STATCAN) le permet. Ensuite, quand viendra le moment d'analyser l'impact des facteurs dits intangibles (le capital social et la gouvernance locale) sur la dévitalisation rurale, nous utiliserons un échantillon puisque les données nominales provenant de l'Observatoire de la

nouvelle économie rurale (projet NRE) concernent justement l'échantillon représentatif de la ruralité canadienne (toutes les provinces canadiennes y sont représentées à l'exception des territoires nordiques), mais dont l'exemplarité vaut aussi pour la ruralité québécoise en particulier. En résumé, nous allons recourir à deux sources principalement. Avant de donner des explications sur l'utilité de chacune des sources (voir la sous-section 3.3.2), convenons de présenter d'abord notre unité d'analyse.

En parlant des limites spatiales dans la section 3.2 nous venons d'annoncer, en quelque sorte, que notre travail se fera sur une base territoriale. Dans ce cadre, notre **unité d'analyse** se trouve être la **collectivité locale**. Nous sommes descendu au niveau de la petite unité territoriale et administrative, parce que nous considérons que présentement la communauté locale constitue l'une des bases géostatistiques les moins utilisées dans les analyses du développement régional au Québec. Et pourtant, elle peut servir d'unité de référence pour lire, comprendre et interpréter la pluralité de la société rurale québécoise. Nous sommes d'avis que toute étude d'envergure sur le terrain québécois ne saurait donc faire abstraction de cette assise territoriale. En conséquence, on va s'en servir comme unité d'analyse. Mentionnons en passant que cette échelle territoriale correspond exactement à ce qu'on appelle dans le jargon de Statistique Canada la «subdivision de recensement (SDR)».

Ce faisant, quand nous nous exprimerons dans le texte sur les milieux ruraux québécois, il sera question de ces SDR. En d'autres mots, il s'agira des municipalités, des communautés, des localités ou des collectivités rurales locales. Ce n'est qu'une question de synonymes pour exprimer la même entité territoriale. Cependant, il ne faudra pas perdre de vue qu'auparavant nous avons fait le choix d'exclure de notre nomenclature les entités locales ayant le statut de ville ou de cité. Ainsi, au moment des analyses, nous ne prendrons en compte que les SDR que Statistique Canada reconnaît comme étant rurales au sens administratif du terme, et non sur le plan démographique.

### 3.3.2. Présentation et utilité des sources de données

Préalablement à la présentation des sources de données et de leur utilité, rappelons que nous citons souvent deux sources (STATCAN et NRE) pour indiquer qu'elles sont les plus importantes. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas regardé ailleurs. Effectivement, nous nous sommes référés à d'autres sources secondaires de moindre envergure comme : la documentation, les conférences et surtout la participation aux discussions lors des Universités rurales québécoises (URQ, 1999 à Trois-pistoles et 2002 à la Côte-Nord). C'est grâce à ces sources auxiliaires que nous avons pu camper notre sujet de recherche. Et puis c'est à l'occasion de l'une des assises de l'URQ par exemple, qu'il a été possible de réaliser un mini-sondage d'opinion qui nous a permis de recueillir les avis des représentants des ruraux sur les priorités d'une politique de la ruralité. Plus loin, dans le septième chapitre portant sur les perspectives de développement local approprié, nous reviendrons sur cette source d'information. Comme il est dit dans un manuel de recherche sociale, aucune de ces sources n'est meilleure qu'une autre puisque chacune permet de connaître une partie de la réalité, ne serai-ce qu'imparfaitement<sup>97</sup>. Pour le moment, afin de ne pas allonger indéfiniment l'exposé sur la méthodologie de la recherche empirique, convenons de présenter les deux principales sources de données. Nous assurons qu'au moment opportun, les sources de moindre importance seront expliquées avant d'exploiter leur contenu.

#### 3.3.2.1. Utilité des données tirées de la banque de données de Statistique Canada

Pour construire les indices de catégorisation au chapitre quatre et pour étudier le rôle des facteurs matériels (économiques, démographiques et géographiques) au chapitre cinq, nous aurons besoin des données de type quantitatif. Celles-ci proviendront de la banque de données de Statistique Canada. Et puisque cette banque nous a fourni les informations (variables quantitatives) dont nous avons besoin sur l'ensemble d'entités **municipales**

---

<sup>97</sup> Benoît GAUTHIER, *op. cit.*, 1992, p. 18.

**rurales** du Québec<sup>98</sup>, nous n'avions plus besoin de procéder à un quelconque échantillonnage. Ce qui fait qu'à proprement parler, nous étudierons la population (un univers) de la ruralité québécoise dans son intégralité et non à un échantillon de celle-ci.

Pour connaître le nombre de communautés concernées, un regroupement en fonction des codes municipaux et du statut administratif s'est avéré un moyen idéal. Deux possibilités sont alors offertes : on peut consulter, sur Internet, la banque de données de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) ou celle de STATCAN. On peut y avoir accès à partir du lien existant entre leurs sites et ceux des bibliothèques du réseau de l'Université du Québec. En effectuant un petit exercice de décompte, respectivement sur les données de l'ISQ de l'an 2000 et de STATCAN de 1996, nous avons obtenu les résultats assez semblables, mais avec des différences minimales. Notamment en ce qui a trait au nombre total de subdivisions, comme on peut le voir dans le tableau 1 suivant.

*Tableau 1*

*Composition de l'univers de la recherche : régions administratives, municipalités régionales de comté et entités municipales du Québec*

<b>Nombre d'entités administratives</b>	<b>ISQ, 2000</b>	<b>STATCAN, 1996</b>
Les Régions administratives	17	17
Les Municipalités régionales de comté (MRC)	102	99
Les subdivisions de recensement (communautés)	1 454	1 467
<b>Les communautés rurales</b>	<b>1 185</b>	<b>1 209</b>
Les communautés urbaines	269	258

*Source : [http : //www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca) & [http : //www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)*

<sup>98</sup> Sauf qu'il faut éliminer de la liste les quelques communautés rurales qui ont moins de 40 habitants. Tout simplement, parce que la base de données de STATCAN ne présente pas des informations sur les collectivités locales (SDR) de cette taille démographique ainsi que sur les territoires non organisés (TNO); question de protéger le caractère confidentiel des informations.

À propos des caractéristiques spécifiques de cet univers de la recherche (ensemble de communautés rurales québécoises), on peut souligner les traits ci-après :

Du point de vue administratif, en 1996 on dénombrait 1 209 communautés rurales locales au Québec dont 47% étaient des municipalités, 28% des paroisses, 12% des villages, 7% des cantons et les 6 % restants avaient le statut de village nordique, de village cri ou de réserve indienne, etc.<sup>99</sup>

Au plan socio-économique, l'ensemble de la ruralité québécoise se caractérise par un taux de chômage moyen qui s'élevait à 16%, comparativement à 9% dans le Québec tout entier. On observait en 1996, un extremum de 70% de la population dans la municipalité de Saint-Médard. Hormis cet indice, on comptait dans toutes les municipalités rurales québécoises 35% de personnes actives travaillant dans leurs communautés de résidence comparativement à 20% dans l'ensemble du Québec; parmi la population rurale de plus de 15 ans, 26% d'individus n'avaient pas atteint la 9<sup>e</sup> année d'étude ou n'avaient pas un certificat du secondaire alors que cette proportion est de 18% dans l'ensemble du Québec et le revenu d'emploi per capita en milieu rural québécois était estimé à près de 19 000 \$ par année comparativement à une moyenne de 25 116 \$ dans l'ensemble du Québec.

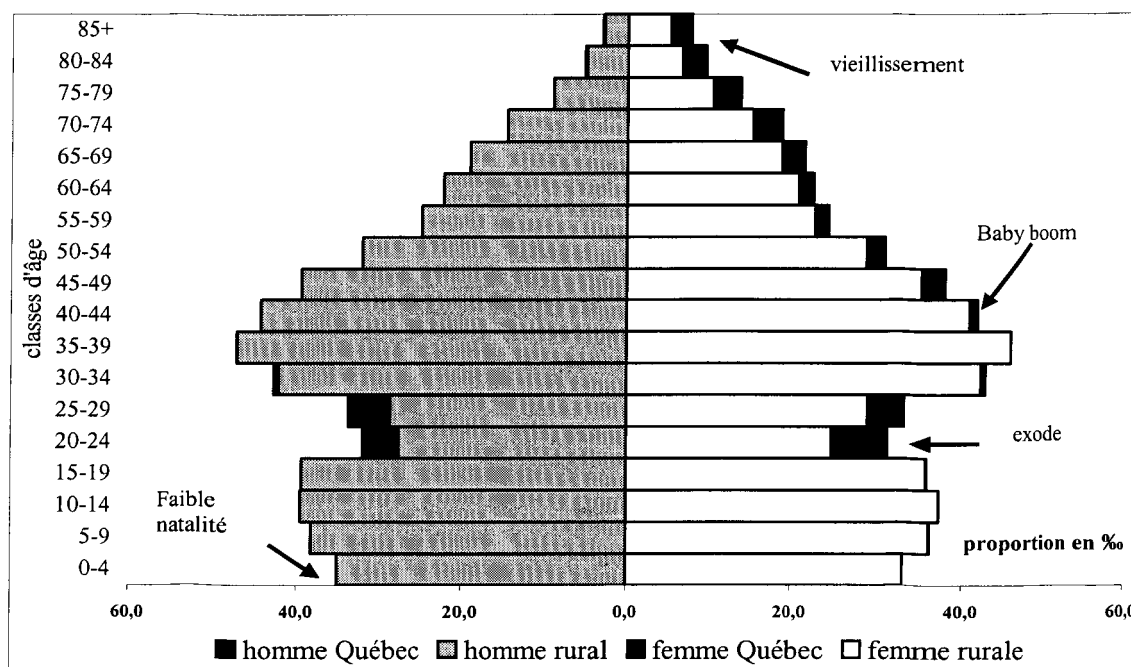
Sur le plan démographique, on comptait dans l'ensemble des SDR rurales québécoises 1,65 million d'habitants, soit à peine 23% de la population totale du Québec. La taille médiane de la population par communauté était estimée à 920 habitants. Cela veut dire qu'en milieu rural québécois : il y a autant de communautés qui ont moins de 920 habitants et autant qui en ont plus de 920. L'accroissement démographique annuel moyen est très faible, en plusieurs endroits il est négatif. Cette situation est essentiellement due à la baisse de natalité et à l'exode rural sélectif qui frappe les jeunes en quête d'emploi. Il s'était établi à moins d'un pour cent, soit à peine 0,7% seulement en 1996. En ce qui a trait au sexe-ratio, la

---

<sup>99</sup> À noter qu'après les fusions municipales qui ont eu lieu en 2001, il se peut que les proportions ci-dessus changent un peu.

superposition des pyramides des âges, qu'on peut voir dans la figure ci-après, indique la répartition par tranche d'âge et par sexe.

*Figure 2: Pyramide des âges de la ruralité québécoise superposée à celle de l'ensemble du Québec*



source : données STATCAN, 1996

Dans la pyramide des âges des ruraux (premier plan), les bosses comme les creux qu'on voit, ont une signification historique. Les bosses représentent les cohortes des baby-boomers, alors que les creux qui s'ensuivent après trois tranches d'âge, de part et d'autre de la pyramide, particulièrement entre 19-29 ans sont, sans doute, la marque d'une forte baisse de la natalité qu'on a observée chez les baby-boomers. La structure par âge et par sexe semble aussi mettre en évidence un phénomène intéressant : le fait que dans l'ensemble on trouve pratiquement autant d'hommes que de femmes en milieu rural québécois : 50,9% d'hommes contre 49,1% de femmes. Ce qui donne un rapport de masculinité d'environ 104, contrairement à la situation qu'on observe en ville et dans l'ensemble du Québec où le sexe-ratio est en faveur des femmes (on peut voir cela à droite des pyramides superposées



ci-dessus), le rapport de masculinité y est, par endroits, inférieur à 100, sachant que la normale est à 105)<sup>100</sup>.

En outre, dans la ruralité québécoise les personnes de 65 ans et plus représentent 10,7% en moyenne contre 12,1% dans toute la province. Pour leur part, les personnes ayant moins de 25 ans révolus représentent respectivement 32,5% et 34,8% de la population au Québec et dans le milieu rural.

Sur le plan géographique, la densité de la population en milieu rural québécois est d'environ 3 habitants/km<sup>2</sup> alors qu'elle est de 5 habitants/km<sup>2</sup> à l'échelle du Québec. La localité rurale la plus petite avait une superficie de 0,06 km<sup>2</sup> (avec 370 habitants); la plus vaste municipalité, qui est la Baie James (inhabitée en grande partie) s'étend sur 305 561 km<sup>2</sup> avec 1 978 habitants seulement. Pour avoir une idée exacte de ce que ça représente, cette communauté rurale est dix fois plus vaste, mais cinq mille fois moins peuplée que la Belgique.

### **3.3.2.2. Utilité des données d'échantillonnage provenant de l'Observatoire canadien de la Nouvelle économie rurale : NRE**

Comme il ne sera pas possible d'étudier l'impact du capital social et de la gouvernance locale sur la ruralité québécoise à partir des données quantitatives provenant de Statistique Canada, nous prendrons en revanche un échantillon représentatif de la ruralité canadienne, constitué dans le cadre du projet intitulé la «Nouvelle économie rurale : NRE», qui est un Observatoire permanent de la ruralité canadienne; initié depuis 1996 par la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale. Présentement, il regroupe plus de 32 sites en observation. Les informations qui feront l'objet de traitement et d'analyse proviennent d'une vingtaine de sites qui sont sous un suivi régulier de la part de plusieurs antennes de recherche. Ils y ont déjà effectué deux enquêtes-ménages, l'une entre 1999-2000 et l'autre

---

<sup>100</sup> Dans l'ensemble du Québec le rapport de masculinité se situe à 95,8. Cela veut dire qu'il y a au Québec quatre-vingt-seize hommes pour cent femmes, alors que le ratio normal à la naissance se rapproche toujours de 105 hommes pour 100 femmes.

en 2001. Une autre enquête est en préparation depuis 2002 (données non disponibles pour l'instant). Tous les sites ont été soigneusement sélectionnés parmi des milliers de municipalités rurales canadiennes<sup>101</sup> en raison de leurs variétés, de leur exemplarité et de leur représentativité<sup>102</sup>. Il s'agit des communautés rurales suivantes (par ordre alphabétique):

*Blissfield, Cap-à-l'Aigle (Qc), Carden, Ferintosh, Hussar, Lot-16, MacKenzie, Neguac, Rhineland, Saint-Damase (Qc), Sainte-Françoise (Qc), Seguin, Spalding, Springhill, Taschereau (Qc), Tweed, Twillingate, Usborne et Winterton.*

De cet échantillon qualitatif, il sera extrait des variables qualitatives ou nominales, déjà codifiées, susceptibles de rendre compte de l'existence ou de la carence du capital social et de la gouvernance locale. Dans la section sur le mode de traitement et sur l'analyse des données, nous allons spécifier comment nous envisageons réaliser cet exercice (Voir la sous-section 3.4.3.2).

Cet échantillon se caractérise par les traits suivants :

Chacune des provinces du Canada se trouve représentée dans cet échantillon, excepté les territoires du Nord canadien. Parmi les communautés locales ci-dessus, les huit premières ont été estimées comme étant dynamiques (*leading*) et les 12 autres sont en restructuration (*lagging*). Malgré la petitesse de l'échantillon, le nombre de personnes consultées, à propos de la gouvernance et du capital social dans leur communauté, était élevé, soit 1995 sujets en 2001 et une centaine de personnes seulement en 2000, ce qui totalise plus de 2000 ménages enquêtés.

---

<sup>101</sup> Dans cet échantillon on trouve un sous-échantillon de quatre communautés rurales québécoises (celles qui sont marquées par Qc) parmi lesquelles deux sont en restructuration (*lagging*) et deux sont dynamiques (*leading*).

<sup>102</sup> Il ne s'agit pas de la représentativité au sens statistique, mais au sens de l'exemplarité des cas.

Pour recueillir les informations, deux techniques ont été utilisées : les entrevues semi-directives et le questionnaire. Les intervieweurs ont interrogé en moyenne 112 sujets par communauté dynamique et 92 sujets par communauté en déclin.

En ce qui concerne les caractéristiques des participants aux enquêtes, nous avons établi la répartition suivante : ce sont 44,7% des personnes interrogées qui vivaient dans les communautés dynamiques et 55,3% habitaient les communautés en restructuration. Socio-démographiquement, on dénombrait parmi les personnes-ressources (informateurs) : 37,2% d'hommes contre 62,8% de femmes. Les sujets appartenaient aux tranches d'âge ci-après : 14,5% de moins de 35 ans; 52,2% étaient âgés de 35 à 59 ans et le reste, c'est-à-dire 33,3 % avaient plus de 60 ans d'âge en différence de millésimes. C'étaient les personnes de diverses catégories professionnelles : maire, conseiller municipal, agent de développement, fonctionnaire, épicier, curé de paroisse, fermier, militant pour une cause, citoyen ordinaire, etc. D'autres traits spécifiques n'ont pas été prélevés pour garantir l'anonymat des sujets-informateurs. Disons un mot sur les raisons qui nous ont poussé à considérer cette base des données plutôt qu'une autre.

◆ **Voici les motifs spécifiques justifiant le recours à la banque de données NRE**

La nécessité de prendre en compte les enquêtes NRE s'est fait sentir à partir du moment où nous avons réalisé que les données de STACAN ne permettront jamais de mesurer ni capital social ni la gouvernance locale (deux variables nominales). Or c'est principalement ces deux variables que nous avons identifiées comme les facteurs intangibles dans la seconde hypothèse de travail. Et puis, tous les indices ordinaires ne nous permettaient pas du tout de saisir autrement les effets de différentes dimensions de ces deux facteurs immatériels sur la ruralité québécoise. Seuls les indicateurs qualitatifs ou normatifs sont le meilleur moyen d'y parvenir. Cela nécessitait clairement la réalisation d'enquêtes à l'échelle du Québec (1 667 000 km<sup>2</sup>). Cependant, nous ne disposons pas des moyens financiers pour réaliser une enquête de cette envergure. C'est pour cela que nous nous

sommes résolu à exploiter les données des enquêtes effectuées auprès des ménages ruraux appartenant aux sites de l'Observatoire de la Nouvelle économie rurale. D'autant plus que, dans sa composition, cette base de données inclut quatre communautés rurales québécoises dont l'exemplarité est loin d'être discutable pour qui connaît bien le Québec rural.

En outre, ce qui est très intéressant avec cette base de données, c'est de savoir que les informations qu'elle contient, sont le fruit d'un suivi permanent. En effet, sur chaque site le projet a mis sur place une équipe de suivi, qui fait des rapports spécifiques, qui sont aussitôt distribués aux organismes locaux de gouvernance. Ceux-ci réagissent au rapport et les chercheurs réajustent leur travail sur le terrain en fonction du feed-back reçu. Et jusque-là, le projet a déjà reçu une rétroaction très positive de la part des populations de différents sites. Ayant travaillé nous-mêmes pour le compte de ce projet, nous pouvons affirmer ici que la banque de données du projet NRE contient de précieuses informations encore inexploitées. Notamment celles qui ont récemment été recueillies à partir d'un questionnaire semi-fermé en 2001. Il y a là une masse d'informations extrêmement riche d'enseignements sur : le capital social, la gouvernance locale, la cohésion sociale, l'implication de la population et surtout sur les perceptions et l'évaluation des citoyens à l'égard des organisations gouvernementales et des associations volontaires. Sûrement, l'exploitation de cette banque de données nous permettra d'apporter un éclairage sans précédent sur la place et le rôle de ce que nous appelons les facteurs immatériels du développement. Sans prétendre épuiser le débat à ce sujet, nous pensons fondamentalement que cette façon de procéder est scientifiquement opérationnelle en ce sens qu'on peut dire deux choses intelligibles :

- 1) Ce qui est observé à l'échelle canadienne est *probablement* vrai pour les collectivités rurales de toutes ses provinces, en l'occurrence au Québec. Simplement du fait que la ruralité québécoise est une partie intégrante de la ruralité canadienne, les deux échelles n'ayant pas de différences géographiques, socio-démographiques ou économiques majeures. Il faut évidemment nuancer cette affirmation sans la nier, en

ce sens qu'il existe bel et bien des différences socioculturelles entre les milieux ruraux appartenant aux différentes provinces canadiennes.

- 2) L'étude des facteurs intangibles du développement en regard de la dévitalisation en milieu rural entre dans la catégorie des analyses qualitatives où la représentativité tient plus dans l'exemplarité des cas plutôt qu'à la taille de l'échantillon.

Cela dit, nous pouvons déjà, sans nous tromper d'objectif, tester le rôle et l'impact des facteurs immatériels sur les communautés (*lagging* et *leading*) de l'échantillon NRE. Car, celles-ci sont exemplaires de la situation québécoise, bien que le nombre de collectivités québécoises incluses dans ledit échantillon ne soit pas statistiquement représentatif. D'ailleurs, on verra bien, au moyen des tableaux comparatifs, qu'il y a une double importance dans cette façon de procéder : d'abord, pour pouvoir compléter les données quantitatives existantes (Cf. les données de STATCAN) et élargir du même coup la compréhension, l'interprétation des réalités endogènes à la ruralité québécoise. Ensuite, face à notre façon de faire, on ne doit pas perdre de vue qu'il ne s'agit pas vraiment de vérifier une hypothèse, mais de la fonder, quitte à nous ou à d'autres chercheurs d'approfondir et de creuser ce genre d'hypothèse dans l'avenir.

### **3. 4. Instruments de collecte et d'analyse des données**

Pour décrire les outils qui ont facilité la collecte et l'analyse des informations dont les sources ainsi que leurs utilités viennent d'être présentées ci-avant, nous avons opté pour une présentation à deux niveaux : en premier lieu, nous exposerons comment les données utiles ont été recueillies puis nettoyées et quelle forme ont les données en question. En second lieu, nous allons présenter les outils de traitement statistique. Comme prévu, c'est à ce niveau que nous expliquerons le mode de calcul et le contexte dans lequel les indices de catégorisation que nous emploierons étaient conçus à l'origine.

### 3.4.1. Les outils de collecte des données

Au moment de recueillir les données, tout chercheur fait un tri sur la multitude d'outils possibles et surtout sur quoi prendre et quoi laisser tomber. Tout se fait en fonction des besoins de la recherche. C'est ainsi que les données dans une recherche peuvent prendre plusieurs formes. Elles peuvent aussi être de plusieurs types et être exprimées sous des échelles de mesure diversifiées et ce, selon les sources d'où elles proviennent.

En ce qui concerne les sources de provenance de nos informations, tout a déjà été dit dans les paragraphes antérieurs. En prenant cela pour acquis, nous comptons appuyer la démarche scientifique sur trois types de données : les données de recensement (quantitatives), les données issues des entrevues (qualitatives) et les données cartographiques (fond de carte des municipalités du Québec).

Quant aux techniques de collecte proprement dite, nous avons prévu de faire ceci :

Pour recueillir les **données quantitatives discrètes**, nous n'avons utilisé que la technique de l'extraction des variables d'intérêt parmi la multitude que compte la banque de données du recensement canadien de 1996<sup>103</sup>.

Pour recueillir les **données qualitatives ou nominales**, deux techniques ont été choisies : d'abord, la technique documentaire pour soutirer des analyses et des commentaires théoriques utiles dans la première partie de la thèse; surtout pour formuler notre cadre théorique et conceptuel. Ensuite, comme il a été souligné à deux reprises, nous avons extrait de la banque NRE les variables susceptibles de traduire l'une ou l'autre dimension du capital social et de la gouvernance locale, telles qu'elles ont été répertoriées au chapitre précédent.

---

<sup>103</sup> À noter que le choix de l'année 1996 tient compte du fait que les données censitaires les plus complètes à ce jour sont celles de cette année. Si cela avait été possible nous aurions utilisé les données du dernier recensement fait en 2001, malheureusement tous ses résultats ne sont pas encore publiés au moment de la rédaction de cette thèse.

Après avoir recueilli les informations de la façon qu'on vient de présenter, il faut maintenant les traiter, les analyser et les interpréter. Mais avant de passer à cette étape, il y a un préalable important qui précède toujours le traitement proprement dit des données recueillies. Il s'agit de la préparation des données, en d'autres mots, il s'agit du nettoyage de celles-ci. Voici ce qui a été fait.

### 3.4.2. Le nettoyage des données avant le traitement

En ce qui concerne la base de STACAN ou celle de NRE, le nettoyage que nous avons effectué a consisté : au remplacement des valeurs manquantes (*missing values*), à l'élimination des valeurs extrêmes (*outliers*) et à la substitution de certaines variables moins explicatives par d'autres qui ont un apport significatif (on les appelle les *variables subrogatives*) eu égard à la problématique de la ruralité qui nous préoccupe ici. Ce sont les analyses de type exploratoires qui nous ont permis d'identifier les *missing values*, les *outliers* et de procéder aux ajustements nécessaires.

Dans les cas de valeurs manquantes, elles seront toujours remplacées par la moyenne de quatre valeurs qui l'entourent. Parce que dans les deux banques de données les informations sont classées suivant l'ordre de voisinage géographique des communautés rurales. Nous assumons donc l'hypothèse que toute chose restant égale, la valeur manquante serait approximative à celles de quatre communautés les plus proches.

Pour ce qui est des valeurs extrêmes, comme elles n'étaient pas très nombreuses, nous les avons carrément exclues du calcul pour ne pas biaiser les résultats finaux. À titre d'exemple seulement : dans quelques communautés du Grand-Nord du Québec, spécialement dans les réserves indiennes, la variation de la population dépasse les 100%, alors tout indice (comme l'IGD et l'IDÉF) qui inclura la variation de la population donnera un résultat absolument faussé d'avance pour ces collectivités, elles seront en tête de liste. Or, tout indique qu'elles sont les moins développées de la province. Les images télévisées, les études menées par le gouvernement fédéral canadien et nos propres visites dans quelques

réserves indiennes (Côte-Nord) montrent très bien que ces communautés sont aux prises avec des problèmes socio-économiques qui perdurent. C'est pour cela qu'il vaut mieux exclure ces valeurs que de les garder.

À propos de la substitution de certaines variables, la question que nous nous posions chaque fois était de savoir : s'il faut travailler sur la base des anciens répertoires des variables, tels qu'ils ont initialement été proposés par les concepteurs de chaque indice (IGD, IDH ou IDÉF) ou s'il y a lieu de les modifier pour plus d'efficacité. Nous avons pris comme critère pouvant nous obliger à changer une ancienne nomenclature : la difficulté de prélèvement d'une variable ainsi que l'existence ou la présence de ce qu'on appelle en statistique les effets indésirables entre les variables telles que la multicollinéarité et ou l'hétéroscédasticité (il s'agit du fait qu'une variable exprime déjà une ou plusieurs autres variables). Dans ce dernier cas de figure, il vaut mieux écarter certaines variables et à leur place, proposer une nouvelle nomenclature contenant des variables subrogatives<sup>104</sup>. Le but c'est d'éviter l'emploi des variables qui expriment la même chose à plusieurs reprises surtout lorsque l'apport explicatif d'une variable supplémentaire est quasi nul. Nous y reviendrons en détail, spécialement quand nous parlerons des changements apportés à la construction de chacun des indices.

Parachevons la section sur les données en évoquant les techniques de traitement et les outils statistiques d'analyse des données, qui nous permettront de les interpréter.

---

<sup>104</sup> On appelle variable subrogative, celle qui est mesurée à la place d'une autre, soit parce que la première ne peut pas être relevée, soit parce que le relevé de la première serait peu fidèle à la réalité en étude.



### 3.4.3. Les techniques de traitement des données : présentation des indices de catégorisation et les outils d'analyse

Pour traiter, analyser et interpréter tous les matériels collectés, nous prévoyons utiliser **trois** outils complémentaires et inclusifs, il s'agit de :

- 1) l'analyse quantitative ou statistique pour construire les indices de catégorisation (quatrième chapitre) et pour étudier l'impact des facteurs tangibles (cinquième chapitre) et le rôle des facteurs intangibles (sixième chapitre),
- 2) l'analyse cartographique aidera à présenter (visualiser) les distributions spatiales des indices (chapitre quatre) et
- 3) l'analyse qualitative du contenu ou analyse du discours, celle-ci sera utile au dernier chapitre (chapitre sept) dans lequel il sera question des perspectives de développement local approprié.

Dans les pages qui suivent, nous allons expliciter les différents modes de traitement des données.

#### 3.4.3.1. Traitement statistique pour construire les indices de catégorisation

Pour distinguer les municipalités rurales québécoises dynamiques de celles qui sont en difficulté, nous aurons besoin des étalons d'où l'utilité de construire dans le premier chapitre de la partie empirique (quatrième dans l'ensemble de la thèse) des indices de catégorisation. Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser consécutivement **trois indices de classification typologique**, à savoir l'indice global de développement (IGD), l'indice du développement humain (IDH) et l'indice de défavorisation (IDÉF).

Dans la suite, nous présenterons brièvement l'historique ainsi que le mode de calcul original (selon les premiers concepteurs) de chacun des trois indices. Mais avant de le faire, il sied de justifier l'utilité de trois indices puisqu'on peut se demander : pourquoi employons-nous trois indices au lieu d'un seul ?

#### ◆ **Justification sur l'utilité de trois indices différents**

La réponse à la préoccupation ci-dessus est très simple : en fait, en prenant trois indices de catégorisation différents, nous avons, en quelque sorte, voulu répondre à des discussions autour de l'utilité, du rendement et de l'exemplarité des indicateurs de développement. Pour se mettre au même diapason avec l'actualité et par précaution, il nous a fallu prendre au moins trois manières de faire différentes pour apprécier les résultats finaux. Comme nous avons annoncé plus haut, en prenant trois indices différents nous serons d'abord assuré de pouvoir identifier de trois manières différentes les communautés locales rurales qui sont vraiment en déclin, ce qui permettra de comparer la portée du phénomène de dévitalisation rurale, c'est-à-dire son extension géographique sur trois bases distinctes (nous allons cartographier la distribution de chaque indice).

Excepté l'effet escompté ci-avant, le fait même de recourir ou d'utiliser trois indices, qui se calculent différemment avec des variables différentes, devra apporter une réponse formelle à la question d'actualité : celle de savoir si le changement d'indices ou des variables qui entrent dans la construction de ceux-ci induit ou non un changement important quant à l'appartenance des communautés rurales à une catégorie plutôt qu'à une autre.

Cela étant, voici comment se fait le calcul de chacun des trois indices de catégorisation que nous utiliserons dans cette thèse.

#### ◆ **Présentation de la méthode de catégorisation basée sur l'indice global de développement (IGD)**

C'est la première méthode que nous emprunterons pour catégoriser les milieux ruraux québécois. Elle a vu le jour dans un contexte particulier. En fait, au moment de l'adoption du premier plan stratégique de développement régional au Québec en 1995, les pouvoirs publics québécois voulaient avoir un critère précis en fonction duquel les subventions devraient être partagées entre les différentes communautés rurales et urbaines. C'est alors

que les agents du ministère des Régions et ceux du ministère des Affaires municipales ont mis sur pied un indice composite qu'on a appelé l'indice global de développement (IGD). C'est le même indice que certains nomment l'indice de développement tout court. Le but était de cataloguer les municipalités suivant leur niveau de développement économique pour qu'ensuite l'État puisse s'en servir comme base de comparaison au moment de déterminer le montant des subventions publiques à allouer à chaque municipalité.

Dans la première version, les concepteurs de l'IGD avaient procédé en deux étapes, voici comment.

Tout d'abord, on se choisit des variables ( $X_i$ ) dans la base de données (recensement) de Statistique Canada. Au moment de la première classification, dix variables ont été choisies, entre autres:

- le taux de variation de la population entre deux années de recensement ( $X_1$ ),
- le pourcentage de la population de 15 à 24 ans ne fréquentant pas l'école à temps plein ( $X_2$ ),
- le pourcentage de la population de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la neuvième année de scolarité ( $X_3$ ),
- le pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant un emploi ( $X_4$ ),
- le taux de chômage pour la population de 15 ans et plus ( $X_5$ ),
- le pourcentage des personnes n'ayant pas travaillé à plein temps toute l'année ( $X_6$ ),
- le pourcentage des transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages ( $X_7$ ),
- le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi ( $X_8$ ),
- le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ( $X_9$ ) et
- le revenu moyen des ménages privés ( $X_{10}$ ).

Ensuite, en vue de normaliser les variables sélectionnées, on a fait appel à la technique de standardisation. Cela se fait comme suit : on calcule les moyennes ( $X_{\text{moyen}}$ ) et les écarts-types ( $\delta_i$ ) respectifs de chaque variable et puis, on soustrait aux différentes valeurs de la

variable la moyenne correspondante et on divise cette différence par l'écart-type de la série. C'est alors qu'on obtient les indices standardisés partiels ( $Z_i$ ) pour chacune des modalités des variables en liste. On peut synthétiser toutes ces opérations mathématiques dans la formule ci-contre :

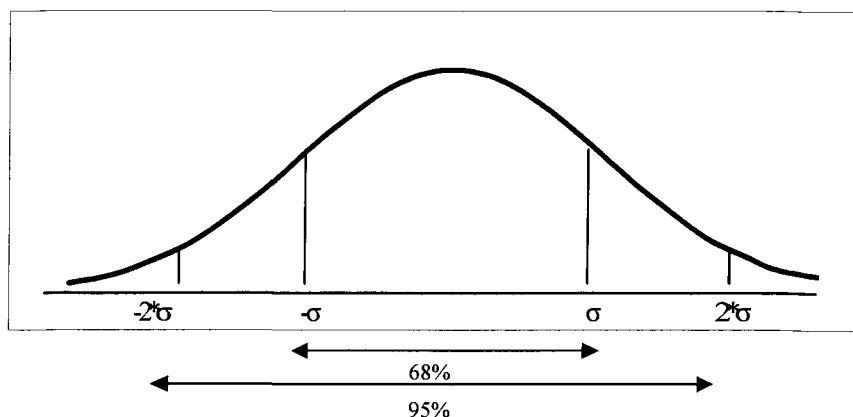
$$Z_i = \frac{X_i - X_{\text{moyen}}}{\delta_i}$$

Dans cette formule, les symboles signifient ce qui suit :

- $Z_i$  : la nouvelle valeur que chacune des modalités aura après le calcul ( $X_i$  standard : indice standard partiel)
- $X_i$  : c'est la variable même dont  $X_{\text{moyen}}$  est la moyenne des valeurs
- $\delta_i$  : c'est l'écart-type
- $i$  : indique ou symbolise le rang de la variable ou de l'indice partiel ( $i = 0, 1 \dots +\infty$ )

Ce qui semble très important à retenir ici, c'est le fait que les opérations de standardisation (la normalisation) en statistique ont pour but de centrer et de réduire une variable ( $X_i \rightarrow Z_i$ ). Cela consiste à transformer une distribution quelconque en une distribution normale de moyenne ( $X_{\text{moyen}}$ ) égale à 0 et d'écart-type ( $\delta_i$ ) égal à 1. Dans plusieurs manuels, on trouve cette distribution sous la forme d'une courbe en cloche ayant des propriétés intéressantes du point de vue statistique, telle qu'illustrée ci-dessous.

*Figure 3: Illustration d'une distribution normale*



Cette transformation (normalisation) est d'une utilité indispensable en statistique, car elle a des propriétés qui permettent des comparaisons entre des distributions de nature différente et qu'on ne pourrait comparer sans cette opération. Plus spécifiquement, une distribution normale ou normalisée a la particularité de présenter près de 95% des valeurs d'échantillonnage entre la valeur moyenne et plus ou moins deux fois l'écart-type. En termes d'intervalle cela s'écrit comme suit :  $[X_{moyen} - 2\delta, X_{moyen} + 2\delta]$  ou que près de 68 % de la même distribution se trouvent dans l'intervalle équivalant à la valeur moyenne de la série et plus ou moins une fois l'écart-type :  $[X_{moyen} - \delta, X_{moyen} + \delta]$ . Concrètement, cela signifie que si on faisait un graphique sur la base de l'une ou l'autre variable standardisée, parmi les variables choisies, on trouverait une courbe en cloche montrant que beaucoup de municipalités rurales auront un indice partiel près de la moyenne, et très peu feront partie des extrêmes<sup>105</sup>.

Enfin, on se sert des indices partiels et standardisés pour construire un indice final (global). Il suffit de faire une moyenne arithmétique des indices partiels ( $Z_i$ ), obtenus précédemment. Ce qui correspond à l'addition des indices partiels afin de diviser leur somme par le nombre d'indices partiels (10 dans ce cas). Dans une formulation mathématique on aura exactement ceci:

$$IGD = \frac{\sum(\pm Z_i)}{N}$$

<sup>105</sup> Pour plus de précisions on va prendre un exemple très simple et concret : selon les données du recensement de 1996, la moyenne des revenus annuels d'emploi dans l'ensemble de la ruralité québécoise est approximativement égale à 19 000 \$ avec un écart-type de 5 300 \$. Ce qui veut dire qu'en cette année : 68% des ruraux du Québec qui travaillaient, gagnaient un revenu moyen estimé à 19 000 ± 5 300 dollars. Autrement dit, un revenu moyen situé dans l'intervalle ]13 700\$, 24 300 \$[. En faisant le même exercice avec deux ou trois écarts-types (à 95% ou 99% de chance), on aura des intervalles plus larges, respectivement entre ] 8 400\$, 29 600 \$[ ou ] 3 100\$, 34 900 \$[. À noter qu'ici les intervalles sont ouverts pour dire qu'il se peut que certains ménages aient moins de revenu que les bornes inférieures ou que d'autres ménages aient plus de revenu que les bornes supérieures, mais seulement que c'est peu probable.

À ce niveau, faisons une remarque importante avant de poursuivre le développement argumentaire: à la dernière étape du calcul, c'est-à-dire au moment de faire l'addition des indices partiels standardisés, il est très important de prendre la précaution d'entrer dans la sommation certaines variables avec le signe plus (par exemple: la variation de la population, le niveau de revenu, etc.). Tandis que d'autres variables seront entrées dans la sommation avec le signe moins (-) pour indiquer que certaines variables telles que: la proportion des chômeurs, la fréquence des unités à faible revenu, etc., n'accroissent pas la moyenne générale des indices; au contraire, elles la diminuent. En pratique, le bon sens indique le signe que devra prendre chaque indice partiel ( $\pm Z_i$ ) dans la sommation finale. Cette dernière remarque veut dire qu'une grande valeur de l'une ou l'autre variable retenue n'implique pas nécessairement une augmentation de l'indice global de développement (IGD) et inversement.

Après tous ces calculs, les concepteurs de l'indice ont procédé à la classification manuelle des municipalités. Ils les ont mises en ordre croissant, c'est-à-dire du plus petit IGD au plus grand. Et à partir de ce rangement, les municipalités sont ensuite séparées en quintiles (en 5 groupes) comprenant chacun un nombre égal de municipalités. Finalement, en se servant des quintiles, ils sont parvenus à former trois groupes distincts. Cela se fait trivialement en regroupant deux à deux les quatre premiers quintiles. Ainsi fait, le premier groupe de municipalités qu'on appelle la «zone en restructuration» sera composé du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> quintiles. Le deuxième groupe est celui qu'on a appelé la «zone en développement» constitué par les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> quintiles. Tandis que le dernier quintile, c'est-à-dire le 5<sup>e</sup> se détache nettement des autres par son niveau de développement, il forme à lui seul la «zone développée ou dynamique».

Dans le cadre de la présente recherche, nous ferons bien entendu usage de la méthodologie, mais en apportant quelques retouches, que nous expliquerons au moment opportun (à la section 4.1 du chapitre qui va suivre celui-ci). Il faut cependant noter que l'un des problèmes de l'indice global de développement est que dans le calcul on donne le même poids à chacun des items ou variables qui entre dans la composition.

♦ **Présentation de la méthode de catégorisation basée sur l'indice du développement humain (IDH)**

Pour tous ceux et celles qui s'intéressent au domaine de développement, cette deuxième méthode est la plus connue des trois, notamment dans les milieux politiques et scientifiques. L'indice est vulgarisé par les Nations Unies qui s'en servent pour classer les pays selon leurs progrès en matière des soins de santé, d'éducation et selon le niveau de revenu par habitant. La question en suspens est de savoir comment on en est arrivé à la conception de cet indice tant médiatisé ?

En fait, il n'y a pas longtemps que les institutions internationales, en l'occurrence les différentes agences spécialisées des Nations Unies ainsi que les organisations gouvernementales mesuraient et comparaient le niveau de développement des pays ou des régions à partir des agrégats macroéconomiques notamment par le produit national brut (PNB), le produit intérieur brut (PIB), la balance commerciale, la balance des paiements, etc. Très vite ces indicateurs essentiellement économiques se sont avérés imparfaits, dans la mesure où ils ne tenaient pas compte des aspects sociaux, culturels et environnementaux du développement. Ainsi donc, les vieux indices posaient un double problème : théorique et méthodologique. Par exemple, le PIB exclut de son champ d'investigation la totalité du travail domestique, soit en particulier l'essentiel du travail accompli par les femmes ou par les bénévoles dans le monde. Donc cette mesure de la comptabilité nationale comporte un certain biais et ne peut fournir qu'une approximation très grossière du développement. En plus, le progrès était mesuré uniquement dans sa dimension pécuniaire, productiviste et séparément des modalités précises de répartition de la richesse entre les individus, les groupes sociaux, les régions, les villes et les campagnes.

Voyant que les anciens indices de développement étaient défailants, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a mis au point en 1990 un indicateur composite appelé : l'indicateur de développement humain (IDH)<sup>106</sup>.

En pratique, il s'agit d'un indice composite dont la valeur s'échelonne entre 0 et 1. L'indice se fonde sur une conception du développement, défini comme un processus conduisant à l'élargissement de la gamme des avenues qui s'offrent à la population d'un territoire déterminé. Pour les premiers concepteurs de l'IDH, la philosophie ou l'idée principale était de dire que : quel que soit le stade de développement, les trois possibilités qui constituent l'essentiel du développement de l'Homme sont celles de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir des connaissances et de pouvoir accéder aux ressources nécessaires (revenu) pour vivre dans des conditions décentes. De ce fait, l'IDH est supposé mesurer le niveau moyen auquel se trouve un pays, une région ou une collectivité locale donnée selon trois critères: le progrès dans le domaine de la santé, l'accès à l'éducation de base et le revenu ayant un pouvoir d'achat qui permet de subvenir aux besoins humains.

La question qui se pose est : oui ou non, les éléments précités sont-ils les plus importants à prendre en compte dans le calcul, quand on sait que les possibilités de choix offertes aux individus ne sont ni finies ni statiques? Nombreux sont ceux qui accordent une grande valeur à l'épanouissement socioculturel, à la liberté politique, à l'opportunité de faire preuve de créativité, de pouvoir vivre dans le respect de soi-même, dans la démocratie et dans le respect des droits et libertés de la personne. De ce fait, il ne faudra pas perdre de vue que les concepteurs de l'IDH ont considéré que les trois dimensions dont il est question ici définissent avant tout un noyau dur de conditions nécessaires à l'épanouissement de tout être humain. Cependant, le concept de développement est en lui-même beaucoup plus large que les trois dimensions prises en compte. Ce qui prouve que d'autres dimensions peuvent ensuite être introduites dans le calcul, tout en étant subordonnées à la satisfaction minimale des besoins exprimés par les trois critères retenus.

---

<sup>106</sup> Actuellement plusieurs tentatives d'amélioration et d'actualisation du contenu de l'indice sont en cours.



Pour ce qui est du calcul proprement de l'IDH, on tient compte de ces trois éléments susmentionnés, mais on entre dans le modèle quatre variables ( $Y_i$ ) pour lesquelles des valeurs maximales et minimales ont été fixées. Il s'agit de :

- l'espérance de vie à la naissance ( $Y_1$ ),
- le taux d'alphabétisation ( $Y_2$ ),
- le taux de scolarisation à tous les niveaux : primaire, secondaire et universitaire ( $Y_3$ ),
- le PIB réel par habitant ( $Y_4$ ).

Nous allons maintenant expliciter ces quatre variables et les raisons pour lesquelles elles ont été retenues pour former l'IDH.

#### **L'espérance de vie à la naissance** (minimum 25 ans et maximum 85 ans)

On éprouve toujours de la difficulté à répondre à la question de savoir dans quelle mesure une population est en bonne santé. En fait, les indicateurs traditionnels comme : le nombre de médecins ou le nombre de lits d'hôpital pour cent mille habitants, le taux de mortalité infantile, le taux brut de mortalité, le nombre d'années potentielles de vie perdues, etc., sont loin d'inclure une estimation adéquate de l'état de santé d'une population. L'organisation des Nations Unies préfère employer l'espérance de vie pour estimer le niveau du progrès dans le domaine de la santé humaine. Dans le fait, l'espérance de vie représente l'âge moyen au décès des gens. Par exemple, l'espérance de vie à la naissance pour l'année 1996 est justement l'âge moyen qu'auront à leur mort les personnes nées cette année-là. Autrement dit, l'espérance de vie est la durée de vie, c'est la réciproque du taux de mortalité. Par conséquent, lorsque le taux de mortalité augmente, l'espérance de vie diminue et vice versa.

Mis à part les lacunes des autres indicateurs susnommés, l'avantage qui justifie le recours quasi systématique à l'espérance de vie à la naissance, c'est le fait que la longévité moyenne des habitants est la variable la plus plausible et la plus significative dans l'estimation du progrès accompli par un pays ou par une communauté dans le secteur des soins de santé. C'est la seule mesure qui, en plus d'inclure l'incidence de divers indicateurs

de la santé précédemment cités, est fortement corrélée aux progrès socio-économiques, aux découvertes médicales et surtout aux progrès technologiques qui améliorent le bien-être, l'accès aux biens de première nécessité ainsi que la prophylaxie, surtout en ce qui concerne la qualité de l'hygiène domestique et la salubrité publique, en réduisant par le fait même l'impact des maladies infectieuses, parasitaires et virales.

En revanche, nous devons être conscients que la simple augmentation de la durée de vie ne fournit pas tous les renseignements permettant de déterminer si une plus grande longévité s'assortit d'une augmentation, d'une diminution ou d'un maintien de la qualité de vie. Cette mesure ne fournit donc qu'une image parfois incomplète de la santé de la population. D'ailleurs, à l'heure actuelle, une part importante des ressources d'intervention dans le domaine de la santé a pour objet non seulement de prolonger la vie, mais aussi de réduire la tendance à la morbidité.

Selon les observations faites dans les trente dernières années, une valeur minimale de 25 ans et une valeur maximale de 85 ans d'espérance de vie ont été retenues comme les deux niveaux de référence et de comparaison. Ces valeurs ne veulent pas dire qu'il n'y a pas des gens qui meurent avant 25 ans ni au-delà de 85 ans. Il s'agit bien sûr des moyennes à l'échelle mondiale qu'on emploie à titre indicatif. En posant  $\varepsilon$  = espérance de vie à la naissance, on calcule l'indicateur du progrès dans le secteur de la santé ( $I_{\text{santé}}$ ) grâce à la formule suivante :

$$I_{\text{santé}} = \frac{(\varepsilon_{\text{observée}} - \varepsilon_{\text{min}})}{(\varepsilon_{\text{max}} - \varepsilon_{\text{min}})}$$

### **L'éducation ou l'instruction**

Pour calculer l'indicateur du progrès dans le domaine de l'éducation ( $I_{\text{éducation}}$ ), on considère deux variables : le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation. Ces deux variables diffèrent en ceci : la première variable réfère uniquement au pourcentage des personnes qui savent lire et écrire. Cela renseigne aussi sur le degré d'analphabétisme dans

une communauté. Tandis que la deuxième variable (taux de scolarisation) renvoie au nombre de personnes qui vont réellement à l'école par rapport au nombre de celles qui devraient normalement y aller. Cette deuxième variable donne une indication exacte de l'accessibilité des jeunes aux institutions de formation, à l'apprentissage et à l'instruction.

Pour obtenir l'indicateur ou l'indice de l'éducation ( $I_{\text{éducation}}$ ) on procède en deux temps, avec des pondérations :

Premièrement, on calcule l'indice d'alphabétisation ( $I_{\text{alphabétisation}}$ )

$$I_{\text{alphabétisation}} = \frac{(\text{taux}_{\text{observé}} - \text{taux}_{\text{min}})}{(\text{taux}_{\text{max}} - \text{taux}_{\text{min}})}$$

Deuxièmement, on cherche l'indice de scolarisation ( $I_{\text{scolarisation}}$ )

$$I_{\text{scolarisation}} = \frac{(\text{taux}_{\text{observé}} - \text{taux}_{\text{min}})}{(\text{taux}_{\text{max}} - \text{taux}_{\text{min}})}$$

Toute chose restant égale par ailleurs, la valeur minimale et la valeur maximale du taux d'alphabétisation ou du taux de scolarisation sont 0 et 1, en pourcentage on fixera le minimum à 0% et le maximum à 100%. Par voie de conséquence, l'écart maximum en pourcentage est de 100 (au dénominateur).

Pour obtenir l' $I_{\text{éducation}}$ , on calcule la moyenne pondérée de deux indices :  $I_{\text{alphabétisation}}$  et  $I_{\text{scolarisation}}$ . Comme une moyenne pondérée sous-entend qu'on donne des poids différents aux composantes (les pondérations) ici, les experts ont convenu de donner plus de poids à l'alphabétisation qu'à la scolarisation, soit un coefficient de pondération 2 pour l'indice d'alphabétisation et un coefficient de pondération égale à 1 pour l'indice de scolarisation. En effet, on suppose ici que pour savoir lire et écrire (être alphabétisé), il a fallu passer au moins par une institution scolaire formelle ou informelle. L'indicateur de niveau d'éducation est obtenu en faisant :

$$I_{\text{éducation}} = \frac{(2 * I_{\text{alphabétisation}} + I_{\text{scolarisation}})}{3}$$

## Le PIB réel par habitant

Malgré le fait que le PIB comme mesure s'est avéré imparfait dans le temps, il sert encore à évaluer le niveau moyen de vie au sens économique. Dans le calcul de l'IDH, l'utilité de cet agrégat macroéconomique est double : il sert à la fois pour représenter les conditions de vie et comme la seule variable de substitution pour tous les choix qui ne sont pas reflétés dans les deux autres aspects (santé et éducation). Quant à l'attribut PIB réel, il veut dire que si le PIB dépasse la moyenne mondiale fixée à 6 980\$ en 1999, il faut au préalable procéder à un ajustement de celui-ci. Cet ajustement est important dans la mesure où il sert à relativiser les écarts de revenu entre différentes entités, pour pouvoir enfin les comparer. Pour ajuster le PIB nominal per capita, on a d'abord utilisé la fonction d'Atkinson (voir ci-dessous) qui intègre les notions d'élasticité et de la parité du pouvoir d'achat (PPA). En soi, il s'agit d'un facteur de conversion indiquant le nombre d'unités de monnaie d'un pays qui est nécessaire pour acheter sur le marché de ce pays ce que 1 dollar permettrait d'acheter aux États-Unis.

Cette formule s'écrit comme suit :

Pour tout  $Y = \text{PIB per capita}$ , il sera entre  $(n-1)y^* < Y < ny^*$  avec  $y^* = 6\,890\$ \text{ US}$  (la moyenne internationale de référence). La valeur du PIB réel =  $W(Y)$  et elle s'obtient en appliquant la formule de transformation ci-dessous :

$$W(Y) = y^* + 2(y^*)^{1/2} + 3(Y - 2y^*)^{1/3} + 4(Y - 3y^*)^{1/4} \dots n(Y - (n-1)y^*)^{1/n} \quad (\text{Formule d'Atkinson})$$

Signalons que la formule d'Atkinson (PPA) a un inconvénient : elle s'applique uniquement aux PIB supérieurs à la moyenne standard et puis, elle tend à apporter une correction trop sévère sur les tranches de revenu les plus élevées, comme si après un certain seuil, le revenu additionnel ne sert à rien ! Pour remédier aux problèmes de la PPA, un nouveau traitement de l'indicateur du niveau de vie à partir du PIB par habitant a été adopté depuis 1999. Le nouveau raisonnement et le mode de traitement s'inspirent des travaux de Sudhir Anand et Amartya Sen (Prix Nobel d'économie en 1998). L'indicateur du revenu est directement déterminé par la formule logarithmique suivante :

$$W(Y^*) = \frac{[\text{Log}(Y_{\text{observé}}) - \text{Log}(Y_{\text{min}})]}{[\text{Log}(Y_{\text{max}}) - \text{Log}(Y_{\text{min}})]} \quad (\text{Formule d'Anand S. et Sen, A.})$$

Dans cette thèse, nous emploierons cette dernière formule, parce qu'elle plus simple et autorise une correction moins sévère du revenu. De plus, cette correction s'applique à tous les revenus et non seulement à ceux situés au-delà d'un certain seuil.

Alors notre indice sera :  $I_{\text{économie}} = W(Y^*)$

Somme toute, l'indicateur de développement humain (IDH) n'est que la moyenne arithmétique de trois sous-indices dimensionnels: la longévité ( $I_{\text{santé}}$ ), le niveau d'instruction ( $I_{\text{éducation}}$ ) et le pouvoir d'achat ( $I_{\text{économie}}$ ). On peut formuler cela comme suit :

$$IDH = \frac{I_{\text{santé}} + I_{\text{éducation}} + I_{\text{économie}}}{3}$$

En se servant des algorithmes de classification (l'amplitude des classes ou les seuils naturels), les institutions onusiennes catégorisent alors les pays en trois groupes suivants :

- Les pays à IDH faible : 0,00-0,49
- Les pays à IDH moyen : 0,50-0,79
- Les pays à IDH élevé : 0,80-1,00

Dans certaines publications du PNUD, on classifie les pays en quatre blocs ci-dessous :

- Les pays les moins avancés (PMA) avec un  $IDH \leq 0,30$
- Les pays en développement (PVD) avec  $0,30 < IDH \leq 0,55$
- Les pays émergents (PE) dont  $0,55 < IDH \leq 0,79$
- Les pays industrialisés (PI) avec un  $IDH \geq 0,80$ .

L'intérêt que nous portons à l'égard de cette méthode vient du fait qu'elle offre la possibilité de voir le progrès accompli dans trois secteurs importants de la vie des citoyens : le social, le culturel et l'économique. En plus, on peut se choisir d'autres variables qui se

prêtent bien au traitement et en faire une typologie intéressante pour les niveaux restreints de territoire.

◆ **Présentation de la méthode basée sur l'indice de défavorisation (IDÉF)**

Quant à cette troisième méthode, elle est la moins connue des trois. On l'appelle l'indice de défavorisation matérielle et immatérielle (IDÉF). Il s'agit de la démarche méthodologique qui a permis à l'équipe de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) de concevoir un critère de classification des ensembles territoriaux québécois en termes de pauvreté économique et sociale.

Historiquement, on peut dire que c'est en Angleterre que cet indice a été conçu et appliqué au départ, notamment à l'époque où les professionnels de la santé étaient rémunérés en fonction d'un indice appelé «*deprivation index*». Là-bas, l'indice servait à distinguer et à identifier les quartiers défavorisés et assimilés, où la prévalence de certaines infections se manifestait et dans lesquels un certain nombre de médecins travaillaient. Selon Robert Pampalon, on doit comprendre le concept même de la défavorisation comme un néologisme qui traduit le terme anglais *deprivation*<sup>107</sup>.

Au Québec, l'idée d'un indice qui s'appellera l'**indice de défavorisation** a été mis au point par des chercheurs de l'Institut national de la santé publique de Québec, qui voulaient mettre sur pied un outil de connaissance des inégalités sociales dans le domaine de la santé et du bien-être de la population. C'est ainsi que la défavorisation dont on parle ici peut comporter plusieurs dimensions importantes. Dans la première version (voir les travaux de Robert Pampalon et al.), on trouve deux dimensions : une dimension matérielle qui correspond aux biens et commodités de la vie courante et une dimension sociale, faisant référence aux relations entre les individus, à la cohésion ou, inversement, à l'isolement

---

<sup>107</sup> À notre demande, l'auteur lui-même nous a recommandé de lire son article sur le site Internet dont l'adresse URL est : [http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes\\_2000/pampalon/article.htm](http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2000/pampalon/article.htm).

social. Ainsi, le but premier de la production de cet indice de défavorisation au Québec fut de synthétiser l'ensemble des caractéristiques économiques et sociales du milieu local et des personnes qui y vivent.

Deux raisons justifient le choix de travailler sur la base de cet indice : avant tout c'est pour comparer le résultat à celui qu'on a obtenu avec les deux autres indices. Ensuite, parce que le concept de dévitalisation ou de déclin d'un milieu a toujours plusieurs aspects, et ces aspects se trouvent résumés dans les diverses formes de défavorisation que l'indice peut permettre de mesurer. Par exemple, une communauté peut être défavorisée sur les plans économique, social, démographique, culturel, etc. Elle peut l'être sur l'un des plans et ne pas l'être sur l'autre. Cela montre bien que cet indice permet davantage qu'une simple lecture des inégalités sociales et du bien-être. Il permet d'en tracer la trame géographique à une échelle extrêmement fine comme la municipalité. Grâce à cet indice, il est possible de cartographier avec une bonne précision les variations de la dévitalisation rurale au Québec, tant à l'échelle régionale que locale, et cela dans les diverses facettes de leur restructuration. Mais, comment calcule-t-on l'indice de défavorisation ?

Dans la construction de cet indice, l'auteur (Robert Pampalon) a initialement pris en compte six variables ( $Z_i$ ) ou indicateurs ci-dessous :

- la proportion de la population n'ayant pas de certificat d'études secondaires ( $Z_1$ ),
- le rapport emploi/population ( $Z_2$ ),
- le revenu moyen d'emploi ( $Z_3$ ),
- la proportion des personnes séparées, divorcées ou veuves ( $Z_4$ ),
- la proportion des familles monoparentales et la proportion des personnes vivant seules ( $Z_5$ ) et
- la proportion des personnes vivant seules ( $Z_6$ ).

Comme il n'est pas commode de travailler avec des données brutes et d'en faire des comparaisons lorsque celles-ci n'ont pas été normalisées au préalable, ceux qui ont conçu

l'indice de défavorisation ont d'abord ajusté les variables, pour que leur distribution obéisse à une loi normale permettant d'utiliser plus efficacement des tests statistiques paramétriques. Il existe plusieurs façons de normaliser des distributions apparemment loin de la courbe en cloche (normale) : on peut exprimer les données sous forme de valeur centrée et réduite, par leur logarithme ou quelquefois par la racine carrée ou la transformation en l'inverse ( $1/x$ ). Quant aux variables ci-dessus, elles ont été ajustées selon l'âge et le sexe de la population puis certaines ont été transformées en leur logarithme, à l'exemple du revenu moyen d'emploi, la proportion des personnes séparées, divorcées et veuves, la proportion des personnes vivant seules, etc., et d'autres en leurs racines carrées, c'est le cas de la proportion des familles monoparentales.

À la suite du processus de normalisation, l'intégration d'indicateurs peut se faire généralement selon l'une des deux approches: l'approche additive et l'approche factorielle.

### **La première approche dite l'approche additive**

Cette approche est en tout point semblable à la méthode de l'indice global de développement (IGD). Elle consiste à additionner les variables normalisées. À la seule différence qu'on doit appliquer une pondération à chacune d'elles en fonction de l'importance qu'on lui accorde par rapport aux autres variables du modèle et cela, relativement à la situation du milieu en étude. Par exemple, on peut décider de donner la pondération 3 à la variable «revenu moyen d'emploi » plutôt qu'à la variable « proportion des personnes vivant seules »; lorsqu'on juge que dans le milieu d'investigation, le revenu d'emploi est un critère trois fois plus important que le fait de vivre seul. Donc, le jugement du chercheur intervient à ce niveau. C'est cette approche qui fut retenue lors de la création d'indices de défavorisation, tels qu'ils sont utilisés dans la rémunération des professionnels de la santé en Angleterre. Nous n'utiliserons pas cette façon de faire pour éviter la tautologie méthodologique, ça serait un double emploi par rapport au travail fait auparavant sur l'IDG. Nous adopterons la seconde approche ci-dessous expliquée.



### **La deuxième approche peut être qualifiée d'approche factorielle**

À la différence de l'approche additive, celle-ci est très intéressante puisque le poids des variables dans l'indice final n'est pas déterminé à l'avance en fonction des perceptions du chercheur ou des intervenants, mais en raison directe des relations statistiques qui peuvent exister entre les indicateurs de la dimension en étude. Pour arriver à ce but, on recourt souvent à l'outil statistique dénommé «analyse en composante principale : ACP» qui est une forme d'analyse statistique en factoriel que plusieurs programmes ou logiciels (SPSS, SAS ou STATA) font sans complication.

Afin d'assurer une certaine précision statistique dans l'analyse des inégalités et de bien-être, les concepteurs de l'indice ont procédé au regroupement des communautés. De la sorte, ils sont parvenus à constituer des populations non seulement homogènes en termes de défavorisation matérielle ou sociale, mais aussi de taille respectable. Le regroupement s'effectue alors sur la base de la note factorielle (*factor score*), laquelle traduit l'importance de chacune des composantes dans chaque unité territoriale. Pour y parvenir, ils ont utilisé le tableur SPSS, en demandant une rotation de type *Varimax* qui assure l'indépendance des facteurs extraits dont la corrélation est alors 0 (nulle), ce qui leur a permis de retenir deux facteurs (composantes) dont les valeurs propres (*eigenvalue*) étaient apparemment significatives. En principe, une valeur propre est significative lorsqu'elle est supérieure ou égale à l'unité (c'est-à-dire  $\geq 1$ , nous y reviendrons en détail plus loin). L'un des facteurs était composé des variables : scolarité, emploi et revenu, ils l'ont nommé la composante défavorisation matérielle ou économique. L'autre était composé de trois variables restantes qui traduisent l'isolement social ou la défavorisation immatérielle.

Par la suite, ils ont ordonné les notes factorielles de ces deux composantes significatives de l'unité territoriale la plus favorisée à l'unité la plus défavorisée. Et puis ils ont fragmenté la distribution obtenue en quintiles, comme on le ferait avec l'IGD. Du moment où on a les quintiles, le n°1 représente les communautés rurales les plus favorisées et, inversement, le quintile n°5 les communautés rurales les plus défavorisées. Entre les deux extrémités on

trouve les communautés à situation intermédiaire. Enfin, on peut croiser les deux groupes de quintiles (pour un total de  $5^2 = 25$  groupes), de manière à distinguer : les milieux qui sont simultanément favorisés ou défavorisés, aux plans matériel et social. Par exemple : le croisement du quintile n°1 (situation d'une communauté favorisée sur le plan social) et le n°1 de la favorisation matérielle, va regrouper les unités les plus favorisées simultanément aux plans matériel et social. À l'inverse, le croisement des quintiles n°5 donnera les unités les plus défavorisées.

Dans notre analyse de la ruralité, c'est ce dernier groupe qui correspondra aux municipalités en très forte restructuration ou en déclin. Cela dit, nous imiterons cette dernière approche, mais avec quelques retouches décrites plus bas à la section 4.3.1.

Avant d'aller plus loin, il faudra toujours garder à l'esprit que quand viendra le moment de mettre en application les différentes techniques, des explications appropriées seront données à ce sujet. Et puis, avant toute application, nous procéderons aux modifications mentionnées précédemment. Les raisons de tout changement seront explicitement mentionnées. Il convient toutefois de signaler d'avance que les retouches concerneront surtout la combinaison des variables entrant dans la constitution de l'indice ainsi que la façon de faire le regroupement final des communautés rurales québécoises. Cela sera fait au quatrième chapitre.

#### **3.4.3.2. Traitement statistique pour étudier l'association entre les facteurs tangibles, les facteurs intangibles et la restructuration dans la ruralité québécoise**

À la suite de ce travail de description typologique, nous allons entamer l'étude des facteurs causaux de la restructuration au cinquième chapitre où nous retiendrons que la typologie issue de l'IGD pour des raisons que nous expliquerons plus loin (Voir l'introduction du cinquième chapitre). Par conséquent, le traitement statistique va être différent de celui qui a été employé dans le chapitre portant sur la description typologique. Puisqu'il s'agira dans ce cas d'un traitement statistique pouvant élucider l'existence des liens d'association et

d'en mesurer, du même coup, la force de la causalité entre les variables explicatives tangibles et le phénomène de déclin en milieu rural québécois. Cela veut dire qu'il va falloir prendre un procédé de traitement des données qui nous permettra de mettre en évidence les facteurs structurels les plus importants dans la dévitalisation de la ruralité québécoise. La technique de la régression logistique convient mieux. Car, les données censitaires de Statistique Canada sont déjà en forme agrégée à l'échelle de la communauté locale et nous pouvons les catégoriser sans en perdre le substrat. Cet outil statistique mélange les avantages de la régression ordinaire (linéaire ou non linéaire) et ceux du tableau croisé, qu'on appelle communément la table de contingence ou le *crosstab* en anglais. L'avantage de cet outil est qu'il donne la probabilité ou le risque qu'un événement (dans notre cas ce sera le déclin en milieu rural) se réalise sous contrainte de la manifestation de l'une ou l'autre modalité des variables explicatives en liste. Ce qui est encore plus intéressant avec cet outil, c'est le fait qu'en fonction du choix des variables, l'instrument donne finalement le nombre de fois qu'une modalité d'une variable indépendante est susceptible de se réaliser dans la mesure où on la compare à une modalité omise par le chercheur. Prenons un exemple pour illustrer cela.

Supposons que la situation économique d'un ensemble de collectivités rurales présente deux modalités dichotomiques : une économie dynamique ou une économie en déclin. En nous intéressant à la dernière modalité et en prenant comme variable indépendante la localisation géographique ayant trois modalités : la communauté peut être soit très proche, soit un peu éloignée soit très éloignée de la ville. Cet outil (régression logistique) nous permettra de savoir, par exemple, que les communautés un peu éloignées et les plus éloignées de la ville sont  $n$  ( $= 1, 2, 3, \dots$ ) fois plus (ou moins) susceptibles de se retrouver parmi les communautés dont l'économie est en déclin (catégorie d'intérêt) comparativement à celles qui sont très proches de la ville (catégorie omise).

Consécutivement aux analyses exposées ci-dessus, dans le chapitre six nous tenterons de cerner la deuxième face de la dévitalisation en milieu rural québécois, celle qui serait due à l'impact des facteurs que nous nommons intangibles ou immatériels. Ce travail est très

délicat, parce que les données NRE sont issues des informations non agrégées. C'est-à-dire qu'elles sont de type individuel, et que nous reprenons pour représenter un niveau d'agrégation supérieur qui est celui de la collectivité locale. Ce passage d'un niveau d'agrégation à l'autre ainsi que la petitesse de l'échantillon (une vingtaine de villages) font que, finalement, les données nominales codifiées ne se prêtent pas bien à un traitement par la régression logistique. Nous emploierons à la place la technique qu'on appelle l'arbre de décision, qu'on trouve dans un sous-pallier indépendant du logiciel SPSS dénommé *AnswersTree*. Ça s'apparente beaucoup à la technique de KHI-DEUX de Pearson, mais utilisée de manière multiple et non pas seulement pour deux variables à la fois. Cette technique permet d'étudier la variance et la force corrélationnelle entre les variables. En outre, avec ce logiciel la technique se trouve raffinée et mieux modélisée en diagramme discriminant. Ce dernier met en évidence les variables les plus explicatives tout en laissant de côté les variables les moins discriminantes en ce qui a trait à l'explication de la variation de la variable dépendante en examen. On pourra donc introduire dans le modèle un nombre désiré de variables explicatives, mais dans le résultat final, l'outil éliminera celles qui ont moins de pouvoirs explicatifs et distinctifs. En soi, l'outil ne rend compte que des éléments qui traduisent les différences les plus significatives au seuil (*P-value*, *p*, *Sig.* ou *alpha*) de 0,05.

Décrivons maintenant les deux autres instruments d'analyse et de traitement des données.

#### **3.4.3.3. L'analyse cartographique**

Elle sera utile pour représenter visuellement le comportement ou la distribution de certaines variables sur le plan spatial. Également, la cartographie nous permettra de voir la dispersion des communautés en dévitalisation et la présence des cas atypiques, s'il y en a quelques-uns. La technique qui sera employée est celle des cartes dites *choroplèthes*. Il s'agit de cartographies thématiques dont les surfaces sont coloriées en fonction de l'unité d'investigation et selon ce que la valeur de l'indice représente pour cette unité territoriale. Concrètement ce travail sera aussi fait au quatrième chapitre.

#### **3.4.3.4. L'analyse de contenu**

Nous n'allons pas nous attarder sur cette technique, mais disons qu'elle nous permettra de faire l'interprétation de quelques *verbatim* (extraits d'entrevue) provenant de l'enquête du projet NRE et du mini-sondage d'opinion sur les perspectives de développement local en milieux ruraux québécois (Cf. le chapitre sept). On trouve dans les annexes 6 et 7 le libellé de l'extrait du questionnaire d'entrevue NRE et celui du mini-sondage de l'URQ.

Comme on peut le constater, toutes les analyses (quantitative, cartographique et de contenu) nécessiteront certainement un recours aux logiciels spécialisés de traitement statistique. Pour ce faire, nous utiliserons : Excel, SPSS, AnswerTree et Mapinfo. Et nous nous attendons à ce qu'à certains niveaux d'analyse et d'interprétation des résultats, il y ait complémentarité entre tous les instruments énumérés. Cette imbrication des outils est fondamentale en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, tout en respectant les normes éthiques de la recherche.

Avant de passer au calcul des indices susnommés et avant de passer à l'application de tous ces outils, il convient d'ouvrir une parenthèse extrêmement importante en rapport avec le traitement des informations recueillies, il s'agit des difficultés rencontrées et de l'aspect éthique de la recherche.

### **3.5. Les aspects éthiques et les difficultés de la recherche**

Comme notre recherche ne nécessite pas des enquêtes par questionnaire ou par entrevue, ni des observations participantes, nous n'avons pas eu à confronter des problèmes éthiques majeurs. Toutefois, nous tiendrons à respecter les règles éthiques en vigueur dans notre institution de formation. Notamment en ce qui concerne la transmission des propos et le genre de langage à tenir tout au long de notre démarche de rédaction.

Quant aux difficultés rencontrées, elles sont liées surtout au mode de collecte des données que nous avons choisi, c'est-à-dire l'extraction des variables d'intérêt dans les banques de

données appartenant à d'autres institutions extra universitaires. Cela nous a posé un certain nombre de difficultés mineures. À savoir que l'opération qui consiste à extraire des variables, une par une, dans une grosse base d'informations comme celle de Statistique Canada (elle regroupe plus d'un millier de variables et sous-variables) est un travail de moines qui requiert une dextérité. De plus, une permission est nécessaire pour y accéder, sinon il faut carrément commander et payer les données dont on a besoin. Néanmoins, nous avons pu bénéficier de l'exemption accordée aux étudiants des universités canadiennes dans le cadre de l'initiative de démocratisation des données (IDD), mise en place par STATCAN, en faveur des institutions de formation.

À part cette difficulté inhérente à l'accessibilité à l'information, il a fallu nous initier pendant plusieurs jours au maniement d'un logiciel dénommé Beyond 20/20. Car c'est dans ce format seulement que STATCAN enregistre la plupart de ses données de recensement. Ensuite, il a fallu transformer et transférer une cinquantaine de variables -l'une après l'autre- en format Excel puis en format SPSS (deux tableurs bien connus) avant de les nettoyer et de les traiter. Dans le même contexte, il nous a fallu mettre en veilleuse la compilation des données et aller apprendre, durant un mois, l'utilisation d'un logiciel de cartographie appelé Mapinfo pour pouvoir extraire et travailler le fond de carte incorporant les subdivisions de recensement du Québec. Ici aussi, nous avons eu l'autorisation d'extraire le fond de carte, les données ainsi que les codes correspondant exactement à l'échelle géostatistique choisie. Toutes ces opérations ont été effectuées à partir de la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski.

Pour clore, disons que le chapitre sur la méthodologie de la recherche met fin à la partie théorique de notre recherche, mais elle marque aussi un point-charnière parce qu'il nous permet d'entreprendre le traitement des données et d'envisager l'analyse empirique proprement dite. C'est sur cela que les analyses de la deuxième partie se focaliseront.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **RURALITÉ QUÉBÉCOISE : PORTRAIT, FACTEURS DE RESTRUCTURATION ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL APPROPRIÉ**

La deuxième partie du travail vient compléter la première en ce sens qu'elle se doit de concrétiser les trois grandes étapes que nous venons de décrire dans la deuxième section du chapitre précédent (Cf. la section 3.2). Donc, à partir de maintenant nous allons commencer à valider les données recueillies en vue de répondre aux différentes questions de recherche, notamment à celles qui ont été posées dans le second chapitre.

Le raisonnement que nous emprunterons part du constat que présentement peu d'analyses ont été faites sur le phénomène de recomposition des systèmes ruraux québécois à l'échelle locale. De ce fait, il est difficile de rendre intelligibles les nouvelles réalités rurales. C'est pourquoi cette deuxième partie de la thèse aura pour tâche essentielle de répondre dans un premier temps à un besoin de typologie des milieux ruraux québécois. Cela constituera le contenu du chapitre quatre, c'est-à-dire celui qui vient tout de suite après cette introduction.

Dans un deuxième temps, nous devons identifier puis mesurer les impacts ou le rôle des facteurs (variables) qui expliquent la restructuration ou le processus de fragilisation que nous aurions préalablement identifié. Mais, étant donné que nous avons toujours soutenu qu'il y a deux types de facteurs qui entrent en jeu, alors nous ferons la part des choses. Ainsi, deux chapitres (le cinquième et le sixième) découleront logiquement de cette hypothèse : le cinquième chapitre abordera la problématique des facteurs tangibles. (premier volet de la deuxième hypothèse de recherche, Cf. la sous-section 1.2.2). Tandis que le sixième portera sur l'impact des facteurs intangibles déjà définis (deuxième volet de la même hypothèse).

Ceci étant fait, nous pourrons enfin dans un dernier chapitre, amorcer la réflexion sur les perspectives de développement local dans l'intérêt des collectivités rurales québécoises en difficulté. Comme pour dire que cette partie comportera quatre chapitres, rédigés dans une logique de complémentarité.

Pour permettre de mieux saisir notre démarche, au début de chaque chapitre nous rappellerons dans la mesure du possible, l'objet du chapitre ou le but poursuivi et le plan de la rédaction. Ensuite, nous présenterons le travail à faire tout en tenant compte des limites de faisabilité théorique, territoriale et pratique, déjà fixées dans le chapitre sur la méthodologie de la recherche. Enfin, relativement aux questions et aux hypothèses de recherche, nous dirons en quoi les conclusions de cette partie éclairent les discussions. Ce qui veut dire que des enseignements seront tirés en guise de conclusion. Éventuellement, d'autres hypothèses pourront être formulées pour des recherches à venir.



## CHAPITRE QUATRE

### DESCRIPTION TYPOLOGIQUE DE LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE SELON TROIS INDICES

Dans ce chapitre, nous allons présenter le portrait actuel de la ruralité québécoise. Pour ce faire, nous construirons une typologie de la ruralité québécoise et des cartes à partir des indices qui viennent d'être présentés. Comme on peut le constater, nous sommes en train de concrétiser la première et la plus importante étape de notre recherche, la construction d'une typologie de la ruralité québécoise. Dans cette perspective, le présent chapitre va donner une suite à la première hypothèse de recherche, nous allons donc répondre à la première série de questions que nous nous sommes posées au chapitre deux, à savoir : quelles sont les collectivités rurales québécoises qui sont en situation difficile ou en restructuration? Combien sont-elles en termes de proportion comparativement à celles qui sont dynamiques et où peut-on les situer sur le territoire québécois? Forment-elles des zones de concentrations que nous appelons les *isoruralités*? Y a-t-il ou non des cas isolés ou atypiques?

Concrètement, la démarche à suivre se veut à la fois analytique et descriptive car, le but ultime du chapitre est de saisir l'ampleur ou l'étendue du phénomène de dévitalisation en milieu rural québécois puis de décrire comment il se présente en ce moment avant d'examiner les causes. Avec cela, nous pourrons alors affirmer ou infirmer avec sûreté si la dévitalisation dont on parle beaucoup est profonde, moins profonde ou superficielle dans l'ensemble de la ruralité québécoise.

Vu l'importance du travail de construction des indices, ce chapitre sera le plus volumineux de la thèse. Il comportera quatre sections, les trois premières traiteront, chacune en ce qui concerne, d'une méthode particulière de catégorisation des communautés et la dernière section va récapituler les enseignements qui découleront de différentes descriptions typologiques. Notre façon de faire va consister en ceci :

Comme l'historique et les modalités initiales de calcul de chaque indice viennent d'être présentées dans la partie théorique, nous n'y reviendrons plus. Mais vu que les indices en question ont été utilisés dans d'autres contextes et à des échelles territoriales différentes de la nôtre, il va falloir les actualiser afin de permettre une certaine adéquation des techniques par rapport aux données et aux réalités du monde rural québécois. Cela fait que nous indiquerons d'abord les modifications éventuelles que nous avons apportées, quant au choix des variables qui seront utilisées dans nos scénarios de modélisation. En tout temps, nous discuterons des raisons pour lesquelles l'actualisation de l'indice s'est avérée nécessaire. Ensuite, nous appliquerons la technique telle que retouchée pour obtenir une typologie assortie d'une carte indiquant la distribution spatiale des communautés selon le niveau de l'indice en cause. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction générale, l'appellation de chaque indice comportera cette fois un radical, c'est-à-dire un suffixe «*modifié*» pour souligner les quelques retouches apportées à son calcul. À la fin, des commentaires iront de pair avec les distributions statistiques et cartographiques obtenues, et après nous passerons à une autre méthode (ou indice) en liste avec la même grille d'analyse.

En ce qui concerne la présentation des résultats finaux, nous adopterons les tableaux, les graphiques en bâtonnets et les cartes, car nous estimons que ces trois formes de représentations des résultats statistiques sont parmi celles qui facilitent la compréhension et surtout la comparaison des portraits. Ainsi, nous présenterons alternativement le portrait de la ruralité québécoise selon l'IGD', l'IDH' et IDÉF'<sup>108</sup>. Nous allons clore le chapitre par le résumé des enseignements qui vont découler de ces trois techniques. Ce sera là une partie de notre apport au plan scientifique. Nous estimons que cette procédure, basée essentiellement sur l'actualisation des méthodologies existantes et sur de nouvelles variables dont les choix seront préalablement justifiés et discutés, nous amènera à des mises

---

<sup>108</sup> Comme il y a plus de 1 200 communautés à lister pour chaque indice, nous n'allons pas imprimer tous les résultats (outputs) obtenus, car ils constituent une masse impressionnante d'informations qui peut facilement prendre plus de 50 pages. Nous ne présenterons que les outputs les plus utiles à la compréhension pour éviter d'allonger indéfiniment les appendices. Ainsi, nous présenterons en annexe la liste complète des communautés en quatre catégories selon l'IGD'. Mais pour les deux autres indices, nous ne présenterons que les communautés en difficulté sur lesquelles nous mettons l'emphase.

au point sur la situation et la composition actuelle de la ruralité québécoise dans son ensemble.

#### **4. 1. Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice global de développement (IGD)**

Pour faire le portrait de la ruralité québécoise en partant de cet indice, nous avons, avant tout, passé en revue deux travaux portant sur le même sujet. À savoir, la dernière mise à jour de l'IGD effectuée par les agents du ministère des Régions du Québec (2000) ainsi que le travail de construction d'une typologie des communautés locales, qui a été réalisé dans la région de Chaudière-Appalaches, il y a de cela deux ans environ. Nous avons alors remarqué que comparativement à la composition originelle de l'IGD (Cf. le ministère des Affaires municipales, 1995), les auteurs de ces travaux (employés du ministère des Régions ou ceux du CRCD de la région susmentionnée) ont respectivement modifié le nombre et le contenu des variables qui composent l'IGD. Les résultats qu'ils ont obtenus nous paraissent très intéressants, au point que nous avons voulu reprendre le même cadre et l'étendre sur l'ensemble de la ruralité québécoise. Mais, il a fallu d'abord vérifier la cohérence inter-variables et les modalités de regroupement.

Ayant constaté des petits problèmes méthodologiques, nous avons décidé d'apporter des rectificatifs avant l'application proprement dite de la méthode sur les données relatives à la ruralité québécoise. En voici les explications.

##### **4. 1. 1. Les changements apportés au calcul de l'indice global de développement**

Essentiellement, deux modifications ont été apportées à la construction de l'IGD original: la première modification concerne le choix des variables qui entreront dans la composition de cet indice. Tandis que la deuxième retouche a trait au nombre final de groupes à constituer et à la manière même de faire le dernier regroupement. En fait, il ne sera plus

question des quintiles (comme nous avons expliqué à la section 3.2), mais nous introduirons une autre procédure dite des seuils naturels que nous expliquerons ci-dessous.

Au sujet du choix des variables entrant dans la composition de l'IGD, nous avons voulu connaître et comprendre davantage les relations qui pouvaient exister entre les variables anciennement retenues, afin de décider de travailler encore sur la même nomenclature, sinon la rénover. Ainsi des analyses exploratoires ont été effectuées. Celles-ci ont permis de déceler le phénomène de l'hétéroscédasticité (une variable exprime une ou plusieurs autres) entre plusieurs variables du premier répertoire. Ces effets résultent du fait que quelques variables sont très fortement intercorrélées au point que certaines expriment déjà les autres.

À titre d'illustration, nous avons remarqué que le niveau de transferts gouvernementaux exprime pratiquement la même chose que la proportion des unités à faible revenu, tandis que le taux de chômage pour la population de 15 ans et plus et la proportion des personnes qui ont une scolarité inférieure à la neuvième année sont aussi fortement corrélés. Au même titre, nous avons établi que le pourcentage des transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages est inversement proportionnel au revenu moyen des ménages privés et au revenu moyen des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi; tout en étant proportionnel au pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Ces faits témoignent que la plupart de ces variables sont colinéaires, elles n'auraient pas dû être retenues ensemble. Quelques-unes seulement ( $\pm 5$  variables lourdes) auraient suffi pour aboutir au même résultat. En effet, le fait de les retenir toutes ou de laisser tomber quelques-unes d'entre elles, notamment celles qui sont doublement prises en compte, ne changerait pas radicalement la typologie finale qui a été établie. Nous avons essayé de le faire, et l'exercice a été très concluant. C'est alors qu'il est apparu qu'une révision de la liste des variables était requise.

À ce propos, nous avons pensé que les dix variables prévues au départ ne constituent pas le seul cas de figure. C'est-à-dire ce n'est pas le seul scénario possible. Pendant nos discussions sur le sujet avec l'un des auteurs de la méthode, il est apparu qu'elle est encore perfectible. Assurément, il y a toujours moyen d'améliorer le procédé. En conséquence, nous avons retiré de la liste initiale certaines variables ayant un niveau très élevé de corrélation avec l'une ou l'autre variable restante. À leur place une série d'autres variables, moins multicollinaires, ont été ajoutées. Mais il faut signaler l'importance du fait qu'au moment d'ajouter une nouvelle variable au répertoire, nous tenions surtout compte des gains explicatifs qu'apportait chacune des variables de substitution à l'égard des réalités rurales et du concept de développement global, un concept positif. En définitive, 15 variables regroupées en quatre grandes catégories feront l'objet d'analyse.

La liste ci-après donne les catégories de variables qui vont servir au calcul de l'indice global de développement; nous avons pris le soin de discuter brièvement de leur pertinence.

**Catégorie 1 : les éléments qui traduisent la participation de la population à la dynamique économique locale**

- Le taux d'activité,
- La proportion des gens d'affaires et professionnels de gestion dans la communauté,
- La proportion de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année 1995 à plein temps,
- La proportion de la population active dans les activités de transformations des produits de toutes sortes,
- La proportion de la population active dans les services et la vente de gros ou de détail,
- La proportion des travailleurs autonomes avec un personnel rémunéré.

L'ensemble de variables socio-économiques retenues ici exprime le niveau d'implication des gens dans leur milieu de vie et la dynamique locale en matière d'emploi. On peut

penser que la participation des habitants dans divers domaines d'activité et dans quelques industries précitées est un tremplin pour un développement local. Parce que si la population locale n'est pas active ou si elle ne travaille pas, on ne peut aucunement espérer un meilleur développement local, excepté le cas de la grande mono-industrie. Dans ce sens, nous avons pensé que la part de la population active dans les différents secteurs, singulièrement dans les activités de transformation, est un indice du dynamisme local. En fait, compte tenu des immenses quantités de ressources naturelles dont les milieux ruraux québécois regorgent, ceux qui arrivent à transformer sur place leur production, peuvent bénéficier grandement des retombées positives de leurs richesses, sans demeurer constamment dépendantes de l'activité économique de l'extérieur (la ville).

### **Catégorie 2 : les éléments qui traduisent la pauvreté chez les habitants d'une communauté**

- Le taux de chômage,
- La fréquence des unités à faible revenu,
- L'écart entre le revenu moyen d'emploi et la moyenne des revenus moyens d'emploi en milieu rural québécois ( $\approx 19\ 000$  \$),
- Le revenu moyen des ménages.

Mis à part le revenu moyen des ménages, en arrêtant cette liste des variables nous avons voulu souligner l'existence des indicateurs qui, à certain niveau, peuvent freiner le développement d'un milieu. En même temps, ces variables peuvent avoir une autre interprétation dans le processus de développement économique local, surtout lorsqu'elles sont d'un niveau relativement bas. Prenons l'exemple du taux de chômage et de la fréquence des unités à faible revenu (ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté). Ce sont deux paramètres avec lesquels on peut évaluer la pauvreté financière et économique d'une communauté. Effectivement, ces variables donnent une indication nette quant au pouvoir d'achat des personnes.

À lui seul, le taux de chômage, bien qu'il mesure la proportion de ceux qui cherchent du travail et n'en trouvent pas parmi les personnes susceptibles de travailler (la population active), il renseigne aussi sur les difficultés liées à la précarité de la vie et du marché d'emploi. Simplement parce qu'il y a un lien de causalité entre le taux de chômage, la marginalisation, le niveau de consommation, la productivité marginale et surtout avec le manque du prestige social individuel. En ce sens, la variable taux de chômage combinée aux autres variables énumérées ci-dessus, peut indiquer le degré de l'exclusion ou de l'inclusion socio-économique qui entraverait le développement personnel et collectif. Incontestablement, le fait d'être sans emploi et d'être sans un revenu suffisant entraîne à la longue une perte du sentiment d'appartenance, qui amplifie la propension à l'exode auquel les petites municipalités rurales du Québec font face.

Dans le même registre, au lieu de parler du revenu brut seulement, nous avons intégré le concept de l'écart relatif entre le revenu d'emploi dans une municipalité et la moyenne des revenus d'emploi en milieu rural québécois, pour faire ressortir les différences non apparentes.

### **Catégorie 3 : les éléments qui peuvent traduire la qualité des ressources humaines (formation ou instruction)**

- proportion de 15 ans et plus ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers
- proportion des personnes ayant fait des études universitaires

Nous avons pris en compte ces variables puisqu'il est évident que la formation ou l'instruction de la population est l'un des meilleurs moyens de développement local. Cet élément intervient surtout au plan du développement personnel. En fait, nous sommes d'avis que comparativement à une personne non instruite, celle qui a ne fut-ce qu'une instruction minimale est quand même mieux outillée devant des situations sociologiquement conflictuelles. Loin de dénigrer les personnes qui n'ont pas eu la chance

de suivre une formation poussée, nous voulons dire que la formation ou l'éducation confère une plus-value. Une personne formée est plus à même de se sortir d'une situation difficile qu'un analphabète, handicapé par sa méconnaissance de certains aspects importants de la question.

Par conséquent, il faut toujours accorder une grande importance à ce type de variables. Car, elles renseignent jusqu'à quel point une communauté dispose ou manque de ressources humaines qualifiées (les forces endogènes) parmi sa population active. Cependant, il n'est pas exact de penser que dès que le pourcentage de personnes ayant une scolarité s'accroît dans une communauté, cela entraînera de façon automatique le développement de cette dernière. Tout dépend de l'usage qu'on fait des ressources humaines en présence.

#### **Catégorie 4 : les éléments qui traduisent la dynamique démographique, la diversité culturelle et l'attractivité de la communauté**

- La proportion des personnes nouvellement établies dans la communauté (déménagement vers la communauté dans les 5 dernières années),
- La proportion des constructions récentes (après 1980) par rapport aux logements occupés dans la communauté,
- Le rapport de dépendance économique : le nombre de jeunes de moins de 15 ans plus le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, divisé par la population présumée active 15-59 ans.

À partir de ce dernier ensemble de variables, nous avons voulu faire ressortir l'aspect démographique ainsi que le caractère attrayant ou répulsif d'une communauté rurale. Par exemple, la proportion des gens qui ont aménagé dans une communauté rurale est une variable qui révèle à la fois la dynamique migratoire à une petite échelle (la municipalité), mais aussi le degré d'attractivité d'une collectivité par rapport à celles qui sont avoisinantes. Au même titre, la proportion de nouvelles constructions peut témoigner de la



dynamique économique du milieu, mais aussi elle indique si la communauté rurale est attrayante ou non. Il y a toujours un incitatif qui explique le choix d'un quartier, d'une collectivité où on va se construire une maison, surtout que celle-ci représente, pour plusieurs personnes, un aboutissement d'une carrière, une réussite personnelle, une stabilité, un investissement durable.

Quand on fait un bilan, on s'aperçoit que la proportion des constructions récentes n'est pas seulement un indicateur de l'attractivité du lieu, mais c'est aussi et surtout un indicateur important de l'évolution économique et démographique du milieu : offre d'emploi, nouvelles habitations, augmentation de la population des contribuables, élargissement de l'assiette fiscale foncière pour le conseil municipal, nouveaux besoins et la venue de nouvelles offres de services, etc.

Revenons à l'aspect attractif du milieu, une augmentation des constructions récentes habitées peut aussi signifier qu'en cet endroit on trouve des avantages auxquels nous avons fait allusion précédemment. Ça peut être : le coût du loyer, la bonne réputation du site, les aménités offertes par exemple aux personnes ayant des enfants, aux jeunes couples, aux personnes à la retraite, aux candidats à la migration de retour, etc. Comme on le sait, il est prouvé que la présence de tous ces éléments est un puissant levier de développement local parce qu'ils encouragent la venue de nouveaux arrivants et de plus de locataires dans une communauté. Le résultat de tout cela c'est la diversité culturelle dans ce milieu. Les études que mènent les sociologues américains Cornelia et Ian Flora aux États-Unis, établissent que la diversité culturelle, les langues parlées et la présence des immigrants dans une communauté peut être un facteur socio-démographique dynamisant. Dans la mesure où l'apport des nouveaux arrivants ne se limite pas aux taxes et impôts à payer; mais leur présence peut dans certaines conditions engendrer l'émulation positive et la complémentarité entre les résidents. Par contre, dans les communautés où il n'y a pas une quelconque diversité culturelle, cela peut être le signe d'un certain renfermement du milieu sur lui-même. De ce fait, les possibilités de diversité d'opinions et donc de développement

s'amenuisent. C'est en ce sens seulement que cette variable sur les migrations intercommunautaires devient un des indices marquants de la richesse versus de la pauvreté d'une communauté rurale.

Quant au rapport de dépendance socio-économique, nous l'avons pris en considération du fait qu'il indique le poids démographique des personnes inactives sur les personnes en âge de travailler, étant donné que ces dernières sont supposées les prendre en charge au sens macroéconomique du terme. Mais le plus grand intérêt de cette variable c'est d'y voir la pointe d'un autre problème sous-jacent, celui de la tendance au vieillissement de la population. En fait, dans le cas du Québec et des autres nations industrialisées, un accroissement de ce rapport ne peut provenir que du gonflement des effectifs âgés, car le taux de natalité est très bas.

Une vue d'ensemble des niveaux de ces indicateurs de l'IGD' sera un élément de premier plan dans l'analyse et la compréhension de la dynamique versus la dévitalisation rurale.

En ce qui concerne le deuxième changement apporté au calcul de l'IGD, il vise la classification finale des communautés. En fait, il nous est apparu que la technique qui consiste à faire la typologie en utilisant les quintiles comporte deux défauts : l'un des défauts est lié au fait que les quintiles sont avant tout une technique de positionnement des valeurs dans une série et comme les autres mesures de la famille des méthodes des effectifs égaux (centile, décile, quartile, médiane, etc.), elles ne tiennent pas compte des valeurs extrêmes qui sont parfois trompeuses et tantôt révélatrices de grandes disparités. L'autre défaut des quintiles découle du fait que tous les groupes constitués contiennent systématiquement et *a priori* des effectifs égaux, quel que soit l'indice. Cela n'est pas normal dans une typologie. Pour éclairer nos propos, nous allons prendre un exemple simple.

En fait, quel que soit le nombre de variables, quelle que soit l'erreur de calcul commise, peu importe qui travaillera avec les quintiles dans la classification des 1 209 collectivités rurales au Québec, on obtiendra une typologie de la ruralité, telle que chacune de cinq catégories aura, toujours et en tous lieux, 242 communautés comme effectif absolu (c'est-à-dire  $1\ 209/5$ ). Il s'agit ici d'un biais systématique, qu'on doit toujours éviter du point de vue statistique. Le problème est tel que ce nombre est connu avant même de procéder au calcul de l'indice global de développement. Or, habituellement, c'est après tous les calculs qu'on devrait connaître: et l'échelle de mesure et les bornes des classes qui, elles, sont supposées donner plus tard (a posteriori) les fréquences absolues ou relatives par catégorie.

Pour toutes ces raisons, il est inhabituel d'utiliser les quantiles en général comme mesure de classification définitive. À la place, il est fortement conseillé (en statistique) d'employer la partition basée soit sur la méthode des seuils naturels ou sur la méthode des amplitudes.

La méthode des seuils naturels consiste à placer les limites de classes dans les zones de discontinuité de la distribution. Le nombre de classes dépendra du nombre de discontinuités repérées ou à repérer dans la distribution. Quant à la méthode des amplitudes équivalentes, elle divise l'étendue de la distribution en classes de même amplitude, le nombre de classes et l'amplitude s'obtiennent grâce à l'algorithme ci-après :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Le nombre de classes } K = 1 + 3,3 \text{ Log } (N) \text{ avec } N : \text{ le total d'effectifs} \\ \text{L'amplitude de chaque classe est donnée par } A = (\text{Valeur}_{\text{Max.}} - \text{Valeur}_{\text{Min.}}) / K \end{array} \right.$$

Par rapport à la méthode des quintiles, l'avantage de ces deux dernières méthodes est que les classes n'auront pas forcément les mêmes effectifs. Et puis, on peut décider d'éliminer au préalable les valeurs extrêmes et d'extrapoler les valeurs manquantes à partir des valeurs existantes.

En prenant en compte cette importante remarque et après avoir actualisé la nomenclature des variables, nous avons effectué tous les calculs de standardisation tel que les autres

chercheurs l'ont fait avant nous. Mais après ordonnancement des valeurs de l'indice trouvées, les limites des catégories ont été fixées suivant la méthode des seuils naturels que nous jugions plus appropriée, notamment pour que le nombre de municipalités rurales en restructuration soit connu a posteriori des calculs de l'indice global de développement et non pas avant. Les seuils naturels (les bornes) ont été fixés de la manière suivante :

Tout d'abord, l'ensemble des collectivités rurales a été séparé en deux grands groupes naturels et distincts en se rapportant au point d'inflexion (point où la courbe change de direction ou d'allure, dans ce cas c'est au point zéro). Sur cette base, on a, d'une part, les communautés rurales qui ont un IGD inférieur à zéro (négatif) et, d'autre part, celles dont les IGD sont supérieurs ou égaux à zéro (positifs).

Ensuite, à l'intérieur de ces deux grands groupes (les IGD' positifs d'une part et les négatifs d'autre part), il a fallu trouver un seuil naturel. C'est alors que nous avons calculé, de façon séparée, les moyennes des IGD' de deux groupes. Mais avant de calculer les moyennes en question, nous avons pris le soin d'écartier du calcul les valeurs extrêmes parce qu'elles ont tendance à biaiser la moyenne en l'attirant vers elles. Ainsi fait, les deux moyennes respectives ( $IGD^-_{moyen} = -0,37$  et  $IGD^+_{moyen} = 0,31$ ) ont servi à nouveau comme des bornes de classes pour finalement partager chaque groupe en deux sous-groupes de taille différente et ce, selon que l'IGD était soit supérieur ou égal à la moyenne du groupe de référence, soit en deçà de celle-ci. Finalement, au lieu de cinq catégories de taille identique (quintiles), nous avons directement construit une typologie en quatre sous-groupes n'ayant pas nécessairement la même taille. Nous avons nommé les quatre sous-groupes comme suit :

- Les communautés rurales en restructuration. Ce sont celles qui sont en déclin ou en dévitalisation.
- Les communautés rurales en voie de restructuration ou celles qui se trouvent dans un processus de fragilisation et qui peuvent facilement basculer dans la catégorie précédente.

- Les communautés rurales en développement, il s'agit des localités qui tendent vers un dynamisme certain, sur un ou plusieurs plans donnés.
- Les communautés rurales dynamiques, ce sont celles-là qui sont développées.

Notez que nous garderons la même nomenclature lorsque les deux autres indices seront calculés plus loin.

#### 4.1.2. Application de l'indice global de développement modifié et portrait de la ruralité québécoise qui en découle

En suivant la procédure qu'on vient de décrire, le résultat du calcul nous donne à 99% de chance un indice global de développement variant entre ] -1.32, 1.31 [ avec un écart-type de l'ordre de 0,44. Le tableau 2 présente la distribution des fréquences absolues et relatives selon les quatre catégories constituées et l'annexe 1 en représente la liste complète.

Tableau 2

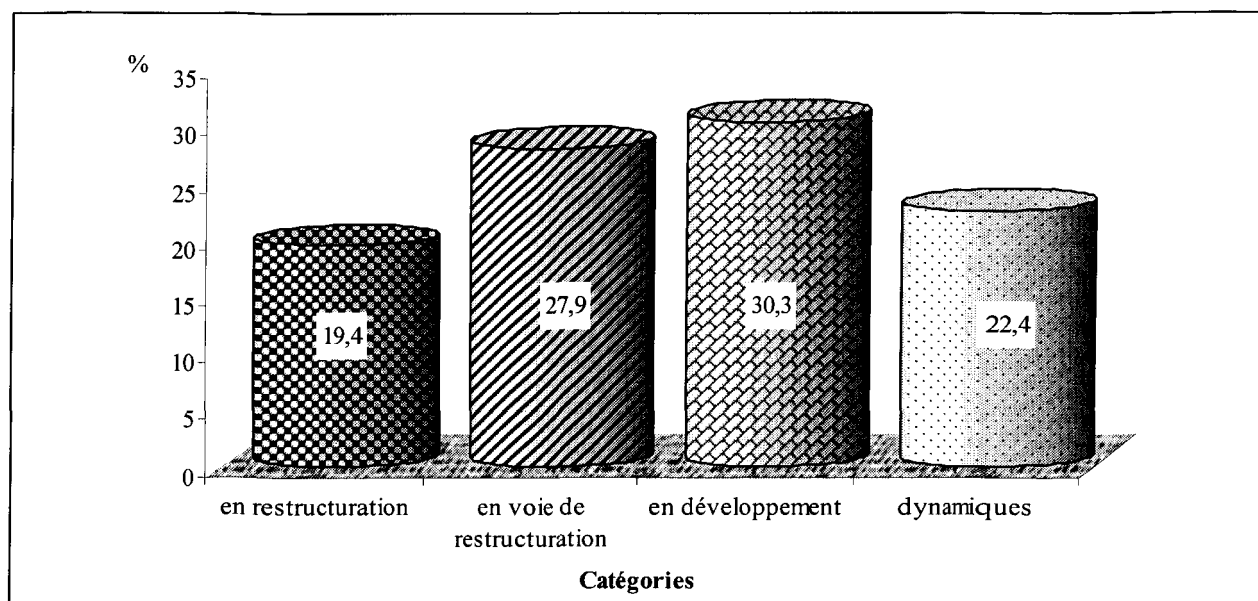
*Typologie des communautés rurales québécoises selon l'IGD'*

Catégories [échelle IGD']	Fréquence	Proportion
En restructuration ]-1.66, -0.37]	234	19,4%
En voie de restructuration [-0.36, -0.01]	338	27,9%
En développement [0.00, 0.30]	366	30,3%
Dynamiques [ 0.31, 1.64 [	271	22,4%
Total	1 209	100,0%

Source : Calcul effectué sur la base des données de STATCAN, 1996

Pour mieux visualiser cette distribution, un graphique a été conçu à partir des résultats compilés dans le tableau ci-avant.

Figure 4 : Répartition des communautés rurales du Québec selon l'IGD'



Le tableau 2 et le graphique subséquent révèlent que près de 1/5<sup>e</sup> de communautés rurales du Québec ont un indice global de développement inférieur à -0,36. Par conséquent, elles sont classifiées parmi les collectivités en dévitalisation sévère. À l'opposé, une proportion comparable soit 22,4% de municipalités rurales sont très dynamiques. Cela nous indique : indépendamment de la superficie et de la taille démographique que chacune des communautés peut représenter, il y a à l'échelle de la ruralité québécoise presque autant de localités en difficulté qu'il y en a en plein dynamisme.

Lorsque nous analysons les fréquences de deux catégories restantes, nous constatons que plus d'un quart de collectivités rurales (27,9%) du Québec et presque un tiers d'entre elles (30,3%), sont respectivement en voie de dévitalisation et en développement. En tout, 58% des communautés rurales québécoises se trouvent dans une situation intermédiaire, ni dynamiques, ni très fragiles. Toutefois, elles peuvent basculer d'un moment à l'autre vers une catégorie inférieure ou supérieure, tout dépendra des forces en présence. En essayant un regroupement de second niveau, c'est-à-dire en mettant ensemble d'un côté les deux premières catégories et de l'autre côté les deux dernières catégories, on en arrive à un constat préoccupant : le nombre de communautés rurales qui sont dans une situation qu'on

qualifierait de fragile devient important. En termes de proportion, il y aurait à l'échelle du Québec 47% des communautés rurales qui ont tendance à s'affaiblir, contre 53% qui sont dans un processus dynamisant.

À ce stade de l'analyse, ce résultat permet de tirer provisoirement la conclusion que le nombre de communautés rurales québécoises en restructuration et en voie de l'être n'est pas négligeable. Et ce résultat va à l'encontre de ce qu'on pensait dans la première hypothèse de recherche, selon laquelle la proportion des communautés sévèrement fragilisées n'allait pas dépasser les 15%. On va retenir cette première conclusion en vue de la comparer plus tard à celles qui découleront des autres indices de catégorisation. Pour l'instant, nous allons nous préoccuper de la question relative à la localisation spatiale des collectivités rurales en dévitalisation et de celles qui ne le sont pas. En fait, c'est de cette manière qu'on peut éventuellement mettre en évidence les aspects qui ne sont pas perceptibles par une simple lecture de l'information statistique.

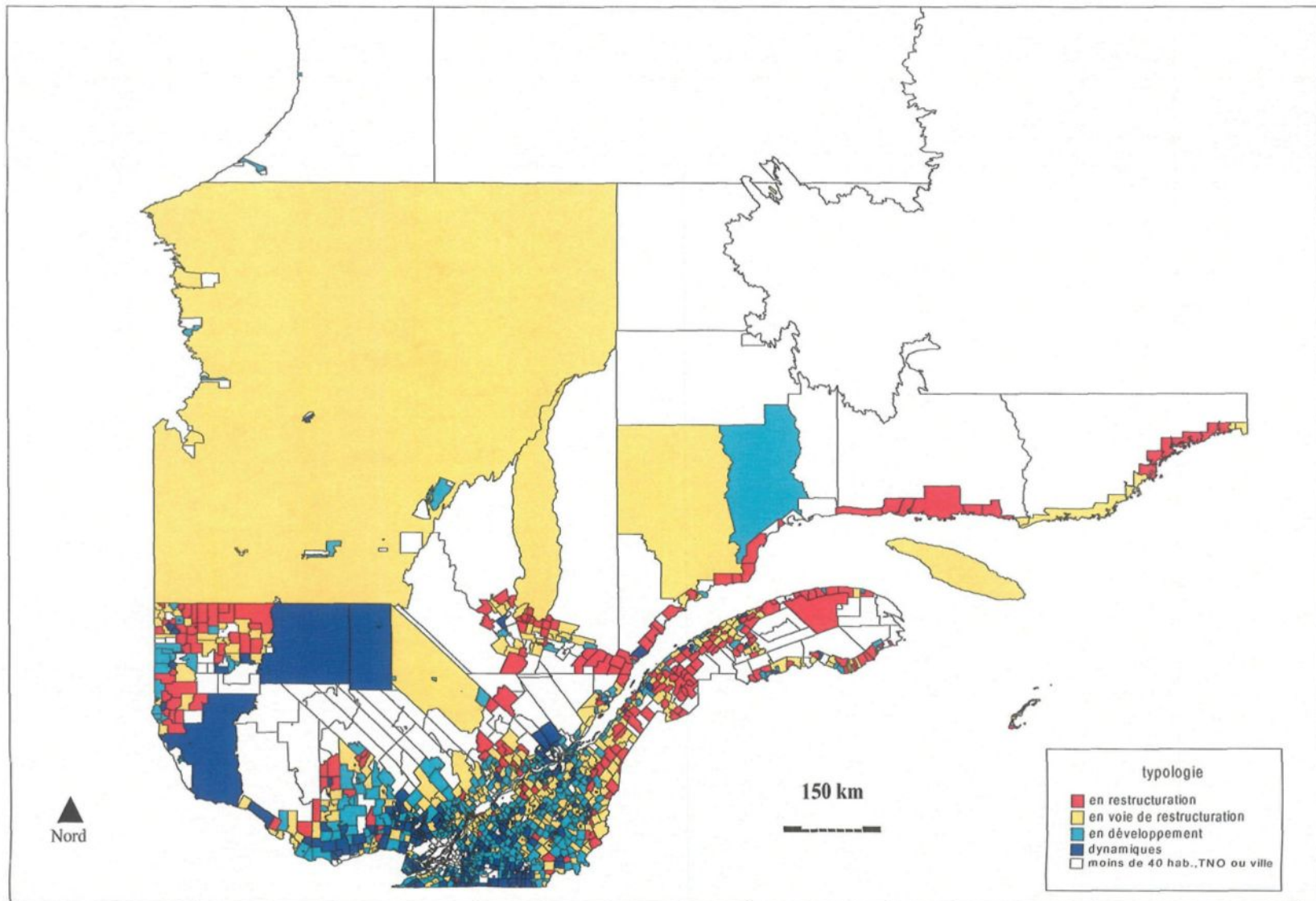
Pour une visualisation plus claire de l'étendue du phénomène de restructuration rurale sur le plan territorial, nous avons préalablement annoncé que c'est la cartographie thématique de type choroplèthe (coloriée en fonction des valeurs de l'indice) qui sera adoptée. Quatre couleurs seront utilisées pour signifier ce qui suit :

La couleur rouge pour dire que la communauté est vraiment en dévitalisation ou en déclin.

Le jaune pour les communautés en voie de restructuration. La couleur jaune est comme un signal que cette communauté a plus de chance de se dévitaliser que de se revitaliser.

Le bleu ciel pour exprimer le fait que la communauté ainsi coloriée est en développement, mais son dynamisme n'est pas plus fort que celui de la dernière catégorie ci-après.

Le bleu, il indiquera la communauté que l'indice de typologie classe parmi les localités les plus développées ou les plus dynamiques.



Carte 1 : Portrait de ruralité québécoise selon l'indice global de développement à l'échelle municipale, 1996



À partir de cette carte, on s'aperçoit et on saisit plus facilement le fait qu'il y a une forme de concentration des collectivités en croissance dans le Sud du Québec, assortie d'une dispersion des communautés fragilisées sur le reste de l'étendue, particulièrement dans l'Est, dans le Nord-Ouest et également dans le Nord du Québec. Ces trois régions rurales sont le plus en restructuration. Tandis que dans la région du Sud-Ouest et dans les cantons de l'Est, la diffusion spatiale de la dévitalisation rurale est restreinte puis périphérique. Évidemment, cette localisation des communautés rurales dynamiques en un seul endroit reproduit, en quelque sorte, les zones d'influence du développement industriel du Québec et, de plus en plus, celle des centres urbains (Montréal, Sherbrooke, etc.). On peut alors penser que le redéploiement de la présence des quartiers résidentiels et des banlieues se réalise dans cet axe et offre somme toute, de bonnes prestations en matière des services de proximité et de sous-traitance pour la production agroalimentaire et forestière rurale qui caractérise la partie sud du territoire rural québécois.

L'autre fait marquant que la carte met en évidence c'est l'existence de quelques municipalités dynamiques, atypiques, parmi des vastes régions fragilisées. Par exemple, on voit quelques communautés rurales dynamiques (en bleu) au Nord-Ouest vers Rouyn-Noranda, au sud de l'Outaouais et au Nord-Est, particulièrement le long et sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Si nous faisons fi de mosaïque, l'étendue des communautés en déclin ne laisse aucun doute sur le fait qu'elles forment des corridors, majoritairement éloignés de grandes villes avec des déficits d'équipements et une relative mise à l'écart en ce qui concerne les grands investissements (en termes de commerces, de transports, d'emplois, etc.). C'est justement ce que nous redoutions dans la formulation de la première hypothèse qui se produit. Ce panorama montre que la centralité est privilégiée au Québec, car les campagnes proches des centres-villes (les pôles) concentrent les fonctions de développement ainsi que le prestige.

Après avoir catégorisé les communautés rurales québécoises à l'aide de l'IDG', il convient de prendre deux autres méthodologies différentes, avec d'autres variables caractéristiques de la ruralité, pour savoir si les résultats vont concorder ou pas. Nous saurons alors si ce

n'est que le choix des variables ou la manière de les combiner qui fait que telle communauté apparaît forcément dans une catégorie et pas dans une autre.

#### **4.2. Ruralité québécoise vue sous l'angle de l'indice du développement humain (IDH)**

En présentant l'historique et le mode de calcul de l'IDH, il a été dit que l'indice intègre trois aspects du progrès : la santé, l'instruction et le revenu. Les trois aspects sont concrètement mesurés par des variables comme l'espérance de vie à la naissance, le taux de scolarisation, le taux d'alphabétisation et le PNB réel par habitant. Évidemment, ces variables sont toujours prélevées à l'échelle des pays, ce qui rend plus facile leur obtention, car l'échelle d'agrégation de l'information est très grande. Comme on le sait, nous travaillons sur une échelle beaucoup plus petite (au niveau de la localité) que celle utilisée par l'Organisation des Nations Unies. Cette inadéquation rend notre travail un peu ardu, notamment parce que les banques de données auxquelles nous avons accès ne fournissent pas tel quel les variables originelles de l'IDH, surtout pas à une échelle aussi petite que celle de la localité rurale qui intéresse notre démarche. De ce fait, il va donc y avoir une adaptation de la méthode de calcul à la situation et aux données en présence. C'est ainsi que nous proposons les retouches mentionnées dans le point subséquent.

##### **4.2.1. Les changements apportés dans le choix des variables et dans le procédé de calcul de l'IDH en vue d'une deuxième typologie de la ruralité québécoise**

Pour le calcul de l'IDH' en milieu rural québécois, nous avons retenu la démarche telle qu'elle a été décrite auparavant. Mais les quatre variables qui entrent dans sa composition ont été substituées par d'autres qui, par ailleurs, semblent traduire presque la même réalité.

À la place de l'espérance de vie à la naissance par municipalité, nous avons considéré l'espérance de vie à la naissance par région socio-sanitaire<sup>109</sup>. Faut de mieux, nous avons pris cette mesure globale puis nous l'avons alors étendue et appliquée sur les municipalités qui composent chacune des 18 régions socio-sanitaires (proches des régions administratives du Québec).

Prenons un exemple pour illustrer ce qui vient d'être dit : dans la région socio-sanitaire n°2401, qui est le Bas-Saint-Laurent et le groupe de régions homologues H, la population a une espérance de vie à la naissance évaluée à 78,1 ans (Statistique Canada, 1996). Alors, même s'il peut exister quelques différences intercommunautaires, nous prenons l'hypothèse qu'elles sont négligeables, cela veut dire que nous supposons que l'espérance de vie est quasiment la même dans toutes les communautés locales de cette juridiction. Ainsi, par exemple, la paroisse de Sainte-Odile-sur-Rimouski (code municipal : 2410050) est quasiment la même, parce qu'elle fait partie de cette région socio-sanitaire. Son indicateur du progrès dans le domaine de la santé en 1996 s'obtient en faisant ce qui suit :

$$\begin{aligned} I_{\text{santé}} &= (78,1 - 25) / (85 - 25) \\ &= 0,89 \end{aligned}$$

En remplacement du taux de scolarité, nous utiliserons la proportion des jeunes de 15-24 ans qui fréquentent l'école à temps plein et ou à temps partiel.

Au lieu du taux d'alphabétisation des adultes, nous prendrons le pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui ont complété au moins la neuvième année de scolarité et puis, à la place du PNB réel per capita, nous emploierons la moyenne locale du revenu réel annuel d'emploi. Parce que nous ne pouvions ni calculer, ni obtenir autrement des données sur le

---

<sup>109</sup> La région socio-sanitaire est une subdivision territoriale ou une juridiction juxtaposée aux juridictions administratives ; elle a été mise en place par le ministère québécois de la Santé et des Services sociaux, et elle est la plus petite échelle au niveau de laquelle l'espérance de vie a été calculée au Québec et au Canada. Elle correspond aux territoires desservis par des Centres locaux de services communautaires (CLSC), qui couvrent à leur tour un certain nombre de municipalités québécoises en leur sein.

PNB à l'échelle municipale. En effet, le revenu moyen d'emploi reste le seul indicateur pouvant exprimer les possibilités financières ou le pouvoir d'achat d'un citoyen moyen (fictif). Toutefois, le revenu moyen d'emploi, comme toutes les autres moyennes, peut à un certain moment s'avérer grossier. Car, les moyennes ne reflètent pas nécessairement les dispersions qu'on peut pourtant observer dans bien des échantillons ou des populations. Afin de corriger ce défaut, la base des données de STACAN présente à côté des valeurs moyennes les écarts-types respectifs.

Pour cette étude, nous avons calculé et tenu compte de l'écart-type du revenu moyen d'emploi en milieu rural québécois ( $\delta = 5\,300\$$ ). Cette mesure de dispersion nous a, ensuite, permis de fixer la valeur maximale du revenu moyen d'emploi en milieu rural et ce, à partir d'un intervalle de confiance de 99 % sur la moyenne globale ( $\mu = 19\,000\$$ ). Sur cette base, nous avons alors obtenu un maximum de 35 000 \$, au seuil descriptif de 1% ( $\alpha = 0,01$ ).

Pour le revenu minimal, nous l'avons fixé à 5 500\$, parce que ce montant équivaut à la moitié du revenu du bien-être social pour un ménage individuel québécois. Nous allons baser tous les calculs de l'indice économique sur ces deux bornes.

**Par exemple :** dans l'Île d'Anticosti, le revenu moyen d'emploi est de 17 427 \$ par an, par habitant. En appliquant la formule d'Anand S. et Sen A., son indice économique sera :

$$\begin{aligned} I_{\text{économique}} &= W(\hat{\text{Île d'Anticosti}}) \\ &= [\text{Log}(17\,427) - \text{Log}(5\,500)] / [\text{Log}(35\,000) - \text{Log}(5\,500)] \\ &= 0,62 \end{aligned}$$

Pour la classification finale, nous avons employé la technique du seuil naturel. Cela nous a permis de fixer les intervalles de la manière suivante, tout en respectant le choix de quatre catégories de la ruralité.

Si	{	$IDH' \leq 0,69$ : communautés rurales en restructuration
		$0,70 \leq IDH' \leq 0,74$ : communautés rurales en voie de restructuration
		$0,75 \leq IDH' \leq 0,79$ : communautés rurales en développement
		$IDH' \leq 0,80$ : communautés rurales dynamiques

#### 4.2.2. Application de la méthodologie de l'indice de développement humain à l'échelle locale et le portrait de la ruralité québécoise

En appliquant toute la procédure exposée dans la section ci-dessus, nous en arrivons aux résultats contenus dans le tableau 3, le graphique 5 et la carte 2.

Tableau 3

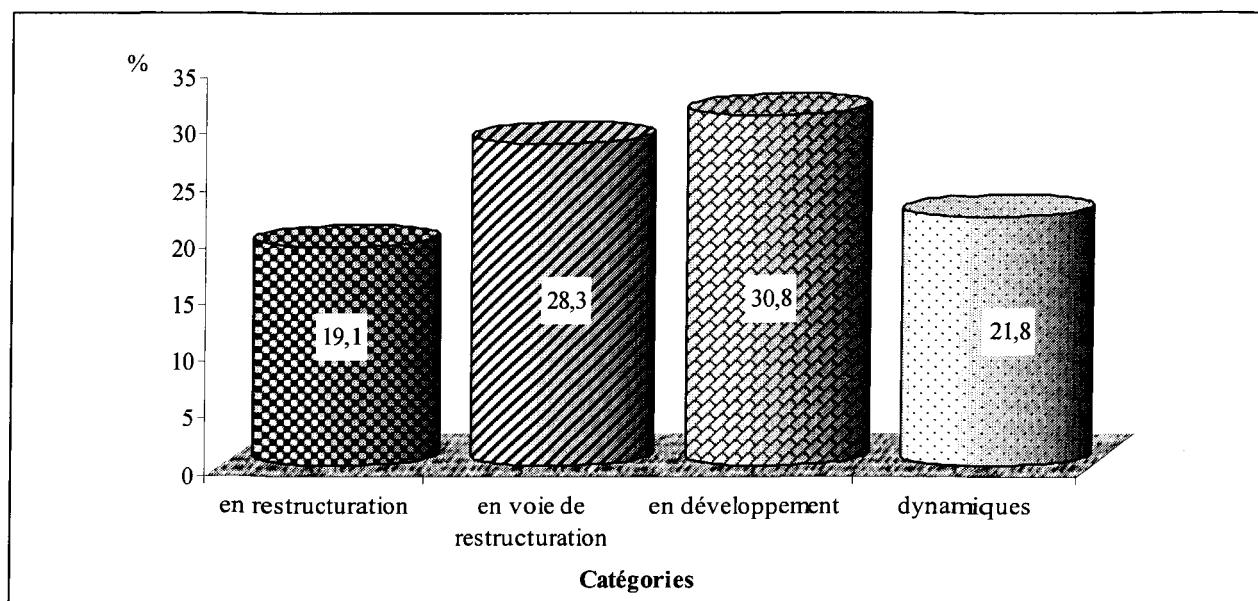
*Typologie des communautés rurales québécoises selon l'IDH'*

Catégories [échelle IDH']	Fréquence	Proportion
Communautés en restructuration ] 0.50, 0.69 ]	231	19,1%
Communautés en voie de restructuration [0.70 , 0.74]	342	28,3%
Communautés en développement [0.75 , 0.79]	373	30,8%
Communautés dynamiques [0.80, 0.94[	263	21,8%
Total	1 209	100,0%

*Source : Ibid*

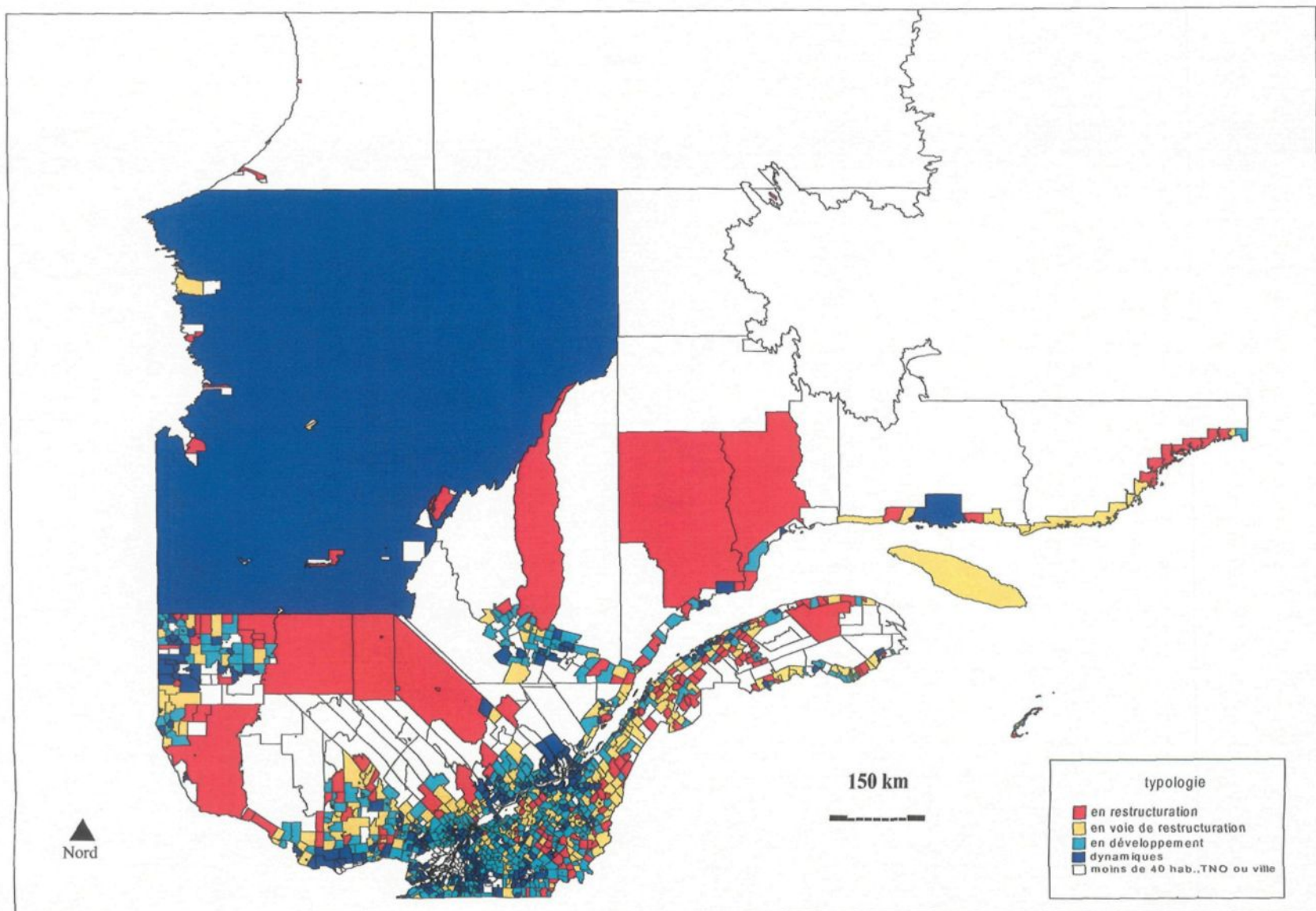
Dans le but de mieux représenter visuellement la distribution en quatre catégories, le graphique ci-dessous a été produit. Il permet de voir clairement que l'indice du développement humain donne des résultats proches de ceux qui ont été obtenus en utilisant l'indice global de développement modifié, bien que l'IDH' n'utilise que quatre variables comparativement aux quinze variables qui ont servi à la composition de l'IGD'.

Figure 5: Répartition des communautés rurales québécoises en fonction de leur IDH'



**Note :** voir la liste des SDR appartenant aux deux premières catégories dans l'annexe 2.

En fait, sur 1 209 collectivités rurales du Québec, 263 soit 22% présentent un niveau de développement humain élevé ( $IDH \geq 0,80$ ), avec le village de Sainte-Pétronille et la municipalité de Chelsea (voir la photo d'une maison de campagne en annexe 8) en tête du classement. Pour ces communautés, on peut penser que les habitants y vivent le plus longtemps possible et en meilleure santé, ils ont aussi un bon niveau d'instruction et un pouvoir d'achat fort. On voit aussi que 719 communautés (59%) ont un niveau moyen d'IDH ( $0,70-0,79$ ); on en déduit que dans les milieux ruraux de cette catégorie, les citoyens ont une longévité, un niveau d'éducation et un niveau de revenu intermédiaire, ni pire ni meilleur. Tandis que 231 communautés, soit 19% en ont d'un niveau faible ( $IDH < 0,70$ ). Parallèlement à la situation qui s'était dégagée avec l'IGD', nous constatons encore que la catégorie des communautés en développement compte plus d'effectif que les trois autres catégories (presque 31% de cas). Nous allons immédiatement mettre cette distribution sur un support cartographique; pour voir comment cette fois, le phénomène de déclin en milieu rural québécois se distribue sur le plan géographique, comparativement à ce que l'indice précédent a donné comme vue.



Carte 2 : Portrait de ruralité québécoise selon l'indice du développement humain à l'échelle municipale, 1996

Sur cette carte, la première chose qui ne doit pas détourner notre attention, c'est la couleur du vaste espace au Nord (la Baie-James), car ce n'est qu'une seule municipalité à la dimension d'un pays, - nous en avons fait état auparavant-. Hormis cette remarque, il se dégage de la carte 2 un constat principal qui est que la plupart des collectivités rurales québécoises dont l'indice de développement humain est le plus faible (moins de 0,70) se trouvent localisées dans l'Est (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean, etc.) et dans le Nord-Ouest (Abitibi et le Nord-du-Québec). Quant aux communautés faisant partie du sud du Québec, elles gardent leur avantage, en ce sens qu'elles ont généralement un IDH supérieur à 0,75. Subséquemment, elles sont en développement ou elles sont les plus dynamiques.

On doit cependant interpréter cette partition de la ruralité québécoise avec prudence, parce qu'il ne faut pas oublier que les municipalités rurales ont été classifiées selon leur niveau de progrès et d'offre dans trois domaines précités. Par conséquent, il ne faudra pas penser à autre chose qu'aux avenues que les communautés les plus dynamiques du Sud offrent à leurs citoyens en termes de revenu d'emploi, de soins de santé et d'éducation. En dehors de ce cadre, l'explication des catégories devient limitée.

Sous réserve des exceptions, on peut par exemple énoncer que la région rurale du Sud du Québec offre plus d'opportunités à leurs habitants quant à la longévité, à la formation et dans cette partie de la ruralité québécoise les habitants ont proportionnellement un revenu moyen d'emploi susceptible de satisfaire leurs besoins essentiels comparativement à d'autres régions rurales du Nord, de l'Ouest et surtout de l'Est du Québec. La question qui vient à l'esprit est de savoir si la défavorisation sous les autres aspects suit la même répartition ou non. Nous examinons cette question dans la section subséquente.



### **4. 3. Ruralité québécoise vue sous l'angle de l'indice de défavorisation (IDÉF)**

Après avoir étudié la ruralité québécoise sous l'angle de développement global et du développement humain, nous voulons la regarder sous une autre optique : celle de la défavorisation. C'est-à-dire en insistant sur les variables qui font qu'une collectivité est défavorisée ou plutôt favorisée par rapport à d'autres. Comme nous l'avons souligné dans l'introduction du chapitre, il ne s'agit pas encore de l'examen des facteurs causaux, mais plutôt d'une troisième typologie, construite pour les besoins de comparaison et d'efficacité. Conformément à la démarche adoptée avec les deux premiers indices, nous avons déjà fait la présentation de l'IDÉF et son historique. À présent, il ne reste qu'à indiquer les modifications apportées, les résultats découlant de l'application de la méthodologie aux données relatives à la ruralité québécoise ainsi que la cartographie qui complétera la description typologique. En voici les détails.

#### **4.3.1. Les changements apportés dans le choix des variables et dans le procédé de calcul de l'IDÉF en vue d'une troisième typologie de la ruralité québécoise**

Pour la construction de cet indice, nous avons apporté deux changements importants à méthode d'origine.

Le premier concerne les variables, en ce sens où leur contenu a été changé. Dans les pages qui vont suivre, nous expliquons les raisons de ce changement et les informations que les variables choisies seraient susceptibles d'apporter.

Le deuxième changement résulte de la modification de la procédure de regroupement final des localités. Nous n'avons pas voulu réutiliser les quintiles pour une autre raison, à part le fait qu'ils introduisent le fameux biais systématique dont il a été question à la sous-section 4.1.1. C'est plutôt la technique statistique de classification automatique, qu'on appelle le

*Cluster*, qui sera utilisée. Nous donnons aussi des explications à ce sujet dans un paragraphe à venir.

En ce qui concerne les raisons de la rectification de la liste des variables, nous sommes parti du constat que l'Institut national de la santé du Québec, par le truchement des travaux de Robert Pampalon, a déjà fait sur la base de l'indice de défavorisation un portrait du Québec, mais sans distinction des villes et des campagnes. Ainsi, notre première intention était de refaire exactement la classification avec les six variables d'origine (elles ont été énumérées à la section 3.3), cette fois, à l'échelle de la ruralité québécoise seulement. Mais étant donné que nous avons opté pour une approche factorielle, il a fallu, avant toute opération du genre, vérifier scrupuleusement la faisabilité même de l'analyse en composantes principales (ACP) sur la base de six variables en liste. Illico, deux conditions nécessaires et suffisantes s'imposent à savoir :

- les données doivent être quantitatives et
- le test de la mesure de Kaiser-Meyer-Olkin, communément appelé le test KMO<sup>110</sup> doit être supérieur ou égal à 0,7 pour qu'on fasse l'ACP.

Après avoir mis à l'essai exploratoire les six variables, nous avons constaté que deux des trois variables initiales qui expriment la défavorisation sociale, c'est-à-dire : la proportion des personnes divorcées, séparées ou veuves et la proportion des familles monoparentales étaient corrélées entre elles ( $R= 0,46$  avec  $\text{Sig.} = 0,043$ ). Cette réalité n'étonnera personne car, cela s'explique très bien tant que les divorces, les séparations et le veuvage sont des phénomènes sociaux qui amplifient le phénomène de monoparentalité au Québec.

---

<sup>110</sup> Cette mesure est très importante pour deux raisons : d'abord, parce que le niveau du KMO permet de mesurer le degré d'adéquation de la solution factorielle. Ensuite, ça montre jusqu'à quel point les variables retenues dans le scénario de modélisation forment un ensemble cohérent avec lequel on peut éventuellement procéder à une analyse en composantes principales ayant un sens, c'est-à-dire un regroupement intelligible et scientifiquement défendable. Bref, le test de KMO indique s'il existe ou non une solution factorielle statistiquement acceptable dans la mesure où la valeur de ce test reflète l'unicité de l'apport de chaque variable.

Il ne fallait donc pas en faire un double emploi, même s'il s'agit des phénomènes distincts. En outre, quoique les six variables initiales soient quantitatives continues, l'analyse en composantes principales ne répondait pas parfaitement à la deuxième condition de faisabilité. En fait, quand nous avons procédé à la création des facteurs, de la même manière et avec les mêmes variables que les chercheurs de l'Institut national de la santé publique du Québec, le test KMO, à l'échelle de la ruralité québécoise, s'est avéré insatisfaisant ( $KMO < 0,70$ ). Il est certain que la différence entre les échelles et les bases des données est en partie responsable. Mais, dans ces conditions, on ne pouvait pas passer à l'analyse factorielle proprement dite car, le biais d'interprétation serait démesuré. En conséquence, il a fallu réviser la liste des variables pour répondre à cette norme importante. Cela nous a conduit à faire de nombreux essais, jusqu'à retenir neuf variables<sup>111</sup> qui ont, entre elles, un certain niveau de cohérence factorielle acceptable; les voici :

- L'accroissement annuel moyen de la population
- Le ratio de la relève (jeunes de moins de 15 ans / personnes de 65 ans et plus)
- La proportion des séparations et des divorces dans la communauté
- La proportion des personnes vivant seules
- Le taux d'inactivité dans la communauté
- Le rapport emploi-population (population effectivement occupée)
- La proportion des personnes ayant une scolarité inférieure à la 9<sup>e</sup> année et les 15-24 ans sans certificat du secondaire (décrochage)
- La part de transferts gouvernementaux dans le budget des ménages
- La valeur moyenne du logement dans la communauté

---

<sup>111</sup> Faisons remarquer que cette liste n'est pas exhaustive. Tout dépend du besoin et de l'approche de chaque chercheur. L'essentiel est que si on prend les mêmes variables, on puisse arriver à dresser un portrait de la ruralité dont les résultats seront tout au moins semblables et intelligibles.

Avant de procéder à l'expérimentation de la méthodologie sur les données de la ruralité québécoise, convenons de discuter sommairement du choix et de l'importance de chacune des variables retenues, cela permettra d'éclaircir la démarche suivie.

### **Le taux moyen d'accroissement démographique annuel**

Le taux moyen d'accroissement annuel (**r**) est un indicateur démographique plus fiable et un peu différent de la simple variation de la population en pourcentage. Comparativement à cette dernière, ce taux a l'avantage de tenir compte du nombre d'années écoulées entre les deux moments de la collecte des données (recensement). Il se calcule grâce à une application de la fonction logarithmique ou de la fonction de puissance. La formule la plus usuelle est :

$$P_t = P_o (1 + r)^t \text{ Avec}$$

- $P_t$  : la population au temps t (1996)
- $P_o$  : la population initiale au temps zéro (1991).
- t : le nombre d'années écoulées entre les deux moments (dans notre cas c'est 5 ans)

Ainsi,  $P_{1996} = P_{1991} (1 + r)^5 \Leftrightarrow r = e^{(\ln P_t - \ln P_o) / 5}$ . Ici  $e = 2,7$  (exponentiel)

Le taux moyen d'accroissement démographique était choisi comme indicateur de la dévitalisation-revitalisation rurale parce que l'évolution démographique, particulièrement en milieu rural, est en quelque sorte un reflet des problèmes de développement économique et des comportements sociologiques auxquels la population de cette partie de la société est confrontée. Mais le défaut de cette variable réside dans le fait qu'elle résume seulement la tendance générale, sans nécessairement exprimer les évolutions spécifiques de la natalité, de la mortalité, de l'immigration et de l'émigration qui sont ses variables indépendantes.

## Le rapport entre les jeunes et les personnes âgées

Dans la plupart des études des cas, on établit ce ratio en divisant le nombre de personnes ayant moins de 15 ans par le nombre de celles qui dépassent l'âge de la retraite. La taille de ce dernier groupe varie énormément d'un pays à l'autre et en fonction des choix des chercheurs. Quant à nous, nous avons considéré comme personne âgée celle qui dépasse les soixante-quatre ans. Et c'est pour deux motifs : en premier lieu parce qu'au Canada en général et au Québec en particulier l'espérance de vie à la naissance est supérieure à 65 ans. En deuxième lieu, parce que l'âge modal (le plus fréquent) pour la retraite au Québec se situe aux alentours de 55-60 ans révolus et que quelques personnes physiquement fortes travaillent encore jusqu'à environ cinq ans après la retraite.

Pour ce qui est de notre analyse, ce ratio jeunes-personnes âgées peut servir comme indicateur du nombre de jeunes dont une communauté rurale québécoise disposerait (sous-contrainte de la mortalité) en remplacement d'une personne âgée. C'est donc la problématique de la relève que ce ratio va traduire. En plus de cela, il va donner une indication globale sur la structure de la population à l'étude (jeune ou vieillissante). En fait, lorsque ce ratio est de loin supérieur à 1, on dira qu'on est dans un milieu où la population est assez jeune et, probablement ce milieu sera caractérisé par une forte natalité et une espérance de vie moins allongée. Si ce ratio est proche ou inférieur à 1, on se trouve dans un milieu vieillissant, où il y a une faible natalité, combinée à une mortalité très faible dont l'effet est d'allonger l'espérance de vie à la naissance (on y reviendra lorsqu'on parlera de l'indicateur du développement humain dans ce même chapitre). Il faut noter que le deuxième scénario est le plus probable étant donné que la ruralité québécoise s'inscrit dans une courbe démographique typique aux pays industrialisés d'aujourd'hui. Mais, il se peut que la petitesse de ratio jeunes-personnes âgées soit aggravée par un phénomène démographique discriminant les jeunes, celui de l'exode rural.

Dans tous les cas, on peut penser qu'en milieu rural, en l'occurrence, dans la ruralité québécoise, ce ratio a toujours une signification sociologique importante, à cause surtout de son incidence sur le déséquilibre entre les générations, qui est souvent à l'origine des conflits intergénérationnels, notamment dans la représentation politique. On ne devrait pas ignorer que dans le milieu rural québécois ce ratio a un impact socio-économique certain dans le secteur agricole<sup>112</sup> où la relève commence à se faire rare.

Il y a cependant une remarque importante à faire avant de continuer : il ne faut pas confondre ce ratio avec l'indice synthétique de fécondité (ISF), qui lui donne une indication sur le renouvellement des générations. Tandis que le rapport jeunes-personnes de troisième âge, calculé sur un territoire, donne une approximation globale sur les possibilités ou l'existence de la relève locale.

### **La proportion des séparations et des divorces (mariages rompus)**

Dans la version initiale de l'IDÉF, Robert Pampalon avait inclus dans cette variable trois éléments : le nombre de personnes séparées, divorcées et de veuves. Mais dans ce travail, l'indicateur regroupera uniquement les deux premières dimensions de la nuptialité à savoir la proportion des personnes séparées et celles qui se sont divorcées. Ce choix est motivé par le fait que le veuvage au Québec comme dans les autres pays industrialisés est un phénomène fréquent chez les personnes âgées (65 ans et plus) de sexe féminin à cause de la surmortalité masculine à ces âges. Ce qui fait qu'il ne permet pas de mesurer la pauvreté à proprement parler. Tandis que les deux autres éléments (séparation et divorce) expliquent en grande partie la prévalence des phénomènes sociaux appauvrissants tels que la monoparentalité, les ménages individuels, la partialité de l'autorité parentale (la paternité ou la maternité à temps partiel), etc. Pour nous, il convient d'étudier l'impact de ce type de phénomènes qui sont en train de s'amplifier et de se répandre plus rapidement que jadis et ce, même dans les milieux réputés conservateurs comme les communautés rurales. À un

---

<sup>112</sup> Nous pensons ici aux fermes familiales qui caractérisent un pan entier de la ruralité québécoise.

certain égard, ces faits deviennent des estimateurs de la pauvreté immatérielle dans la mesure où ils traduisent un certain branle-bas socioculturel et démographique.

Quant à savoir en quoi cela constitue un problème social, les chercheurs estiment que le pourcentage des unions nuptiales brisées, pour n'importe quelle raison, est un élément important dans l'étude de la dévitalisation sociale, tant qu'il peut permettre de cerner les problèmes liés à la pauvreté familiale et surtout chez les enfants à charge d'une personne monoparentale. Les ruptures des unions conjugales sont à la base de l'errance des enfants (nomadisme postmoderne) et de l'isolement des personnes. On lui attribue aussi certains troubles psychosociaux dans la société : le stress, la dépression, le comportement suicidaire, le sentiment de rejet et d'anormalité dont sont victimes les divorcés et leurs enfants pendant très longtemps. On ne devra pas négliger les difficultés en matière d'éducation chez certains enfants dont les parents ne sont plus ensemble. Des psychologues et sociologues ont aussi souligné l'impact des nouvelles formes de familles sur les enfants. Par exemple, l'enfant issu d'une famille monoparentale a parfois plus de difficulté qu'un autre à prendre le large pour construire sa propre vie à cause du lien fort et exclusif qu'il a avec le parent qui en a la garde. Bref, la rupture des unions conjugales est en elle-même un fléau social dont les répercussions se font sentir aussi bien sur les plans personnel, familial que sur les plans professionnel, relationnel, affectif, etc.

### **La proportion des personnes vivant seules**

Le fait de vivre seul présage la personne concernée à des comportements inusités. Sur le plan économique par exemple, la personne seule ou la personne divorcée a les habitudes de consommation différentes des personnes vivant ensemble avec d'autres individus: un logement plus modeste ou plus petit, un penchant à avoir une alimentation de moins en moins surveillée et de plus en plus irrégulière.

Les observations des cas faites en Afrique, en Belgique et au Québec nous ont montré que le réfrigérateur d'une personne seule est souvent vide. Comparée à une personne en famille,

la personne vivant seule est plus amatrice de la restauration rapide (fast-foods, la malbouffe : néo-concept du syndicaliste français José Bovet, 2001). Ces arguments nous convainquent que cette variable est un indice important de la défavorisation sociale sur lequel on peut réaliser une étude entière.- dans l'avenir nous comptons explorer cette problématique en profondeur.-

### **Le pourcentage de transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages**

À nos yeux, le niveau des transferts gouvernementaux est vraisemblablement une des variables les plus intéressantes à étudier lorsqu'on veut mesurer le niveau de dévitalisation d'une communauté. Dans la mesure où cette variable a l'avantage d'être fortement corrélée à bien des variables de la pauvreté économique et financière comme : le pourcentage de la population qui vit sous le seuil de la pauvreté, la proportion de faibles revenus, le chômage épisodique ou saisonnier, etc. Selon Clermont Dugas, comme « les écarts entre les communautés dans les montants de transfert sont surtout attribuables aux formes d'assistance sélectives telles que l'assistance sociale, l'assurance chômage, etc., cela témoigne de différences majeures dans la structure économique »<sup>113</sup>. Ainsi, il y a un certain parallélisme entre la plupart des transferts publics pour une collectivité et le niveau de revenu de sa population. De ce fait, la part des transferts publics dans le revenu des ménages peut refléter à la fois la précarité des conditions de vie, l'écart entre ce qu'on a comme revenu et ce qu'on devrait normalement disposer pour vivre décemment. Nous pensons aussi que les apports gouvernementaux traduisent le degré de dépendance économique et financière des personnes, et par voie de conséquence, la dépendance de la communauté vis-à-vis de deux paliers de gouvernement (provincial et fédéral). On sait pertinemment que lorsqu'on est dépendant, on court le risque de cultiver une mentalité attentiste et un regard accusateur par rapport à l'État. Cela peut, en définitive, devenir un des facteurs principaux du sous-développement en plusieurs endroits.

---

<sup>113</sup> Clermont DUGAS, *Disparités socio-économiques au Canada*, Québec, PUQ, 1988, p. 61.



## Le rapport emploi-population

Nous avons retenu cette variable du fait qu'elle donne le pourcentage de la population active qui est réellement occupée par rapport à la population totale de 15 ans et plus. Comme ce rapport exclut tous les pensionnaires des établissements institutionnels, il traduit donc la richesse versus la pauvreté d'une communauté en ressources humaines. Une municipalité sans force de travail ou sans ressources humaines occupées ou travaillant est une communauté sans avenir économique.

## Le taux d'inactivité

Il y a beaucoup de similitudes entre le taux d'inactivité et le taux de chômage, mais il ne faut pas les amalgamer, car l'inactivité est pire que le chômage parce que le taux d'inactivité inclut les personnes qui ne sont pas des chômeurs, qui n'ont pas travaillé contre rémunération ou à leur compte pendant un moment et qui ne cherchent même pas un emploi. Pour sa part, le taux de chômage selon STATCAN est « le pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement »<sup>114</sup>. Cela veut dire que le taux de chômage ne se calcule que sur le nombre de personnes qui manifestent le désir de travailler parmi la population active.

Le taux d'inactivité est un indicateur de la défavorisation dans la mesure où il permet, en quelque sorte, de comprendre et de mesurer l'intensité du désœuvrement dans une population donnée. En même temps, ce taux donne un aperçu du pourcentage de gens qui s'excluent ou qui ne participent pas à l'effort du développement local. Parmi les personnes inactives on compte en grande partie : les plus jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. On peut comprendre que quelques individus dans une collectivité ne puissent pas travailler en raison de leur âge ou d'un handicap lourd. Mais, il devient

---

<sup>114</sup> Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 2001, document électronique.

aussitôt inquiétant lorsque dans une communauté rurale, moins peuplée comme c'est le cas de plusieurs localités rurales du Québec, une forte proportion de la population ne travaille pas et ne se cherche pas un emploi. Cela augure d'un certain nombre de problèmes de développement dans cette entité. En ce sens que la petite communauté aux prises avec cette situation aura un manque à gagner en ce qui concerne par exemple les entrées fiscales, étant donné qu'elle est habitée en grande partie par des gens qui ne paient pas d'impôts fonciers, mais qui réclament des services, sans pour autant participer à leur financement. À terme, la communauté se trouvant dans ce genre de dilemme peut facilement devenir très dépendante des transferts publics. Dans cette optique, on doit penser que l'inactivité d'une partie de la population a comme effet d'annihiler la productivité marginale de la population active et, par conséquent, d'affaiblir les espoirs du développement local.

### **La valeur moyenne du logement dans la communauté**

À côté des autres variables, la valeur moyenne du logement est un indice important de la dévitalisation rurale, car elle traduit à la fois l'évaluation foncière d'un patrimoine, c'est-à-dire la valeur accordée à une épargne immobilisée, ainsi que le caractère attractif ou répulsif d'une localité rurale. Elle est un indicateur de la dévitalisation sur le plan patrimonial puisque le logement a plus de valeur là où il y a achalandage, là où il y a assez de dynamisme socio-économique ou touristique. Il y en a moins à des endroits (communautés) dévitalisés ou en voie de restructuration.

C'est un indicateur de l'attractivité ou du caractère répulsif d'un milieu rural, en ce sens que les gens choisissent de plus en plus de s'installer et de construire une demeure aux endroits où celle-ci aura une certaine valeur foncière à long terme. Sinon, on fuit ce milieu. Et lorsqu'un milieu perd son attrait, il devient aussitôt dévitalisé sur les plans démographique, économique, touristique, social, etc.

### **La proportion des personnes de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à la neuvième année ou les 15-24 ans ne fréquentant pas l'école**

Cette variable expose en premier lieu l'ampleur du phénomène de décrochage scolaire qui touche surtout les jeunes garçons, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain. En deuxième lieu, toutes choses égales par ailleurs, cette variable traduit la même réalité que le taux d'analphabétisme qui, lui, est une variable qui figure dans plusieurs études du sous-développement et des milieux défavorisés.

Dans le cadre d'une étude portant sur la ruralité, le simple fait qu'un certain nombre de personnes, notamment les jeunes, n'atteignent pas la neuvième année d'étude ou ne vont pas à l'école, au moment où elles ont la possibilité et l'obligation de faire au moins les six années du primaire (obligation légale au Canada), cela peut être un signe de la dévitalisation dans la communauté puisque cette situation présage tout un enchaînement de difficultés d'adaptation auxquelles ces personnes font et feront face dans leur milieu (manque de qualification, chômage, faible revenu, etc.). On sait pertinemment que si une communauté a un pourcentage élevé de personnes qui n'ont pas un niveau requis de formation, cela posera un véritable problème de manque de compétences locales et par ricochet, ça induira un sérieux problème de développement parce que les entreprises d'aujourd'hui et celles de demain, qu'elles soient familiales ou pas, ont de plus en plus besoin d'une main-d'œuvre qualifiée. Elles ne viendront pas s'installer là où la main-d'œuvre n'est pas qualifiée. Autrement, un milieu qui ne possède pas des atouts en ressources humaines formées n'attirera que très peu d'investisseurs potentiels, sauf à des coûts exorbitants ou pour des subventions faramineuses.

Si on revient sur le cas particulier de la ruralité québécoise, il nous semble que les personnes, spécialement les jeunes qui vivent en milieu rural et qui ont une scolarité en deçà de la neuvième année ou qui ont décroché, sont destinées au chômage, le facteur le plus plausible de la précarité. Le pire est que plus tard, ils vont peut-être tomber dans la

délinquance ou ils viendront, par moments, arrondir le rang des inactifs, des chômeurs, des assistés sociaux et donc de ceux qui dépendent des transferts publics. Or, les ressources à transférer vont de plus en plus s'amenuiser avec le vieillissement de la population.

Avec ces neuf variables, le test de l'adéquation des variables a donné des résultats satisfaisants, soit un KMO = 0,73 avec une variance suffisamment grande  $\chi^2 = 4565$  et un seuil de signification  $\alpha = 0,0$  comme l'indique le tableau ci-après.

*Tableau 4*  
*Test de Kaiser-Meyer-Olkin*

Mesure d'adéquation de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO)	<b>0,73</b>
Approximation du Khi-Deux	4565,90
Degré de liberté	36,00
Seuil de signification	0,00

Comme le résultat du KMO est concluant, il nous permet maintenant de passer à l'analyse en composantes principales. La tâche revient à réduire le nombre de variables qui est de neuf ( $N = 9$ ) en un petit nombre de facteurs. Chacune des variables sera une combinaison linéaire des facteurs ( $X_i = \beta_1 F_1 + \beta_2 F_2 + \dots + \beta_n F_n$ ).

Pour connaître le nombre de facteurs à retenir, trois règles d'usage s'imposent, entre autres :

- Il faudra au préalable transformer les valeurs de chacune des dix variables ( $X_i$ ) en données standardisées  $Z_i$ . Autrement dit, avant le processus de factorisation statistique, les variables en liste devront être retravaillées de sorte qu'elles aient chacune une moyenne = 0 et un écart-type ( $\delta$ ) = 1. Précédemment, nous avons parlé de cette opération (Cf. figure 3) dont l'utilité consiste à préparer les variables pour qu'elles entrent dans la matrice de modélisation factorielle avec le même poids.

- Dans la construction, on aura un nombre «N» (neuf dans ce cas) de composantes principales ou facteurs  $F_1, F_2, F_3, F_4 \dots F_9$  possibles, mais tous les facteurs ne seront pas retenus dans l'analyse finale. Pour qu'il soit retenu, un facteur doit être significatif et représentatif et pour l'être le facteur devra en principe avoir une valeur propre (*Initial eigenvalue*) supérieure ou égale à 1 ; les autres ne seront pas pris en compte. Ce principe découle du fait que toute variable centrée-réduite ( $Z_i$ ) a toujours une variance (le carré de l'écart-type :  $\delta^2$ ) égale à 1 ( $1^2 = 1$ ), alors un facteur significatif et représentatif devrait avoir au moins une valeur propre égale à l'unité. Sinon, le facteur qui est censé représenter un nombre de variables, rendra moins bien compte des variables que les variables elles-mêmes.
- Enfin, tous les facteurs retenus doivent être indépendants l'un par rapport à l'autre. Du point de vue géométrique, on dira que les axes représentant les facteurs retenus doivent être orthogonaux (perpendiculaires).

En respectant toutes ces conditions, l'analyse factorielle a donné les résultats du tableau suivant.

*Tableau 5*

*Valeurs propres et variances exprimées par les facteurs significatifs*

Facteur	Valeur propre initiale	Variance exprimée par les différents facteurs		
	Valeur propre	% de la variance exprimée	% cumulé de la variance exprimée	
1	<b>3,3</b>	<b>36,8</b>	36,8	
2	<b>1,9</b>	<b>21,2</b>	58,0	
3	<b>1,1</b>	<b>12,5</b>	▶ <b>70,5</b>	
4	0,7	8,2	78,7	
5	0,5	6,0	84,6	
6	0,5	5,6	90,2	
7	0,4	4,5	94,7	
8	0,4	4,1	98,8	
9	0,1	1,2	100,0	

*Extraction Method: Principal Component Analysis.*

L'inventaire des résultats auxquels nous sommes parvenu permet de dire qu'il y a **trois** facteurs qui sont significatifs (en gras dans le tableau ci-dessus). Le nombre de facteurs significatifs est moyennement différent de celui qu'avaient trouvé les chercheurs de l'Institut national de la santé publique du Québec en 2001. En effet, au lieu des **deux** facteurs traditionnels : défavorisation sociale (immatérielle) et défavorisation économique (matérielle), il s'est avéré que trois facteurs ont, dans notre cas, des valeurs propres qui dépassent l'unité. Et puis l'ensemble de trois facteurs exprime plus des deux tiers, soit 70,5%, des informations contenues dans les neuf variables prises en considération. Ces résultats sont satisfaisants, nous avons donc la latitude d'interpréter les variables entrant à travers les facteurs qui les résument, sans trop nous éloigner de leur quintessence.

Outre ce qui vient d'être dit, les résultats du tableau 5 révèlent aussi que seul le facteur n°1 est le plus représentatif de l'ensemble, car lui seul rend compte de 36,8% de l'information issue de variables du modèle. Tandis que les deux autres facteurs rendent respectivement compte de 21,2% et de 12,5%. Les valeurs propres des autres facteurs étant inférieures à 1, leur rendement peut être négligé. Par conséquent, ces facteurs n'ont finalement pas été retenus.

Dans le tableau suivant, une autre information très importante est donnée, elle concerne le rendement du modèle. Dans la terminologie statistique on appelle cela «*communalities*». Il s'agit d'un tableau qui reprend en pourcentage ce que les facteurs retenus expriment ou traduisent pour chacune des variables.

Tableau 6

*Rendement du modèle en termes des variances exprimées pour chacune des variables*

<b>Variabiles extraites</b>	<b>Variance</b>	<b>Extraction initiale</b>
Accroissement annuel moyen de la population	1,00	<b>0,81</b>
Ratio de la relève (jeunes de moins de 15 ans/personnes de 65 ans et plus)	1,00	<b>0,70</b>
Proportion des séparations et de divorces dans la communauté	1,00	<b>0,74</b>
Proportion des personnes vivant seules dans la communauté	1,00	<b>0,68</b>
Taux d'inactivité dans la communauté	1,00	<b>0,80</b>
Rapport emploi-population (occupation effective)	1,00	<b>0,85</b>
Proportion de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à la 9 <sup>e</sup> année et les 15-24 ans sans certificat du secondaire (décrochage)	1,00	<b>0,62</b>
Part des transferts gouvernementaux dans le budget des ménages (dépendance financière des ménages ruraux)	1,00	<b>0,48</b>
<u>Valeur moyenne du logement dans la communauté</u>	<u>1,00</u>	<u><b>0,67</b></u>

*Extraction Method: Principal Component Analysis.*

À partir du contenu de ce tableau, nous nous rendons compte que plusieurs variables sont très bien rendues par le modèle. En particulier celles qui ont des communautés extraites à plus de 80% (le cas du taux d'accroissement démographique, le taux d'inactivité et le rapport emploi-population). Quelques-unes sont aussi bien extraites et leurs communautés sont proches de 70% (le cas du ratio jeunes-personnes âgées, la proportion des mariages rompus, etc.). La seule variable qui n'est pas très bien extraite est la proportion des transferts gouvernementaux, elle est faiblement rendue à 48%. À partir de ces résultats, on peut affirmer que le rendement global du modèle est très satisfaisant, qui permet d'analyser maintenant la matrice des configurations après rotation. Nous avons choisi la rotation *Varimax* au lieu des autres types de rotation qui existent (*quartimax*, *equamax*, *promax* et *oblimin*) pour deux raisons : elle est la plus utilisée et elle permet d'exprimer les variables par le moins de facteurs indépendants possible.

La matrice de configuration (Voir le tableau 7 ci-après) présente ce qu'on appelle les saturations (*loadings*) des facteurs. C'est-à-dire les distances, les niveaux et les sens (positif ou négatif) des corrélations entre chaque facteur et chacune des variables. En bref, la matrice va indiquer lequel des trois facteurs retenus précédemment regroupe et représente le mieux chacune de nos neuf variables. Voici la matrice en question, nous mettrons en gras les saturations dont les valeurs absolues sont les plus élevées.

*Tableau 7*  
*Saturations des facteurs par les variables qui les forment, après rotation*

Variables entrant	Les facteurs significatifs		
	1	2	3
Accroissement annuel moyen de la population	-0,12	0,14	<b>0,88</b>
Ratio de la relève (moins de 15 ans / 65 ans et plus)	-0,06	-0,56	<b>0,62</b>
Proportion des séparations et des divorces dans la communauté	-0,20	<b>0,79</b>	0,29
Proportion des personnes vivant seules dans la communauté	0,15	<b>0,80</b>	-0,15
Taux d'inactivité dans la communauté	<b>0,84</b>	0,28	-0,16
Rapport emploi-population (occupation effective)	<b>-0,89</b>	-0,20	0,11
Proportion de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à la 9 <sup>e</sup> année et les 15-24 ans sans certificat du secondaire (décrochage)	<b>0,77</b>	-0,13	-0,09
Part des transferts gouvernementaux dans le budget des ménages (dépendance financière des ménages)	<b>0,69</b>	-0,03	-0,01
Valeur moyenne du logement dans la communauté	<b>-0,72</b>	0,39	0,02

*Extraction Method: Principal Component Analysis.*

*Rotation Method: Varimax with Kaiser Normalization*

Il ressort du tableau ci-dessus que sur les neuf variables : cinq variables sont fortement corrélées au premier facteur, deux variables le sont avec le deuxième et deux autres variables avec le troisième facteur. En termes de composition des facteurs, on peut dresser la répartition suivante.



Tableau 8

Répartition des variables dans les trois facteurs représentatifs en fonction des saturations

<b>Facteur n°1</b> est plus représentatif des variables suivantes	<b>Facteur n°2</b> est plus représentatif des variables suivantes	<b>Facteur n°3</b> est plus représentatif des variables suivantes
<p>Taux d'inactivité dans la communauté.</p> <p>Rapport emploi-population (occupation effective).</p> <p>Scolarité inférieure à la 9<sup>e</sup> année et les 15-24 ans sans certificat du secondaire (décrochage).</p> <p>Dépendance du budget des ménages aux transferts gouvernementaux.</p> <p>Valeur moyenne du logement dans la communauté.</p>	<p>Proportion des séparations et des divorces dans la communauté.</p> <p>Proportion des personnes vivant seules.</p> <p>• <i>Ce facteur est aussi faiblement corrélé au <u>ratio de la relève</u>.</i></p>	<p>Accroissement annuel moyen de la population.</p> <p>Ratio de la relève (jeunes de moins de 15 ans/personnes de 65 ans et plus).</p> <p>• <i>Ce facteur est aussi faiblement corrélé à la <u>proportion des séparations et des divorces</u>.</i></p>

L'examen de la composition de chacun de ces facteurs, c'est-à-dire la répartition des variables par facteur, nous permet de les qualifier ou de donner un nom à chacun des trois facteurs. Les noms dépendront du sens et de la force de la corrélation qu'ils ont avec les variables qui entrent dans leur composition respective. Nous n'avons pas fixé un seuil de saturation, mais comme c'était dit auparavant nous allons considérer la valeur absolue la plus élevée. Sur la base de ces considérations, on peut voir que le premier facteur est très fortement corrélé à des variables économiques. Mais dans le sens négatif par rapport aux variables telles que le rapport emploi-population (-0,89) et à la valeur moyenne de logement (-0,72), et qu'il est en même temps positivement corrélé aux variables comme la proportion des personnes qui n'ont pas atteint la neuvième année d'étude (0,77) et surtout au taux d'inactivité (0,84) ainsi qu'à la part de transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages (0,69). Si on lit les comportements des variables qui composent ce premier

facteur, on dira selon l'expression consacrée que ce facteur représente de la défavorisation matérielle, c'est-à-dire économique. Par conséquent, on dira que plus le score factoriel d'une communauté rurale sera élevé et plus proche de l'axe ou du facteur n°1, plus cette communauté sera jugée défavorisée économiquement. À noter que la liste des communautés défavorisées économiquement se trouve dans l'annexe 3.1.

Le deuxième facteur se trouve corrélé positivement avec la proportion des personnes dont le mariage est rompu (0,79) et à la proportion des personnes vivant seules (0,80). Si on observe attentivement les différents scores (spécialement ceux qui sont mis en italique), on verra que le facteur n°2 est à quelque part corrélé négativement avec une autre variable sociale, mais dans une moindre proportion. C'est le cas avec le ratio jeunes-personnes âgées (-0,56). Étant donné que ces trois variables rappellent et concernent directement la déstructuration sociologique de la famille, un maillon important de la société en plein bouleversement, on peut dire qu'il s'agit d'un facteur de la défavorisation sociale ou immatérielle. Par conséquent, au cas où une municipalité rurale du Québec a un score factoriel élevé et positif en rapport avec le facteur n°2, on dira qu'elle est socialement pauvre, en déclin ou défavorisée. L'inverse s'applique aussi. (L'annexe 3.2. présente les noms et les codes municipaux des communautés défavorisées du point de vue social).

Quant au troisième facteur, il est fortement et positivement corrélé à l'évolution de la taille de la population, mesurée ici par le taux d'accroissement annuel (0,88). Il l'est aussi avec le rapport entre les jeunes de moins de 15 ans et les personnes de plus de 60 ans (le ratio de la relève potentielle), qui est en même temps un indicateur du vieillissement de la population. En outre, ce facteur est faiblement corrélé à la variable qui exprime les phénomènes de séparation et de divorce (0,29). Ces deux phénomènes font partie des analyses démographiques (nuptialité). Tout cela illustre que le facteur n°3 rend compte de l'évolution démographique de la société en étude. Il faudra alors comprendre et interpréter les liens de corrélation à l'envers pour traduire la défavorisation sur le plan démographique. Cela dit, si la localité rurale a un score factoriel positif élevé, elle est favorisée

démographiquement. À l'opposé, si elle a un score factoriel très faible ou négatif on dira qu'elle se trouve dans une situation démographique défavorable. On peut consulter la liste des collectivités défavorisées sur le plan démographique en annexe 3.3.

Avec les trois facteurs retenus, il ne reste qu'à déterminer les différents groupes. Notons d'abord que nous avons apporté une **deuxième modification** dans la façon de faire le regroupement. Rappelons rapidement que pour cette fin, l'auteur dont nous nous inspirons pour construire cette typologie (Pampalon de l'INSPQ) avait utilisé les quintiles. Nous n'utiliserons pas cette technique à cause des raisons qui nous ont incité à la rejeter lors du calcul de l'indice global de développement. En plus de cela, la technique des quintiles reste faisable quand on a au plus deux facteurs. En ce moment on aura alors  $5^2$  ou 25 sous-groupes. Par contre, si nous les utilisons avec trois facteurs, on aura à faire  $5^3$  ou 125 sous-groupes différents issus du croisement des quintiles, en raison de 5 sous-groupes pour chacun des trois facteurs. Définitivement, un tel fractionnement rendra fastidieuse l'interprétation des résultats. Or, nous savons qu'il existe d'autres procédures statistiques qui permettent de faire un regroupement de façon plus efficiente après l'analyse en composantes principales (ACP). Par exemple, après l'ACP, on peut utiliser à la place des quintiles « le score factoriel zéro comme le point de disjonction, car il faut se rappeler qu'une échelle de scores factoriels a, par définition, une moyenne égale à zéro »<sup>115</sup>. Ou bien on peut procéder carrément par une classification automatique des unités à partir des facteurs qui les résument. Dans le langage statistique, on appelle cette dernière technique le Cluster, que bien des chercheurs utilisent par ailleurs. Dans les pages qui vont suivre, nous allons en même temps expliciter et appliquer la technique de Cluster pour déterminer les catégories des communautés rurales québécoises.

---

<sup>115</sup> Johanne BOISJOLY, «*Segmentation économique, segmentation du marché du travail et profils de détermination du revenu d'emploi individuel* », thèse de doctorat en sociologie, Montréal, Université de Montréal, 1989, p. 148.

#### 4.3.2. Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation modifié

Considérant les trois facteurs, il est possible de faire soit la typologie en fonction de chaque facteur, soit de procéder automatiquement à un regroupement par le croisement de trois facteurs. Pour ne pas multiplier les regroupements, nous présenterons les cartes en fonction de chaque situation (facteurs économique, social et démographique), mais le résultat final concernera un indice qui croise ces trois situations. Cela est simple, il suffit de se rappeler que dans une géométrie spatiale, les trois facteurs (économique, social et démographique) peuvent être représentés par des axes perpendiculaires. Car, pris deux à deux, ces axes formeront trois plans factoriels distincts. Sur ces plans on peut finalement projeter les points représentant les différentes localités rurales du Québec, en fonction de leur score factoriel (distance). On obtiendra alors un nuage de points, c'est-à-dire une vue sur le regroupement éventuel des communautés rurales selon les trois plans. En effectuant cette opération, voici les résultats obtenus accompagnés de quelques noms en exemple.

Figure 6a : Projection des communautés rurales québécoises sur le 1<sup>er</sup> plan factoriel

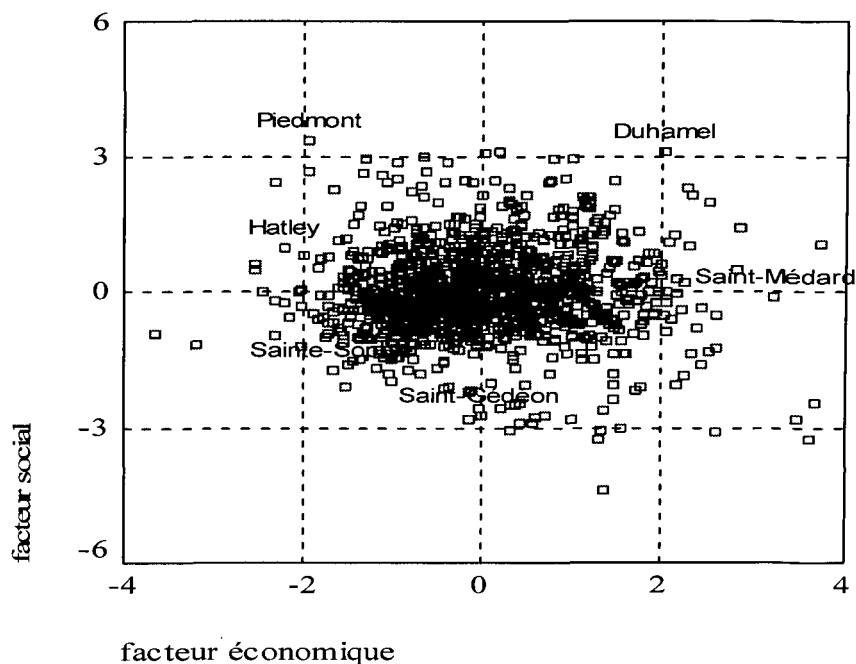
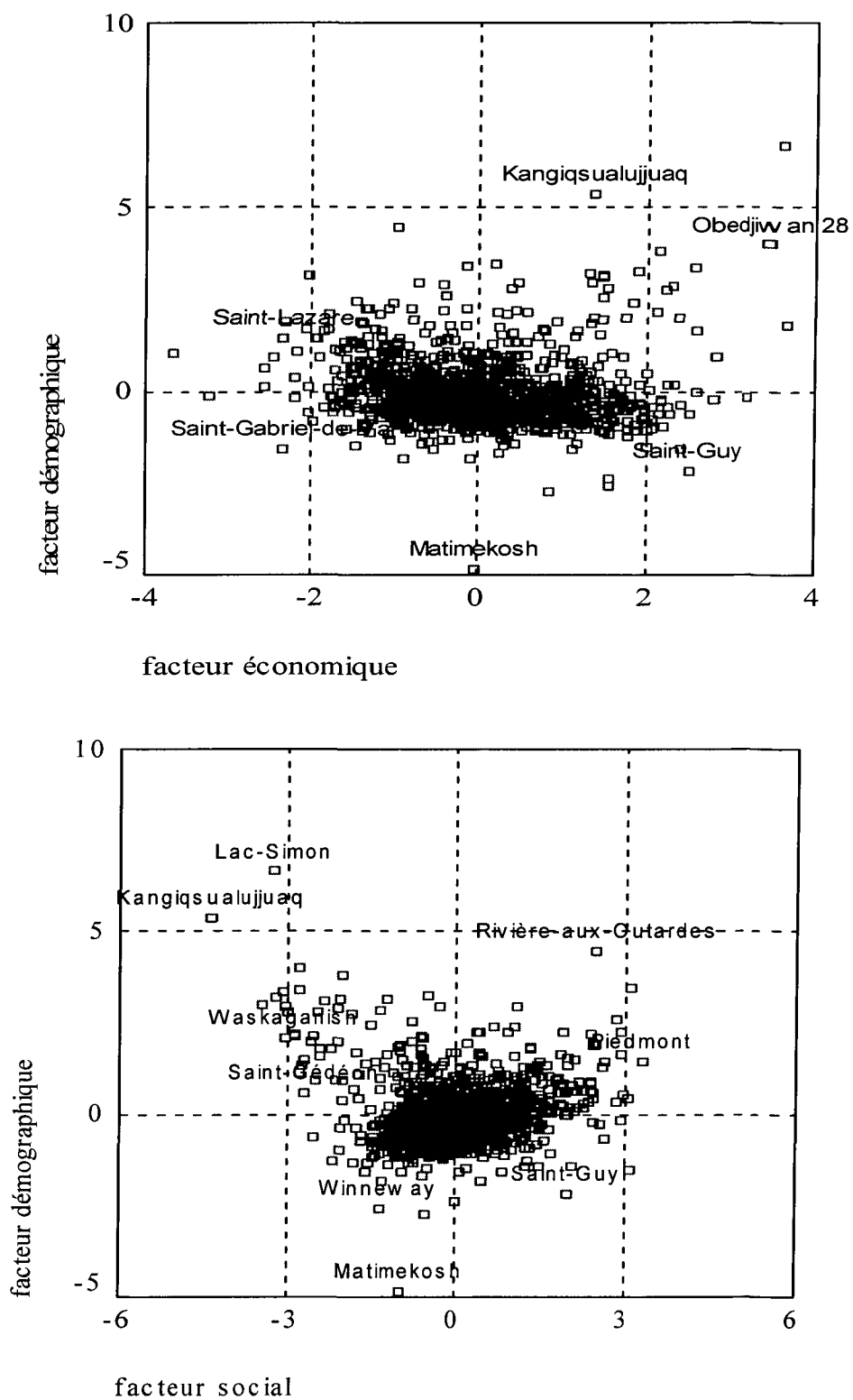


Figure 6b : Projection des communautés rurales québécoises sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> plans factoriels



La projection des points sur les différents plans factoriels fait ressortir quelques constats dont trois retiennent l'attention.

D'abord, on remarque que peu importe le plan factoriel sur lequel on a projeté les points, il n'y a pas une répartition très claire. Au contraire, sur tous les nuages on observe une concentration de points au milieu, c'est-à-dire autour du point d'origine (0,0). Dans le fait, c'est le score factoriel qui induit un positionnement à gauche ou à droite, en bas ou en haut du point origine et, c'est ce positionnement qui nous permettra de déterminer la situation exacte d'un groupe par rapport à un autre.

Néanmoins, on sait dorénavant que l'ensemble de points (communautés) qui forment quasiment un cercle autour de l'origine des axes représentent les localités rurales du Québec qui ont au moins une situation : sociale, économique ou démographique moyennement bonne. Tout dépendant de l'axe, il s'agit vraisemblablement des groupes de localités en développement ou en voie de restructuration dans au moins un des secteurs représentés par les facteurs. Souvenons-nous qu'avec les deux autres indices précédents (celui du développement global et du développement humain), nous sommes parvenu à mettre en évidence le fait que la majorité des communautés rurales québécoises sont en voie de restructuration soit, en développement (56 à 58%). Il se pourrait que ce soient les mêmes scénarios qui se reproduisent dans ce cas.

Ensuite, sur tous les trois plans, on trouve toujours un petit groupe de points atypiques, ceux qui se démarquent nettement du reste. On les appelle communément des *outliers* (des cas isolés). On peut les apercevoir surtout dans les carrés supérieurs à droite du deuxième et à la gauche du troisième plan factoriel (figure 6b). Ces points ont une caractéristique particulière : ils représentent en fait les localités rurales qui ont une démographie galopante. Lorsque nous avons essayé de les identifier et de comprendre leur évolution sur le plan socio-économique, il s'est avéré que dans bien des cas, ces mêmes communautés sont, à quelque exception près, les plus en restructuration sur le plan économique (un taux

d'inactivité élevé, un bas niveau du rapport emploi-population, population moins scolarisée, etc.), mais avec des situations sociales passablement bonnes (moins de mariages rompus, moins de personnes vivant seules, plus de jeunes que des personnes âgées, etc.). Le cas typique de ces outsiders ce sont les communautés rurales autochtones du Nord du Québec.

Le dernier groupe qui a attiré notre attention est formé par des points qui se trouvent en bas du deuxième et du troisième plans factoriels. Sur ces deux plans l'axe vertical représente le facteur démographique. Et tous les points qui sont situés en dessous de la coordonnée 0, représentent les communautés rurales caractérisées par un déclin démographique sévère.

En examinant avec attention leurs situations sociale et économique (premier plan factoriel), on s'est vite aperçu qu'un bon nombre d'entre elles se trouvent aussi en situation très défavorable sur ces deux plans. C'est comme si on confirmait ici une hypothèse courante, selon laquelle «le déclin démographique dans les petites communautés rurales du Québec est à la fois un prélude et un des aspects les plus manifestes d'une dévitalisation socio-économique, parfois invisible». À vrai dire, il se peut que les trois situations : les déclins démographique, économique et social se trouvent reliés et s'influencent mutuellement pour former un cercle vicieux de la dévitalisation en milieu rural québécois. Nous y reviendrons au cinquième chapitre.

Après avoir mentionné les faits saillants de ces trois nuages de points, il faut maintenant déterminer les groupes possibles. Mais, nous devons préciser que la tendance à une concentration de points au milieu de tous les plans factoriels plutôt que l'existence des sous-groupes discontinus, rend un peu difficile l'interprétation, la netteté et la distinction des groupes. En tenant compte de cette difficulté, nous avons superposé une sorte de grille (les lignes en pointillé) qu'on peut apercevoir sur les différents plans factoriels afin de rendre plus fluide l'interprétation et le positionnement des points (communautés) par rapport aux axes. Grâce à cet artifice inusité nous avons pu déterminer plus ou moins 4 à 12

groupes éventuels qu'on pourra par la suite regrouper en quatre catégories habituelles qui sont : les milieux en restructuration, en voie de restructuration, en développement et dynamiques.

En principe la projection faite sur les différents plans et l'astuce de regroupement effectué ci-dessus ne servent que d'étape intermédiaire et exploratoire. C'est une sorte d'aide-mémoire qui en plus «de faciliter l'interprétation à donner aux composantes principales »<sup>116</sup>, elle donne au chercheur des repères sur le nombre approximatif de groupes à faire. Le nombre définitif de groupes est à déterminer en fonction du niveau de perte d'information qu'on sera en mesure de consentir lors du *Clustering*. L'avantage de cette technique (cluster) est qu'elle va permettre d'obtenir un nombre réduit de groupes homogènes, qui respectent deux principes fondamentaux de la classification automatique, à savoir :

- les communautés à l'intérieur d'un même groupe doivent être aussi semblables que possible (c'est la ressemblance intra-groupes).
- En revanche, les groupes doivent être différents entre eux (c'est la dissemblance inter-groupes).

Les paramètres qui aident à fixer le niveau de perte d'information se trouvent dans le tableau qui porte le nom de «*Agglomeration Schedule*». Ce tableau résume l'historique de la classification automatique. C'est-à-dire les étapes (stage) de regroupement. Il donne aussi les coefficients qui sont les distances ou les niveaux de perte d'information qu'on peut assumer dès qu'on passe d'un nombre  $n$  de groupes à  $n+1$ . Les différents niveaux de regroupement se trouvent alors repris dans un schéma complexe appelé *dendrogramme* qui a l'aspect d'un organigramme horizontal (l'annexe 4 en donne un exemple).

---

<sup>116</sup> Bruno FALISSARD, *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*, Paris, Masson, 1996, p. 227.



*Tableau 9*  
*Étapes de formation des groupes (agglomeration Schedule)*

Processus de Clustering			Perte d'information consentie			
Niveau	Cluster 1	Cluster 2	Coefficients	En unités	En %	Nombre de groupes à former
1	595	784	0,00	0	0	1208
2	298	389	0,00	0	0	1207
↓	<i>à ce niveau nous avons placé une ligne de troncature du tableau puisqu'il est très long</i>					
1196	15	34	<b>937,6</b>	<b>50</b>	<b>25,9</b>	<b>13</b>
1197	3	4	988,1	52	27,3	▶ <b>12</b>
1198	53	782	1039,8	57	28,7	11
1199	21	42	1096,5	66	30,3	10
1200	137	356	1162,1	70	32,1	9
1201	1	15	1232,2	78	34,0	8
1202	11	113	1310,3	158	36,2	7
1203	53	1082	1468,6	171	40,5	6
1204	11	21	1639,3	227	45,2	5
1205	3	11	1866,5	460	51,5	4
1206	1	137	2326,4	633	64,2	3
1207	1	53	2959,5	664	81,7	2
1208	1	3	<b>3624,0</b>	3624	100,0	1

Pour choisir le nombre final de groupes à partir de ce tableau, nous avons décidé qu'en passant d'une étape à l'autre, nous ne devrions pas perdre plus de 50 unités sur les **3624** unités d'information fournies dans le tableau *agglomeration Schedule*. Pour identifier l'étape qui coïncide avec cette directive, il suffit de regarder dans la colonne des coefficients (ici c'est la quatrième colonne) du tableau ci-dessus, en allant de bas en haut (en position ascendante). Et par observation minutieuse, on repère, entre deux étapes quelconques, le passage qui correspond à la norme fixée, c'est cela qui indique le nombre exact de groupes à retenir. Dans notre cas, en fonction de la directive sur le degré de perte d'information souhaitée, pas plus de 50 unités de différence; cela coïncide avec le passage entre la 1196<sup>e</sup> et la 1197<sup>e</sup> étape, correspondant au passage entre 12 et 13 groupes (Voir l'encadré dans la dernière colonne à droite). Cela revient à s'arrêter à 12 groupes et à

accepter une perte d'information de 25,9% (937,6 / 3624,0) pour en conserver 74,1% (près de trois quarts), ce qui est quand même très raisonnable.

Pour connaître la composition des 12 sous-groupes, nous avons lancé le tableau «*Cases Summaries* ». Finalement, un tour d'horizon sur l'ensemble des résultats obtenus nous a montré que les 12 sous-groupes (qui ne seront pas présentés ici) se répartissent principalement en quatre grandes catégories, répondant du même coup à notre classification coutumière. Il a fallu alors réaliser ce regroupement en quatre grandes catégories. Pour ce faire, nous nous sommes fixé des repères que voici :

- Tous les groupes dans lesquels les communautés sont simultanément défavorisées sur les trois points de vue (économique, social et démographique) ou que les situations économique et démographique sont très précaires, peu importe la situation sociale, on dira que les communautés appartenant à ces groupes sont très défavorisées, donc en restructuration.
- On va considérer comme en voie de restructuration : tous les groupes ayant des caractéristiques proches de celles de la catégorie précédente, mais avec une amélioration sensible dans au moins une des trois situations. Ce qui veut dire que lorsqu'un sous-groupe se caractérise par deux situations défavorables et une situation favorable, il sera qualifié de défavorisé, par conséquent il sera automatiquement inclus dans cette catégorie. À noter que dans la classification finale, nous avons plus mis l'emphase sur l'amélioration des situations sociale et démographique.
- Dans les groupes où deux situations se révèlent assez favorables (économie surtout) et que l'une ou l'autre situation est un peu défavorable sans être dramatique, nous dirons que ces communautés sont moyennement favorisées. Selon la terminologie qui a été adoptée, on dira qu'elles sont en développement.

- Mais dès que le groupe rassemble des communautés qui affichent trois situations très favorables, soit qu'elles ont deux situations très favorables avec une troisième situation modérée, c'est-à-dire une situation moins critique que celle des deux premières catégories, nous qualifierons les communautés de ces groupes comme étant les plus favorisées ou dynamiques.

Avant de présenter la distribution basique en fonction de la nomenclature initialement prévue, il convient de faire une remarque importante à ce stade. En fait, après une vérification au cas par cas, il s'est avéré qu'à la suite d'une perte d'information dont nous avons parlé antérieurement (tableau 9), il est probable de retrouver un petit nombre de communautés dans un groupe auquel elles ne devraient pas normalement appartenir. C'est là une des limites de la technique du *Clustering*. Mais cet écueil n'enlève rien au mérite de la technique. Toutefois, afin de corriger cette situation, nous avons remonté complètement la liste de 12 groupes de communautés rurales québécoises dans le but de dénicher quelques communautés égarées, pour ensuite les replacer dans le groupe de ressemblance optimale. En définitive, nous avons obtenu la distribution typologique contenue dans le tableau qui suit.

En fin de course, nous avons présenté séparément, dans les annexes 3.1, 3.2 et 3.3, le degré de défavorisation sur chacun des trois plans (économique, social et démographique), nous présentons aussi la liste des communautés rurales québécoises (SDR) qui sont moyennement défavorisées et celles qui sont les plus défavorisées sur tous les trois plans pris ensemble (voir l'annexe 5).

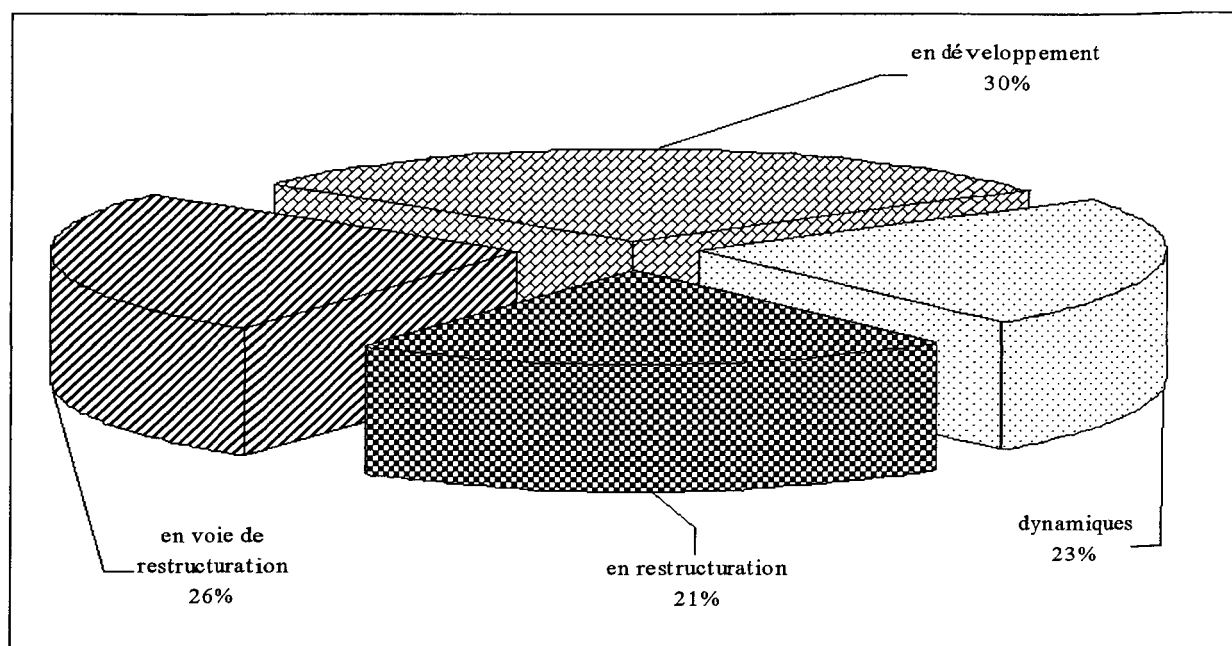
Tableau 10

*Regroupement des sous-groupes en une typologie à quatre catégories*

Catégories	Fréquence	Proportion
Communautés très défavorisées	252	20,8%
Communautés un peu défavorisées	313	25,9%
Communautés moyennement favorisées	367	30,4%
Communautés les plus favorisées	277	22,9%
Total	1209	100,0%

Quand on illustre cette distribution par un graphique circulaire, elle se présente comme ci-dessous.

*Figure 7: Répartition des communautés rurales du Québec selon l'IDEF'*



Toutes proportions gardées, la typologie selon l'indice de défavorisation modifié révèle finalement que dans l'ensemble : la distribution des communautés rurales par catégorie

demeure relativement semblable aux distributions obtenues antérieurement à partir de l'indice global de développement modifié ou de l'indice de développement humain à l'échelle locale (voir les figures 4 et 5). Les deux arguments suivants prouvent cette concordance.

Premièrement, il apparaît clairement que les proportions des collectivités dans les différentes catégories, spécialement dans les deux catégories extrêmes (les communautés en sérieuse difficulté versus les communautés dynamiques) sont absolument comparables à celles de deux autres indices. Et puis, parmi toutes les catégories, c'est celle des communautés en voie de développement qui est encore modale. Excepté sur le plan démographique où la catégorie en voie de déclin devient la plus présente dans la ruralité québécoise. La question que nous nous sommes alors posée est de savoir si ce sont les mêmes communautés qui se retrouvaient toujours dans les mêmes catégories ?

En parcourant et en comparant la composition de trois descriptions typologiques, catégorie par catégorie, nous avons constaté que quel que soit l'indice considéré (IGD, IDH ou IDÉF), la plupart des collectivités rurales québécoises (quatre cas sur cinq) estimées en restructuration à partir de l'un des trois indices demeurent dans cette même catégorie et quelques-unes passent dans la catégorie 2 (en voie de restructuration) lorsque nous changeons l'indice. Mais, il est très rare de voir une communauté que l'un des trois indices classe comme étant en dévitalisation sévère devenir très dynamique dans un autre classement et inversement. Dans l'annexe 1, nous avons indiqué à l'aide d'un astérisque « \* » toutes les communautés rurales québécoises ( $\pm 180$ ) qui sont toujours en difficulté peu importe l'indice ou l'angle sous lequel nous les avons étudiées.

En ce qui concerne les autres catégories, la comparaison de leurs compositions nous a montré que le classement ne bouge pas beaucoup, notamment lorsqu'il s'agit des collectivités les plus dynamiques. Tout compte fait, nous pouvons soutenir que la plupart

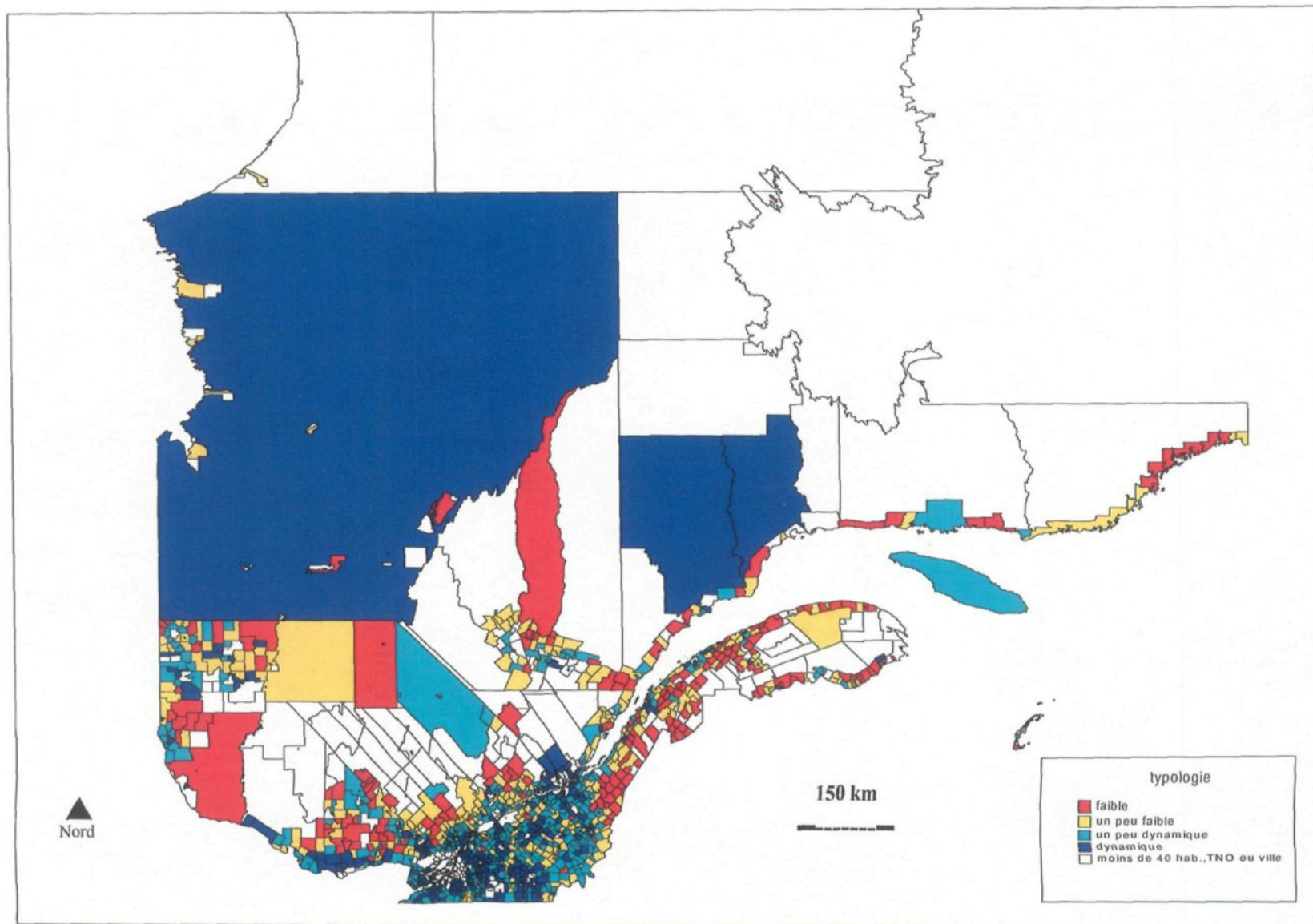
des communautés en déclin restent en déclin et la plupart des communautés en développement le demeurent malgré le changement de l'indice typologique<sup>117</sup>.

Deuxièmement, si on regroupe les deux premières catégories en vue de les comparer aux deux dernières, force est de constater que c'est approximativement la moitié (47%) des communautés rurales du Québec qui se trouve en situation défavorable (en restructuration ou en voie de restructuration), contre 53% en situations économique, sociale et démographique favorables (en développement ou dynamique). Rappelons ici que des résultats comparables ont été obtenus auparavant avec l'IGD' et l'IDH'.

L'autre question qu'on doit se poser à l'instant est celle de savoir si de ces trois points de vue (défavorisation économique, sociale et démographique), la distribution spatiale des communautés suit une répartition territoriale similaire à celles qui ressortent des cartes 1 et 2. Pour donner une suite à cette préoccupation, on va pouvoir compléter l'analyse statistique par une série de trois cartographies, chacune rappelant un des trois facteurs qui forment l'indice de défavorisation (Cf. tableau 8). Par ce moyen, nous aurons trois représentations unidimensionnelles ou unifactorielles, beaucoup plus explicites qu'une reproduction en un indice synthétique unique.

---

<sup>117</sup> Quand nous disons la plupart des communautés, nous estimons la proportion à plus ou moins 80%.



Carte 3a : Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation économique, 1996

Si on omet la vaste communauté de la Baie-James, la lecture de la carte ci-dessus fait état d'une certaine tendance lourde, celle de l'image répandue de la ruralité québécoise bipartite : d'une part, la ruralité en mal de développement économique et, d'autre part, la ruralité dont la situation économique est encourageante. En fait, en regardant la carte 3a on voit très bien le fait que l'étendue de la situation économique défavorable est plus grande que celle de la situation économique favorable. De plus, excepté la zone du sud, on voit que les communautés défavorisées économiquement s'éparpillent dans tout le reste du territoire rural québécois. Ainsi, quatre foyers majeurs de concentration apparaissent nettement sur la carte:

Le premier foyer qui ressort clairement de la carte est celui des communautés rurales dynamiques (en bleu) concentrées essentiellement sur l'espace sud-est, à partir du Sud de l'Outaouais jusque vers les cantons de l'Est, la Beauce et la région de Chaudière-Appalaches. Cette zone couvre aussi la quasi-totalité du territoire compris entre la Montérégie et la région du Centre-du-Québec.

Le deuxième foyer de concentration est celui qui est formé du plus grand nombre de communautés économiquement défavorisées situées principalement à l'Est du Québec. Ce foyer regroupe la région du Bas-Saint-Laurent et celle de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine. Dans cette partie, ce ne sont que quelques municipalités directement métro-adjacentes aux villes de Rivière-du-Loup, de La Pocatière, de Rimouski, etc., qui sont dynamiques. Cela prouve que ces communautés bénéficient des effets de diffusion des villes susnommées. Excepté ces quelques cas atypiques, le reste des communautés rurales, surtout en Gaspésie, se retrouve dans une situation économique très difficile.

Le troisième foyer est constitué des communautés rurales fragilisées économiquement dont une partie se trouve à la frontière entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord, mais une autre partie va de la Basse-Côte-Nord à la Haute-Côte-Nord où tous les villages de pêcheurs situés aux alentours de Havre-Saint-Pierre par exemple, et ceux qui longent la



côte du fleuve Saint-Laurent entre Sept-îles et Baie-Comeau se trouvent dans un corridor en restructuration économique, à l'exception d'un petit nombre de municipalités et de villages atypiques comme Tadoussac, Les Escoumins, Bergeronnes, etc., caractérisés par des activités récréo-touristiques saisonnières.

Le quatrième foyer ou corridor est celui qu'on peut voir sur la carte 3a au croisement de la région de Lanaudière, des Laurentides et de la Mauricie. Ce foyer s'étend jusqu'au Nord de l'Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue et même vers le vaste territoire du Nord-du-Québec. La particularité de ce dernier foyer est que plusieurs communautés rurales en déclin économique prononcé (rouge), s'entremêlent ou coexistent aux côtés des communautés assez dynamiques (en bleu ciel) et on y voit aussi quelques communautés quand même dynamiques (en bleu).

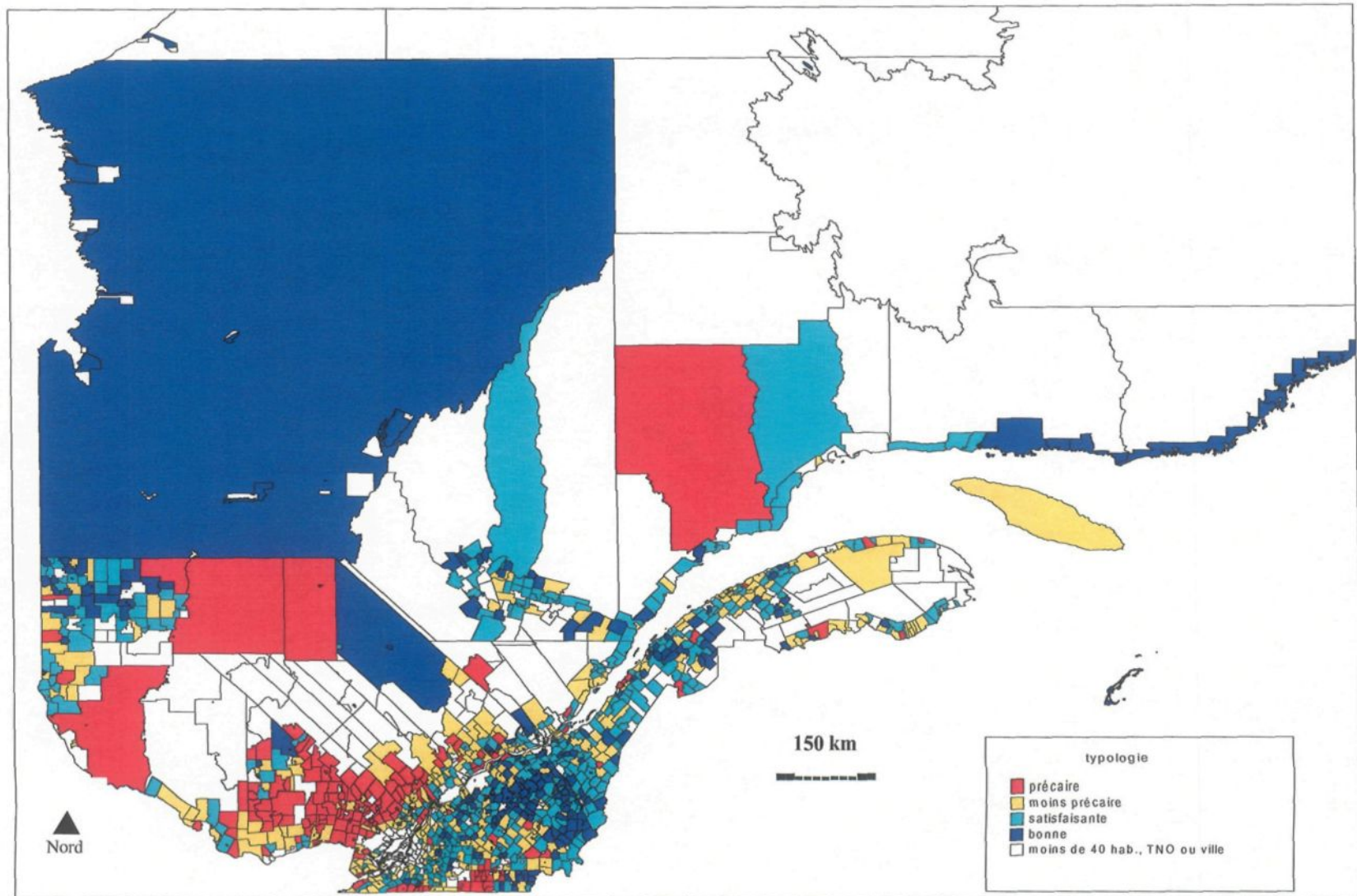
La distribution spatiale des communautés en restructuration économique d'une part et celle des villages ou paroisses dynamiques d'autre part, n'est pas un fait du hasard, puisque la forte concentration des municipalités rurales dynamiques dans le Sud de la province coïncide en grande partie avec l'emplacement des grands centres urbains, des grands terrains forestiers ainsi qu'avec l'emplacement des terres agricoles les plus riches. Tandis que le positionnement des communautés rurales en restructuration économique, situées en grande partie dans l'Est et dans le Nord-Est du Québec, coïncide avec l'éloignement, la faible industrialisation, le dépeuplement progressif et les eaux les plus exploitées par l'industrie de la pêche (épuisement des stocks).

Dans ces zones, la présence de certaines communautés dynamiques -atypiques- se synchronise presque parfaitement avec l'emplacement des centres des services de proximité et surtout avec les zones ou mieux les sites touristiques et de villégiature. Les exemples de Tadoussac dans la Côte-Nord, du Bic vers Rimouski et de Fatima aux Îles-de-la-Madeleine, sont des cas qui illustrent ce constat. Ce qui veut dire qu'en soulignant l'existence de différences économiques entre les grands espaces ruraux québécois, la carte 3a affiche en

quelque sorte une réalité très bien connue de tous les analystes et observateurs de la scène économique-politique québécoise : le contraste économique qui existe entre les régions rurales proches de Montréal et celles qui en sont éloignées. Nous pouvons donc dire que cette carte conforte les travaux de Bernard Planque (1983) qui affirmait que la dynamique territoriale d'aujourd'hui est fonction d'une géographie des coûts (économie). Nous sommes d'avis que cette bipartition économique de la ruralité québécoise traduit non seulement les différences inter-régionales, mais aussi et surtout cela témoigne de l'existence d'une autre disparité économique entre et dans les régions rurales elles-mêmes, à part la disparité qui existe déjà entre elles et les milieux urbains québécois.

Cela dit, voyons maintenant comment les situations sociale et démographique se présentent.

La répartition spatiale de la défavorisation sociale en milieu rural québécois (voir cela sur la carte 3b) surprend doublement : premièrement, parce que la carte laisse entrevoir une répartition territoriale un peu diffuse. Sur presque tout le territoire rural québécois, les situations favorables s'entremêlent avec les situations moyennement favorables et des situations défavorables. Toutefois, comparativement au reste du territoire rural québécois, on remarque sur cette carte que la situation sociale la plus favorable se localise dans la région appalachienne, alors que la situation la plus défavorable se localise dans la zone rurale du centre-ouest, spécialement dans tout l'espace entre la Mauricie et l'Abitibi-Témiscamingue (rouge) en passant par la région de l'Outaouais. Le Bas-Saint-Laurent s'en tire un peu mieux par rapport à la situation qui prévaut en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, au point où nous soupçonnons la situation économique comme étant, en partie, à la base de la situation sociale.



Carte 3b : Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation sociale, 1996

En se rappelant la composition du facteur de la défavorisation sociale dont les variables principales sont : le pourcentage des cas de séparation et de divorce ainsi que celui des personnes vivant seules, on peut affirmer sur la base des deux cartes précédentes (3a et 3b) que le phénomène de défavorisation sociale, vu sous l'angle des ruptures des unions conjugales et de l'isolement des personnes, est aussi répandu dans la ruralité québécoise que le sont le problème d'emploi, le problème de l'éloignement des services de proximité et le problème de chômage en milieu rural.

Mais, en même temps, en tenant compte de l'aspect diffus de la répartition des couleurs, on peut formuler l'hypothèse que si en certains endroits la situation sociale ne correspond pas exactement à la situation économique, c'est que les performances économiques de ces milieux ne vont pas forcément de pair avec les performances sociales et inversement.

Cependant, il n'est pas rare de trouver une zone rurale entière où il y a un certain arrimage entre la situation sociale et la situation économique. Le cas d'une grande partie de la région rurale du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches ainsi qu'une petite partie de la ruralité métró-adjacente bas-laurentienne sont des exemples qui confirment la règle.

Deuxièmement, si on regarde avec attention la carte ci-dessus, un autre constat intéressant et même étonnant se dégage concernant la ruralité nordique, en particulier la Basse-Côte-Nord et le Grand-Nord du Québec. En fait, dans ces deux régions, il semble y avoir une situation sociale plus acceptable (en bleu). Or, on sait déjà que là-bas la situation économique est dans bien des cas très défavorable (Cf. la carte 3a). Nous avons cherché une explication au fait que dans ces deux zones, la proportion des personnes séparées ou divorcées et la proportion des individus vivant en solitaires sont moindres qu'ailleurs au Québec.

La réponse ou l'hypothèse la plus plausible est que cela serait possiblement lié au fait culturel. Dans le sens où les communautés rurales nordiques sont majoritairement

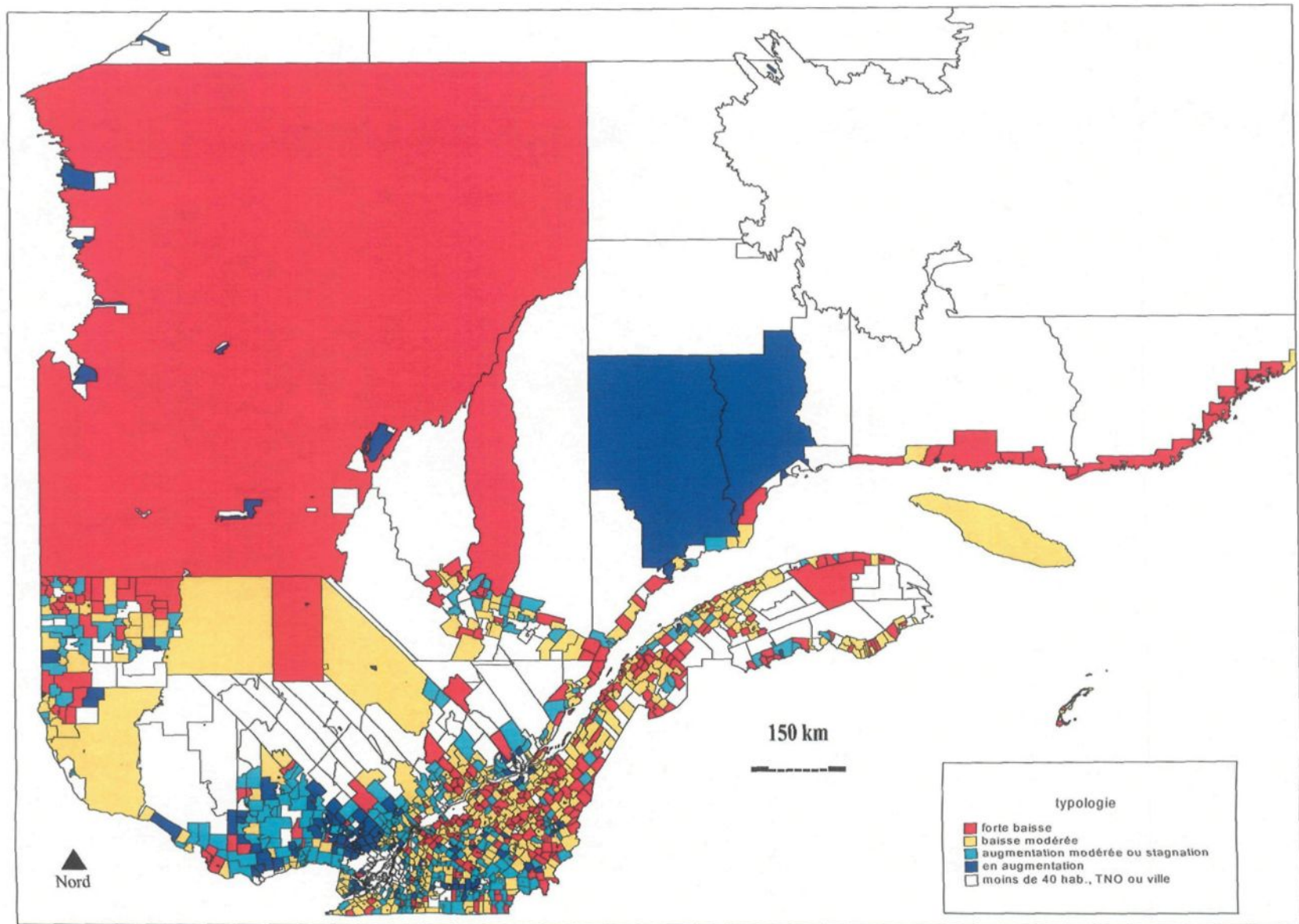
composées des territoires réservés aux peuples autochtones et que, dans ces sociétés, le faible taux de ruptures des mariages est peut-être une conséquence directe du fait que ces milieux, grâce à une certaine proximité sociale, exercent encore un certain contrôle social sur les individus mariés.

*« À l'occasion de la 3<sup>e</sup> session de l'Université rurale québécoise tenue dans les MRC de Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord en 2001, un autochtone de la région rendait un témoignage convaincant à ce sujet. Il disait que dans sa communauté locale (la réserve indienne de Natashquan) la grande force est que tout le monde connaît tout le monde »<sup>118</sup>.*

Dans les autres communautés rurales (non autochtones), on peut penser que le niveau élevé de l'éducation, le travail bref, l'émancipation de la femme et l'affaiblissement du rôle de l'Église dans les mœurs, ont entraîné une autre vision de l'institution maritale. Et depuis ce temps, les gens accordent de moins en moins de valeur (moins d'importance) à la forme du mariage. Par conséquent une augmentation des unions de faits, des unions libres, etc., accroît du même coup la divortialité, c'est-à-dire la propension à la séparation dans les unions en question. C'est cela qui se reproduit sur la carte 3b. Essayons à présent de voir à quoi ressemble la distribution spatiale sur le plan démographique.

---

<sup>118</sup> Propos recueils par nous-même lors d'une visite guidée, URQ, 2001.



Carte 3c : Portrait de la ruralité québécoise selon l'indice de défavorisation démographique, 1996

Sur le plan démographique, la carte 3c fait état de trois constats ci-après :

Le premier est que comparativement à la distribution de la situation économique ou sociale, il y a beaucoup plus de milieux défavorisés démographiquement qu'il y en a de plus favorisés. En fait, dans l'ensemble on a plus de communautés très défavorisées et de communautés défavorisées sur la carte que de communautés dynamiques, quelle que soit la région, à l'exception d'une seule zone dont on fera état tout de suite.

Le second constat est que même si la carte confirme que la défavorisation démographique touche quasiment toutes les régions rurales du Québec, il ne fait aucun doute que l'ampleur de ce phénomène (déclin démographique) diffère d'une région à l'autre. Par exemple, la défavorisation démographique a plus d'intensité dans les régions de l'Est et du Nord-Ouest qu'au Sud. Et si, ici et là dans ces deux régions on voit apparaître quelques communautés dynamiques au plan démographique, il n'y a pas lieu de se faire beaucoup d'illusions, parce que ce ne sont que des cas atypiques qui ne confèrent pas à ces vastes étendues une contribution démographique significative. Puisque, en réalité, c'est souvent sur les territoires les moins peuplés, réservés aux peuples autochtones (moins nombreux) où on observe une démographie galopante qui du reste contraste beaucoup avec tous les autres indicateurs socio-économiques de développement. Rappelons que nous avons fait allusion à cette situation lorsque nous commentions les deuxième et troisième plans factoriels (voir la figure 6b). Pour en être convaincu, nous allons illustrer ce contraste par trois cas concrets :

Les communautés rurales comme Ouje-Bougoumou (478 habitants) et celle du Grand-Lac-Victoria (214 habitants) ont connu un boom démographique phénoménal respectivement de l'ordre de 378% et de 197% entre 1991 et 1996. Mais, au même moment, ces communautés ont chacune, en ce qui la concerne, un taux d'inactivité des adultes de 33% et de 66%. Dans une autre localité indienne, notamment celle de Natashquan-I (639 habitants), la part des transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages est de 43%, le taux d'inactivité atteint 79% de la population active (un sommet en la matière), comparativement à une

moyenne québécoise qui se situait à 37% en 1996. À Natashquan-I et au Grand-Lac-Victoria, plus de deux tiers des personnes âgées de 15 ans et plus ont un niveau d'éducation inférieur à la neuvième année (soit 65 % et 69%). De plus, le chômage dans ces deux contrées touche respectivement 56% et 47% de la population active, comparé à la moyenne québécoise qui est à ce jour de  $\pm 9$  %. Toutes ces statistiques rendent compte de la précarité de la situation économique dans ces milieux, malgré le progrès démographique inégalé. Selon le rapport de la commission royale sur les peuples autochtones rendu public en 1996, « la situation des Autochtones au Canada est très difficile. L'espérance de vie est inférieure à celle des autres habitants du pays, les maladies sont proportionnellement plus répandues, les problèmes humains, depuis la violence familiale jusqu'à l'alcoolisme, sont également plus répandus. En éducation, on constate que moins de jeunes achèvent leurs études secondaires et qu'une minorité d'entre eux entrent au collège et à l'université. Les logements des Autochtones sont le plus souvent mal construits, insalubres et surpeuplés, etc. »<sup>119</sup>. C'est dans ce sens que nous estimons que le gain démographique ne signifie aucunement une amélioration des conditions de vie, tant que le social et l'économie ne suivent pas le rythme de la population<sup>120</sup>.

Le troisième constat à relever à partir de la carte 3c tient au fait que malgré l'extension de la dévitalisation démographique, il subsiste une zone très étroite formant une bande au sud de la Mauricie, des Laurentides, de Lanaudière et dans une moindre mesure vers le sud de l'Outaouais (un secteur touristique attractif et en croissance économique), où se trouvent concentrées quelques municipalités qui ont connu une évolution démographique positive ou du moins stationnaire. De même, en quelques endroits en Estrie et en Montérégie, la situation démographique est étonnamment restée positive. Probablement en raison de la proximité de la frontière américaine et de la situation économique très favorable dans cette aire de la ruralité québécoise.

---

<sup>119</sup> Jules DUFOUR, « Les nations autochtones au Québec : les enjeux de leur développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle » dans Pierre BRUNEAU (dir.), *Le Québec en changement*, Québec, PUQ, 2000, p. 146.

<sup>120</sup> C'est une situation comparable qui se produit en Afrique subsaharienne et dans plusieurs pays pauvres.



En rapport avec cette triple description cartographique, on peut retenir en guise de conclusion que l'analyse de la distribution géographique fait ressortir nettement trois foyers majeurs de concentration et l'existence des cas atypiques:

D'abord, l'analyse cartographique met en évidence un foyer des communautés rurales économiquement dynamiques au Sud du territoire québécois, directement opposé à trois couloirs des communautés économiquement défavorisées situées dans le Nord et l'Est du Québec. L'un de ces couloirs va du nord de la région appalachienne jusque dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en traversant le Bas-Saint-Laurent. Le deuxième corridor est celui qui longe le fleuve Saint-Laurent à partir de la municipalité de Grandes-Bergeronnes jusque vers le Havre-Saint-Pierre dans la Basse-Côte-Nord. Le troisième corridor est situé entre le Nord de l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue, au côté des villages miniers, loin de la périphérie de Rouyn-Noranda et de la ville de Val d'Or.

Ensuite, sur le plan social même si aucune région n'est épargnée par le phénomène de mariages rompus et des personnes vivant seules (dévitalisation sociale ou immatérielle), force est de constater qu'il y a un continuum entre l'Estrie et le sud de la région appalachienne où la situation sociale est passablement meilleure qu'ailleurs. Il faudra cependant effectuer une étude complémentaire à celle-ci pour connaître les raisons qui permettront d'expliquer ce constat. Mis à part ce dont on vient de parler, on doit souligner que les régions de l'Est du Québec ne sont pas non plus aussi dévitalisées socialement qu'elles le sont sur le plan économique ou démographique.

Au sujet de la démographie, les résultats d'analyse permettent de mettre en évidence deux situations : d'abord, on aperçoit une forte compacité du noyau des communautés nordiques, bien souvent défavorisées au plan économique mais dont les accroissements démographiques demeurent les plus forts de l'ensemble. Ensuite, on peut voir que le déclin démographique concerne un grand nombre de collectivités rurales québécoises, en particulier les collectivités locales qui ont une situation économique difficile. Si on

considère que les données de cette analyse datent de 1996 et que la situation démographique dans bien des communautés s'est empirée avec le temps (selon le recensement de 2001 en cours de traitement), il y a lieu de s'inquiéter de l'avenir de la ruralité québécoise en matière d'occupation dynamique du territoire, surtout que les flux migratoires ne se font qu'en faveur des régions métropolitaines.

Après avoir commenté les distributions statistiques et les cartes ci-dessus, il sied de faire une récapitulation des traits ou faits récurrents relativement à tous les indices calculés et à toutes les cartes dessinées.

#### **4. 4. Les enseignements découlant de la description typologique**

À partir de trois indices de catégorisation et les cartes qui en résultent (Cf. les sections 4. 1 à 4.3.) un certain nombre d'enseignements récurrents ont été inventoriés.

Nous remarquons qu'en dépit du changement d'indices et des variables qui entrent dans leur composition, il n'en reste pas moins que le nombre ainsi que l'identité (le classement de communautés dans les 4 catégories) ne changent pas de façon importante. Cette affirmation nous permet d'infirmar la première hypothèse de la recherche selon laquelle «l'ampleur de la dévitalisation rurale dépendrait seulement de l'angle sous lequel on l'examine». En fait, tout indique ici que quel que soit l'indice considéré une communauté en restructuration demeurera en restructuration et toute communauté dynamique le restera, pourvu que les variables avec lesquelles on construit l'indice traduisent assez fidèlement les difficultés avec lesquelles le milieu, en l'occurrence la ruralité québécoise, est aux prises.

Quant à savoir si la restructuration en milieu rural québécois est profonde ou non, les résultats auxquels nous sommes arrivés sont mitigés en ce sens que si on ne considère que la limite de 15%, tous les indices ont montré que près d'un cinquième, soit précisément 19 à 20% de communautés rurales québécoises sont en déclin sévère, mais statistiquement

parlant, il n'y a pas une grande différence entre 15% et 20%. En outre, si nous ne considérons que la taille de la population dans chacune des quatre catégories de la typologie établie (par exemple, celle basée sur l'indice global de développement), nous constatons que moins de gens vivent en milieu rural restructuré (150 960 habitants, à peine 9% de la population rurale du Québec) et plus de gens vivent en milieu rural dynamique (711 400 habitants, soit 43% de la population rurale du Québec en 1996). Évidemment, ces pourcentages ne nous permettent pas de dire que la ruralité québécoise est en grande partie en déclin, mais ils donnent possiblement une idée de l'ampleur du phénomène de restructuration et de celui de l'exode rural au Québec.

Quand on compare les catégories de la ruralité québécoise en termes de superficie du territoire, il est clair qu'une grande superficie de la ruralité québécoise se trouve en déclin. En fait, 11% de la superficie rurale du Québec se trouvent dans la zone en dévitalisation (63 120 km<sup>2</sup> : une superficie dix-huit fois plus grande que celle de la ville de Montréal)<sup>121</sup>. Or, 14% de la superficie de la ruralité québécoise se trouve dans la catégorie de la ruralité dynamique (84 342 km<sup>2</sup> : une superficie vingt-quatre fois plus grande que la ville de Montréal métropolitaine ou deux fois plus grande que la Suisse). Il en résulte le constat suivant : en milieu rural québécois, la population se concentre de plus en plus (faire feu et lieu) sur une petite superficie du territoire et, de plus en plus, les vastes territoires sont inhabités, mais pas nécessairement inoccupés.

Sur ce, les données factuelles ci-dessus ne permettent ni de rejeter ni de retenir l'hypothèse courante selon laquelle la dévitalisation en milieu rural québécois est quasi généralisée ou très profonde. Par ailleurs, nous pouvons faire une nouvelle hypothèse à l'effet que le nombre ainsi que la superficie (plus de 63 000 km<sup>2</sup>) de communautés rurales en dévitalisation sévère ne sont pas négligeables car c'est pratiquement le cinquième du nombre total des communautés rurales qui se trouve dans cette situation (déclin prononcé).

---

<sup>121</sup> Dans ces résultats, il faut tenir compte du fait que les communautés de grande étendue sont souvent en processus de fragilisation, notamment dans le Grand-Nord et dans l'Est du Québec.

C'est-à-dire que plus de deux centaines de subdivisions rurales de recensement (SDR) québécoises sont économiquement, socialement et démographiquement en mauvaise position. Cela n'augure pas un avenir meilleur pour le monde rural québécois.

L'autre fait qui revient avec chaque indice et sur toutes les cartes concerne la distribution spatiale des communautés fragiles. Si on exclut le vaste territoire du Nord (Baie-James et alentours), on s'aperçoit qu'il y a principalement dans l'Est du Québec, ainsi que dans le Nord-Ouest des couloirs de communautés dévitalisées avec quelques rares cas atypiques (îlots dynamiques) proches des villes. Par contre, dans le Sud-Est (en Estrie, aux alentours de Montréal, dans une partie de l'Outaouais, en Montérégie jusqu'à la frontière américaine) il y a une zone où se concentrent les collectivités dynamiques. Une telle configuration géospatiale permet de valider l'hypothèse de l'existence des *isoruralités* qui ne sont rien d'autre qu'une suite de communautés ayant le même degré de restructuration versus le même degré de dynamisme et qui se retrouvent à des endroits bien spécifiques.

À notre avis, les résultats de la recherche viennent valider la thèse de l'existence de deux ruralités dans une au Québec. En fait, nous avons montré que quel que soit le point de vue (indice) considéré, on a toujours d'un côté la ruralité québécoise en situations économique, sociale et surtout démographique difficiles et de l'autre côté, une autre partie de la ruralité qui, passablement, s'en tire encore bien.

Sur la base de cette dernière conclusion importante, nous pouvons en tirer une autre qui répond mieux à nos préoccupations à ce stade d'analyse. C'est de dire que la ruralité québécoise présente très nettement des signes de fragilisation, mais avec des différences remarquables entre les régions et à l'intérieur même de chaque région. Cela signifie que passablement d'efforts doivent être entrepris pour voir ce qui marche dans une région et ce qui ne marche pas ailleurs dans cette même région. Quels sont les éléments positifs qu'on retrouve dans la région du Sud par exemple et qu'il conviendrait de mieux répartir ou de stimuler dans les autres endroits pour que les gains obtenus par le passé en termes de

développement socio-économique puissent se maintenir à travers tout l'espace rural québécois ? Nous y reviendrons au dernier chapitre.

Somme toute, cette bipartition de la ruralité québécoise pousse à réfléchir sur l'existence des facteurs qui peuvent expliquer les différences observées dans le contexte précis de la ruralité québécoise. Autrement dit, nous devons maintenant examiner les facteurs causaux du phénomène de dévitalisation en certains endroits versus de dynamisme en d'autres endroits. C'est sur cette question que les deux chapitres qui vont suivre se pencheront.

Mais avant même d'amorcer l'examen de ces éléments, nous allons faire une parenthèse pour mentionner que la recherche des facteurs responsables du développement ou du sous-développement a toujours préoccupé de nombreux chercheurs. Et autour de cette problématique, il y a encore une vieille controverse, à savoir s'il y a vraiment des facteurs plus déterminants que d'autres ou si on peut établir une sorte de hiérarchie entre les facteurs causaux du succès, le cas échéant de l'échec. La preuve que ce débat existe c'est le fait que depuis que Lamarck et Darwin (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) ont essayé d'expliquer l'évolution des espèces à partir des effets de leur milieu de vie, c'est-à-dire par l'environnement immédiat dans lequel vivait chaque espèce étudiée, beaucoup de chercheurs, en sciences naturelles, sociales et économiques ont aussi voulu trouver les facteurs déterminants de la croissance économique qui fut, jusqu'à il y a quelques années, le synonyme presque parfait du développement. Au Canada et spécialement au Québec, plusieurs chercheurs ont aussi élaboré sur les causes possibles du déclin en milieu rural. Trop souvent, ils réduisaient la question à sa dimension économique. Par conséquent, ses déterminants n'étaient que des facteurs quantitatifs, matériels ou structurels.

Nous croyons que cette considération relevait d'un contexte précis, celui de la primauté de l'économie sur les autres secteurs à l'époque du fordisme. Comme le dit Benjamin Higgins : à notre époque, on véhicule encore l'idée d'un moteur économique toujours efficace par hypothèse, qui serait en quelque sorte freiné par un poids mort social

récalcitrant. C'est pour cela que dans plusieurs publications, il a souvent été question de considérer les différents facteurs économiques comme plus déterminants dans le processus de restructuration (Cf. l'analyse déterministe) parce que ces facteurs diversement combinés déterminent à des degrés variables les succès et les échecs [de développement] enregistrés, ce que nous allons vérifier. Donc, entre les facteurs économiques, que nous appelons ici les facteurs tangibles et sociaux (intangibles) du développement, « ces derniers ont été souvent présentés comme des obstacles ou des entraves à la croissance économique »<sup>122</sup>.

Quant à nous, nous estimons qu'au contraire, les facteurs immatériels joueraient conjointement avec les facteurs structurels, et leur impact serait peut-être plus déterminant.

Cela dit, conformément à l'énoncé de l'hypothèse deux de la présente thèse, nous allons à l'instant étudier à quel point les facteurs dits tangibles et ceux qui sont qualifiés d'intangibles jouent un rôle dans la restructuration des milieux ruraux québécois dont nous venons d'évaluer l'ampleur dans ce chapitre. Bien que nous ayons posé précédemment que c'est conjointement que ces deux types de facteur exerceraient leur influence sur le processus de la revitalisation-dévitisation dans la ruralité québécoise, la complexité des phénomènes en jeu exige que l'on comprenne d'abord les effets respectifs, c'est-à-dire séparément. Nous les décrivons dans les deux chapitres qui suivent.

---

<sup>122</sup> Benjamin HIGGINS, « Facteurs économiques et sociaux du développement » dans Peter LENGYEL, *Approches de la science du développement socio-économique*, Paris, UNESCO, 1972, p. 26.

## CHAPITRE CINQ

### LE RÔLE SPÉCIFIQUE DE CERTAINS FACTEURS TANGIBLES DANS LA RESTRUCTURATION DE LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE

Le présent chapitre portera son attention sur le rôle ou l'impact des facteurs tangibles sur le phénomène de dévitalisation en milieu rural québécois. Nous entendons par facteurs tangibles les variables de nature structurelle. Dans plusieurs publications on les nomme aussi les facteurs matériels. Parmi eux, on peut citer : les richesses naturelles du sous-sol et du sol, la localisation, les infrastructures économiques comme les routes, les autres moyens de communication, le patrimoine bâti, la part de la population qui est active, les infrastructures de production industrielle, les institutions de formation, la population, etc.

Étant donné que nous ne pouvions pas inventorier ni produire ou simuler les effets de tous les facteurs tangibles existants, il nous a fallu choisir ceux que nous pouvions étudier. Ainsi, nous en avons limité le répertoire à trois catégories que nous considérons comme essentielles et pertinentes; il s'agit, entre autres, des facteurs d'ordres démographique, socio-économique et géographique. La pertinence des facteurs retenus découle du fait que dans le contexte actuel, plusieurs publications récentes sur la ruralité québécoise les jugent particulièrement déterminants. L'actuelle politique québécoise de la ruralité<sup>123</sup> en fait largement mention.

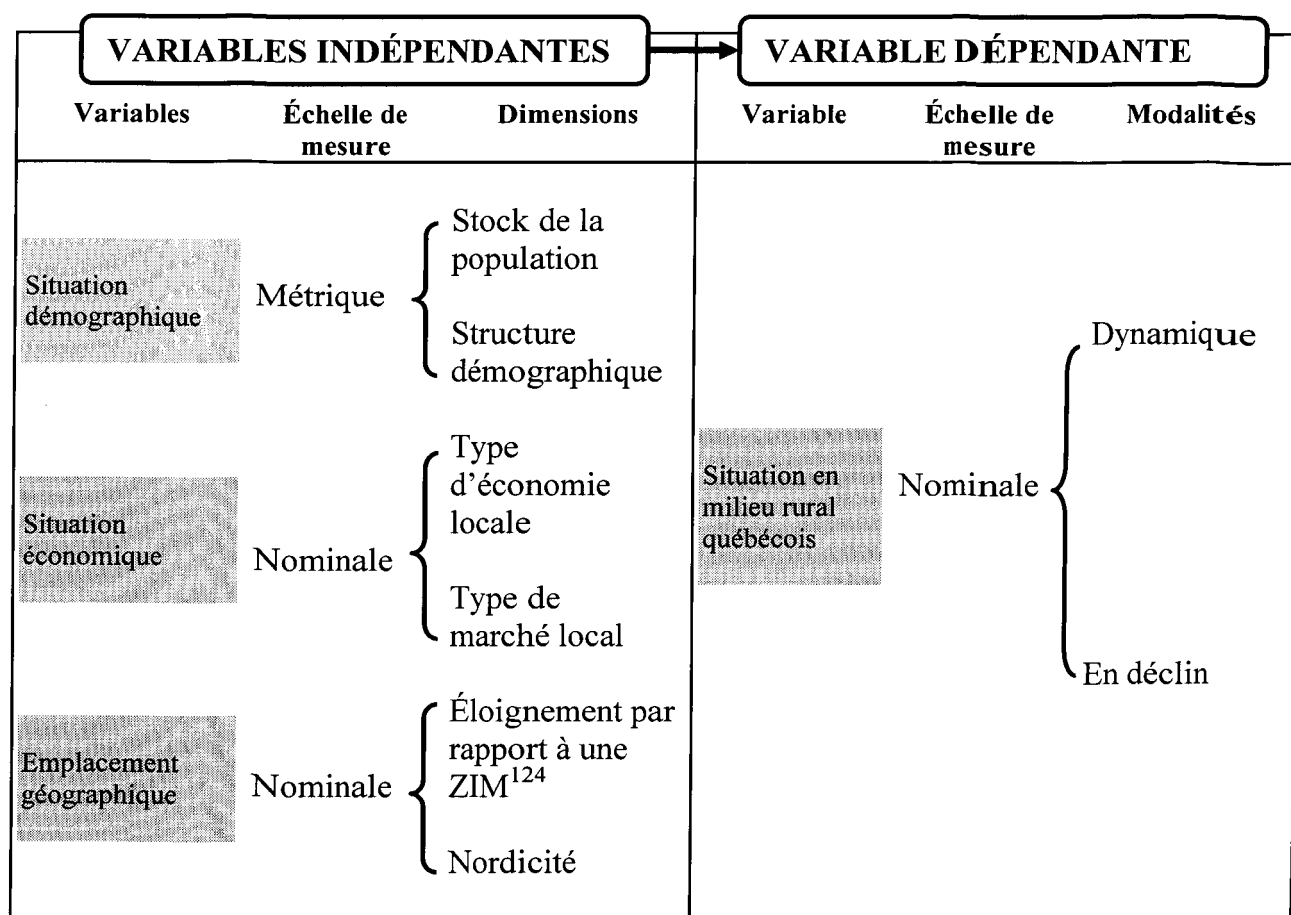
Nous avons conçu un modèle de base pour les analyses de causalité sous la forme d'un canevas, tel qu'il est représenté dans le schéma 1 ci-après. Au bas de ce schéma nous expliquons les détails sur les variables et la manière de traiter le lien entre les facteurs tangibles et la situation du milieu rural québécois.

---

<sup>123</sup> Cf. Québec (Province), ministère des Régions, *Politique nationale de la ruralité : des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois*, Québec, 2001, ministère des Régions, 73 p.

## Schéma 1

Modèle de détermination du rôle des facteurs tangibles sur la restructuration en milieu rural québécois



**Note :** Chacune des dimensions de différentes variables explicatives aura trois modalités dont une sera intermédiaire, les deux autres seront la plus haute et la plus basse dépendamment de la variable prise en considération.

Dans la partie gauche du canevas, nous présentons les trois groupes de facteurs explicatifs (variables indépendantes) : les situations démographique et économique et le positionnement géographique. À droite, nous avons la variable dépendante, celle qu'on va expliquer. Il s'agit de la situation en milieu rural québécois, elle a deux modalités (le déclin

<sup>124</sup> ZIM : zone d'influence métropolitaine



ou le dynamisme). La flèche au milieu de deux blocs indique le sens de la causalité que nous envisageons étudier. Cette flèche traduit, en quelque sorte, la question de la recherche à savoir : comment les différentes dimensions de chacune des variables indépendantes, groupées ici en grands facteurs, sont associées ou expliquent la variable dépendante.

Pour pouvoir mesurer le degré d'association entre les variables explicatives et celle à expliquer, nous emploierons la technique de la régression logistique. Précédemment, nous avons expliqué en quoi consiste cet instrument statistique.

Notons que comme tous les autres modèles de régression, celui-ci implique des choix. Ainsi, on peut constater dans le bloc de droite (Schéma 1) que les quatre catégories de la ruralité identifiées précédemment (communauté en restructuration, en voie de restructuration, en développement et dynamique) ont été regroupées deux à deux, pour ne former que deux catégories **dichotomiques** : d'une part, la ruralité en déclin regroupant les milieux en restructuration et les milieux en voie de restructuration et d'autre part, la ruralité dynamique mettant ensemble les communautés en développement et celles qui sont très dynamiques. De la même façon, chacun des trois grands groupes de facteurs explicatifs est représenté par un nombre limité de variables indépendantes mesurables, qui sont redimensionnées ou catégorisées en trois modalités : faible, intermédiaire et forte.

À propos des choix que nous avons faits pour le besoin de l'analyse logistique, il y en a deux principalement. Tout d'abord, en ce qui a trait à la variable à expliquer, nous nous sommes proposé de mettre en évidence la modalité «ruralité en déclin». Donc, c'est par rapport à elle que les paramètres stochastiques, en d'autres termes les chances de réalisation (probabilités) et les degrés d'association seront calculés. Pour passer d'une typologie à quatre catégories à une typologie dichotomique, nous nous servirons de la typologie de la ruralité québécoise selon l'IGD' (Cf. la sous-section 4.1.2.). Deux raisons ont motivé ce choix. Notamment le fait qu'aucune variable entrant dans la composition de l'IGD' n'est reprise dans la nouvelle série de facteurs tangibles explicatifs. De plus, les résultats des

deux autres indices sont comparables à celui de l'IGD'. Nous avons démontré cela lorsque nous comparons les résultats de trois indices à la fin de la sous-section 4.3.3.

Concernant les variables indépendantes, les interprétations des résultats finaux se feront par rapport à la modalité intermédiaire de chacune des variables explicatives (ça sera la modalité omise dans la technique de régression logistique).

Le chapitre comporte quatre sections dont la première portera sur le rôle des variables démographiques seulement ; la seconde sur le rôle des variables économiques, la troisième sur l'impact des variables géographiques. Tandis que la quatrième section va examiner l'impact des trois types de facteurs pris ensemble. Nous croyons que cette façon de faire est la meilleure et elle permettra de tester d'abord séparément le degré d'association entre chacune des trois familles de facteurs précités et le phénomène de dévitalisation rurale. Ensuite, le test sur le modèle global permettra de percevoir les effets d'association entre les variables structurelles. On pourra alors comparer les effets conjoints aux effets individuels.

Retenons aussi que, hormis les explications ci-dessus, les autres modalités pratiques de réalisation de la régression logistique et l'utilité des variables seront données au fur et à mesure que nous aborderons le point les concernant dans les sections qui suivent.

### **5. 1. Impact des facteurs d'ordre démographique sur la restructuration en milieu rural québécois**

En voulant étudier l'impact des facteurs démographiques sur le processus de dévitalisation en milieu rural québécois, la première intention n'est pas de réaliser une analyse démographique au sens strict. Il s'agit plutôt de voir s'il y a lieu d'établir une association solide entre le fait qu'une communauté rurale québécoise soit en restructuration, plutôt qu'être dynamique et les catégories d'une demi-douzaine de variables démographiques dont la taille de la population, la tendance démographique générale, la densité, la proportion des personnes âgées, l'exode rural entre 18-40 ans et la présence des immigrants infra-provinciaux dans la communauté. C'est pour dire qu'il ne faut pas s'attendre à des analyses

très méticuleuses sur l'évolution de grandes variables démographiques les plus connues comme la fécondité, la morbidité, la mortalité, la migration, etc., et même si ces variables seront sporadiquement citées dans le texte, ça ne sera que pour enrichir l'exposé. En d'autres termes, nous voulons dire ici que l'analyse de l'impact des facteurs démographiques sera limitée aux six variables citées plus haut.

La raison qui nous oblige à restreindre la portée de l'analyse démographique à quelques éléments-clés seulement, est le fait qu'une telle analyse nécessiterait une thèse à part entière, qui se ferait sous un angle complètement différent de celui que nous avons choisi. La preuve en est que sur le plan théorique de nombreuses études socio-économiques et démographiques ont déjà tenté d'établir un mécanisme d'association entre la démographie d'un territoire et son niveau de développement. Mais, à ces jours, aucune n'est parvenue à démontrer aussi clairement qu'il y a un enchaînement de causalité directe entre les deux variables. (Cf. les travaux d'Ester Boserop, 1994 et de Georges Mathwes, 1994). Il est par ailleurs prouvé que le lien entre les facteurs démographiques et le processus de développement est encore tortueux puis complexe à établir. D'ailleurs, cet état de choses alimente constamment une polémique entre deux points de vue sur les impacts réels que peut avoir l'évolution démographique (positive ou négative) sur le processus de restructuration d'un milieu donné et inversement.

Entre les deux points de vue, le premier est celui des analystes qui disent que c'est la démographie qui influence le développement (il en est la variable indépendante). Le second point de vue est celui des démographes qui trouvent qu'au contraire la démographie est plutôt une variable dépendante influencée par le développement d'un milieu.

Parmi les chercheurs qui pensent que la démographie est l'une des variables indépendantes du processus de développement, il y a encore deux visions : ceux qui soutiennent que la croissance démographique est un tremplin au développement (courant populiste). Donc un déclin dans ce domaine n'est pas toujours un signe positif, car cela peut créer plus de

problèmes qu'elle en résout : moins de consommation, moins de production, etc. On cite souvent en exemple la décroissance démographique en milieu rural occidental qui le dévitalise énormément. Dans le même ordre d'idées, il y a aussi d'autres chercheurs qu'on appelle les néo-malthusiens qui considèrent que la croissance démographique est un frein au développement du fait qu'elle tend à minimiser les ratios ou les indicateurs macroéconomiques par habitant. Donc une stagnation, une baisse ou un ralentissement de l'évolution de la population peut être un incitatif au développement économique local. (On prend en exemple les problèmes de développement liés à la démographie galopante en Afrique et dans les autres pays du Tiers-Monde).

Quant au second point de vue qui soutient l'idée que c'est le niveau de développement (variable indépendante) qui influence l'évolution démographique (variable dépendante), il faut dire que même dans ce courant, il y a aussi deux sous-courants.

Le premier est celui des chercheurs qui estiment, avec raison, que le développement ou la dynamique d'un milieu facilite l'accès d'un grand nombre de gens aux services et aux biens de première nécessité; en l'occurrence, les soins de santé, l'alimentation, l'hygiène publique, l'éducation, le revenu, etc. Ces faveurs s'accompagnent généralement d'un allongement de l'espérance de vie (vieillesse) et surtout d'un changement des mentalités dans la population en ce qui a trait à la procréation (baisse de la natalité). Par conséquent, il s'ensuit un fléchissement de la courbe démographique générale. En ce sens, on peut prédire que le développement a un effet de freinage sur la démographie. Ainsi, la décroissance démographique peut être le signe tardif d'un développement. Quand on observe l'évolution démographique dans les pays industrialisés et dans ceux qui s'industrialisent rapidement, on peut dire que cette opinion se défend; mais quand on regarde la décroissance démographique qui sévit en milieu rural de vastes pays comme l'Australie et le Canada ou au Québec, personne ne peut dire que cette involution est le signe d'une croissance ou qu'elle encourage le développement rural. On s'en plaint d'ailleurs.

Le deuxième sous-courant est celui qui soutient que le développement d'un milieu s'accompagne non seulement des facilités pour accéder ou se procurer les services et les biens essentiels mais aussi d'un accroissement démographique dû essentiellement aux flux migratoires importants. Car les gens vont avoir une propension naturelle à immigrer vers les territoires dynamiques autant qu'à rester dans les milieux en dévitalisation. Pour ces analystes, la décroissance démographique est annonciatrice des difficultés sociales et économiques d'un milieu. Cela semble se vérifier dans la ruralité québécoise, car plus le milieu a des problèmes socio-économiques, plus il a tendance à perdre sa population au bénéfice des villes ou de la ruralité métró-adjacente qui profitent de l'effet de diffusion urbaine dont on parle dans la théorie des pôles de croissance.

À cet égard, notre position est qu'au-delà des corrélations qu'on peut établir, il y a un lien conditionnel et même réciproque entre la situation démographique et le niveau de développement. Pour nous, c'est comme si la situation et les comportements démographiques de n'importe quelle population étaient une réaction (un témoin) par rapport au niveau de développement local. Cependant, nous estimons qu'il n'existe pas une situation démographique idéale qui serait une panacée pour le progrès socio-économique. Tout dépend du contexte dans lequel on se trouve, et dans lequel ce lien doit être analysé et interprété.

Dans le contexte particulier de la ruralité québécoise, située dans une société industrialisée, occupant un vaste territoire avec beaucoup de ressources naturelles, mais moins peuplée, la question démographique ne se pose pas comme ailleurs (ruralité américaine, européenne ou africaine par exemple), mais se pose en termes d'occupation dynamique du territoire. C'est-à-dire, le problème n'est pas d'avoir une grande population (utopie), mais c'est de pouvoir maintenir sur place les gens qui y habitent déjà. Que ces gens trouvent satisfaction dans leur milieu respectif et qu'ils inversent cette image négative de la ruralité. Ce faisant, il y a lieu de penser que l'évolution démographique négative en milieu rural québécois peut être interprétée comme un signe précurseur des problèmes socio-économiques régionaux et

locaux plus graves. Dans ce contexte, la compréhension du problème devra inclure non seulement l'analyse de l'impact des variables de stock de la population, mais également l'impact des variables de structure de la population ainsi que la question de l'attractivité du milieu rural et celle de l'exode rural des jeunes, qui s'amplifient au gré de la situation socio-économique.

La meilleure manière de procéder, c'est d'étudier toutes ces variables en concomitance, c'est-à-dire dans un modèle analytique multivarié, qui présente l'avantage de nous fournir l'effet de chacune des variables une fois contrôlé l'effet des autres variables. Suivant cette considération, l'application de la régression logistique aux données de la ruralité québécoise a produit les résultats contenus dans les différents tableaux paramétriques présentés ci-dessous.

*Tableau 11*  
*Codification de la variable dépendante*

<b>Modalités de la variable dépendante</b>	<b>Valeur de codification</b>
Ruralité dynamique	0
<b>Ruralité en déclin</b>	<b>1</b>

Ce petit tableau indique que la catégorie des communautés en déclin, c'est-à-dire les municipalités rurales défavorisées ou en restructuration (codifiée : 1) est la catégorie de référence, pour laquelle on va calculer les probabilités (risques) de réalisation en fonction de différentes catégories de chacune des variables indépendantes incluses dans le scénario, tel que l'indique le tableau 12 qui suit.

*Tableau 12*  
*Différentes catégories des variables indépendantes de nature démographique*

Variables prédictives	Catégories des variables prédictives	Fréquence	Codification	
			(1)	(2)
Taille de la population	petite taille (moins de 500 hab.)	291	1,00	,00
	grande taille (plus de 1 250 hab.)	441	,00	1,00
	<b>taille moyenne (500-1 250 hab.)</b>	477	<b>,00</b>	<b>,00</b>
Tendance démographique générale	décroissante (moins de -5%)	166	1,00	,00
	croissante (plus de 5%)	414	,00	1,00
	<b>stationnaire (-5 à 5%)</b>	629	<b>,00</b>	<b>,00</b>
Densité de la population	faible densité (moins de 10 hab/km <sup>2</sup> )	529	1,00	,00
	densité élevée (plus de 30 hab/km <sup>2</sup> )	323	,00	1,00
	<b>densité moyenne (10-30 hab/km<sup>2</sup>)</b>	357	<b>,00</b>	<b>,00</b>
Proportion de 65 ans et plus dans la population	faible proportion (moins de 10%)	543	1,00	,00
	proportion élevée (plus de 15 %)	230	,00	1,00
	<b>proportion moyenne (10-15%)</b>	<b>436</b>	<b>,00</b>	<b>,00</b>
Présence des immigrants infra-provinciaux	moins importante (moins de 3%)	356	1,00	,00
	importante (plus de 5%)	571	,00	1,00
	<b>dans la normale (3-5 %)</b>	282	<b>,00</b>	<b>,00</b>
Rapport de masculinité entre 18-40 ans (exode)	prédominance féminine (moins de 99)	334	1,00	,00
	prédominance masculine (plus de 105)	590	,00	1,00
	<b>dans la normale (100-105)</b>	285	<b>,00</b>	<b>,00</b>

Ce tableau récapitule le choix que nous avons fait au préalable à propos des catégories et du mode de régression logistique effectué. Cela est important dans la mesure où c'est à partir de ces choix que nous procéderons à des comparaisons et à des interprétations. Précisons qu'à ce sujet, le tableau ci-dessus donne une première information très utile, il s'agit du fait que parmi les variantes de la régression logistique, nous avons travaillé avec la méthode «*Indicator*». En comparaison avec les autres types de régression logistique, le propre de celle-ci est qu'elle compare l'association entre la variable dépendante qui «doit être dichotomique» et les catégories non omises de chacune des variables indépendantes en

liste, par rapport à la catégorie omise. Dans notre cas c'est la catégorie intermédiaire ou médiane qui sera toujours omise. Dans le tableau, on reconnaît une catégorie omise par le fait qu'elle est codée ,00 partout. Nous avons, à chaque fois, placé les catégories omises en troisième position en gras pour qu'elles soient facilement repérées (Voir les deux dernières colonnes du tableau 12).

Connaissant bien la codification comparative de chacune de nos variables explicatives, nous sommes, à présent, en mesure d'examiner le rendement du modèle prédictif ainsi que les effets d'association entre leurs catégories et le phénomène du déclin en milieu rural québécois. C'est le sens du tableau qui suit.

Tableau 13

*Rapports des chances et paramètres de prédiction des effets de différentes catégories des variables démographiques*

<b>Catégories des variables</b>	<b>B ou <math>\beta</math></b>	<b>Exp(B) ou <math>e^{\beta}</math></b>
<b>Taille de la population</b>		
petite taille (moins de 500 hab.)	,466** <sub>(,186)</sub>	1,593
grande taille (plus de 1 250 hab.)	-,848*** <sub>(,173)</sub>	,428
<b>Tendance générale de la population</b>		
décroissante (moins de -5%)	,649*** <sub>(,237)</sub>	1,914
croissante (plus de 5%)	-1,128*** <sub>(,162)</sub>	,324
<b>Densité de la population</b>		
faible densité (moins de 10 hab/km <sup>2</sup> )	,835*** <sub>(,171)</sub>	2,306
densité élevée (plus de 30 hab/km <sup>2</sup> )	-,182 <sub>(,198)</sub>	,834
<b>Proportion des aînés (65 ans et plus)</b>		
faible proportion (moins de 10%)	-,730*** <sub>(,157)</sub>	,482
proportion élevée (plus de 15 %)	,239 <sub>(,199)</sub>	1,270
<b>Présence des immigrants infra-régionaux</b>		
moins importante (moins de 3%)	,342* <sub>(,192)</sub>	1,408
importante (plus de 5%)	-,580*** <sub>(,178)</sub>	,560
<b>Rapport de masculinité de 18-40 ans (exode rural)</b>		
prédominance féminine (moins de 99)	-,325 <sub>(,204)</sub>	,722
prédominance masculine (plus de 105)	,175 <sub>(,177)</sub>	1,191
<b>Constant (A)</b>	,451* <sub>(,250)</sub>	1,570

Nagelkerke R Square ( $R^2_{\text{démographique}}$ ) = 0,408

-2 Log likelihood (- 2LL) = 1231,154

( ) Erreur-type de B

Seuil de signification ( $\alpha$ ) : \*\*\* 1%, \*\* 5% et \* 10%



Pour mieux interpréter le bilan du tableau 13, on va d'abord expliciter les abréviations qu'il contient<sup>125</sup>.

- Pour chacune des variables en liste, deux catégories sur trois sont reprises dans ce tableau. Par exemple, pour la taille de la population, la première catégorie est la petite taille tandis que la deuxième catégorie est la grande taille. La taille moyenne, entre les deux, serait la troisième catégorie, mais elle a été omise conformément au choix que nous avons préalablement fait et indiqué. Rappelons que cette catégorie est codifiée ,00 dans le tableau 12 plus haut.
- B ou  $\beta$  est le coefficient de régression logistique, il sert pour évaluer la probabilité de réalisation de l'événement étudié pour chacune des catégories non omises des variables du modèle explicatif.
- La constante, souvent appelée A ou  $\alpha$ , se retrouve dans la dernière ligne du tableau 13. Elle donne une idée globale de l'effet cumulé de toutes les variables qui ont été considérées *mutatis mutandis*. C'est-à-dire toutes celles que le modèle analytique a laissées à l'écart. Soulignons que dans le cas présent, la combinaison exponentielle de la constante A et différents coefficients  $\beta_i$  serviront pour calculer les divers risques qu'a une communauté rurale québécoise de se retrouver dans la typologie des communautés en difficulté, étant donné qu'elle est caractérisée par une ou plusieurs catégories non omises.
- Quant aux valeurs  $e^B$  ou  $\text{Exp}(B)$  c'est-à-dire l'exponentielle de B, elles représentent les rapports des chances. Dans notre cas, ils s'interprètent comme ceci : combien de fois une communauté rurale appartenant à une catégorie figurant dans le tableau ci-dessus est plus ou moins susceptible d'être en restructuration (typologie de référence) comparativement à la catégorie omise.
- Sig. est le seuil de signification statistique, le nombre d'astérisques derrière les  $\beta$  veut dire que l'effet de la catégorie est statistiquement significatif à 1% (\*\*\*), à 5% (\*\*) ou à 10% et plus (\*). À noter que dans certains manuels de statistique le Sig. porte le nom de *p*, *alpha* ( $\alpha$ ) ou *P-value*. Nous utiliserons souvent les appellations  $\alpha$  et Sig. La signification statistique dont il est question ici correspond à la mesure dans laquelle nous pouvons être confiant que le résultat de notre étude n'est pas uniquement le fruit du hasard. En bref, il s'agit de la probabilité maximale de se tromper. Dans la présente thèse, nous l'avons fixée à 0,05, c'est-à-dire à 5%.

---

<sup>125</sup> Ces explications concerneront les tableaux 13, 18, 20 et 21.

- Nagelkerke R Square qu'on retrouve au bas de ce tableau représente le pseudo-coefficient de détermination ( $R^2$ ); celui-ci nous renseigne exactement sur le pourcentage de variation totale de la variable dépendante expliqué par toutes les variables indépendantes prises en compte dans le modèle.
- -2 Log likelihood (-2LL) est l'équivalent de la valeur du Khi-Deux ( $\chi^2$ ). Cette valeur sert à comparer et à déterminer le scénario de modélisation ou de prédiction le plus approprié, en fournissant une mesure d'ajustement du modèle aux données.

L'explication de ces sigles nous conduit directement à l'interprétation du contenu du tableau 13.

Suivant la manière avec laquelle nous avons opérationnalisé les variables démographiques, on doit dire que ces résultats appellent plusieurs commentaires.

Avant toute chose, l'une des plus importantes informations que ce tableau donne est la valeur du paramètre *Nagelkerke R Square* ( $R^2$ ), elle est estimée à 0,408. Cela veut dire que les six variables démographiques expliquent 40,8% de l'effet total de restructuration en milieu rural québécois. Ce qui est très élevé et cela prouve que dans les milieux ruraux québécois, la situation démographique est à considérer comme l'une des expressions de la dévitalisation ou de la revitalisation dépendamment de la tendance qu'elle prend.

À part ce constat, les résultats obtenus montrent aussi que plusieurs catégories de six variables ont un niveau de signification inférieur au seuil de référence fixé à 5% (*Sig.*  $\leq 0,05$ ). Cela nous permet de souscrire à l'hypothèse que le modèle prédictif considéré est globalement très satisfaisant.

En conséquence, on peut affirmer avec 95% de chance de ne pas se tromper qu'il y a une association significative entre, d'une part, les variables de stock de la population et la restructuration rurale et, d'autre part, entre les variables qui expliquent la structure

démographique de la ruralité québécoise et le fait qu'une communauté rurale québécoise soit en déclin.

Ensuite, si on analyse chacune des variables séparément, on constate à partir des rapports des chances ( $e^b$ ) ce qui suit : en ce qui concerne la taille de la population par exemple, les municipalités rurales québécoises de petite taille (moins de 500 habitants) sont presque deux fois (1,6) plus susceptibles d'être en restructuration comparativement à celles de taille moyenne (500-1 250 habitants). Alors que les communautés rurales de grande taille (1 250 habitants et plus) sont 2,3 fois moins (1/0,428) susceptibles de faire partie des collectivités en déclin, toujours par rapport aux communautés de taille moyenne. On peut évidemment se poser la question de savoir si cela signifie que les petites communautés n'ont pas assez d'opportunités à offrir aux citoyens par rapport aux grandes communautés rurales. Logiquement, on dira non, parce l'offre en termes d'opportunités de développement n'est pas forcément proportionnelle à la taille démographique, mais elle l'est en ce qui a trait à la qualité des ressources humaines, économiques, sociales et naturelles du milieu. Mais on verra ce que les statistiques donneront comme résultat quand viendra le temps d'examiner cette variable dans le chapitre sur les facteurs intangibles (Cf. le chapitre six à venir).

Lorsque nous avons calculé le risque de dévitalisation en fonction de la taille de la population, il se fait que la probabilité pour une petite communauté rurale québécoise de se trouver en restructuration est de 71,4% contre 40,2% seulement pour les communautés de grande taille. Le seul enseignement pertinent qu'on tire de ce constat est que plus la taille de la population est grande, notamment à partir de 1 250 habitants, plus une communauté rurale québécoise a des chances de réaliser un gain significatif en termes d'indice global de développement. Inversement, les communautés de petite taille ont moins de chance d'accroître leur nombre d'habitants. Ainsi, elles ont moins de capacités de rétention et de développement, d'où leur indice global de développement est généralement très faible.

Au sujet de l'effet de densité, nous remarquons que les communautés qui ont une densité très faible (moins de 10 hab/km<sup>2</sup>) sont 2,3 fois plus sujettes à la restructuration et elles ont une probabilité de 78,4% de l'être. Alors que les collectivités qui ont une densité relativement élevée (plus de 30 hab/km<sup>2</sup>) sont 1,2 fois moins susceptibles d'être en restructuration, en comparaison avec les collectivités de densité moyenne (10-30 hab/km<sup>2</sup>). La probabilité de les retrouver dans la catégorie de la ruralité en déclin est de 56,7%, c'est-à-dire, une différence de probabilité de dévitalisation de plus de 22 points de % en défaveur des municipalités moins densément peuplées. De ce fait, paradoxalement à la théorie qui veut que la faible densité soit un avantage pour le développement, car ça laisse des terres libres pour les activités de production, nous en arrivons à un constat contraire. Une certaine densité serait utile pour la dynamique locale, toutefois une faible densité présente un autre avantage : « il est un atout possible pour la relation démocratique et la participation active au débat public »<sup>126</sup>.

En ce qui concerne l'apport des immigrants infra-provinciaux, le tableau ci-avant indique que les communautés où il y a une présence négligeable (moins de 3%) des immigrants provenant d'autres provinces que le Québec, sont deux fois plus disposées à être en déclin que les municipalités qui ont une présence normale des immigrants infra-provinciaux (3 à 5% de la population totale). Pour ces collectivités sans attractivité, la probabilité de se retrouver en déclin dépasse les deux tiers, soit 68,9% contre 46,8% pour les municipalités rurales où il y a une présence importante (plus de 5%) d'immigrants infra-provinciaux. Les municipalités rurales de cette dernière catégorie sont aussi deux fois moins enclines à la dévitalisation. Cela prouve que l'aspect attractif ou l'aspect répulsif d'un milieu est corrélé à son dynamisme endogène.

L'une des conclusions liminaires sur ces constats est de savoir que les trois éléments de stock de la population sont réellement des facteurs tangibles qui agissent sur le processus de

---

<sup>126</sup> Marc GUÉRIN et Patrick MOQUAY, « Intercommunalité, pays : les recompositions territoriales » dans Philippe PERRIER-CORNET, *op. cit.*, 2002a, p. 127.

la dévitalisation rurale au Québec surtout dans le cas des communautés de petite taille et de faible densité. Pour en savoir plus, il convient d'examiner aussi les effets qui résulteront de différentes catégories des variables de structure.

Mis à part les commentaires précédents sur les variables de stock, on est en mesure de dire que le phénomène de restructuration dans la ruralité québécoise est aussi associé aux variables de la structure de la population et ce, de façon significative car l'analyse des rapports des chances concernant le vieillissement de la population par exemple, le rapport de masculinité et la tendance démographique générale, démontre un lien de causalité. À titre d'illustration, on voit que par rapport aux communautés qui ont une proportion relativement normale (de 10-15%) de personnes âgées de 65 ans et plus, celles qui ont une proportion faible (moins de 10%) des aînés sont 2,1 fois moins à même de se trouver dans la catégorie des collectivités défavorisées ou en restructuration. En revanche, les municipalités ayant une grande part de personnes âgées (plus de 15%) le sont 1,3 fois plus. On évalue à 43,1% la probabilité de trouver une municipalité ayant moins de personnes âgées dans le peloton des communautés en déclin, contre 66,6% pour les communautés ayant une grande proportion des personnes âgées. Le vieillissement de la population peut donc être considéré comme ayant un effet d'accélération sur la dévitalisation dans la ruralité québécoise.

Quant à la tendance démographique générale, la comparaison par rapport à la catégorie des municipalités rurales québécoises à démographie stationnaire (celles qui n'ont connu ni une baisse ni une augmentation substantielle de leur population) atteste clairement que les collectivités qui ont une courbe démographique croissante sont trois fois moins susceptibles à être en dévitalisation mais, à l'inverse, celles qui ont une courbe démographique décroissante sont deux fois plus sujettes à la restructuration. C'est pour cela que les communautés rurales qui ont connu une baisse de leur population ont une probabilité de 75,0% d'être en restructuration; alors que les collectivités qui ont enregistré un accroissement démographique ont à peine une probabilité de 33,7%.

À propos de l'effet du rapport de masculinité, les paramètres établis démontrent qu'en milieu rural québécois, les deux catégories de rapport de masculinité ne sont pas significativement associées au déclin de ce milieu. Néanmoins, on remarque en même temps que lorsque le rapport de masculinité entre 18-40 ans est en faveur des hommes ou supérieur à 105 (possiblement un exode des jeunes femmes), la probabilité qu'une localité rurale se trouve en restructuration est de pratiquement de deux fois sur trois, soit 65,2%. Cela surclasse de 12 points de % la probabilité de se trouver en situation de restructuration pour une municipalité ayant un rapport de masculinité en faveur des femmes, c'est-à-dire un rapport de masculinité inférieur à 99 (possibilité d'un exode des jeunes hommes), cette probabilité étant estimée à 53,1%. Comme quoi, entre 18 et 40 ans révolus, l'exode des femmes serait plus dramatique pour le développement local d'une communauté rurale québécoise que celui des hommes. On peut possiblement avancer deux explications tout aussi hypothétiques.

La première explication peut se formuler de la manière suivante : étant donné que dans presque tous les secteurs d'activités socio-économiques, singulièrement dans les services sociaux, les jeunes femmes sont les plus nombreuses à œuvrer au Québec (rural et urbain), il se peut que le départ des jeunes femmes en âge de travailler (incluant les 18-40 ans) occasionne une certaine perturbation dans l'offre de services sociaux et, par conséquent, un sous-développement local.

La seconde explication est que les jeunes femmes québécoises étant proportionnellement plus instruites (éduquées) que les jeunes hommes, leur exode expliquerait la baisse de plusieurs indicateurs du développement socio-économique. De plus, il y a lieu de penser que plus que l'exode des jeunes hommes, celui des femmes serait interprété comme le signe d'un malaise profond lié notamment à des problèmes de développement socio-économiques criants (chômage, absence des institutions de formation adéquates, manque des services de proximité, etc.) et même à un déséquilibre sur le marché matrimonial.

Au terme de tous ces résultats et des commentaires qui en découlent, on en arrive à la conclusion qu'à l'instar des variables de stock de la population, celles qui donnent une appréciation sur la structure de la démographie rurale sont aussi des facteurs qui expliquent le phénomène de fragilisation des milieux ruraux québécois. Effectivement, quand on fait une lecture croisée du tableau des résultats, on découvre qu'en gardant constants le rapport de masculinité, la densité et la proportion des immigrants, mais en faisant varier les trois autres variables démographiques en liste, une communauté rurale québécoise a un grand risque de fragilisation. Soit 85,9% lorsqu'elle combine les caractéristiques suivantes : une décroissance démographique, un vieillissement de la population et une petite taille de la population. Cette probabilité serait de 9,5% seulement lorsqu'on se trouve dans une municipalité rurale qui a connu un accroissement démographique, mais qui a une proportion faible de personnes âgées et que la taille de sa population est relativement grande ( $\pm 1000$  habitants).

En mettant en parallèle l'effet de la densité, on aperçoit que les collectivités rurales de faible densité, avec une décroissance démographique, une présence significative des personnes âgées de plus de 65 ans et une petite taille, ont en moyenne une probabilité de 93,3% de se fragiliser alors que pour les municipalités ayant une forte densité qui, soumises aux mêmes conditions, mais en sens opposé, cette probabilité ne s'établit qu'à 8,0%. Une première interprétation qu'on peut faire à partir des résultats qui précèdent est de dire que même si la petite taille de la population d'une communauté rurale ne la condamne pas définitivement à la dévitalisation, une fois que se conjuguent au même endroit la petite taille, la faible densité, le vieillissement de la structure de la population, l'exode des jeunes, on aura un scénario propice à la vulnérabilité rurale. C'est là un des portraits parfaits d'une communauté rurale québécoise en restructuration.

Une deuxième interprétation qui se dégage des faits observés ci-dessus est que dans la ruralité québécoise, les communautés de grande taille et donc de forte densité subissent moins les effets du drainage démographique que les milieux urbains exercent sur la ruralité.

Tandis que les petites municipalités en subissent de plus en plus et de deux manières : de la part des grandes communautés rurales et de la part des milieux urbains adjacents. Par conséquent, les petites municipalités apparaissent comme les plus enclines au dépeuplement et à la dévitalisation. Dans ce contexte, on peut affirmer que les formes que prennent les situations démographiques, spécialement les variables de structure (évolution démographique générale), ont des répercussions sur la dynamique locale.

Ce faisant, s'il faut choisir entre la décroissance et la croissance de la population, nous partagerons l'idée d'Ester Boserup et de bien d'autres chercheurs pour dire que dans une petite communauté rurale québécoise, la croissance de la population est meilleure que sa décroissance parce que dans une conjoncture économique favorable, la croissance démographique est un stimulant précieux du développement tant en procurant une main-d'œuvre pour exploiter les ressources naturelles qu'en élargissant les marchés nécessaires pour absorber et rentabiliser une production locale. Autrement dit, l'accroissement démographique en milieu rural québécois peut jouer positivement à la fois sur la demande et sur l'offre des agents économiques. En ce sens, l'incidence potentielle de l'accroissement de la population sur les principales composantes du revenu local est la suivante : l'augmentation du nombre d'habitants a pour corollaire un gonflement des besoins et un accroissement de la consommation ; quant à l'investissement lui-même, il peut s'accroître avec la population, puisque l'augmentation des effectifs crée une demande d'infrastructure et d'équipements locaux nouveaux. Par ricochet, l'extension des besoins facilite la réalisation d'économies d'échelle, l'intensification de l'effort productif, la mobilisation de capacités de travail et des ressources sous-utilisées et la transformation des méthodes agricoles, car il ne faut pas oublier que l'agriculture est encore présente dans la ruralité québécoise, en dépit du fait qu'elle n'est plus nécessairement le plus offrant en termes d'emplois.

Cette dernière conclusion sur les facteurs démographiques conduit aussitôt à l'examen du rôle et du niveau d'association entre d'autres types de facteurs structurels (à caractère



économique et géographique) et la dévitalisation rurale. Ça sera l'objet des deux sections suivantes.

## 5. 2. Impact des facteurs économiques sur la restructuration en milieu rural québécois

L'analyse de l'impact des facteurs économiques sur la restructuration rurale au Québec permet de vérifier la deuxième hypothèse de travail, mais cela nous amènera à vérifier aussi un certain nombre de théories de développement qui mettent l'emphase sur les éléments de l'économie locale. En l'occurrence, la célèbre théorie connue sous le nom de la théorie de la base économique (*staple theory*), dont le manuel de Mario Polèse sur l'économie urbaine et régionale est une bonne référence dans la compréhension des postulats. Le plus important postulat de cette théorie stipule que « c'est la présence des ressources économiques naturelles qui explique le sort économique des régions du Canada »<sup>127</sup>. Autrement dit, les causes du développement d'un territoire sont essentiellement économiques et de nature exogène. C'est-à-dire qu'elles sont « externes à la région ou au milieu visé par le développement »<sup>128</sup>. Dans ce sens-là, le modèle théorique de la base économique correspond à l'idée que « pour se développer une société (région ou collectivité locale) doit avoir tracé une ligne de démarcation entre les secteurs d'activités basiques, qui permettent à une région de gagner sa vie et les industries d'appoint (activités non basiques), qui découlent de la présence des activités de base »<sup>129</sup>.

En conséquence, selon cette théorie, le niveau de production, d'emploi et de développement (au sens économique) d'un territoire donné dépend de deux variables : l'une des variables est la capacité à exporter qui dépend elle-même de la demande extérieure et l'autre variable c'est l'ensemble des avantages comparatifs du marché local ou du milieu. De cette

<sup>127</sup> Donald J. SAVOIE, *Essais sur le développement régional*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 1986, p. 15.

<sup>128</sup> Sergio CONTI, « Les conditions territoriales du développement de la PME : la leçon théorique du modèle italien » dans Colette FOURCADE (dir.), *Petite entreprise et développement local*, Paris, ESKA, 1991, p. 171.

<sup>129</sup> Mario POLÈSE, *Économie urbaine et régionale: logique spatiale des mutations économiques*, Paris, *Economica*, 1994, p. 126.

perspective découle, entre autres, l'idée que le degré d'intégration d'une économie à l'espace commercial extérieur et le type de marché local sont une des clés du développement endogène.

Cette idée fait évidemment partie des propositions récentes sur une nouvelle typologie de la ruralité, faite selon le niveau d'intégration du milieu rural au marché extérieur global. Elle se trouve en grande partie exposée dans les publications récentes du projet de recherche sur la nouvelle économie rurale, qui se fait à l'échelle canadienne. On y propose une classification des milieux ruraux canadiens suivant deux indicateurs synthétiques : le degré d'ouverture ou d'exposition de l'économie locale (*rural globally exposed*) et le degré de fluctuation du marché local (*flucting market*)<sup>130</sup>. Dans le même sens, Bruno Jean distingue au Québec : « une ruralité intégrée dans une économie mondialisée, un Québec rural tourné vers le marché intérieur et un Québec rural marginalisé »<sup>131</sup>. Cet éclairage conceptuel conduit inéluctablement à confronter la théorie aux données empiriques relativement à la ruralité québécoise. C'est ainsi que nous nous sommes proposé d'examiner l'hypothèse selon laquelle le degré d'ouverture d'une économie, c'est-à-dire le degré d'intégration de son économie à l'économie mondiale ainsi que le degré de fluctuation du marché local sont des facteurs majeurs qui impriment une certaine allure à la dynamique du développement en milieu rural. Mais avant cela, il nous semble raisonnable, d'une part, de distinguer les variables de l'économie rurale québécoise qui relèvent de l'ouverture de celle-ci par rapport à l'économie globale et d'autre part, de moduler l'importance à accorder à la stabilité ou à la fluctuation du marché économique local. Cela implique enfin que les secteurs d'activités économiques eux-mêmes soient regroupés au départ.

Pour y parvenir, nous avons souligné précédemment que nous avons eu recours à un canevas (modèle d'analyse) en exploration dans le cadre du projet NRE. C'est un scénario

<sup>130</sup> Bill REIMER, *Understanding the New Rural Economy: Choices and Options. Sample Selection*, Montréal, Concordia University, 1997, pp. 7-13.

<sup>131</sup> Bruno JEAN, «Vers une première politique : aménager l'avenir des campagnes au XXI<sup>e</sup> siècle» dans Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 2000. Rétrospectives du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides-Le Devoir, 1999, p. 451.

analytique conçu par Bill Reimer, il est structuré autour du concept de *leading and lagging communities* (les communautés dynamiques et les communautés en déclin). Dans ce schéma d'analyse, on cherche à déterminer si la base économique d'un milieu est de type fermée ou ouverte à l'extérieur. On y détermine aussi la typologie du marché local en distinguant le marché fluctuant et le marché stable.

La différenciation des économies et des marchés ruraux nous a beaucoup intéressé, dans la mesure où la classification tient compte de la proportion de la main-d'œuvre locale dans 17 secteurs d'activités économiques (à noter que ce répertoire n'est pas exhaustif). L'enjeu pour nous, maintenant, ce n'est pas seulement de refaire l'exercice de distinction des marchés et des économies. Mais c'est surtout de savoir si le fait qu'une municipalité rurale ait une base économique exposée ou non à l'extérieur; un marché local fluctuant ou stable s'associe de manière significative à sa situation sur le plan du développement global.

Pour en savoir plus, il va falloir expliquer d'abord comment on a construit la typologie de l'exposition (ouverture) de l'économie et celle de la fluctuation du marché local pour ensuite étudier l'association entre les variables : degré d'ouverture de l'économie, degré de fluctuation du marché et le phénomène de «restructuration rurale» au Québec.

En ce qui concerne le degré d'ouverture ou d'exposition de l'économie à l'extérieur, les 17 secteurs d'activités économiques ont été regroupés en deux catégories suivantes.

Les huit secteurs exposés au marché international (*Global exposed*) sont :

- Les secteurs ou industries agricoles et de services connexes,
- la pêche et le piégeage,
- l'exploitation forestière et des services forestiers,
- les mines y compris broyage, les carrières et puits de pétrole,
- l'industrie manufacturière,

- les communications et autres services publics,
- l'intermédiation financière et les assurances ainsi que
- les services aux entreprises.

Les neuf secteurs les moins exposés au marché international (*No global exposed or Local exposed*) sont :

- Les industries de la construction,
- le transport et l'entreposage,
- le commerce de gros,
- le commerce de détail,
- les services immobiliers et agences d'assurances,
- les services gouvernementaux,
- les services d'enseignement,
- les services de soins de santé et des services sociaux puis
- l'hébergement et la restauration.

Par la suite, les pourcentages de la population active employée dans chacun des secteurs énumérés ont été calculés puis agrégés selon que le secteur appartenait au groupe d'industries exposées ou moins exposées. Sur cette base, les communautés rurales ont été classifiées en deux catégories conditionnelles.

Toutes les collectivités rurales qui avaient plus de 40% de leur main-d'œuvre dans les secteurs ou les industries exposées au marché international ont été classifiées comme étant exposées globalement. Celles qui ont plus de 75% de main-d'œuvre dans les secteurs les moins exposés au marché extérieur, c'est-à-dire des secteurs fermés ou exposés essentiellement aux marchés locaux, ont été classées comme non exposées au marché extérieur, donc exposées au marché local seulement.

Notons que toute communauté rurale qui ne remplissait aucun critère ci-avant, a été mise à l'écart. En conséquence, ce genre de communauté n'a pas fait l'objet d'analyse chez Bill Reimer. Avant de mettre en application la méthode de Reimer, nous avons apporté deux changements.

En premier lieu, après avoir soigneusement vérifié la répartition et la liste des secteurs avec l'aide d'un haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, il s'est avéré que dans le cas de la ruralité québécoise, le secteur agricole et ses services connexes devraient être classés parmi les secteurs les moins exposés.

En second lieu, comme nous sommes obligé de classer toutes les communautés, sans en laisser tomber quelques-unes<sup>132</sup>, nous avons construit trois catégories au lieu de deux. À savoir :

- les communautés à économie **exposée** : avec plus de 35 % de la population active dans les secteurs exposés au marché international,
- les communautés à économie **non exposée** : celles qui ont plus de 2/3 ou plus de 67 % de la population active dans les secteurs les moins exposés) et
- les communautés **faiblement exposées**, qui regrouperont celles qui ne sont pas classées dans l'une ou l'autre des deux catégories précédentes.

Ainsi fait, le regroupement des secteurs a été légèrement modifié pour se présenter comme suit.

---

<sup>132</sup> Parce que dans ce chapitre comme dans celui qui porte sur les indices, nous avons dit préalablement que nous travaillerons sur l'ensemble (univers) des communautés rurales québécoises.

Tableau 14

*Catégorisation des secteurs d'activités en milieu rural québécois selon leur degré d'exposition au marché extérieur*

<b>Secteurs exposés aux marchés globaux</b>	<b>Secteurs les moins exposés aux marchés globaux (ou exposés au marché local)</b>
1. Industries de la pêche et du piégeage	8. Industries agricoles et de services connexes
2. Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	9. Industries de la construction
3. Industries des mines, broyage, carrières et puits de pétrole	10. Industries du transport et de l'entreposage
4. Industries manufacturières	11. Industries du commerce de gros
5. Industries des communications et autres services publics	12. Industries du commerce de détail
6. Industries des intermédiaires financiers et des assurances	13. Industries des services immobiliers et agences d'assurances
7. Industries des services aux entreprises	14. Industries des services gouvernementaux
	15. Industries des services d'enseignement
	16. Industries des services de soins de santé et des services sociaux
	17. Industries de l'hébergement et de la restauration

*Source : Modèle adapté à partir de celui de Bill REIMER, 1997-2001, *Understanding the new rural economy: choices and options. Sample selection.**

Quant à savoir si les conditions ou les aléas du marché (fluctuant ou stable) ont un impact sur le processus de restructuration, l'auteur précité a tout bonnement effectué un regroupement différent des mêmes 17 secteurs d'activités. Le tableau ci-dessous présente le nouveau classement.

*Tableau 15*  
*Catégorisation des secteurs économiques en milieu rural québécois selon le degré de fluctuation du marché local*

<b>Marché fluctuant</b>	<b>Marché stable</b>
1. Industries de la pêche et du piégeage	7. Industries agricoles et de services connexes
2. Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	8. Industries manufacturières
3. Industries des mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	9. Industries du transport et de l'entreposage
4. Industries de la construction	10. Industries des communications et autres services publics
5. Industries des intermédiaires financiers et des assurances	11. Industries du commerce de gros
6. Industries des services immobiliers et agences d'assurances	12. Industries du commerce de détail
	13. Industries des services aux entreprises
	14. Industries des services gouvernementaux
	15. Industries des services d'enseignement
	16. Industries des services de soins de santé et des services sociaux
	17. Industries de l'hébergement et de la restauration

*Source : ibid.*

Pour dire qu'un marché local est stable ou fluctuant, il suffit de cumuler les effectifs de chaque côté du tableau, d'en calculer les proportions puis, de considérer seulement le groupe de secteurs le plus dominant comme celui qui caractérise le marché local. En ce qui nous concerne, nous avons distingué trois types de marchés ruraux au lieu de deux, notamment le marché fluctuant, le marché relativement stable et le marché stable.

- Le marché sera considéré **fluctuant** si la proportion de la population active dans les six secteurs à gauche du tableau 15 est plus grande que la proportion de la population active dans les 11 secteurs présentés à droite du même tableau.
- Le marché est **relativement stable** lorsque la proportion de la population active dans les 11 secteurs à droite du tableau ci-dessus est égale ou dépasse la proportion de six secteurs de gauche avec **moins de 15 points** de pourcentage.
- Enfin, le marché est qualifié de **stable** quand la proportion de la main-d'œuvre locale (ou population active) dans les 11 secteurs présentés à droite du tableau 15 distance celle des secteurs de gauche avec **plus de 15 unités** de pourcentage.

Suivant ces critères, une analyse exploratoire a donné la distribution croisée de fréquences ci-dessous.

Tableau 16

*Distribution des communautés rurales québécoises selon le degré d'ouverture de leur économie et en fonction du degré de fluctuation du marché local*

<b>Degré d'ouverture de l'économie locale à l'extérieur</b>	<b>Degré de fluctuation du marché local</b>			<b>Total</b>
	Stable	Relativement stable	Fluctuant	
Économie non exposée	124	30	37	191
Économie faiblement exposée	635	111	60	806
Économie exposée	165	21	26	212
<b>Total</b>	<b>924</b>	<b>162</b>	<b>123</b>	<b>1 209</b>

La comparaison des distributions en ce qui a trait à l'ouverture de l'économie et à la fluctuation du marché local nous permet d'enrichir notre compréhension de la structure de l'économie et du marché rural québécois. Elle semble indiquer qu'à l'échelle municipale, le monde rural québécois compte moins de marchés qui sont en même temps fluctuants avec



une économie exposée à l'extérieur. En fait, on peut voir dans la dernière colonne de ce tableau que selon les critères retenus précédemment : plus de huit communautés rurales québécoises sur dix ont une économie moins exposée au marché extérieur du Québec. Moins d'un cinquième (17,5 %) d'entre elles ont une économie qu'on peut juger comme exposée ou ouverte à l'internationale. Cette distribution est, à quelques exceptions près, conforme à la réalité québécoise qu'on connaît parce que la majorité de la main-d'œuvre rurale se concentre essentiellement dans les secteurs dits moins ouverts tels : les services gouvernementaux, les services de proximité et surtout dans les diverses branches de l'agriculture et de ses services connexes, qui sont aussi les moins exposés qu'ailleurs au Canada, où le secteur agricole est ouvert essentiellement au marché américain.

Pour ce qui est du type de marché, la distribution des fréquences témoigne aussi que plus de trois quarts (76,4%) des marchés municipaux ruraux québécois sont stables. Cela est le signe que, majoritairement, le marché rural québécois est peu soumis aux aléas du marché international et à la globalisation. Cela peut être un avantage et un inconvénient à la fois.

C'est un avantage dans la mesure où la stabilité des marchés au plan local facilite les prévisions à long terme. Mais la stabilité des petits marchés (marchés agricoles, hôtellerie, services aux entreprises, par exemple) reste un désavantage quand même; advenant des soubresauts économiques importants, les personnes qui oeuvrent dans un tel contexte ne sont pas souvent très outillées ni préparées à les affronter. On peut citer en exemple les nombreux cas de dévitalisation des petits villages et des paroisses qui se produisent à la suite de la fermeture ou de la délocalisation d'une manufacture, d'une usine de première transformation de produits agricoles ou la suite des coupures dans les services gouvernementaux, etc. Les exemples qui illustrent ce propos sont légion dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Pour compléter ces informations, nous allons effectuer une régression logistique entre la typologie dichotomique de la ruralité selon l'IGD' et les deux variables économiques.

Comme nous l'avons annoncé antérieurement, la tâche sera de vérifier si le fait d'avoir une économie moins exposée, un marché stable ou fluctuant induit ou prédispose de façon significative les collectivités rurales québécoises au phénomène de restructuration. À cet effet, on va procéder exactement comme dans la section 6.1. Sauf que les variables indépendantes ont changé, mais la variable dépendante est restée la même et elle est codifiée comme précédemment. Retenons cependant que la catégorie de la variable dépendante qui nous intéressera est le risque de réalisation de la modalité « ruralité en déclin » (Voir le tableau 11).

*Tableau 17*

*Différentes catégories des variables explicatives de nature économique*

Variables explicatives	Catégories des variables explicatives	Fréquence	Codification	
			(1)	(2)
Degré d'ouverture de l'économie locale à l'extérieur	économie non exposée	191	1,00	,00
	économie exposée	212	,00	1,00
	<b>économie faiblement exposée</b>	806	<b>,00</b>	<b>,00</b>
Degré de fluctuation du marché local	marché stable	924	1,00	,00
	marché fluctuant	123	,00	1,00
	<b>marché relativement stable</b>	162	<b>,00</b>	<b>,00</b>

On peut voir dans le tableau ci-dessus que pour les deux variables indépendantes, les catégories de comparaison sont en dernière position (encodées : ,00). Ce sera le marché relativement stable pour la variable degré de fluctuation du marché et l'économie faiblement exposée pour la variable degré d'ouverture de l'économie à l'extérieur.

Quant à la prédiction du modèle, c'est le tableau 18 qui nous donne des informations.

Tableau 18

*Paramètres de la régression logistique : rapports des chances et probabilités de différentes catégories des variables économiques*

<b>Catégories des variables</b>	<b>B ou <math>\beta</math></b>	<b>Exp(B) ou <math>e^B</math></b>
<b>Degré d'ouverture de l'économie locale à l'extérieur</b>		
économie non exposée	,154* <sub>(,071)</sub>	1,167
économie exposée	,772*** <sub>(,163)</sub>	2,164
<b>Degré de fluctuation du marché local</b>		
marché stable	-1,029*** <sub>(,179)</sub>	,356
marché fluctuant	,666** <sub>(,278)</sub>	1,947
<b>Constant (A)</b>	<b>,446***<sub>(,169)</sub></b>	<b>1,594</b>

Nagelkerke R Square ( $R^2_{\text{économie}}$ ) = 0,118

-2 Log likelihood (-2LL) = 1560,240

( ) Erreur-type de B

Seuil de signification ( $\alpha$ ) : \*\*\* 1%, \*\* 5% et \* 10%

On observe, grâce aux éléments de ce tableau, que les deux variables indépendantes : le degré d'ouverture de l'économie et le degré de fluctuation du marché local expliquent environ 12% du phénomène de restructuration dans la ruralité québécoise. Bien entendu, ce pourcentage est inférieur au rendement du modèle à base des facteurs démographiques qui expliquait plus de 40% de la restructuration rurale québécoise (Voir le  $R^2_{\text{démographie}}$  au bas du tableau 13). Qu'à cela ne tienne, le plus important est de savoir s'il y a association ou non entre chacune des catégories explicatives et la variable dépendante (ruralité en déclin).

À partir des paramètres du tableau ci-dessus, la propension ou la tendance et le risque de restructuration pour une communauté ont été calculés en prenant en compte le type d'économie et le type de marché. Les résultats obtenus sont à plusieurs égards étonnants.

Par exemple, les communautés dont l'économie est exposée à l'extérieur tendent davantage à être en restructuration que les communautés moins exposées. Parce qu'elles sont deux

fois plus susceptibles de se trouver en restructuration comparativement aux communautés rurales dont l'économie est faiblement exposée. Mais celles dont l'économie n'est pas du tout exposée à l'extérieur ont une tendance à la dévitalisation égale à celle des collectivités faiblement exposées.

Quand on scrute les différents risques de dépérissement rural, force est de constater que ce sont toujours les communautés à économie exposée qui ont une probabilité de restructuration élevée, s'élevant exactement à 77,5%, comparativement à une probabilité de 65,0% lorsqu'il s'agit d'une communauté à économie non exposée à l'extérieur.

En ce qui concerne le type de marché, les rapports des chances ( $e^{\beta}$ ) montrent que comparativement aux municipalités rurales qui ont un marché relativement stable (un peu fluctuant, un peu stable), les communautés dont les marchés sont fluctuants et celles dont les marchés sont vraiment stables sont respectivement 2 fois plus et 3 fois moins en restructuration. On évalue à 75,6 % la probabilité d'une collectivité d'être en restructuration lorsque le marché local est fluctuant, mais cette probabilité n'est que de 36,3 % pour un marché stable.

En combinant les effets, on trouve qu'une municipalité rurale québécoise a une probabilité de 87% de se trouver dans la catégorie de milieux en déclin lorsqu'elle a une économie exposée à la globalisation et un marché fluctuant. En ayant une économie exposée mais un marché stable, le risque de dévitalisation diminue de 32 points de %, pour se fixer à 55,2%. Néanmoins, quand l'économie n'est pas exposée, on a une probabilité estimée à 39,9% ou à 78,4% lorsque le marché est respectivement stable ou fluctuant.

Il se dégage de tout ce qui précède le constat que : le type de marché (stable ou fluctuant) a plus d'effet restructurant sur le développement d'une communauté rurale que le degré d'ouverture de son économie. En effet, les résultats obtenus indiquent que, quel que soit le degré d'ouverture de l'économie, lorsque le marché local est fluctuant la probabilité de se

trouver parmi les collectivités en dévitalisation est toujours supérieure à 75%. En revanche, lorsque le marché est stable, les probabilités de restructuration deviennent moindres, de l'ordre de 35-50 %, soit une différence de plus de 25 points de %. On peut ainsi affirmer sur la base des résultats ci-dessus qu'en plus du fait qu'ils contribuent à construire la diversité du monde rural québécois, les facteurs économiques tels le niveau d'ouverture de l'économie et le degré de fluctuation du marché local sont aussi des éléments qui contribuent au phénomène de dévitalisation-revitalisation de la ruralité québécoise, étant donné le fait que « plus un marché local est fluctuant plus la communauté qui a un tel marché est exposée au risque de dévitalisation ». À l'inverse, lorsque le marché local est stable, la communauté a plus de chance de se dynamiser, surtout si l'économie locale est faiblement exposée aux aléas de l'économie internationale. En d'autres termes, moins l'économie d'une petite municipalité rurale est exposée à la globalisation, moins probable est sa restructuration.

En conclusion, pour éviter le phénomène de restructuration, il vaut mieux que les instances locales ou municipales en milieu rural mettent l'emphase sur les secteurs économiques les moins exposés à l'extérieur et qu'elles encouragent ceux dont les marchés sont relativement stables. Évidemment, nous retrouvons à partir de cette conclusion une des explications qui justifient pourquoi les collectivités rurales touristiques et les petits centres de services dont l'économie et le marché sont stables, comptent parmi les plus dynamiques de la ruralité québécoise, comparativement aux petits centres miniers ou industriels, qui se dévitalisent aussitôt que la mine ou l'industrie ferme leurs installations (Asbestos et Murdochville sont des cas illustratifs). La fin de l'analyse de l'impact des facteurs économiques permet d'amorcer l'étude des variables géographiques dans la section subséquente.

### 5.3. Impact des facteurs géographiques sur la restructuration en milieu rural québécois

À l'instar des facteurs démographiques et économiques, l'élément géographique est souvent désigné comme cause du déclin de certains milieux ruraux au Québec et ailleurs au Canada. Généralement, le portrait qu'on véhicule de la ruralité - nous l'avons dit dans le cadre conceptuel (Cf. la figure 1)- est celui d'un ensemble de régions périphériques, caractérisées surtout par leur éloignement physique ou géographique par rapport aux grands centres urbains. La littérature lue à ce sujet mentionne que l'éloignement des villages est un facteur qui influence leur développement local.

Par exemple, Marc-Urbain Proulx soutient que « les économies territoriales antérieures à 1960 étaient relativement bien protégées dans leur marché intérieur grâce à la distance qui les séparait des grands centres urbains. Et cette protection fut certes profitable à court terme pour l'élite d'affaire. Il y eut alors un certain cumul territorial de capitaux aptes à favoriser l'évolution des économies territoriales périphériques »<sup>133</sup>. Tandis que Clermont Dugas, lui, affirme le contraire, en disant que « les communautés rurales du Québec ont à supporter selon des degrés divers le coût de leur éloignement des grands centres de services. Ce coût n'est d'ailleurs pas seulement économique, mais il est aussi social et psychologique en ce sens qu'il affecte à la fois les perceptions sociales des résidents des territoires ruraux et celles des personnes de l'extérieur qui prennent des décisions les concernant. Ces décisions sont aussi bien souvent dépendantes d'une connaissance incomplète et déformée par la distance, des situations auxquelles elles s'appliquent. Là-dessus, on peut dire que les fortes différenciations que les communautés rurales du Québec accusent l'une par rapport à

---

<sup>133</sup> Marc-Urbain PROULX, «Une analyse méso-économique des périphéries du Québec» dans *Mouvement Territoire et Développement, Le développement des territoires : nouveaux enjeux, Actes et instruments de la recherche en développement régional*, Rimouski, GRIDEQ, 2001, p. 80.

l'autre ne les empêchent pas de subir fortement le poids de l'éloignement des grands centres décisionnels et de services »<sup>134</sup>.

Nous pensons que dans le contexte québécois, il est fondé de dire que l'éloignement des communautés rurales des centres de services a plus d'effets néfastes qu'il en a de positifs. Puisque dans leur effort de revitalisation les collectivités rurales québécoises sont incontestablement soumises à des contraintes inhérentes, non seulement à leur structure spatiale, mais aussi à leur position géographique et à leur contexte biophysique. Sans prendre ce discours comme acquis, il serait très important de connaître à quel point une telle affirmation est soutenable, c'est-à-dire dans quelle mesure le phénomène de restructuration en milieu rural québécois serait associé à la localisation. Nous voulons dire par là que pour mieux comprendre les forces qui influencent les activités dans la ruralité québécoise, il faut aussi et surtout étudier sa géo-économie.

Par conséquent, l'objectif de ce troisième point du chapitre cinq sera de vérifier l'affirmation que le positionnement géographique ou la localisation des communautés rurales québécoises a un effet sur leur performance en matière de développement. Pour cela, nous allons tout spécialement nous pencher sur les mesures empiriques du lien d'association entre deux variables à caractère géographique, à savoir : l'éloignement d'une municipalité par rapport au grand centre de services le plus proche (c'est la dimension ZIM) et la situation ou l'emplacement Nord-Sud, autrement dit la nordicité<sup>135</sup> d'une communauté rurale québécoise et la situation locale en matière de dynamique interne.

La recherche documentaire nous a permis de découvrir l'existence d'un premier classement des subdivisions de recensement (SDR) selon la distance par rapport à un centre urbain ou à un centre de services ainsi qu'un deuxième classement nord-sud de ces mêmes SDR à

---

<sup>134</sup> Clermont DUGAS, *Les régions périphériques : défi au développement du Québec*, Québec, PUQ, 1983, p. xvi.

<sup>135</sup> Faisons tout de même remarquer que ce dernier concept (nordicité) est couramment utilisé dans les analyses relevant de la géographie du développement et de la climatologie.

l'échelle de toutes les provinces du Canada. Ces classements ont été faits par les chercheurs de Statistique Canada<sup>136</sup>. Nous les avons adoptés sans modification pour notre fin. Les classements les plus récents sont publiés dans une série de documents qui distinguent les subdivisions de recensements selon la zone d'influence métropolitaine (ZIM)<sup>137</sup> et selon qu'elles se situent au Nord ou au Sud du 48<sup>e</sup> parallèle<sup>138</sup>. Dans le premier cas, on parle alors de la « métro-adjacence » et dans le second cas on parle de la « nordicité ». Nous n'avons extrait de cette banque de données que les informations relatives à la ruralité québécoise dans le but de les traiter.

Selon cette classification, on distingue quatre catégories de communautés en fonction de leur éloignement par rapport à la ville ou par rapport à un centre de services<sup>139</sup>, à savoir :

- *No MIZ*: communautés les plus éloignées de la zone d'influence métropolitaine
- *Weak MIZ*: communautés un peu éloignées de la zone d'influence métropolitaine
- *Moderate MIZ* : communautés assez proches de la zone d'influence métropolitaine
- *Strong MIZ* : communautés les plus proches de la zone d'influence métropolitaine

<sup>136</sup> En réalité, il se trouve que les classements en question font suite à un autre qu'on trouve encore dans une publication qui date des années quatre-vingt-dix, dans laquelle Philip EHRENSAFT et Jennifer BEEMAN se sont penchés sur la question de l'éloignement et de la diversité dans les économies non métropolitaines. Nous avons obtenu les données qui se rapportent aux plus récents classements sur demande auprès de STATCAN, par l'intermédiaire de Ray BOLLMAN.

<sup>137</sup> Chuk MCNIVEN, Henry PUDER et Janes DARRYL, Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie, *Série de documents de travail de la géographie* n°2000-2, Ottawa, Statistique Canada, 2000, Réf. 92F0138MIF.

<sup>138</sup> Valérie PLESSIS, Roland BESHIRI, Ray D. BOLLMAN et Clemenson Roland HEATHER, « Définitions de "rural" » dans *Bulletin d'analyse: Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n°3, Ottawa, Statistique Canada, 2001, Réf. 21-006-XIF.

<sup>139</sup> Signalons qu'on peut aussi trouver une telle subdivision dans la publication de Sheila RAMBEAU et Todd KATHLEEN ainsi que dans le bulletin d'analyse publié dernièrement par Valérie PLESSIS et al. qui classifient les communautés selon les codes «Beale» en distinguant le monde rural en plusieurs régions dont le «rural metro-adjacent» et «rural non-metro-adjacent» d'une part et le «rural northern regions» d'autre part.



On distingue aussi quatre zones de localisation géographique en rapport avec la nordicité, les voici :

- *Location in North*: communautés situées dans la zone Nord ou nordique
- *Location in North transition*: communautés situées dans la zone de transition vers le Nord
- *Location in South transition* : communautés situées dans la zone de transition vers le Sud
- *Location in South* : communautés situées dans la zone Sud

En vue de simplifier les procédures d'analyse statistique, nous avons regroupé les deux catégories intermédiaires en une seule, ce qui donne une nouvelle nomenclature à trois modalités ci-après.

Selon l'éloignement :

- communautés non-méto-adjacentes (*No MIZ*)
- communautés de la zone intermédiaire (*Weak MIZ + Moderate MIZ*)
- communautés de méto-adjacentes (*Strong MIZ*)

Selon la nordicité :

- communautés de la zone nordique (*Location in North*)
- communautés de la zone de transition (*Location in North transition + location in South transition*)
- communautés de la zone Sud (*Location in South*)

À partir de cette nouvelle nomenclature, nous avons effectué une régression logistique binaire. Les résultats qui en découlent sont condensés dans les différents tableaux qui suivent.

Tableau 19

*Différentes catégories des variables explicatives de nature géographique*

Variables explicatives	Catégories des variables explicatives	Fréquence	Paramètres	
			(1)	(2)
Éloignement de la communauté par rapport au centre de services	non-métro-adjacente	264	1,00	,00
	métro-adjacente	413	,00	1,00
	<b>zone intermédiaire</b>	532	<b>,00</b>	<b>,00</b>
Position Nord-Sud de la communauté	dans la zone nordique	21	1,00	,00
	dans la zone sud	957	,00	1,00
	<b>dans la zone de transition</b>	231	<b>,00</b>	<b>,00</b>

Comme auparavant, la variable dépendante reste la ruralité dynamique/en déclin. La catégorie de la variable dépendante à laquelle nous nous intéressons n'a pas changé, c'est toujours la ruralité en déclin ou en restructuration (faire référence au tableau 11). Donc c'est pour elle que nous allons estimer le risque de réalisation en fonction de différentes catégories de nos deux variables explicatives. Cela, en suivant l'ordre dans lequel elles sont présentées au tableau 19. Avant cela, voyons le rendement du modèle qui prend uniquement en compte l'effet de l'éloignement et de la distance au sens géographique.

Les résultats contenus dans le tableau ci-dessous nous montrent que prises dans leur ensemble, les variables géographiques expliquent 18% de la variation totale du phénomène de restructuration en milieu rural québécois. Ce rendement est presque le double de celui des variables économiques (12%). Mais, il reste moindre par rapport au modèle basé sur les facteurs démographiques.

En résumé, le modèle basé sur les facteurs d'ordre démographique est plus prédictible que celui des facteurs géographiques qui, lui aussi, est plus prédictible que le modèle des facteurs économiques. Il faut cependant se rappeler que le modèle démographique contenait

trois fois plus de variables que n'en contiennent les deux autres scénarios. Qu'à cela ne tienne, nous ne pourrions vérifier le rendement net de chaque type de facteurs qu'en les introduisant en même temps dans un modèle explicatif plus global. Nous reviendrons là-dessus après l'étude des effets stochastiques des facteurs géographiques.

Tableau 20

*Paramètres de la régression logistique: rapports des chances et probabilités de différentes catégories des variables géographiques*

<b>Catégories des variables</b>	<b>B ou <math>\beta</math></b>	<b><math>e^{\beta}</math> ou Exp(B)</b>
<b>Éloignement de la communauté par rapport au centre de services</b>		
non-méto-adjacente	,535*** <sub>(,168)</sub>	1,718
méto-adjacente	-1,274*** <sub>(,145)</sub>	,280
<b>Position Nord-Sud de la communauté</b>		
dans la zone nordique	-1,418*** <sub>(,476)</sub>	,242
dans la zone sud	-,962*** <sub>(,166)</sub>	,382
<b>Constant (A)</b>	,978*** <sub>(,170)</sub>	2,660

Nagelkerke R Square ( $R^2_{\text{géographie}}$ ) = 0,180

-2 Log likelihood (-2LL) = 14797,488

( ) Erreur-type de B

Seuil de signification ( $\alpha$ ) : \*\*\* 1%, \*\* 5% et \* 10%

À part ce qui précède, il ressort de ce tableau qu'en comparaison avec les collectivités de la zone d'éloignement intermédiaire, les localités rurales méto-adjacentes (plus proches d'un centre de services) sont quatre fois moins ( $1/0,28 = 3,6 \approx 4$ ) enclines à la dévitalisation. Par contre, celles qui sont non-méto-adjacentes sont deux fois plus ( $1,7 \approx 2$ ) susceptibles de se retrouver dans la catégorie des municipalités en déclin. Ce résultat prouve que l'hypothèse ou l'opinion que les villes ont un effet de diffusion sur les milieux ruraux qui les entourent est crédible.

Si nous examinons les résultats ci-dessus en fonction de la nordicité, force est de constater que comparativement aux communautés qui sont dans la zone climatique de transition (entre le Nord et le Sud du Québec), celles du Sud sont presque trois fois moins sujettes à la restructuration. Quant aux collectivités purement nordiques, nous ne pouvons donner une interprétation du fait que leur nombre (21 sur 1 209) est insuffisant pour des mesures statistiques valables. On peut toutefois remarquer que contrairement à ce qu'on peut penser, le fait d'appartenir à la zone sud du Québec réduit, bien sûr, le risque de restructuration, mais pas plus que dans le cas d'une communauté appartenant à la zone nord. On en veut pour preuve que dans l'ensemble, c'est-à-dire, quel que soit le positionnement par rapport au 48<sup>e</sup> parallèle, la probabilité de restructuration pour une collectivité non-méto-adjacente est évaluée à 82%. Si nous introduisons la variable nordicité, nous remarquons un fait étonnant : une communauté rurale du nord du Québec, en position non-méto-adjacente a une probabilité de déclin de 52,4%, soit une réduction de risque de 30 points de %. Alors qu'une communauté du Sud, en position non-méto-adjacente a un risque de dévitalisation évalué à 63,5%, une réduction de près de 20 unités de %. Entre les deux cas, un différentiel de 10 unités de %. Il y a donc réduction dans les deux cas, mais à l'avantage des collectivités nordiques.

D'un autre point de vue, ce constat est le signe que les communautés nordiques sont plus à même de profiter de l'isolement par rapport aux villes que les communautés du Sud du Québec. Toutefois, cela ne veut en aucun cas dire que les communautés rurales du Nord du Québec sont plus dynamiques que celles du Sud.

En définitive, sous réserve des contraintes non contrôlées ici, nous pouvons affirmer que les résultats de notre recherche valident l'hypothèse selon laquelle « la proximité par rapport à un centre de services est un facteur majeur dans la revitalisation en milieu rural québécois ». Inversement, son éloignement accélère la restructuration surtout dans la zone au Sud du 48<sup>e</sup> parallèle. Même les tracés des cartes ont mis en évidence ce fait : la partie centre-sud où les communautés rurales sont plus proches des grandes et moyennes villes

(Montréal, Gatineau, Sherbrooke, Montmagny, Saint-Georges de Beauce, etc.) est plus dynamique que l'Est ou le Nord-Ouest du Québec où la plupart des collectivités rurales sont généralement éloignées des centres de services et des villes moyennes.

Après avoir mesuré le degré d'association entre le fait qu'une communauté rurale québécoise soit en restructuration et les trois types des facteurs tangibles pris séparément, nous aimerions aussi examiner le niveau d'association une fois que les trois sortes de facteurs structurels sont mises ensemble dans un modèle intégré. Cela aidera à répondre à une question fondamentale : celle de savoir si la prise en compte de toutes les variables tangibles en même temps induit ou apporte des informations supplémentaires. Autrement dit, est-ce que cela change quelque chose en termes d'effet ou d'impact ? Est-ce que la combinaison de toutes ces variables optimise ou dilue le phénomène de dévitalisation en milieu rural québécois ? C'est à cette interrogation que la section 5.4 va pouvoir apporter un éclaircissement.

#### **5.4. Impact des facteurs tangibles pris ensemble: démographie, économie, position géographique et restructuration rurale**

Nous allons appeler ce modèle « le scénario intégral » comparativement aux scénarios simples étudiés plus haut. Le modèle d'analyse des données va rester le même qu'auparavant (analyse logistique), sauf que dans le cas présent les variables indépendantes deviennent plus nombreuses ; dix au total dont six démographiques, deux économiques et deux géographiques. En comptant trois catégories par variable, cela donne 30 catégories différentes dont le tiers sera omis.

Nous allons tester d'abord le rendement global du modèle. Ensuite, il sera question d'analyser le niveau de signification des effets d'association entre toutes les variables explicatives, leurs catégories et la variable dépendante qui est toujours la situation de déclin rural. En voici le tableau récapitulatif.

Tableau 21

*Paramètres de la régression logistique: rapports des chances et probabilités de toutes les catégories de nos trois facteurs tangibles*

<b>Catégories des variables</b>	<b>B ou <math>\beta</math></b>	<b>Exp(B) ou <math>e^{\beta}</math></b>
<b>Taille de la population</b>		
petite taille (moins de 500 hab.)	0,422** (0,194)	1,529
grande taille (plus de 1 250 hab.)	-0,735*** (0,182)	0,480
<b>Densité de la population</b>		
faible densité (moins de 10 hab/km <sup>2</sup> )	0,574*** (0,179)	1,775
densité élevée (plus de 30 hab/km <sup>2</sup> )	-0,076 (0,208)	0,926
<b>Proportion des aînés (65 ans et plus)</b>		
faible proportion (moins de 10%)	-0,898*** (0,171)	0,407
proportion élevée (plus de 15 %)	0,364* (0,207)	1,439
<b>Proportion des immigrants infra-régionaux</b>		
moins importante (moins de 3%)	0,298 (0,199)	1,347
importante (plus de 5%)	-0,573*** (0,185)	0,564
<b>Rapport de masculinité de 18-40 ans (exode rural)</b>		
prédominance féminine (moins de 99)	-0,302 (0,213)	0,739
prédominance masculine (plus de 105)	0,419** (0,186)	1,521
<b>Tendance démographique</b>		
décroissante (moins de -5%)	0,568** (0,248)	1,765
croissante (plus de 5%)	-1,079*** (0,172)	0,34
<b>Degré d'ouverture de l'économie locale à l'extérieur</b>		
économie non exposée	-0,293 (0,208)	0,746
économie exposée	0,224 (0,201)	1,251
<b>Degré de fluctuation du marché local</b>		
marché stable	-0,381* (0,212)	0,683
marché fluctuant	0,531* (0,318)	1,701
<b>Éloignement de la communauté par rapport au centre de services</b>		
non-métro-adjacente	0,248 (0,200)	1,282
métro-adjacente	-0,678*** (0,176)	0,508
<b>Position Nord-Sud de la communauté</b>		
dans la zone nordique	0,203 (0,531)	1,225
dans la zone sud	-1,025*** (0,205)	0,359
<b>Constant (A)</b>	1,801*** (0,385)	6,058

Nagelkerke R Square ( $R^2_{\text{global}}$ ) = 0,460

-2 Log likelihood (- 2LL) = 1162,195

( ) Erreur-type

Seuil de signification ( $\alpha$ ) : \*\*\* 1%, \*\* 5% et \* 10%

En considérant l'ensemble de trois groupes de facteurs tangibles, nous obtenons une explication de la variation de la restructuration rurale de l'ordre de 46% ( $R^2_{\text{global}} = 0,460$ ). Un rendement qui surpasse, comme nous nous y attendions, celui de chacun des scénarios individuels étudiés antérieurement. En fait,  $R^2_{\text{global}}$  est plus grand que  $R^2_{\text{démographie}}$ ,  $R^2_{\text{économie}}$  et  $R^2_{\text{géographie}}$  pris distinctement. Ce pourcentage n'est qu'un signe de la supériorité du scénario intégral par rapport aux autres. Mais, il faut en vérifier l'importance du point de vue statistique. Ainsi, nous avons ensuite testé les statistiques appelées « *-2Log likelihood* » (-2LL ou pseudo Khi-deux) pour savoir si le modèle intégral (toutes les 10 variables tangibles) est meilleur que les différents scénarios traités respectivement aux sections 5.1, 5.2 et 5.3. Le test se fait en comparant la valeur du Khi-deux de référence (selon notre seuil de signification fixé, au préalable, à 0,05 et en fonction du degré de liberté «Df.») à la différence entre chacun des -2LL des scénarios individuels et le -2LL du scénario intégral.

Dans notre cas, la comparaison du modèle intégral au modèle basé sur les facteurs démographiques seulement donne un Khi-deux,  $\chi^2 = 68,96$  plus grand que 15,51 qui est le Khi-deux de référence ( $\chi^2_{(0,05, 8)} = 15,51$ ). De même, la comparaison avec le modèle basé sur les facteurs économiques seulement donne un Khi-deux,  $\chi^2 = 398,05$  plus grand que le Khi-deux de référence,  $\chi^2_{(0,05, 16)} = 26,30$ . Enfin, la comparaison avec le modèle basé sur les facteurs géographiques seulement donne un Khi-deux,  $\chi^2 = 335,29$  plus grand que le Khi-deux de référence,  $\chi^2_{(0,05, 16)} = 26,30$ .

Tous ces tests de comparaison des scénarios nous permettent de conclure que la différence des pseudos Khi-Deux (les -2LL) entre le scénario global et celui de n'importe quel type de facteur avantage le modèle intégral. Cela indique qu'au seuil de signification de 5%, la prise en compte simultanée de toutes les variables apporte une information supplémentaire significative, par rapport aux différents scénarios qui les prennent distinctement<sup>140</sup>.

---

<sup>140</sup> On peut consulter la table de Khi-deux à cet effet. Quant au degré de liberté (Df.), il provient de la différence entre les 20 catégories non omises du modèle intégral et le nombre de catégories non omises des modèles simples (12 pour les variables démographiques, 4 respectivement pour les variables économiques et géographiques).

Dans la foulée du constat que le modèle intégral est meilleur que les trois modèles simples, nous avons aussi comparé le rendement de l'ensemble des variables à la somme des rendements des modèles simples. Nous avons ainsi constaté que le coefficient de détermination du scénario intégral ( $R^2_{\text{global}} = 0,460$ ) est inférieur à la somme de trois coefficients de détermination  $R^2_i$  obtenus précédemment à partir des trois modèles basés respectivement sur les variables démographiques, économiques et géographiques.

Cette situation est normale puis justifiable, parce que la somme  $R^2_i$  (que nous notons par  $\sum R^2_i$ ) provient d'une addition arithmétique des  $R^2_{\text{démographie}}$ ,  $R^2_{\text{économie}}$  et  $R^2_{\text{géographie}}$ . Ainsi,  $\sum R^2_i = 0,408 + 0,118 + 0,180 = 0,706$ . Alors que le  $R^2_{\text{global}}$  explique le rendement de la réunion de trois ensembles de variables, par conséquent un tel coefficient de détermination doit être inférieur à la somme des coefficients de détermination de différents groupes de variables. En fait, selon la théorie mathématique des ensembles (diagramme de Venn) dans une réunion des ensembles, les éléments de l'intersection ne comptent qu'une seule fois même s'ils se répètent plusieurs fois. C'est dans ce sens qu'Aristote disait que la totalité est plus que la somme des parties.

Cela étant, il ne reste qu'à évaluer les chances de faire partie de la ruralité en déclin une fois qu'on regarde une communauté en fonction de l'une ou l'autre catégorie des variables indépendantes en étude. Le tableau qui précède présente un résumé des paramètres importants issus de la régression logistique, notamment les rapports des chances.

Une observation rapide du contenu du tableau 21 permet de constater que le fait de combiner les différentes variables dans un même cadre d'analyse rend non significatif l'effet de certaines catégories des variables explicatives.

Pour identifier la variable ou la catégorie dont la valeur explicative est statistiquement insignifiante, on doit comparer son seuil de signification (*Sig.* ou  $\alpha$ ) à 0,05 qui est la limite acceptable dans cette thèse. Dès que ce seuil est supérieur à 0,05, on dira que dans un



modèle globalisant la variable ou la catégorie concernée n'est pas significativement associée à la restructuration rurale, même s'il s'agit d'une variable dont l'impact était très significatif dans un des scénarios antérieurs. Dans ce cas, il faudra normalement sortir la variable en question du modèle et le refaire. Mais s'il s'agit d'une catégorie dont la variable a un effet significatif, on ne va simplement pas l'interpréter, malgré qu'on a prouvé auparavant, dans un modèle unifactoriel, que la même catégorie avait des liens avec le phénomène de dévitalisation en milieu rural québécois.

Effectivement, nous constatons dans le tableau ci-dessus que toutes les variables sont significativement associées au phénomène de restructuration en milieu rural québécois, excepté les modalités de la variable qui traduit le degré d'ouverture de l'économie locale dont le seuil de signification est plus grand que 5% ( $Sig. = 0,134 > 0,05$ ). Il se peut que le niveau de fluctuation du marché soit déjà traduit par les autres variables comme la métro-adjacence. Hormis ce cas, les rapports des chances indiquent que dans un scénario intégrant les trois types de facteurs (démographie, économie et géographie) : les communautés rurales du sud, celles qui ont un faible pourcentage de personnes âgées (moins de 10% de 65 ans et plus) ainsi que les communautés qui ont enregistré une croissance démographique de plus de 5% sont trois fois moins susceptibles (trois fois moins vient du calcul suivant  $1/0,359$  pour NORDIC<sub>(2)</sub>,  $1/0,407$  pour CATAÎNÉ<sub>(1)</sub> et de  $1/0,340$  pour CATVARPO<sub>(2)</sub>) de se retrouver dans la catégorie des communautés en déclin. En revanche, les milieux ruraux qui ont une population de petite taille, vieillissante et en décroissance ou celles qui ont subi un exode massif des jeunes ou celles qui ont une densité faible sont 2 fois plus enclines à la dévitalisation que celles à forte densité.

Lorsqu'on combine et examine plusieurs caractéristiques structurelles que les différentes catégories de variables mettent en évidence, les paramètres statistiques contenus dans le tableau 21 laissent entrevoir la possibilité de retracer pratiquement le portrait d'une communauté dynamique ainsi que celui d'une communauté typiquement en dévitalisation.

En fait, d'après les différents rapports des chances, une communauté rurale québécoise a une probabilité de 99,1% d'être en dévitalisation, en déclin ou en restructuration lorsqu'elle réunit les caractéristiques suivantes :

Une tendance démographique négative, c'est-à-dire une population en constante baisse, une population vieillissante et le plus souvent de petite taille (moins de 500 habitants). Ce type de communauté est de moins en moins attractive au sens où elle connaît un exode des jeunes et des adultes à l'âge de travailler. En plus, au lieu de bénéficier de l'apport de la migration intercommunautaire (infra-régionale), elle le subit plutôt justement à cause de son éloignement et de son économie chancelante.

Sur le plan géographique, qu'elle soit située au Sud ou bien au Nord du Québec, la communauté en déclin se localise souvent en dehors c'est-à-dire, loin d'une zone d'influence métropolitaine. Ce qui fait que les économies de la plupart des communautés rurales québécoises en dévitalisation ne bénéficient pas vraiment des effets d'entraînement des grands centres de services.

Du point de vue économique toujours, il est clair que dans les communautés en déclin, même si l'économie locale est ouverte ou fermée par rapport au marché global, ce sont surtout les fluctuations de son propre marché (souvent monoindustriel) qui enclenchent le déclin économique local.

On peut citer en exemple les municipalités rurales comme Les Méchins, Grosses Roches et Rivière-au-Renard (en Gaspésie) ou celles de Saint-Guy et Saint-Médard (dans le Bas-Saint-Laurent) ou encore celle de Sainte Rose du Nord (Saguenay), Iron Hill (en Estrie) et bien d'autres encore. Les photos illustrant l'état de quelques-unes des communautés rurales précitées se trouvent en annexe 8. Sur ces photos, on peut voir les différences physiques, sauf qu'elles ont en commun des problèmes économiques, géographiques et socio-démographiques similaires.

Quant à la communauté rurale dynamique son portrait s'apparente beaucoup à ceci :

Le plus souvent, elle est assez proche d'une ville ou d'un centre de services de proximité. Sur le plan économique, une municipalité rurale québécoise dynamique n'a pas nécessairement une économie exposée à la globalisation. Mais l'ouverture de l'économie profite à ce type de communauté lorsque le marché local est stable. Notamment quand la communauté se spécialise dans les secteurs les moins concurrentiels ou dans les secteurs qui sont le moins à la traîne des aléas économiques mondiaux. Les secteurs comme le tourisme récréatif, l'hébergement, la restauration, le résidentiel, la seconde et la troisième transformations, la PME, les services, les NTIC, etc., sont les plus appropriés à cette situation.

Du point de vue socio-démographique, la communauté rurale québécoise la plus dynamique se caractérise par une masse critique d'au moins 1000 habitants et par un certain pouvoir de rétention de ses habitants particulièrement, la rétention ou le retour des jeunes après leurs études à l'extérieur. On peut citer ici deux exemples de communautés dynamiques ayant ce portrait : les municipalités rurales de Sainte-Odile-sur-Rimouski et de Saint-Damase à proximité de Saint-Hyacinthe.

Dans le même ordre d'idées, on doit souligner que les communautés rurales dynamiques sont caractérisées par une faible proportion des personnes âgées ( $\pm 10\%$ ), le ratio jeunes/vieux ainsi que la proportion des personnes qui aménagent dans ces villages sont à toute fin pratique comparables à ceux qu'on peut observer dans les villes de taille moyenne comme Rimouski et Rivière-du-Loup.

Terminons ce point en faisant une mention spéciale sur l'existence des cas qui font exception aux deux portraits principaux qu'on vient de tracer. D'un côté, on peut trouver de très petites communautés rurales qui perdent leur monde, mais qui ont encore un dynamisme économique formidable. De l'autre côté, on a aussi des communautés de grande

taille démographique, mais qui par combinaison des circonstances se trouvent complètement dévitalisées sur le plan socio-économique. Nous voulons dire par là que ces cas existent effectivement, sauf que cela est peu probable.

À partir de tous les éléments qui viennent d'être exposés, nous pouvons postuler que dans le contexte québécois le stock et la structure de la population, le type d'économie et du marché local ainsi que l'éloignement géographique par rapport à une zone d'influence métropolitaine sont incontestablement des variables qu'on peut associer au processus de dévitalisation (déclin) versus au processus de dynamisation des milieux ruraux québécois. En ce sens, la démarche empirique vient de confirmer le premier volet de la deuxième hypothèse de travail, à savoir que la restructuration en milieu rural québécois dépend en partie de facteurs structurels tangibles. Néanmoins, la question qui reste en suspens est celle de savoir si les facteurs tangibles (démographie, économie et géographie) qu'on vient d'analyser ne sont pas, en quelque sorte, amplifiés par d'autres facteurs qu'on ne voit pas et qui sont difficiles à mesurer. Pour donner suite à cette préoccupation, nous allons examiner aussi les rôles et l'influence des facteurs que nous avons qualifiés d'intangibles dans la seconde hypothèse de ce travail. C'est le but même du prochain chapitre.

## CHAPITRE SIX

### IMPACTS DES FACTEURS INTANGIBLES SUR LA RESTRUCTURATION RURALE AU QUÉBEC

Dans la dernière section du chapitre qui précède, spécialement à la section 5.4, il a été mis en évidence que la fragilité de plusieurs communautés rurales du Québec s'explique en partie par les différences qui les caractérisent du point de vue économique, démographique et géographique. En résumé, nous avons montré que les facteurs dits tangibles ou structurels ont un impact sur le phénomène de restructuration en milieu rural québécois. Cependant, rien qu'en regardant attentivement le rendement du modèle intégral dans le tableau 21, nous nous apercevons que l'ensemble des facteurs tangibles, pris en considération, n'explique pas la totalité du phénomène de restructuration en milieu rural québécois. Même si 46% de la variation du phénomène en découlent, il n'en reste pas moins que plus de la moitié de la variabilité (54%) reste encore sans réponse. Cela prouve que possiblement d'autres facteurs, du même genre ou de genre différent et dont nous n'avons pas tenu compte, entrent en jeu.

On se rappellera que nous avons supposé dans le second volet de l'hypothèse deux de la thèse que les autres facteurs explicatifs seraient de type intangible, c'est-à-dire qu'ils sont immatériels. D'où l'importance d'examiner dans ce chapitre l'hypothèse qu'au-delà des variables structurelles, les facteurs intangibles comme le capital social et la gouvernance locale jouent aussi un rôle important dans le phénomène de dévitalisation qu'on observe en milieu rural québécois.

La plupart des spécialistes et même les non-spécialistes des questions du développement s'accordent aujourd'hui à souligner que le concept de développement lui-même est à actualiser. Au même titre, les hypothèses antérieures concernant la nature des facteurs qui engendrent le progrès versus le déclin des sociétés sont devenues discutables. Évidemment,

on doute fort que ces facteurs soient seulement matériels, structurels ou tangibles. On doute aussi qu'ils constituent des obstacles pour certaines régions.

Dans ce cadre, de nouvelles idées sont formulées et la mise en perspective de celles-ci combinée à un renforcement de certaines solidarités et d'une nouvelle citoyenneté permettent de montrer la nécessité d'un déplacement des débats théoriques. D'aucuns estiment que possiblement on tend vers des appréhensions dont la configuration sociale est plus complexe où peuvent coexister différents modèles de régulation et de transformations des sociétés. Cependant, lorsqu'on parcourt la documentation relative aux déterminants du développement, on a l'impression que les approches théoriques qui soulignent l'importance des facteurs intangibles dans le processus de développement régional ou local sont toutes des représentations récentes. Cela est vraisemblable, mais il se peut que dans les années 1950-1960, alors que le fordisme atteignait son apogée en occident, il y eut un courant théorique, souvent ignoré, qui a insisté sur l'importance de la culture ou de l'instruction des personnes comme facteur-clé (tremplin parfois frein) de développement. (On peut consulter à ce sujet les publications de l'UNESCO et les travaux de McClelland, Adiseshiah, Inkeles, Dreeben). Ces études ont pu démontrer que le processus de développement territorial nécessite des préalables culturels de la part d'habitants, notamment l'éducation des personnes.

En fait, l'idée est que dans la culture d'une société, il y aurait des prérequis pour l'entrepreneuriat, une sorte de désir de réussir qui manquerait, par exemple en Afrique (Cf. Jean-Claude Chesnais et Hozelitz). En reprenant l'expression de l'anthropologue Malinowski, on peut dire que selon ce courant de pensée, « le niveau de vie dépend du niveau culturel de la communauté, du milieu et du rendement utile du groupe »<sup>141</sup>. Faisons remarquer ici que cette approche socioculturelle du progrès a eu une grande influence dans la conduite de certaines institutions d'aide au développement. À telle enseigne qu'elle a incité les dirigeants de la puissante Agence américaine d'aide au développement (USAID) à

---

<sup>141</sup> Bronislaw MALINOWSKI, *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Maspéro, 1968, p. 36.

donner priorité au secteur de la formation et de l'éducation, notamment dans ses projets, programmes et fonds d'aide au profit du Tiers-Monde. Au même titre, l'organisation des Nations Unies et plusieurs organisations non gouvernementales comme MISSIO, OXFAM, CARITAS, etc., continuent d'orienter leur aide au développement et leurs politiques de coopération sur la formation et l'alphabétisation fonctionnelle des personnes. Évidemment, c'est pour que les bénéficiaires acquièrent des aptitudes et mettent en place des organisations institutionnelles qui conduisent les gens à comprendre leurs droits et obligations puis à se comporter de manière non antagonique au processus de développement.

Au cours de la même période, c'est-à-dire à la fin des années cinquante, on pouvait trouver dans la littérature économique un commentaire très intéressant d'Alfred Sauvy, démontrant que la problématique des facteurs immatériels de développement avait droit de cité, il y a de cela près d'un demi-siècle. Il disait que « chaque fois qu'un pays est détruit par la guerre, [par une catastrophe] en quelque régime que ce soit, l'on est toujours étonné de la rapidité de la reconstruction. Malgré la perte, non de capitaux financiers, mais de capitaux matériels, de machines à produire, etc., la production remonte à des allures record. C'est que cette production correspond à la capacité technique des hommes et à ce qu'ils savent faire »<sup>142</sup>. En d'autres mots, Alfred Sauvy affirme ici qu'à côté des facteurs structurels comme la localisation, la dotation en richesses naturelles, la population, les infrastructures économiques, etc., il existe un certain nombre de facteurs impalpables, que les traditionnels outils de l'économie ne mesuraient pas, leur théorie n'y faisant pas appel, mais dont la présence stimule le développement local et dont l'absence peut le freiner.

Pour l'époque moderne ces prémisses théoriques, pourtant libérales, ont sans doute été la source d'une vision non économique des facteurs qui peuvent engendrer le développement. En nous inscrivant dans cette optique, nous allons analyser le rôle des facteurs dits intangibles en procédant presque de la même façon que lorsqu'il s'est agi d'étudier l'impact

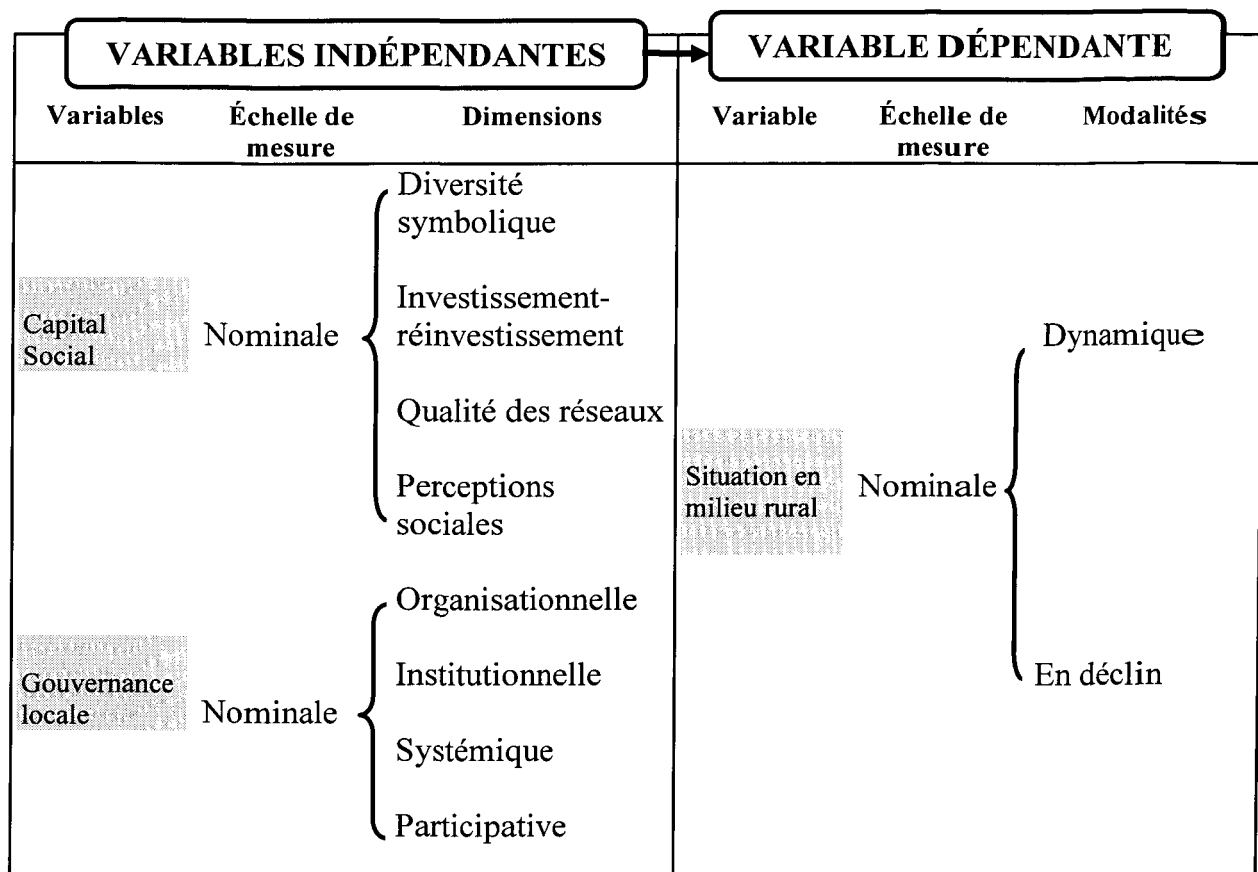
---

<sup>142</sup> Alfred SAUVY, *De Malthus à Mao Tsé-Tung*, Paris, Denoël, 1958, p. 71.

des facteurs tangibles (au chapitre précédent). Le scénario modélisant l'analyse sera aussi semblable à celui du premier schéma, sauf qu'à présent les deux variables indépendantes changent. Elles deviennent entre autres : le capital social et la gouvernance locale.

*Schéma 2*

*Modèle de détermination du rôle des facteurs intangibles sur la restructuration en milieu rural québécois*



*Note : Afin de mieux appréhender le lien de causalité entre les deux facteurs intangibles choisis et la situation en milieu rural québécois, nous donnerons successivement les variables indicatrices de différentes dimensions du capital social et celles de la gouvernance locale. Après nous les mesurerons statistiquement et à chaque fois, les indicateurs auront chacun en ce qui le concerne trois modalités : l'une sera intermédiaire, les deux autres seront la plus haute et la plus basse dépendamment de l'indicateur retenu.*



Comme on peut s'en rendre compte, à l'exception du changement des variables indépendantes, qui sont maintenant des facteurs intangibles, la représentation schématique ci-avant reprend essentiellement le même type de questionnement que nous avons eu à nous poser dans le cinquième chapitre (schéma 1). Mais cette fois, nous voulons savoir si nous pouvons établir un lien fort entre un manque de capital social, le mode de gouvernance locale et le fait qu'une communauté rurale québécoise soit en dévitalisation.

Pour plus de clarté, nous avons choisi de traiter les deux thématiques séparément compte tenu du fait que nous aimerions distinguer les rôles de ces deux facteurs. Ainsi, nous examinerons d'abord le lien entre le phénomène de déclin dans la ruralité québécoise et les éléments qui mesurent les quatre dimensions du capital social, telles qu'elles ont été décrites au deuxième chapitre (sous-section 2.3.3.) et reprises dans le schéma qui précède. Par la suite, nous allons analyser le rôle de la gouvernance locale dans le processus de dévitalisation-revitalisation en milieu rural québécois.

Mais auparavant, nous tenons à réitérer les quatre lignes directrices de la démarche empirique dans ce chapitre.

Premièrement, il faut rappeler que toutes les analyses se feront via un échantillon représentatif de la ruralité canadienne qui a été présenté auparavant. Rappelons qu'il provient de l'Observatoire du projet dénommé « Nouvelle économie rurale : NRE ».

Deuxièmement, au moment de procéder aux calculs statistiques, nous n'aurons pas besoin de l'ensemble de variables contenues dans la banque de données NRE. Nous explorerons plutôt un nombre réduit de variables. Notamment celles qui seront identifiées au préalable en fonction de leur aptitude à représenter convenablement les dimensions de nos deux facteurs intangibles. Donc, le choix sera guidé par la capacité de chaque variable (question) à rendre compte des aspects les plus importants du capital social et de la gouvernance

locale. Dans l'annexe 6, nous présentons l'extrait du questionnaire NRE-2001 qui a été exploité.

Troisièmement, puisque les données de la base d'échantillonnage NRE présentent déjà une typologie de la ruralité en deux catégories : d'un côté, les *leading communities* (les communautés dynamiques ou développées) et de l'autre côté, les *lagging communities* (communautés en difficulté, en restructuration ou en déclin), de notre part, nous n'en créerons pas une autre. En conséquence de quoi, les appellations ne seront pas changées; n'empêche que les synonymes seront couramment employés dans le corps du texte. Par exemple, nous emploierons indifféremment les termes leading ou dynamique. À la place du vocable *lagging*, nous pourrions employer tantôt l'appellation en déclin, tantôt la notion de dévitalisation, en restructuration ou en difficulté.

Nous n'avons pas voulu toucher à la catégorisation initiale pour la simple raison que les données en présence sont de type individuel, mais elles représentent des communautés sans pour autant être agrégées à un niveau supérieur. Ce qui fait que sur le plan de la forme, nous ne pouvions pas regrouper ces données à notre guise sans perdre trop d'informations. Il a donc fallu les garder intactes pour en préserver la cohérence interne. La conséquence directe de ce choix de recherche, c'est le fait que dans les calculs statistiques à venir, nous ne ferons pas usage de la typologie de la ruralité en quatre catégories, établie antérieurement au chapitre quatre. Car les quatre catégories ont été établies à partir des données de Statistique Canada, une base des données dont la structure et le format de présentation des informations ne concordent nécessairement pas avec ce qu'il y a dans l'échantillon NRE.

De préférence, les analyses statistiques dans ce chapitre devront se faire suivant la description typologique binaire, incluse déjà dans la banque de données (*leading* ou

*lagging*)<sup>143</sup>. De plus, sur le plan du traitement statistique, les variables non agrégées ne se prêtent pas à une meilleure analyse logistique comme nous l'avons faite avec les facteurs tangibles. À la place, comme il a déjà été prévu (au paragraphe 3.4.3.2.), c'est la technique de l'arbre des décisions (*AnswerTree*) qui sera mise à contribution.

Quatrièmement, avant tout calcul et lorsque viendra le moment de procéder aux analyses des résultats, l'approche à suivre sera spécifiée à l'avance pour qu'on comprenne dans quelle direction nous évoluons. En fait, nous avons pensé qu'avec les concepts comme le capital social et la gouvernance locale qui n'ont pas encore fait l'objet d'une littérature abondante, la meilleure stratégie d'argumentation serait de faire, à chaque occasion, un parallélisme entre la théorie et la pratique. En particulier, nous ferons un parallélisme entre ce que les auteurs qui nous inspirent ici (Cornelia et Ian Flora) ont, de leur part, écrit sur le concept de capital social dans les communautés culturelles des États-Unis et ce que les personnes interviewées à l'occasion des enquêtes NRE-2001, dans les milieux ruraux canadiens-québécois, ont dit au sujet des éléments que nous considérons comme des indicateurs du capital social et de la gouvernance locale. À noter que chacun des éléments sera présenté dans les pages qui suivent.

Dans cette perspective, nous porterons une attention particulière sur les questions qui touchent principalement aux opinions des personnes interviewées sur les sujets suivants : les dynamiques socioculturelle, économique, associative, politique et sur la vision de l'avenir. Complétons cette introduction en signalant que pour la nécessité de la synthèse, nous n'allons pas présenter ou expliquer abondamment les variables ni leurs modalités dans leur entièreté. Nous présenterons surtout la partie de statistiques susceptibles d'apporter un surplus d'éclairage sur les déterminants de la gouvernance locale et du capital social, dans le sens où certains chercheurs se sont appliqués à les définir.

---

<sup>143</sup> En fait, ce classement a été fait sur le terrain d'investigation à partir des réponses recueillies auprès de presque deux mille répondants. Exactement auprès de 1 995 informateurs-clés dont 892 dans les sites *leading* et 1103 dans les sites *lagging*. À noter que les informateurs-clés ont été choisis en raison de leur activité sur le terrain et en fonction du niveau de représentativité dans les 20 sites qui constituent l'échantillon de la recherche NRE.

### **6.1. Le rôle du capital social dans la dévitalisation des milieux ruraux, mesuré selon l'approche de Cornelia et Ian Flora**

Dans la revue de la littérature (chapitre deux), il a été nommément souligné que le capital social peut se définir de plusieurs manières. Nous avons également dit en guise de conclusion, qu'en sciences sociales et particulièrement en sciences régionales, la compréhension qu'on a actuellement du concept de capital social, c'est celle d'une notion très proche de la cohésion sociale. C'est d'ailleurs l'approche suggérée qui nous inspire ici.

Attendu que le capital social ou la cohésion sociale d'un milieu donné réfère à tous les éléments autres que les infrastructures économiques et les richesses naturelles, il n'est donc pas étonnant qu'il soit difficile à quantifier concrètement. L'enjeu de cette section va alors consister à proposer un mode d'évaluation des dimensions du capital social. Cela pourra permettre d'effectuer une meilleure appréciation de l'association entre la présence versus l'absence du capital social dans une communauté rurale québécoise et son niveau de dévitalisation. Mais là encore, nous avons élaboré et fait remarquer qu'un petit nombre d'approches a jusque-là été proposé pour décrire et mesurer le capital social d'un territoire ou d'une organisation. (Robert Putnam et Louis Côté, Pierre Bourdieu, Vincent Lemieux, Cornelia et Ian Flora, etc.). Parmi toutes les approches de mesure, nous avons adopté celle du couple Flora; puisque l'approche qui ressort de leurs écrits confirme qu'il est possible d'évaluer le capital social d'un milieu donné partant de sa réalité endogène et de sa territorialité.

En adoptant l'approche de Flora, nous avons néanmoins dû ajouter une dimension supplémentaire aux leurs, pour en faire quatre au total au lieu des trois dimensions initialement retenues par ces chercheurs. Le pourquoi de cet ajout a été discuté auparavant à la sous-section 2.3.3. Nous aurons donc à mesurer et à traduire dans le concret successivement les dimensions de diversité symbolique, d'investissement-réinvestissement, de qualité des réseaux et de perception sociale (dimension ajoutée). Tenant compte de cet

ajustement, il va falloir maintenant essayer de voir, grâce aux données en notre possession, si les éléments théoriques, en l'occurrence ceux de la thèse de Flora sur la mesure et l'impact des dimensions du capital social se consolident, se vérifient, se renforcent ou non sur le terrain de la ruralité canadienne et québécoise. Ce sera l'objet de trois points qui vont suivre.

### **6.1.1. Évaluation du capital social en milieu rural en fonction de sa première dimension : la diversité symbolique**

En fait, la diversité symbolique renvoie à la variété de valeurs et d'opinions dans une communauté. Elle est aussi la capacité qu'a celle-ci de permettre la discussion pour en arriver à des solutions diversifiées à un problème qui se pose à elle. C'est aussi semblable à ce que les spécialistes en management appellent le brainstorming (une sorte de brassage d'idées). Pour pouvoir juger de la dynamique ou du déclin des communautés rurales canadiennes et québécoises en fonction de leur diversité symbolique, nous avons choisi d'exploiter deux aspects : le degré d'ouverture aux différences et le degré d'ouverture traduit par les possibilités que la communauté offre à deux catégories de la population qui sont : les femmes et les jeunes. Les questions ont été posées à l'occasion des entrevues faites dans le cadre du projet NRE en 2001. Elles se rapportaient aux sujets suivants :

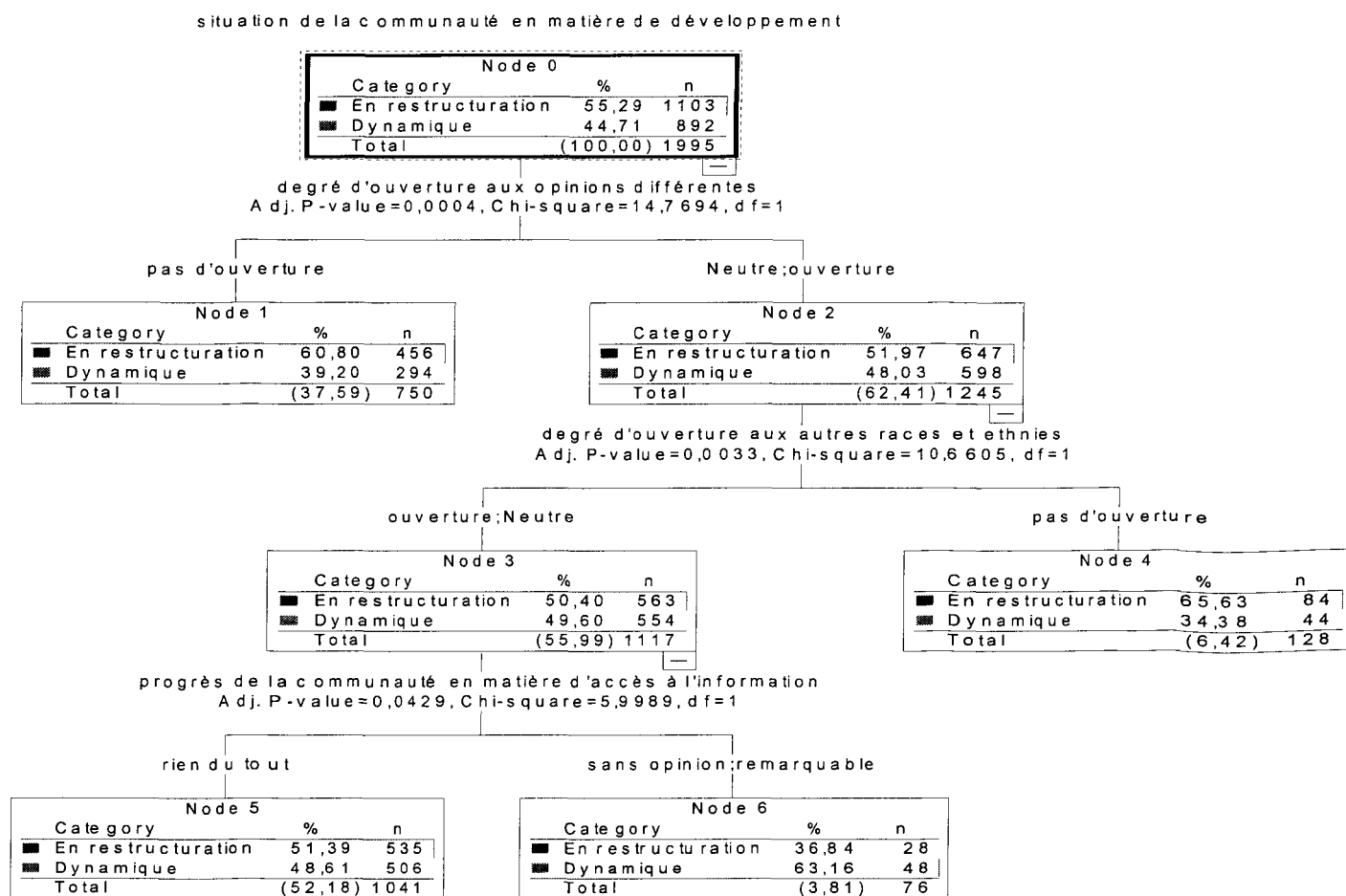
- Le degré d'ouverture à des opinions différentes dans la communauté,
- le degré d'ouverture à d'autres races et ethnies,
- l'accueil des étrangers,
- le progrès de la communauté en matière d'accès à l'information,
- les opportunités offertes aux femmes et
- les opportunités pour les jeunes de 35 ans et moins.

À la suite des analyses exploratoires qui ont confirmé l'inexistence de la multicollinéarité entre les six variables explicatives, nous les avons soumises à un traitement statistique pour

savoir lesquelles sont plus déterminantes et dans quel sens elles influencent la situation en milieu rural. L'outil statistique nous a livré un message global clair quant à la prédisposition du milieu en termes d'ouverture d'esprit. C'est-à-dire, la possibilité d'y trouver un certain nombre d'avenues démocratiques. Pour s'en apercevoir, nous présentons ci-dessous l'arbre de décisions indiquant les différences les plus significatives. Considérant la longueur du diagramme, il sera présenté en deux parties, c'est-à-dire sur deux pages consécutives.

*Diagramme 1: Capital social en milieu rural dans sa 1<sup>ère</sup> dimension «diversité symbolique»*

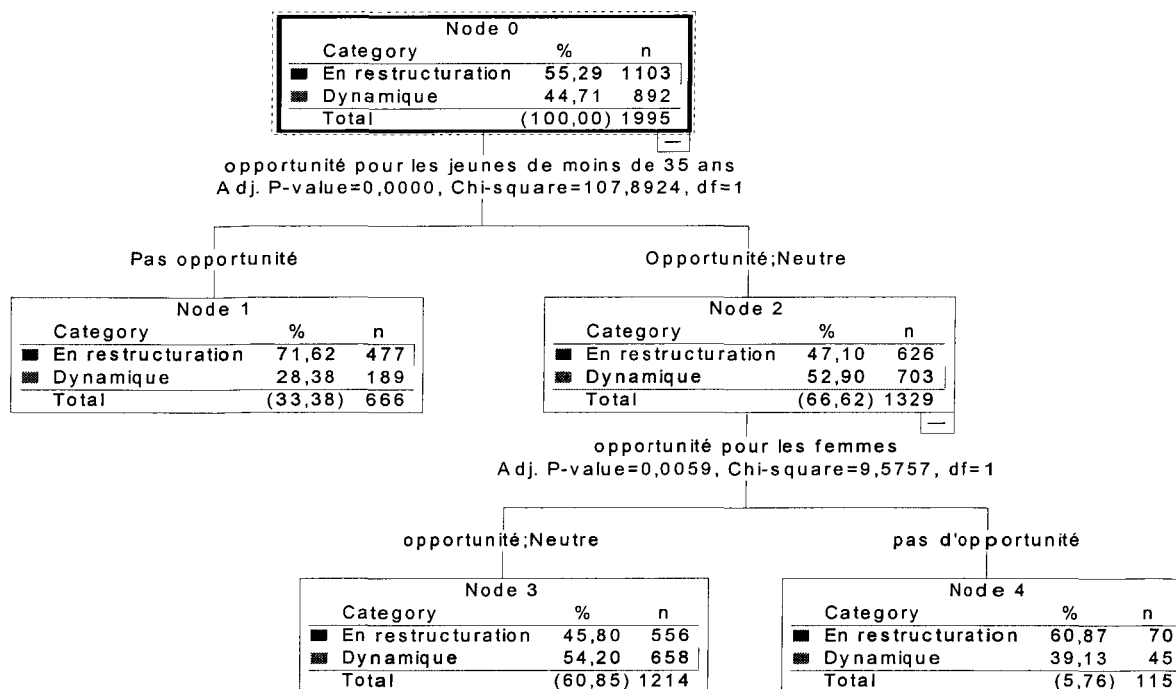
**partie A**



Suite ↓

## partie B

situation de la communauté en matière de développement



Source : données NRE, 2001

*Note : Quand on remarque qu'une variable explicative n'apparaît pas dans le diagramme, cela signifie qu'elle est ou qu'elle devient peu discriminante.*

Le constat qui se dégage du diagramme ci-dessus est que parmi les six variables introduites dans le modèle d'analyse, une seule n'a pas un effet discriminant significatif sur la dévitalisation en milieu rural canadien/qubécois. Il s'agit de la variable accueil des étrangers. Pour les cinq autres variables indépendantes, les résultats que nous avons montrés que le test de Khi-deux de Pearson (*Chi-square*) est très significatif puisque que dans tous les cas, le seuil de signification *P-value* est en deçà de 0,05.

Cela nous indique que les différences que nous observons entre les communautés dynamiques et les communautés en restructuration ne sont pas l'effet du pur hasard. Elles sont en partie du moins dues aux variables explicatives retenues. En d'autres mots, que ce

soit en termes de degré d'ouverture aux différences d'opinion ou en ce qui concerne le degré d'ouverture aux autres races, les opportunités offertes aux femmes et aux jeunes de moins de 35 ans ou en ce qui a trait au progrès en matière d'accès à l'information, nous pouvons affirmer que le comportement des individus issus des communautés rurales dynamiques se distingue nettement de celui des individus des communautés en déclin. Comme on peut le remarquer au diagramme 1, tout indique que la situation est en défaveur des milieux ruraux en restructuration.

Par exemple, on peut voir dans la première partie du diagramme (partie A) qu'à l'échelle canadienne - cela s'applique peut-être à l'échelle québécoise aussi- parmi les personnes qui disent que dans leur communauté il n'y a pas d'ouverture à des opinions différentes, 61% habitent majoritairement dans les communautés en restructuration et 39% dans les milieux en développement. Mais parmi les gens qui décrivent leurs collectivités comme étant ouvertes par rapport aux autres opinions, la proportion de ceux qui vivent dans les milieux dynamiques dépasse de neuf points de pourcentage ce qu'on a dans le cas où il n'y a pas cette ouverture (48%).

En même temps, on constate que lorsque les répondants s'estiment ouverts aux opinions différentes et ouverts aux autres races et ethnies, ils se trouvent à part égale dans les communautés dynamiques et dans les communautés en restructuration (50%), mais quand ils déclarent n'avoir pas cette ouverture par rapport à d'autres races et ethnies tout en étant ouverts aux opinions différentes, ils se retrouvent dans les milieux en restructuration dans les deux tiers des cas (66%). Cela se traduit d'ailleurs dans l'évaluation du progrès local en matière d'accès à l'information.

En fait, si nous évaluons la diversité symbolique en nous rapportant sur la possibilité d'accéder à l'information utile, l'arbre de décision montre que, entre les gens qui décrivent leurs milieux comme étant, en même temps, ouverts aux opinions diverses et ouverts aux autres ethnies et qui jugent que le progrès en matière d'accès à l'information y est



remarquable, 63% appartiennent aux milieux dynamiques, mais quand les répondants du même groupe disent que dans leurs milieux rien n'a été fait pour faciliter l'accès à l'information, ceux-ci habitent les milieux en déclin dans 51% des cas.

Ce résultat permet d'inférer que si les personnes qui vivent autour des répondants dans les communautés rurales partagent les points de vue ci-dessus, alors il y a plus d'ouverture aux différences dans les communautés dynamiques que dans les communautés en restructuration.

À ce point, nous avons, à un certain moment, insinué que la faible ouverture aux différences, aux autres races et ethnies, qu'on constate chez les membres des collectivités en déclin serait due au refus d'accueillir les étrangers dans ces milieux. Mais à notre grande surprise, ce n'est pas cela la cause. Car, quel que soit le type de communauté (dynamiques ou en restructuration), il n'y a pas une forte corrélation entre le comportement des gens en matière d'accueil des personnes étrangères et les autres variables qui expriment le degré d'ouverture. Il n'y a pas non plus une différence en la matière entre les personnes qui vivent dans les milieux dynamiques et celles qui se trouvent dans les municipalités en processus de fragilisation.

À propos des opportunités offertes aux femmes et aux jeunes, nous découvrons avec la suite du diagramme 1 (la partie B) que le premier facteur distinctif est le niveau d'opportunité offert aux jeunes. Et puis, quand les répondants estiment que le milieu offre plus de chances aux jeunes, ils se trouvent plus au sein des communautés dynamiques (53%) que dans les municipalités en dévitalisation (47%). Par contre, quand ils décrivent leurs milieux comme ne donnant pas assez d'occasions aux jeunes, ils résident dans les milieux en dévitalisation dans presque trois cas sur quatre. Dans les communautés qui offrent des possibilités aux jeunes de moins de 35 ans, il y en a qui en offrent aussi aux femmes et celles qui ne leur en offrent pas du tout. Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsque les répondants disent que leurs milieux offrent des opportunités pour les jeunes et pour les femmes, 54% habitent dans des communautés dynamiques et 46% dans les communautés

en déclin. Dans le second cas, quand les personnes interrogées affirment que leur milieu offre des opportunités pour les jeunes, mais pas pour les femmes, les personnes de cet avis sont plus nombreuses dans les collectivités en déclin (61%) que dans les collectivités dynamiques (39%). Nous voyons dans ces résultats un renforcement de l'hypothèse que l'exode rural au Québec et ailleurs au Canada n'est qu'un reflet d'un problème beaucoup plus profond, celui de manque d'opportunités pour un certain nombre de personnes, en particulier pour les plus jeunes actifs.

Nous avons essayé d'isoler les quatre communautés rurales québécoises de l'échantillon NRE, pour évaluer leur comportement relativement à l'acceptation des différences d'opinions, de races et d'ethnies. Nous avons observé que malgré la petitesse de ce sous-échantillon<sup>144</sup>, les personnes interrogées trouvent que leurs communautés sont ouvertes aux opinions différentes dans 49% des cas, qu'elles sont ouvertes aux autres races et ethnies dans 63% des cas, qu'elles sont accueillantes pour les gens de l'extérieur à 87%, qu'elles donnent plus d'opportunités aux femmes à 72% et qu'il y a plus de chance pour les jeunes de moins de 35 ans dans six cas sur dix (59%).

Quand nous avons essayé de saisir les différences entre les villages de Cap-à-l'Aigle et de Saint-Damase (deux entités rurales québécoises les plus dynamiques) d'une part et ceux de Taschereau et de Sainte-Françoise (deux entités en dévitalisation) d'autre part, force est de constater que les répondants de deux communautés québécoises dynamiques ont respectivement reconnu à 56% que leurs milieux sont plus ouverts et à 92% qu'ils accueillent bien les gens venant de l'extérieur<sup>145</sup>. Dans ces deux communautés, 61% et 78% de sujets interrogés ont, tour à tour, admis que les jeunes et les femmes peuvent exercer un certain leadership et ils (elles) peuvent trouver des circonstances favorables localement. Dans les deux communautés rurales québécoises en déclin, toutes ces proportions sont

---

<sup>144</sup> Reconnaissons ici que ce sous-échantillon est statistiquement non représentatif de la ruralité québécoise, mais il répond mieux au principe de l'exemplarité (*2 leading et 2 lagging*) qui guide les chercheurs en sciences sociales.

<sup>145</sup> Le niveau élevé du taux d'accueil des étrangers dans ces collectivités est probablement attribuable à l'importance des activités récréo-touristiques dans ces milieux.

inférieures de 5 à 10 points respectivement. Soulignons en passant que c'est aussi dans ces deux communautés que neuf personnes sur dix jugent que leurs communautés ne font rien pour améliorer l'accès à l'information. Cela augure qu'il y a donc un sérieux défi de communication dans les milieux ruraux québécois en dévitalisation, notamment dans ceux qui ont des similarités avec ces deux communautés susnommées.

De tout ce qui précède, nous réalisons qu'il y a bien sûr une association entre la situation de la communauté et les indicateurs de la diversité symbolique. Mais comme une corrélation ne signifie pas forcément une relation, nous pouvons seulement dire, à ce stade, que les associations très significatives que nous venons de trouver peuvent s'avérer des relations de cause à effet entre la dynamique rurale au Canada et le degré d'acceptation des différences au niveau local. Cela a été démontré dans d'autres études aux États-Unis (Putnam, Flora, etc.); nous parvenons à la même conclusion en nous référant à la situation canadienne. Et puis, si cela est vrai au Canada rural, c'est aussi vrai pour la ruralité québécoise qui en fait partie. Le moins que l'on puisse dire à ce stade, en se fondant sur les constatations qui précèdent, c'est qu'au sein des communautés rurales en général et au sein des collectivités rurales québécoises en particulier, le processus de dynamisation passe par une certaine ouverture aux débats d'idées. Car, « l'ouverture sur le monde extérieur est devenue l'une des composantes essentielles de la problématique du développement local. La prise de conscience de ce qui se fait ailleurs pour contrer des problèmes analogues sert de stimulant »<sup>146</sup>.

En revanche, le moins d'ouverture aux opinions différentes peut provoquer un étiolement des voies de discussion ou un désaveu des dissidences dans les opinions. On peut notamment interpréter cela comme un signe d'un manque de capital social dans une communauté. Incontestablement, dans ce dernier cas d'espèce, on doit penser qu'il s'agit d'un obstacle majeur pouvant handicaper la créativité et l'implication sociale. C'est pourquoi le grand danger pour le développement local est de s'enfermer sur ses positions

---

<sup>146</sup> André JOYAL, *op. cit.*, 2002, p. 60.

sans regarder les évolutions qui se font tout autour de soi. Dans cette perspective, nous estimons que Cornelia Flora et Ian Flora n'ont pas tort de penser que le degré d'ouverture d'une population vis-à-vis d'autres cultures et par rapport à d'autres visions du monde rime avec le développement local du milieu et réciproquement; surtout quand il s'agit des petites communautés rurales où les opportunités, les ouvertures, les liens sociaux bref, l'infrastructure sociale compte plus que les ressources économiques tangibles. Pour étayer ce fait voici quelques extraits de témoignages recueillis auprès de personnes-ressources interviewées dans le cadre du projet NRE.

*«Le climat négatif dans la communauté; depuis une dizaine d'années, aucun facteur de mobilisation des gens. Il y a de plus en plus de chicanes internes. Le manque de motivation des citoyens. Il faut les motiver, et s'ils le sont, ils sont capables de grandes choses mais il faut motiver les gens à faire des choses à s'impliquer et là tu peux avoir de beaux résultats ». Les gens sont négatifs, ne sont pas optimistes. De plus, les jeunes, c'est la relève mais on ne leur fait pas confiance. D'un autre côté, les jeunes, ils ne veulent pas commencer au pied de l'échelle; pas d'information dans le village alors les critiques s'installent»<sup>147</sup>.*

Ce témoignage se passe de commentaires, car le mot climat négatif dans la communauté résume suffisamment la déficience en diversité de valeurs. Cela nous mène inmanquablement à ce que le couple Flora appelle la forte densité d'interconnaissances et l'homogénéité dans les rôles. Ces deux éléments sont des obstacles majeurs qui mènent à la suppression de l'ouverture aux opinions différentes et qui permettraient aux problèmes de s'envenimer, de croître à l'intérieur même de la communauté, au lieu d'être discutés et probablement résolus. Au bout du compte, si les gens restent fermés sur eux-mêmes, ils tendent toujours à ne plus s'investir dans leurs milieux de vie. Ce désengagement, lorsqu'il devient une norme, finit par créer une certaine mentalité attentiste qui amenuise toutes les formes de mobilisation sociale et qui décourage les gens à s'investir dans leur terroir.

---

<sup>147</sup> Verbatim du questionnaire d'entrevue NRE 2000, transcrit tel quel.

### 6.1.2. Évaluation du capital social en milieu rural par rapport à sa deuxième dimension : *l'investissement-réinvestissement*

La dimension d'investissement-réinvestissement a trait à l'implication des gens, c'est-à-dire qu'elle traduit la capacité de **mobilisation** des ressources de différentes natures : en **temps**, en **informations**, en **connaissances**, en **argent**, etc. D'après nous, cette **mobilisation** est déterminante pour la dynamique locale, parce qu'une communauté rurale ou autre se **doit** d'être capable de mobiliser toutes les ressources disponibles pour les investir en son **sein**. Dans le cas contraire, on ne peut pas prétendre à un quelconque développement **ascendant**. Pour mesurer le degré de la mobilisation collective dans la ruralité canadienne/québécoise, nous avons alternativement croisé la situation de la communauté rurale avec les **cinq** variables ci-dessous :

- la contribution de la population en temps et en argent pour les **causes** communautaires,
- la capacité de mobiliser et d'obtenir de l'aide auprès du gouvernement **provincial**,
- la capacité de mobiliser et d'obtenir de l'aide auprès du gouvernement **fédéral**,
- la capacité de se mettre d'accord devant une cause commune **importante**,
- le fait de se sentir attiré par la vie communautaire et d'y **participer**.

Les éléments ci-dessus ont été retenus comme les signaux de la mobilisation ou de l'implication dans une communauté rurale. Dans ce choix, nous étions guidé par le **principe** sous-jacent à cette deuxième dimension du capital social, selon lequel plus il y aura de personnes dans une communauté qui seront capables d'investir leur temps, leurs connaissances, leurs ressources financières et qui auront une reconnaissance publique de cet investissement, plus le fonds du capital social de la communauté sera important. Pour en savoir plus, nous allons examiner le contenu du digramme 2 qui s'y rapporte **directement**.

Situation de la communauté

Node 0		
Category	%	n
■ En restructuration	55,29	1103
■ Dynamique	44,71	892
Total	(100,00)	1995

être attiré par la vie de la communauté  
Adj. P-value=0,0000, Chi-square=84,6675, df=2

fortement

Node 1		
Category	%	n
■ En restructuration	50,13	773
■ Dynamique	49,87	769
Total	(77,29)	1542

capacité de mobiliser l'aide du gouv. provincial  
Adj. P-value=0,0000, Chi-square=25,8893, df=1

faiblement

Node 2		
Category	%	n
■ En restructuration	62,50	105
■ Dynamique	37,50	63
Total	(8,42)	168

pas du tout

Node 3		
Category	%	n
■ En restructuration	78,95	225
■ Dynamique	21,05	60
Total	(14,29)	285

contibution des gens en temps et en argent  
Adj. P-value=0,0000, Chi-square=30,6330, df=1

grande;neutre

Node 4		
Category	%	n
■ En restructuration	45,15	438
■ Dynamique	54,85	532
Total	(48,62)	970

contibution des gens en temps et en argent  
Adj. P-value=0,0001, Chi-square=17,2403, df=1

faible

Node 5		
Category	%	n
■ En restructuration	58,57	335
■ Dynamique	41,43	237
Total	(28,67)	572

capacité de mobiliser l'aide du gouv. fédéral  
Adj. P-value=0,0374, Chi-square=6,2451, df=1

significative;neutre

Node 6		
Category	%	n
■ En restructuration	66,88	105
■ Dynamique	33,12	52
Total	(7,87)	157

insignifiante

Node 7		
Category	%	n
■ En restructuration	93,75	120
■ Dynamique	6,25	8
Total	(6,42)	128

significative

Node 8		
Category	%	n
■ En restructuration	42,32	347
■ Dynamique	57,68	473
Total	(41,10)	820

insignifiante;neutre

Node 9		
Category	%	n
■ En restructuration	60,67	91
■ Dynamique	39,33	59
Total	(7,52)	150

grande;neutre

Node 10		
Category	%	n
■ En restructuration	72,46	50
■ Dynamique	27,54	19
Total	(3,46)	69

faible

Node 11		
Category	%	n
■ En restructuration	56,66	285
■ Dynamique	43,34	218
Total	(25,21)	503

Diagramme 2 : Capital social en milieu rural dans sa 2<sup>e</sup> dimension « investissement-réinvestissement »

L'analyse des résultats obtenus en termes de différence de mobilisation entre les individus des deux types de collectivités rurales, présentés dans le diagramme 2, dévoile que la mobilisation ou l'implication des citoyens dans les milieux ruraux de notre échantillon se caractérise essentiellement par quatre des cinq variables prévues dans le modèle d'analyse. Ce sont le niveau de contribution de la population en temps et en argent, la capacité locale de mobiliser l'aide du gouvernement provincial, la capacité locale de mobiliser l'aide du gouvernement fédéral et le fait d'être attiré par la vie communautaire qui sont plus déterminantes. C'est-à-dire que ce sont ces aspects de l'implication sociale qui distinguent les milieux ruraux dynamiques des milieux ruraux fragilisés.

Si nous examinons les particularités, il ressort nettement que, parmi les personnes interrogées qui disent avoir un attrait vers une vie communautaire 50% d'entre elles se retrouvent dans des communautés dynamiques. À l'inverse, celles qui estiment n'avoir aucune attirance pour la vie communautaire vivent en très grande partie (79%) dans les milieux en dévitalisation. Possiblement, c'est dans ces milieux là qu'il y a autant de dissensions internes. D'ailleurs cela se répercute sur la contribution des gens en temps et en argent. En fait, lorsque les habitants ne se sentent aucunement attirés par la vie de la communauté (voir la partie droite du diagramme 2), on constate qu'ils n'y contribuent plus. En bout de ligne, le résultat fait que dans 94% des cas ces individus se retrouvent dans les communautés en déclin sévère. Or, quand la population s'intéresse à la vie communautaire, on voit que sa capacité de mobiliser l'aide publique provinciale et la contribution des gens en temps et en argent s'accroissent, notamment dans les communautés en développement. Car dans les conditions où les habitants affirment être fortement attirés par une vie communautaire, les gens qui décrivent leurs milieux comme étant capables d'une grande mobilisation de l'aide publique provinciale se retrouvent à 55% dans les communautés dynamiques. Alors que ceux qui pensent le contraire sont en grande partie membres des collectivités fragilisées (59%).

De plus, les individus qui caractérisent leurs milieux à la fois par une forte attirance à la vie communautaire, une grande mobilisation de l'aide gouvernementale provinciale et une contribution significative des gens en temps et en argent, font davantage partie des communautés dynamiques (58%) que des communautés en restructuration (42%).

En ce qui a trait à la mobilisation de l'aide publique fédérale, nous constatons que les citoyens qui sont fortement attirés par la vie communautaire, mais qui pensent que leurs communautés ont une faible capacité de mobiliser l'aide provinciale tout en ayant une grande capacité de mobiliser l'aide du gouvernement fédéral, sont majoritairement des résidents des communautés en restructuration (72%). Ce comportement a certainement un sens, en fait n'étant pas en mesure de se mobiliser pour obtenir de l'aide publique provinciale et ne bénéficiant que faiblement des contributions locales, les communautés en difficulté se rapportent, en dernier recours, à l'aide publique fédérale.

Cette réalité laisse entrevoir la conclusion que possiblement dans les communautés rurales dynamiques les gens se serrent les coudes et ils font de leur mieux pour maintenir vivantes leurs communautés. D'un autre point de vue, on peut remarquer par exemple que les organisations implantées dans les villages dynamiques sont beaucoup plus en mesure d'aller chercher de l'aide gouvernementale provinciale. Alors que les communautés les moins dynamiques ont plus d'attentes vis-à-vis de l'aide des gens de l'extérieur et du gouvernement fédéral.

Cette forte capacité de mobilisation pour se chercher d'abord les ressources localement et des aides les plus proches, est le signe que comparativement aux milieux ruraux en déclin, ceux qui sont dynamiques ont encore des individus qui ont un bon sens de leadership. – on le verra à la section 6.2 sur la gouvernance locale-. Possiblement, c'est la force du leadership local dans les milieux dynamiques qui fait que les gens qui y habitent sont le plus disposés à s'accorder sur les choses les plus importantes pour la vie en communauté (voir plus loin le digramme 3, *Node ou nœud* 11). C'est le signe que dans ce type de



communautés (*leading*) il y a moins de dissensions internes. Notamment parce que les habitants ont un certain sentiment d'appartenance, solidifié par l'attrait d'une vie communautaire. Raisonnablement, cela justifie le fait que plus de gens qui demeurent dans les communautés *leading* ont un fort sentiment d'appartenance, qui se dilue un peu plus en milieu rural en restructuration. D'après nous, tout cela est le signe d'un immobilisme ou d'un manque de cohésion sociale dans les collectivités en restructuration. Par ailleurs, cela se confirme aussi par le témoignage d'un maire d'une communauté en dévitalisation (*lagging*) qui disait que :

*«Le village est en déclin parce qu'on ne peut pas se mobiliser, on est trop petit, les jeunes s'en vont, ils ne peuvent ni s'impliquer, ni rester car le prix des maisons est trop cher. On prend tout personnel et on a de plus en plus de la difficulté à bien intégrer les nouveaux arrivants; diminution du sentiment d'appartenance; la participation à la vie communautaire et à la vie religieuse en baisse; individualisme, peu de jeunes, manque d'intérêt des gens de la communauté, on ne se mobilise plus comme par le passé. La communauté est divisée... il y a aussi le manque d'entreprises et d'industries, le manque de persévérance, etc.»*

En combinant l'information qui se dégage de cet extrait de verbatim et celle des résultats présentés au diagramme 2 ci-dessus, nous sommes en mesure d'affirmer que comparativement aux communautés rurales canadiennes ou québécoises en déclin, celles qui sont dynamiques sont plus entreprenantes ou plus mobilisatrices des finances, des structures, d'aide publique et de toutes les autres ressources susceptibles de contribuer au développement de leur territoire. Ce qui peut signifier que dans les milieux très dynamiques de notre échantillon, il y a plus de motivations, plus d'entrepreneuriat et plus d'infrastructures sociales. Bref, il y a plus de capital social, ce qu'on ne trouve pas dans les milieux en déclin. Ici encore, l'idée de Cornelia Flora et d'Ian Flora, selon laquelle l'implication des citoyens est un facteur de dynamisme au plan local, se trouve confirmée par les données du terrain.

Dans ce qui suit, nous allons pouvoir examiner l'avant-dernière dimension du capital social, qui se rapporte à l'existence et surtout à la qualité des réseaux.

### 6.1.3. Évaluation du capital social en milieu rural en rapport avec sa troisième dimension : la qualité des réseaux

Il faut rappeler que la qualité des réseaux fait référence à celle des liens, qu'ils soient sociaux, économiques, politiques ou culturels. Comme on le sait, dans une communauté il existe toujours toutes sortes de liens entre d'une part, les habitants puis entre ces derniers et les organisations socio-économiques et d'autre part, entre les organisations elles-mêmes. Et pourtant, tous ces liens ne sont pas nécessairement créateurs de synergies. Il existe ceux dont la qualité produit certainement une dynamique au niveau local. Dans la littérature, on en cite souvent deux sortes sur lesquelles nous comptons élaborer. Il s'agit particulièrement des liens qui unissent les membres de la communauté (*bonding*), c'est-à-dire les réseaux horizontaux et ceux qui les relient aux autres (*bridging*) à l'extérieur; autrement dit, ce sont les réseaux verticaux.

Selon l'idée du couple Flora, en des endroits où ces deux types de liens (*bonding* et *bridging*) ne sont pas réunis ou ne sont pas de bonne qualité, on s'apercevra que les personnes se connaissent alors moins bien, qu'elles se parlent très peu, qu'elles ont moins spontanément confiance les unes dans les autres. Finalement, elles deviennent un peu plus méfiantes et elles collaborent éventuellement moins. Pour nous, ces affirmations sont en accord avec l'hypothèse deux de cette recherche d'autant plus que dans toutes les sociétés- nous le redisons- les liens entre les individus valent plus que toute autre ressource physique<sup>148</sup>. En fait, nous soutenons que l'existence et la multiplicité des réseaux, notamment à partir des associations bénévoles, peuvent jouer et jouent déjà un rôle primordial dans le développement collectif et personnel.

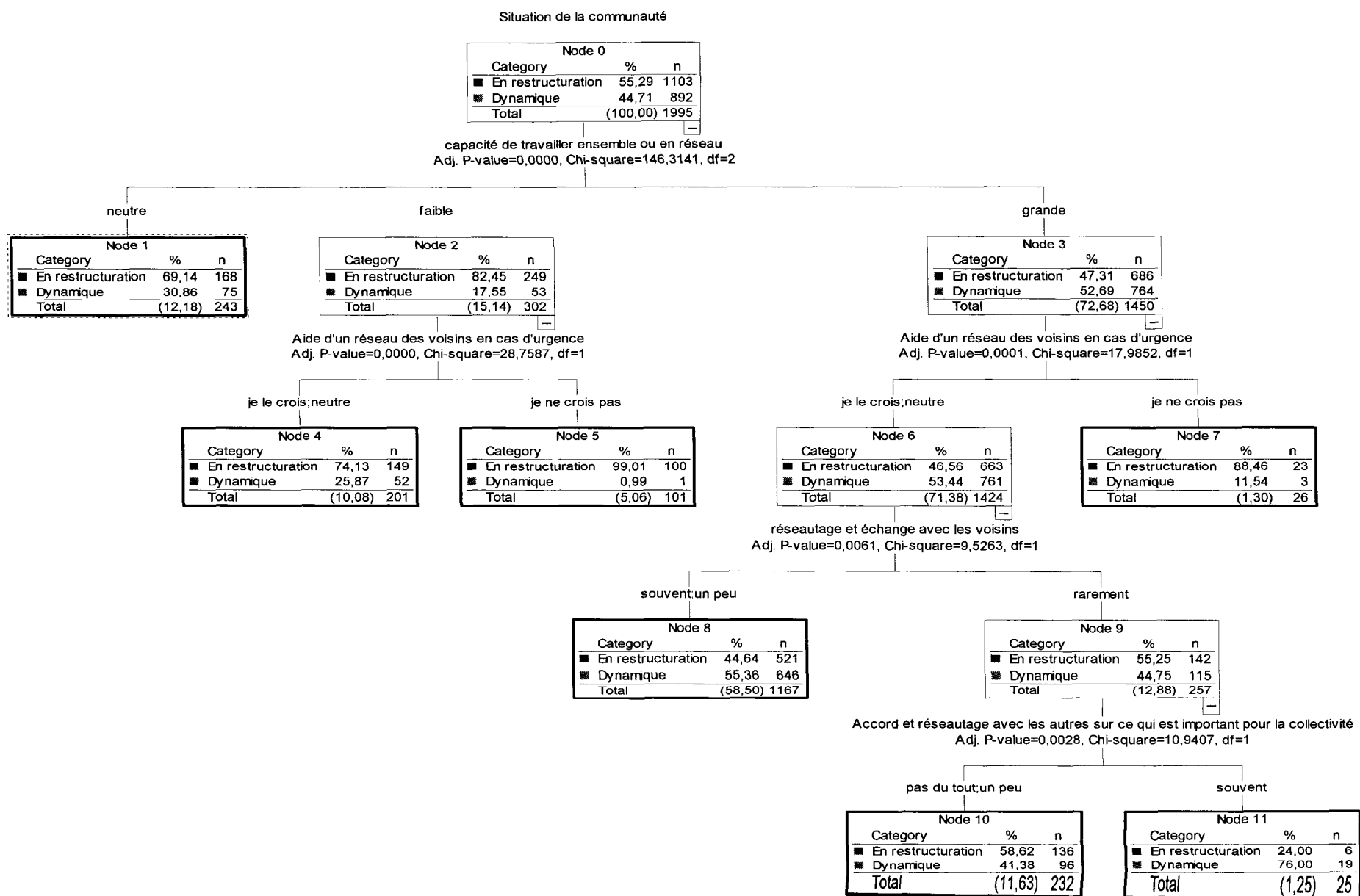
---

<sup>148</sup> Cette dimension du capital social nous rappelle très bien le mode de vie africain, où la communauté est plus importante qu'un individu isolé et où on peut compter sur la parenté, les amis et les voisins en cas de difficulté. Certes, les anthropologues et sociologues qui ont étudié la société traditionnelle savent de quoi nous sommes en train de parler ici. On peut en savoir plus en lisant la théorie des *flux intergénérationnels des richesses*, élaborée par John Caldwell (1978) ou lire les écrits issus de l'observation participante de l'anthropologue Malinowski (1968).

Ce qui s'avère vrai pour un individu l'est aussi pour une organisation au sens large (communauté humaine, association civique ou entreprise). Puisque c'est à travers des réseaux officiels et non officiels que les organisations privées ou publiques, ainsi que des communautés voisines ou lointaines peuvent bien sûr se découvrir mutuellement. Il est clair que c'est par ce moyen seulement qu'elles peuvent se rendre compte des améliorations, des nouvelles idées et des changements en cours dans d'autres milieux, dans d'autres entreprises et pourquoi pas dans d'autres groupes sociaux qui ont, peut-être, les mêmes profils et des défis de développement local similaires à relever.

Dans le but d'apprécier ce point de vue par le biais des données, nous avons passé en revue tout le questionnaire NRE afin de retenir parmi tous les items, ceux qui ont une certaine pertinence relativement à la question des réseaux ou des liens productifs entre les habitants et entre ces derniers et les diverses institutions. Quelques questions, posées aux informateurs-clés, nous ont alors intéressé, notamment celles qui tournaient autour des sujets tels : la capacité de travailler ensemble, les réseaux d'amis et les échanges avec les autres membres de la communauté, la demande d'aide en cas de besoin, la possibilité de solliciter de l'aide dans la communauté en cas de besoin et en cas d'urgence, la possibilité de bénéficier de la collaboration d'un groupe d'amis ou des voisins dans la communauté, etc.

Pour tirer le meilleur parti des enseignements que les réponses à ces questions recèlent, nous avons décidé d'analyser tous les items choisis ensemble. Les résultats obtenus à ce sujet sont très révélateurs.



Par exemple, nous voyons très bien grâce au diagramme 3 ci-dessus que les associations entre la situation de communauté en matière de développement local (*lagging* ou *leading*) et les différents types de réseaux établis au niveau des communautés rurales canadiennes sont toutes significatives au seuil de signification de 5%.

En second lieu, nous remarquons aussi que lorsque les habitants décrivent leurs milieux comme ayant une grande capacité de travailler en réseau, ceux-ci se retrouvent dans les collectivités les plus dynamiques dans 53%. En revanche, parmi ceux qui jugent que leurs milieux ont moins de capacité de travailler ensemble, ce sont 83% qui font partie de milieux en déclin. On peut en conclure que plus les habitants d'une communauté rurale la décrivent comme ayant une grande capacité de travailler en réseau ou ensemble, plus leur milieu a de bonnes chances d'être parmi les plus dynamiques. L'inverse est aussi vrai.

Comme on devait s'y attendre, nous nous rendons compte qu'il y a une grande différence entre les villages où il y a une grande capacité de travailler ensemble et là où il n'y en a pas, notamment en ce qui a trait à la possibilité de demander et d'obtenir une aide de la part d'un réseau d'amis ou des voisins en cas d'urgence.

En fait, dans les collectivités rurales où il y a une grande capacité de travailler ensemble, les habitants qui croient obtenir un jour une aide d'un réseau d'amis en cas d'urgence vivent à 53% dans les milieux dynamiques, contre 47% seulement dans les milieux en déclin. Mais là où il n'y a qu'une faible capacité de travailler en réseau, les habitants qui ne croient pas à une aide d'un réseau d'amis, même en cas d'urgence, se retrouvent presque tous (99%) dans les collectivités dévitalisées.

Autre fait important à signaler, quand les gens estiment que les habitants de leurs communautés ont une grande capacité de travailler ensemble et qu'ils peuvent compter sur un réseau d'amis ou de voisins en cas de problèmes fortuits, on remarque que c'est dans ce type de milieu que les résidents ont le plus souvent des réseaux et des échanges avec leurs

voisins. En effet, parmi ceux qui reconnaissent ce fait, 55% se retrouvent dans les milieux dynamiques et 45% dans les milieux fragilisés. Mais dans le cas où les répondants soutiennent que dans leurs milieux il y a une grande capacité de travailler ensemble et que l'on peut compter sur un réseau d'amis ou de voisins en cas de problèmes, mais que le réseautage et les échanges avec les voisins sont rares, les résultats s'inversent, car cette fois les répondants se retrouvent dans les communautés en restructuration dans 55% des cas contre 45% dans les milieux dynamiques. De plus, c'est souvent dans le même type de communautés que la rareté des échanges rime avec le désaccord entre les résidents sur les questions d'intérêt collectif (59%).

D'une manière ou d'une autre, ce résultat vient en appui à celui que nous avons obtenu précédemment, quand nous parlions de l'absence de la vie communautaire dans les milieux ruraux en restructuration (Cf. le diagramme 2, sous-section 6.1.2.). En fait, dans les milieux où les gens sont fermés, les habitants estiment aussi n'avoir pas accès à des circuits d'entraide servant au développement personnel. La question en suspens est de savoir maintenant si cette situation pourrait s'expliquer par l'absence même des réseaux adéquats dans les milieux en difficulté (*lagging*). Sur ce point, il se peut que le problème demeure un refus de la part des intéressés à se référer aux organismes civiques existant dans leur milieu<sup>149</sup>. Est-ce que c'est par manque de confiance et d'altruisme ou pour une autre raison non élucidée? Seuls les habitants des villages concernés peuvent répondre à ce questionnement.

Néanmoins, sur la base de nos résultats, l'une des hypothèses plausibles serait que les habitants des milieux ruraux en déclin ne s'identifient pas vraiment à des organismes qui peuvent servir de tremplin au réseautage. Soit qu'ils n'y trouvent pas d'intérêt soit qu'ils ne sont pas enthousiasmés à l'idée de se référer à des réseaux ou à des organismes locaux très

---

<sup>149</sup> Dans une analyse faite pour le compte du projet NRE, nous avons écrit avec Bruno Jean un article intitulé « Mesure du capital social dans les communautés rurales canadiennes ». Nous avons trouvé que par rapport aux communautés dynamiques, les communautés rurales canadiennes en déclin ont moyennement plus d'associations civiques, elles en créent plus et en perdent plus que les communautés dynamiques.

peu productifs, à l'image des communautés *lagging* elles-mêmes. Ils préfèrent alors se tourner vers des réseaux et organismes extra-communautaires. À notre avis, il n'est vraiment pas étonnant que les membres des communautés en difficulté cherchent majoritairement à se brancher à des réseaux verticaux ou à des structures situées en dehors de leurs milieux. Rappelons seulement qu'avant ce point, nous avons fait état de la situation que les milieux ruraux qui sont les plus enclins à chercher de l'aide auprès du gouvernement fédéral que provincial sont souvent en pleine restructuration (dans plus de sept cas sur dix). Cet état de choses est possiblement lié à la faible mobilisation à l'interne, un phénomène courant dans ce type de milieux. De ce fait, la combinaison de ces situations crée un climat négatif qui ne permet aucunement aux habitants d'établir des circuits de concertation localement. Au-delà de ce fait, la confiance envers les réseaux institutionnels officiels locaux est sapée par la faiblesse de la confiance mutuelle. D'où l'absence d'ouverture par rapport aux autres et aux différences, ce qui affaiblit le capital social collectif et freine tout élan de renaissance dans ces milieux autrefois florissants.

En prenant pour acquis ce qui vient d'être dit, nous avons l'impression qu'il y a une conjonction de situations favorables dans les milieux dynamiques, alors qu'il y a, à l'opposé, une réunion des situations défavorables dans les milieux ruraux en difficulté. En d'autres mots, nous pouvons faire le constat que la situation de la communauté favorise le mode de réseautage local proactif selon qu'on est dans une communauté dynamique ou favorise le mode de réseautage externe improductif quand on est dans un village en déclin. Un tel constat nous conduit à la conclusion que mutatis mutandis, sur le plan de la qualité des liens ou des réseaux, les communautés *leading* sont plus en mesure de se prendre en main, tandis que les communautés *lagging* le sont dans une moindre mesure.

Somme toute, le constat que nous venons d'établir nous amène à conclure que le niveau de développement ou la dynamique communautaire va toujours de pair avec la présence des liens réticulaires formels ou informels. Au sens où des liens sociaux forts permettent non seulement aux membres de mieux se connaître, mais aussi de mieux affronter les problèmes

personnels et collectifs. De plus, ce sont des réseaux qui sont à la base de la manifestation des solidarités. Incontestablement, les réseaux d'amis et d'affaires, par exemple, ont cet avantage d'encourager la circulation de l'information qui favorise, à son tour, la quête et l'apparition des solutions novatrices ainsi que l'accumulation des perceptions sociales positives, qui à leur tour participent aussi à l'enrichissement du capital social.

#### **6.1.4. Évaluation du capital social selon sa quatrième dimension : *les représentations sociales***

En ce moment, nous vivons dans un contexte mondial où l'imaginaire prend de plus en plus de place. Toutes proportions gardées, nous dirons que tout est devenu le produit de l'image, du symbole ou de la pensée. Si cet état de choses est vrai pour les individus ou les entreprises, il en est également ainsi pour les organisations de toutes sortes. Notamment pour les collectivités rurales locales qui voient leur sort et leur développement dépendre de plus en plus des représentations que les gens de l'extérieur et de l'intérieur se font d'elles. En principe, lorsqu'une communauté rurale se construit une image populaire positive, celle-ci peut servir pour attirer les investisseurs, l'immigration, etc. Mais ça peut aussi être une source de motivation à l'interne, singulièrement pour des actions de développement. Sinon, une image négative du milieu devient une source d'exode et de démotivation. Nous avons un exemple qui illustre mieux cette idée : le milieu rural en général et la ruralité québécoise en particulier ont souffert et souffrent encore de certains stéréotypes. On dit qu'elle va disparaître, qu'elle est sans avenir, qu'elle se vide, etc. D'ordinaire, ce genre de discours découle des représentations négatives qui, au fil du temps, se transforment en clichés.

D'après nous, ces clichés sont habituellement néfastes pour l'avenir de la ruralité parce qu'on le veuille ou non, c'est à la suite des représentations défaitistes que les gens aboutissent facilement à une évaluation sévère de la ruralité. C'est que d'une manière tacite, les préjugés alarmistes finissent par influencer le comportement des décideurs et des investisseurs potentiels. Or, on le verra plus loin, cela relève en partie et le plus souvent des

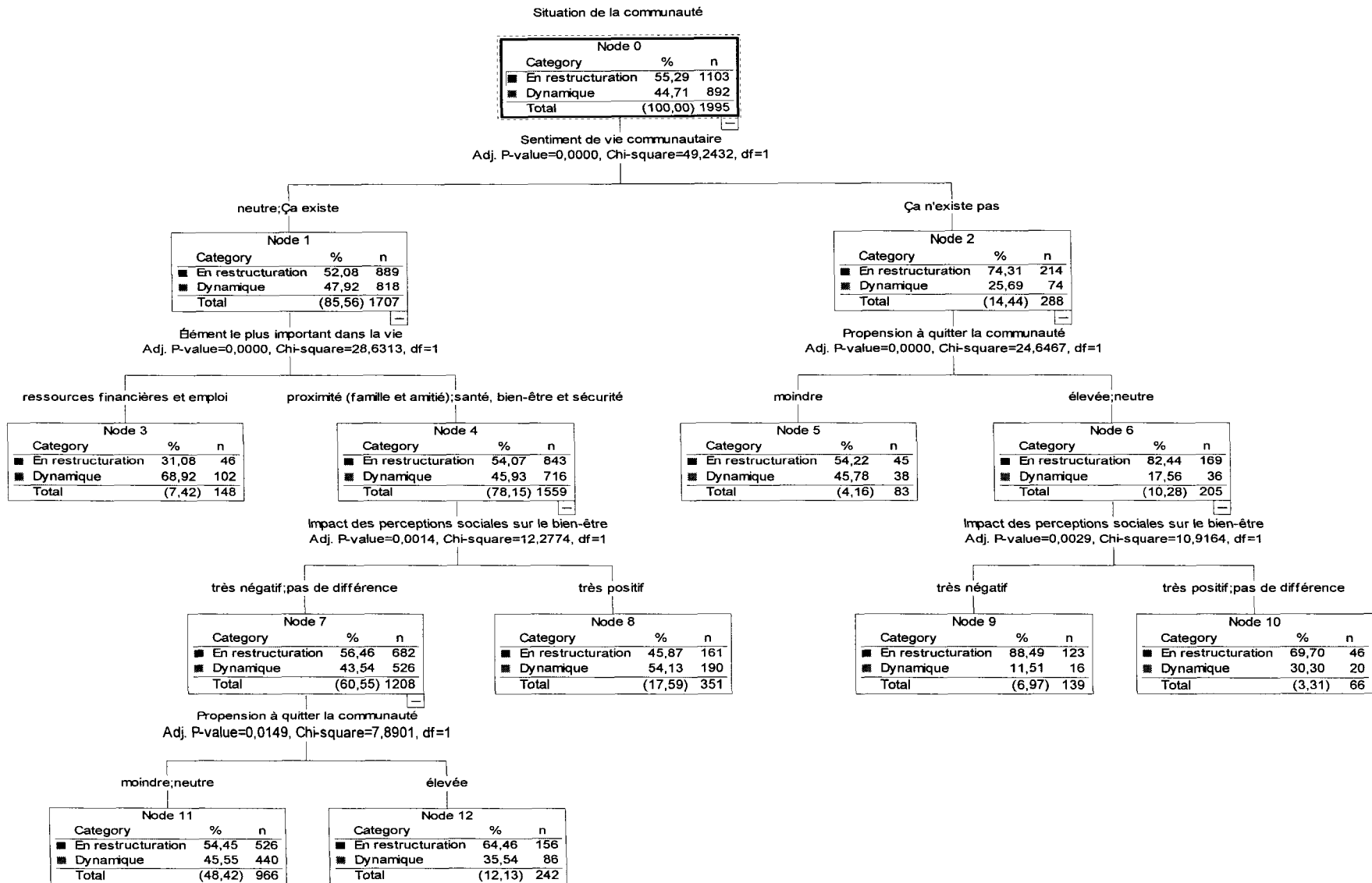


visions éloignées ou biaisées de la réalité rurale. Pour mettre en évidence le fait que les images qu'on a de la ruralité québécoise jouent aussi un rôle déterminant, nous avons décidé d'introduire dans notre analyse du capital social six variables indicatrices souvent délaissées, mais qui traduisent certaines dimensions de la notion des représentations sociales. Il s'agit, entre autres :

- des perceptions sociales des gens et de la vision du bien-être en milieu rural
- de la manière dont les gens se perçoivent par rapport aux autres
- du sentiment de vie communautaire
- du sentiment de fraternité dans la communauté
- de l'échelle des priorités dans la vie des citoyens
- de la propension à résider encore longtemps dans la même communauté.

La compilation des résultats selon le type de communautés nous en dit plus.

En fait, les résultats présentés dans l'arbre de décision 4 permettent de conclure que la première perception mentale qui différencie les milieux ruraux dynamiques de ceux qui sont en dévitalisation c'est le sentiment de vie communautaire. Parmi les individus qui admettent que ce sentiment existe dans leurs milieux, 48% se trouvent dans les milieux ruraux dynamiques, mais parmi ceux qui jugent que ce sentiment n'existe pas dans leurs communautés, presque les trois quarts (74%) vivent dans les collectivités en dévitalisation. Dans ce dernier cas, l'absence d'un sentiment de vie communautaire s'arrime avec le déclin rural et avec la propension à désertir le milieu puisque 82% des personnes qui n'éprouvent pas un sentiment de vie communautaire et qui ont une propension élevée à quitter le village, se retrouvent dans les communautés en difficulté.



Nous remarquons aussi que parmi les personnes qui ont une forte intention de quitter leurs milieux de vie, on dénombre celles qui ont des perceptions sociales très négatives. Ces dernières appartiennent aux communautés en déclin dans 88% des cas contre 70% lorsqu'elles désirent quitter bien qu'elles aient une image positive de la ruralité.

Si nous explorons les autres indicateurs de perceptions de la ruralité, nous voyons par exemple que, selon la situation du milieu, il y a une différence dans la hiérarchie des priorités chez les ruraux ayant un sentiment de vie communautaire. En fait, dans l'ensemble 78% privilégient la proximité (la famille, les amis, les relations, etc.), la santé et le bien-être social, alors que 7% seulement privilégient les ressources financières et l'emploi. Cependant, parmi les ruraux qui ont comme priorité la proximité, on compte plus de gens qui vivent dans les communautés dévitalisées (54%) que dans les communautés dynamiques (46%). Mais, quand on privilégie les ressources et l'emploi, les milieux dans lesquels ces gens vivent sont en développement dans près de sept dixièmes des cas (69%).

En ce qui a trait à la vision de la ruralité, nous remarquons qu'elle a un impact seulement dans un milieu qui privilégie les relations de proximité au détriment des ressources financières et de l'emploi. Dans ce contexte, les personnes qui ont une vision positive sur l'avenir de la ruralité appartiennent aux milieux dynamiques dans 54% des cas. Dans le cas contraire (visions négatives), 57% appartiennent aux milieux dévitalisés. Donc, les perceptions pessimistes sont beaucoup plus présentes dans les collectivités rurales fragilisées que dans celles qui sont en croissance ou dynamiques.

Tout compte fait, les indices de l'imaginaire social selon la typologie dichotomique de la ruralité nous convainquent que dans les milieux en restructuration, les habitants sont proportionnellement plus pessimistes que leurs homologues des collectivités dynamiques qui, eux, semblent plus optimistes quant à l'avenir de leur milieu. Ce qui justifie que selon le type de milieux, les priorités soient différentes et la tendance à y rester ou à quitter ne soit pas exactement la même.

Il est possible d'inférer à partir de ce qui précède et de dire que les ruraux qui habitent les milieux en difficulté ont une image décevante de leur société; ils sont déçus par la disparition des formes de solidarité, qui furent jadis la marque spécifique des villages québécois. Lorsque les habitants se connaissaient, s'entraidaient, vivaient en symbiose, la vie communautaire florissait et la fraternité régissait les relations. Tout cela semble avoir disparu avec les nouveaux modes de vie entraînant ainsi une certaine déception. Si vrai que parmi les gens ayant un sentiment de vie communautaire, près de huit personnes sur dix (78%, voir le total du *Node 4*, diagramme 4) pensent maintenant que la chose la plus importante dans leur vie et dans leur société c'est le retour aux anciennes et bonnes habitudes entre autres, les relations de voisinage, la promotion des valeurs familiales et de l'amitié. Ce dernier élément nous conduit à poser la question de savoir si les ruraux veulent dire par là que la proximité est une valeur qu'ils chérissent encore et qui leur manque dans le contexte présent, qui s'avère de plus en plus incertain. Sinon, cela démontre que nous sommes bien en présence d'une autre vision du monde rural ; une vision loin et différente de ce qu'on pense toujours des milieux ruraux. En fait, on a tendance à dire que le monde rural est l'endroit idéal où règnent les relations de proximité et de fraternité; mais les résultats ci-dessus démontrent que ce n'est pas toujours le cas.

Dorénavant, nous devons convenir que les convictions particulières des gens, les éléments de mise en perspective comme le jeu des acteurs, les priorités, le sentiment de fraternité, la perception de soi-même par rapport aux autres membres de la communauté, etc., se modifient en milieu rural et ce, au fil des mutations en cours. Et cette restructuration est à même de moduler le capital social d'un milieu. Tout simplement, du fait que les éléments précités permettent d'engager les gens dans un processus proactif de construction de sens. Pour cette raison, même si cette conception des choses s'inscrit à notre sens dans une tradition de pensée largement discutable, nous devons nous intéresser à la relation qui existe entre les imaginaires, la perception individuelle du risque, etc., et le développement local. Tout en insistant sur une prise en compte des conditions d'émergence des représentations sociales en question.

Terminons cette section sur la mesure des dimensions du capital social en rappelant quelques points fort essentiels.

À partir de la base des données d'échantillonnage analysées dans ce cadre, nous pouvons soutenir l'affirmation que le dynamisme qu'on observe dans certains milieux ruraux serait dû au fait que ces milieux sont plus ouverts à des différences (diversité symbolique), leurs habitants et les organisations locales sont le plus en mesure de s'investir dans les activités promotionnelles, ils donnent plus en argent, en temps et en ressources de tout genre (investissement-réinvestissement). De plus, c'est toujours dans les milieux ruraux dynamiques que se trouvent les gens, les entreprises et les organisations civiques qui sont le plus portés à établir des réseaux locaux : verticaux et horizontaux, formels ou informels. C'est là aussi que les gens ont une image relativement positive et plus optimiste de l'avenir et du bien-être collectif.

On observe cependant un comportement tout à fait inverse chez les ruraux qui habitent les villages en restructuration. Dans ces milieux, les habitants ne tolèrent pas beaucoup les différences d'opinions, ni les différences entre les races et les ethnies. En outre, nous avons trouvé que dans les milieux ruraux canadiens en difficulté, les citoyens sont très pessimistes (négatifs), l'implication citoyenne en pâtit. Ainsi, les gens et les organismes établissent très peu de réseaux locaux, les organisations privées comme les habitants se réfèrent principalement aux circuits formels extra-communautaires (régionaux, provinciaux et nationaux) plutôt qu'aux circuits internes.

Bien entendu, ce comportement dissemblable en tous points de vue entre les milieux ruraux dynamiques et les moins dynamiques suggère que la relation entre les quatre dimensions qui traduisent le capital social et la dynamique locale est quelque chose de réel. Même si elle peut paraître difficile à quantifier. En revanche, nous ne pouvons qu'assumer le principe que le fait de s'ouvrir à l'extérieur et d'accepter les différences dans une communauté locale, le fait que la population s'implique dans les activités civiques ainsi que

la possibilité de se référer, dans plusieurs domaines, à des réseaux formels ou informels, locaux ou externes, le fait d'être optimistes et d'entrevoir positivement l'avenir, peuvent effectivement indiquer la présence d'un capital social fort dans un milieu.

Définitivement, la confrontation entre la théorie du capital social et les données de terrain nous donne la conviction que le capital social d'un milieu peut certainement influencer sa dynamique interne. Mais contrairement à la thèse de Robert Putnam (qui met l'emphasis sur le nombre d'associations civiques), nous concevons que le nombre d'associations civiques ou bénévoles n'est pas un gage suffisant pour dire que tel milieu a du capital social. Car, il a été démontré avec résultats à l'appui (grâce aux travaux antérieurs) que les milieux ruraux canadiens en difficulté sont ceux qui ont le plus d'organismes civiques. C'est plutôt le travail des organismes, peu nombreux soient-ils, et la motivation des acteurs locaux qui comptent. À ce sujet, nous pensons que Cornelia et Ian Flora ont bien raison de souligner cet aspect des choses (la qualité du capital social) qui a longtemps été laissé de côté par les analyses économiques.

Comme convenu dans le sommaire du présent chapitre, après avoir mesuré l'effet du capital social sur la restructuration rurale, nous souhaitons à l'instant examiner le comportement différentiel des communautés rurales canadiennes et québécoises en matière de gouvernance locale. Cela devrait permettre de fonder encore mieux le second volet de l'hypothèse deux, telle qu'elle a été formulée au premier chapitre (sous-section 1.2.2).

## 6.2. Le rôle de la gouvernance locale dans le processus de restructuration en milieu rural

Dans son cadre opérationnel la notion de gouvernance locale a été définie dans le sens du renforcement des capacités partenariales entre divers acteurs de la société qui sont : les représentants des pouvoirs publics, le secteur privé, le tiers-secteur et la population elle-même. Il faut insister sur l'aspect partenarial de cette notion, car l'approche actuelle de la gouvernance vise principalement à rompre avec le vieux modèle de gestion de la cité. Celui qui existe depuis une certaine époque, où on voyait le secteur public (l'État), le secteur privé (l'entreprise) et la société civile évoluer comme des entités séparées et qui n'avaient que peu à faire ensemble. Maintenant la gouvernance locale sous-entend des normes et des règles qui facilitent la collaboration institutionnelle, la concertation, le dialogue, les synergies, le réseautage, etc.

Pour traduire ces normes dans la réalité, le modèle de détermination du rôle des facteurs intangibles (Voir le schéma 2) qui découlait du cadre opérationnel mettait en lumière quatre dimensions de la gouvernance, entre autres: les dimensions organisationnelle, institutionnelle, systémique et participative. Pour comprendre le contenu empirique de ces dimensions, nous pensons que la meilleure voie à emprunter pour en dessiner rapidement les contours est de regrouper les dimensions les plus semblables. Ainsi, nous examinerons conjointement la dimension organisationnelle et la dimension institutionnelle d'un côté, puis les dimensions systémique et participative de l'autre. En pratique, les indicateurs retenus pour les besoins de l'analyse quantitative sont au nombre de sept, mais ils sont répartis en deux sous-ensembles comme suit.

Pour mesurer la gouvernance dans ses dimensions organisationnelle et institutionnelle, deux variables seront explorées, à savoir :

- le style du leadership (commandement) local et
- l'appréciation des leaders locaux par les habitants.

Pour comprendre le fonctionnement de la gouvernance locale dans ses dimensions participative et systémique, cinq variables vont être considérées, notamment:

- la participation des citoyens aux institutions qui assurent la gouvernance localement,
- le type d'organisations auxquelles les citoyens participent,
- le titre auquel la population participe aux organisations locales,
- le sens de loyauté vis-à-vis de la collectivité,
- le sentiment d'appartenance.

### **6.2.1. Mesure de la gouvernance locale dans ses dimensions institutionnelle et organisationnelle**

Du point de vue institutionnel ou organisationnel, nous avons retenu le style du commandement ou du leadership local ainsi que l'évaluation que font les gens de l'efficacité des acteurs locaux, comme des indicateurs et révélateurs de la qualité et du fonctionnement de la gouvernance locale. La raison de ce choix est que l'émergence de nouveaux meneurs locaux capables de faire des diagnostics de la situation, de proposer des actions et de catalyser l'action collective locale peut être un atout important pour le développement local. En ce sens, avant même de parler des compétences collectives, il faut parler des habiletés individuelles des meneurs, car le développement ne se fait pas sans un développement des ressources politiques et humaines. Les théories économiques mettent en lumière cette nécessité d'avoir une direction locale forte, innovatrice et surtout compétente. On dit souvent que la croissance collective vient de la capacité du leadership local à mettre en œuvre une innovation qui génère une rente différentielle qui durera tant que l'innovation n'est pas accessible à tous les opérateurs économiques. Pas étonnant de voir la notion du leadership apparaître dans les politiques contemporaines de développement rural. Dans ce sens, il faut désormais penser que la capitalisation des connaissances et des compétences est à la base de la gouvernance. À cet effet, nous pouvons dire que le fondement du concept de



gouvernance est qu'un pouvoir national, régional ou local devrait être efficace, plus modeste, plus souple, etc. Puisque mieux gérer aujourd'hui est sûrement basé sur la conviction que, à chacun des niveaux du territoire, la gestion des affaires publiques devrait être plus décentralisée et que les personnes physiques (*leaders*) et les personnes morales (entreprises) devraient y participer.

Comme prévu, nous allons pour l'instant avoir besoin des données du terrain afin d'évaluer le lien d'association entre la forme de leadership local et la situation des milieux ruraux. Nous le ferons à partir des réalités vécues dans les municipalités rurales de l'Observatoire canadien de la Nouvelle économie rurale (NRE), que nous avons présenté auparavant, précisément à la sous-section 3.3.2.2 de cette thèse. Pour ce faire, nous allons d'abord présenter les résultats des analyses statistiques sur l'évaluation des institutions politiques publiques (diagramme 5a) et, par la suite, les résultats concernant l'évaluation des institutions privées et du tiers-secteur (diagramme 5b).

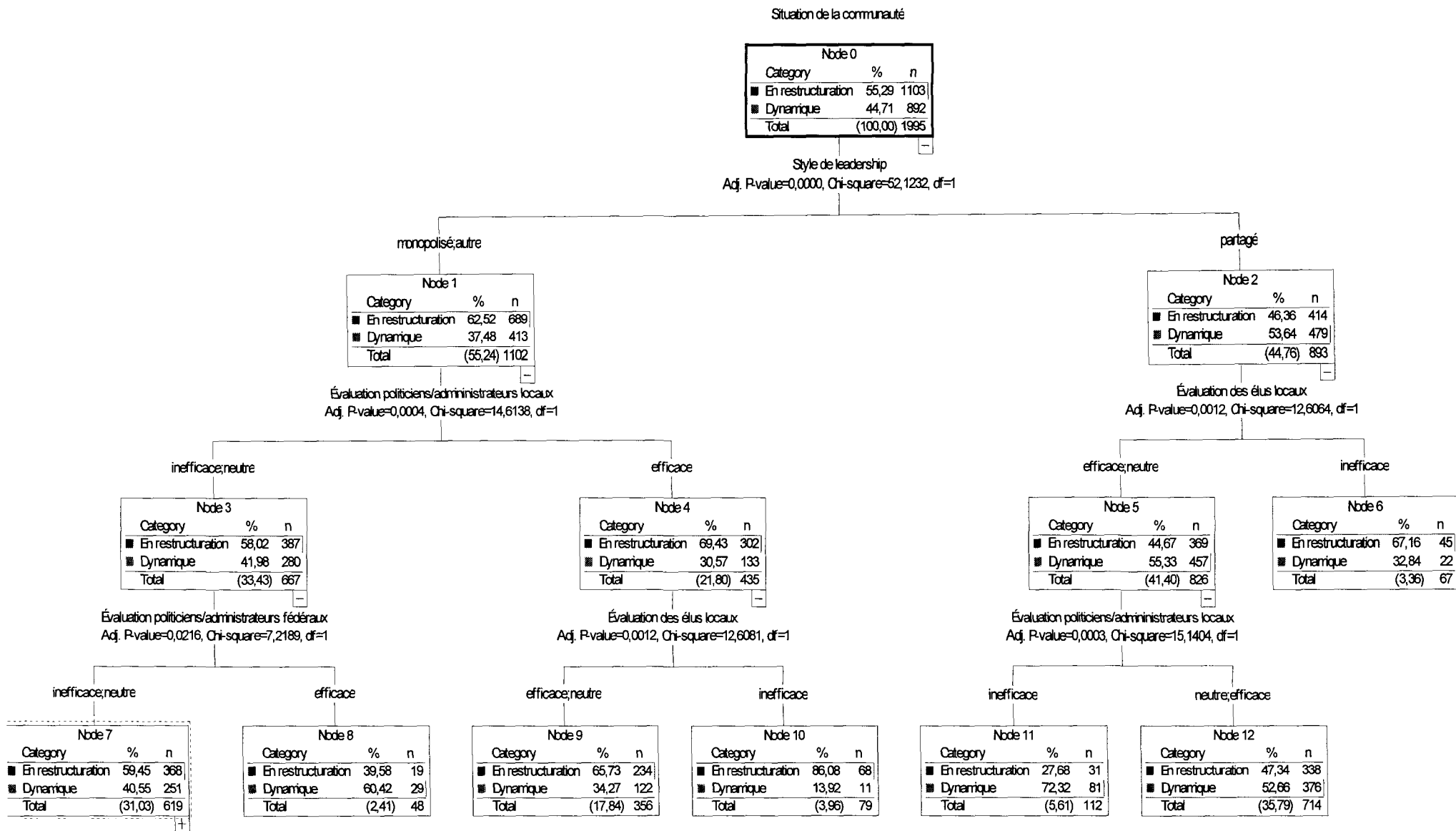


Diagramme 5a : Évaluation du style de leadership et de la gouvernance des institutions publiques en milieu rural

À partir des résultats présentés ci-dessus, au moyen du diagramme 5a, nous voyons que dans l'ensemble des communautés rurales canadiennes/québécoises, le style de leadership monopolisé par un petit groupe ou par une personne est plus présent (55%) que celui du commandement de type partagé (45%).

De cette première interprétation, il surgit une question éclairante : quel type de leadership est beaucoup plus présent dans les deux types de ruralité (en restructuration et dynamiques)? Le test de Khi-deux qu'on aperçoit au-dessus des tables de contingence (*Node 1* et *Node 2* du diagramme 5a), répond mieux à la question. En fait, comme  $\chi^2 = 52,12$  avec un seuil de signification *P-value* égale à zéro, le test indique d'abord que le style de leadership local est complètement différent selon qu'on se trouve dans une municipalité dynamique ou dans une municipalité fragilisée. Par ailleurs, le diagramme ci-avant indique que lorsque les personnes interviewées décrivent le leadership local comme étant accaparé par un petit groupe de citoyens, les gens qui partagent cette opinion se trouvent majoritairement (63%) dans les collectivités en déclin, mais quand les résidents le décrivent comme étant partagé ou démocratique, ils se retrouvent dans les collectivités dynamiques dans 54% des cas.

Si ces points de vue sont caractéristiques de toutes les personnes vivant dans les milieux ruraux canadiens-québécois, c'est-à-dire si ces opinions sont partagées par les ruraux qui vivent, autour des répondants, dans les milieux dynamiques ou dans les milieux en dévitalisation, alors nous avons la possibilité d'avancer (avec une marge d'erreur de 5%) l'hypothèse que les communautés en restructuration avantagent le style de leadership monopolisé, alors que les collectivités dynamiques privilégient un modèle décentralisé de gouvernance, sûrement basé sur le renforcement des capacités et sur la coordination des activités par un groupe dont la composition est diversifiée. Comme on peut le constater, un tel modèle de leadership est mieux adapté à la promotion des conditions d'efficacité des pouvoirs communautaires, parce que loin d'être le produit d'une gouvernance chaotique, un leadership de type partagé est une réponse mieux adaptée et plus novatrice face à la

complexité des défis du développement rural et à l'évolution des relations entre les représentants des pouvoirs publics, ceux des entreprises et de la société civile.

Une autre façon de dire ce qui précède c'est de penser que dans les communautés en dévitalisation, on ne trouve pas des caractéristiques ou des instruments de gouvernance, car le style d'un leadership monopolisé par quelques individus ne favorise évidemment pas un certain réseautage formel et informel, qui soit susceptible de faire circuler de l'information et des connaissances nouvelles. Il y a lieu de penser que dans de telles communautés, il y a moins de souplesse et de consultation dans le processus de prise de décision et, il y manque une légitimation par des procédures de concertation entre les différents acteurs qu'on apprécie d'ailleurs différemment, comme on peut le percevoir dans l'évaluation des personnalités qui assument les responsabilités publiques.

Remarquons que suivant le type de direction (monopolisée ou partagée) les habitants évaluent différemment les élus, les politiciens et les administrateurs. Dans le contexte d'une direction monopolisée, ceux qui jugent que les politiciens locaux sont efficaces se trouvent surtout dans les milieux fragilisés (69%). Dans le même contexte, ceux qui les jugent inefficaces sont encore plus nombreux dans les milieux en déclin (58%). De même, parmi ceux qui trouvent que le leadership local est monopolisé, les politiciens et les administrateurs locaux sont inefficaces, les personnes qui jugent les politiciens fédéraux comme étant médiocres sont plus nombreuses dans les milieux en dévitalisation (50%) que dans les milieux dynamiques (41%).

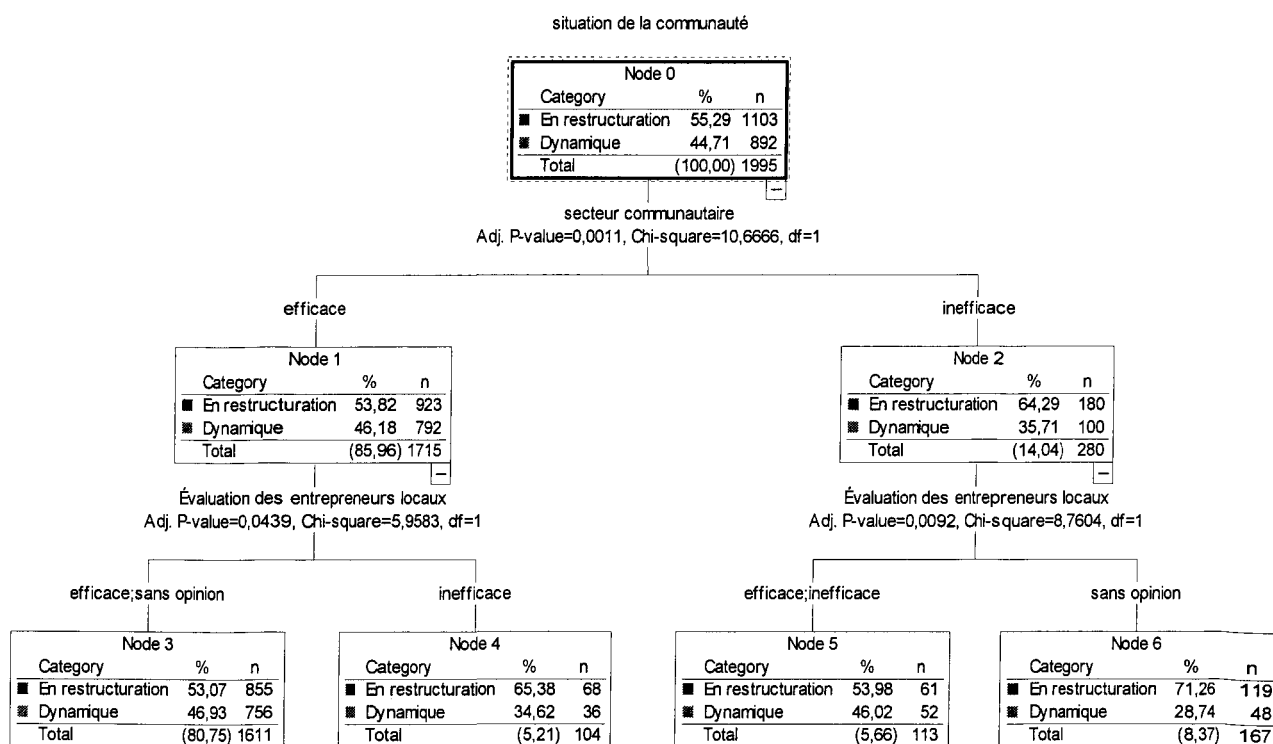
Mais, dans le contexte d'une direction partagée, on s'aperçoit que les élus locaux (préfets, maires et conseillers) ont une bonne cote, car la population les trouve efficaces dans 41% des cas contre 3% seulement qui les jugent inefficaces. Parmi les répondants qui jugent que le leadership local est partagé puis efficace, un grand nombre (55%) fait partie des collectivités dynamiques. À l'inverse, là où la direction locale est décrite comme partagée mais inefficace, la proportion des personnes qui sont de cet avis demeurent dans 67% des

cas dans les municipalités en difficulté contre 33% dans les municipalités en développement. Il y a une différence proportionnelle du simple au double. Au point de dire que les populations des communautés en déclin pensent que le déboire de leurs communautés est attribuable à la contre-performance des élus locaux et des autres responsables politiques et administratifs.

D'ailleurs, les résultats ci-haut prouvent suffisamment que l'insatisfaction et le manque d'intérêt sont encore plus grands vis-à-vis des acteurs politiques relevant de la juridiction provinciale ou fédérale qu'à l'égard des acteurs politiques issus des juridictions locales. Ils sont loin d'avoir ne fut-ce que la maigre cote d'appréciation des élus locaux (maires et conseillers municipaux). À notre avis, ce bas niveau d'appréciation des politiciens confirme qu'en cette époque, la politique et les politiciens sont souvent discrédités et l'objet de dérision. Cette maigre appréciation n'est guère étonnante, du fait que la visibilité locale de ces acteurs politiques en milieu rural canadien et québécois est bien plus faible maintenant qu'à aucune autre époque (la philosophie de l'État minimal et accompagnateur en est la cause). Et quand on considère certaines actions récentes du gouvernement fédéral canadien, on peut penser qu'il a pris conscience de sa faible visibilité dans les milieux ruraux éloignés, malgré le fait que ses politiques sociales et économiques peuvent avoir un effet déterminant pour l'avenir de plusieurs communautés rurales du pays.

Nous ne savons pas quelle serait la moyenne nationale à une question sur la satisfaction face à ces acteurs publics. Néanmoins, nous pouvons raisonnablement faire l'hypothèse que les niveaux de satisfaction seraient sensiblement plus faibles. Qu'à cela ne tienne, analysons aussi (diagramme 5b) la situation des communautés rurales en fonction de l'évaluation du travail des acteurs privés, notamment les organismes de charité et des entrepreneurs locaux.

Diagramme 5b : Évaluation des institutions privées qui participent à la gouvernance locale en milieu rural



Les résultats globaux montrent une satisfaction très grande à l'égard des acteurs du secteur communautaire, car dans l'ensemble, c'est-à-dire sur les 1995 personnes interrogées, 86% jugent que ce secteur est efficace (Voir le total du *Node 1* du diagramme 5b). Aucun autre acteur local, parmi ceux dont nous avons étudié l'évaluation, n'est apprécié autant que les agents de l'économie sociale. Le rôle de ce secteur est si important que parmi les personnes qui le décrivent comme étant vraiment efficace se retrouvent à 54% dans les communautés en déclin.

Que veut dire au juste cette représentation positive du secteur de l'économie sociale? Selon nous, cette image positive du secteur bénévole est à mettre en relation avec le fait que dans toutes les communautés rurales, le secteur volontaire ou bénévole joue un rôle capital dans le maintien d'une qualité de vie personnelle et sociale. Bien souvent, ces organismes

supplément aux carences de l'offre de services des institutions publiques et privées aux prises avec des logiques d'économies d'échelle pour justifier leurs investissements. Comme ces organismes offrent des services généralement sous un mode non marchand, les résidents des communautés rurales sont en mesure d'apprécier leur utilité car autrement les mêmes services ne seraient sans doute pas disponibles localement. Par exemple, on peut penser aux services de loisirs pour les jeunes familles ; si la patinoire est entretenue l'hiver ou si le terrain de jeux est opéré en été, c'est parce qu'une association sans but lucratif s'en occupe.

Par ailleurs, ce qui étonne, c'est de voir les entrepreneurs locaux se mériter une cote de satisfaction relativement haute. Quand le secteur communautaire est qualifié d'efficace, les entrepreneurs locaux sont jugés aussi efficaces dans une grande proportion. En fait, parmi les répondants qui estiment que le secteur communautaire ainsi que l'entreprise privée locale participent efficacement à la gouvernance locale ce sont 53% qui vivent dans les communautés en déclin et 47% dans les communautés dynamiques, des proportions d'évaluation positive quasi égales. Un facteur explicatif ici c'est le fait que le plus souvent, les entrepreneurs locaux sont les propriétaires des petites entreprises bien insérées dans le tissu social local par les liens de parenté et par l'offre d'emploi à la population locale.

On ne doit pas oublier qu'une telle appréciation positive de ces deux secteurs privés est certainement un atout intéressant pour n'importe quel milieu rural (*lagging* ou *leading*). Puisque ça veut dire que la population ayant une très bonne image de l'action des organismes d'économie sociale et des entrepreneurs locaux désirera nouer des relations de partenariat durable avec eux. Ainsi les entrepreneurs risquent moins d'être jugés de manière négative. Un tel climat peut transformer certains milieux en terrain plus fertile aux nouvelles formes de gouvernance qu'implique ce partenariat entre les secteurs privé, associatif et la population.

Définitivement, l'intérêt de ces résultats est double : d'abord, ils montrent que les acteurs privés de la gouvernance sont mieux appréciés partout que les acteurs publics. Ensuite, du

point de vue de l'institutionnalisation de nouvelles formes de gouvernance, cette donnée est intéressante car elle montre que la population est plus encline à apprécier le rôle du secteur privé que celui du secteur public qui a été plus fortement influencé par l'idéologie de l'État-Providence (*the Welfare state*).

Pour compléter cette section, nous allons devoir examiner aussi la gouvernance dans les deux autres aspects complémentaires restants, soit les aspects systémique et participatif.

### **6.2.2. Mesure de la gouvernance locale dans ses dimensions participative et systémique**

Ces deux dimensions de la gouvernance locale signifient presque la même chose, dans la mesure où elles concernent essentiellement le niveau de participation des citoyens au système institutionnel qui gouverne. Il importe d'étudier à fond la question de participation -ou de son défaut- puisqu'elle s'est progressivement imposée aux échelles internationale, nationale et locale. C'est un peu partout dans le monde que les démarches de développement participatif et de gouvernance démocratique suscitent un intérêt croissant et font l'objet de multiples travaux de recherche. Il est aujourd'hui admis que la participation citoyenne au niveau local est la clé de la bonne gouvernance et par ricochet, le tremplin d'un développement équitable, intégré et durable. Mais alors que ce dernier -le développement- est depuis longtemps reconnu comme un processus bénéfique, l'importance de la participation dans la gouvernance, notamment en milieu rural, n'a pas toujours été bien perçue. C'est dû en partie, à l'absence d'interprétation univoque de la notion et, partant, des éléments fondamentaux de son efficacité.

En ce qui nous concerne, nous allons voir si la participation des citoyens ruraux, en tant que partenaires des autres organisations locales, est ou non porteuse de dissimilitude entre les municipalités dynamiques et celles qui sont en restructuration. Mais, nous n'allons pas limiter la réflexion aux différences qui en résulteraient; nous chercherons aussi et surtout à



savoir dans quels types d'organisations les citoyens de deux catégories de collectivités rurales participent le plus et, quels sont les rôles qu'ils y jouent ? Est-ce qu'ils en tirent un certain sentiment de loyauté et d'appartenance vis-à-vis de ces institutions?

Dans l'analyse, nous allons insister sur la dernière question puisque l'étude du sentiment d'appartenance et de la loyauté (au sens du dévouement) revêt une importance capitale. C'est en effet le sentiment d'appartenance qui fait que les habitants d'un milieu revendiquent des améliorations socio-économiques ou des ajustements politiques quand il le faut. Patrick Moquay abonde dans le même sens quand il soutient que le sentiment d'appartenance touche aux mécanismes de mobilisation des acteurs locaux et on peut l'aborder en termes de capacité politique régionale, par la recherche des conditions qui font qu'une collectivité régionale est prête (ou apte) à saisir les opportunités de tous ordres qui se présentent à elle, sur les plans politique, institutionnel, économique... En fait, en mettant l'emphase sur le sentiment d'appartenance, l'accent est mis autant sur les élites locales ou les acteurs engagés que sur le substrat culturel sur lequel elles s'appuient et qui va orienter leurs actions ou réactions<sup>150</sup>.

À titre d'illustration, la mobilisation contre les fusions municipales forcées au Québec et la ferme volonté qu'on observe autour de la lutte contre la désertification, l'exode des jeunes et la fermeture de certains services de proximité dans les petites municipalités québécoises, envoient un message clair que les gens ont encore un certain sentiment d'appartenance à leur milieu. Autrement dit, ils ne veulent surtout pas perdre leur identité intrinsèque, quels que soient les motifs économiques, sociaux ou politiques évoqués. Les événements qui ont eu lieu en 2002 à Godbout (Côte-Nord) ou à Murdochville (Gaspésie) nous donnent deux exemples récents et frappants d'un sentiment d'appartenance qui mobilisent des populations aux prises avec des difficultés économiques. En effet, quand la dernière et l'unique épicerie a fermé ses portes par manque d'achalandage à Godbout, on a vu les

---

<sup>150</sup> Patrick MOQUAY, « Sentiments d'appartenance et développement régional » dans Serge CÔTÉ et Marc-Urbain PROULX (dir.), *Espace en mutation*, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1998, p. 57.

quelques habitants dire avec détermination, à la télévision, qu'ils vont tout de même y rester. Et quand les autorités locales de Murdochville ont organisé un referendum en 2002 pour fermer définitivement cette communauté, tout le monde, y compris les pouvoirs publics, a été surpris qu'il y ait encore plus d'un tiers d'habitants qui ont voté contre le projet de fermeture et de relocalisation. Cela témoigne qu'un pan entier de la population a encore un certain enracinement socioculturel très profond dans le milieu, bon gré malgré la situation socio-économique extrêmement difficile de ces contrées.

Pour appuyer ces arguments, nous allons à l'instant essayer de comprendre s'il y a des dissemblances en termes de participation à la gouvernance locale et en termes de sentiment d'appartenance entre les milieux ruraux en dévitalisation et ceux qui sont encore dynamiques.

Partant du diagramme ci-bas, nous nous apercevons qu'il y a une grosse différence entre les collectivités rurales dans lesquelles la population se sent loyale vis-à-vis de la collectivité et de ses institutions gouvernementales et là où ce sentiment de loyauté n'existe pas. Commençons par analyser ce dernier volet.

Nous remarquons bien que parmi les ruraux qui ont dit que dans leurs milieux les citoyens ne se sentent pas loyaux vis-à-vis des institutions (*Node 2*), 86% sont membres des communautés en déclin contre 14% qui se retrouvent dans les communautés dynamiques. Plus grave encore, l'absence de la loyauté se répercute sur le niveau de participation des habitants dans les organisations qui gouvernent. En effet, nous constatons que sans loyauté, ceux qui disent ne pas pouvoir participer à la gestion des organisations gouvernantes (Cf. *Node 6*) sont plus nombreux dans les communautés en dévitalisation, soit 93% des cas par rapport à 74% quand la population participe d'une façon ou d'une autre malgré l'absence d'une certaine loyauté.

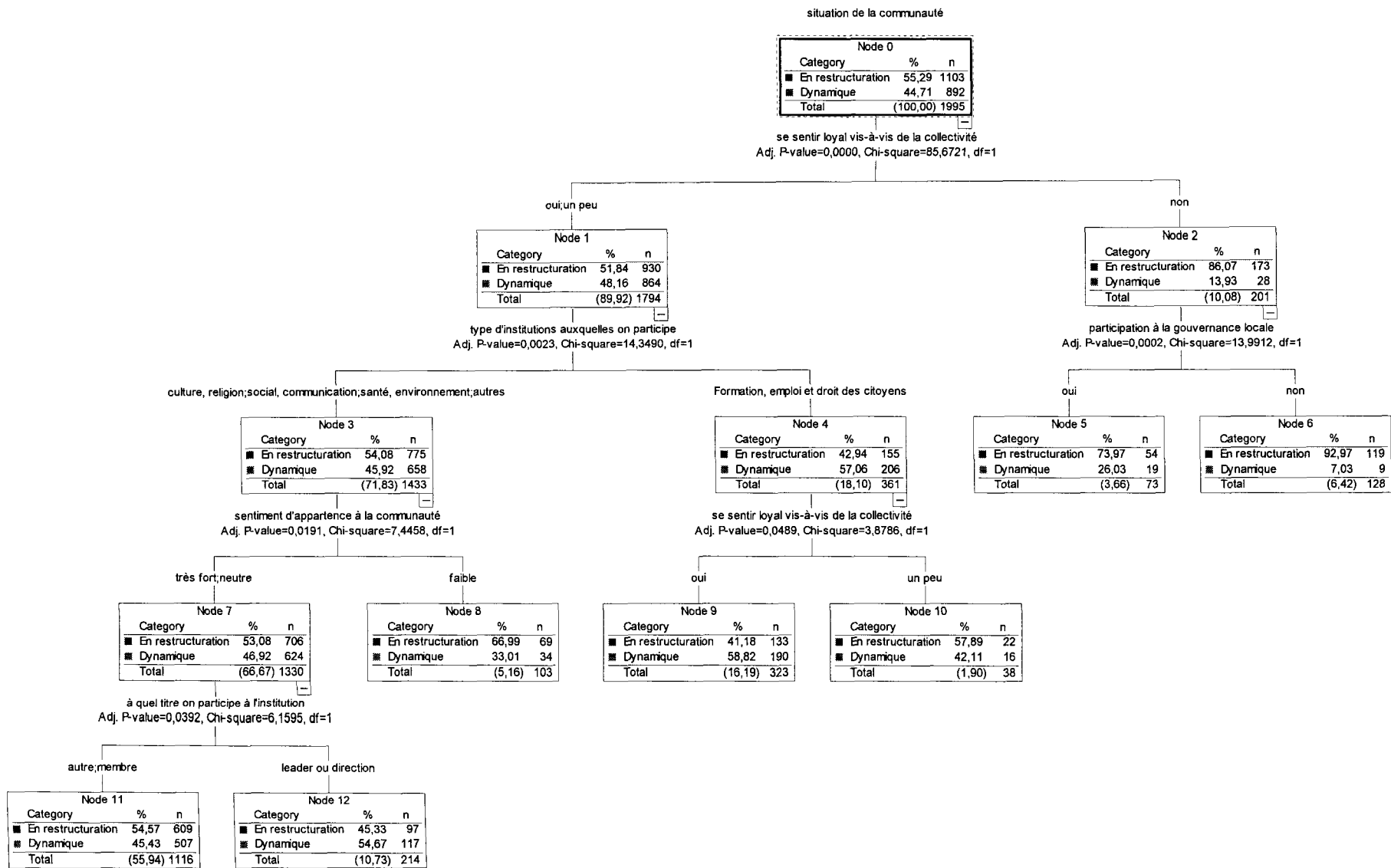


Diagramme 6 : Gouvernance locale en milieu rural, les dimensions « participative et systémique »

De l'autre côté, à gauche du diagramme 6, on peut voir que l'existence d'un sentiment de loyauté débouche sur une plus grande implication des habitants dans les institutions locales mais avec une certaine différence quant au type d'implication.

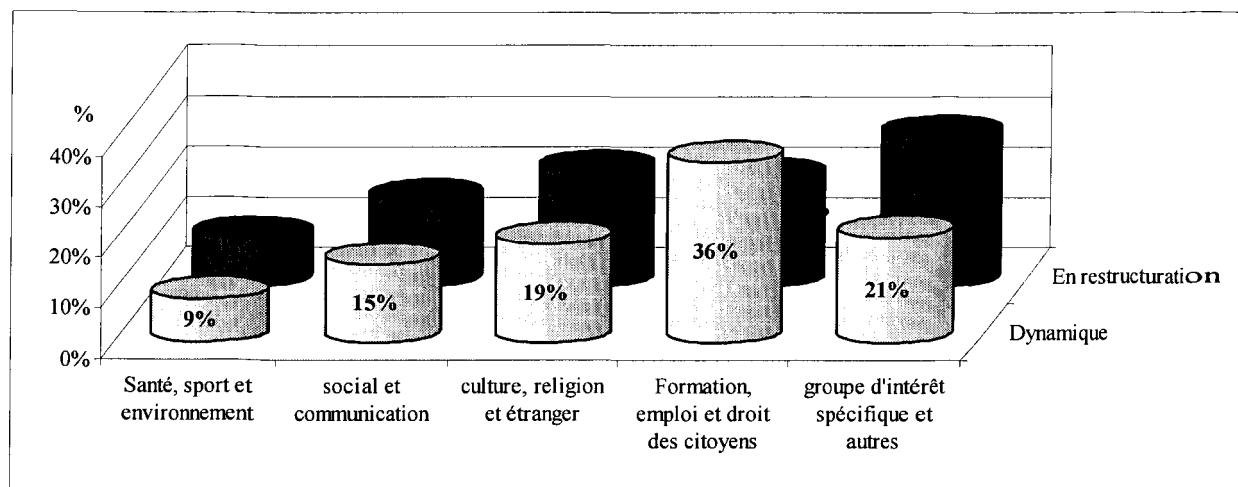
En effet, de tous les répondants qui affirment qu'ils participent, d'une façon ou d'une autre, à la gestion des institutions de formation, d'emploi et de défense des droits et des citoyens, 57% se retrouvent dans les milieux dynamiques comparativement à 43% qui appartiennent aux communautés en restructuration. Par contre, lorsque les habitants participent le plus aux organismes socioculturels, religieux ou d'intérêt spécifique comme le Club des hommes, le groupe des femmes, etc., on observe qu'ils font plus partie des communautés rurales en restructuration, soit à 54%. C'est en participant aux organismes socioculturels et de défenses des droits, etc., qu'on remarque un effet du sentiment d'appartenance à la communauté, mais avec une importante différence entre les communautés en développement et celles qui sont dévitalisées. Évidemment, parmi les personnes qui participent à ce type d'organismes (socioculturels), celles qui estiment avoir un sentiment d'appartenance très fort vivent dans les localités dynamiques dans 47% des cas, alors que dans le même groupe de personnes qui participent aux organismes socioculturels, les gens qui affirment que leur sentiment d'appartenance est faible résident dans 67% des cas dans les localités en fragilisation. Remarquons que dans le cas où le sentiment d'appartenance serait très fort, les habitants des communautés rurales s'engagent dans les institutions locales, et quand ils s'y engagent en tant que leader ou à la direction des institutions locales, ils se retrouvent dans les communautés dynamiques dans 55% des cas comparativement à 45% quand ils s'y engagent comme membres ordinaires ou à un autre titre.

Tout cela montre que le sentiment qu'éprouve la population à l'égard des institutions communautaires a un impact considérable sur leur intention à participer aux dites institutions. Et le fait de ne pas participer signifie l'absence d'implication, d'où un taux de dévitalisation accablant dans les communautés où l'implication citoyenne est défailante.

Considérant l'importance de cette question de la participation et pour affiner notre analyse sur la question, nous avons voulu savoir avec précision dans quels genres d'organismes les ruraux québécois (qui ont répondu au questionnaire NRE) participent le plus et quels sont leurs rôles dans ces institutions. Nous avons ainsi isolé puis calculé le taux de participation selon le type d'organismes pour les deux catégories de la ruralité québécoise seulement; le graphique ci-dessous nous en donne un aperçu.

Figure 8

*Niveau de participation des citoyens dans les différentes organisations selon les domaines et la situation du lieu en matière de développement (ruralité québécoise-NRE)*



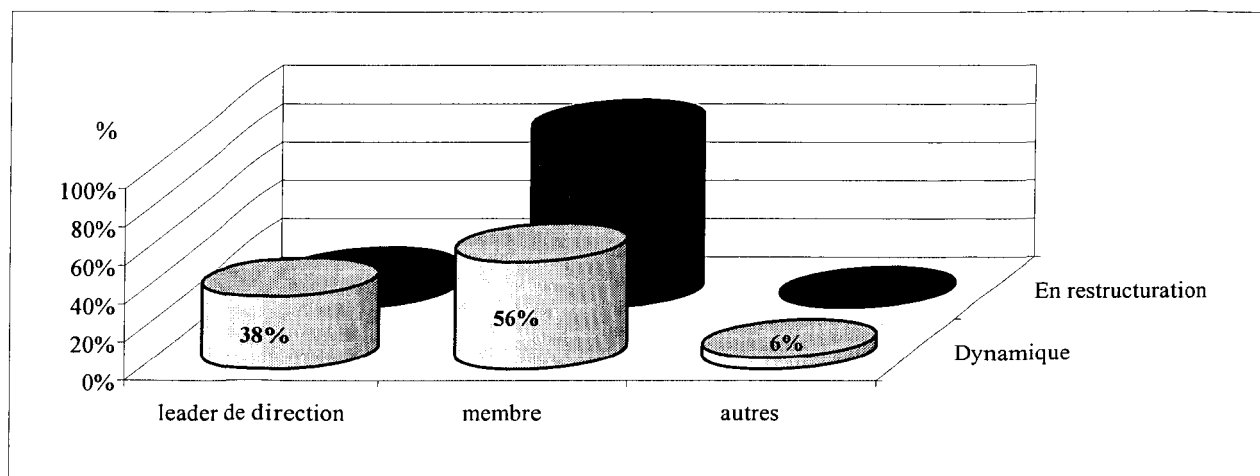
Un seul fait se dégage de ce graphique : dans pratiquement tous les secteurs d'activités sociales (qui ne sont pas nécessairement de première nécessité), les taux de participation en milieu québécois dynamiques sont en deçà des taux qu'on observe en milieux ruraux québécois dévitalisés. Sauf dans quelques secteurs vitaux, notamment : les services de la formation, l'emploi et l'économie, l'environnement, etc., où les taux de participation dans la ruralité québécoise dynamique surclassent ceux de la ruralité québécoise en déclin. Ce qui peut vouloir dire que le choix des organismes auxquels les ruraux québécois participent, en tant que partenaires, dépend de la situation même de la communauté sur le plan du développement endogène. Tout simplement parce que là où il y a un certain dynamisme, il

Il y a des emplois et il faut s'organiser et s'impliquer pour les maintenir. Mais aux endroits où le dynamisme local est chancelant (communautés *lagging*), on aura tendance à participer à des organisations qui défendent des intérêts partisans comme les clubs d'amis, les organisations religieuses et autres qui, du reste, sont moins émancipatrices que porteuses du réconfort individuel.

Cette dernière analyse vient démontrer qu'une collectivité rurale n'a pas nécessairement besoin d'autant d'organismes pour assurer son dynamisme interne, quelques organismes dynamiques dans des secteurs vitaux peuvent suffire. Ce qui importe c'est de voir quels rôles les acteurs assument dans les organismes en place.

Nous avons essayé de connaître à quel titre la participation à des organisations locales se fait dans les quatre collectivités québécoises incluses dans l'échantillon en étude; les résultats obtenus ne nous ont pas surpris. Les voici dans le graphique ci-dessous.

*Figure 9*  
*Rôle des personnes qui participent à la gouvernance locale dans la ruralité québécoise selon la situation du lieu*



Ce graphique démontre clairement qu'au niveau de la ruralité québécoise, lorsqu'il y a lieu de prendre la direction des affaires locales, les habitants des milieux ruraux dynamiques le font trois fois plus que les habitants des milieux ruraux en restructuration. Ces derniers ne

participent essentiellement (88%) aux organisations locales qu'en qualité de membres ordinaires, n'assumant aucun rôle de meneurs, aucune responsabilité importante. Ils ne font même pas partie d'un petit comité de gestion.

Cette attitude a une signification importante pour qui voudra initier un projet de revitalisation dans ces milieux. En fait, cela peut signifier que dans les communautés québécoises qui sont dynamiques (*leading*), les gens préfèrent diriger qu'être dirigés contrairement aux villages en déclin (*lagging*) où la population est de moins en moins portée à assumer des responsabilités. Toutes choses restant égales par ailleurs, on peut penser qu'ils choisissent d'être sous la direction plutôt qu'être à la direction des autres et prendre ainsi des initiatives.

Par inférence, nous pouvons affirmer que dans les communautés rurales canadiennes en général et dans les collectivités québécoises en particulier, la participation des citoyens à titre de partenaires aux organisations socio-politiques ainsi que les rôles qu'ils peuvent y jouer sont plus importants dans les municipalités rurales dynamiques où la gouvernance est meilleure que dans les municipalités rurales en dévitalisation où la gouvernance locale est défailante. Selon nous, c'est cette situation qui ne permet pas aux habitants des communautés *lagging* de mieux se mobiliser et de rassembler leurs perspectives et leurs expériences. À l'inverse, la grande capacité de participer aux organes municipaux de gestion publique, qu'on retrouve dans la majorité des municipalités *leading*, semble les aider dans la manière de réconcilier les attentes, de façonner des techniques de résolution consensuelle des problèmes et d'identifier un ensemble de moyens pour les atteindre. Autrement dit, le fait de participer, d'assumer un certain leadership et surtout le fait de vouloir travailler en partenariat peut encourager : la transparence, le renforcement des capacités locales et l'adaptation des institutions aux multiples apprentissages. C'est tout cela qui accroît la loyauté des citoyens vis-à-vis des institutions gouvernementales, mais ça contribue aussi à rehausser le sentiment d'appartenance au sein de la population.

La conclusion à laquelle nous aboutissons vient curieusement appuyer l'opinion des chercheurs de la *National University of Ireland Maynooth*, qui disaient que « sans la participation active de la population, il ne sera pas possible de faire émerger l'évolution sociétale capable d'introduire la rupture nécessaire. Effectivement, seule la participation des citoyens dans la réalisation des activités cadrant avec le développement endogène peut garantir la prise en compte des différentes dimensions économiques, sociales et culturelles du développement local »<sup>151</sup>. Toutefois, une question reste ouverte : est-ce qu'on peut dire la même chose en ce qui concerne les autres actes de civisme ou de citoyenneté responsable? Certainement oui, même s'il faudra, plus tard, se pencher sérieusement sur la question dans un cadre beaucoup plus large encore.

Ce qui précède nous permet de conclure en ces termes : la gouvernance locale en tant que facteur du développement local ne consiste pas seulement à mettre en place des organismes, à consulter les intéressés puis à prendre la décision par la suite. Il est surtout question de faire vivre des réseaux, des structures, des institutions ou des groupes. L'enjeu de la gouvernance locale, particulièrement en milieu rural, ne saurait donc se réduire aux seules questions de coordination trop souvent privilégiées par les pouvoirs publics. Nous voulons dire que la gouvernance locale telle que nous l'appréhendons présentement se résume en une nouvelle façon de gérer une communauté, une entreprise, etc. C'est une mise en œuvre d'une véritable stratégie de gestion qui passe, à l'échelle de la région, de la municipalité ou même de la petite entreprise par une culture de concertation, de collaboration et de coopération entre les instances représentant l'État, la société civile et le secteur privé. Tous les indicateurs que nous avons explorés précédemment nous conduisent à cette conclusion.

De ce fait, nous estimons qu'il y a essentiellement trois conditions pour faire vivre la gouvernance: la coopération entre les trois acteurs précités, les interactions continues et la définition des règles du jeu. Évidemment, un système de gouvernance locale implique que les institutions publiques ne soient pas présentées comme des entités éloignées du peuple,

---

<sup>151</sup> Jeanne MELDON et al. , « Collectivités territoriales, développement local et participation citoyenne » dans Dominique-Paule DECOSTER, *op. cit.*, 2002, p. 37.



qui imposent des décisions impopulaires aux citoyens. Mais qu'elles soient des institutions réformées dans leurs rôles et dans leur fonctionnement et cela, sur la base de cinq grands principes: la transparence, la participation, la responsabilité, l'efficacité et surtout la cohérence. Ces principes sous-entendent qu'une grande part d'initiatives soit laissée aux acteurs collectifs locaux comme la société civile. Ainsi, les mesures politiques et économiques pourront être prises de manière plus souple afin de refléter les besoins locaux ou nationaux<sup>152</sup>.

### **6.3. Conclusion relative au rôle des facteurs intangibles sur le développement local**

Sur la base de tout ce qui précède, clôturons ce chapitre en rappelant brièvement trois conclusions importantes qui découlent des analyses empiriques faites dans ce cadre.

Premièrement, les variables que nous avons prises en considération nous ont permis de reformuler positivement l'hypothèse que le développement local d'un milieu donné dépend aussi des facteurs dits intangibles. Mais, étant donné que nous n'avons pas établi un coefficient de détermination qui donnerait un pourcentage de la corrélation entre les facteurs intangibles et le statut de la communauté rurale sur le plan du développement local, nous ne pouvons pas avancer l'idée que ces facteurs intangibles ont un impact plus grand, égal ou moindre que celui des facteurs tangibles (démographie, économie et éloignement géographique) que nous avons mesuré au cinquième chapitre. En revanche, sur la base des calculs de Khi-deux de Person, au seuil de signification de 0,05, nous confirmons que les facteurs intangibles, dans les différentes dimensions que nous avons prises en compte, sont fortement associés de manière significative à la dynamique du développement local au sein des communautés rurales canadiennes de notre échantillon d'analyse. En supposant que tous les autres éléments de la situation restent les mêmes, cette conclusion s'applique aussi à la ruralité québécoise, parce qu'elle fait partie de la ruralité canadienne dont l'échantillon a fait l'objet de notre étude.

---

<sup>152</sup> Romano PRODI, *Discours sur la gouvernance* (consulté le 21 février 2003), adresse URL : [http://www.europa.eu.int/comm/commissioners/prodi/governance\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/commissioners/prodi/governance_fr.htm)

Deuxièmement, sans prétendre avoir épuisé le sujet, nous avons pu examiner plusieurs facettes des deux facteurs immatériels : le capital social et la gouvernance locale. Notre conclusion là-dessus est que ces deux facteurs s'enrichissent mutuellement, mais ils sont aussi influencés par les situations économique et sociale du milieu, par l'état d'esprit de la population, etc., et puis tout se joue dans un champ dont les tenants et les aboutissants ne se mesurent plus par les instruments traditionnels hérités des analyses du développement économique. Somme toute, ces deux éléments sont une source de la cohésion sociale, sans laquelle le développement est impossible. Par conséquent, toute politique de revitalisation rurale se doit de tenir compte de ces facteurs intangibles pour sa réussite.

Troisièmement, nous en venons à la conclusion que le portrait d'une communauté en déclin est celui d'un milieu sans ouverture par rapport aux opinions différentes, un milieu à faible capacité de mobilisation des ressources humaines et économiques. À cela s'ajoute une faible capacité de travailler en réseau ou en partenariat. Dans ce type de milieu, il règne des chicanes internes, la population se désintéresse de participer à la gestion des affaires locales, on se sent diminué et différent des autres. Ce qui fait que le sentiment d'appartenance est presque inexistant, les représentations sociales sont négatives et aucun projet de développement ne mobilise les citoyens concernés. En revanche, dans une communauté dynamique, on trouve une ouverture à autrui, une vie communautaire, un sentiment de fraternité, une mobilisation autour des causes communes, un leadership partagé et démocratique, etc.

Comme nous venons de dresser le portrait d'une communauté typiquement en déclin et que nous connaissons mieux les facteurs qui déterminent la restructuration, il va falloir proposer, sur ces bases, des perspectives de développement local approprié aux communautés rurales en difficulté. Ça sera l'objet du dernier chapitre qui suit.

## CHAPITRE SEPT

### LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL APPROPRIÉ AUX COMMUNAUTÉS RURALES QUÉBÉCOISES EN RESTRUCTURATION

En présentant les trois grandes étapes de la démarche empirique, il a été prévu (Cf. la troisième étape) de parler de l'avenir des communautés rurales québécoises. Le présent chapitre vient donc concrétiser cette étape. Il s'agira de proposer des solutions pour la revitalisation des milieux ruraux québécois en difficulté et pour protéger les acquis des communautés qui sont encore dynamiques. C'est cela que nous appelons les perspectives de développement local approprié. Comme il sera essentiellement question de parler de l'avenir, la démarche se veut prospective et elle devra se réaliser en prenant en compte tous les efforts de redynamisation des milieux ruraux en cours au Québec.

Pour ce faire, nous partirons du portrait de la ruralité québécoise qui s'est dégagé à partir des analyses faites du quatrième au sixième chapitre. Ces analyses laissent entrevoir que le monde rural québécois n'est pas un tout totalement homogène. Cependant, les problèmes qui s'y posent, semblent étrangement afficher peu de différences, mais beaucoup de ressemblances. Dans la mesure où n'importe quel observateur attentif remarque que d'un endroit à l'autre, on trouve, en milieu rural québécois, des tendances lourdes. Par exemple, d'après notre investigation sur les facteurs tangibles et intangibles qui restructurent la ruralité québécoise, les principaux problèmes de la ruralité québécoise sur lesquels il faut intervenir sont : l'exode des jeunes et le vieillissement de la population, la petitesse des communautés (moins d'habitants), les problèmes liés à l'emploi et la faible proportion des ressources naturelles transformées localement. À cela il faut ajouter la question de la distance des petites communautés par rapport aux services de proximité. - Ici la distance n'est pas synonyme de l'inaccessibilité- Sans oublier que ces problèmes minent le moral des résidents, le capital social collectif et individuel et même la gouvernance locale en souffre en termes de participation et d'implication.

Il faut toutefois savoir que ces problèmes ne sont pas particuliers à la ruralité québécoise, les autres provinces du Canada connaissent des situations analogues. De nombreux pays aussi ont fait et font encore face aux préoccupations semblables, même si c'est à des degrés différents. Le propos de Jean Renard atteste cette réalité ; il affirme que « la déprise de terroirs entiers, associée à l'exode des populations agricoles et rurales, au recul des espaces cultivés, c'est l'exemple de nombre de nos espaces ruraux des pays industrialisés »<sup>153</sup>. C'est pour cela d'ailleurs que plusieurs pays (en Europe, en Amérique, en Asie, etc.) se dotent de centres d'études rurales. Dans bien des pays (France, Canada, Japon, etc.) des politiques pour la revitalisation rurale ont été mises sur pied pour solutionner divers problèmes ruraux. Quelques-unes des politiques ont été essayées à des échelles locales, régionales et nationales. Mais il faut avouer qu'il y a eu des cas de réussite et des échecs sur lesquels nous ne revenons pas. À en croire la documentation, il y a deux points communs à toutes les politiques de la ruralité :

- 1) le premier point commun est qu'une ancienne politique essayée en tel endroit a servi de leçon pour la formulation d'une autre stratégie au même endroit ou ailleurs, et parfois, certaines politiques bien conçues sur papier n'ont carrément été que des objets expérimentaux au sens de Claude Bernard. C'est pour cela que plusieurs politiques de la ruralité n'ont pas produit les résultats escomptés, mais pour d'autres on ne connaît même pas leur efficacité avec précision. Sans oublier que les essais sont encore nombreux au Nord comme dans le Sud.
- 2) Le second point commun à toutes les stratégies de relance des milieux ruraux, c'est le fait qu'elles sont l'œuvre du secteur public. Malgré la vague des critiques du néolibéralisme qui a déferlé dans l'intervention minimale de l'État, l'intervention publique, nationale, bilatérale ou multilatérale en matière de développement rural constitue bel et bien un élément récurrent de la vie économique et sociale de la

---

<sup>153</sup> Jean RENARD, *Les mutations des campagnes*, Paris, Armand-Colin, 2002, p. 14.

planète, et ce, quelles que soient les évolutions de ses modes d'action et de ses références intellectuelles, et même si les États eux-mêmes se mondialisent<sup>154</sup>.

Pour ce qui est du Québec, nous pouvons dire que c'est en tirant les enseignements des politiques de développement régional du passé et en s'inspirant des stratégies gagnantes d'ailleurs, que les pouvoirs publics québécois ont promulgué récemment (décembre 2001) une politique de la ruralité. Quand on explore le document cadre de cette politique, force est de constater qu'elle énumère et se préoccupe de la plupart des points qui ressortent du portrait de la ruralité québécoise dont nous venons justement de présenter les traits saillants dans les trois chapitres précédents. Cela veut dire que les problèmes de la ruralité québécoise que nous avons mis en lumière (du quatrième au sixième chapitre de cette thèse) grâce à nos outils d'analyse sont très proches des principales questions auxquelles l'actuelle politique québécoise de la ruralité renvoie<sup>155</sup>.

Alors en sachant qu'il y a devant nous une référence (politique de la ruralité) qui résume les efforts publics entrepris et à entreprendre, vu que ce cadre est mûri puis accepté par les milieux ruraux québécois, entendu que ce cadre donne suite à plusieurs préoccupations du monde rural que nous venons de diagnostiquer, nous estimons qu'au lieu de proposer une autre perspective<sup>156</sup>, il sera très intéressant de partir de ce cadre politique pour répondre à l'objectif du présent chapitre qui est de faire des propositions en vue d'améliorer le sort des collectivités rurales québécoises en dévitalisation. En fonction de ce choix, notre travail consistera à en décrire les grands axes, tout en les enrichissant avec des recommandations précises et justifiées. Mais, au-delà de la présentation de grands axes de cette politique et au-delà d'apporter des éléments de consolidation, une de nos contributions sera de présenter et d'intégrer d'une manière brève et cohérente les points de vue d'un échantillon

---

<sup>154</sup> Jean-François BARÉ, *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 12.

<sup>155</sup> À noter que notre recherche se faisait dans la même période où la politique se concevait aussi.

<sup>156</sup> Pour éviter de faire un double emploi en proposant une autre politique qui ne restera (peut-être) que sur le papier.

des ruraux sur les éléments qu'ils souhaiteraient retrouver dans une politique de la ruralité québécoise.

On peut toutefois se demander quelle est la pertinence d'une telle démarche? La réponse est toute simple. Pour nous cela s'avère très utile et important, parce qu'en milieu rural, le développement local approprié, viable ou durable implique d'ailleurs que ses axes soient décidés par ceux qui sont directement concernés<sup>157</sup>. En outre, nous avons choisi ce mode d'élaboration à partir du moment où nous nous sommes rendu à l'évidence grâce à notre expérience africaine que : la nouvelle politique québécoise de la ruralité contient des principes qui sont communs à plusieurs cultures, et puis, même si elle s'inscrit dans la tradition occidentale (OCDE), elle ajoute cependant une nuance importante avec ses trois principes de base qui sont : l'occupation du territoire, les emplois durables et le maintien des services pour les citoyens.

Cela étant, le chapitre sera subdivisé en deux points dont le premier parle du contexte et du contenu de l'actuelle politique québécoise de la ruralité. À la suite de ce point, la dernière section du présent chapitre va présenter les perspectives d'une ruralité forte telle que les ruraux eux-mêmes la conçoivent. Comme dit ci-haut, dans ce dernier point nous relaterons les différents points de vue des ruraux sur ce que devrait être une meilleure politique de la ruralité au Québec et sur les actions à mener pour parvenir à un développement local approprié aux communautés en déclin économique et démographique.

---

<sup>157</sup> José A. PRADES, Robert TESSIER et Jean-Guy VAILLANCOURT et al., *Instituer le développement durable : éthique de l'écodécision et sociologie de l'environnement*, Québec, FIDES, 1994, p. 15.

## **7.1. Les perspectives existantes : la politique québécoise de la ruralité, un cadre de référence pour la revitalisation rurale**

Le but de la politique québécoise de la ruralité est de contrer les multiples facettes –décrites ci-haut- de la dévitalisation rurale au Québec. La politique a été annoncée aux Québécois pour la première fois en octobre 1999 par le ministre des Régions de l'époque. C'était à l'occasion de la deuxième session de l'Université rurale québécoise (URQ), tenue à Trois-Pistoles<sup>158</sup>. Le gouvernement a consacré deux ans à faire des consultations avec les partenaires locaux afin d'étoffer les plans, les programmes, les projets et les idées maîtresses, contenus dans le document de cette politique. C'est en décembre 2001 que la politique a été rendue officielle et, depuis elle a désormais force de loi.

Avant de présenter ses principaux axes, nous voulons résumer l'historique de cette politique étant donné que c'est un préalable nécessaire à l'exploration de son contenu. De plus, cela permettra de souligner le fait qu'elle s'inscrit dans une perspective à la fois historique, politique et macro-sociologique.

### **7.1.1. Le contexte dans lequel est née l'actuelle politique québécoise de la ruralité**

L'actuelle politique québécoise de la ruralité est le fruit d'une longue tradition gouvernementale. La preuve en est que dans le premier cadre de référence de cette politique, il est clairement indiqué que « celle-ci souscrit naturellement aux mêmes principes et aux mêmes valeurs que les anciennes politiques de soutien au développement local et régional et visera à les adapter au contexte particulier des milieux ruraux, notamment par une meilleure instrumentation des collectivités rurales favorisant, tantôt la consolidation des acquis, tantôt l'émergence de nouvelles avenues de développement ». (ministère des Régions, 1999). Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce chapitre, ce genre de discours est bien la preuve qu'au Québec, les politiques régionales de

---

<sup>158</sup> Trois-Pistoles est une petite localité (nous dirons une petite ville rurale) située dans l'une des régions québécoises les plus aux prises avec des problèmes de développement rural, en l'occurrence le Bas-Saint-Laurent.

développement, telles qu'on les connaît depuis fort longtemps, sont toujours le fait ou l'œuvre de l'État central. Marc-Urbain Proulx met ce fait en lumière quand il affirme que « la politique territoriale de Québec a réellement commencé, dans les faits, avec l'octroi, par le gouverneur de la Nouvelle-France, des seigneuries à Baie-Saint-Paul et dans le Bas-Saint-Laurent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle »<sup>159</sup>. Pour aujourd'hui, même s'il semble que la démarche a un peu changé à l'effet que la vague de la grande planification *top-down* s'est estompée, l'État québécois reste le principal moteur de la politique de la ruralité, malgré qu'on soit entré maintenant dans ce que Hirshman (1984) appelle la recherche des rationalités autrefois cachées. C'est-à-dire que les politiques de développement rural des États centraux sont désormais conçues dans un contexte particulier, marqué par une grande variabilité et une contestation du rôle de l'État, en même temps qu'une réclamation de l'intervention de ce dernier en faveur des programmes sociaux de secours, d'où le constat d'essai et d'abandon successif d'orientations différentes.

Dans cette tradition québécoise, la tenue des tables rondes à l'échelle de la province sur l'environnement, l'économie, le social, etc., a été une plaque tournante, c'est-à-dire une étape particulièrement pertinente pour comprendre l'essence même de la nouvelle politique. Toujours est-il qu'il ne faut pas ignorer qu'avant ces tables rondes, il y a déjà eu d'autres politiques de développement régional au Québec<sup>160</sup>; le mot régional étant synonyme des régions non métropolitaines donc du monde rural. D'après les archives que nous avons consultées, trois grandes politiques de la ruralité, avec leurs variantes, ont été mises en oeuvre au Québec depuis au moins quarante ans : la politique de la planification, celle des pôles de croissance et celle de la valorisation des initiatives issues du milieu.

---

<sup>159</sup> Marc-Urbain PROULX, *op. cit.*, 2002, p. 327.

<sup>160</sup> En ce qui nous concerne, étant donné que l'évolution de différentes politiques de développement régional a déjà été étudiée à maintes reprises et ce, par un grand nombre d'auteurs comme : Weaver et Gunton (1982), Matthews (1983), Gagnon (1985), Savoie (1986), Lithwick (1987), Desrosiers et al. (1988) et bien d'autres, nous nous contenterons, dans la section qui va suivre, de présenter uniquement les grandes lignes des principales politiques nationales qui ont précédé et influencé la conception de l'actuelle politique québécoise de la ruralité, parce que c'est elle qui nous intéresse en ce moment.



La première de ces politiques, la planification, a connu son heure de gloire dans les années 1960. On a parlé alors des trente années glorieuses. Durant cette période, « on misait sur l'aménagement des espaces ruraux et des interventions de nature différente qui visaient : soit la mise en valeur des parties du territoire aux ressources non encore exploitées jusqu'à soit la réduction des disparités entre régions dont les rythmes de développement ont été inégaux et assurer les mutations de zones déjà développées dont les activités se transforment »<sup>161</sup>. À l'époque, la planification s'inspirait de la Loi sur l'Aménagement Rural et le Développement Agricole (ARDA) qui mettait l'accent sur le rattrapage et la modernisation que devaient entreprendre les milieux ruraux. C'est dans ce contexte que plusieurs gouvernements provinciaux canadiens se sont dotés d'agences centrales chargées, entre autres, de mettre en oeuvre des actions de planification. Ainsi au Québec, on a assisté à la création de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et au Nouveau-Brunswick, à celle de la Société d'aménagement régional (SAR). L'expérience du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), entre 1963 et 1966, a repris pour l'essentiel les mêmes objectifs de rationalisation. On doit l'admettre que bon nombre d'initiatives de planification concrétisaient une volonté explicite du gouvernement de voir une certaine harmonisation de l'activité économique sur l'ensemble du territoire concerné. Ainsi la question des disparités régionales et l'affirmation de la nécessité d'appliquer des mesures pour les réduire étaient, par exemple, prises en compte dans la formulation des stratégies. Le gouvernement était vu comme l'artisan principal de la lutte aux disparités.

À partir des années 1970, marquées par l'apogée du néo-fordisme, l'approche des pôles de croissance prend place. Selon les préceptes de cette approche : on peut toujours trouver dans une région ou dans une communauté un ou des endroits dont la croissance peut entraîner celle des milieux avoisinants; puisque ces endroits (sites) ont la caractéristique d'être soit en avance, soit d'avoir un plus grand potentiel de richesses économiques par rapport aux autres endroits du territoire considéré. Selon Perroux (précurseur de la théorie) c'est en favorisant le centre ou le pôle de croissance que le gouvernement permettra à toute

---

<sup>161</sup> Joseph LAJUGIE, Claude LACOUR et Pierre DELFAUD, *Espace régional et aménagement du territoire*, Paris, Dalloz, 1985, pp. 479-480.

l'économie environnante de profiter des effets d'entraînement bénéfiques. Alors, si on veut développer tout un territoire, il conviendrait d'adopter la stratégie qui consistera à renforcer l'économie du pôle de croissance. En agissant ainsi, le «surdéveloppement» du pôle et son rayonnement vont générer des effets collatéraux que la nouvelle économie appelle les externalités positives (effets d'entraînement ou effets boule de neige) qui vont se diffuser de façon centrifuge vers les milieux des alentours. On prétend ainsi que les effets d'entraînement vont s'étendre même vers des voisinages ruraux qui sont les plus dépourvus de richesses économiques et probablement difficiles à développer autrement. D'où l'idée de cibler et d'investir dans de bons secteurs et aux bons endroits. En l'occurrence, dans des activités motrices, des industries industrialisantes par exemple, se caractérisant par leurs fortes économies externes sur l'ensemble du milieu.

Le gouvernement québécois de l'époque a appliqué les préceptes de cette théorie. Car, on pensait, comme nous le rappelle Philippe Aydalot, que « la vie économique ne résulte pas de l'action d'agents isolés en situation de concurrence, mais de l'action spécifique d'unités économiques (autrement dit les entreprises) qui par leur position et leur dimension peuvent jouer un rôle dominant »<sup>162</sup>. Mais avec un peu de recul, une autre lecture de cette politique révèle que les fameux pôles de croissance sont les villes qui possèdent plus d'avantages comparatifs par rapport aux régions (C'est le cas de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, de Gatineau, etc., au Québec)<sup>163</sup>. À tel point que la stratégie n'a été gagnante que pour ces grands centres urbains où la concentration économique a effectivement entraîné une augmentation des investissements, parfois une hausse du revenu moyen et même un accroissement démographique au centre, tout en dévitalisant les régions rurales éloignées.

En effet, il s'est avéré que les pôles de développement, au lieu de dynamiser les régions périphériques, les ont complètement vidées de main-d'œuvre et de ressources; c'était l'effet

<sup>162</sup> Philippe AYDALOT, *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985, p. 127.

<sup>163</sup> Cf. l'expression « Deux Québec dans un » utilisée par Georges MATHEWS dans son article sur « L'avenir démographique des régions : analyse critique et implications des plus récentes perspectives démographiques du BSQ » et les concepts de « Base économique et Couronnes » employés par Mario POLÈSE et Martin ROY dans l'article sur « La dynamique spatiale des activités économiques au Québec » - nous en avons fait référence dans le premier chapitre de cette thèse, voir figure 1-.

aspirateur. La situation difficile qu'un grand nombre de collectivités rurales québécoises traversent aujourd'hui serait étroitement liée à cette ancienne stratégie. Comme le soutient Michael Gertler, « la crise agraire qui sévit est survenue dans un contexte des grandes initiatives prises par l'État pour encourager la spécialisation, l'intensification et l'expansion des unités de production agricole. Ces principes centraux de rationalisation économique sont désormais liés à une crise sociale et écologique plus vaste : un dépeuplement rural, une dégradation des sols et des effets néfastes sur la qualité de l'eau et de l'air, sur l'habitat de la faune et de la flore sauvages, sur la santé des travailleurs agricoles et sur celle des consommateurs et du bétail »<sup>164</sup>. En outre, le développement par le pôle de croissance soulève des difficultés méthodologiques importantes surtout que le terme de pôle a été utilisé très largement et de manière peu opportune ; les appellations de pôles sont souvent abusives. Ce qui fait qu'il est souvent difficile de définir ou de délimiter le territoire du pôle; d'autant plus que si les mécanismes de polarisation s'exercent au sein d'un espace économique, cet espace peut, quant à lui, être distinct de l'espace géographique dans lequel le pôle de croissance «industrielle» est implanté. En ce moment, la diffusion espérée des effets économiques ne se réalise pas comme prévu.

Cette approche a inspiré et continue à inspirer plusieurs options prises au niveau provincial (gouvernement du Québec) et au niveau fédéral (ministère fédéral de l'Expansion économique régionale: MEÉR ). À titre d'illustration, c'est dans cette perspective que le gouvernement fédéral avait commandé à l'équipe de Benjamin Higgins, Fernand Martin et André Raynauld un rapport sur les orientations du développement économique régional dans la province de Québec. Ce rapport a servi de référence à la discussion et à la signature d'une entente de développement entre le Québec et le gouvernement fédéral.

Les années 80 voient la naissance de la troisième voie. Le gouvernement québécois opte alors pour la mise en valeur des dynamismes régionaux (les possibilités propres à chaque

---

<sup>164</sup> Michael GERTLER, « Les communautés rurales et le défi de la durabilité » dans John M. BRYDEN. *op. cit.*, 1994, pp. 79-80.

région) en encourageant la valorisation des initiatives issues du milieu et la concertation des agents locaux et régionaux. Concrètement, le gouvernement met de l'avant des moyens comme l'appui à la création d'entreprises et d'emplois, l'aide à l'innovation technologique et à la formation de la main-d'œuvre (Cf. la conférence annuelle des premiers ministres, 1987; Savoie, 1992). On assiste alors à l'instauration de la formule des sommets socio-économiques régionaux que nous avons évoqués auparavant. Ces sommets sont supposés concrétiser la concertation indispensable à cette nouvelle approche, soutenue aussi bien par le gouvernement péquiste de 1983 et des années 90 que par celui des libéraux en 1988. Dès le début des années 90, on cesse de parler des sommets, mais la philosophie sous-jacente de concertation est conservée intacte dans le cadre des Conseils régionaux renouvelés. On peut dire que de la part de l'État, il s'agit toujours, comme dans les années 1980, d'accompagner le dynamisme des régions, et non de se poser comme agent direct ou premier responsable de leur développement, l'État étant devenu accompagnateur des acteurs locaux et non un acteur direct du développement. C'est dans ce sens là que Louis Favreau, Mendell, Comeau et Lévesque disaient en 2001 qu'aujourd'hui « l'État québécois est devenu modeste. Il aime maintenant se présenter comme un partenaire. Partenaire notamment des régions et des communautés locales »<sup>165</sup>.

Comme on peut le remarquer, les trois grandes politiques qui viennent d'être exposées représentent trois temps forts de l'approche de l'État en matière d'action rurale au Québec. Elles ont d'une façon ou d'une autre influencé ce qui est proposé actuellement comme politique de la ruralité. Mais deux autres éléments très importants qu'il ne faut pas oublier ont contribué à la construction du cadre politique actuel. Il s'agit d'abord de la pression des mouvements sociaux et du contexte mondial dominé par le processus de mondialisation.

---

<sup>165</sup> Louis FAVREAU et al. (dir.), *Quel avenir pour les régions ?*, Hull, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités – Université du Québec en Outaouais, 2002, p. 28.

## Les mouvements sociaux

En ce qui concerne les mouvements sociaux, notons qu'à partir de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, le mouvement social en faveur d'une ruralité dynamique s'était revigoré. Pensons ici aux actions des organisations comme : la Solidarité rurale, la Coalition urgence rurale, la Fédération des femmes du Québec, le Ralliement gaspésien et madelinot, etc., qui ont à leur façon fait bouger les choses. À cause des revendications de ces mouvements, on a vu se déclencher une série de mesures et de décisions politiques en faveur de la ruralité québécoise. À titre d'illustration, dès 1996, un groupe de travail sur les villages prospères est chargé d'identifier les caractéristiques des milieux ruraux à succès dont le rapport a été publié dans le cadre du Sommet québécois sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996. Viendra ensuite la mise en œuvre de mesures pour développer le Québec rural.

Parmi ces mesures, on peut citer l'embauche d'une centaine d'agents ruraux dans les CLD, le soutien financier à certaines initiatives des collectivités, la mise sur pied du programme de soutien au développement des produits du terroir, etc. C'est dans ce contexte qu'on doit inscrire la reconnaissance officielle de Solidarité rurale du Québec comme instance-conseil du gouvernement en 1997. Solidarité rurale fera en 1998 une tournée de consultations en milieu rural québécois. L'organisme avait alors visité plus d'une quarantaine de communautés pour recueillir les opinions, les réflexions et les propositions des populations rurales sur comment faire pour dynamiser les milieux ruraux en tenant compte de leur diversité. Près de deux mille citoyens ont été rejoints par cette opération (Corvée d'idées) qui s'est révélée un succès sans précédent, avec une centaine de mémoires déposés et le dépôt d'un avis qui alimente, jusqu'à nos jours, les travaux du gouvernement sur la politique ou la stratégie de la ruralité plurielle et durable<sup>166</sup>.

---

<sup>166</sup> Nous pensons ici au document intitulé « *Tant vaut le village, tant vaut le pays : échafaudage pour une politique rurale* » publié en 1998.

## La globalisation

Au sujet du phénomène de la globalisation, on peut dire que les ententes internationales sur le commerce : les accords de libre-échange de l'ALENA et de la ZLÉA, sont considérées par plusieurs observateurs comme créant un tout nouveau contexte dans lequel la seule planche de salut consiste, pour les territoires ruraux et leurs entreprises, à s'approcher le plus possible des conditions et des critères internationaux de compétitivité. Cela peut vouloir dire un alignement ou une uniformisation des politiques de la ruralité, de niveaux de taxation, des mesures sociales, des pratiques environnementales et interventionnistes de l'État, y compris en matière de développement rural et d'urbanisation.

Tout compte fait, les circonstances forcent le gouvernement à outiller les régions avant que la féroce compétition mondiale qui viendra avec l'ouverture des frontières ne puisse les marginaliser davantage. Autrement dit, la mise sur pied de l'actuelle politique de la ruralité au Québec est une réponse des pouvoirs publics à une situation de crise appréhendée. Celle-ci a des dimensions économiques, politiques, écologiques, démographiques et sociales. Et entre toutes ces dimensions, il y a des corrélations étroites. En fait, le gouvernement est aux prises avec une crise aux multiples dimensions à l'heure des guerres commerciales, des niveaux élevés de chômage et des contraintes fiscales. Pour des raisons financières et politiques, et parce que les politiques mises en œuvre par le passé se sont révélées être des outils rudimentaires pour soutenir l'aménagement rural, il faudra sortir de l'impasse actuelle en adoptant une nouvelle démarche. Possiblement, c'est dans ce contexte-là que la politique de la ruralité pour une occupation dynamique du territoire rural a vu le jour. Depuis sa publication, elle a suscité des espoirs. D'où l'importance de la décortiquer et de l'enrichir ; pourvu qu'on la mette effectivement en exécution à court, à moyen et à long terme.

### 7.1.2. Les principaux axes de la politique québécoise de la ruralité

Dans le cadre de référence (1999) comme dans la version finale de la politique, on parle de six grands défis de développement du monde rural québécois. Dans les faits, il s'agit de grands thèmes qui se présentent sous forme de problèmes à résoudre ou de défis à relever. Il s'agit des défis suivants : l'occupation du territoire (démographique), l'économique, l'environnemental, le socioculturel, l'adaptation aux réalités rurales ainsi que le défi de la prise en charge et du partenariat.

#### Axe 1. Le défi de l'occupation du territoire

Au Québec, comme dans plusieurs autres pays industrialisés, on a longtemps fait l'amalgame entre déclin démographique et milieu rural du fait que ce dernier connaissait l'exode des jeunes, une faible croissance naturelle due à une répartition déséquilibrée des classes d'âge et, par conséquent, un vieillissement de sa population. On a pourtant commencé à employer l'expression « renaissance rurale » (Bernard Kayser, 1990); depuis quelques années, Christian Fougereuse (1996) parle du renouveau rural et Bruno Jean (2000) parle des campagnes vivantes. En réalité, il est apparu, contre toute attente, que la population de quelques territoires ruraux augmentait. Mais les résultats du recensement canadien de 2001 confirment que cette croissance démographique n'était toutefois pas observée partout, loin s'en faut. Les territoires isolés, éloignés et faiblement peuplés continuent de perdre des habitants, tandis que ceux plus proches de villes (métro-adjacents) voyaient leur population augmenter faiblement. N'empêche que l'une des problématiques les plus criantes auxquelles la politique québécoise de la ruralité doit s'attaquer est d'ordre démographique<sup>167</sup>. - nous l'avons bien mise en lumière avec l'indice de défavorisation (quatrième chapitre)-. Puisque les zones périphériques du Québec et, dans une moindre mesure, les zones intermédiaires sont frappées par un double phénomène qui inquiète :

---

<sup>167</sup> Québec (Province), ministère des Régions, *Politique de la ruralité pour une occupation dynamique du territoire rural : cadre de référence*, Québec, ministère des Régions, 1999, p. 17.

celui du vieillissement de la population et de l'exode marqué des jeunes vers les centres urbains.

En ce qui concerne le vieillissement de la population, il résulte de la conjonction de trois phénomènes : un allongement de l'espérance de vie (grâce au progrès économique et dans le domaine des soins de santé), le déficit dû à l'exode rural qui touche spécifiquement les jeunes et les adultes en quête d'emploi et ce déficit joue en défaveur de la natalité qui est déjà très faible<sup>168</sup>. Ce sont les trois éléments qui accroissent la moyenne d'âge des populations rurales.

Soulignons cependant que dans un contexte normal, c'est-à-dire en l'absence d'un exode prononcé de la population active, le vieillissement de la population ne constituerait pas une fatalité. D'ailleurs, il ne l'est pas d'après Michel Loriaux et Henri Mendras. Ce dernier affirme que dans le contexte de la postmodernité, le vieillissement peut être un facteur de dynamisation de la vie villageoise<sup>169</sup>. Toutefois, sur le plan purement social, l'image du vieillissement de la population des campagnes est généralement interprétée comme un signe de dévitalisation. Tandis qu'en économie, il pose problème lorsque la relève s'amenuise, parce qu'à long terme il peut devenir un facteur qui bloque en profondeur les efforts locaux de développement, étant donné la faiblesse quasi générale du taux de natalité au Québec au cours des dernières décennies. Nous y reviendrons plus loin.

Quant au phénomène de l'exode rural, il faut dire que c'est un problème qui est présent partout dans le monde et à cet égard, deux scénarios sont possibles. Le premier scénario, le meilleur des deux, est celui où l'exode peut, dans certains contextes, s'avérer un phénomène bénéfique s'il reste un phénomène naturel exerçant une ponction salutaire sur l'excédent démographique. À ce moment-là il peut assurer l'équilibre des systèmes ruraux-urbains (Cf. la théorie des vases communicants) si les mouvements se font dans les deux

---

<sup>168</sup> Le nombre d'enfants par femme (indice synthétique de fécondité : ISF) est inférieur à 1,5 maintenant. Il est de 1,2 dans les régions de Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Or, pour assurer ne fut-ce que le renouvellement des générations, il faut que l'ISF soit au moins égal à 2,05.

<sup>169</sup> Henri MENDRAS cité par Bruno JEAN, *op. cit.*, 1997, p. 13.



sens, ils renforcent l'interdépendance entre les milieux urbains et les milieux ruraux. En revanche, dans le deuxième scénario, le pire des deux, l'exode rural devient aussitôt un phénomène inquiétant dès qu'on glisse de l'exode au dépeuplement des territoires entiers.

En observant ce qui se passe à l'échelle des grandes régions du Québec, c'est le deuxième scénario qui se produit et se reproduit chaque année. Car la trajectoire est en sens unique et elle implique, selon Clermont Dugas et Bernard Vachon, une diminution du poids démographique de ces vastes espaces à population dispersée que sont les régions périphériques et un accroissement de celui des grandes régions urbaines<sup>170</sup>. À tel point que Gérald Fortin n'hésite pas à qualifier le Québec « d'une constellation d'une trentaine de villes à densité variable; villes très étendues mais structurées par des modules urbains plus ou moins importants »<sup>171</sup>. D'où la caricature si répandue du village exsangue, vide de toute subsistance. Quoique Bernard Kayser pense que « cette image ne vaut que pour une minorité de cas ou qu'on dise que les zones rurales ne sont plus forcément des territoires dont la population diminue »<sup>172</sup>. Il faut se dire que l'exode des jeunes met en doute la survie du monde rural québécois et même du système socio-économique dans son ensemble. D'où la question de savoir quels sont les facteurs amplificateurs du phénomène ? Dans la documentation nous avons identifié trois sources principales :

- La capacité d'attraction des économies urbaines pouvant offrir aux jeunes, selon l'évolution de la conjoncture, des emplois et des perspectives d'une vie meilleure.
- Le fait que le monde rural soit aussi responsable de l'exode en ce sens qu'il produit des excédents structurels de main-d'œuvre dans un contexte de crise des économies rurales<sup>173</sup>. Or, ordinairement, l'évolution démographique d'un territoire dépend de la

<sup>170</sup> Clermont DUGAS et Bernard VACHON, « Le Québec rural des années 90 : son territoire, sa population, sa structure institutionnelle » dans Bernard VACHON (dir.), *op. cit.*, 1991, p. 23.

<sup>171</sup> Gérald FORTIN, « Aménager le rural, c'est aménager quoi ? » dans Bernard VACHON (dir.), *Actes du colloque : L'aménagement du territoire, c'est aussi l'aménagement des campagnes*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1984, p. 189.

<sup>172</sup> Bernard KAYSER cité par Bruno JEAN, *op. cit.*, 1997, p.13.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 56.

disponibilité des ressources naturelles, humaines et financières, mais aussi de l'efficacité à mettre ces ressources au service du développement économique local <sup>174</sup>.

- Les fameuses coupures financières et les fermetures des services de proximité qui ont pratiquement amplifié le phénomène de l'exode.

Devant ces deux situations : le vieillissement de la population et l'exode des jeunes, le défi d'une politique de la ruralité qui se veut durable repose sur deux enjeux majeurs qui sont : l'enjeu de l'attraction des populations actives dans les milieux ruraux et celui de la capacité de faire face aux mutations ou aux déstructurations profondes qui s'y passent. Selon le gouvernement, il faudra mettre en valeur le capital humain des communautés rurales.

Nous pensons que traiter le problème d'occupation du territoire rural de cette façon peut, de prime abord, aboutir à un échec, à condition que l'attractivité dont il est question ici ne se résume pas en un fascinant projet récréo-touristique. Si c'est le cas, le danger est de voir s'accroître l'immigration de retraités souvent aisés ou de personnes se réinstallant dans leur région d'origine ou encore d'actifs attirés par une meilleure qualité de vie (la verdure, l'air pur, la tranquillité, etc.). Étant donné que ce comportement est en latence, les villages risquent de devenir des lieux de vacances, pleins de résidences secondaires, d'individus fortunés et âgés en quête de vastes espaces et du repos sans une forme d'investissement à part l'habitat. Ce qui peut à long terme engendrer un autre problème : celui du conflit des générations, la loi du grand nombre faisant que tous les postes de direction et d'animation des villages seront tenus par des personnes d'âge avancé; ne trouvant pas leur part ou leur utilité, on peut s'attendre à ce que les jeunes poursuivent leur exode. Dans ces conditions, le vieillissement de la population rurale qu'on veut pourtant combattre, s'étendra de plus en plus. De toutes les façons, il faut composer avec la réalité du vieillissement de la population, puisqu'on ne peut plus la rétroactiver. Imaginons seulement qu'il y aura bientôt (dans cinq à dix ans) autant de personnes âgées au Québec qu'il y a d'enfants avec les

---

<sup>174</sup> John BRYDEN, 2000. «Un renouveau démographique est perceptible dans de nombreux territoires ruraux » dans *LEADER Magazine* n° 22, p.1. sur Adresse URL : <http://europa.eu.int/comm/archives/leader2/rural-fr/biblio/pop/contents.htm>.

effectifs de personnes âgées qui proviendront des cohortes des *baby-booms* qui vont considérablement modifier la structure de la pyramide d'âge de tous les pays industrialisés. Par contre-coup, le vieillissement de la population aura sans doute des répercussions sur l'économie et la structure sociale parce qu'il va avoir un impact certain sur la répartition des revenus et des richesses et sur les dépenses publiques<sup>175</sup>.

Reconnaissons que les choix qui s'offrent aux pouvoirs publics sont difficiles, car on sait très bien que les objectifs d'équité, des revenus suffisants, des soins de santé et des possibilités d'acquisition de connaissances pour tous, etc., ne peuvent être atteints par une économie qui ne s'est pas préparée à cette évidence pourtant prévisible. Si on ne prévoit rien, la croissance des années prochaines va laisser de côté des pans entiers de la société, une telle croissance est largement considérée comme inacceptable et non durable. Qu'à cela ne tienne, la tâche la plus importante de la politique de développement rural consiste à déterminer le plus précisément possible quels sont les principaux problèmes et priorités des personnes âgées. Ces priorités différeront selon les collectivités, en fonction de leurs institutions et de leurs normes sociales et de leur expérience en matière d'accueil de cette catégorie de personnes.

Nous pensons aussi que lors de la mise en place des projets sur le terrain, il faut tenir compte du fait qu'on aura affaire à des personnes âgées très différentes de leurs ascendants. En effet, les baby-boomers québécois viennent de cohortes qui ont été choyées par la réussite des «trente glorieuses»; ces gens en ont profité, ils se sont instruits et ils sont moyennement plus riches que toutes les autres générations qui les précèdent ou qui les suivent. En outre, une partie des personnes âgées sont très actives, leurs pratiques de consommation, de loisirs et d'activités sociales doivent être analysées maintenant et prises en considération dans le proche avenir. Une autre partie de ce groupe d'âge sera constituée des personnes dépendantes et qui nécessiteront des équipements et des lieux de vie

---

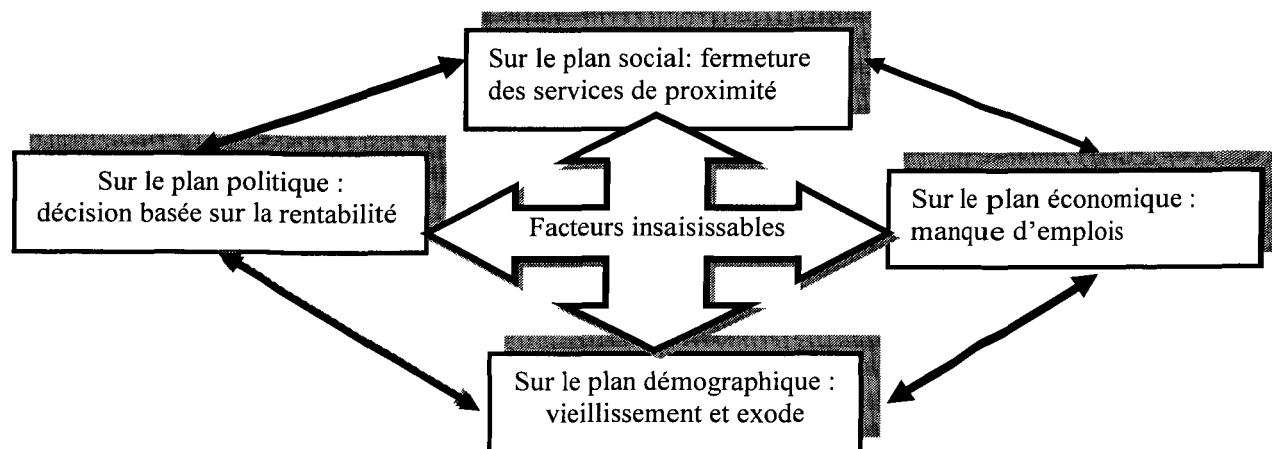
<sup>175</sup> Avec le vieillissement de la population, il faut se réserver de penser tout de suite à la catastrophe comme l'avait fait Thomas Robert Malthus avec l'accroissement démographique des siècles passés. Nous croyons que les ajustements sont possibles, car l'homme est capable d'exploit.

spécifiques ou des aides à domicile. Il faudra donc penser à bien structurer et à financer le système d'hébergement des aînés et celui des soins de santé.

Hormis ce qui précède, face au problème de vieillissement de la population, nous proposons que la politique de la ruralité mette en place une série de mesures proactives et des structures d'accueil non seulement pour le repos des aînés (les sages), mais également pour valoriser le potentiel, diverses connaissances, expériences et richesses des aînés. Cela devrait se faire pour qu'ils jouent un rôle actif dans le processus de développement territorial. Comme les personnes âgées sont très captives de la qualité des biens, la politique de la ruralité devra planifier des activités qui les ciblent : sport, tourisme, transport, soins à domicile, logement, loisirs, rencontres avec les jeunes, etc., sans pour autant renoncer au renforcement des autres aspects dont les aînés et les plus jeunes auront besoin. Tout cela est faisable en fructifiant les épargnes (fortunes) de ces mêmes personnes âgées. Un tel investissement satisfera à leur demande et renflouera par le même coup les caisses de l'État afin d'allouer les argents perçus à d'autres fins et à d'autres secteurs complémentaires.

Concernant l'exode rural au Québec, on doit s'attaquer aux causes profondes de l'émigration sans retour chez les jeunes. Ces causes sont bien connues, au premier rang desquelles se trouvent le problème de chômage en milieu rural et celui de l'absence ou de l'éloignement géographique des services de proximité. Il faut aussi savoir qu'en réalité, ces deux causes et l'effet qu'elles engendrent (exode rural) forment un cercle vicieux de la dévitalisation rurale que nous avons traduit par le schéma ci-dessous.

Figure 10 : Illustration du cercle vicieux de la dévitalisation rurale au Québec



Source : Conception adaptée du modèle de Bernard VACHON et Francine COALLIER, *Le développement local : théorie et pratique*, Québec, Gaëtan Morin, 1993, p. 43.

On peut comprendre ce schéma comme suit : depuis que le vieillissement de la population et ses corollaires (baisse de la natalité, augmentation des coûts sociaux, etc.) ainsi que la conjoncture émaillée des crises des finances publiques sont devenus une nouvelle donne dans les pays industrialisés en général et au Québec en particulier, les gouvernements sont obligés de prendre des mesures souvent controversées. Dans ce contexte, les collectivités régionales, c'est-à-dire les milieux ruraux, sont parmi celles qui écopent de la réduction drastique des dépenses de l'État (rectangle de gauche). Ce dernier « préfère, dans un premier temps, conserver les mesures universelles de soutien au revenu, par exemple, plutôt que de maintenir des programmes particuliers »<sup>176</sup>. Ainsi, malgré leur caractère vital, beaucoup de services de proximité ont été entièrement fermés (rectangle d'en haut); quelques-uns ont subi ce qu'on appelle au Québec des coupures (une diminution substantielle des allocations budgétaires). La raison que les politiciens avancent est que ces services ne connaissent plus d'achalandage (pas de la clientèle payante) et qu'ils sont devenus des canards boiteux du système, donc financièrement non rentables.

<sup>176</sup> Pierre RACICOT, *Développement et régionalisation au Québec : le temps du repli de l'État-nation*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 86.

En l'absence des services vitaux fermés (écoles, hôpitaux, maisons d'hébergement, bureaux de poste, stations d'essence, foyers, etc.), à laquelle s'ajoute une montée en flèche du chômage et de la précarité de l'emploi (rectangle à droite)- mondialisation oblige -, les populations actives de milieux ruraux émigrent vers les centres urbains (rectangle en bas) avec l'espoir d'y trouver les services et du travail. Notons aussi que bon nombre de personnes quittent les milieux ruraux pour d'autres raisons, que nous avons nommées les facteurs intangibles (perceptions sociales négatives, déception, influence extérieure, baisse du sentiment d'appartenance par exemple et j'en passe). Ce phénomène que nous avons délibérément placé au milieu de l'illustration n'est pas marginal, nous en avons parlé dans le chapitre six (Cf. la quatrième dimension du capital social). C'est une réalité dans les villages québécois qui n'ont pas réussi à se construire d'autres structures informelles ou d'économie sociale de substitution. Comme les départs des jeunes et des adultes ne sont pas contrebalancés par des arrivées (immigrants et ou naissances), on aboutit à la dévitalisation (désertification) rurale dont parlent nombre d'auteurs. Ce cycle se répétant on finit dans un cercle vicieux : pas d'emplois, exode des jeunes, vieillissement de la population, pas de services de proximité, démobilisation et ainsi de suite.

Pour combattre l'exode des jeunes et de la main-d'œuvre rurale, la politique de développement rural devra briser ce cercle vicieux. Trois cas de figure sont possibles :

Le premier cas, la politique de la ruralité devra se pencher prioritairement sur la question de **l'effritement des services de proximité**. Édicter une loi provinciale qui interdit la fermeture des services essentiels pour des raisons purement économiques (rentabilité). Parce que souvent ces infrastructures sont chargées de symboles, de sens et d'émotions. Pour certains villages, elles sont quelque part les emblèmes culturels, le ciment du sentiment d'appartenance des individus à leur territoire. Il faudra éviter de les fermer bien qu'un bon nombre d'entre elles soient économiquement moins rentables ; il n'en demeure pas moins qu'elles sont socialement, culturellement et symboliquement plus rentables que l'on pense. Elles sont peut-être le socle de la cohésion sociale; les fermer signifierait tuer la vie communautaire, donc anéantir la dynamique d'une communauté ou du village tout

entier, puisqu'on touche là au domaine sensible des représentations sociales collectives. Or, nous venons de démontrer que le développement aujourd'hui ne résulte pas seulement des facteurs économiques; des éléments immatériels ont de plus en plus de l'importance dans le processus (Cf. la théorie de «l'infrastructure sociale et entrepreneuriale» de Cornelia Flora et Ian Flora). Si on tient vraiment à fermer un service, il faut qu'on prouve son inutilité économique, sociale et culturelle. Sinon il faudra réorganiser autrement les services de proximité, laisser ceux qui existent intacts et ne pas toujours tenir compte de la rentabilité financière stricto sensu. Cela peut, en partie, amoindrir la propension des jeunes à l'exode. Car ceux-ci justifient leur comportement par le manque de structures attirantes chez eux. Évidemment, peu de villages québécois donnent encore un certain degré d'autonomie et de satisfaction à leurs résidents.

La deuxième possibilité est qu'il y a moyen d'**encourager l'implantation** des **PME** et des **PMI** dans certains milieux ruraux. Présentement, presque la totalité des entreprises se concentrent en ville. Pas étonnant que tout le monde rural (jeunes et vieux, hommes et femmes) choisisse de s'en aller ailleurs ; cette situation crée ce que nous avons nommé «l'effet aspirateur» des villes. En fait, les centres urbains sont en train de vider les régions périphériques du Québec de leur substrat. Cette situation nécessite que la politique de la ruralité encourage une certaine déconcentration des petites et des moyennes entreprises en faveur des campagnes où, d'ailleurs, on trouve les matières premières. Les petits entrepreneurs ont souvent besoin d'un coup de pouce de la part de l'État. C'est l'occasion de les inciter à s'installer dans les régions périphériques qui ont besoin de ce type d'organisation. On peut recourir au système de micro-crédit, aux subventions ciblées, à des partenariats avec les citoyens et avec l'appui des élus locaux, à des redevances, à une réduction sélective du taux d'imposition, etc. Dans ce domaine, le gouvernement québécois n'a pas de leçons à recevoir.

Cette façon de faire doit s'accompagner d'une autre stratégie : celle qui consiste à appuyer la créativité locale en matière d'emploi. En ce sens, il conviendra de mettre à contribution toute velléité d'innovation dans les secteurs agricole, forestier, maritime, touristique, etc.

Pour les jeunes auxquels on ne peut pas tout offrir en campagne, on peut les laisser aller se former, acquérir de l'expérience à l'extérieur puis faire en sorte qu'ils soient en mesure de retourner chez eux en campagne après leur séjour à l'extérieur. Cela est faisable grâce notamment aux incitatifs comme : un moratoire sur l'impôt lors du retour, une politique des micro-crédits à des taux préférentiels, des bourses de retour, le financement des projets innovateurs au profit de l'exode urbain, etc. Ici, l'idée de l'Université du Québec d'avoir un réseau d'universités en région est louable. Mais il faudra encore organiser et multiplier des formations de courte durée, pointues et adaptées aux besoins des régions rurales, car tout le monde n'a pas forcément besoin d'une longue formation pour s'offrir un gagne-pain.

La troisième solution peut venir de la **décentralisation de l'immigration**. Dans la situation actuelle, « cette richesse démographique n'est pas bien répartie et n'a presque pas d'impact en région à cause de la concentration d'immigrants dans la région de Montréal »<sup>177</sup>. Une étude longitudinale sur l'immigration au Québec montre que « 89% des immigrants admis s'installent dans la région métropolitaine de recensement de Montréal »<sup>178</sup>. Nous pensons que cela est dû à l'absence d'une politique explicite et effective d'encadrement des arrivants. Or, comparativement à d'autres provinces du Canada, le Québec a le pouvoir de gérer lui-même ses flux migratoires. Alors, s'il y avait une politique de soutien à l'entrée qui fixerait aux immigrants les conditions minimales de résidence en région, sans brimer leurs droits et libertés, le résultat serait complètement différent de celui qu'on a maintenant. Par exemple, si on donne le choix à un immigrant formé de s'installer dans la métropole montréalaise sans aide gouvernementale ou de s'installer en région rurale cible avec un appui gouvernemental en matière de logement ou pour se créer un emploi en partenariat avec un autre habitant du lieu, nous parions que la plupart des immigrants choisiraient de s'installer en région, parce que les régions rurales d'ici sont, à toute fin pratique, bien loties.

Ce type de politique, on l'appellera la stratégie d'accueil et de contribution des immigrants en région. Dans un tel cadre, l'espace rural peut pleinement jouer sa fonction résidentielle.

---

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>178</sup> Jean RENAUD et al., *Ils sont maintenant d'ici !*, Québec, Gouvernement du Québec, 2001, p. 1.



Et on peut s'attendre à ce que l'émulation qui peut jaillir du choc des cultures soit, de diverses manières, bénéfique pour les communautés rurales d'accueil. Par exemple, la présence des immigrants dans un milieu rural peut (pas de façon absolue) encourager des contacts, de l'ouverture aux personnes étrangères ainsi qu'une certaine attirance vers la connaissance des cultures différentes. Dans ce processus, les relations se créent et se solidifient. Ce qui est positif là-dedans c'est le fait que le milieu gagne en termes de diversité symbolique (ouverture aux autres et aux opinions différentes), qui est une dimension importante du capital social (Voir la sous-section 6.1.1). En résumé, la venue des immigrants en régions peut permettre l'ouverture des communautés qui sont restées presque closes depuis leur fondation, non parce qu'elles ne veulent pas des apports extérieurs; au contraire les apports ne se présentent pas. À qui la faute? À l'État qui ne guide personne, qui n'informe pas suffisamment les immigrants et leurs familles de l'existence des autres régions ayant besoin d'effectifs d'hommes et où l'on peut paisiblement s'intégrer et s'épanouir.

## **Axe 2. Le défi économique**

Le défi est majeur dans le secteur économique, puisque ce sont les conditions économiques qui apparaissent pour plusieurs comme la cause première des autres problèmes auxquels sont confrontées de nombreuses collectivités rurales. Revenons au nœud du problème, le manque d'emplois. Ce problème est dû à deux facteurs aggravants.

Le premier repose sur le fait que dans presque toutes les zones rurales au Québec, l'agriculture (cultures, pêche, élevage, sylviculture, etc.) a perdu du terrain, elle ne peut plus être considérée comme la force motrice de l'aménagement rural. Comme nous l'avons nettement souligné antérieurement, son importance économique et sociale diminue de plus en plus. Comme le souligne bien Von Mayer « dans la plupart des villages les agriculteurs ne sont plus qu'une minorité »<sup>179</sup>.

---

<sup>179</sup> Von MAYER H., « L'utilisation des sols dans une optique européenne » dans John Marshall BRYDEN, *op. cit.*, 1994, p. 59.

Le deuxième fait qui est le plus aggravant, c'est la crise des grandes entreprises. En effet, à une certaine époque, les grandes entreprises privées, paraétatiques ou publiques (pâtes et papier, mines, poissonneries, industries laitières, etc.) furent de grandes pourvoyeuses d'emplois et un moteur économique dans les régions du Québec (Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean, etc.). Ces entreprises ont en quelque sorte façonné physiquement, sociologiquement et économiquement les communautés rurales où elles étaient implantées (les alentours de Chandler, d'Alma, de Baie-Comeau, de Sept-Îles, etc.). Mais depuis les crises postfordistes, le contexte économique a subitement changé. On assiste à des fermetures, à des fusions, à des restructurations, à des licenciements et à la délocalisation des entreprises en faveur des mégapoles et des pays du Tiers-Monde où la main-d'œuvre est à bon marché. Même la petite transformation des produits agricoles, anciennement réservée aux milieux ruraux, se déplace maintenant vers les grands centres de transformation. Par conséquent, les économies rurales sont de plus en plus en panne.

La voie de sortie se dessine dans la valorisation d'une approche multiple ou polyvalente des campagnes. Le recours à la petite et moyenne entreprise ou industrie (PME et PMI) devient plus que nécessaire, d'autant plus que l'innovation et le développement économique local passent par la valorisation des ressources endogènes. Dans ce sens, la politique de la ruralité doit privilégier deux aspects :

- 1) l'un des aspects c'est d'encourager les possibilités d'industrialisation décentralisée liée à la nouvelle génération des techniques (spécialisation flexible), en particulier des industries de transformation de la biomasse capables de créer des emplois ruraux non agricoles. Car, une nouvelle forme de civilisation fondée sur une utilisation durable des ressources renouvelables n'est pas seulement possible, mais indispensable.
- 2) L'autre aspect c'est de promouvoir la logique d'auto-emploi, car un auto-emploi peut se transformer en entreprise à part entière au fur et à mesure que la gamme des prestations s'étoffe. On peut aussi promouvoir des micro-activités de

commercialisation de produits locaux. L'autre avantage de l'accent mis sur la valorisation des ressources endogènes d'un territoire, c'est que les emplois créés à partir de ressources locales originales telles qu'une particularité environnementale, une variété architecturale, une production artisanale spécifique, etc., sont souvent mieux positionnés par rapport à la concurrence extérieure en raison du caractère unique de ces ressources et du savoir-faire particulier sur lesquels ils sont basés. Savoir-faire que seuls les individus appartenant à la culture du territoire concerné possèdent et sont donc les plus à même de valoriser. Ces emplois peuvent donc être plus viables et qualifiés que les activités plus banales pour lesquelles l'offre locale n'a pas d'avantage comparatif particulier.

Du côté des personnes actives vivant en milieu rural, en tenant compte de deux caractéristiques de la ruralité québécoise d'aujourd'hui : l'éloignement d'un grand nombre de communautés rurales et la prédominance des activités saisonnières autres que l'agriculture, nous préconisons que la politique de la ruralité puisse promouvoir dans le secteur agricole ainsi que dans les autres activités connexes la place des femmes et inciter les jeunes à prendre la relève au niveau de la petite ferme familiale. En fait, « par leur participation aux cercles agricoles, les femmes et les jeunes, en jouant un rôle important dans la gestion de l'activité agricole traditionnelle, participent au maintien de l'économie locale et à la gestion de la production agricole nationale »<sup>180</sup>.

Dans les autres secteurs, la voie à suivre serait la mobilité et la pluriactivité des acteurs. La mobilité sera nécessaire pour des individus exerçant une profession unique et saisonnière. En fait, c'est la mobilité qui leur permettra de continuer à résider sur le territoire tout en se déplaçant de façon épisodique pour pouvoir gagner leur vie toute l'année. Quant à la pluriactivité, la stratégie consistera à encourager l'exercice simultané de plusieurs activités ou métiers, ce qui aidera les individus concernés à se maintenir sur place. On peut par

---

<sup>180</sup> Raymond DAY, «Le monde rural et le ressac de la révolution tranquille» dans Clermont DUGAS et al. *Points de vue sur le développement rural au Québec*, Québec, OPDQ, Service des communications, 1990, p. 41.

exemple imaginer qu'un pêcheur saisonnier puisse tenir également un dépanneur pendant la période hivernale, grâce à un crédit gouvernemental au lieu d'être indexé à l'aide sociale ou à l'assurance chômage durant la même période.

Toujours dans le domaine de l'emploi, la politique de développement rural devra prendre en compte le crédit que les ruraux accordent actuellement à ce qu'on appelle communément l'économie solidaire ou le secteur du bénévolat (Cf. les conclusions qui découlent du diagramme 5b). Il faudra que cette politique encourage le travail des entreprises d'économie sociale. Il est possible d'envisager un soutien accru à l'égard de ce secteur en pleine croissance plutôt que de mépriser ces formes d'organisation du travail ou de les considérer comme des formes d'activité de deuxième ordre. Le défi est d'apprendre à combiner ces activités et les sources de revenu diverses de manière efficace et durable. Cela conduit à créer éventuellement des dispositifs d'appui spécifiques et à concevoir différemment les politiques d'accompagnement et de réglementation du travail bénévole. Cela semble particulièrement vrai dans des régions rurales à peuplement diffus comme l'Est et le Nord du Québec. Dans ces régions, la politique de la ruralité devra prévoir des fonds pour financer les animateurs, des accompagnements, des agents de développement et de mise en réseau. Il est important que les outils pour la création d'emplois tiennent compte de ce constat et construisent des parcours individualisés respectant les différentes phases qui transformeront une idée en une activité durable et rémunératrice.

Pour ce faire, il convient de ne pas attendre passivement la formulation explicite des besoins, mais il faut sortir et stimuler la participation des acteurs locaux, faciliter l'émergence de projets à travers des actions d'animation et de mobilisation.

Il faudra aussi assurer un appui personnalisé qui renforce la confiance et l'estime de soi, organiser des formations appropriées, assurer un tutorat technique et administratif pendant une période de temps suffisante, fournir une aide financière mais dans le cadre d'un paquet de services et d'assistance adaptée à chaque projet.

Si on met en place des réseaux de projets dans ce sens, cela favorisera la solidarité et l'apprentissage; chemin faisant, cela encouragera aussi la coopération, voire le regroupement de producteurs des biens ou services, cela facilitera l'établissement de liens avec des réseaux extérieurs; on combinera alors les avantages de l'association formelle et informelle.

En d'autres mots, il faudra faciliter et accompagner les nouveaux emplois ruraux. Dans ce cas, trois éléments pourraient venir renforcer les stratégies précédentes: une meilleure prise en compte des caractéristiques spécifiques de l'emploi en milieu rural; l'adaptation des politiques, des pratiques administratives et des réglementations en matière d'emploi puis la mise en place de services d'accompagnement nécessaires à la consolidation de ces emplois. À cet égard, il importe que les pouvoirs publics locaux, en partenariat avec les différentes organisations collectives ou socioprofessionnelles, recherchent et fournissent des solutions novatrices et souples aux problèmes les plus couramment rencontrés par les travailleurs atypiques: sécurité sociale, santé au travail, assurance chômage, fiscalité, statut juridique de l'activité, etc.

En définitive, si la politique de la ruralité tient compte des éléments susmentionnés, les populations des milieux ruraux qui ont des revendications de longue date en ce qui a trait à une accessibilité et à un droit de regard accru sur la gestion des ressources naturelles, culturelles et touristiques, pourront voir se réaliser leur aspiration à ce que les retombées propres au potentiel du territoire public profitent également aux collectivités rurales vivant à proximité des lieux d'exploitation. Ce qui justifie de plus en plus une volonté des élites de contrôler rationnellement le développement de leur région<sup>181</sup>.

Sous cet angle, la politique de développement rural devra situer le défi économique des communautés rurales dans la capacité du gouvernement d'offrir aux citoyens des occasions d'emplois durables par la mobilisation de la population, des promoteurs, de l'État et du

---

<sup>181</sup> Pierre RACICOT, *op. cit.*, 1999, p. 141.

capital financier. Cependant, dans « la conjoncture actuelle où se cherchent les remèdes pour pallier la crise de l'emploi, les missions locales pour l'emploi, les aides à l'initiative locale et à la création d'entreprises sont à réinitialiser car, jusque-là, la sous-estimation de ces moyens est incontestablement surprenante »<sup>182</sup>. En outre, s'il faut que le développement rural devienne durable, il conviendrait d'agir dans le sens d'éviter que le cercle des exclus ne continue de s'agrandir. Il va donc falloir développer autrement les régions et c'est à ce niveau qu'intervient « la stratégie de développement local, dont l'objectif est d'apporter une solution complémentaire au système dominant »<sup>183</sup>. Cela nécessite le renforcement du développement institutionnel en milieu rural, la sensibilisation des gens à l'échelon local, la stimulation de leur volonté de prendre en main leur économie et l'incitation à soutenir les efforts des populations rurales.

### **Axe 3. Le défi environnemental**

Si, pour plusieurs personnes, en particulier les citoyens québécois, les territoires ruraux représentent le milieu écologiquement sain par excellence : air pur, verdure, boisés, relations personnalisées, etc., nous serions plutôt enclin à penser que tout cela peut n'être qu'un mirage. Parce que les campagnes québécoises ne sont plus ce qu'elles étaient, il y a trente ans. On parle désormais d'une urbanisation de certaines campagnes et ce qui en reste connaît des problèmes environnementaux non négligeables. Ils sont essentiellement dus à la pollution des sols occasionnée par l'épandage des pesticides et d'engrais chimiques tel que l'exige la monoculture intensive. En dépit de la percée spectaculaire de l'agriculture biologique, plusieurs exploitants agricoles se battent pour demeurer compétitifs. Les exploitations agricoles qui font un peu de tout et qui essaient de valoriser au mieux les potentialités environnementales rurales sont de moins en moins nombreuses au Québec comme ailleurs dans les pays industrialisés. Alors que l'usage des intrants à rendement élevé et très polluants devient monnaie courante, les changements édaphiques s'ensuivent

---

<sup>182</sup> Nicole MATHIEU (dir.), *op. cit.*, 1995, p. 12.

<sup>183</sup> Bernard VACHON et Francine COALLIER, *op. cit.*, 1993, p. 48.

et ils débouchent sur une perte inestimable des sites et des éléments structurels de la campagne. En même temps l'agriculture intensive continue d'occasionner des changements dans le régime aquatique et dans le régime des autres écosystèmes.

Outre la pollution liée aux rejets agricoles, un autre problème environnemental qui touche le milieu rural québécois et qu'on semble oublier souvent, c'est celui des impacts à moyen terme de la coupe industrielle du bois. Cette pratique économique, même si elle est créatrice d'emplois, cause autant de dommages sur des nombreuses espèces qui ne peuvent pas vivre en dehors des écosystèmes que constituent les boisés avant la coupe. En fait, bien que le reboisement soit une règle courante, la reconstitution de la biomasse, des habitats et des biotopes éliminés ou perturbés ne se fait pas du jour au lendemain. De fait, l'agriculture dans son sens large est devenue l'une des causes principales de la disparition rapide d'une mosaïque d'habitats plus riches en diversité biologique et de la modification du paysage naturel originel, accélérant ainsi l'extinction de certaines espèces animales et végétales.

Néanmoins, il y a lieu de garder espoir, car le gouvernement du Québec entend resserrer les normes dans les secteurs forestier et sylvicole. Il faut continuer à obliger les industriels à reboiser les espèces coupées. La situation est en train de s'améliorer grâce aussi à de nombreuses initiatives qui vont dans le sens d'un développement durable : l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté responsable, à la promotion du management environnemental, à la création de nouveaux métiers et à la publicité radiotélévisée pour la protection de la faune marine et de la flore.

Dans ce sens-là, nous proposons que la politique de la ruralité renforce l'aspect éco-développemental. Il s'agira, d'une part, de concevoir et de mettre en oeuvre une politique de valorisation des aménités locales. Soit sur la base de l'utilité directe qu'elles procurent (bien-être), soit sur celle des activités économiques qu'elles suscitent ou conditionnent: production de biens et de services en relation avec l'environnement, entreprises éco-compatibles et éco-efficientes, tourisme vert et culturel. Cela signifie d'autre part, qu'il

faudra désormais aménager le territoire dans l'optique d'un équilibre société-économie-environnement. Et arriver à promouvoir l'image d'une ruralité qui favorise l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance, la qualité et l'innovation, et qui se forge une identité régionale forte. Il s'agit de soutenir l'introduction et la maîtrise des nouvelles technologies dans les petites et moyennes entreprises rurales, de favoriser la création d'activités à forte valeur ajoutée par emploi (deuxième transformation, services, etc.), d'aménager des réseaux de compétences en priorité dans les secteurs qui présentent de bonnes perspectives de développement, de profiter au mieux de l'ouverture des instances publiques découlant des accords consignés dans les plates-formes (Pacte rural : 90 M \$ sur cinq ans), et de promouvoir la qualité des produits du terroir (avec des appellations d'origine contrôlée : *label* de qualité).

D'autre part, cela signifie que les milieux ruraux pourront davantage recourir au principal outil du développement durable qu'est la coordination des outils existants. Cela veut dire que la forêt québécoise par exemple, pourra devenir plus accessible aux populations dépendantes d'elle. Nous disons cela puisque dans la plupart des cas, les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) sont négociés entre le gouvernement et les grandes compagnies forestières; la population n'a qu'un accès limité à la forêt au moment où l'un des critères de développement durable réside dans l'accès aux ressources par les communautés. Comme cette question est très importante, on peut espérer que des forums focalisés sur la problématique pourront contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des démarches à suivre.

Enfin, des réseaux d'échanges d'expériences doivent permettre d'identifier les bonnes pratiques. Les principaux instruments économiques fondés sur le marché : taxes d'environnement et permis négociables devraient être utilisés pour améliorer l'efficacité économique dans le respect des objectifs écologiques. C'est alors que, même en accordant une place centrale à l'accès aux ressources locales, on peut être en mesure de définir un cadre général dans lequel devront s'inscrire toute opération et toute utilisation des outils de



développement. L'objectif étant de créer des incitants au développement soutenable, cela peut éviter la diffusion des constructions et des équipements qui rendent l'espace rural de plus en plus parcellisé et ingérable.

Dans le secteur agricole (cultures), on peut par exemple encourager une combinaison des techniques traditionnelles moins polluantes aux techniques modernes de certification de la qualité (Cf. les normes ISO). D'après nous, l'agriculture familiale présente un scénario d'avenir, principalement la ferme familiale, qui peut avoir une nouvelle chance de démontrer ses capacités d'adaptation puisqu'elle constitue une forme sociale d'organisation de la production intégrée, particulièrement adaptée à la mise en place d'un processus de production compatible avec les préceptes du développement durable et de l'écosociété. Dans ce sens, elle peut assurer une gestion écologiquement prudente des ressources naturelles qui constituent sa base productive<sup>184</sup>. La ferme familiale présente des atouts spécifiques pour réaliser la conversion à l'agriculture écologique. Grâce à elle on peut obtenir une certaine diversification agricole<sup>185</sup>. C'est pour cela qu'un autre enjeu majeur pour la politique de la ruralité serait de faire en sorte que la conquête d'esprits que l'agriculture écologique est en train d'effectuer dans la classe agricole soit une condition nécessaire mais sans doute non suffisante à la conversion de l'agriculture traditionnelle.

#### **Axe 4. Les défis social et culturel**

Le défi socioculturel concerne principalement le maintien d'un cadre de vie significatif sur le plan de l'identité culturelle rurale et québécoise. Il est alors un défi multiple suite aux changements que les communautés rurales ont connu en ce qui a trait à la mobilité des personnes. Les grands enjeux de ce défi sont :

L'accessibilité des gens aux ressources et aux instruments de la culture dont les médias, les nouvelles technologies de l'information et de communication; l'implication de la

<sup>184</sup> Bruno JEAN, *op. cit.*, 1997, p. 183.

<sup>185</sup> Pierre BRUNET, «Le rôle des institutions dans le développement rural en France » dans *Le développement régional rural en Europe*, Caen, Centre de recherches sur l'évolution de la vie rurale, 1991, p.32.

population dans le processus de valorisation des qualités culturelles du milieu; le problème de la dévitalisation des milieux ruraux qui pousse les familles à des profondes remises en question et à des choix difficiles concernant leur avenir et l'élaboration des solutions appropriées aux réalités des milieux ruraux.

La recherche de la cohésion sociale doit être l'un des premiers grands objectifs d'une nouvelle politique de développement en milieu rural québécois. Il s'agira d'instaurer une plus grande cohérence entre l'action de différents opérateurs de développement et entre les différents outils essentiellement d'ordre structurel mis en place. Cet objectif peut être atteint en deux étapes :

Avant tout, on doit définir précisément les territoires à l'intérieur desquels les objectifs de développement socioculturel seront débattus et où les acteurs et les ressources à mobiliser seront identifiés puis coordonnés sous forme de projet en référence à un plan régional global. Par la suite, nous pensons comme Alain Lipietz que pour relever le défi social, en particulier au niveau des campagnes québécoises longtemps touchées de plein fouet par le chômage, il reste un dernier front à gérer : la réinsertion sociale des sans-emploi que l'économie marchande n'aura pu remettre au travail. C'est l'enjeu d'un tiers-secteur à côté du privé et de la fonction publique. Nous pensons ici à un secteur de coopératives, d'associations intermédiaires, d'entreprises d'insertion, qui seraient subventionnées en permanence comme le sont les chômeurs. Ces organisations du tiers-secteur seront aussi dispensées d'impôts et de cotisations sociales, donc ne coûtant pas un sou de plus à la collectivité rurale, mais pouvant lui fournir des services sociaux à très bas prix, tout en versant à ses travailleurs un revenu normal, avec un statut normal<sup>186</sup>.

---

<sup>186</sup> Alain LIPIETZ, *Vert espérance. L'avenir de l'écologie politique*, Paris, La Découverte, 1993, p. 58.

### **Axe 5. Le défi de l'adaptation aux réalités rurales ou la clause territoriale**

Au centre des revendications du monde rural à l'endroit de l'État se trouvent aussi des demandes relatives à une cohérence et à une harmonisation accrue des actions gouvernementales (provincial et fédéral). Pour une politique de la ruralité qui se veut durable, le plus grand défi ici demeure le maintien des services de proximité adaptés aux réalités locales. Cependant, pour s'adapter aux réalités rurales, il faut mettre l'accent sur les phénomènes qui stimulent le milieu. Pour cela, nous retenons deux caractéristiques qui sont générales à tous les milieux : d'abord, leur logique d'interaction (coopération pour l'innovation débouchant sur la création de réseaux d'innovation, construction d'un espace de travail commun) et, ensuite, leur dynamique d'apprentissage collectif, caractérisée par la capacité des acteurs du milieu à adapter, au cours du temps, leurs comportements aux transformations de leur environnement<sup>187</sup>.

En relation avec ce qui vient d'être dit, la politique québécoise de la ruralité peut introduire une nouvelle éthique qui repose sur les principes de solidarité, de précaution et de participation. La mise en œuvre de ces principes implique de nouvelles pratiques dans l'exercice des responsabilités politiques et apolitiques. En d'autres mots, il s'agit de la promotion de la gouvernance locale. Par exemple : une gestion intégrée et rationnelle qui prenne systématiquement en compte les trois dimensions du développement (économique, social et environnemental). Ce qu'on peut appeler la démocratie participative qui permet l'association des citoyens aux décisions; le développement de la planification, un effort de prospective pour répondre aux besoins d'une politique préventive puis le développement de nouveaux échanges pour permettre la participation de tous.

Finalement, pour être pertinente en milieu rural, la politique du développement rural doit intégrer les fonctions qui le caractérisent : produire la matière première de son alimentation, entretenir le paysage, contribuer à l'aménagement du territoire notamment par la

---

<sup>187</sup> Denis MAILLAT, «Dynamique territoriale et rôle des milieux» dans Jean RUEGGE et al. (dir.) *Le partenariat public-privé : un atout pour l'aménagement du territoire et la participation de l'environnement ?*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1994, p. 51.

valorisation des ressources naturelles (eau, forêt, habitat, etc.) de la région et créer des **liens** socioéconomiques entre la ville et la campagne (concept d'interface).

Une autre caractéristique des milieux ruraux est la relative abondance en espaces et **une** exclusion sociale de certaines personnes (les aînées, les personnes avec handicap, etc.). Cette abondance doit être gérée en fonction de l'intérêt général, alors qu'elle a été gérée, jusqu'à présent, en fonction des intérêts particuliers (parcellisation et privatisation de l'espace commun). Le milieu rural se caractérise aussi par une réalité sociale spécifique en matière d'exclusion. En effet, en milieu rural l'exclusion est souvent plus cachée, et elle peut être amplifiée par les difficultés de mobilité. Mais grâce à des liens sociaux **plus** résistants, l'exclusion peut parfois être prise en charge par la famille ou par des réseaux **plus** informels. Cela montre suffisamment que le monde rural constitue en lui-même un cadre de vie spécial dont les pouvoirs publics doivent absolument tenir compte dans toute politique de la ruralité. Tout cela suppose que soient identifiées, dans la politique de développement en milieu rural, les **priorités** de développement économique, social et culturel et de redéfinir l'essentiel et l'accessoire pour les ruraux.

#### **Axe 6. Le défi de prise en charge et du partenariat**

Ce défi implique l'identification et l'appui aux leaders locaux, l'amélioration de la connaissance de la **population** et l'analyse du profil de la communauté, l'élaboration d'un diagnostic complet sur le milieu, l'identification des actions précises à mettre à l'avant en matière d'entrepreneuriat et d'animation des milieux ruraux. Les enjeux importants pour cet axe concernent la **méconnaissance** des potentiels des milieux, l'apparente étroitesse des créneaux de développement, etc. Ces éléments sont des grands enjeux du fait qu'ils limitent la capacité des milieux ruraux d'agir. Devant tous ces enjeux, l'élaboration des orientations et des moyens à mettre en place sera guidée par trois principes. Les principes auxquels nous ferons allusion ci-dessous découlent de la conviction du gouvernement du Québec que les régions et leur population respective constituent, somme toute, des actifs sur qui on peut compter. Car, ces actifs possèdent un important potentiel de développement.

Le premier principe de la politique de développement des régions québécoises, tel qu'énoncé par le gouvernement est celui de l'occupation dynamique du territoire. Son but est de mettre le citoyen au cœur du processus de développement.

Le second principe consiste à privilégier une approche globale du développement durable. Il s'agit de tenir compte de plusieurs dimensions et de divers secteurs en même temps.

Enfin, le troisième principe est celui du respect des préceptes de la politique de soutien au développement local et régional. Il s'agit de réserver un rôle central dans la définition des grands objectifs nationaux et des choix stratégiques à l'échelle de la collectivité locale.

Quant aux orientations et aux objectifs pour un partenariat et une prise en charge, ils traduisent, dans le cadre de la politique québécoise de la ruralité, la volonté du gouvernement d'accompagner les collectivités rurales dans la poursuite d'un cheminement visant à relever les défis du monde rural québécois, sans pour autant créer de nouvelles entités administratives. Ces orientations et leurs objectifs sont au nombre de quatre.

Premièrement, stimuler la capacité des collectivités rurales à se prendre en charge. Pour ce faire le gouvernement s'est fixé deux objectifs : l'intensification du processus de développement des savoirs et l'acquisition des compétences chez les populations rurales et, en priorité, la formation des jeunes. Puis le renforcement des partenariats entre divers acteurs du développement rural par le biais de l'animation des communautés et par le réseautage.

Deuxièmement, accroître la participation des collectivités rurales à la gestion intégrée des ressources de leur milieu dans une perspective de développement durable. Dans ce cas, les objectifs seront liés au renforcement des mécanismes de participation des collectivités rurales à la gestion des ressources de leur terroir et à la valorisation de leur environnement immédiat. La stratégie à élaborer consistera à favoriser la concertation des différents

utilisateurs des ressources. Un autre objectif sera d'associer l'État aux collectivités rurales dans la protection et la promotion de leur cadre de vie.

Troisièmement, arriver à consolider et à diversifier l'économie rurale dans la perspective de création d'emplois.

Quatrièmement, assurer la pérennité du monde rural québécois. Ce choix gouvernemental découle de la nécessité pour le Québec de pouvoir compter sur la présence des communautés rurales dynamiques et d'y maintenir une qualité de vie propice.

À cet effet, trois objectifs sont visés, à savoir :

- 1) la promotion de la place et du rôle des jeunes dans le maintien des collectivités rurales dynamiques sur un ensemble du territoire,
- 2) le maintien et l'amélioration des services de proximité dans les milieux ruraux et
- 3) l'adaptation des interventions publiques aux réalités particulières des milieux ruraux.

Notons que si l'absence des services compromet le développement durable des petites collectivités rurales, la solution à la présence de tels services ne peut résider uniquement dans le financement par l'État ou dans l'initiative du secteur privé. La satisfaction des besoins dans ce domaine devra venir, comme il est de plus en plus suggéré, par une participation des populations à la mise en œuvre de ces services et ce, dans le cadre d'une économie sociale portée par les associations locales. Par ailleurs, comme le dit bien Mario Carrier, « il est discutable de penser que toutes les solutions pourront venir d'une économie sociale ou solidaire et que l'État n'a pas un rôle à jouer. L'État aura encore un rôle à remplir dans l'offre locale de services, mais davantage selon un mode de gestion partenariale »<sup>188</sup>.

---

<sup>188</sup> Mario CARRIER, *Services de proximité et petites collectivités*, Rouyn-Noranda, UQAT-Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1999b, p. 15.

## 7. 2. La perception de la ruralité : préoccupations, orientations et actions pour le développement local approprié selon les ruraux

Nous avons brièvement mentionné dans la partie introductive du chapitre que la première annonce sur le cadre de référence de la politique de la ruralité a été faite pendant les assises de la deuxième Université Rurale Québécoise de 1999 à Trois-Pistoles dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le ministre des Régions de l'époque avait prononcé un discours retraçant le cadre de référence général en matière de ruralité au Québec. C'est ce que nous venons de systématiser en six axes dans la section précédente. Après l'allocution du ministre, une petite équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski, sous la direction du professeur Bruno Jean, a consulté une centaine de participants<sup>189</sup> auxquels on a demandé de répondre à la question suivante : que feriez-vous si vous étiez nommés au poste de ministre des Régions pour améliorer le sort ou le développement local en milieu rural québécois? (Voir le libellé exact dans l'annexe 7)

Les répondants ont eu l'occasion de faire valoir différents points de vue, clarifiant ainsi d'une façon quasi opérationnelle le concept de développement local approprié aux communautés rurales québécoises. Leurs arguments ont été riches d'enseignements, c'est pour cette raison que nous avons choisi de les intégrer dans cette partie du travail sur les perspectives de développement local.

Au plan méthodologique, il sera essentiellement question d'une analyse des discours, c'est-à-dire un résumé des enjeux majeurs que nous faisons nôtre et qui ont été soulevés d'une façon récurrente par la majorité des répondants. Dans la présentation, nous vous faisons grâce du processus d'échantillonnage qui fut aléatoire. Les propos des répondants québécois constitueront l'ossature de ces lignes. Par ailleurs, à la fin de chaque partie du texte, allusion est faite aux points de vue partagés par les invités à l'Université rurale québécoise sur la même question. Il s'agit des membres de la Fondation Nationale des

---

<sup>189</sup> Parmi ces participants on comptait les agriculteurs, les agents de développement, les entrepreneurs locaux, les fonctionnaires de l'État, les autres invités à l'URQ, etc.

Foyers Ruraux (FNFR) de France, qui ont vécu des expériences similaires. Une telle démarche a été retenue pour la simple raison que les travaux de l'Université rurale québécoise ont été une occasion de partage des expériences et un lieu d'expression des inquiétudes et des menaces sur plus d'un aspect, comme on peut le remarquer dans les propos des répondants.

### 7.2.1. Préoccupations des communautés rurales québécoises

Pour les répondants, les premières inquiétudes en milieu rural concernent l'accélération du **phénomène de dévitalisation ou de désertification** des contrées rurales éloignées des villes centrales. C'est d'ailleurs le cas pour le gouvernement. Les ruraux, représentés ici par les répondants se sentent aussi touchés par l'évolution du processus de décroissance démographique et de ses corollaires : coupures, fermetures et coût élevé des services de proximité (les hôpitaux, écoles, bureaux de poste...). Ce discours vient en appui direct à l'hypothèse que nous avons vérifiée dans le chapitre cinq selon laquelle l'éloignement géographique et les contextes démographique et économique sont des facteurs «tangibles» qui expliquent la restructuration ou le déclin en milieu rural québécois.

Selon eux, ce sont les mesures économique-politiques, prises par le gouvernement à différentes périodes, qui sont à l'origine de tous les maux auxquels sont confrontées les régions rurales dans leur ensemble; étant donné que ces problématiques forment une boucle en elles-mêmes. Il faudra à tout prix la rompre pour qu'elles n'obnubilent pas les efforts de développement rural à engager. Ces propos semblent se traduire à cent pour cent dans le schéma théorique que nous avons proposé précédemment dans la figure 10.

Dans le même ordre d'idée, les ruraux s'inquiètent beaucoup de l'insuffisance ou du manque de formation et d'information des jeunes en ce qui concerne l'initiation au processus de prise de décision dans leur milieu. La conséquence immédiate de cette situation est que le problème de la relève se pose dans certains secteurs comme l'agriculture. Il s'agit d'un aspect nouveau que nous n'avons pas beaucoup étudié,



mais que les ruraux estiment être un problème sérieux dont la politique de la ruralité devra absolument tenir compte à court terme.

La deuxième grande inquiétude est liée à ce que les répondants ont appelé le **traitement discriminatoire de la campagne par rapport à la ville**. Il découle de leurs propos le souci de l'égalité et non de la dualité entre le monde rural et le milieu urbain. Selon eux, il y a aujourd'hui une sorte de favoritisme au bénéfice des villes, ce qui entraîne une forte concentration technologique, économique et démographique en ville, en l'occurrence à Montréal. Ces disparités socio-économiques entre la ville et la campagne sont parmi les premières causes de l'absence du renforcement du cadre d'organisation territorial et seraient à l'origine de la montée d'un sentiment de perte de confiance de la population rurale en elle-même. On peut pressentir ici que les répondants parlent des effets néfastes de l'ancienne politique de développement régional des années soixante-dix, basée sur les pôles de croissance que nous avons évoqués à la section 7.1. Comme ils l'ont affirmé dans leurs discours, cela dilue le sentiment d'appartenance et démotive la population. En outre, les personnes interrogées ont l'impression de ne pas être écoutées et d'être de moins en moins valorisées par les gouvernants. En effet, elles estiment que

*« l'État ne prend pas suffisamment en compte leurs desiderata. Il y a de plus en plus une sorte de fossé entre des nombreux et remarquables discours politiques et électoraux sur le monde rural et la modicité des actes posés sur le terrain ».*

Elles pensent que cette situation est due au caractère obsolète de la démocratie en milieu rural (*la gouvernance locale défailante*). Notamment, du fait qu'il n'y a pas eu une véritable décentralisation des pouvoirs à la base, c'est-à-dire aux gens de terrain. À telle enseigne que la population rurale ne se sent pas assez responsabilisée devant son destin ou en matière de prise en main de l'évolution du développement de son milieu. Cela constitue à leurs yeux une menace à l'identité rurale qu'il faut reconnaître en tant que telle.

La troisième inquiétude concerne la **défaillance des mécanismes de soutien** au processus de développement, mis en place par le gouvernement. À ce sujet, les ruraux se plaignent de l'insuffisance ou parfois du manque des agents de développement et du rationnement du

financement des projets prometteurs en campagne. La source de ce problème est l'absence de définition ou d'une limitation claire et cohérente du milieu rural. Si bien que les appuis techniques et financiers gouvernementaux qui devraient normalement être alloués aux régions en difficulté sont plutôt dirigés vers des couronnes (voir la figure 1) entourant les grandes métropoles.

Dans le même ordre d'idées, les répondants s'aperçoivent aussi qu'il y a de plus en plus une multiplicité de structures. Pour eux ces structures alourdissent la bureaucratie et la charge de paperasse qui font traîner en longueur le financement de bons projets. Parce que le temps pris pour compléter toutes les formalités administratives finit par étouffer les bénévoles qui ont un temps limité pour mettre ces projets en place. Cela engendre un manque de concertation sur les projets rassembleurs pour la société rurale.

La quatrième grande préoccupation est d'ordre **environnemental**. Elle est donc en rapport avec la problématique du développement durable en milieu rural. Les répondants s'inquiètent beaucoup de la surexploitation de leurs richesses, notamment les forêts, sans pouvoir bénéficier des retombées économiques sur leurs territoires. Dans le même sens, ils se préoccupent du caractère non intégré des projets de développement qu'on implante en campagne. Or, il est possible de ne pas trop privilégier que le secteur économique, il y a aussi les aspects culturel, touristique et social du progrès rural qui sont souvent négligés.

Mis à part les préoccupations des ruraux québécois, quelques invités à l'URQ ont ciblé trois points d'inquiétude : le manque de pédagogie du développement, la quasi-inexistence d'un cadre de vie et de travail attrayant puis l'absence d'une démocratie en milieu rural. Ces trois éléments sont, selon les invités de l'URQ, des macroblocages pour le développement rural au Québec et en France, sauf qu'en France les ruraux bénéficient depuis 1975 du Fonds européen de développement économique régional (FEDER), du Fonds social, du Fonds agricole et du Programme Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) de l'Union européenne (depuis 1991), mais dont l'analogue n'existe pas au Québec.

Évidemment, quand on analyse l'ensemble des préoccupations des répondants en correspondance avec le contenu de la politique de développement telle que proposée par les pouvoirs publics, on en arrive à deux conclusions importantes :

En premier lieu, la problématique de l'occupation du territoire semble être une formidable angoisse d'une société ayant des populations parsemées comparativement à la situation européenne où le territoire est déjà occupé.

En deuxième lieu, dans le fond, il y a homogénéité et concordance des arguments des ruraux avec les six axes proposés par les pouvoirs publics. Mais il faut aussi savoir qu'il n'est guère envisageable de dynamiser le monde rural autour de tous ces axes sans recourir à des mesures particulières. Pour garantir la cohérence nécessaire dans le choix des mesures, il est apparu pertinent d'introduire dans l'analyse du discours des ruraux un stade intermédiaire entre les préoccupations et les actions ou les mesures proprement dites, un stade qui définisse les options. Ce sont ces options que nous désignons ici par le terme d'orientations.

### **7.2.2. Orientations proposées par les ruraux**

Face aux inquiétudes répertoriées ci-avant, les personnes interrogées ont arrêté deux orientations concernant les approches que le gouvernement devra adopter pour que la politique de la ruralité soit viable.

#### **Orientation 1 : Lutte contre les disparités et la dévitalisation des collectivités rurales**

Face aux disparités et à la dévitalisation, les ruraux pensent qu'il est temps de favoriser la reconnaissance de la ruralité avec ses différences. Pour en arriver là, il faudra responsabiliser les milieux ruraux. Cela revient à tenir compte des opinions ou du discours émergeant en milieu rural avant de définir les besoins des milieux à problème. Cette

approche devra se faire avant même de concevoir ou d'exécuter une politique, un plan, un programme ou un projet de développement rural quel qu'il soit.

Dans le même ordre de pensée, les intervenants suggèrent de se donner une définition moins équivoque de la ruralité. Cela aiderait à contourner la difficulté que les pouvoirs publics rencontrent pour délimiter la ruralité et dont la conséquence immédiate a souvent été une mauvaise orientation des financements vers des projets qui n'ont de viable que leurs noms. La clarté de la définition du rural pourra aussi faciliter les comparaisons avec les milieux ruraux à l'extérieur du Québec tout en tenant compte des spécificités régionales d'ici. Entre-temps, ils préconisent la conception et l'exécution des programmes spéciaux pour accompagner les acteurs locaux. Il s'agira entre autres : des projets d'animation pour les communautés rurales ayant des populations décroissantes. Dans ce type de collectivités rurales, le souhait est d'y implanter des projets de nature globale. C'est-à-dire des projets qui mettront l'être humain, dans ses différentes dimensions, au centre du processus de développement. Mais pour ne pas tomber dans les erreurs des anciennes politiques régionales de développement, il faudra éviter le dédoublement des services qui jouent pratiquement le même rôle (exemple : SADC, CLD, CRD, CRCD, e tc.). À la limite, ils envisagent la fusion de certaines structures pour minimiser le coût dû au double emploi.

### **Orientation 2 : Lutte pour la préservation de l'environnement**

Concernant la problématique environnementale, les répondants ont proposé grosso modo la consolidation d'un équilibre entre la rentabilité économique et l'intérêt général. Cela suppose qu'on travaille pour la qualité de la vie de la population. Priorité sera donnée à des projets à caractère intégré, c'est-à-dire à des projets multisectoriels et multidimensionnels (économie, social, environnement, tourisme, culture et sport). Il faudra alors axer les actions de développement sur des aspects plus pratiques, tout en équilibrant les apports des intellectuels et ceux de praticiens du terrain. Il faudra aussi s'attaquer aux problèmes structurels des milieux ruraux. Du même souffle, l'État devrait être responsable quelle que soit la situation de chaque région. Surtout en ce qui concerne les lois limitant les destructions de la forêt et des autres ressources naturelles.

Sur ce point, les invités de l'URQ ont suggéré que les orientations à adopter tournent autour des points suivants: le développement du concept de genre et développement; le rapprochement des territoires ruraux et urbains en termes d'attractivité et d'accessibilité aux emplois ainsi qu'aux services sociaux de base; la formation et l'information des jeunes, des adultes et des personnes âgées qui ont encore l'amour du travail. Pour arriver à tout cela, il faudra d'une part, susciter l'entrepreneuriat en milieu rural et redynamiser la coopération franco-qubécoise pour le partage des expériences qui se déroulent en milieu rural et, d'autre part, faire des cahiers de charge pour chaque ministère de sorte que les tâches des gouvernants s'insèrent dans les projets locaux et tiennent compte des besoins des populations concernées.

Après avoir répertorié les enjeux, les inquiétudes et les orientations des milieux ruraux pour le développement de leurs régions, les répondants ont proposé des actions à mettre en œuvre pour s'en sortir; les voici dans la sous section ci-dessous.

### **7.2.3. Actions et moyens à mettre en œuvre pour un développement rural approprié**

Selon les réponses des personnes qui ont été interrogées, les actions à mener dans le temps seront réparties en deux catégories. Les urgences, c'est-à-dire celles qui doivent se réaliser dans le court et le moyen terme, puis celles qui relèvent du long terme et qui nécessiteraient une programmation ou même une nouvelle législation.

#### **Les actions et les moyens à mettre en œuvre à court et à moyen terme**

La première action que le gouvernement devra mener consistera à procéder à une étude auprès de la population rurale pour diagnostiquer les attentes des citoyens vis-à-vis du gouvernement avant de mettre à exécution la politique de développement rural. Rappelons ici qu'une telle démarche de consultation a déjà été faite à deux occasions : par Solidarité rurale du Québec et récemment par les délégués du gouvernement québécois lors des

consultations locales qui ont eu lieu en 2002 et qui ont donné naissance aux pactes avec les communautés rurales. Ce faisant citons quelques avis des personnes qui ont répondu au sondage d'opinion.

Répartir les compétences et apporter un schéma simple au niveau des municipalités. En effet, les ruraux attendent plus qu'une simple reconnaissance officielle de la part de l'État. C'est une « collaboration réelle de ce dernier dans le développement de la société et des régions qu'on désire »<sup>190</sup>.

Rendre la loi plus souple en faveur de la cause rurale et retoucher le régime forestier, de façon à redonner aux ruraux le pouvoir réel de participer à la gestion, la mise en valeur et l'exploitation des terres et forêts publiques. Cette proposition va dans le sens de la pensée de Marthe Bégin (1999) qui, en reprenant en quelque sorte les thèses de Blanchard et un peu de Courville, estime que c'est l'industrie forestière en symbiose avec le système traditionnel qui est à la commande du développement en milieu rural.

Envisager de créer dans un laps de temps raisonnable un ministère du Développement social, à l'exemple de celui qui a été créé par le Gouvernement du Parti québécois en 2001 (lutte contre la pauvreté). Ce ministère devra avoir un secrétariat qui sera chargé des aînés et un autre consacré à la valorisation de la diversité rurale. Notamment en ce qui a trait à la qualité de vie, à la sécurité, aux emplois au sein des PME ou à domicile.

Rétablir le système de péréquation entre les communautés économiquement ou socialement pauvres et celles qui sont riches, en mettant en place des instruments de monitoring qui permettraient de préserver le territoire et de s'assurer que les ruraux bénéficient d'un niveau de service comparable aux non ruraux.

Augmenter les fonds consacrés au développement rural et alléger le poids fiscal; encourager les activités de support, le partenariat et l'alliance stratégique entre les contrées

---

<sup>190</sup> GRIDEQ, Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural dans *Cahier du GRIDEQ*, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1983, p. 205.

rurales et entre les projets industriels incitatifs pour dynamiser la population. C'est sous cet angle que la formation des entrepreneurs aux enjeux de l'économie sociale serait un **atout**, parce que « le secteur de l'économie sociale produirait de quoi vivre ainsi que des **raisons de vivre** »<sup>191</sup>.

Rendre gratuit l'accès à l'Internet et faciliter l'accès aux NTIC pour les populations **rurales** les plus fragilisées par l'isolement. Par cette mesure l'opération «Brancher les familles»<sup>192</sup> lancée en 2001 était un succès formidable, qu'il va falloir répéter.

Promouvoir les activités de création en ruralité, développer l'artisanat et l'**esprit d'entreprise**. Non seulement en milieu rural, mais aussi en milieu périurbain. Cela nécessite la mise en place d'un certain nombre de structures d'accompagnement, pour définir des politiques qui prennent en compte les personnes, qui les impliquent et leur donnent du pouvoir et non celles qui les éloignent du pouvoir.

Multiplier des réunions comme l'URQ pour favoriser les contacts et les échanges **entre** d'une part les chercheurs et d'autre part, ces derniers et les praticiens.

### **Les actions et les moyens à mettre en œuvre dans le long terme**

Dans un horizon **plus élargi**, les actions et les moyens suivants ont été suggérés pour **qu'à** long terme la politique de la ruralité soit plus durable.

Donner plus d'**importance** au rôle que devront jouer les élus locaux (municipaux) **puisqu'**ils représentent le **peuple**. Ils sont en contact permanent avec les réalités du terrain et ils **sont** à l'écoute des besoins des gens. Dans une telle perspective, il conviendra d'accorder le **plus** de pouvoirs **décisionnels** aux fonctionnaires locaux pour accroître leurs capacités d'**innover** et de gouvernance.

---

<sup>191</sup> Jean-Louis LAVILLE et al., *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclé de Brouwer, 1993, p. 13.

<sup>192</sup> Il s'agissait d'un **projet** gouvernemental qui consistait à allouer 500 \$ à chaque famille à faible revenu **pour** couvrir une partie **du** coût total d'un micro-ordinateur (une famille à faible revenu est celle qui **reçoit** des allocations familiales).

Pour maintenir l'occupation du territoire québécois, il importe d'interdire la fermeture des services publics et des services au public dans les municipalités rurales. Cela nécessite aussi la mise à la disposition des municipalités des animateurs (agents de développement) pour stimuler la dynamique sociale et culturelle. Même Sabine Auclair, une intervenante sur le terrain, pense que « l'appui d'un agent de développement est nécessaire à la réalisation d'un programme de développement »<sup>193</sup>.

Pour la jeunesse et les autres acteurs, il faudra s'intéresser particulièrement aux causes de décrochage chez les jeunes du sexe masculin ainsi qu'à la formation des acteurs adultes. C'est ici que les problèmes liés à l'information à l'école, à la conciliation de l'esprit d'entreprise et au partage paraissent cruciaux et à considérer fondamentalement.

Pour les organes publics, il faut une concertation entre les ministères pour éviter des décisions contradictoires en matière d'infrastructures. De plus, il est recommandé d'investir de plus en plus dans les secteurs tels que les nouvelles technologies, les soins à domicile et l'éducation.

Quant aux invités, ils ont proposé que le gouvernement québécois puisse dans un premier temps : faciliter la formation en développement et l'échange interprofessionnel. Dans un second temps, qu'il crée des comités de développement global et réglemente les rapports entre les ruraux et les néoruraux.

Constatons ici que plusieurs actions préconisées par les répondants sont des revendications de longue date. On les retrouve par exemple dans plusieurs publications du GRIDEQ, notamment dans les documents intitulés : « L'aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural » publié en 1983, « Le Choix des régions » publié en 1985, etc. En effet, au-delà de cette conscience des villages menacés, les propos tenus par des ruraux indiquent que face à des normes gouvernementales et entrepreneuriales de développement qui

---

<sup>193</sup> Sabine AUCLAIR, *Les petites collectivités rurales : modélisation d'un développement rural durable*, Rimouski, Fondation de l'UQAR, 1998, p. 40.



privilégient plutôt la consolidation des zones urbaines, les ruraux ont le fardeau de la preuve d'un développement rural à maintenir. Les expériences de prise en main deviennent à plusieurs égards un modèle de développement local aujourd'hui privilégié et promu par le gouvernement lui-même<sup>194</sup>. Pour prendre l'expression d'Alain Touraine, les ruraux veulent « revitaliser leurs villages, réduire le chômage, faciliter les relations interculturelles, éviter la marginalisation des jeunes et des aînés »<sup>195</sup>.

Concluons ce chapitre en rappelant que le but était d'esquisser une politique de développement rural durable. Comme on peut le constater la question est très vaste parce qu'elle nécessitait une recension systématique de nombreuses politiques de la ruralité qui existent ici et là : les modèles européen, américain, néo-zélandais, allemand, espagnol, les tentatives de la Banque Mondiale dans le Tiers-Monde, etc. En plus, concevoir une politique de développement rural veut aussi dire combiner les éléments de la ruralité et de la durabilité, ou faut-il chercher à rendre le rural soutenable ou inversement. Le risque serait de s'enliser dans un débat sur le rural-agricol-écologique. Il apparaît que cela est une entreprise scientifique interminable étant donné la multitude de questions que soulève encore cette trilogie. Nous étions amené à faire un choix. Ainsi nous avons opté de nous baser uniquement sur la documentation relativement à la politique québécoise de la ruralité pour une occupation dynamique du territoire. Ce choix nous a conduit à parler dans une première partie du contexte dans lequel est née l'actuelle politique de la ruralité. En deuxième lieu, il a été question des six axes de la politique de la ruralité québécoise. Et en dernier lieu, nous avons fait ressortir du discours des ruraux leurs préoccupations (inquiétudes), les orientations et les actions qu'ils envisagent pour sortir le monde rural québécois de ses difficultés.

De tous ces éléments, on peut retenir que la récente politique de la ruralité s'inscrit dans une tradition gouvernementale québécoise, car elle n'est pas la première stratégie du genre. D'autres plans, programmes et projets de revitalisation du monde rural l'ont précédée. À

<sup>194</sup> GRIDEQ, CUR, UPA et al. *Les états généraux du monde rural : cinq ans après! Contributions à un bilan régional : Rapport-synthèse*, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1996, p. 6.

<sup>195</sup> Alain TOURAINE, *Comment sortir du libéralisme?*, Paris, Fayard, 1999, p. 137.

propos des axes de l'actuelle politique québécoise de la ruralité, nous avons convenu qu'étant donné que tous les six axes sont fidèles aux principes de développement durable, notre apport consistait à ajouter au cadre existant des éléments jugés nécessaires à un développement endogène viable. Normalement, nous allions limiter le travail à ce niveau. Mais comme nous avons mis la main sur les opinions des représentants des ruraux qui ont participé à la deuxième session de l'Université Rurale Québécoise (un événement richissime qui réunit les gens de terrain et ceux des milieux politiques et scientifiques), il a fallu, dans une troisième partie, ajouter leurs visions de la ruralité à côté de nos propres analyses.

Cette démarche a permis de repérer dans la nature des propos d'une centaine de personnes les signes d'un programme et la possibilité d'arrimer les desiderata des ruraux au discours politique. En fait, lorsqu'on confronte le discours politique officiel avec les opinions des personnes qui ont répondu à la question de savoir ce qu'il faut faire pour assurer un développement local en régions, nous en arrivons à plusieurs constatations dont trois sont fondamentales.

D'abord, sur plusieurs points, la majorité des préoccupations soulevées dans le document cadre de la politique dont on parle ici et les propos des répondants se recourent. En outre, les répondants n'ont fait que réitérer les recommandations et les propositions faites en 1998 par Solidarité rurale du Québec dans deux documents intitulés *Outil de discussion* et *La passion du monde rural*. Notamment en ce qui concerne : la responsabilisation de la population locale pour le développement dans leur milieu; la revendication sur la reconnaissance de l'existence de plusieurs identités rurales dans les politiques de développement et l'adoption des projets et mesures gouvernementales de développement adaptées aux particularités de chaque entité socioculturelle ; le soutien financier et les mesures fiscales, la question de l'exode rural des jeunes et surtout celle qui concerne la dévitalisation des milieux ruraux sont autant de problématiques plus préoccupantes et largement partagées par le discours du ministre et les propos des répondants.

Par contre, sur les questions épineuses, il y a quelques contrastes entre certaines inquiétudes soulevées par les représentants des ruraux et le discours-cadre, particulièrement au sujet des points superficiellement abordés dans le message gouvernemental comme le partage des responsabilités dans la conduite du processus de développement local. Pour le gouvernement, il faudra qu'il reste le chef d'orchestre, celui qui guide le processus pour garantir l'équité des soutiens gouvernementaux, dans une logique de continuité par rapport à l'ancienne politique de soutien au développement local tout en s'inscrivant sous la contrainte du déficit zéro. Par contre, dans les dires des participants, il ressort qu'un changement profond en matière de politique de développement rural est la revendication la plus récurrente après celle qui concerne le problème de la dévitalisation des milieux ruraux qui, elle, englobe les questions de la relève, du soutien financier, des coupures des services de proximité et de la carence en agents de développement en milieu rural.

Un dernier élément qui paraît important à nos yeux est le fait que les gens aient compris que dans leurs régions, ils sont eux-mêmes leurs propres agents de développement local. Ainsi, en plus des conseils municipaux, il nous semble que la mise en place de forums sous forme de commissions composées des élus, des associations locales et des citoyens est quelque chose à encourager afin qu'ils réfléchissent ensemble sur l'avenir communautaire. En définitive, la politique de la ruralité telle que proposée en six axes sera une réussite ou un échec en fonction de la volonté politique. Et si la volonté y est, il faudra que cette politique soit de caractère transversal, structurel, supracommunautaire, participatif et innovant. Cela veut dire ce qui suit.

### *La transversalité*

Cette notion est centrale parce qu'une politique cohérente de développement d'un territoire doit - pour être efficace - coordonner les compétences des différents pouvoirs publics et des administrations concernées : affaires économiques, emploi, agriculture, ressources naturelles, environnement, tourisme, etc.

### *Développement structurel*

Le développement en milieu rural doit être conçu de manière à apporter aux zones concernées les outils indispensables au démarrage d'un développement qui se poursuivra sur le long terme; il s'agira donc d'un développement structurel et non circonstanciel.

### *La supracommunalité*

Une bonne politique de ruralité concernera de nombreux projets de développement territorial qui dépassent les limites de la municipalité locale ou de la petite communauté, puisque les associations de communautés ou même de niveau régional (comme la politique touristique ou celle de transport en commun, etc.) sont plus pertinentes économiquement.

### *La participation*

Le développement rural local doit permettre l'organisation de nouvelles modalités de participation pour que chaque participant se sente valorisé et utile à sa communauté. C'est d'ailleurs un indicateur majeur d'une meilleure gouvernance locale.

### *L'innovation*

Le développement local en milieu rural doit soutenir les projets innovants permettant de voir émerger des perspectives nouvelles au niveau des territoires concernés.

Tous ces éléments démontrent que le développement local en milieu rural doit être conçu autrement que comme une aide, mais plutôt comme la mobilisation des intéressés pour que cesse cette représentation du milieu rural comme défavorisé, un a priori qui ne correspond pas toujours à la réalité. Cependant, le développement rural local et soutenable nécessite un consensus politique fort chez les acteurs ruraux; cela leur permettra d'avoir la légitimité, nécessaire pour faire passer des décisions importantes. D'où l'importance des alliances stratégiques, de la présence d'un leadership local rassembleur capable d'unir les gens devant une cause commune. Quant à l'État, il devra jouer de plus en plus le rôle de support, de coordination, de financement et de lanceur dans le processus de développement rural local et approprié.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Comme nous avons annoncé dans la partie introductive de cette recherche, la conclusion générale va résumer les grands points de chacune des parties de la thèse. Pour ce faire, nous avons choisi de mettre l'accent sur les résultats finaux en les comparant aux résultats auxquels nous nous attendions, à savoir :

- 1) une meilleure compréhension de la diversité rurale québécoise, assortie d'un portrait actualisé du monde rural québécois,
- 2) l'identification des facteurs tangibles et intangibles qui font que certains milieux ruraux québécois performant et d'autres contre-performent,
- 3) la proposition d'une approche de développement local, appropriée aux milieux qui sont en sérieuse difficulté et
- 4) l'élaboration des nouvelles hypothèses de recherche à venir.

Mais avant de présenter les résultats obtenus, il convient de souligner que nous avons articulé la thèse autour de sept chapitres, groupés en deux grandes parties. La première partie est théorique tandis que la deuxième est de nature empirique, car nous y traitons les données du terrain. C'est dans cette deuxième partie de la thèse que les résultats de la recherche sont présentés.

En ce qui concerne la partie théorique, nous avons élaboré trois chapitres. Le premier présente le sujet de la recherche, sa pertinence et ses questions fondamentales. C'est dans ce premier chapitre que nous avons démontré que la ruralité est une question pertinente et d'actualité parce qu'elle préoccupe tout le monde : les ruraux et les citadins. Elle n'est pas absente non plus des préoccupations des politiciens et elle fait l'objet des débats dans les milieux scientifiques. Des personnes oeuvrant dans divers domaines publient beaucoup à son propos, faisant de la ruralité un sujet d'interdisciplinarité par excellence où se croisent plusieurs disciplines et courants de pensée. Quant à la problématique de la recherche, nous nous sommes posé plusieurs questions, parmi lesquelles cinq sont à retenir considérant leur

importance : quel est le portrait de la ruralité québécoise, en d'autres termes : est-ce qu'à côté des collectivités rurales en dévitalisation, il y a encore des communautés dynamiques dans la ruralité québécoise? Si oui, quelles sont leurs proportions respectives? Est-ce que le nombre de celles qui sont en déclin sévère est aussi important qu'on le pense ou qu'on entend dans le discours populaire? Si oui ou non, où sont localisées les communautés les plus fragilisées et où se trouvent celles qui sont en croissance et, quels sont les facteurs qui restructurent la ruralité québécoise? Et si on connaît le portrait actuel et les éléments qui contribuent à la dévitalisation, comment faire pour améliorer l'avenir des collectivités qui sont aux prises avec ces difficultés?

À ces questions, nous avons répondu en soutenant deux hypothèses de travail : la première hypothèse était formulée en réponse à la première question ci-dessus. Nous avons affirmé que le portrait de la ruralité dépend de celui qui la regarde et des instruments avec lesquels il l'observe et qu'en réalité, la proportion des communautés rurales québécoises fragilisées ne serait pas aussi impressionnant qu'on le croit (notre supposition évaluait la proportion à 15% et moins de l'ensemble de la ruralité québécoise). Autrement dit, si deux personnes observent la ruralité avec deux étalons de mesure, ils aboutiront à des conclusions différentes. Ce qui veut aussi dire qu'en calculant plusieurs indices de catégorisation de la ruralité, on aboutira à des typologies complètement différentes, surtout si les variables constitutives ne se ressemblent pas.

Notre deuxième hypothèse soutenait que s'il y a déclin en milieu rural en général et dans la ruralité québécoise en particulier cela est dû à deux catégories de facteurs : d'une part, les facteurs tangibles (situation économique, situation démographique et l'éloignement géographique) et d'autre part, les facteurs intangibles ou immatériels que sont le capital social et le mode de gouvernance locale.

Avant de vérifier les deux hypothèses, nous avons dans un deuxième chapitre exploré la revue de la littérature. Elle a été utile dans la mesure où elle nous a permis d'avoir un

éclairage théorique relativement à ce que les autres chercheurs ont déjà dit à propos de nos principaux concepts. Ainsi, quatre notions ont été passées en revue : la notion de la ruralité, celle du développement local, du capital social ainsi que la notion de gouvernance locale.

De ce tour d'horizon, nous avons retenu que la ruralité comme le développement local sont des notions polysémiques. La première est à la fois subjective et objective, parce qu'elle est à mettre dans la catégorie des représentations sociales ou de l'imaginaire individuel et même collectif. Mais en même temps, la ruralité demeure un mode de vie, une culture pour certains, un espace, un territoire et un paysage concret ; à côté de l'urbanité sans que les deux réalités soient antagoniques. À propos du développement local, c'est une notion qui a fait couler beaucoup d'encre, spécialement depuis le constat d'échec des politiques de développement par le haut. Au point où certains ne veulent pas le qualifier de concept comme tel, même si d'autres estiment que c'est une vision nouvelle. Toutefois, on peut retenir qu'il y a presque unanimité pour dire qu'il s'agit d'un développement qui prend toujours ses racines à la base, c'est-à-dire au sein de la population concernée. Il faut cependant se garder de limiter le concept de local à l'espace, car les discussions et les expériences récentes prouvent que le local ne signifie pas l'autarcie et que les limitations spatiales ne sont pas forcément un critère immuable du local, bien que dans certains contextes l'une des dimensions du développement local consiste à définir le lieu d'application du projet.

Pour ce qui est du capital social, il convient de retenir que c'est une forme du capital, mais contrairement à d'autres types de capital (physique, financier, etc.), celui-ci fait référence à une forte solidarité, à une forte confiance mutuelle, à l'ouverture de la communauté par rapport à tout ce qui est nouveau et aux différences. C'est comme un complément au capital économique dans le cadre du développement local et social.

En ce qui concerne la notion de gouvernance locale, nous avons dit qu'elle a été employée dans un premier temps au sein des organisations financières internationales, pour évoquer

les réformes politiques que ces institutions jugeaient nécessaires au bon fonctionnement des programmes de prêts aux pays en développement. Ainsi, lorsqu'on évoque ce terme (*la bonne gouvernance*) dans les milieux onusiens, la première idée qui vient en tête est la transparence politique et le changement institutionnel vers un État qui s'efface progressivement.

Mais par la suite, l'usage du concept de gouvernance s'est étendu et il est devenu courant dans la société civile, dans les milieux politiques et scientifiques et surtout au sein des organisations non gouvernementales. Dans ces milieux, la gouvernance locale traduit une réalité qui va au-delà de la gouverne politique et au-delà du credo de la transparence et de l'État minimal. Elle est une nouvelle stratégie de partage des responsabilités, on y inclut les nouvelles formes de collaboration, de concertation et de partenariat entre les élus, les entreprises et l'État. Cette stratégie devient impérative, car « avec le ralentissement de la croissance générale, les différents niveaux de territoire doivent assumer leur propre développement, ils ne peuvent plus attendre leur développement du développement général »<sup>196</sup>.

Il faut cependant noter que les deux dernières notions (capital social et gouvernance locale) posent un problème non négligeable, celui de savoir comment les mesurer en tant que facteurs immatériels du développement local collectif. Devant cette problématique, nous nous sommes beaucoup attardé sur les discussions relatives à l'échelle de mesure du capital social. À ce sujet précis, il se dégage trois propositions : celle de Putnam et de Bourdieu (niveau de participation des individus à des associations), la proposition de Vincent Lemieux (implication et participation des gens aux affaires qui les concernent, ce qui sous-entend la décentralisation) puis la proposition de Cornelia et Ian Flora (avec les trois dimensions de l'entrepreneuriat et de l'infrastructure sociale). Au terme de ces discussions, nous avons adopté l'approche de ces derniers. Puisque ladite approche met l'accent sur :

---

<sup>196</sup> Pierre-André JULIEN, *Le développement régional : comment multiplier les Beauces au Québec*, Québec, IQRC, 1997, p. 12.



l'ouverture aux différences, l'implication citoyenne, la qualité des liens, le réseautage et le partenariat. Tous ces éléments que nous considérons avant tout comme des signes visibles de la cohésion sociale et de la meilleure performance de la gouvernance locale.

Juste après avoir exploré la revue de la littérature, nous avons présenté dans un troisième chapitre les éléments de la méthodologie de la recherche. Spécialement la portée et les principales étapes de la démarche empirique, la façon que nous avons procédé pour collecter les données, les techniques de traitement, les schémas d'analyse et de validation des données empiriques. Il a été dit que les données quantitatives et qualitatives provenaient essentiellement de deux sources, respectivement de la banque des données de Statistique Canada (données censitaires) et celle de l'Observatoire sur la Nouvelle économie rurale (NRE) de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale (FCRR). La principale technique pour recueillir les données fut l'extraction des variables qui nous intéressaient parmi la multitude que comptent ces deux banques de données. Pour le traitement, nous avons d'abord procédé au nettoyage des données, pour les débarrasser des valeurs extrêmes et des données manquantes qui pouvaient biaiser les résultats. Ensuite, plusieurs outils statistiques, présentés dans le chapitre trois, ont été utilisés. C'est la mise en application concrète de l'une ou l'autre technique statistique qui a permis d'amorcer la deuxième partie de la thèse, qui se veut empirique et qui répond aux objectifs fixés.

Dans cette deuxième partie, conformément aux étapes prévues dans le chapitre sur la méthodologie, nous avons élaboré quatre chapitres complémentaires et chacun des chapitres visait un objectif précis, c'est-à-dire un résultat parmi ceux auxquels nous nous attendions, les voici.

**Premièrement, nous avons mieux compris la diversité rurale québécoise et nous avons cerné l'ampleur de la dévitalisation rurale au Québec** dans la mesure où au quatrième chapitre nous sommes parvenus à faire une description typologique de la ruralité québécoise, pour donner suite à notre première hypothèse de travail. En fait, nous avons

exploité de façon optimale les données quantitatives que nous possédions pour construire des indices statistiques de catégorisation. Ceux-ci nous ont permis de présenter une typologie intelligible et actualisée de la ruralité québécoise. Trois approches ont été alors explorées dans la perspective de comparer les résultats finaux, à savoir : l'indice global de développement (IGD), l'indice du développement humain à l'échelle locale (IDH) et l'indice de défavorisation (IDÉF). La comparaison des descriptions typologiques et des cartographies qui en résultaient nous a montré deux faits saillants relativement à la diversité en milieu rural québécois qu'il convient de souligner absolument.

En premier lieu, la ruralité québécoise ne projette pas une image d'un territoire complètement désert et homogène. Il y a des différences économiques, sociales, démographiques entre les communautés. Ces différences sont surtout interrégionales, mais elles sont intra-régionales. Les photos que nous avons mises et expliquées dans annexe 8 ainsi que les cartes tracées à cet effet, à partir de chacun des indices susmentionnés, ont confirmé ce constat. Effectivement, dans la ruralité québécoise il y a certes un certain nombre de communautés qui sont vraiment en déclin sévère ( $\pm 20\%$ ). Cette proportion dépasse celle de 15% supposée dans la première hypothèse. Par conséquent, celle-ci est infirmée.

À la lumière des distributions obtenues (voir les figures 4, 5 et 7), nous sommes en mesure de dire que la situation dans la ruralité québécoise est inquiétante et si d'ici quelques décennies rien n'est fait pour revitaliser au moins une partie de ces collectivités en déclin, la situation risque de s'empirer puisque la proportion des communautés rurales québécoises en déclin augmentera sensiblement. Toutefois, à côté des collectivités très fragilisées, nous avons trouvé qu'il y a aussi celles qui sont en voie de dévitalisation, en développement ou celles qui sont encore très dynamiques et qui rivaliseraient même avec certaines villes québécoises de taille modeste. C'est le cas des municipalités rurales autour de Sherbrooke, de Montmagny et de Lévis. Par exemple : dans la municipalité de Pintendre où la

population a augmenté de près de 20% en cinq ans et où l'on pratique un système communautaire inédit appelé l'agriculture assistée par la communauté.<sup>197</sup>

En deuxième lieu, la description typologique a aussi montré que le nombre ainsi que le classement des collectivités rurales québécoises en difficulté ne changeaient pas énormément, lorsque nous changions l'indice de classification. En fait, quel que soit l'indice considéré, il y avait toujours près de 20% des communautés rurales québécoises en déclin sur près de 1209 communautés comptabilisées et près de 22% qui sont plus dynamiques. Le reste se répartit entre les communautés en voie de dévitalisation ( $\pm 28\%$ ) et celles en voie de développement ( $\pm 30\%$ ). Les cartographies découlant de trois indices ont respectivement permis de voir et d'identifier des endroits, c'est-à-dire des zones entières, où les collectivités rurales en grande difficulté se concentrent. C'est le cas spécialement dans l'Est et le Nord-ouest du Québec. Mais, il y a aussi une région où l'on trouve une forte agrégation des communautés rurales en développement et très dynamiques. C'est notamment le cas de la région qui va du sud de l'Outaouais, jusqu'au sud de la région de Chaudière-Appalaches, en passant par les environs de Montréal et des Cantons de l'Est. Cette zone rurale prospère se limite à la frontière américano-québécoise.

Avant de clore la question de la diversité rurale au Québec, il convient de souligner un constat très important. En effet, si les différents instruments de classification donnent des résultats comparables (avec des différences mineures), cela prouve qu'on peut effectivement arriver à mesurer la dévitalisation rurale de plusieurs manières et obtenir des résultats intelligibles, à condition qu'on prenne en compte les variables qui traduisent la réalité du terrain. Ce qui veut aussi dire qu'il n'y a pas une solution unique en matière de description typologique de la ruralité.

---

<sup>197</sup> C'est comme une coopérative d'achats qui fonctionne par abonnement. Les citoyens constituent un groupe qui donne à l'avance au fermier un prix pour supporter sa production de légumes. Ce dernier leur assure un approvisionnement à un point de chute. Ce qui est intéressant dans l'opération c'est le fait que les clients partagent avec le fermier le risque dû à la saison. C'est-à-dire que la récolte soit meilleure ou mauvaise, on assume le coût. Le fermier n'est pas pénalisé, mais il a au moins un revenu assuré par les gens de la communauté, ce qui l'encourage à demeurer dans la communauté et à produire sainement.

De tout ce qui précède, nous concluons, relativement aux résultats attendus, qu'en matière de développement local il y a réellement une diversité entre les communautés rurales québécoises. Au point de dire qu'il n'y a pas une seule ruralité au Québec, mais il y en a plusieurs.

**Deuxièmement, nous avons pu identifier une série de facteurs qui font que certains milieux ruraux québécois soient dynamiques et que d'autres soient en déclin.** Rappelons que nous avons soutenu l'hypothèse que les éléments en cause sont de deux natures : les facteurs tangibles et les facteurs intangibles. Comme nous ne pouvions pas les étudier dans un seul chapitre, à cause d'un décalage entre les deux sources des données, nous avons élaboré deux chapitres : le cinquième et le sixième.

Le cinquième chapitre s'est penché sur l'impact des facteurs dits tangibles, structurels ou matériels. Parmi eux, nous avons pris en considération les variables dont les recherches récentes et lointaines considèrent comme les plus agissantes dans le contexte de la ruralité nord-américaine (vaste territoire), notamment : la situation économique locale, la tendance démographique et l'éloignement par rapport à un centre de services de première nécessité.

Les résultats obtenus au chapitre cinq corroborent notre deuxième hypothèse de travail dans la mesure où les opérations de régression logistique ont permis de déceler un lien d'association très fort entre la situation de déclin en milieu rural québécois et les indicateurs mesurables de ces trois variables. En ce sens que : plus le marché local était fluctuant, plus l'économie était ouverte au marché global, plus les problèmes économiques se posaient, plus le phénomène d'exode rural faisait partie du décor, plus le milieu se trouvait en restructuration. Cependant, l'éloignement géographique de la communauté est aussi un facteur aggravant ou accélérateur du déclin rural, principalement dans les régions du Sud du Québec plus que dans les régions nordiques où la petitesse démographique, l'isolement et la distance entre les communautés rurales (nordiques) font partie de la vie et du quotidien à cause de la rudesse du climat.

Au sixième chapitre, nous nous sommes intéressé aux facteurs intangibles ou immatériels. Deux variables de cette famille ont fait l'objet de l'étude : le capital social et la gouvernance. En premier, nous avons étudié le capital social en nous appuyant sur l'approche du couple de sociologues américains Cornelia Flora et Ian Flora. Mais en innovant avec l'ajout d'une quatrième dimension, celle des représentations ou perceptions sociales. Car, nous pensons que les visions et les croyances que les citoyens ont de leur milieu et de son avenir influencent beaucoup leur agir et leur implication à la cause du développement local. Ce qui s'est avéré vrai par la suite, c'est-à-dire lors des calculs statistiques.

En second lieu, nous avons examiné le rôle de la gouvernance locale, en la considérant dans le sens de la démocratie participative et du partenariat entre ce que nous appelons les 3E (l'État, les Élus locaux, les Entreprises privées et le tiers-secteur).

Pour analyser l'impact de ces deux facteurs immatériels (capital social et gouvernance locale) sur la situation de la ruralité québécoise en matière de développement endogène, il a fallu faire des concessions à la réalité, car nous avons été cherché des données nominales dans un échantillon de la ruralité canadienne (projet NRE précité), en assumant qu'il est exemplaire de la situation qui prévaut au niveau de la ruralité québécoise. Après toutes les analyses, basées sur la documentation, les statistiques descriptives et inférentielles, nous en sommes arrivé à la conclusion que les résultats obtenus attestent l'hypothèse deux, car il s'est avéré que les deux éléments sont vraiment des variables qui influencent le processus de restructuration en milieu rural québécois. Mais à quel point?

Nous n'avons pas répondu à cette question, car la méthodologie suivie ne nous a pas permis d'établir un pourcentage de variance expliquée comme nous l'avons fait avec les variables quantitatives (facteurs tangibles). Sauf qu'il est clair et certain que pour n'importe quelle communauté rurale, le degré d'ouverture d'esprit, l'absence des guerres de clocher, les liens de travail, les réseaux officiels ou informels, internes et externes, la circulation de l'information, l'attractivité et les efforts de visibilité du milieu par rapport à ses voisins, le

nombre d'entreprises issues de l'initiative communautaire, le carrefour de concertation et l'implication des citoyens dans les projets de société, les rêves des citoyens par rapport à des ouvertures politiques et économiques, etc., sont tous des atouts plus importants au développement local que n'importe quelle autre ressource matérielle.

En définitive, les résultats obtenus dans les chapitres cinq et six démontrent clairement que la dévitalisation en milieu rural québécois est due aux **facteurs tangibles** ainsi qu'aux **facteurs intangibles**. Cette conclusion nous permet de confirmer notre deuxième hypothèse de recherche et de faire une recommandation très importante au sujet des stratégies gagnantes de développement rural. En effet, étant donné que le processus de restructuration-déstructuration en cours dans la ruralité québécoise s'explique simultanément par ces deux types de facteurs, nous pensons que tout effort de revitalisation rurale, au Québec comme ailleurs, ne doit pas privilégier que l'aspect économique ou structurel, il va falloir aussi des mesures susceptibles de bonifier le capital social et la gouvernance locale. En d'autres mots, une meilleure stratégie de développement local en milieu rural ne devrait pas consacrer toutes les ressources aux aspects purement économiques et aux infrastructures, mais elle devrait aussi consacrer des ressources au travail en amont, c'est-à-dire sur les facteurs sociaux « intangibles » qui vont renforcer les capacités locales de développement.

**Troisièmement, nous sommes parvenu à proposer une approche de développement local approprié pour revitaliser les communautés rurales québécoises en difficultés,** dans la mesure où le dernier chapitre, le septième s'est entièrement penché sur l'avenir des collectivités rurales québécoises en dévitalisation. À ce sujet, il importe de retenir que la mise en perspective des perceptions des ruraux sur ce que devraient être les priorités d'une politique de développement rural au Québec, a permis de tirer des enseignements utiles pouvant contribuer au processus d'actualisation des principaux axes de la politique québécoise de la ruralité dont nous pensons qu'elle doit miser sur l'accompagnement des acteurs ruraux. À notre avis, il ne s'agit pas d'intervenir trop ou trop peu, il faut que l'État intervienne mieux. C'est ce que les ruraux attendent ; mais il est aussi clair que si on veut

plus d'un État entrepreneur on veut d'un État qui entreprend de soutenir de manière décisive les initiatives des ruraux québécois. En clair, il s'agit du principe selon lequel l'État providence se restructure pour laisser davantage de place à la société civile et aux énergies locales. C'est le principe de la reconnaissance de l'approche territoriale dans la gestion de la ruralité, ce qui veut dire, entre autres, la reconnaissance des ressorts de l'identité territoriale dans le développement socio-économique, un fait bien connu et documenté par les sciences humaines du développement régional.

En fait, une approche territoriale bien comprise implique aussi une démarche ascendante suivant laquelle des tâches spécifiques devraient maintenant être confiées au palier le plus proche des citoyens et notamment à ceux qui sont plus aptes à les accomplir. Cela peut permettre aux collectivités locales de mieux se préparer au défi de la mondialisation de l'économie, qui va influencer davantage les économies nationales, régionales et même locales. D'ailleurs, elle est en train de renouveler les fondements du développement local et elle oblige désormais les collectivités territoriales à agir dans un univers d'interdépendances accrues, à conjuguer développement socio-économique et lien extra-culturel. Dans ce nouvel environnement complexe, les évolutions de la gouvernance locale obligent à rechercher de nouvelles formes de coordination entre les acteurs publics, le marché et la société civile dans son ensemble. La contractualisation, la subsidiarité, le partenariat, etc., et l'imputabilité qui en découle, sont d'excellentes modalités d'action adaptées à cette nouvelle exigence. À la lumière des changements qui s'en viennent, trois défis se dessinent pour les collectivités rurales québécoises. Au premier rang desquels, il faut améliorer la performance collective des systèmes d'action locaux en optimisant les capacités d'organisation et de coopération des acteurs du territoire autour de projets partagés. Au deuxième rang, l'État devra renouveler les modes d'organisation et de management internes au regard des évolutions du contexte et des nouveaux objectifs et au troisième rang, la politique de la ruralité québécoise doit parvenir à dynamiser les ressources humaines et promouvoir un management stratégique des compétences. À ce sujet précis, le message principal que nous tirons de cette démarche est que la politique

québécoise de la ruralité est bien pensée puisqu'elle vise à renforcer les capacités sociales des collectivités. Cependant, elle doit devenir une stratégie gagnante. Pour ce faire, il faut absolument -comme nous l'avons dit antérieurement- travailler en amont sur les facteurs immatériels qui vont consolider les capacités de développement local.

Quatrièmement, tous les résultats obtenus nous amènent au constat que la démarche entreprise dans cette thèse ouvre la porte à plusieurs pistes de recherche. Dans cette perspective, nous avons **l'élaboré des nouvelles hypothèses de recherche à venir**. Notamment celle qui consistera à étudier l'interaction des facteurs tangibles et intangibles dans un modèle analytique intégré, c'est-à-dire en nous servant d'une base de données commune. Cela nous permettra d'une part, de quantifier l'impact des facteurs immatériels et d'autre part, cela nous aidera à répondre à une nouvelle question de recherche, à savoir : lequel de deux facteurs (tangibles ou intangibles) a le plus d'impacts sur le phénomène de dévitalisation en milieu rural québécois ?

À part ce qui précède, cette thèse ouvre aussi la porte à d'autres apprentissages dans la mesure où les conclusions de la seconde partie de la thèse éclairent en grande partie les discussions sur l'importance des facteurs intangibles du développement local, comparativement à l'importance qu'on accorde aux facteurs matériels. Il va donc falloir concevoir des outils pouvant, dans l'avenir, hiérarchiser les rôles des facteurs tangibles et intangibles du développement local approprié. Il n'en reste pas moins qu'en concevant ce genre d'outils nous gagnerons aussi en termes de contribution à l'avancement de la science.

Comme on peut s'en rendre compte, n'importe qui peut maintenant utiliser cette nouvelle thèse non seulement pour mettre en évidence les éléments impalpables de revitalisation sociale, mais aussi pour souligner entre autres les sources des synergies, des pouvoirs, des relations, des réseaux et des influences, qui ne sont pas d'ordre monétaire et qui peuvent rivaliser avec les facteurs de développement qu'on étudie traditionnellement. Nous recommandons aux autres chercheurs (à nous aussi) de se pencher sur ce sujet, car même



s'il ne faut pas nier une part de vérité que contiennent les approches basées sur les facteurs matériels, il faut absolument relativiser le rôle de ceux-ci. D'ailleurs, les analyses sur le rôle des facteurs intangibles dans le processus de déclin en milieu rural québécois démontrent formellement que ce ne sont pas seulement les dotations initiales en ressources matérielles qui garantissent le progrès socio-économique d'une collectivité; ce ne sont pas elles non plus qui peuvent fournir la plus plausible des explications sur les différences qu'on peut observer entre les collectivités ou entre les régions en matière de restructuration. Au contraire, il existe d'autres facteurs insaisissables, intangibles et complexes qui entrent en jeu et qui fournissent des éléments explicatifs convaincants. Sans aucun doute, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, on a suffisamment de matériaux et des cas illustratifs pour s'accorder et dire qu'une telle hypothèse est passablement vraie. Par ailleurs, les sciences sociales disposent davantage d'un vocabulaire riche qui traduit ou qui symbolise ce que nous appelons les facteurs immatériels du progrès. Qu'il s'agisse de la notion des milieux innovateurs, du capital social, de la *capacity building*, de l'économie solidaire, de la gouvernance, de l'*empowerment*, etc., toutes ces notions font désormais partie du lexique des études régionales. Au point qu'on se trouve devant une multitude d'approches; ce qui veut aussi dire qu'on est rendu dans un vaste champ de recherche, qui n'est pas encore totalement exploré.

Toutefois, quelle que soit l'effervescence autour de ces nouveaux mots, on ne devrait pas oublier que l'utilité de nouveaux concepts, à tout le moins au niveau scientifique, réside dans leurs valeurs explicatives, c'est-à-dire dans la capacité de chaque notion à fournir une compréhension beaucoup plus précise et profonde d'une réalité ou d'un phénomène comme celui du développement territorial. Ce qui laisse encore ouverte la question de savoir quelle serait la dose idéale pour que ces facteurs intangibles puissent produire du développement dans une collectivité. À cette interrogation, il est difficile de fournir une réponse hâtive. Néanmoins, cette nouvelle façon de voir les facteurs du développement et les relations entre les acteurs du milieu est en elle-même un défi scientifique important auquel nous nous attellerons dans les travaux à venir.

## BIBLIOGRAPHIE

1. AROCÉNA, José. 1986. *Le développement par l'initiative locale : le cas français*. Paris : L'Harmattan. 227 p.
2. AUCLAIR, Sabine. 1998. *Les petites collectivités rurales : modélisation d'un développement rural durable*, Rimouski : Fondation de l'UQAR. 48 p.
3. AYDALOT, Philippe. 1985. *Économie régionale et urbaine*. Paris : Economica. 487 p.
4. BACHARD, Paul. 1993. *Les acteurs du développement local*. Paris : L'Harmattan. 190 p.
5. BARÉ, Jean-François. 1997. *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*. Paris : L'Harmattan. 383 p.
6. BEAUDRY, Raymond. 2000. *La résistance incertaine : la ruralité dans le passage de la modernité à la postmodernité*, Québec : Presses de l'Université de Laval-L'Harmattan. 308 p.
7. BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain (dir.). 1992. *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris : PUF. 424 p.
8. BODIGUEL, Maryvonne. 1986. *Le rural en question*, Paris : L'Harmattan. 183 p.
9. BOISJOLY, Johanne. 1989. « *Segmentation économique, segmentation du marché du travail et profils de détermination du revenu d'emploi individuel* ». Thèse de doctorat en sociologie. Montréal : Université de Montréal, 281 p.
10. BOLLMAN, Ray D. *Régions rurales et petites villes du Canada*, Toronto : Thompson Educational. 490 p.
11. BONTRON, Jean-Claude. 1985. « Population et espace rural : vers une nouvelle dynamique ». *Revue Pour*. La ruralité à l'Horizon 2000, n° spécial de juin. Toulouse : Privat, pp. 10-22.
12. BONTRON, Jean-Claude. 1991. « Espace rural et agriculture, des cartes pour réfléchir ». *Revue Pour*. Agriculture, ruralité et société. Paris : L'Harmattan. pp. 29-38.
13. BONTRON, Jean-Claude. 1992. *La recomposition du territoire : essai de typologie socio-économique des cantons français*. Paris : DATAR-SEGESA. 60 p.

14. BOURDIEU, Pierre. 1980. « Le capital social : notes provisoires » *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, pp. 2-3.
15. BOURDIEU, Pierre. 1986. « The forms of capital » in John G. Richardson. *Handbook of theory and research for the Sociology of Education*. New York, Westport, London : Greenwood Press. 377 p.
16. BRASSARD, Marie-Joëlle et GAGNON, Christiane. 2000. «Quelle gouvernance pour les communautés locales» dans Carrier, Mario et Côté, Serge (dir.). *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Québec : PUQ, pp. 171-187.
17. BRUNET, Pierre. 1991. «Le rôle des institutions dans le développement rural en France» dans Université de Caen, *Le développement régional rural en Europe*. Caen : Centre de recherches sur l'évolution de la vie rurale, pp.31-36.
18. BRYDEN, John Marshall (dir.). 1994. *Vers des communautés rurales durables, série de séminaires de Guelph*. Guelph : University School of Rural Planning and Development, 277 p.
19. BRYDEN, John. 2000. «Déclin ? Quel déclin ? : un renouveau démographique est perceptible dans de nombreux territoires ruraux ». *LEADER Magazine*, n° 22, Printemps 2000. 4 p.  
Adresse URL : <http://europa.eu.int/comm/archives/leader2/rural-fr/biblio/pop/contents.htm>
20. BUIJSROGGE, Piet. 1989. *Initiatives paysannes en Afrique de l'Ouest*. Paris : L'Harmattan. 220 p.
21. CARRIER, Mario. 1999a. *Entreprises en milieu rural et gouvernance*. Université Rurale Québécoise au Bas-Saint-Laurent. Trois-Pistoles : URQ, 6 p.
22. CARRIER, Mario. 1999b. *Services de proximité et petites collectivités*. Rouyn-Noranda : UQAT-Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 21 p.
23. CARRIER, Mario et CÔTÉ, Serge (dir.). 2000. *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Québec : PUQ. 343 p.
24. CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (Québec). 1989. *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville : Gaëtan Morin-CASQ. 124 p.
25. CORKERY, Joan (dir.). 1999. *Gouvernance: concept et applications*. Bruxelles : Institut International des sciences administratives. 386 p.

26. CÔTÉ, Louis. 2001. La place du capital social comme facteur explicatif des différences de performance des Conseils régionaux de développement du Québec ». *Administration publique du Canada*, vol. 44, n° 1, pp. 47-66.
27. CÔTÉ, Serge et PROULX, Marc-Urbain (dir.). 1998. Espace en mutation. Rimouski : UQAR-GRIDEQ. 189 p.
28. COURLET, Claude et ABDELMALKI, Lahsen (dir.). 1996. *Les nouvelles logiques du développement*. Paris : L'Harmattan. 415 p.
29. CROIX, Nicole (dir.). 2000. *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe? Mélanges en hommage au professeur Jean Renard*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 696 p.
30. CROZIER, Michel ; WATANUKI, Joji et HUNTINGTON Samuel P. 1975. *Trilateral Commission's Task Force on Governability of Democracies*. New York : New York University Press. 211 p.
31. CURAPP et CRAPS. 1999. *La démocratie locale: représentation, participation et espace publique*. Paris : PUF. 424 p.
32. DECOSTER, Dominique-Paule (dir.). 2002. *Gouvernance locale, développement local et participation citoyenne*. Charleroi : Université libre de Bruxelles. 96 p.
33. DIRY, Jean-Paul. 1999. *Les espaces ruraux*. Paris : Sédes. 192 p.
34. DOUCET Laval et al. (dir.). 1994. *Pleins Feux sur une ruralité viable*. Montréal : Ecosociété. 180 p.
35. DUFOUR, Jules. 2000. « Les nations autochtones au Québec : les enjeux de leur développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle » dans BRUNEAU, Pierre (dir.). *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*. Québec : PUQ. pp. 139-179.
36. DUGAS, Clermont. 1983. *Les régions périphériques : Défi au développement du Québec*. Québec: PUQ. 253 p.
37. DUGAS, Clermont. 1988. *Disparités socio-économiques au Canada*. Québec : PUQ. 263 p.
38. DUGAS, Clermont et al. 1990. *Points de vue sur le développement rural au Québec*. Québec : OPDQ-Service des communications. 78 p.
39. DUGAS, Clermont. 1996. *L'espace rural canadien*. Québec : PUQ. 217 p.

40. EPENDA, Augustin. 2002. «Le mouvement social rural québécois et son modèle de développement ». *L'Action Nationale*, vol. XCII, n° 7, septembre, pp. 33-48.
41. FALISSARD, Bruno. 1996. *Comprendre et utiliser les statistiques dans la vie*. Paris : Masson. 314 p.
42. FAVREAU, Louis; ROBITAILLE, Martin et TREMBLAY, Daniel (dir.). 2002. *Quel avenir pour les régions ?*. Hull : Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités-Université du Québec en Outaouais. 343 p.
43. FAVREAU, Louis. 1999. « Communautés, développement local et économie solidaire : l'expérience associative dans les pays du Sud ». TREMBLAY Pierre-André (dir.). *Actes du colloque : Vers un nouveau pacte social ? État, entreprises, communautés et territoire régional*. Chicoutimi, GRIRR-UQAC, pp. 35-54.
44. FLORA, Butler C. and FLORA, Ian L.. 1993. «Entrepreneurial Social Infrastructure: A necessary Ingredient in Rural Blueprint For Tomorrow». *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 529, Washington D.C., pp. 48-58.
45. FORTIN, Gérald. 1971. *La fin d'un règne*. Montréal : Hurtubise Hmh. 397 p.
46. FORTIN, Gérald. 1984. « Aménager le rural, c'est aménager quoi ? ». VACHION, Bernard (dir.). *Actes du colloque : l'aménagement du territoire, c'est aussi l'aménagement des campagnes*, Montréal : UQAM, pp. 185-193.
47. FOURCADE, Colette. 1991. *Petite entreprise et développement local*. Paris : Eska. 312 p.
48. FRIEDMANN, Georges (dir.). 1953. *Villes et campagnes : civilisation urbaine et civilisation rurale en France*. Paris : Armand-Colin. 480 p.
49. FRIEDMANN John and WEAVER Clyde. 1979. *Territory and Function: the evolution of regional planning*. Berkeley: University of California Press. 234 p.
50. FRIEDMANN, John. 1992. *Empowerment: the politics of alternative development*. Oxford-Cambridge : Blackwell. 196 p.
51. FROUWS, Jaap. 1998. «The Contested Redefinition of the Countryside. An Analysis of Rural Discourses in the Netherlands ». *Sociologia Ruralis*, vol. 38, n°1, pp. 54-68.
52. GAGNON, Alain-G et NOËL, Alain (dir.). 1995. *L'espace québécois*. Montréal : Québec-Amérique. 304 p.

53. GAUTHIER, Benoît (dir.). 1992. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : PUQ. 584 p.
54. GELINIER, Octave et GAULTIER, André. 1975. *L'avenir des entreprises personnelles et familiales : développement, capital, succession, structures, progrès social*. Suresnes : Hommes et Techniques. 254 p.
55. GIDDENS, Anthony. 1994. *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 192 p.
56. GODAR, Francis. 1998. «Gouverner la ville». *Sciences humaines*, n° 79, pp. 38-41.
57. GREFFE, Xavier. 1989. *Décentraliser pour l'emploi : les initiatives locales de développement*, 2<sup>e</sup> édition. Paris : Economica. 296 p.
58. GRIDEQ. 1983. Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, Cahiers du GRIDEQ. Rimouski : UQAR. 351 p.
59. GRIDEQ, CÔTÉ Serge et al. 1995. *Et les régions qui perdent? actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1994 tenu à l'UQAM les 17 et 18 mai 1994*. Rimouski : UQAR-GRIDEQ. 382 p.
60. GRIDEQ, CUR, UPA et al. 1996. *Les états généraux du monde rural : cinq ans après! Contributions à un bilan régional : rapport-synthèse*. Rimouski : GRIDEQ. 37 p.
61. HELLIWELL, John. 2001. «Le capital social » dans *Revue canadienne de recherche sur les politiques* ». *ISUMA*, vol. 2, n°1, pp. 6-10.
62. HEWIT DE ALCANTARA, Cynthia. 1998. «Du bon usage de la gouvernance en relations internationales». *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, pp. 109-118.
63. HIGGINS, Benjamin. 1972. « Facteurs économiques et sociaux du développement ». ENGYEL Peter, *Approches de la science du développement socio-économique*. Paris : UNESCO. 422 p.
64. JEAN, Bruno. 1989. «Le développement régional à l'heure du développement local: le temps des incertitudes». *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XII, n° 1, pp. 9-24.
65. JEAN, Bruno. 1994. *Déclin ou renaissance: l'agriculture et la ruralité au Canada à la croisée des chemins*. Ottawa : Fédération canadienne de l'agriculture. 60 p.

66. JEAN, Bruno. 1997. *Territoires d'avenir : pour une sociologie de la ruralité*. Québec : PUQ. 318 p.
67. JOYAL, André. 1994. « Le développement local au Canada ». *LEDA Magazine*, n° 9, été 94, 5 p.
68. JOYAL, André. 2002. *Le développement local. Comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Québec : IQRC. 156 p.
69. JULIEN, Pierre-André. 1997. *Le développement régional : comment multiplier les Beauces au Québec*. Québec : IQRC. 142 p.
70. KAYSER, Bernard. 1990. *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris : Armand-Colin. 316 p.
71. KAYSER, Bernard; BRUN, André; CAVAILHÈS Jean et LACOMBE Philippe. 1994. *Pour une ruralité choisie*. Paris : L'Aube-DATAR. 139 p.
72. KLEIN, Juan-Luis; TREMBLAY, Pierre-André et DIONNE, Hugues (dir.). 1997. *Au-delà du néolibéralisme: quel rôle pour les mouvements sociaux?* Québec : PUQ. 218 p.
73. LAJUGIE, Joseph, LACOUR Claude et DELFAUD Pierre. 1985. *Espace régional et aménagement du territoire*. Paris : Dalloz. 987 p.
74. LAPLANTE, Maxime. 2002. «L'avenir de la campagne est-il rose ou brun». *L'Action Nationale*, vol. XCII, n° 2, pp.95-112.
75. LAVILLE, Jean-Louis, ROUSTANG, Guy et al. 1993. *Vers un nouveau contrat social*. Paris : Desclé de Brouwer. 186 p.
76. Le GALÈS, Patrick et BAGNASCO, Arnaldo (dir.). 1997. *Les villes en Europe*. Paris : La Découverte. 280 p.
77. Le ROY, Anne. 1997. *Les activités de service: une chance pour les économies rurales*. Paris : L'Harmattan. 288 p.
78. LEMIEUX, Vincent. 1997. *La décentralisation*. Québec: IQRC. 129 p.
79. LEMIEUX, Vincent et al. 1999. *Rapport sur l'appropriation par les communautés locales de leur développement*. Québec : Conseil de la santé et du Bien-être. 124 p.
80. LIPIETZ, Alain. 1993. *Vert espérance : l'avenir de l'écologie politique*. Paris : La Découverte. 147 p.

81. LUSTHAUS, Charles et al. 1999. «Capacity Development: definitions, Issues and Implications for Planning, Monitoring and Evaluation». *Universalia Occasional Paper*, n° 35, 21 p.
82. MACLOUF, Pierre. 1985. « L'après-crise, une troisième fin des territoires ». *Économie rurale*, n° 166, pp. 29-32.
83. MALINOWSKI, Bronislaw. 1968. *Une théorie scientifique de la culture*. Paris : Maspero. 183 p.
84. MASSICOTTE, Guy. 2001. «L'enseignement supérieur et le développement des territoires ». Le Mouvement Territoire et Développement, *Le développement des territoires : nouveaux enjeux. Actes et instruments de la recherche en développement régional*, Rimouski : GRIDEQ, pp. 5-12
85. MATHIEU Nicole (dir.). 1995. *L'emploi rural : une vitalité cachée*. Paris : L'Harmattan. 186 p.
86. McNIVEN, Chuck; PUDER, Henry et DARRYL, Janes. 2000. Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. ZIM) : description de la méthodologie, *Série de documents de travail de la géographie* N° 2000-2, Ottawa : Statistique Canada, Réf. 92F0138MIF.
87. MENGIN, Jacqueline et MASSON Gérard. 1989. *Le Guide du développement local et du développement social*. Paris : L'Harmattan. 164 p.
88. NEWMAN Lynda H. 1986. *Community economic development: an approach for urban-based economics*, report XVI, Winnipeg : Institute of urban studies. 203 p.
89. OCDE et SAUVAGE, Patrice. 1996. *Réconcilier l'économie et le social*. Paris : OCDE. 237 p.
90. OMORI, Takashi. 2001. « Balancing economic growth with well-being. Implications of the Japanese experience ». *Revue canadienne de recherche sur les politiques, ISUMA*, vol. 1. N°2, pp. 87-93.
91. PARTANT, François. 1982. *La fin du développement : naissance d'une alternative?*. Paris : Maspero. 86 p.
92. PECQUEUR, Bernard. 1989. *Le développement local : mode ou modèle?*. Paris : Syros-Alternatives. 149 p.



93. PECQUEUR, Bernard. 2000. *Le développement local : pour une économie des territoires*, 2<sup>e</sup> édition. Paris : Syros-Alternatives. 132 p.
94. PERRIER-CORNET, Philippe (dir.). 2002a. *À qui appartient l'espace rural?*. Paris : L'Aube-DATAR. 141 p.
95. PERRIER-CORNET Philippe (dir.). 2002b. *Repenser les campagnes*. Paris : L'Aube. 288 p.
96. PERROUX, François. 1964. *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., Paris : PUF, 692 p.
97. PERROUX, François. 1981. *Pour une philosophie du nouveau développement*. Paris : UNESCO, 279 p.
98. PLESSIS, Valerie; BESHIRI, Roland; BOLLMAN Ray D. et HEATHER Clemenson. 2001. « Définitions de rural ». *Bulletin d'analyse: Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n<sup>o</sup> 3, Ottawa : Statistique Canada, Réf. 21-006-XIF.
99. POLÈSE, Mario. 1994. *Économie urbaine et régionale : logique spatiale des mutations économiques*. Paris : Economica. 400 p.
100. POLÈSE, Mario. 1996. «Le développement local, revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse». CÔTÉ, Serge ; KLEIN, Juan-Luis et PROULX, Marc-Urbain (dir.). *Le Québec des régions : vers quel développement ? Actes du colloque de la Section développement régional de l'ACFAS 1995 tenu à l'UQAC du 22 au 24 mai 1995*, Rimouski : GRIDEQ, pp. 321-335.
101. POLÈSE, Mario et ROY Martin. 1999. «La dynamique spatiale des activités économiques au Québec ». *Cahier de géographie du Québec*, vol. 43, n<sup>o</sup> 118, pp. 43-71.
102. PORTE, Alejandro. 1998. «Social Capital: Its origins and applications in Modern Italy». *Annual Review of Sociology*, n<sup>o</sup> 4, pp.1-24.
103. PRADES, José A. ; TESSIER, Robert et VAILLANCOURT, Jean-Guy et al. 1994. *Instituer le développement durable : éthique de l'écodécision et sociologie de l'environnement*. Québec : FIDES. 310 p.
104. PRÉVOST, Paul. 1993. *Entrepreneurship et développement local : quand la population se prend en main*. Montréal : Transcontinentales Inc. 198 p.
105. PROULX, Marc-Urbain. 2002. *L'économie des territoires au Québec : a ménagement, gestion, développement*. Québec : PUQ. 364 p.

106. PROULX, Marc-Urbain (dir.). 1996. *Le phénomène régional au Québec*. Québec : PUQ. 317 p.
107. PROULX, Marc-Urbain. 2001. «Une analyse méso-économique des périphéries du Québec». Le Mouvement Territoire et Développement, *Le développement des territoires : nouveaux enjeux, Actes et instruments de la recherche en développement régional*, Rimouski : GRIDEQ, pp. 79-93.
108. PUTNAM, Robert. 1995. «Jouer seul au bowling : le déclin du capital social de l'Amérique». *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1, pp.65-71.
109. PUTNAM, Robert. 1999. «Le déclin du capital social aux États-Unis». *Lien social et politiques*, RIAC, n° 41, pp. 13-21.
110. QUÉBEC (Province), ministère des Régions. 1999. *Politique de la ruralité pour une occupation dynamique du territoire rural : cadre de référence*. Québec : ministère des Régions. 46 p.
111. QUÉBEC (Province), ministère des Régions. 2001. *Politique nationale de la ruralité : des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois*. Québec : ministère des Régions, 73 p.
112. RACICOT, Pierre. 1999. *Développement et régionalisation au Québec. Le temps du repli de l'État-nation*. Paris : L'Harmattan. 215 p.
113. REIMER, Bill. 1997. *Understanding the New Rural Economy : Choices and Options. Sample selection (Draft version)*. Montréal : Concordia University. 13 p.
114. RENARD, Jean. 2002. *Les mutations des campagnes : paysages et structures agraires dans le monde*. Paris : Armand-Colin. 221 p.
115. RENAUD, Jean et al. 2001. *Ils sont maintenant d'ici!: les dix années au Québec des immigrants admis en 1989*. Québec : Gouvernement du Québec. 197 p.
116. REY, Alain. 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2383 p.
117. RUEGGE Jean et al. (dir.). 1994. *Le partenariat public-privé : un atout pour l'aménagement du territoire et la participation de l'environnement ?*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes. 302 p.
118. SAUVY, Alfred. 1958. *De Malthus à Mao Tsé-Tung*. Paris : Denoël. 303 p.

- 119.SAVOIE, Donald J. et RAYNAULD, André. 1986. *Essais sur le développement régional*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal. 242 p.
- 120.SCHMITT, Bertrand et GOEFFETTE-NAGOT, Florence. 2000. « Définir l'espace rural? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique ». *Économie rurale*, n° 257, pp. 42-55.
- 121.SEARS, David W. 2001. « États-Unis : le développement rural aujourd'hui et demain ». *LEADER Magazine*, n° 25, Hiver 2000/2001, 4 p.  
Adresse URL : <http://europa.eu.int/comm/archives/leader2/rural-fr/biblio/model/art03a.htm>
- 122.SERVOLIN, Claude. 1989. *L'agriculture moderne*. Paris : Seuil. 318 p.
- 123.SMOUTS Marie-Claude. 1998. « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales ». *Revue internationale des sciences sociales*, n°155, pp. 85-94.
- 124.TOURAINE, Alain. 1999. *Comment sortir du libéralisme?*. Paris : Fayard. 164 p.
- 125.UHRICH, René. 1985. *Pour une nouvelle politique de développement régional en Europe*. Paris : Economica. 241 p.
- 126.VACHON, Bernard (dir.). 1991. *Le Québec rural dans tous ses états*. Québec : Boréal. 311 p.
- 127.VACHON, Bernard et COALLIER, Francine. 1998. *Motifs, orientations et éléments de stratégies préconisés par l'Union européenne et l'OCDE en matière de développement rural*. Québec : Solidarité rurale du Québec. 58 p.
- 128.VACHON, Bernard et COALLIER, Francine. 1993. *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'homme dans la logique de développement*. Québec : Gaëtan Morin. 331 p.
- 129.WHITE, Deena et LÉVESQUE, Maurice. 1999. « Le concept de capital social et ses usages ». *Lien social et politiques-RIAC*, n° 4, pp. 23-33.
- 130.WOOLCOCK, Michael. 2001. « le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques ». *ISUMA*, vol. 2, n° 1, pp.11-18.

# **LES ANNEXES**

## **CONTENUS DES ANNEXES**

Annexe 1 : Liste complète des communautés rurales québécoises, en quatre catégories en fonction de leur indice global de développement

Annexe 2 : Liste des communautés rurales québécoises qui ont un indice de développement humain faible ou très faible

Annexe 3.1. Liste des communautés rurales québécoises qui ont une situation économique défavorable (défavorisation sur le plan économique)

Annexe 3.2. Liste des communautés rurales québécoises qui ont une situation sociale défavorable (défavorisation sur le plan social)

Annexe 3.3. Liste des communautés rurales québécoises qui ont une situation démographique défavorable (défavorisation sur le plan démographique)

Annexe 4. Exemple d'un *dendrogramme* (procédure de regroupement automatique : *Cluster*)

Annexe 5. Liste des communautés rurales québécoises qui ont à la fois une situation économique, sociale et démographique défavorable (indice de défavorisation)

### **Façon de lire les annexes qui présentent la description typologique de la ruralité québécoise**

Dans les annexes 1, 2, 3.1, 3.2, 3.3 et 5 les communautés rurales québécoises sont classées par catégorie et en ordre décroissant de l'indice typologique considéré. La lecture doit se faire de haut en bas puis de gauche à droite. Le code administratif à côté des noms permet de distinguer les localités homographes ou homonymes.

Dans l'annexe 1 (IGD) quelques-unes des communautés en restructuration ( $\pm 180$ ) portent un astérisque (\*), cela veut dire qu'elles le demeurent avec les deux autres indices typologiques (IDH'et IDÉF').

Annexe 6 : Extrait du questionnaire NRE d'entrevue dans les ménages ruraux canadiens

Annexe 7 : Fiche de sondage d'opinion URQ sur les perceptions des ruraux à propos de l'avenir et de la politique de la ruralité québécoise

Annexe 8 : Quelques photos de la ruralité québécoise pour les lecteurs de l'extérieur du Québec (voir aussi la présentation sommaire qui vient juste avant les photos)

## ANNEXE 1 : Typologie des communautés rurales québécoises en fonction l'IGD'

*Catégorie 1 : les communautés dynamiques (n=271) avec IGD' ≥ 0,31*

<u>Rang</u>	<u>Code</u>	<u>Nom</u>	<u>IGD'</u>
1.	2482025	Chelsea	1,64
2.	2477035	Sainte-Anne-des-Lacs	1,63
3.	2471105	Saint-Lazare	1,56
4.	2478105	Mont-Tremblant	1,44
5.	2477045	Saint-Sauveur	1,43
6.	2471065	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1,40
7.	2445115	Orford	1,37
8.	2423070	Saint-Augustin-de-Desmaures	1,33
9.	2477030	Piedmont	1,29
10.	2422040	Lac-Beauport	1,26
11.	2445110	Stukely	1,24
12.	2480065	Mayo	1,21
13.	2482020	Cantley	1,19
14.	2439095	Kingsey Falls	1,17
15.	2499095	Kuujuuaq	1,13
16.	2486070	Lac-Dufault	1,13
17.	2443040	Saint-Élie-d'Orford	1,10
18.	2471090	Vaudreuil-sur-le-Lac	1,07
19.	2445055	Hatley	1,04
20.	2420030	Sainte-Pétronille	1,04
21.	2457045	Saint-Mathieu-de-Beloil	1,03
22.	2431065	Sainte-Anne-du-Lac	1,01
23.	2475010	Bellefeuille	,99
24.	2422025	Saint-Gabriel-de-Valcartier	,98
25.	2460020	Saint-Sulpice	,98
26.	2422020	Shannon	,96
27.	2471040	Coteau-du-Lac	,94
28.	2471025	Saint-Zotique	,93
29.	2475005	Saint-Colomban	,93
30.	2485010	Kipawa	,92
31.	2475040	Prévost	,91
32.	2482005	L'Ange-Gardien	,91
33.	2460045	Saint-Gérard-Majella	,91

<u>Rang</u>	<u>Code</u>	<u>Nom</u>	<u>IGD'</u>	<u>Rang</u>	<u>Code</u>	<u>Nom</u>	<u>IGD'</u>
34.	2445075	Magog	,90	72.	2496025	Pointe-Lebel	,69
35.	2455060	Notre-Dame-de-Bon-Secours	,90	73.	2434010	Pointe-aux-Trembles	,68
36.	2472025	Saint-Joseph-du-Lac	,90	74.	2470050	Grande-Île	,68
37.	2471050	Les Cèdres	,88	75.	2477025	Mont-Rolland	,67
38.	2454040	Saint-Thomas-d'Aquin	,88	76.	2450075	Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet	,67
39.	2489035	Val-Senneville	,85	77.	2445050	North Hatley	,66
40.	2442025	Saint-Denis-de-Brompton	,85	78.	2484045	Thorne	,66
41.	2412080	Notre-Dame-du-Portage	,85	79.	2445025	Stanstead	,66
42.	2475035	Lafontaine	,85	80.	2429070	Saint-Georges-Est	,66
43.	2482015	Val-des-Monts	,84	81.	2489020	Dubuisson	,65
44.	2499105	Aupaluk	,84	82.	2422005	Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	,65
45.	2480085	Mulgrave-et-Derry	,84	83.	2446005	Abercorn	,64
46.	2496902	Rivière-aux-Outardes	,83	84.	2478030	Sainte-Agathe-Sud	,64
47.	2443035	Deauville	,83	85.	2478005	Val-Morin	,64
48.	2471075	Terrasse-Vaudreuil	,82	86.	2429095	Lac-Poulin	,64
49.	2447010	Saint-Alphonse	,82	87.	2497904	Lac-Walker	,63
50.	2425010	Saint-Étienne-de-Lauzon	,79	88.	2485030	Duhamel-Ouest	,63
51.	2455065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	,78	89.	2457025	McMasterville	,63
52.	2439100	Kingsey Falls	,78	90.	2470060	Melocheville	,62
53.	2447020	Granby	,78	91.	2471133	Rigaud	,62
54.	2452010	Saint-Antoine-de-Lavaltrie	,77	92.	2467055	Léry	,62
55.	2410050	Sainte-Odile-sur-Rimouski	,77	93.	2434015	Pont-Rouge	,61
56.	2446060	Sutton	,77	94.	2477040	Saint-Sauveur-des-Monts	,61
57.	2447035	Shefford	,77	95.	2476010	Carillon	,61
58.	2477050	Morin-Heights	,76	96.	2424015	Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,61
59.	2449065	Saint-Charles-de-Drummond	,76	97.	2478085	Saint-Jovite	,61
60.	2489025	Sullivan	,75	98.	2486035	Évain	,60
61.	2424010	Pintendre	,74	99.	2459025	Verchères	,60
62.	2475045	Saint-Hippolyte	,73	100.	2456070	L'Acadie	,59
63.	2457057	Saint-Charles-sur-Richelieu	,73	101.	2476030	Mille-Isles	,59
64.	2457050	Saint-Marc-sur-Richelieu	,72	102.	2422045	Sainte-Brigitte-de-Laval	,59
65.	2454080	Sainte-Rosalie	,72	103.	2471045	Saint-Clet	,59
66.	2422035	Stoneham-et-Tewkesbury	,72	104.	2480015	N-D-de-Bon-Secours-Partie-Nor d	,58
67.	2425015	Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,72	105.	2471055	Pointe-des-Cascades	58
68.	2421045	Boischatel	,71	106.	2454050	N-D-de-Saint-Hyacinthe	,58
69.	2452005	Lavaltrie	,71	107.	2445085	Austin	,58
70.	2485802	Kebaowek	,71	108.	2477065	Saint-Adolphe-d'Howard	,58
71.	2420025	Saint-Pierre	,70				

Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'
109.	2461035	Saint-Charles-Borromée	,57	156.	2442015	Brompton	,48	203.	2442005	Stoke	,40
110.	2449035	Saint-Nicéphore	,57	157.	2452020	Lanoraie-d'Autray	,48	204.	2410065	Le Bic	,40
111.	2455030	Sainte-Angèle-de-Monnoir	,57	158.	2445065	Omerville	,48	205.	2434030	Cap-Santé	,40
112.	2434005	Neuville	,56	159.	2449070	Saint-Cyrille-de-Wendover	,48	206.	2439060	Saint-Christophe-d'Arthabaska	,40
113.	2421010	Saint-Ferréol-les-Neiges	,56	160.	2420020	Saint-Laurent	,48	207.	2460040	L'Épiphanie	,39
114.	2496030	Pointe-aux-Outardes	,56	161.	2447050	Roxton Pond	,47	208.	2455040	Rougemont	,39
115.	2472035	Oka paroisse	,55	162.	2430035	Marston	,47	209.	2490020	Langelier	,39
116.	2436065	Saint-Jean-des-Piles	,55	163.	2482035	La Pêche	,47	210.	2491045	Saint-Méthode	,39
117.	2423040	Lac-Saint-Charles	,55	164.	2433060	Laurier-Station	,47	211.	2472030	Oka municipalité	,39
118.	2494075	Lac-Kénogami	,54	165.	2471033	Les Coteaux	,47	212.	2468035	Saint-Cyprien-de-Napierville	,39
119.	2478115	La Conception	,54	166.	2478010	Val-David	,47	213.	2408050	Petit-Matane	,39
120.	2454025	Sainte-Madeleine	,54	167.	2449075	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	,47	214.	2494055	Tremblay	,38
121.	2445060	Sainte-Catherine-de-Hatley	,54	168.	2489914	Lac-Fouillac	,47	215.	2455015	Saint-Paul-d'Abbotsford	,38
122.	2461010	Crabtree	,54	169.	2463065	Saint-Liguori	,47	216.	2401020	Cap-aux-Meules	,38
123.	2419065	Saint-Anselme	,53	170.	2467010	Saint-Philippe	,47	217.	2449090	Saint-Joachim-de-Courval	,38
124.	2486050	McWatters	,53	171.	2456097	Mont-Saint-Grégoire	,46	218.	2454090	Saint-Simon	,38
125.	2454035	La Présentation	,53	172.	2443015	Ascot	,46	219.	2442032	Racine	,38
126.	2478040	Ivry-sur-le-Lac	,53	173.	2455050	Sainte-Marie-de-Monnoir	,46	220.	2445100	Saint-Étienne-de-Bolton	,38
127.	2456090	Saint-Athanase	,53	174.	2429020	Saint-Hilaire-de-Dorset	,46	221.	2449005	Kingsey	,38
128.	2445105	Stukely-Sud	,53	175.	2437075	Pointe-du-Lac	,46	222.	2450080	Nicolet-Sud	,37
129.	2429085	Aubert-Gallion	,52	176.	2421040	L'Ange-Gardien	,46	223.	2487010	Rapide-Danseur	,37
130.	2467005	Saint-Mathieu	,52	177.	2449010	Ulverton	,46	224.	2453025	Sainte-Victoire-de-Sorel	,37
131.	2445020	Ogden	,52	178.	2442020	St-François-Xavier-de-Brompton	,46	225.	2475030	Sainte-Sophie	,37
132.	2409095	Sainte-Luce	,52	179.	2471005	Rivière-Beaudette	,44	226.	2453065	Sainte-Anne-de-Sorel	,36
133.	2442045	Lawrenceville	,52	180.	2486025	Beaudry	,44	227.	2429120	Notre-Dame-des-Pins	,36
134.	2447055	Sainte-Cécile-de-Milton	,52	181.	2437050	Sainte-Marthe-du-Cap	,44	228.	2433095	Saint-Antoine-de-Tilly	,36
135.	2419060	Saint-Anselme	,51	182.	2477015	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson	,44	229.	2455005	L'Ange-Gardien	,36
136.	2456055	Saint-Alexandre	,51	183.	2444050	Stanstead-Est	,44	230.	2434020	Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge	,36
137.	2488075	Trécesson	,51	184.	2412075	St-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup	,44	231.	2449100	Saint-Edmond-de-Grantham	,35
138.	2425005	Saint-Lambert-de-Lauzon	,51	185.	2441050	Eaton	,43	232.	2429125	Saint-Simon-les-Mines	,35
139.	2484095	Sheen-Esher-Aberdeen-et-Mal.	,51	186.	2419105	Saint-Étienne-de-Beaumont	,43	233.	2439085	Saint-Albert-de-Warwick	,35
140.	2439125	Saint-Jacques-de-Horton	,51	187.	2463050	Saint-Lin	,43	234.	2436060	Saint-Gérard-des-Laurentides	,35
141.	2442060	Valcourt	,51	188.	2468050	Saint-Michel	,43	235.	2468030	Napierville	,35
142.	2486075	D'Alembert	,50	189.	2459030	Calixa-Lavallée	,43	236.	2419055	Sainte-Claire	,34
143.	2459015	Saint-Amable	,50	190.	2469005	Havelock	,42	237.	2486020	Montbeillard	,34
144.	2408060	Saint-Jérôme-de-Matane	,50	191.	2416035	Rivière-du-Gouffre	,42	238.	2472043	Saint-Placide	,34
145.	2456025	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	,50	192.	2486030	Arntfield	,42	239.	2454015	Saint-Damase	,34
146.	2485902	Rivière-Kipawa	,50	193.	2478090	Lac-Carré	,42	240.	2476045	Chatham	,34
147.	2482030	Pontiac	,49	194.	2461030	Notre-Dame-des-Prairies	,42	241.	2416025	La Baleine	,34
148.	2456005	Venise-en-Québec	,49	195.	2449048	Saint-Germain-de-Grantham	,42	242.	2488050	Saint-Mathieu-d'Harricana	,34
149.	2468040	Saint-Jacques-le-Mineur	,49	196.	2431080	Thetford-Partie-Sud	,42	243.	2494065	Shipshaw	,34
150.	2470010	Sainte-Martine	,49	197.	2454072	Saint-Liboire	,42	244.	2479090	Des Ruisseaux	,33
151.	2454010	Saint-Pie	,49	198.	2455025	Saint-Césaire	,41	245.	2478035	Sainte-Agathe-Nord	,33
152.	2442040	Bonsecours	,49	199.	2459035	Contrecoeur	,41	246.	2469025	Howick	,33
153.	2461040	Saint-Ambroise-de-Kildare	,48	200.	2457075	Saint-Antoine-sur-Richelieu	,41	247.	2446090	Brigham	,33
154.	2455035	Saint-Michel-de-Rougemont	,48	201.	2418065	Berthier-sur-Mer	,40	248.	2454060	Saint-Dominique	,33
155.	2454030	Sainte-Marie-Madeleine	,48	202.	2454085	Sainte-Rosalie	,40	249.	2414090	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	,33

Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'
250.	2463005	Sainte-Marie-Salomé	,33	289.	2485037	Lorrainville	,29	336.	2427030	Saint-François-de-Beauce	,24
251.	2436040	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	,33	290.	2412015	Saint-Antonin	,29	337.	2480010	Montebello	,24
252.	2454005	Saint-Pie	,32	291.	2442095	Val-Joli	,29	338.	2447045	Roxton Pond	,24
253.	2476005	Saint-André-Est	,32	292.	2479080	Beaux-Rivages	,28	339.	2489902	Matchi-Manitou	,24
254.	2478045	Saint-Faustin	,32	293.	2410030	Saint-Anaclet-de-Lessard	,28	340.	2478095	Lac-Supérieur	,24
255.	2433090	Saint-Apollinaire	,32	294.	2446110	Rainville	,28	341.	2420010	Sainte-Famille	,23
256.	2444040	Barnston	,32	295.	2410040	Rimouski-Est	,28	342.	2426015	Vallée-Jonction	,23
257.	2407055	Saint-Edmond	,32	296.	2421020	Saint-Joachim	,28	343.	2491035	Saint-Prime	,23
258.	2444075	Compton Station	,32	297.	2486005	Bellecombe	,28	344.	2475025	New Glasgow	,23
259.	2480080	Ripon	,32	298.	2433030	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	,28	345.	2448010	Roxton Falls	,23
260.	2449040	Wickham	,32	299.	2454105	Saint-Barnabé-Sud	,28	346.	2446095	Saint-Ignace-de-Stanbridge	,23
261.	2455010	Saint-Ange-Gardien	,32	300.	2456065	Saint-Blaise-sur-Richelieu	,27	347.	2456060	Sainte-Anne-de-Sabrevois	,23
262.	2456020	Lacolle	,32	301.	2446010	Frelighsburg	,27	348.	2430045	Nantes	,23
263.	2436020	Saint-Boniface-de-Shawinigan	,32	302.	2452075	Saint-Cléophas	,27	349.	2476025	Gore	,23
264.	2469065	Sainte-Barbe	,32	303.	2431010	Garthby	,27	350.	2409085	Sainte-Flavie	,23
265.	2448015	Roxton	,31	304.	2448035	Upton	,27	351.	2483075	Egan-Sud	,22
266.	2454020	Saint-Damase	,31	305.	2467040	Saint-Isidore	,27	352.	2427005	Saint-Victor	,22
267.	2424005	Saint-Henri	,31	306.	2410055	Sainte-Blandine	,27	353.	2463025	Saint-Alexis	,22
268.	2454055	Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	,31	307.	2476055	Grenville	,27	354.	2499060	Baie-James	,22
269.	2437080	Saint-Étienne-des-Grès	,31	308.	2439080	Warwick	,26	355.	2442070	Kingsbury	,22
270.	2415040	Cap-à-l'Aigle	,31	309.	2409080	Saint-Jean-Baptiste	,26	356.	2487025	Palmarolle	,22
271.	2480005	Fassett	,31	310.	2480045	Plaisance	,26	357.	2496015	Franquelin	,22
				311.	2402025	Pabos	,26	358.	2429090	Saint-Jean-de-la-Lande	,22
				312.	2430085	Saint-Sébastien	,26	359.	2447040	Saint-Joachim-de-Shefford	,22
				313.	2416015	Baie-Saint-Paul	,26	360.	2453040	Saint-Roch-de-Richelieu	,22
				314.	2439042	Saint-Norbert-d'Arthabaska	,26	361.	2441055	Ascot Corner	,22
				315.	2442065	Maricourt	,26	362.	2479040	Marchand	,22
				316.	2469030	Très-Saint-Sacrement	,26	363.	2442075	Melbourne	,22
				317.	2471015	Saint-Télesphore	,26	364.	2405075	Grande-Cascapédia	,21
				318.	2471140	Pointe-Fortune	,26	365.	2448045	Saint-Théodore-d'Acton	,21
				319.	2432025	Sainte-Sophie	,26	366.	2462085	Saint-Michel-des-Saints	,21
				320.	2462030	Sainte-Marcelline-de-Kildare	,26	367.	2409050	Métis-sur-Mer	,21
				321.	2461005	Saint-Paul	,26	368.	2470005	Saint-Urbain-Premier	,21
				322.	2479025	Kiamika	,25	369.	2409070	Saint-Joseph-de-Lepage	,21
				323.	2461027	Saint-Thomas	,25	370.	2426022	Saint-Elzéar	,20
				324.	2476015	Saint-André-d'Argenteuil	,25	371.	2406035	Ristigouche-Partie-Sud-Est	,20
				325.	2446100	Notre-Dame-de-Stanbridge	,25	372.	2448040	Saint-Éphrem-d'Upton	,20
				326.	2446040	Bedford	,25	373.	2462060	Saint-Donat	,20
				327.	2469060	Godmanchester	,25	374.	2452040	Sainte-Geneviève-de-Berthier	,20
				328.	2419025	Saint-Malachie	,25	375.	2452045	Saint-Ignace-de-Loyola	,20
				329.	2426048	Scott	,25	376.	2417080	L'Islet-sur-Mer	,20
				330.	2462040	Rawdon	,25	377.	2477060	Wentworth-Nord	,20
				331.	2488040	Saint-Marc-de-Figuery	,24	378.	2463030	Saint-Esprit	,20
				332.	2441105	Weedon	,24	379.	2463035	Saint-Roch-de-l'Acigian	,20
				333.	2444067	Compton	,24	380.	2479030	Lac-Nominingue	,20
				334.	2449095	Saint-Majorique-de-Grantham	,24	381.	2437030	Champlain	,20
				335.	2427020	Saint-François-Ouest	,24	382.	2483015	Kazabazua	,20

*Catégorie 2 : les communautés en  
développement (n=366)  
avec 0,30 ≤ IGD' ≤ 0,00*

272.	2472020	Pointe-Calumet	,30
273.	2462010	Saint-Félix-de-Valois	,30
274.	2446105	Sainte-Sabine	,30
275.	2419070	Honfleur	,30
276.	2461050	Sainte-Mélanie	,30
277.	2455070	Saint-Jean-Baptiste	,30
278.	2468045	Saint-Édouard	,30
279.	2495020	Bergeronnes	,30
280.	2457065	Saint-Denis	,30
281.	2480060	Lochaber-Partie-Ouest	,30
282.	2499818	Ouje-Bougoumou	,30
283.	2412055	Saint-Georges-de-Cacouna	,29
284.	2471125	Très-Saint-Rédempteur	,29
285.	2430025	Frontenac	,29
286.	2417065	Saint-Roch-des-Aulnaies	,29
287.	2488090	Preissac	,29
288.	2440032	Saint-Georges-de-Windsor	,29



Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'
383. 2450042	Saint-Léonard-d'Aston	,20	430. 2499814	Chisasibi	,15	478. 2454095	Sainte-Hélène-de-Bagot	,10
384. 2462053	Entrelacs	,19	431. 2478075	Brébeuf	,14	479. 2429105	Saint-Éphrem-de-Tring	,10
385. 2480105	Vinoy	,19	432. 2479070	Val-Barrette	,14	480. 2449020	Lefebvre	,10
386. 2442050	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	,19	433. 2439150	Sainte-Anne-du-Sault	,14	481. 2432050	Saint-Pierre-Baptiste	,10
387. 2483045	Blue Sea	,19	434. 2456045	Henryville	,14	482. 2439170	Saint-Louis-de-Blandford	,10
388. 2419097	Saint-Charles-de-Bellechasse	,19	435. 2434080	Saint-Casimir	,14	483. 2462015	Saint-Jean-de-Matha	,10
389. 2419030	Saint-Damien-de-Buckland	,19	436. 2488085	Sainte-Gertrude-Manneville	,14	484. 2493035	Saint-Gédéon	,10
390. 2406005	Maria	,18	437. 2454065	Saint-Valérien-de-Milton	,14	485. 2483025	Northfield	,10
391. 2434055	Deschambault	,18	438. 2463060	Sainte-Julienne	,14	486. 2431060	Sainte-Clotilde-de-Beauce	,10
392. 2462025	Saint-Alphonse-Rodriguez	,18	439. 2462020	Sainte-Béatrix	,14	487. 2476050	Calumet	,10
393. 2445090	Eastman	,18	440. 2494035	Saint-Fulgence	,14	488. 2489030	Vassan	,10
394. 2414020	Saint-Pascal	,18	441. 2449030	Saint-Lucien	,14	489. 2433025	Saint-Patrice-de-Beaurivage	,10
395. 2498040	Havre-Saint-Pierre	,18	442. 2499804	Mistissini	,14	490. 2433100	Sainte-Croix	,09
396. 2436050	Saint-Georges	,18	443. 2495802	Les Escoumins	,13	491. 2429115	Saint-Éphrem-de-Beauce	,09
397. 2437045	Saint-Maurice	,18	444. 2431055	Saint-Méthode-de-Frontenac	,13	492. 2454115	Saint-Bernard-Partie-Sud	,09
398. 2452070	Saint-Norbert	,18	445. 2414045	Saint-Germain	,13	493. 2426040	Sainte-Hénédine	,09
399. 2480030	Saint-André-Avellin	,18	446. 2487020	Gallichan	,13	494. 2417070	Saint-Jean-Port-Joli	,09
400. 2499115	Quaqtaq	,18	447. 2429100	Saint-Benoît-Labre	,13	495. 2490030	Parent	,09
401. 2480055	Lochaber	,18	448. 2449105	Saint-Eugène	,13	496. 2468005	Saint-Bernard-de-Lacolle	,09
402. 2451040	Sainte-Ursule	,17	449. 2462035	Rawdon	,13	497. 2450035	Saint-Célestin	,09
403. 2479045	La Macaza	,17	450. 2499050	Wernindji	,13	498. 2456015	Noyan	,09
404. 2432015	Saint-Ferdinand	,17	451. 2483085	Bois-Franc	,13	499. 2435030	Saint-Tite	,09
405. 2433010	Saint-Sylvestre	,17	452. 2490916	Obedjiwan	,13	500. 2433085	N-D-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun	,09
406. 2446085	East Farnham	,17	453. 2441065	Westbury	,13	501. 2415030	Saint-Aimé-des-Lacs	,09
407. 2446070	Brome	,17	454. 2448030	Saint-André-d'Acton	,13	502. 2485045	Saint-Bruno-de-Guigues	,09
408. 2478020	Sainte-Lucie-des-Laurentides	,17	455. 2499100	Tasiujaq	,13	503. 2489010	Rivière-Héva	,09
409. 2484100	Rapides-des-Joachims	,17	456. 2480025	Saint-André-Avellin	,12	504. 2431140	Saint-Jacques-de-Leeds	,08
410. 2444045	Barnston-Ouest	,17	457. 2470040	Saint-Stanislas-de-Kostka	,12	505. 2446025	St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	,08
411. 2470015	Saint-Paul-de-Châteauguay	,17	458. 2469070	Saint-Anicet	,12	506. 2420015	Saint-Jean	,08
412. 2444030	Barford	,16	459. 2450090	Saint-Zéphirin-de-Courval	,12	507. 2415045	Rivière-Malbaie	,08
413. 2431070	Sacré-Coeur-de-Marie-Partie-Sud	,16	460. 2401015	L'Étang-du-Nord	,12	508. 2411045	N-D-des-Neiges-des-Trois-Pist	,08
414. 2432045	Plessisville	,16	461. 2456105	Sainte-Brigide-d'Iberville	,12	509. 2485100	Nédelec	,08
415. 2435040	Grandes-Piles	,16	462. 2499816	Whapmagoostui	,12	510. 2432070	Laurierville	,08
416. 2433055	Saint-Flavien	,16	463. 2450023	Saint-Wenceslas	,12	511. 2461045	Notre-Dame-de-Lourdes	,08
417. 2451005	Maskinongé	,16	464. 2430110	Stratford	,12	512. 2445095	Bolton-Est	,08
418. 2430080	Lac-Drolet	,16	465. 2439025	Tingwick	,12	513. 2480040	Sainte-Angélique	,08
419. 2484070	Waltham-et-Bryson	,16	466. 2483070	Déléage	,12	514. 2450050	Sainte-Perpétue	,08
420. 2485085	Saint-Eugène-de-Guigues	,15	467. 2471020	Saint-Polycarpe	,11	515. 2446020	Saint-Armand	,08
421. 2420005	Saint-François	,15	468. 2461015	Sacré-Coeur-de-Crabtree	,11	516. 2439005	Saints-Martyrs-Canadiens	,08
422. 2461020	Saint-Pierre	,15	469. 2439110	Sainte-Clotilde-de-Horton	,11	517. 2427040	Saint-Joseph-de-Beauce	,08
423. 2456035	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	,15	470. 2471110	Sainte-Marthe	,11	518. 2469010	Franklin	,07
424. 2419110	Saint-Michel-de-Bellechasse	,15	471. 2434045	Notre-Dame-de-Portneuf	,11	519. 2429010	Saint-Gédéon	,07
425. 2408040	Sainte-Paule	,15	472. 2476060	Grenville	,11	520. 2478120	Labelle	,07
426. 2488060	Saint-Félix-de-Dalquier	,15	473. 2484010	Shawville	,11	521. 2449025	L'Avenir	,07
427. 2452015	Saint-Joseph-de-Lanoraie	,15	474. 2478060	Arundel	,11	522. 2419075	Saint-Gervais	,07
428. 2437035	Saint-Luc-de-Vincennes	,15	475. 2434040	Saint-Basile	,11	523. 2452065	Saint-Cuthbert	,07
429. 2439145	Saint-Rosaire	,15	476. 2494060	Saint-Honoré	,11	524. 2462005	Saint-Félix-de-Valois	,07
			477. 2438065	Saint-Pierre-les-Becquets	,10	525. 2428030	Sainte-Rose-de-Watford	,07

Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'
				573.	2499810	Eastmain	,03	622.	2476040	Brownsburg	,00
				574.	2457070	Saint-Denis	,03	623.	2493070	Saint-Henri-de-Taillon	,00
526.	2480035	Papineauville	,07	575.	2456040	Henryville	,03	624.	2497015	Gallix	,00
527.	2427065	Saint-Frédéric	,07	576.	2426055	Saint-Bernard	,03	625.	2469045	Hinchinbrooke	,00
528.	2463020	Saint-Alexis	,07	577.	2449130	Saint-Pie-de-Guire	,03	626.	2419015	Saint-Nazaire-de-Dorchester	,00
529.	2450065	Grand-Saint-Esprit	,07	578.	2489045	Senneterre	,03	627.	2478055	Montcalm	,00
530.	2432035	Princeville	,07	579.	2449085	Sainte-Brigitte-des-Saults	,03	628.	2439020	Saint-Rémi-de-Tingwick	,00
531.	2468015	Hemmingford	,06	580.	2452050	La Visitation-de-l'Île-Dupas	,03	629.	2487110	Clermont	,00
532.	2444060	Martinville	,06	581.	2428055	Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	,03	630.	2434065	Saint-Marc-des-Carières	,00
533.	2441030	Ditton	,06	582.	2487030	Sainte-Germaine-Boulé	,03	631.	2428045	Sainte-Justine	,00
534.	2445043	Hatley	,06	583.	2441040	Sawyerville	,03	632.	2485020	Béarn	,00
535.	2476035	Wentworth	,06	584.	2494095	Saint-David-de-Falardeau	,03	633.	2463040	Saint-Roch-Ouest	,00
536.	2499130	Kangisujuaq	,06	585.	2469040	Saint-Malachie-d'Ormstown	,03	634.	2479010	Notre-Dame-de-Pontmain	,00
537.	2484065	Mansfield-et-Pontefract	,06	586.	2483020	Lac-Sainte-Marie	,03	635.	2435035	Hérouxville	,00
538.	2483060	Messines	,06	587.	2426063	Saint-Isidore	,03	636.	2437040	Saint-Narcisse	,00
539.	2450030	Saint-Célestin	,06	588.	2419117	Saint-Vallier	,03	637.	2416040	Saint-Joseph-de-la-Rive	,00
540.	2451020	Yamachiche	,06	589.	2487095	Chazel	,03				
541.	2405045	Bonaventure	,06	590.	2446045	Stanbridge	,02	<i>Catégorie 3 : les communautés en voie de restructuration (n=338) avec <math>-0,01 \leq IGD' \leq -0,36</math></i>			
542.	2426010	Saints-Anges	,06	591.	2493020	Hébertville	,02				
543.	2433105	Sainte-Croix	,06	592.	2442080	Melbourne	,02				
544.	2450095	Saint-Elphège	,05	593.	2449125	Saint-Bonaventure	,02				
545.	2484015	Clarendon	,05	594.	2440050	Shipton	,02				
546.	2463010	Saint-Jacques	,05	595.	2431115	Robertsonville	,02				
547.	2463015	Saint-Jacques	,05	596.	2468010	Hemmingford	,02				
548.	2499080	Umijuq	,05	597.	2478070	Amherst	,02				
549.	2470030	Saint-Étienne-de-Beauharnois	,05	598.	2484030	Campbell's Bay	,02				
550.	2487105	Val-Saint-Gilles	,05	599.	2484025	Bryson	,02				
551.	2469035	Ormstown	,05	600.	2433050	Saint-Flavien	,02	638.	2445030	Potton	-,01
552.	2419050	Saint-Lazare-de-Bellechasse	,05	601.	2479075	Lac-des-Écorces	,02	639.	2444023	Dixville	-,02
553.	2430100	Saint-Romain	,05	602.	2429025	Saint-Évariste-de-Forsyth	,02	640.	2440055	Trois-Lacs	-,02
554.	2462075	Saint-Damien	,05	603.	2418060	St-François-de-la-Rivière-du-Sud	,02	641.	2418055	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	-,02
555.	2418045	Cap-Saint-Ignace	,05	604.	2491030	Sainte-Hedwige	,02	642.	2450005	Sainte-Eulalie	-,02
556.	2434105	Sainte-Christine-d'Auvergne	,05	605.	2453020	Saint-Robert	,02	643.	2494085	Saint-Charles-de-Bourget	-,02
557.	2440017	Wotton	,05	606.	2470035	Saint-Louis-de-Gonzague	,01	644.	2486080	Destor	-,03
558.	2430095	Lambton	,05	607.	2439155	Daveluyville	,01	645.	2451030	Saint-Sévère	-,03
559.	2480145	Bowman	,05	608.	2436010	Saint-Élie	,01	646.	2494090	Saint-Ambroise	-,03
560.	2495005	Tadoussac	,04	609.	2428020	Saint-Prosper	,01	647.	2430105	Stornoway	-,03
561.	2417050	Saint-Eugène	,04	610.	2429045	Saint-Martin	,01	648.	2451045	Saint-Justin	-,03
562.	2454110	Saint-Jude	,04	611.	2439135	Saint-Valère	,01	649.	2496035	Chute-aux-Outardes	-,03
563.	2454100	Saint-Hugues	,04	612.	2429030	La Guadeloupe	,01	650.	2429065	Saint-Philibert	-,03
564.	2448050	Saint-Nazaire-d'Acton	,04	613.	2405055	Saint-Siméon	,01	651.	2429057	Saint-Côme-Linière	-,03
565.	2415020	Sainte-Agnès	,04	614.	2469075	Dundee	,00	652.	2431105	Kinnear's Mills	-,03
566.	2412020	Saint-Modeste	,04	615.	2432060	Inverness	,00	653.	2482010	Notre-Dame-de-la-Salette	-,03
567.	2430040	Milan	,04	616.	2498005	Blanc-Sablon	,00	654.	2430050	Sainte-Cécile-de-Whitton	-,04
568.	2493050	Delisle	,04	617.	2480095	Lac-Simon	,00	655.	2485806	Timiskaming 19	-,04
569.	2433045	Saint-Agapit	,04	618.	2449080	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	,00	656.	2446030	Stanbridge Station	-,04
570.	2499802	Waswanipi	,04	619.	2442110	Cleveland	,00	657.	2442100	Saint-Claude	-,04
571.	2493030	Saint-Bruno	,03	620.	2446015	Philipsburg	,00	658.	2409090	Luceville	-,04
572.	2446065	Bolton-Ouest	,03	621.	2478100	Val-des-Lacs	,00	659.	2488030	La Corne	-,04
								660.	2462047	Chertsey	-,04
								661.	2471115	Sainte-Justine-de-Newton	-,04
								662.	2442085	Saint-Grégoire-de-Greenlay	-,04
								663.	2427060	Tring-Jonction	-,05

Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'
			711. 2436015	Saint-Mathieu	-,09	760. 2483035	Wright	-,14
			712. 2438005	Saint-Sylvère	-,09	761. 2434097	Saint-Alban	-,14
664. 2483005	Denholm	-,05	713. 2485050	Laverlochère	-,09	762. 2444055	Sainte-Edwidge-de-Clifton	-,14
665. 2468020	Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	-,05	714. 2499120	Puvirmituq	-,09	763. 2414030	Saint-Joseph-de-Kamouraska	-,14
666. 2430090	Courcelles	-,05	715. 2431130	Sacré-Coeur-de-Jésus	-,09	764. 2491802	Mashteuiatsh	-,14
667. 2451055	Sainte-Angèle-de-Prémont	-,05	716. 2439165	Maddington	-,09	765. 2479050	L'Ascension	-,14
668. 2441117	Dudswell	-,05	717. 2427010	Saint-Victor-de-Tring	-,09	766. 2438050	Sainte-Philomène-de-Fortierville	-,14
669. 2440025	Saint-Camille	-,05	718. 2479035	L'Annonciation	-,09	767. 2419090	La Durantaye	-,14
670. 2431030	Saint-Fortunat	-,05	719. 2441090	Fontainebleau	-,09	768. 2456050	Saint-Sébastien	-,14
671. 2452085	Saint-Gabriel-de-Brandon	-,05	720. 2433080	Saint-Édouard-de-Lotbinière	-,10	769. 2429015	Saint-Gédéon	-,14
672. 2431035	Saint-Julien	-,06	721. 2469020	Saint-Jean-Chrysostome	-,10	770. 2431122	East Broughton	-,14
673. 2452055	Saint-Barthélémy	-,06	722. 2451060	Saint-Paulin	-,10	771. 2490912	Rivière-Windigo	-,15
674. 2412045	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	-,06	723. 2439010	Ham-Nord	-,10	772. 2402035	Pabos Mills	-,15
675. 2426005	Saint-Édouard-de-Frampton	-,06	724. 2406045	Matapédia	-,11	773. 2430065	Risborough	-,15
676. 2427035	Saint-Odilon-de-Cranbourne	-,06	725. 2468025	Saint-Patrice-de-Sherrington	-,11	774. 2445035	Ayer's Cliff	-,15
677. 2437020	Sainte-Genève-de-Batiscan	-,06	726. 2494080	Larouche	-,11	775. 2431045	Saint-Joseph-de-Coleraine	-,15
678. 2483050	Bouchette	-,06	727. 2448020	Sainte-Christine	-,11	776. 2454120	Saint-Louis	-,15
679. 2484005	Bristol	-,06	728. 2487085	Dupuy	-,11	777. 2432065	Lyster	-,15
680. 2432020	Halifax-Nord	-,06	729. 2484035	Grand-Calumet	-,11	778. 2450110	Saint-Thomas-de-Pierreville	-,15
681. 2433035	Saint-Gilles	-,06	730. 2439030	Chesterville	-,11	779. 2430060	Saint-Ludger	-,15
682. 2431020	Disraëli	-,06	731. 2478015	Lantier	-,11	780. 2483010	Low	-,15
683. 2463055	Saint-Calixte	-,07	732. 2487050	Authier	-,11	781. 2430010	Notre-Dame-des-Bois	-,15
684. 2456010	Saint-Georges-de-Clarenceville	-,07	733. 2479055	Sainte-Véronique	-,11	782. 2487075	Clerval	-,15
685. 2491020	Chambord	-,07	734. 2480140	Val-des-Bois	-,12	783. 2405060	Caplan	-,15
686. 2450130	Saint-François-du-Lac	-,07	735. 2439035	Chester-Est	-,12	784. 2432010	Bernierville	-,15
687. 2431040	Irlande	-,07	736. 2437025	Batiscan	-,12	785. 2439105	Sainte-Séraphine	-,15
688. 2429035	Shenley	-,07	737. 2437005	Sainte-Anne-de-la-Pérade	-,12	786. 2433005	Saint-Sylvestre	-,15
689. 2499806	Waskaganish	-,07	738. 2485090	Notre-Dame-du-Nord	-,12	787. 2494025	Saint-Félix-d'Otis	-,15
690. 2495025	Les Escoumins	-,08	739. 2431025	St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfest.	-,12	788. 2436045	Lac-à-la-Tortue	-,15
691. 2480110	Namur	-,08	740. 2450015	Saint-Raphaël-Partie-Sud	-,12	789. 2416050	Saint-Hilarion	-,16
692. 2417055	Saint-Aubert	-,08	741. 2453080	Saint-Michel-d'Yamaska	-,12	790. 2496040	Ragueneau	-,16
693. 2487070	Sainte-Hélène-de-Mancebourg	-,08	742. 2431110	Pontbriand	-,12	791. 2484060	Fort-Coulonge	-,16
694. 2449113	Saint-Guillaume	-,08	743. 2441010	Clifton-Partie-Est	-,12	792. 2427055	Saint-Jules	-,16
695. 2451035	Saint-Léon-le-Grand	-,08	744. 2441075	Hampden	-,12	793. 2492015	Sainte-Jeanne-d'Arc	-,16
696. 2450055	Sainte-Monique	-,08	745. 2441085	Lingwick	-,12	794. 2430020	Piopolis	-,16
697. 2432075	Sainte-Julie	-,08	746. 2490015	La Bostonnais	-,12	795. 2410020	Mont-Lebel	-,17
698. 2480090	Montpellier	-,08	747. 2415005	Saint-Irénée	-,13	796. 2453075	Yamaska	-,17
699. 2436005	Charette	-,08	748. 2450115	Notre-Dame-de-Pierreville	-,13	797. 2430055	Audet	-,17
700. 2448005	Béthanie	-,08	749. 2434090	Saint-Ubalde	-,13	798. 2439045	Norbertville	-,17
701. 2412065	Saint-Arsène	-,09	750. 2432080	Notre-Dame-de-Lourdes	-,13	799. 2485015	Saint-Édouard-de-Fabre	-,17
702. 2450125	Saint-François-du-Lac	-,09	751. 2452030	Sainte-Élisabeth	-,13	800. 2487060	Macamic	-,17
703. 2431100	Saint-Jean-de-Brébeuf	-,09	752. 2401030	Havre-aux-Maisons	-,13	801. 2487120	Saint-Lambert	-,17
704. 2444005	Saint-Venant-de-Paquette	-,09	753. 2430005	Saint-Augustin-de-Woburn	-,13	802. 2479095	Ferme-Neuve	-,17
705. 2452060	Saint-Viateur	-,09	754. 2417060	Sainte-Louise	-,13	803. 2486065	Saint-Joseph-de-Cléry	-,17
706. 2439015	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham	-,09	755. 2414060	Saint-Philippe-de-Néri	-,13	804. 2498020	L'Île-d'Anticosti	-,17
707. 2406050	Saint-Alexis-de-Matapédia	-,09	756. 2488005	Champneuf	-,13	805. 2484085	L'Isle-aux-Allumettes	-,18
708. 2439115	Sainte-Clothilde-de-Horton	-,09	757. 2451010	Saint-Joseph-de-Maskinongé	-,13	806. 2453015	Saint-Aimé	-,18
709. 2440005	Saint-Joseph-de-Ham-Sud	-,09	758. 2427015	Saint-Alfred	-,13	807. 2431050	Sainte-Praxède	-,18
710. 2426035	Sainte-Marguerite	-,09	759. 2478065	Huberdeau	-,13	808. 2484050	Alleyn-et-Cawood	-,18

Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'
			856. 2417030	Sainte-Perpétue	-,23	905. 2486060	Saint-Norbert-de-Mont-Brun	-,28
			857. 2450105	Pierreville	-,23	906. 2421005	Saint-Tite-des-Caps	-,28
809. 2418005	Saint-Just-de-Bretenières	-,18	858. 2414035	Saint-Alexandre	-,23	907. 2491015	Saint-François-de-Sales	-,28
810. 2450100	Baie-du-Febvre	-,18	859. 2408070	Saint-Ulric	-,23	908. 2494100	Bégin	-,28
811. 2488904	Lac-Chicobi	-,18	860. 2488010	Rochebaucourt	-,23	909. 2416005	Petite-Rivière-Saint-François	-,28
812. 2434115	Saint-Léonard-de-Portneuf	-,18	861. 2430070	Saint-Robert-Bellarmin	-,23	910. 2433040	Saint-Octave-de-Dosquet	-,29
813. 2479100	Ferme-Neuve	-,18	862. 2451050	Saint-Édouard-de-Maskinongé	-,23	911. 2450010	Aston-Jonction	-,29
814. 2412060	Saint-Georges-de-Cacouna	-,18	863. 2435050	Sainte-Thècle	-,24	912. 2433115	Lotbinière	-,29
815. 2412040	L'Isle-Verte	-,18	864. 2484020	Portage-du-Fort	-,24	913. 2438035	Sainte-Françoise	-,29
816. 2414070	Saint-Pacôme	-,18	865. 2415055	Saint-Siméon	-,24	914. 2456030	Saint-Valentin	-,29
817. 2488035	Landrienne	-,19	866. 2410070	Saint-Fabien	-,24	915. 2408075	Saint-Ulric-de-Matane	-,29
818. 2487065	Colombourg	-,19	867. 2498802	Pakuashipi	-,24	916. 2499110	Kangirsuk	-,29
819. 2409030	Saint-Donat	-,19	868. 2441070	Bury	-,24	917. 2469050	Elgin	-,29
820. 2493015	Lac-à-la-Croix	-,19	869. 2438015	Sainte-Marie-de-Blandford	-,24	918. 2492050	Saint-Edmond	-,30
821. 2493080	Saint-Ludger-de-Milot	-,19	870. 2483030	Gracefield	-,24	919. 2433015	Sainte-Agathe	-,30
822. 2479020	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	-,19	871. 2489802	Grand-Lac-Victoria	-,24	920. 2480100	Chénéville	-,30
823. 2485080	Angliers	-,19	872. 2431005	Beaulac	-,24	921. 2499808	Nemiscau	-,30
824. 2444015	Saint-Herménégilde	-,19	873. 2429040	Saint-Honoré	-,24	922. 2439090	Sainte-Élisabeth-de-Warwick	-,30
825. 2412005	Saint-Cyprien	-,19	874. 2436025	Baie-de-Shawinigan	-,25	923. 2495040	Sainte-Anne-de-Portneuf	-,30
826. 2418070	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	-,19	875. 2405030	Paspébiac	-,25	924. 2494020	Ferland-et-Boilleau	-,30
827. 2492055	Girardville	-,19	876. 2438040	Sainte-Sophie-de-Lévrard	-,25	925. 2493025	Hébertville-Station	-,30
828. 2405080	Saint-Jules	-,19	877. 2419082	Saint-Raphaël	-,25	926. 2496005	Baie-Trinité	-,30
829. 2499075	Kuujuarapik	-,19	878. 2494030	Sainte-Rose-du-Nord	-,25	927. 2494010	L'Anse-Saint-Jean	-,31
830. 2406015	Saint-Omer	-,19	879. 2434075	Saint-Casimir	-,25	928. 2441100	Weedon Centre	-,31
831. 2488022	Barraute	-,19	880. 2438055	Parisville	-,25	929. 2417045	Saint-Cyrille-de-Lessard	-,31
832. 2427050	Saint-Joseph-des-Érables	-,19	881. 2469015	Saint-Chrysostome	-,25	930. 2438025	Manseau	-,31
833. 2438070	Deschailons-sur-Saint-Laurent	-,19	882. 2419010	N-D-Auxiliatrice-de-Buckland	-,25	931. 2407080	Val-Brillant	-,31
834. 2488015	La Morandière	-,19	883. 2451025	Saint-Barnabé	-,25	932. 2405035	Paspébiac-Ouest	-,31
835. 2449015	Durham-Sud	-,19	884. 2487115	Normétal	-,26	933. 2434060	Saint-Gilbert	-,31
836. 2462912	Saint-Guillaume-Nord	-,19	885. 2480070	Saint-Sixte	-,26	934. 2403020	Grande-Vallée	-,31
837. 2408045	Saint-Luc	-,19	886. 2409060	Grand-Métis	-,26	935. 2416028	L'Île-aux-Coudres	-,31
838. 2441005	Saint-Malo	-,20	887. 2462070	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	-,26	936. 2484075	L'Isle-aux-Allumettes-Partie-Est	-,32
839. 2441020	Chartierville	-,20	888. 2451065	Saint-Alexis-des-Monts	-,26	937. 2483040	Cayamant	-,32
840. 2452095	Saint-Charles-de-Mandeville	-,20	889. 2486010	Rollet	-,27	938. 2431095	Saint-Adrien-d'Irlande	-,32
841. 2423015	Notre-Dame-des-Anges	-,20	890. 2414065	Rivière-Ouelle	-,27	939. 2410060	Saint-Valérien	-,32
842. 2480075	Ripon	-,20	891. 2492030	Albanel	-,27	940. 2413065	Saint-Michel-du-Squatec	-,32
843. 2415050	Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	-,20	892. 2491050	La Doré	-,27	941. 2480130	Lac-des-Plages	-,32
844. 2407020	St-Jacques-le-Majeur-de-Causaps.	-,20	893. 2437010	Saint-Prosper	-,27	942. 2495010	Sacré-Coeur	-,32
845. 2484080	Chapeau	-,21	894. 2499090	Kangisualujjuaq	-,27	943. 2418015	Saint-Fabien-de-Panet	-,32
846. 2478130	La Minerve	-,21	895. 2453005	Saint-David	-,27	944. 2462055	Notre-Dame-de-la-Merci	-,32
847. 2433065	Saint-Janvier-de-Joly	-,21	896. 2419037	Armagh	-,27	945. 2432085	Villeroy	-,32
848. 2407085	Sayabec	-,22	897. 2438020	Lernieux	-,27	946. 2450060	Sainte-Monique	-,32
849. 2433020	Sainte-Agathe	-,22	898. 2401025	Fatima	-,27	947. 2435020	Saint-Séverin	-,32
850. 2434035	Saint-Basile-Sud	-,22	899. 2462080	Saint-Zénon	-,27	948. 2418035	Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	-,33
851. 2479015	Lac-du-Cerf	-,22	900. 2493045	Saint-Nazaire	-,27	949. 2437015	Saint-Stanislas	-,33
852. 2441035	Newport	-,22	901. 2453010	Massueville	-,28	950. 2487035	Poularies	-,33
853. 2499135	Salluit	-,23	902. 2492065	Saint-Eugène	-,28	951. 2429050	Saint-René	-,33
854. 2428025	Saint-Benjamin	-,23	903. 2483100	Lytton	-,28	952. 2419045	Saint-Nérée	-,33
855. 2438060	Sainte-Cécile-de-Lévrard	-,23	904. 2495015	Grandes-Bergeronnes	-,28	953. 2411055	Saint-Simon	-,33

Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'	Rang	Code	Nom	IGD'
				989.	2484055	Leslie-Clapham-et-Hudderst. *	-,39	1037.	2441025	La Patrie *	-,45
				990.	2434135	Rivière-à-Pierre *	-,39	1038.	2401010	L'Île-du-Havre-Aubert *	-,46
				991.	2480115	Boileau	-,39	1039.	2476065	Harrington *	-,47
954.	2492070	Saint-Stanislas	-,33	992.	2447030	Warden *	-,39	1040.	2413045	Auclair *	-,47
955.	2450802	Odanak 12	-,33	993.	2485095	Guérin *	-,39	1041.	2413090	Saint-Honoré *	-,47
956.	2414080	Saint-Onésime-d'Ixworth	-,34	994.	2462065	Saint-Côme	-,39	1042.	2485075	Moffet *	-,48
957.	2483080	Montcerf	-,34	995.	2418010	Lac-Frontière *	-,40	1043.	2493075	Sainte-Monique	-,48
958.	2404902	Mont-Albert	-,34	996.	2479065	Chute-Saint-Philippe	-,40	1044.	2413060	Lac-des-Aigles	-,48
959.	2432005	Vianney	-,34	997.	2404015	Mont-Saint-Pierre	-,40	1045.	2490804	Obedjiwan 28 *	-,48
960.	2428005	Saint-Zacharie	-,35	998.	2406804	Listuguj*	-,40	1046.	2401005	L'Île-d'Entrée *	-,49
961.	2429005	Saint-Théophile	-,35	999.	2405025	Hope*	-,40	1047.	2438030	Saint-Joseph-de-Blandford *	-,49
962.	2406020	Nouvelle	-,36	1000.	2490802	Weymontachie 23 *	-,40	1048.	2440010	Saint-Adrien *	-,49
963.	2439130	Saint-Samuel	-,36	1001.	2492902	Chute-des-Passes *	-,40	1049.	2409025	Saint-Gabriel *	-,49
964.	2403015	Petite-Vallée	-,36	1002.	2483090	Aurmond *	-,40	1050.	2428035	Saint-Louis-de-Gonzague*	-,49
965.	2479005	Notre-Dame-du-Laus	-,36	1003.	2499085	Inukjuak *	-,41	1051.	2417035	Tourville *	-,50
966.	2409055	Saint-Octave-de-Métis	-,36	1004.	2485060	Latulippe-et-Gaboury	-,41	1052.	2488065	Saint-Dominique-du-Rosaire	-,50
967.	2444010	East Hereford	-,36	1005.	2488080	Launay	-,41	1053.	2495050	Colombier *	-,50
968.	2404050	Capucins	-,36	1006.	2484090	Chichester	-,41	1054.	2452090	Saint-Didace	-,50
969.	2434070	Grondines	-,36	1007.	2416055	Saint-Urbain *	-,41	1055.	2435010	Lac-aux-Sables *	-,51
970.	2408015	Grosses-Roches	-,36	1008.	2483055	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	-,41	1056.	2414025	Sainte-Hélène *	-,51
971.	2408065	Saint-Léandre	-,36	1009.	2428060	Saint-Luc *	-,41	1057.	2413020	Saint-Marc-du-Lac-Long*	-,51
972.	2413030	Saint-Eusèbe	-,36	1010.	2498045	Longue-Pointe *	-,41	1058.	2479060	Lac-Saguay *	-,51
973.	2407105	Saint-Damase	-,36	1011.	2433070	Val-Alain *	-,42	1059.	2418020	Sainte-Lucie-de-Beaugard	-,52
974.	2417005	Saint-Omer	-,36	1012.	2477055	Lac-des-Seize-Îles	-,42	1060.	2408010	Saint-Jean-de-Cherbourg *	-,52
975.	2410025	Saint-Marcellin	-,36	1013.	2418040	Notre-Dame-du-Rosaire	-,42	1061.	2496802	Betsiamites 3 *	-,52
				1014.	2483095	Grand-Remous	-,42	1062.	2406040	Saint-André-de-Restigouche *	-,52
				1015.	2415025	Notre-Dame-des-Monts	-,43	1063.	2412030	Saint-Épiphane	-,53
				1016.	2435045	Saint-Roch-de-Mékinac *	-,43	1064.	2406802	Gesgapegiag 2 *	-,53
				1017.	2487040	Taschereau (village) *	-,43	1065.	2499125	Akulivik *	-,54
				1018.	2479115	Sainte-Anne-du-Lac *	-,43	1066.	2408025	Sainte-Félicité *	-,54
				1019.	2401035	Grande-Entrée *	-,43	1067.	2433125	Leclercville	-,54
				1020.	2497806	Kawawachikamach *	-,43	1068.	2409035	Sainte-Angèle-de-Méridi *	-,54
				1021.	2428070	Saint-Camille-de-Lellis *	-,43	1069.	2435055	Boucher *	-,55
				1022.	2431135	Saint-Pierre-de-Broughton	-,43	1070.	2405050	Saint-Elzéar *	-,55
				1023.	2408005	Les Méchins *	-,43	1071.	2489050	Belcourt *	-,56
				1024.	2418030	Saint-Paul-de-Montminy *	-,44	1072.	2497804	Maliotnam 27A*	-,56
				1025.	2401040	Grosse-Île *	-,44	1073.	2414075	Saint-Gabriel-Lalemant*	-,56
				1026.	2492045	Saint-Thomas-Didyme	-,44	1074.	2488070	Berry	-,56
				1027.	2487015	Roquemaure	-,44	1075.	2494005	Petit-Saguenay *	-,56
				1028.	2407040	Sainte-Irène *	-,44	1076.	2407095	Saint-Moïse *	-,56
				1029.	2430015	Val-Racine	-,45	1077.	2408035	Saint-René-de-Matane*	-,56
				1030.	2484040	Litchfield	-,45	1078.	2491010	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	-,56
				1031.	2488045	La Motte	-,45	1079.	2415060	Saint-Siméon	-,56
				1032.	2417025	Sainte-Félicité *	-,45	1080.	2402010	Sainte-Thérèse-de-Gaspé*	-,57
				1033.	2487080	La Reine	-,45	1081.	2416045	Les Éboulements *	-,57
				1034.	2411005	Saint-Clément *	-,45	1082.	2498014	Gros-Mécatina *	-,57
				1035.	2413025	Rivière-Bleue *	-,45	1083.	2493055	Labrecque	-,57
				1036.	2430075	Gayhurst-Partie-Sud-Est	-,45	1084.	2490025	Lac-Édouard*	-,57

*Catégorie 4 : les communautés en restructuration\*  
(n=234) avec IGD' ≤ -0,37*

\* Signe que cette communauté se trouve toujours parmi celles qui sont en déclin quel que soit l'indice considéré (n = ±180 SDR)

Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'	Rang Code	Nom	IGD'
1085.2438045	Fortierville	-,57	1132.2409045	Les Boules *	-,69	1180.2414040	Saint-André *	-,88
1086.2492005	Saint-Augustin *	-,57	1133.2404025	Marsoui *	-,69	1181.2409005	La Rédemption *	-,88
1087.2494015	Rivière-Éternité *	-,57	1134.2492060	Notre-Dame-de-Lorette*	-,69	1182.2498035	Baie-Johan-Beetz *	-,89
1088.2406025	Escuminac *	-,58	1135.2428040	Saint-Cyprien *	-,70	1183.2404005	Ste-Madeleine-de-la-Rivière-*	-,89
1089.2408080	Baie-des-Sables*	-,58	1136.2413055	Biencourt *	-,70	1184.2402050	Port-Daniel *	-,91
1090.2411030	Sainte-Françoise	-,58	1137.2480020	Notre-Dame-de-la-Paix *	-,70	1185.2418025	Sainte-Apolline-de-Patton *	-,92
1091.2410015	Saint-Narcisse-de-Rimouski	-,58	1138.2497025	Rivière-Pentecôte *	-,70	1186.2480125	Saint-Émile-de-Suffolk	-,93
1092.2441015	Saint-Isidore-d'Auckland *	-,58	1139.2414050	Kamouraska	-,71	1187.2411050	Saint-Mathieu-de-Rioux*	-,93
1093.2498012	Saint-Augustin *	-,59	1140.2499140	Ivujivik *	-,71	1188.2404020	Rivière-à-Claude *	-,95
1094.2414010	Saint-Bruno-de-Kamouraska*	-,59	1141.2407100	Saint-Noël	-,72	1189.2427070	Saint-Séverin *	-,95
1095.2432055	Inverness *	-,59	1142.2435005	Notre-Dame-de-Montauban	-,72	1190.2403010	Cloridorme *	-,95
1096.2479110	Mont-Saint-Michel*	-,60	1143.2410075	Saint-Eugène-de-Ladrière *	-,72	1191.2407090	Saint-Cléophas *	-,96
1097.2441095	Saint-Gérard *	-,60	1144.2485105	Rémigny *	-,72	1192.2417020	Saint-Marcel *	-,97
1098.2450085	La Visitation-de-Yamaska *	-,60	1145.2498010	Bonne-Espérance*	-,73	1193.2410010	La Trinité-des-Monts *	-,97
1099.2485055	Fugèreville *	-,60	1146.2419005	Saint-Philémon *	-,73	1194.2407035	St-Zénon-du-Lac-Humqui *	-,98
1100.2485804	Winneway *	-,60	1147.2407070	Saint-Tharcisius*	-,73	1195.2409040	Padoue *	-,99
1101.2402040	Newport *	-,60	1148.2413015	Packington *	-,73	1196.2405015	Saint-Godefroi *	-1,00
1102.2414055	Saint-Denis*	-,61	1149.2498055	Rivière-au-Tonnerre *	-,74	1197.2497808	Matimekosh	-1,00
1103.2409065	Price *	-,61	1150.2487100	Authier-Nord *	-,74	1198.2413050	Lejeune *	-1,01
1104.2414005	Mont-Carmel*	-,61	1151.2480135	Duhamel *	-,74	1199.2415904	Sagard *	-1,01
1105.2409015	Les Hauteurs *	-,61	1152.2402020	Saint-François-de-Pabos*	-,74	1200.2407010	Sainte-Florence *	-1,02
1106.2419020	Saint-Léon-de-Standon *	-,62	1153.2413040	Saint-Juste-du-Lac *	-,75	1201.2453085	Saint-Gérard-Majella*	-1,04
1107.2407030	Saint-Léon-le-Grand *	-,62	1154.2417040	Saint-Damase-de-l'Islet*	-,75	1202.2413085	Saint-Elzéar *	-1,05
1108.2402045	Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-G.*	-,62	1155.2434085	Saint-Thuribe *	-,76	1203.2409010	Saint-Charles-Garnier *	-1,07
1109.2454125	Saint-Marcel-de-Richelieu *	-,62	1156.2404035	Tourelle *	-,76	1204.2412025	St-François-Xavier-de-Viger	-1,16
1110.2413010	Saint-Jean-de-la-Lande *	-,62	1157.2407025	Saint-Raphaël-d'Albertville*	-,76	1205.2404030	La Martre *	-1,26
1111.2498808	Mingan *	-,62	1158.2415065	Baie-Sainte-Catherine *	-,77	1206.2487045	Taschereau (municipalité) *	-1,29
1112.2435015	Saint-Adelphe*	-,62	1159.2487904	Rivière-Ojima *	-,78	1207.2406060	L'Ascension-de-Patapédia *	-1,39
1113.2491005	Lac-Bouchette *	-,63	1160.2411010	Saint-Jean-de-Dieu *	-,78	1208.2411020	Saint-Guy *	-1,56
1114.2453070	Yamaska-Est	-,64	1161.2407075	Saint-Vianney *	-,78	1209.2411025	Saint-Médard *	-1,66
1115.2407065	Saint-Alexandre-des-Lacs *	-,64	1162.2406055	Saint-François-d'Assise*	-,79			
1116.2407060	Lac-au-Saumon	-,64	1163.2445080	Saint-Benoît-du-Lac *	-,79			
1117.2412035	Saint-Paul-de-la-Croix *	-,64	1164.2489804	Lac-Simon *	-,80			
1118.2405020	Hope Town *	-,64	1165.2404010	Saint-Maxime-du-Mont-Louis*	-,80			
1119.2488802	Pikogan *	-,64	1166.2495030	Sault-au-Mouton *	-,82			
1120.2479105	Lac-Saint-Paul	-,64	1167.2405010	Shigawake *	-,82			
1121.2498804	La Romaine 2 *	-,65	1168.2495035	Saint-Paul-du-Nord *	-,83			
1122.2486015	Cloutier *	-,66	1169.2428065	Sainte-Sabine *	-,83			
1123.2492010	Péribonka	-,66	1170.2411015	Sainte-Rita *	-,83			
1124.2498030	Aganish *	-,67	1171.2417015	Saint-Adalbert *	-,84			
1125.2412050	St-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte*	-,67	1172.2410005	Esprit-Saint *	-,84			
1126.2412010	Saint-Hubert *	-,67	1173.2413100	Saint-Athanase*	-,85			
1127.2498050	Rivière-Saint-Jean*	-,67	1174.2488902	Lac-Despinassy *	-,85			
1128.2428075	St-Magloire-de-Bellechasse*	-,67	1175.2408020	Sainte-Félicité *	-,85			
1129.2493060	Lamarche	-,68	1176.2485070	Laforce *	-,85			
1130.2497802	Uashat *	-,68	1177.2413075	Saint-Pierre-de-Lamy	-,85			
1131.2408030	Saint-Adelme*	-,68	1178.2496010	Godbout *	-,87			
			1179.2409020	Sainte-Jeanne-d'Arc*	-,87			

## ANNEXE 2 : Les communautés rurales québécoises en voie de restructuration et en restructuration en fonction de l'IDH'

Code	Nom	IDH'	Code	Nom	IDH'	Code	Nom	IDH'
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p><i>Les communautés ayant un IDH' faible : en voie de restructuration (n= 342) avec <math>0,70 \leq IDH' \leq 0,74</math></i></p> </div>			2494010	L'Anse-Saint-Jean	,74	2429100	Saint-Benoît-Labre	,74
			2428045	Sainte-Justine	,74	2450130	Saint-François-du-Lac	,74
			2414050	Kamouraska	,74	2427065	Saint-Frédéric	,74
			2454090	Saint-Simon	,74	2429057	Saint-Côme-Linière	,74
			2441065	Westbury	,74	2439020	Saint-Rémi-de-Tingwick	,74
			2429105	Saint-Éphrem-de-Tring	,74	2478070	Amherst	,74
			2417030	Sainte-Perpétue	,74	2487065	Colombourg	,74
			2484095	Sheen-Esher-Aberdeen-et-Malakoff	,74	2487120	Saint-Lambert	,74
			2433055	Saint-Flavien	,74	2442045	Lawrenceville	,74
			2429040	Saint-Honoré	,74	2441100	Weedon Centre	,74
2415030	Saint-Aimé-des-Lacs	,74	2449025	L'Avenir	,74	2432075	Sainte-Julie	,74
2450060	Sainte-Monique	,74	2493060	Lamarche	,74	2433125	Leclercville	,74
2463060	Sainte-Julienne	,74	2441055	Ascot Corner	,74	2478115	La Conception	,74
2445080	Saint-Benoît-du-Lac	,74	2414035	Saint-Alexandre	,74	2463025	Saint-Alexis	,74
2452060	Saint-Viateur	,74	2454005	Saint-Pie	,74	2427040	Saint-Joseph-de-Beauce	,74
2450050	Sainte-Perpétue	,74	2430090	Courcelles	,74	2420015	Saint-Jean	,74
2478120	Labelle	,74	2402010	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	,74	2468005	Saint-Bernard-de-Lacolle	,74
2492050	Saint-Edmond	,74	2433085	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun	,74	2408070	Saint-Ulric	,74
2428020	Saint-Prosper	,74	2430015	Val-Racine	,74	2454105	Saint-Barnabé-Sud	,74
2479075	Lac-des-Écorces	,74	2469020	Saint-Jean-Chrysostome	,74	2408005	Les Méchins	,74
2450085	La Visitation-de-Yamaska	,74	2497025	Rivière-Pentecôte	,74	2430065	Risborough	,74
2444005	Saint-Venant-de-Paquette	,74	2485802	Kebaowek	,74	2404902	Mont-Albert	,74
2483045	Blue Sea	,74	2441035	Newport	,74	2495050	Colombier	,74
2414060	Saint-Philippe-de-Néri	,74	2419082	Saint-Raphaël	,74	2433020	Sainte-Agathe	,74
2463050	Saint-Lin	,74	2448030	Saint-André-d'Acton	,74	2432065	Lyster	,74
2407085	Sayabec	,74	2489914	Lac-Fouillac	,74	2453070	Yamaska-Est	,74
2431045	Saint-Joseph-de-Coleraine	,74	2468015	Hemmingford	,74	2452090	Saint-Didace	,74
2454065	Saint-Valérien-de-Milton	,74	2426035	Sainte-Marguerite	,74	2455040	Rougemont	,74
2444010	East Hereford	,74	2434075	Saint-Casimir	,74	2452055	Saint-Barthélémy	,74
2449030	Saint-Lucien	,74	2462047	Chertsey	,74	2407055	Saint-Edmond	,74
2488085	Sainte-Gertrude-Manneville	,74	2423015	Notre-Dame-des-Anges	,74	2438035	Sainte-Françoise	,74
2462005	Saint-Félix-de-Valois	,74	2442065	Maricourt	,74	2485080	Angliers	,74
2405030	Paspébiac	,74	2454085	Sainte-Rosalie	,74	2417050	Saint-Eugène	,74
2463055	Saint-Calixte	,74	2430060	Saint-Ludger	,74	2480010	Montebello	,74
2418060	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	,74	2441010	Clifton-Partie-Est	,74	2413075	Saint-Pierre-de-Lamy	,74
2431065	Sainte-Anne-du-Lac	,74	2418045	Cap-Saint-Ignace	,74	2456050	Saint-Sébastien	,74
2405020	Hope Town	,74	2439030	Chesterville	,74	2454120	Saint-Louis	,74
2482010	Notre-Dame-de-la-Salette	,74	2435010	Lac-aux-Sables	,74	2499095	Kuuujuaq	,74
2484070	Waltham-et-Bryson	,74	2492065	Saint-Eugène	,74	2426010	Saints-Anges	,74
2429095	Lac-Poulin	,74	2431110	Pontbriand	,74	2456010	Saint-Georges-de-Clarenceville	,74
2468010	Hemmingford	,74	2437015	Saint-Stanislas	,74	2435050	Sainte-Thècle	,74
2438050	Sainte-Philomène-de-Fortierville	,74	2487095	Chazel	,74	2498020	L'Île-d'Anticosti	,74
2408075	Saint-Ulric-de-Matane	,74	2448035	Upton	,74	2471055	Pointe-des-Cascades	,74
2429020	Saint-Hilaire-de-Dorset	,74	2478020	Sainte-Lucie-des-Laurentides	,74	2450125	Saint-François-du-Lac	,74
2492015	Sainte-Jeanne-d'Arc	,74						
2484065	Mansfield-et-Pontefract	,74						
2401030	Havre-aux-Maisons	,74						
2413065	Saint-Michel-du-Squatec	,74						

Code	Nom	IDH'	Code	Nom	IDH'	Code	Nom	IDH'
2406040	Saint-André-de-Restigouche	,74	2407080	Val-Brillant	,73	2476065	Harrington	,73
2439110	Sainte-Clotilde-de-Horton	,74	2402040	Newport	,73	2454110	Saint-Jude	,73
2478100	Val-des-Lacs	,74	2492005	Saint-Augustin	,73	2419045	Saint-Nérée	,73
2441090	Fontainebleau	,74	2484015	Clarendon	,73	2493065	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	,73
2441025	La Patrie	,74	2497808	Matimekosh	,73	2442050	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	,73
2434090	Saint-Ubalde	,74	2431025	Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestow	,73	2412010	Saint-Hubert	,73
2442060	Valcourt	,74	2439025	Tingwick	,73	2451040	Sainte-Ursule	,73
2489050	Belcourt	,74	2427005	Saint-Victor	,73	2449130	Saint-Pie-de-Guire	,73
2480135	Duhamel	,74	2488065	Saint-Dominique-du-Rosaire	,73	2408080	Baie-des-Sables	,73
2449005	Kingsey	,74	2418030	Saint-Paul-de-Montminy	,73	2478015	Lantier	,73
2433035	Saint-Gilles	,74	2451035	Saint-Léon-le-Grand	,73	2490925	Saint-Gabriel	,73
2451025	Saint-Barnabé	,74	2409035	Sainte-Angèle-de-Mérici	,73	2484085	L'Isle-aux-Allumettes	,73
2495020	Bergeronnes	,74	2417035	Tourville	,73	2412020	Saint-Modeste	,73
2434060	Saint-Gilbert	,74	2411055	Saint-Simon	,73	2406025	Escuminac	,73
2413080	Saint-Louis-du-Ha! Ha!	,74	2432010	Bernierville	,73	2433015	Sainte-Agathe	,72
2428015	Sainte-Aurélie	,74	2409065	Price	,73	2441005	Saint-Malo	,72
2485806	Timiskaming 19	,74	2439170	Saint-Louis-de-Blandford	,73	2418035	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	,72
2434097	Saint-Alban	,74	2462070	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	,73	2454125	Saint-Marcel-de-Richelieu	,72
2461045	Notre-Dame-de-Lourdes	,74	2479100	Ferme-Neuve	,73	2485100	Nédelec	,72
2429045	Saint-Martin	,74	2438060	Sainte-Cécile-de-Lévrard	,73	2432080	Notre-Dame-de-Lourdes	,72
2492055	Girardville	,74	2431030	Saint-Fortunat	,73	2407040	Sainte-Irène	,72
2490015	La Bostonnais	,74	2479035	L'Annonciation	,73	2478095	Lac-Supérieur	,72
2426055	Saint-Bernard	,74	2449080	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	,73	2485055	Fugèreville	,72
2480005	Fassett	,74	2480090	Montpellier	,73	2488045	La Motte	,72
2453075	Yamaska	,74	2437010	Saint-Prosper	,73	2416050	Saint-Hilarion	,72
2494085	Saint-Charles-de-Bourget	,74	2441030	Ditton	,73	2485095	Guérin	,72
2403015	Petite-Vallée	,74	2414010	Saint-Bruno-de-Kamouraska	,73	2439165	Maddington	,72
2450090	Saint-Zéphirin-de-Courval	,74	2444060	Martinville	,73	2483035	Wright	,72
2428055	Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin	,74	2418040	Notre-Dame-du-Rosaire	,73	2438055	Parisville	,72
2439145	Saint-Rosaire	,74	2439010	Ham-Nord	,73	2415020	Sainte-Agnès	,72
2430095	Lambton	,74	2430075	Gayhurst-Partie-Sud-Est	,73	2485090	Notre-Dame-du-Nord	,72
2478030	Sainte-Agathe-Sud	,74	2439005	Saints-Martyrs-Canadiens	,73	2417055	Saint-Aubert	,72
2462075	Saint-Damien	,74	2428040	Saint-Cyprien	,73	2498055	Rivière-au-Tonnerre	,72
2432005	Vianney	,74	2468025	Saint-Patrice-de-Sherrington	,73	2483050	Bouchette	,72
2485105	Rémigny	,73	2487075	Clerval	,73	2490912	Rivière-Windigo	,72
2441070	Bury	,73	2412040	L'Isle-Verte	,73	2440025	Saint-Camille	,72
2432035	Princeville	,73	2494005	Petit-Saguenay	,73	2428025	Saint-Benjamin	,72
2436005	Charette	,73	2452085	Saint-Gabriel-de-Brandon	,73	2433080	Saint-Édouard-de-Lotbinière	,72
2479050	L'Ascension	,73	2480040	Sainte-Angélique	,73	2404020	Rivière-à-Claude	,72
2414075	Saint-Gabriel-Lalemant	,73	2406020	Nouvelle	,73	2431060	Sainte-Clotilde-de-Beauce	,72
2430045	Nantes	,73	2495005	Tadoussac	,73	2415060	Saint-Siméon	,72
2433040	Saint-Octave-de-Dosquet	,73	2408035	Saint-René-de-Matane	,73	2486010	Rollet	,72
2442100	Saint-Claude	,73	2485075	Moffet	,73	2487105	Val-Saint-Gilles	,72
2494030	Sainte-Rose-du-Nord	,73	2487904	Rivière-Ojima	,73	2420005	Saint-François	,72
2405035	Paspébiac-Ouest	,73	2445090	Eastman	,73	2450055	Sainte-Monique	,72
2426005	Saint-Édouard-de-Frampton	,73	2406030	Pointe-à-la-Croix	,73	2412050	Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte	,72
2479095	Ferme-Neuve	,73	2479045	La Macaza	,73	2439090	Sainte-Élisabeth-de-Warwick	,72
2486060	Saint-Norbert-de-Mont-Brun	,73	2485060	Latulippe-et-Gaboury	,73	2414040	Saint-André	,72
2427060	Tring-Jonction	,73	2417005	Saint-Omer	,73	2403010	Cloridorme	,72
2479020	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	,73	2411030	Sainte-Françoise	,73	2478075	Brébeuf	,72
2483010	Low	,73	2416055	Saint-Urbain	,73	2401025	Fatima	,72





Code	Nom	IDH'	Code	Nom	IDH'	Code	Nom	IDH'
2411020	Saint-Guy	,68	2407090	Saint-Cléophas	,66	2411050	Saint-Mathieu-de-Rioux	,63
2462802	Manouane	,68	2409050	Métis-sur-Mer	,66	2418070	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	,63
2438045	Fortierville	,68	2483080	Montcerf	,66	2419005	Saint-Philémon	,63
2416045	Les Éboulements	,68	2489902	Matchi-Manitou	,66	2489802	Grand-Lac-Victoria	,63
2430055	Audet	,68	2406802	Gesgapegiag 2	,66	2412025	Saint-François-Xavier-de-Viger	,63
2479065	Chute-Saint-Philippe	,68	2413040	Saint-Juste-du-Lac	,66	2441015	Saint-Isidore-d'Auckland	,63
2499050	Wemindji	,68	2450802	Odanak 12	,66	2407035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	,63
2440010	Saint-Adrien	,68	2490025	Lac-Édouard	,66	2447030	Warden	,63
2428005	Saint-Zacharie	,68	2494015	Rivière-Éternité	,66	2427070	Saint-Séverin	,63
2483095	Grand-Remous	,68	2480100	Chénéville	,66	2488802	Pikogan	,62
2428065	Sainte-Sabine	,68	2435045	Saint-Roch-de-Mékinac	,66	2444015	Saint-Herménégilde	,62
2483040	Cayamant	,68	2407070	Saint-Tharcisius	,66	2497804	Maliotenam 27A	,62
2496802	Betsiamites 3	,68	2499120	Puvirmituq	,66	2499135	Salluit	,62
2444045	Barnston-Ouest	,68	2488015	La Morandière	,66	2418025	Sainte-Apolline-de-Patton	,62
2451010	Saint-Joseph-de-Maskinongé	,68	2451055	Sainte-Angèle-de-Prémont	,66	2405010	Shigawake	,62
2487100	Authier-Nord	,68	2416028	L'Île-aux-Coudres	,66	2499130	Kangiqsujuaq	,62
2451065	Saint-Alexis-des-Monts	,68	2413100	Saint-Athanase	,66	2498010	Bonne-Espérance	,61
2414025	Sainte-Hélène	,68	2439035	Chester-Est	,65	2499140	Ivujivik	,61
2413010	Saint-Jean-de-la-Lande	,68	2404015	Mont-Saint-Pierre	,65	2490804	Obedjiwan 28	,61
2480125	Saint-Émile-de-Suffolk	,68	2498050	Rivière-Saint-Jean	,65	2417015	Saint-Adalbert	,61
2469015	Saint-Chrysostome	,68	2410020	Mont-Label	,65	2415065	Baie-Sainte-Catherine	,61
2407075	Saint-Vianney	,68	2419020	Saint-Léon-de-Standon	,65	2453085	Saint-Gérard-Majella	,61
2462065	Saint-Côme	,68	2499105	Aupaluk	,65	2499110	Kangirsuk	,61
2439105	Sainte-Séraphine	,68	2498012	Saint-Augustin	,65	2413085	Saint-Elzéar	,61
2432085	Villeroy	,68	2499802	Waswanipi	,65	2499085	Inukjuak	,60
2485804	Winneway	,68	2410005	Esprit-Saint	,65	2499090	Kangiqsualujjuaq	,60
2401010	L'Île-du-Havre-Aubert	,68	2499818	Ouje-Bougoumou	,65	2487045	Taschereau	,60
2430105	Stormoway	,68	2408020	Sainte-Félicité	,65	2499115	Quaqtaq	,60
2478065	Huberdeau	,67	2431050	Sainte-Praxède	,65	2401005	L'Île-d'Entrée	,60
2428060	Saint-Luc	,67	2498035	Baie-Johan-Beetz	,65	2410010	La Trinité-des-Monts	,59
2497806	Kawawachikamach	,67	2407065	Saint-Alexandre-des-Lacs	,65	2413050	Lejeune	,59
2483090	Aumond	,67	2409010	Saint-Charles-Garnier	,65	2429050	Saint-René	,59
2406035	Ristigouche-Partie-Sud-Est	,67	2480145	Bowman	,65	2406060	L'Ascension-de-Patapédia	,59
2479115	Sainte-Anne-du-Lac	,67	2402020	Saint-François-de-Pabos	,65	2498808	Mingan	,59
2413045	Auclair	,67	2486015	Cloutier	,65	2411025	Saint-Médard	,58
2405015	Saint-Godefroi	,67	2490802	Weymontachie 23	,64	2499125	Akulivik	,58
2412030	Saint-Épiphane	,67	2441085	Lingwick	,64	2404030	La Martre	,58
2410025	Saint-Marcellin	,67	2439015	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham	,64	2409005	La Rédemption	,57
2491802	Mashteuiatsh	,67	2401040	Grosse-Île	,64	2496010	Godbout	,56
2429025	Saint-Évariste-de-Forsyth	,67	2404035	Tourelle	,64	2480130	Lac-des-Plages	,56
2417020	Saint-Marcel	,67	2411015	Sainte-Rita	,64	2401035	Grande-Entrée	,56
2499810	Eastmain	,67	2499100	Tasiujaq	,64	2418010	Lac-Frontière	,56
2479010	Notre-Dame-de-Pontmain	,67	2441075	Hampden	,64	2498804	La Romaine 2	,55
2499816	Whapmagoostui	,67	2498802	Pakuashipi	,64	2489804	Lac-Simon	,54
2479060	Lac-Saguay	,67	2499080	Umiujaq	,64	2498806	Natashquan 1	,52
2413020	Saint-Marc-du-Lac-Long	,67	2498014	Gros-Mécatina	,64	2409020	Sainte-Jeanne-d'Arc	,50
2407010	Sainte-Florence	,67	2480020	Notre-Dame-de-la-Paix	,64			
2499804	Mistissini	,67	2497802	Uashat	,64			
2496005	Baie-Trinité	,67	2485070	Laforce	,64			
2402050	Port-Daniel	,66	2499075	Kuujuarapik	,64			
2430010	Notre-Dame-des-Bois	,66	2488902	Lac-Despinassy	,64			

## ANNEXE 3.1 : Les communautés rurales québécoises défavorisées sur le plan économique

*Les communautés moyennement défavorisées économiquement (n=310)*

2433040	Saint-Octave-de-Dosquet	2484025	Bryson	2437010	Saint-Prosper	2479070	Val-Barrette
2430060	Saint-Ludger	2433115	Lotbinière	2439005	Saints-Martyrs-Canadiens	2488035	Landrienne
2429045	Saint-Martin	2496035	Chute-aux-Outardes	2427015	Saint-Alfred	2495015	Grandes-Bergeronnes
2450010	Aston-Jonction	2419030	Saint-Damien-de-Buckland	2414070	Saint-Pacôme	2448020	Sainte-Christine
2439020	Saint-Rémi-de-Tingwick	2483060	Messines	2462015	Saint-Jean-de-Matha	2499810	Eastmain
2410060	Saint-Valérien	2436010	Saint-Élie	2437005	Sainte-Anne-de-la-Pérade	2414065	Rivière-Ouelle
2434080	Saint-Casimir	2414035	Saint-Alexandre	2499080	Umiujaq	2450055	Sainte-Monique
2456005	Venise-en-Québec	2430070	Saint-Robert-Bellarmin	2487105	Val-Saint-Gilles	2488030	La Corne
2487085	Dupuy	2405075	Grande-Cascapédia	2462035	Rawdon	2480025	Saint-André-Avellin
2441025	La Patrie	2434045	Notre-Dame-de-Portneuf	2479040	Marchand	2491050	La Doré
2438060	Sainte-Cécile-de-Lévrard	2496005	Baie-Trinité	2434060	Saint-Gilbert	2478020	Sainte-Lucie-des-Laurentides
2478120	Labelle	2412045	N-D-des-Sept-Douleurs	2453075	Yamaska	2494095	Saint-David-de-Falardeau
2427005	Saint-Victor	2432085	Villeroy	2406050	Saint-Alexis-de-Matapédia	2428025	Saint-Benjamin
2435040	Grandes-Piles	2405055	Saint-Siméon	2417060	Sainte-Louise	2408075	Saint-Ulric-de-Matane
2445095	Bolton-Est	2494090	Saint-Ambroise	2479020	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	2499806	Waskaganish
2431060	Sainte-Clotilde-de-Beauce	2430020	Piopolis	2439025	Tingwick	2430010	Notre-Dame-des-Bois
2420005	Saint-François	2433100	Sainte-Croix	2456010	Saint-Georges-de-Clarenceville	2462040	Rawdon
2439130	Saint-Samuel	2451005	Maskinongé	2416050	Saint-Hilarion	2416005	Petite-Rivière-Saint-François
2446030	Stanbridge Station	2431135	Saint-Pierre-de-Broughton	2449015	Durham-Sud	2427055	Saint-Jules
2441070	Bury	2492030	Albanel	2450005	Sainte-Eulalie	2493045	Saint-Nazaire
2439035	Chester-Est	2490015	La Bostonnais	2483070	Délagé	2487020	Gallichan
2415030	Saint-Aimé-des-Lacs	2489045	Senneterre	2417055	Saint-Aubert	2434090	Saint-Ubalde
2480030	Saint-André-Avellin	2431122	East Broughton	2487110	Clermont	2476040	Brownsburg
2489030	Vassan	2432010	Bernierville	2415005	Saint-Irénée	2488005	Champneuf
2485100	Nédelec	2401030	Havre-aux-Maisons	2482010	Notre-Dame-de-la-Salette	2451045	Saint-Justin
2437020	Sainte-Geneviève-de-Batiscan	2495025	Les Escoumins	2410020	Mont-Lebel	2411055	Saint-Simon
2454120	Saint-Louis	2441117	Dudswell	2415055	Saint-Siméon	2491020	Chambord
2406045	Matapédia	2406015	Saint-Omer	2428045	Sainte-Justine	2438055	Parisville
2493025	Hébertville-Station	2434065	Saint-Marc-des-Carières	2491030	Sainte-Hedwidge	2492050	Saint-Edmond
2431130	Sacré-Coeur-de-Jésus	2495010	Sacré-Coeur	2493070	Saint-Henri-de-Taillon	2492070	Saint-Stanislas
2437040	Saint-Narcisse	2486020	Montbeillard	2430040	Milan	2444015	Saint-Herménégilde
2412005	Saint-Cyprien	2429035	Shenley	2433125	Leclercville	2462025	Saint-Alphonse-Rodriguez
2439155	Daveluyville	2416028	L'Île-aux-Coudres	2452085	Saint-Gabriel-de-Brandon	2462020	Sainte-Béatrix
2406040	Saint-André-de-Restigouche	2442080	Melbourne	2478100	Val-des-Lacs	2401040	Grosse-Île
2412020	Saint-Modeste	2445110	Stukely	2449030	Saint-Lucien	2487060	Macamic
2485090	Notre-Dame-du-Nord	2492065	Saint-Eugène	2484075	L'Isle-aux-Allumettes-Partie-E	2431050	Sainte-Praxède
2487050	Authier	2487075	Clerval	2430055	Audet	2450125	Saint-François-du-Lac
2498005	Blanc-Sablon	2419015	Saint-Nazaire-de-Dorchester	2484085	L'Isle-aux-Allumettes	2496040	Ragueneau
		2484030	Campbell's Bay	2444010	East Hereford	2407065	Saint-Alexandre-des-Lacs
		2433015	Sainte-Agathe	2492055	Girardville	2463060	Sainte-Julienne
		2488090	Preissac	2468010	Hemmingford	2436025	Baie-de-Shawinigan
		2488022	Barraute	2476035	Wentworth	2499814	Chisasibi
		2484065	Mansfield-et-Pontefract	2487904	Rivière-Ojima	2437025	Batiscan

2479075 Lac-des-Écorces  
 2479045 La Macaza  
 2456040 Henryville  
 2434115 Saint-Léonard-de-Portneuf  
 2440010 Saint-Adrien  
 2499816 Whapmagoostui  
 2429005 Saint-Théophile  
 2417030 Sainte-Perpétue  
 2478095 Lac-Supérieur  
 2438005 Saint-Sylvère  
 2484060 Fort-Coulonge  
 2436005 Charette  
 2497015 Gallix  
 2434097 Saint-Alban  
 2499100 Tasiujaq  
 2433020 Sainte-Agathe  
 2436045 Lac-à-la-Tortue  
 2477055 Lac-des-Seize-Îles  
 2480095 Lac-Simon  
 2478015 Lantier  
 2436015 Saint-Mathieu  
 2493015 Lac-à-la-Croix  
 2414060 Saint-Philippe-de-Néri  
 2432080 Notre-Dame-de-Lourdes  
 2409030 Saint-Donat  
 2410070 Saint-Fabien  
 2415050 Saint-Fidèle-de-Mont-Murray  
 2441015 Saint-Isidore-d'Auckland  
 2485802 Kebaowek  
 2433065 Saint-Janvier-de-Joly  
 2483050 Bouchette  
 2405060 Caplan  
 2499808 Nemiscau  
 2480115 Boileau  
 2438070 Deschailons-sur-St-Laurent  
 2489902 Matchi-Manitou  
 2479095 Ferme-Neuve  
 2449105 Saint-Eugène  
 2439110 Sainte-Clotilde-de-Horton  
 2434035 Saint-Basile-Sud  
 2417050 Saint-Eugène  
 2437015 Saint-Stanislas  
 2485060 Latulippe-et-Gaboury  
 2429065 Saint-Philibert  
 2435050 Sainte-Thècle  
 2401005 L'Île-d'Entrée  
 2447030 Warden  
 2405065 Saint-Alphonse  
 2404025 Marsoui  
 2494100 Bégin

2478065 Huberdeau  
 2438040 Sainte-Sophie-de-Lévrard  
 2409060 Grand-Métis  
 2498045 Longue-Pointe  
 2431045 Saint-Joseph-de-Coleraine  
 2488045 La Motte  
 2419082 Saint-Raphaël  
 2428030 Sainte-Rose-de-Watford  
 2404015 Mont-Saint-Pierre  
 2484040 Litchfield  
 2456015 Noyan  
 2407105 Saint-Damase  
 2405035 Paspébiac-Ouest  
 2483015 Kazabazua  
 2499120 Puvirnituq  
 2487015 Roquemaure  
 2415060 Saint-Siméon  
 2419045 Saint-Nérée  
 2499140 Ivujivik  
 2428005 Saint-Zacharie  
 2494020 Ferland-et-Boilleau  
 2450130 Saint-François-du-Lac  
 2435020 Saint-Séverin  
 2438020 Lemieux  
 2451025 Saint-Barnabé  
 2405030 Paspébiac  
 2438035 Sainte-Françoise  
 2492015 Sainte-Jeanne-d'Arc  
 2452090 Saint-Didace  
 2401025 Fatima  
 2438015 Sainte-Marie-de-Blandford  
 2405040 New Carlisle  
 2418005 Saint-Just-de-Bretenières  
 2438025 Manseau  
 2409015 Les Hauteurs  
 2415025 Notre-Dame-des-Monts  
 2493080 Saint-Ludger-de-Milot  
 2483025 Northfield  
 2412040 L'Isle-Verte  
 2450115 Notre-Dame-de-Pierreville  
 2492045 Saint-Thomas-Didyme  
 2441100 Weedon Centre  
 2452095 Saint-Charles-de-Mandeville  
 2452055 Saint-Barthélémy  
 2441020 Chartierville  
 2413080 Saint-Louis-du-Ha! Ha!  
 2483080 Montcerf  
 2492060 Notre-Dame-de-Lorette  
 2495040 Sainte-Anne-de-Portneuf  
 2413065 Saint-Michel-du-Squatec

2421005 Saint-Tite-des-Caps  
 2408070 Saint-Ulric  
 2405020 Hope Town  
 2494025 Saint-Félix-d'Otis  
 2407020 St-Jacques-le-Majeur-de-Causap.  
 2453070 Yamaska-Est  
 2428015 Sainte-Aurélie  
 2499110 Kangirsuk  
 2493065 L'Ascension-de-Notre-Seigneur  
 2411030 Sainte-Françoise  
 2416055 Saint-Urbain  
 2410015 Saint-Narcisse-de-Rimouski  
 2451060 Saint-Paulin  
 2486060 Saint-Norbert-de-Mont-Brun  
 2462053 Entrelacs  
 2402035 Pabos Mills  
 2439015 Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham  
 2407060 Lac-au-Saumon  
 2499075 Kuujuarapik  
 2408065 Saint-Léandre  
 2415020 Sainte-Agnès  
 2476065 Harrington  
 2413030 Saint-Eusèbe  
 2492010 Péribonka  
 2498015 Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent  
 2479055 Sainte-Véronique  
 2477060 Wentworth-Nord  
 2408030 Saint-Adelme  
 2412030 Saint-Épiphane  
 2486010 Rollet  
 2409040 Padoue  
 2406020 Nouvelle  
 2484050 Alleyn-et-Cawood  
 2411035 Saint-Éloi  
 2413055 Biencourt  
 2487035 Poularies  
 2483090 Aumond  
 2488080 Launay  
 2488065 Saint-Dominique-du-Rosaire  
 2409055 Saint-Octave-de-Métis  
 2414025 Sainte-Hélène  
 2451065 Saint-Alexis-des-Monts  
 2498035 Baie-Johan-Beetz

*Les communautés les plus  
défavorisées économiquement  
(n=245)*

2491005 Lac-Bouchette  
 2413060 Lac-des-Aigles  
 2413090 Saint-Honoré  
 2434075 Saint-Casimir  
 2419037 Armagh  
 2483005 Denholm  
 2485080 Angliers  
 2440055 Trois-Lacs  
 2433070 Val-Alain  
 2417035 Tourville  
 2429050 Saint-René  
 2403020 Grande-Vallée  
 2451055 Sainte-Angèle-de-Prémont  
 2417045 Saint-Cyrille-de-Lessard  
 2479010 Notre-Dame-de-Pontmain  
 2414055 Saint-Denis  
 2462075 Saint-Damien  
 2411005 Saint-Clément  
 2450105 Pierreville  
 2413045 Auclair  
 2407080 Val-Brillant  
 2493075 Sainte-Monique  
 2462055 Notre-Dame-de-la-Merci  
 2445080 Saint-Benoît-du-Lac  
 2418030 Saint-Paul-de-Montminy  
 2428035 Saint-Louis-de-Gonzague  
 2435010 Lac-aux-Sables  
 2479115 Sainte-Anne-du-Lac  
 2494005 Petit-Saguenay  
 2480100 Chénéville  
 2414050 Kamouraska  
 2480070 Saint-Sixte  
 2419020 Saint-Léon-de-Standon  
 2487115 Normétal  
 2419010 N-D-Auxiliatrice-de-Buckland  
 2407040 Sainte-Irène  
 2487040 Taschereau  
 2494010 L'Anse-Saint-Jean  
 2453010 Massueville  
 2407085 Sayabec  
 2479110 Mont-Saint-Michel  
 2428070 Saint-Camille-de-Lellis  
 2478055 Montcalm  
 2480075 Ripon  
 2485902 Rivière-Kipawa

2488015	La Morandière	2478070	Amherst	2410010	La Trinité-des-Monts	2417020	Saint-Marcel
2407030	Saint-Léon-le-Grand	2462080	Saint-Zénon	2491802	Mashteuiatsh	2417005	Saint-Omer
2491010	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	2428040	Saint-Cyprien	2498014	Gros-Mécatina	2406804	Listuguj
2431005	Beaulac	2408080	Baie-des-Sables	2499802	Waswanipi	2404020	Rivière-à-Claude
2485055	Fugèreville	2401010	L'Île-du-Havre-Aubert	2479050	L'Ascension	2404005	Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Mad.
2492005	Saint-Augustin	2480020	Notre-Dame-de-la-Paix	2416045	Les Éboulements	2405015	Saint-Godefroi
2409025	Saint-Gabriel	2441075	Hampden	2485806	Timiskaming 19	2406802	Gesgapegiag 2
2494015	Rivière-Éternité	2483020	Lac-Sainte-Marie	2498010	Bonne-Espérance	2411050	Saint-Mathieu-de-Rieux
2405025	Hope	2411015	Sainte-Rita	2499804	Mistissini	2499818	Ouje-Bougoumou
2478130	La Minerve	2483035	Wright	2462047	Chertsey	2428065	Sainte-Sabine
2414040	Saint-André	2435005	Notre-Dame-de-Montauban	2407095	Saint-Moïse	2495035	Saint-Paul-du-Nord
2434070	Grondines	2435015	Saint-Adelphe	2435055	Boucher	2427070	Saint-Séverin
2451050	Saint-Édouard-de-Maskinongé	2495050	Colombier	2405050	Saint-Elzéar	2413010	Saint-Jean-de-la-Lande
2412010	Saint-Hubert	2483095	Grand-Remous	2407025	Saint-Raphaël-d'Albertville	2404050	Capucins
2417040	Saint-Damase-de-l'Islet	2410075	Saint-Eugène-de-Ladrière	2492902	Chute-des-Passes	2490916	Obedjiwan
2434135	Rivière-à-Pierre	2441095	Saint-Gérard	2498055	Rivière-au-Tonnerre	2410025	Saint-Marcellin
2414005	Mont-Carmel	2402020	Saint-François-de-Pabos	2453085	Saint-Gérard-Majella	2480135	Duhamel
2487080	La Reine	2483045	Blue Sea	2497806	Kawawachikamach	2418010	Lac-Frontière
2454125	Saint-Marcel-de-Richelieu	2402010	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	2415904	Sagard	2413040	Saint-Juste-du-Lac
2418020	Sainte-Lucie-de-Beaugard	2434105	Sainte-Christine-d'Auvergne	2487120	Saint-Lambert	2409010	Saint-Charles-Garnier
2483055	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	2402045	Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-G.	2479015	Lac-du-Cerf	2403010	Cloridorme
2462065	Saint-Côme	2401035	Grande-Entrée	2480125	Saint-Émile-de-Suffolk	2485075	Moffet
2414075	Saint-Gabriel-Lalemant	2480130	Lac-des-Plages	2438030	Saint-Joseph-de-Blandford	2485070	Laforce
2485095	Guérin	2413050	Lejeune	2417015	Saint-Adalbert	2408015	Grosses-Roches
2498030	Aganish	2412035	Saint-Paul-de-la-Croix	2485804	Winneway	2490802	Weymontachie 23
2469015	Saint-Chrysostome	2493060	Lamarche	2450802	Odanak 12	2407010	Sainte-Florence
2406030	Pointe-à-la-Croix	2479005	Notre-Dame-du-Laus	2405010	Shigawake	2404030	La Martre
2414010	Saint-Bruno-de-Kamouraska	2413020	Saint-Marc-du-Lac-Long	2406055	Saint-François-d'Assise	2495030	Sault-au-Mouton
2413100	Saint-Athanase	2408025	Sainte-Félicité	2407090	Saint-Cléophas	2497804	Maliotenam 27A
2462070	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	2499135	Salluit	2407100	Saint-Noël	2407035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
2488902	Lac-Despinassy	2498012	Saint-Augustin	2498050	Rivière-Saint-Jean	2438045	Fortierville
2483030	Gracefield	2499125	Akulivik	2486015	Cloutier	2419005	Saint-Philémon
2409035	Sainte-Angèle-de-Mérici	2407075	Saint-Vianney	2428075	Saint-Magloire-de-Bellechasse	2497802	Uashat
2480090	Montpellier	2483040	Cayamant	2406060	L'Ascension-de-Patapédia	2435045	Saint-Roch-de-Mékinac
2494030	Sainte-Rose-du-Nord	2480145	Bowman	2409045	Les Boules	2488802	Pikogan
2406025	Escuminac	2490025	Lac-Édouard	2404035	Tourelle	2409005	La Rédemption
2411010	Saint-Jean-de-Dieu	2413015	Packington	2408020	Sainte-Félicité	2423015	Notre-Dame-des-Anges
2428060	Saint-Luc	2408010	Saint-Jean-de-Cherbourg	2409020	Sainte-Jeanne-d'Arc	2413085	Saint-Elzéar
2480140	Val-des-Bois	2499090	Kangiqsualujuaq	2418040	Notre-Dame-du-Rosaire	2411020	Saint-Guy
2415065	Baie-Sainte-Catherine	2499085	Inukjuak	2498802	Pakuashipi	2462802	Manouane
2418015	Saint-Fabien-de-Panet	2479060	Lac-Saguay	2489050	Belcourt	2496802	Betsiamites 3
2413025	Rivière-Bleue	2408035	Saint-René-de-Matane	2485105	Rémigny	2487045	Taschereau
2480110	Namur	2403015	Petite-Vallée	2483100	Lytton	2496010	Godbout
2418035	Se-Euphémie-sur-Rivière-du-S.	2488070	Berry	2498808	Mingan	2479105	Lac-Saint-Paul
2407070	Saint-Tharcisius	2493055	Labrecque	2404010	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	2411025	Saint-Médard
2463055	Saint-Calixte	2410005	Esprit-Saint	2497025	Rivière-Pentecôte	2490804	Obedjiwan 28
2414080	Saint-Onésime-d'Ixworth	2409065	Price	2417025	Sainte-Félicité	2489804	Lac-Simon
2487100	Authier-Nord	2402040	Newport	2412025	Saint-François-Xavier-de-Viger	2498804	La Romaine 2
2408005	Les Méchins	2479065	Chute-Saint-Philippe	2402050	Port-Daniel	2489802	Grand-Lac-Victoria
2432055	Inverness	2484055	Leslie-Clapham-et-Huddersfield	2418025	Sainte-Apolline-de-Patton	2498806	Natashquan 1

## ANNEXE 3.2 : Les communautés rurales québécoises défavorisées sur le plan social

*Les communautés moyennement  
défavorisées socialement  
(n=342)*

2412035	Saint-Paul-de-la-Croix	2467005	Saint-Mathieu	2416015	Baie-Saint-Paul	2487050	Authier
2410070	Saint-Fabien	2410065	Le Bic	2421040	L'Ange-Gardien	2405015	Saint-Godefroi
2413010	Saint-Jean-de-la-Lande	2414075	Saint-Gabriel-Lalemant	2408065	Saint-Léandre	2470005	Saint-Urbain-Premier
2408030	Saint-Adelme	2480015	N-D-de-Bon-Secours-Partie-N.	2449015	Durham-Sud	2450085	La Visitation-de-Yamaska
2493080	Saint-Ludger-de-Milot	2410015	Saint-Narcisse-de-Rimouski	2496030	Pointe-aux-Outardes	2407095	Saint-Moise
2442032	Racine	2483090	Aumond	2483070	Déléage	2417070	Saint-Jean-Port-Joli
2418045	Cap-Saint-Ignace	2428075	Saint-Magloire-de-Bellechasse	2413045	Auclair	2450115	Notre-Dame-de-Pierreville
2417035	Tourville	2467010	Saint-Philippe	2436065	Saint-Jean-des-Piles	2488015	La Morandière
2434020	Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge	2419030	Saint-Damien-de-Buckland	2405020	Hope Town	2422035	Stoneham-et-Tewkesbury
2469075	Dundee	2475025	New Glasgow	2434090	Saint-Ubalde	2471110	Sainte-Marthe
2449048	Saint-Germain-de-Grantham	2446085	East Farnham	2439105	Sainte-Séraphine	2469010	Franklin
2456105	Sainte-Brigide-d'Iberville	2436060	Saint-Gérard-des-Laurentides	2449075	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	2436040	Notre-Dame-du-Mont-Carmel
2468045	Saint-Édouard	2442100	Saint-Claude	2412055	Saint-Georges-de-Cacouna	2409080	Saint-Jean-Baptiste
2422045	Sainte-Brigitte-de-Laval	2449080	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	2434045	Notre-Dame-de-Portneuf	2448030	Saint-André-d'Acton
2471065	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2441055	Ascot Corner	2459025	Verchères	2441105	Weedon
2439170	Saint-Louis-de-Blandford	2405035	Paspébiac-Ouest	2406050	Saint-Alexis-de-Matapédia	2434015	Pont-Rouge
2435020	Saint-Séverin	2469040	Saint-Malachie-d'Ormstown	2409045	Les Boules	2405045	Bonaventure
2413040	Saint-Juste-du-Lac	2419110	Saint-Michel-de-Bellechasse	2479095	Ferme-Neuve	2452065	Saint-Cuthbert
2407105	Saint-Damase	2431115	Robertsonville	2485015	Saint-Édouard-de-Fabre	2437015	Saint-Stanislas
2401020	Cap-aux-Meules	2472035	Oka paroisse	2471125	Très-Saint-Rédempteur	2405060	Caplan
2411015	Sainte-Rita	2427015	Saint-Alfred	2454110	Saint-Jude	2479020	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
2450075	Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet	2437075	Pointe-du-Lac	2498055	Rivière-au-Tonnerre	2414060	Saint-Philippe-de-Néri
2405075	Grande-Cascapédia	2442095	Val-Joli	2447050	Roxton Pond	2448020	Sainte-Christine
2408040	Sainte-Paule	2437020	Sainte-Geneviève-de-Batiscan	2406015	Saint-Omer	2438065	Saint-Pierre-les-Becquets
2413090	Saint-Honoré	2407080	Val-Brillant	2441030	Ditton	2419037	Armagh
2491005	Lac-Bouchette	2487115	Normétal	2485055	Fugèreville	2484100	Rapides-des-Joachims
2429005	Saint-Théophile	2447035	Shefford	2493070	Saint-Henri-de-Taillon	2487035	Poularies
2421005	Saint-Tite-des-Caps	2430005	Saint-Augustin-de-Woburn	2408005	Les Méchins	2482035	La Pêche
2457050	Saint-Marc-sur-Richelieu	2435050	Sainte-Thècle	2420005	Saint-François	2476005	Saint-André-Est
2429030	La Guadeloupe	2488902	Lac-Despinassy	2454005	Saint-Pie	2483075	Egan-Sud
2433065	Saint-Janvier-de-Joly	2457025	McMasterville	2407035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	2406020	Nouvelle
2484060	Fort-Coulonge	2470040	Saint-Stanislas-de-Kostka	2471050	Les Cèdres	2463035	Saint-Roch-de-l'Achigan
2432085	Villeroy	2471020	Saint-Polycarpe	2446090	Brigham	2497025	Rivière-Pentecôte
2482030	Pontiac	2406045	Matapédia	2414055	Saint-Denis	2483055	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
2416055	Saint-Urbain	2441035	Newport	2409020	Sainte-Jeanne-d'Arc	2404030	La Martre
2449100	Saint-Edmond-de-Grantham	2468040	Saint-Jacques-le-Mineur	2490020	Langelier	2475010	Bellefeuille
2434097	Saint-Alban	2413080	Saint-Louis-du-Ha! Ha!	2408020	Sainte-Félicité	2479010	Notre-Dame-de-Pontmain
2430035	Marston	2406035	Ristigouche-Partie-Sud-Est	2463065	Saint-Liguori	2430060	Saint-Ludger
2483080	Montcerf	2428070	Saint-Camille-de-Lellis	2438015	Sainte-Marie-de-Blandford	2419060	Saint-Anselme
2449113	Saint-Guillaume	2484085	L'Isle-aux-Allumettes	2487904	Rivière-Ojima	2413050	Lejeune
		2436005	Charette	2455065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	2484025	Bryson
		2417065	Saint-Roch-des-Aulnaies	2484020	Portage-du-Fort	2448035	Upton
		2417040	Saint-Damase-de-l'Islet	2456045	Henryville	2437040	Saint-Narcisse
		2446025	St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-R	2461045	Notre-Dame-de-Lourdes	2418030	Saint-Paul-de-Montminy
		2453080	Saint-Michel-d'Yamaska	2452005	Lavaltrie	2419025	Saint-Malachie
		2438030	Saint-Joseph-de-Blandford	2407100	Saint-Noël	2457075	Saint-Antoine-sur-Richelieu
						2455070	Saint-Jean-Baptiste



2453040	Saint-Roch-de-Richelieu	2445020	Ogden	2486020	Montbeillard	2411020	Saint-Guy
2456015	Noyan	2456035	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	2479105	Lac-Saint-Paul	2478100	Val-des-Lacs
2446010	Frelighsburg	2478035	Sainte-Agathe-Nord	2445090	Eastman	2480140	Val-des-Bois
2441117	Dudswell	2476055	Grenville	2421010	Saint-Ferréol-les-Neiges	2480090	Montpellier
2478065	Huberdeau	2463060	Sainte-Julienne	2478060	Arundel	2441075	Hampden
2468015	Hemmingford	2445075	Magog	2443035	Deauville	2416040	Saint-Joseph-de-la-Rive
2480005	Fassett	2462065	Saint-Côme	2431005	Beaulac	2463055	Saint-Calixte
2471025	Saint-Zotique	2445043	Hatley	2478095	Lac-Supérieur	2480115	Boileau
2455005	L'Ange-Gardien	2445030	Potton	2478115	La Conception	2456005	Venise-en-Québec
2469070	Saint-Anicet	2469025	Howick	2434005	Neuville	2435045	Saint-Roch-de-Mékinac
2487010	Rapide-Danseur	2441020	Chartierville	2477055	Lac-des-Seize-Îles	2478010	Val-David
2435035	Hérouxville	2484010	Shawville	2462030	Sainte-Marcelline-de-Kildare	2446060	Sutton
2445055	Hatley	2483005	Denholm	2469035	Ormstown	2438045	Fortierville
2478075	Brébeuf	2479075	Lac-des-Écorces	2445025	Stanstead	2476035	Wentworth
2435005	Notre-Dame-de-Montauban	2483015	Kazabazua	2434105	Sainte-Christine-d'Auvergne	2445100	Saint-Étienne-de-Bolton
2469015	Saint-Chrysostome	2489902	Matchi-Manitou	2483045	Blue Sea	2462053	Entrelacs
2449010	Ulverton	2478045	Saint-Faustin	2490025	Lac-Édouard	2477050	Morin-Heights
2498020	L'Île-d'Anticosti	2479040	Marchand	2479005	Notre-Dame-du-Laus	2477015	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson
2483095	Grand-Remous	2439015	N-D-de-Lourdes-de-Ham	2475045	Saint-Hippolyte	2477065	Saint-Adolphe-d'Howard
2452020	Lanoraie-d'Autray	2478120	Labelle	2444005	Saint-Venant-de-Paquette	2477035	Sainte-Anne-des-Lacs
2437010	Saint-Prosper	2437025	Batiscan	2462005	Saint-Félix-de-Valois	2412045	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
2419005	Saint-Philéon	2471005	Rivière-Beaudette	2462040	Rawdon	2440005	Saint-Joseph-de-Ham-Sud
2471055	Pointe-des-Cascades	2480035	Papineauville	2480130	Lac-des-Plages	2462047	Chertsey
2430040	Milan	2479035	L'Annonciation	2462912	Saint-Guillaume-Nord	2476065	Harrington
2470060	Melocheville	2432055	Inverness	2479055	Sainte-Véronique	2462055	Notre-Dame-de-la-Merci
2485090	Notre-Dame-du-Nord	2408015	Grosses-Roches	2478130	La Minerve	2496902	Rivière-aux-Outardes
2445035	Ayer's Cliff	2480145	Bowman	2476025	Gore	2445050	North Hatley
2479070	Val-Barrette	2450105	Pierreville	2430110	Stratford	2431065	Sainte-Anne-du-Lac
2406025	Escuminac	2462020	Sainte-Béatrix	2479065	Chute-Saint-Philippe	2478105	Mont-Tremblant
2469005	Havelock	2490912	Rivière-Windigo	2436015	Saint-Mathieu	2480105	Vinoy
2436045	Lac-à-la-Tortue	2480020	Notre-Dame-de-la-Paix	2446065	Bolton-Ouest	2478005	Val-Morin
2480100	Chénéville	2480010	Montebello	2440055	Trois-Lacs	2478040	Ivry-sur-le-Lac
2489802	Grand-Lac-Victoria	2445095	Bolton-Est	2478055	Montcalm	2477045	Saint-Sauveur
2453010	Massueville	2452090	Saint-Didace	2485080	Angliers	2485902	Rivière-Kipawa
2497904	Lac-Walker	2433125	Leclercville	2479050	L'Ascension	2477060	Wentworth-Nord
2472043	Saint-Placide	2480125	Saint-Émile-de-Suffolk	2462025	Saint-Alphonse-Rodriguez	2477040	Saint-Sauveur-des-Monts
2433070	Val-Alain	2484045	Thorne	2462075	Saint-Damien	2435040	Grandes-Piles
2475005	Saint-Colomban	2478085	Saint-Jovite	2478070	Amherst	2480135	Duhamel
2485075	Moffet	2480025	Saint-André-Avellin	2479045	La Macaza	2445110	Stukely
2480080	Ripon	2479060	Lac-Saguay	2462080	Saint-Zénon	2477030	Piedmont
2450802	Odanak 12	2475035	Lafontaine	2462060	Saint-Donat	2490916	Obedjiwan
2478090	Lac-Carré	2483030	Gracefield	2480095	Lac-Simon		
2441070	Bury	2436010	Saint-Élie	2462035	Rawdon		
2450125	Saint-François-du-Lac	2441025	La Patrie	2477025	Mont-Rolland		
2437030	Champlain	2483040	Cayamant	2445115	Orford		
2479015	Lac-du-Cerf	2489050	Belcourt	2480110	Namur		
2462015	Saint-Jean-de-Matha	2476040	Brownsburg	2483020	Lac-Sainte-Marie		
2462070	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	2451055	Sainte-Angèle-de-Prémont	2478020	Sainte-Lucie-des-Laurentides		
2452095	Saint-Charles-de-Mandeville	2443015	Ascot	2468010	Hemmingford		
2446005	Abercorn	2479030	Lac-Nominingue	2445085	Austin		



## ANNEXE 3.3 : Les communautés rurales québécoises défavorisées sur le plan démographique

*Les communautés moyennement défavorisées démographiquement (n=407)*

2439025	Tingwick	2479100	Ferme-Neuve	2494090	Saint-Ambroise	2469015	Saint-Chrysostome
2455015	Saint-Paul-d'Abbotsford	2441010	Clifton-Partie-Est	2452065	Saint-Cuthbert	2450035	Saint-Célestin
2479015	Lac-du-Cerf	2439130	Saint-Samuel	2439105	Sainte-Séraphine	2433050	Saint-Flavien
2453040	Saint-Roch-de-Richelieu	2476005	Saint-André-Est	2408050	Petit-Matane	2455070	Saint-Jean-Baptiste
2429120	Notre-Dame-des-Pins	2461030	Notre-Dame-des-Prairies	2442065	Maricourt	2438060	Sainte-Cécile-de-Lévrard
2493065	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2431020	Disraëli	2417020	Saint-Marcel	2447045	Roxton Pond
2492030	Albanel	2456010	Saint-Georges-de-Clarenceville	2450010	Aston-Jonction	2407080	Val-Brillant
2463025	Saint-Alexis	2410030	Saint-Anaclet-de-Lessard	2433090	Saint-Apollinaire	2493050	Delisle
2485015	Saint-Édouard-de-Fabre	2415020	Sainte-Agnès	2479115	Sainte-Anne-du-Lac	2404030	La Martre
2454035	La Présentation	2471015	Saint-Télesphore	2463030	Saint-Esprit	2441100	Weedon Centre
2408065	Saint-Léandre	2434040	Saint-Basile	2416050	Saint-Hilarion	2484060	Fort-Coulonge
2434070	Grondines	2437045	Saint-Maurice	2413015	Packington	2462085	Saint-Michel-des-Saints
2470040	Saint-Stanislas-de-Kostka	2438020	Lemieux	2427005	Saint-Victor	2448015	Roxton
2483025	Northfield	2498050	Rivière-Saint-Jean	2418065	Berthier-sur-Mer	2468015	Hemmingford
2493055	Labrecque	2429025	Saint-Évariste-de-Forsyth	2439030	Chesterville	2440032	Saint-Georges-de-Windsor
2434135	Rivière-à-Pierre	2430015	Val-Racine	2486005	Bellecombe	2408075	Saint-Ulric-de-Matane
2433065	Saint-Janvier-de-Joly	2436020	Saint-Boniface-de-Shawinigan	2437035	Saint-Luc-de-Vincennes	2428020	Saint-Prosper
2487045	Taschereau	2454110	Saint-Jude	2409085	Sainte-Flavie	2463005	Sainte-Marie-Salomé
2452040	Sainte-Geneviève-de-Berthier	2484070	Waltham-et-Bryson	2471115	Sainte-Justine-de-Newton	2480045	Plaisance
2492070	Saint-Stanislas	2455010	Saint-Ange-Gardien	2429045	Saint-Martin	2408035	Saint-René-de-Matane
2493035	Saint-Gédéon	2452050	La Visitation-de-l'Île-Dupas	2432015	Saint-Ferdinand	2439110	Sainte-Clotilde-de-Horton
2491030	Sainte-Hedwidge	2429020	Saint-Hilaire-de-Dorset	2457057	Saint-Charles-sur-Richelieu	2406015	Saint-Omer
2404015	Mont-Saint-Pierre	2476060	Grenville	2447040	Saint-Joachim-de-Shefford	2412015	Saint-Antoine
2416015	Baie-Saint-Paul	2416035	Rivière-du-Gouffre	2432080	Notre-Dame-de-Lourdes	2489030	Vassan
2468010	Hemmingford	2488060	Saint-Félix-de-Dalquier	2480010	Montebello	2415025	Notre-Dame-des-Monts
2483020	Lac-Sainte-Marie	2435005	Notre-Dame-de-Montauban	2429057	Saint-Côme-Linière	2436050	Saint-Georges
2493070	Saint-Henri-de-Taillon	2436065	Saint-Jean-des-Piles	2418035	Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-S.	2426022	Saint-Elzéar
2493025	Hébertville-Station	2456097	Mont-Saint-Grégoire	2432045	Plessisville	2431005	Beaulac
2432035	Princeville	2471133	Rigaud	2434030	Cap-Santé	2480035	Papineauville
2411015	Sainte-Rita	2432060	Inverness	2444040	Barnston	2496005	Baie-Trinité
2445030	Potton	2407020	St-Jacques-le-Majeur-de-Causa.	2411025	Saint-Médard	2480060	Lochaber-Partie-Ouest
2496035	Chute-aux-Outardes	2491035	Saint-Prime	2429115	Saint-Éphrem-de-Beauce	2448050	Saint-Nazaire-d'Acton
2451050	Saint-Édouard-de-Maskinongé	2486030	Arntfield	2406055	Saint-François-d'Assise	2442095	Val-Joli
2436060	Saint-Gérard-des-Laurentides	2479075	Lac-des-Écorces	2452030	Sainte-Élisabeth	2498005	Blanc-Sablon
		2493080	Saint-Ludger-de-Milot	2451025	Saint-Barnabé	2409090	Luceville
		2493015	Lac-à-la-Croix	2442080	Melbourne	2480100	Chénéville
		2454095	Sainte-Hélène-de-Bagot	2487070	Sainte-Hélène-de-Mancebourg	2468030	Napierville
		2407030	Saint-Léon-le-Grand	2445055	Hatley	2406005	Maria
		2401040	Grosse-Île	2483050	Bouchette	2476065	Harrington
		2446090	Brigham	2454125	Saint-Marcel-de-Richelieu	2484100	Rapides-des-Joachims
		2444075	Compton Station	2485902	Rivière-Kipawa	2480070	Saint-Sixte
		2405060	Caplan	2409045	Les Boules	2496010	Godbout
						2489050	Belcourt
						2487015	Roquemaure

2488022	Barraute	2435030	Saint-Tite	2488065	Saint-Dominique-du-Rosaire	2405065	Saint-Alphonse
2446070	Brome	2446045	Stanbridge	2469040	Saint-Malachie-d'Ormstown	2417005	Saint-Omer
2407105	Saint-Damase	2492055	Girardville	2479110	Mont-Saint-Michel	2438030	Saint-Joseph-de-Blandford
2407070	Saint-Tharcisius	2475025	New Glasgow	2433035	Saint-Gilles	2467055	Léry
2470005	Saint-Urbain-Premier	2408030	Saint-Adelme	2408005	Les Méchins	2407035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
2438035	Sainte-Françoise	2446025	St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-R.	2446010	Frelighsburg	2431115	Robertsonville
2426048	Scott	2429010	Saint-Gédéon	2409025	Saint-Gabriel	2442060	Valcourt
2435010	Lac-aux-Sables	2469035	Ormstown	2419090	La Durantaye	2468045	Saint-Édouard
2461005	Saint-Paul	2485060	Latulippe-et-Gaboury	2444050	Stanstead-Est	2441085	Lingwick
2407040	Sainte-Irène	2431080	Thetford-Partie-Sud	2402050	Port-Daniel	2431040	Irlande
2407065	Saint-Alexandre-des-Lacs	2468025	Saint-Patrice-de-Sherrington	2417045	Saint-Cyrille-de-Lessard	2409070	Saint-Joseph-de-Lepage
2450050	Sainte-Perpétue	2485085	Saint-Eugène-de-Guigues	2405045	Bonaventure	2409010	Saint-Charles-Garnier
2470010	Sainte-Martine	2438040	Sainte-Sophie-de-Lévrard	2494030	Sainte-Rose-du-Nord	2419065	Saint-Anselme
2409035	Sainte-Angèle-de-Mérici	2454050	N-D-de-Saint-Hyacinthe	2409065	Price	2441015	Saint-Isidore-d'Auckland
2408020	Sainte-Félicité	2434055	Deschambault	2483030	Gracefield	2469045	Hinchinbrooke
2456040	Henryville	2485090	Notre-Dame-du-Nord	2442040	Bonsecours	2419105	Saint-Étienne-de-Beaumont
2407075	Saint-Vianney	2494085	Saint-Charles-de-Bourget	2498010	Bonne-Espérance	2470035	Saint-Louis-de-Gonzague
2446005	Abercorn	2450115	Notre-Dame-de-Pierreville	2451040	Sainte-Ursule	2446100	Notre-Dame-de-Stanbridge
2433085	N-D-du-Sacré-Coeur-d'Isso.	2406060	L'Ascension-de-Patapédia	2455025	Saint-Césaire	2429030	La Guadeloupe
2418040	Notre-Dame-du-Rosaire	2488030	La Corne	2431070	Sacré-Coeur-de-Marie-Partie-S.	2417055	Saint-Aubert
2449095	Saint-Majorique-de-Grantham	2451005	Maskinongé	2433115	Lotbinière	2433040	Saint-Octave-de-Dosquet
2484005	Bristol	2436005	Charente	2454105	Saint-Barnabé-Sud	2454055	Saint-Hyacinthe-le-Confesseur
2402025	Pabos	2402045	Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Ga.	2409005	La Rédemption	2419015	Saint-Nazaire-de-Dorchester
2431050	Sainte-Praxède	2491020	Chambord	2402035	Pabos Mills	2434115	Saint-Léonard-de-Portneuf
2446020	Saint-Armand	2454065	Saint-Valérien-de-Milton	2438015	Sainte-Marie-de-Blandford	2455050	Sainte-Marie-de-Monnoir
2480005	Fassett	2495020	Bergeronnes	2430005	Saint-Augustin-de-Woburn	2479035	L'Annonciation
2407010	Sainte-Florence	2431130	Sacré-Coeur-de-Jésus	2484075	L'Isle-aux-Allumettes-Partie-Est	2486015	Cloutier
2491005	Lac-Bouchette	2410070	Saint-Fabien	2408010	Saint-Jean-de-Cherbourg	2463015	Saint-Jacques
2413100	Saint-Athanase	2483090	Aumond	2407085	Sayabec	2450125	Saint-François-du-Lac
2445050	North Hatley	2401015	L'Étang-du-Nord	2426063	Saint-Isidore	2469020	Saint-Jean-Chrysostome
2451065	Saint-Alexis-des-Monts	2410015	Saint-Narcisse-de-Rimouski	2463010	Saint-Jacques	2421005	Saint-Tite-des-Caps
2430025	Frontenac	2413090	Saint-Honoré	2413050	Lejeune	2415030	Saint-Aimé-des-Lacs
2468005	Saint-Bernard-de-Lacolle	2411055	Saint-Simon	2412080	Notre-Dame-du-Portage	2410065	Le Bic
2418020	Sainte-Lucie-de-Beauregard	2437025	Batiscan	2407060	Lac-au-Saumon	2459025	Verchères
2409080	Saint-Jean-Baptiste	2418045	Cap-Saint-Ignace	2454015	Saint-Damase	2427035	Saint-Odilon-de-Cranbourne
2432075	Sainte-Julie	2445020	Ogden	2445025	Stanstead	2419010	N-D-Auxiliatrice-de-Buckland
2471110	Sainte-Marthe	2495035	Saint-Paul-du-Nord	2470015	Saint-Paul-de-Châteauguay	2408060	Saint-Jérôme-de-Matane
2405050	Saint-Elzéar	2471020	Saint-Polycarpe	2430110	Stratford	2494100	Bégin
2490025	Lac-Édouard	2450015	Saint-Raphaël-Partie-Sud	2488035	Landrienne	2417035	Tourville
2484020	Portage-du-Fort	2428055	Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	2430105	Stornoway	2469065	Sainte-Barbe
2485037	Lorrainville	2493020	Hébertville	2444060	Martinville	2496040	Ragueneau
2446040	Bedford	2431010	Garthby	2434080	Saint-Casimir	2430090	Courcelles
2446085	East Farnham	2451060	Saint-Paulin	2442070	Kingsbury	2413065	Saint-Michel-du-Squatec
2485045	Saint-Bruno-de-Guigues	2413030	Saint-Eusèbe	2469060	Godmanchester	2417030	Sainte-Perpétue
2434065	Saint-Marc-des-Carières	2434005	Neuville	2405040	New Carlisle	2495050	Colombier
2408045	Saint-Luc	2457070	Saint-Denis	2417070	Saint-Jean-Port-Joli	2440010	Saint-Adrien
2428065	Sainte-Sabine	2414060	Saint-Philippe-de-Néri	2434045	Notre-Dame-de-Portneuf	2433020	Sainte-Agathe
2442032	Racine	2429125	Saint-Simon-les-Mines	2442085	Saint-Grégoire-de-Greenlay	2457075	Saint-Antoine-sur-Richelieu
2440025	Saint-Camille	2480075	Ripon	2421040	L'Ange-Gardien	2402010	Sainte-Thérèse-de-Gaspé

2412055 Saint-Georges-de-Cacouna  
 2429005 Saint-Théophile  
 2433095 Saint-Antoine-de-Tilly  
 2413010 Saint-Jean-de-la-Lande  
 2488045 La Motte  
 2404902 Mont-Albert  
 2412050 St-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte  
 2431105 Kinnear's Mills  
 2414075 Saint-Gabriel-Lalemant  
 2419060 Saint-Anselme  
 2413080 Saint-Louis-du-Ha! Ha!  
 2450085 La Visitation-de-Yamaska  
 2489914 Lac-Fouillac  
 2404010 Saint-Maxime-du-Mont-Louis  
 2483080 Montcerf  
 2430055 Audet  
 2407100 Saint-Noël  
 2441035 Newport  
 2485055 Fugèreville  
 2495040 Sainte-Anne-de-Portneuf  
 2412065 Saint-Arsène  
 2487040 Taschereau  
 2407095 Saint-Moise  
 2437030 Champlain  
 2451045 Saint-Justin  
 2405020 Hope Town  
 2431122 East Broughton  
 2453015 Saint-Aimé  
 2485105 Rimnigny  
 2450030 Saint-Célestin  
 2401030 Havre-aux-Maisons  
 2431045 Saint-Joseph-de-Coleraine  
 2450042 Saint-Léonard-d'Aston  
 2450090 Saint-Zéphirin-de-Courval  
 2459035 Contrecoeur  
 2438065 Saint-Pierre-les-Becquets  
 2485020 Béarn  
 2491050 La Doré  
 2432070 Laurierville  
 2405035 Paspébiac-Ouest  
 2434075 Saint-Casimir  
 2427060 Tring-Jonction  
 2401020 Cap-aux-Meules  
 2420015 Saint-Jean  
 2418025 Sainte-Apolline-de-Patton  
 2416045 Les Éboulements  
 2433010 Saint-Sylvestre  
 2415045 Rivière-Malbaie  
 2412075 St-Patrice-de-la-Rivière-du-L.

*Les communautés les plus  
désavantagées démographiquement  
(n=322)*

2428060 Saint-Luc  
 2408070 Saint-Ulric  
 2439125 Saint-Jacques-de-Horton  
 2452045 Saint-Ignace-de-Loyola  
 2427050 Saint-Joseph-des-Érables  
 2433075 Sainte-Emmélie  
 2409060 Grand-Métis  
 2420025 Saint-Pierre  
 2450095 Saint-Elphège  
 2494010 L'Anse-Saint-Jean  
 2412005 Saint-Cyprien  
 2417040 Saint-Damase-de-l'Islet  
 2424005 Saint-Henri  
 2451020 Yamachiche  
 2490030 Parent  
 2435020 Saint-Séverin  
 2469050 Elgin  
 2445080 Saint-Benoît-du-Lac  
 2419030 Saint-Damien-de-Buckland  
 2453075 Yamaska  
 2487065 Colombourg  
 2447030 Warden  
 2401005 L'Île-d'Entrée  
 2449125 Saint-Bonaventure  
 2487115 Normétal  
 2427065 Saint-Frédéric  
 2414065 Rivière-Ouelle  
 2449080 Notre-Dame-du-Bon-Conseil  
 2405030 Paspébiac  
 2487025 Palmarolle  
 2417015 Saint-Adalbert  
 2408015 Grosses-Roches  
 2433100 Sainte-Croix  
 2446095 Saint-Ignace-de-Stanbridge  
 2419005 Saint-Philémon  
 2430065 Risborough  
 2441095 Saint-Gérard  
 2439010 Ham-Nord  
 2494035 Saint-Fulgence  
 2416055 Saint-Urbain  
 2428045 Sainte-Justine  
 2485050 Laverlochère  
 2499050 Wemindji

2419082 Saint-Raphaël  
 2431060 Sainte-Clotilde-de-Beauce  
 2419110 Saint-Michel-de-Bellechasse  
 2453065 Sainte-Anne-de-Sorel  
 2450023 Saint-Wenceslas  
 2410040 Rimouski-Est  
 2434097 Saint-Alban  
 2428025 Saint-Benjamin  
 2453080 Saint-Michel-d'Yamaska  
 2431140 Saint-Jacques-de-Leeds  
 2437005 Sainte-Anne-de-la-Pérade  
 2479095 Ferme-Neuve  
 2453070 Yamaska-Est  
 2401035 Grande-Entrée  
 2432065 Lyster  
 2469010 Franklin  
 2419055 Sainte-Claire  
 2430100 Saint-Romain  
 2414005 Mont-Carmel  
 2469030 Très-Saint-Sacrement  
 2487085 Dupuy  
 2406020 Nouvelle  
 2403020 Grande-Vallée  
 2484040 Litchfield  
 2492065 Saint-Eugène  
 2442110 Cleveland  
 2413085 Saint-Elzéar  
 2457065 Saint-Denis  
 2409055 Saint-Octave-de-Métis  
 2484010 Shawville  
 2438070 Deschailions-sur-Saint-Laurent  
 2419037 Armagh  
 2430080 Lac-Drolet  
 2428070 Saint-Camille-de-Lellis  
 2415050 Saint-Fidèle-de-Mont-Murray  
 2449085 Sainte-Brigitte-des-Saults  
 2419075 Saint-Gervais  
 2414090 Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
 2415055 Saint-Siméon  
 2414025 Sainte-Hélène  
 2484015 Clarendon  
 2431095 Saint-Adrien-d'Irlande  
 2438025 Manseau  
 2480105 Vinoy  
 2430095 Lambton  
 2435050 Sainte-Thècle  
 2492045 Saint-Thomas-Didyme  
 2419097 Saint-Charles-de-Bellechasse  
 2431055 Saint-Méthode-de-Frontenac

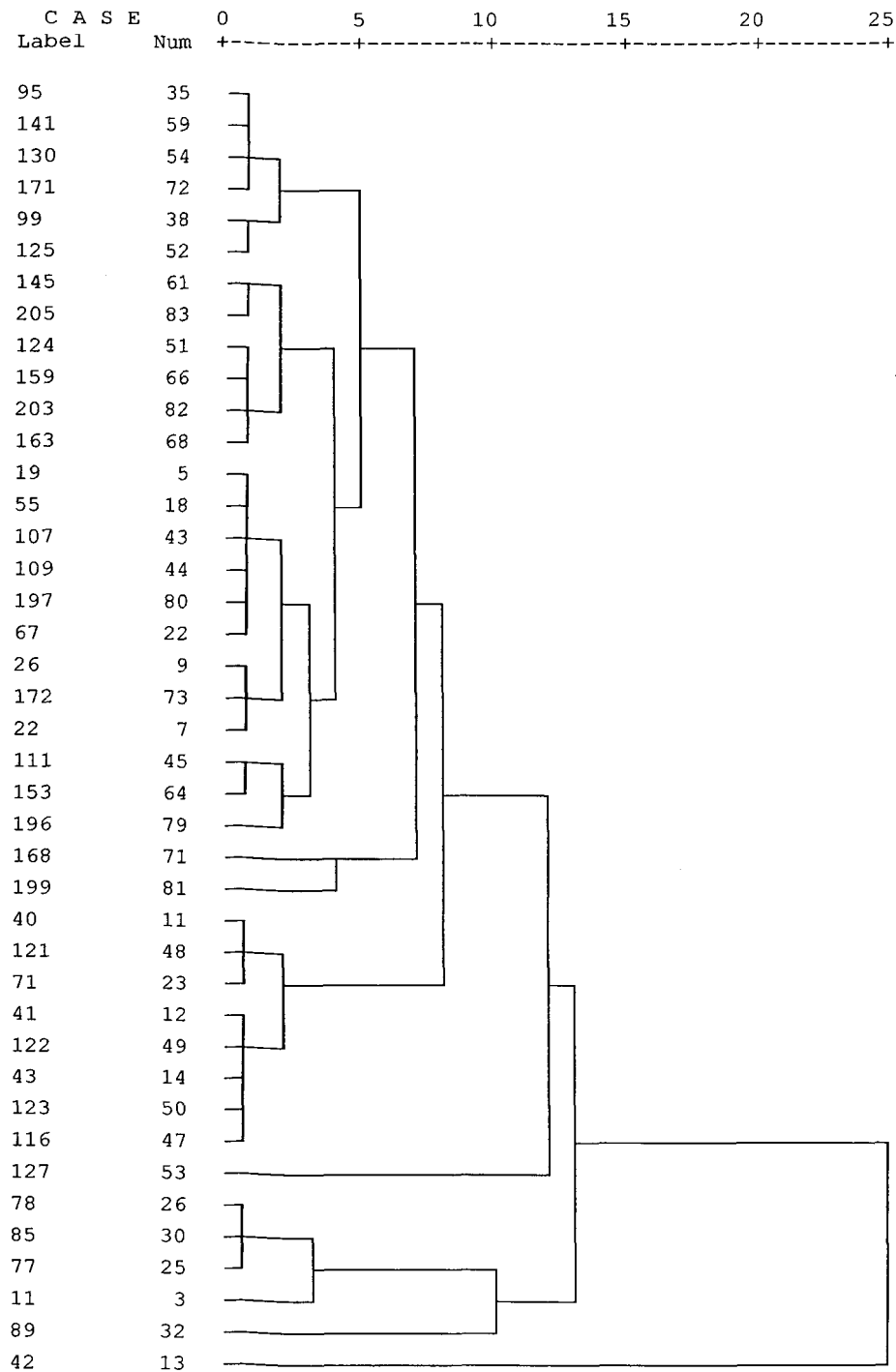
2414035 Saint-Alexandre  
 2412010 Saint-Hubert  
 2478015 Lantier  
 2411010 Saint-Jean-de-Dieu  
 2421020 Saint-Joachim  
 2484025 Bryson  
 2433005 Saint-Sylvestre  
 2449113 Saint-Guillaume  
 2487060 Macarnic  
 2411005 Saint-Clément  
 2449130 Saint-Pie-de-Guire  
 2437040 Saint-Narcisse  
 2432020 Halifax-Nord  
 2426055 Saint-Bernard  
 2429035 Shenley  
 2446030 Stanbridge Station  
 2413020 Saint-Marc-du-Lac-Long  
 2404050 Capucins  
 2433030 Saint-Narcisse-de-Beaurivage  
 2484035 Grand-Calumet  
 2433045 Saint-Agapit  
 2406045 Matapédia  
 2417080 L'Islet-sur-Mer  
 2419020 Saint-Léon-de-Standon  
 2409015 Les Hauteurs  
 2439045 Norbertville  
 2431100 Saint-Jean-de-Brébeuf  
 2492902 Chute-des-Passes  
 2493030 Saint-Bruno  
 2445043 Hatley  
 2462005 Saint-Félix-de-Valois  
 2418005 Saint-Just-de-Bretenières  
 2439155 Daveluyville  
 2410005 Esprit-Saint  
 2420020 Saint-Laurent  
 2413060 Lac-des-Aigles  
 2439145 Saint-Rosaire  
 2405010 Shigawake  
 2484080 Chapeau  
 2469025 Howick  
 2427040 Saint-Joseph-de-Beauce  
 2492050 Saint-Edmond  
 2488080 Launay  
 2487080 La Reine  
 2434035 Saint-Basile-Sud  
 2427010 Saint-Victor-de-Tring  
 2487020 Gallichan  
 2440050 Shipton  
 2495025 Les Escoumins

2434090	Saint-Ubalde	2492010	Péribonka	2431135	Saint-Pierre-de-Broughton	2414040	Saint-André
2454090	Saint-Simon	2407090	Saint-Cléophas	2487050	Authier	2409050	Métis-sur-Mer
2428030	Sainte-Rose-de-Watford	2431110	Pontbriand	2418055	St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	2444010	East Hereford
2487030	Sainte-Germaine-Boulé	2438005	Saint-Sylvère	2419117	Saint-Vallier	2441090	Fontainebleau
2485075	Moffet	2488010	Rochebaucourt	2428075	Saint-Magloire-de-Bellechasse	2487120	Saint-Lambert
2427070	Saint-Séverin	2414050	Kamouraska	2407005	Sainte-Marguerite	2498030	Aganish
2442075	Melbourne	2417050	Saint-Eugène	2495030	Sault-au-Mouton	2476050	Calumet
2401010	L'Île-du-Havre-Aubert	2417060	Sainte-Louise	2437010	Saint-Prosper	2417025	Sainte-Félicité
2453010	Massueville	2403015	Petite-Vallée	2450065	Grand-Saint-Esprit	2416005	Petite-Rivière-Saint-François
2412040	L'Isle-Verte	2456050	Saint-Sébastien	2420010	Sainte-Famille	2433125	Leclercville
2426035	Sainte-Marguerite	2488005	Champneuf	2441005	Saint-Malo	2430075	Gayhurst-Partie-Sud-Est
2451030	Saint-Sévère	2484030	Campbell's Bay	2484050	Alleyn-et-Cawood	2450055	Sainte-Monique
2448005	Béthanie	2410075	Saint-Eugène-de-Ladrière	2428015	Sainte-Aurélié	2450060	Sainte-Monique
2428035	Saint-Louis-de-Gonzague	2414045	Saint-Germain	2428040	Saint-Cyprien	2418070	St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
2492005	Saint-Augustin	2415040	Cap-à-l'Aigle	2419050	Saint-Lazare-de-Bellechasse	2434085	Saint-Thuribe
2498055	Rivière-au-Tonnerre	2407055	Saint-Edmond	2436025	Baie-de-Shawinigan	2431025	St-Jacques-le-Majeur-de-Wol.
2430085	Saint-Sébastien	2432010	Bernierville	2429040	Saint-Honoré	2416040	Saint-Joseph-de-la-Rive
2426005	Saint-Édouard-de-Frampton	2412030	Saint-Épiphane	2472035	Oka paroisse	2477055	Lac-des-Seize-Îles
2420005	Saint-François	2427055	Saint-Jules	2403010	Cloridorme	2432055	Inverness
2401025	Fatima	2451010	Saint-Joseph-de-Maskinongé	2433015	Sainte-Agathe	2452060	Saint-Viateur
2414010	Saint-Bruno-de-Kamouraska	2439090	Sainte-Élisabeth-de-Warwick	2438055	Parisville	2487904	Rivière-Ojima
2408080	Baie-des-Sables	2418010	Lac-Frontière	2426040	Sainte-Hénédine	2480135	Duhamel
2488015	La Morandière	2406050	Saint-Alexis-de-Matapédia	2494005	Petit-Saguenay	2488902	Lac-Despinassy
2437015	Saint-Stanislas	2415065	Baie-Sainte-Catherine	2444023	Dixville	2423015	Notre-Dame-des-Anges
2419045	Saint-Nérée	2405025	Hope	2412035	Saint-Paul-de-la-Croix	2446015	Philipsburg
2433080	Saint-Édouard-de-Lotbinière	2498012	Saint-Augustin	2498025	Natashquan	2422025	Saint-Gabriel-de-Valcartier
2414030	Saint-Joseph-de-Kamouraska	2495015	Grandes-Bergeronnes	2487105	Val-Saint-Gilles	2415005	Saint-Irénée
2433105	Sainte-Croix	2430020	Piopolis	2492060	Notre-Dame-de-Lorette	2499060	Baie-James
2498045	Longue-Pointe	2405075	Grande-Cascapédia	2404025	Marsoui	2413075	Saint-Pierre-de-Lamy
2406035	Ristigouche-Partie-Sud-Est	2491010	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	2411035	Saint-Éloi	2411020	Saint-Guy
2486060	Saint-Norbert-de-Mont-Brun	2437020	Sainte-Geneviève-de-Batiscan	2497025	Rivière-Pentecôte	2415904	Sagard
2450100	Baie-du-Febvre	2453085	Saint-Gérard-Majella	2435055	Boucher	2485804	Winneway
2414020	Saint-Pascal	2483010	Low	2498014	Gros-Mécatina	2498035	Baie-Johan-Beetz
2412025	Saint-François-Xavier-de-Viger	2441025	La Patrie	2453005	Saint-David	2497808	Matimekosh
2491015	Saint-François-de-Sales	2433025	Saint-Patrice-de-Beaurivage	2409040	Padoue		
2428005	Saint-Zacharie	2450080	Nicolet-Sud	2446065	Bolton-Ouest		
2416025	La Baleine	2432085	Villeroy	2490916	Obedjiwan		
2408025	Sainte-Félicité	2450105	Pierreville	2404005	Ste-Madeleine-de-la-Rivière-M.		
2498040	Havre-Saint-Pierre	2444055	Sainte-Edwidge-de-Clifton	2416028	L'Île-aux-Coudres		
2412060	Saint-Georges-de-Cacouna	2402020	Saint-François-de-Pabos	2405015	Saint-Godefroi		
2433055	Saint-Flavien	2418030	Saint-Paul-de-Montminy	2410010	La Trinité-des-Monts		
2435015	Saint-Adelphe	2406040	Saint-André-de-Restigouche	2430060	Saint-Ludger		
2483085	Bois-Franc	2449015	Durham-Sud	2426015	Vallée-Jonction		
2420030	Sainte-Pétronille	2419070	Honfleur	2472030	Oka municipalité		
2478060	Arundel	2404020	Rivière-à-Claude	2405055	Saint-Siméon		
2414070	Saint-Pacôme	2441040	Sawyerville	2407025	Saint-Raphaël-d'Albertville		
2418060	St-François-de-la-Rivière-du-S.	2411030	Sainte-Françoise	2498015	Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent		
2402040	Newport	2485100	Nédelec	2432005	Vianney		
2413025	Rivière-Bleue	2415060	Saint-Siméon	2413055	Biencourt		

# ANNEXE 4 : Extrait d'un dendrogramme illustrant le processus de regroupement automatique des communautés rurales québécoises

\*\*\*\*\* HIERARCHICAL CLUSTER ANALYSIS \*\*\*\*\*

*Dendrogram using Average Linkage (Between Groups)  
Rescaled Distance Cluster Combine*



**ANNEXE 5 : Les communautés rurales québécoises moyennement défavorisées et les plus défavorisées sur les trois plans : économique, social et démographique (indice de défavorisation «IDÉF'»)**

*Les communautés moyennement défavorisées sur les trois plans (n=313)*

2489804 Lac-Simon	2404035 Tourelle	2432080 Notre-Dame-de-Lourdes	2491020 Chambord
2499090 Kangisqualujuaq	2480025 Saint-André-Avellin	2480010 Montebello	2431130 Sacré-Coeur-de-Jésus
2490804 Obedjiwan 28	2449105 Saint-Eugène	2451025 Saint-Barnabé	2410070 Saint-Fabien
2490802 Weymontachie 23	2485095 Guérin	2442080 Melbourne	2483090 Aumond
2462802 Manouane	2479055 Sainte-Véronique	2483050 Bouchette	2410015 St-Narcisse-de-Rimouski
2499135 Salluit	2452095 Saint-Charles-de-Mandeville	2438060 Sainte-Cécile-de-Lévrard	2411055 Saint-Simon
2499802 Waswanipi	2476055 Grenville	2441100 Weedon Centre	2418045 Cap-Saint-Ignace
2499804 Mistissini	2492015 Sainte-Jeanne-d'Arc	2484060 Fort-Coulonge	2471020 Saint-Polycarpe
2498806 Natashquan 1	2414080 Saint-Onésime-d'Ixworth	2468015 Hemmingford	2413030 Saint-Eusèbe
2485802 Kebaowek	2493060 Lamarche	2480045 Plaisance	2488065 St-Dominique-du-Rosaire
2499125 Akulivik	2409020 Sainte-Jeanne-d'Arc	2439110 Sainte-Clotilde-de-Horton	2405045 Bonaventure
2497802 Uashat	2480115 Boileau	2489030 Vassan	2451040 Sainte-Ursule
2497806 Kawawachikamach	2488070 Berry	2415025 Notre-Dame-des-Monts	2433115 Lotbinière
2497804 Maliotenam 27A	2439025 Tingwick	2480035 Papineauville	2402035 Pabos Mills
2485806 Timiskaming 19	2453040 Saint-Roch-de-Richelieu	2496005 Baie-Trinité	2438015 Sainte-Marie-de-Blandford
2499085 Inukjuak	2493065 L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2442095 Val-Joli	2430005 Saint-Augustin-de-Woburn
2488802 Pikogan	2492030 Albanel	2498005 Blanc-Sablon	2407060 Lac-au-Saumon
2498808 Mingan	2485015 Saint-Édouard-de-Fabre	2406005 Maria	2430110 Stratford
2498804 La Romaine 2	2483025 Northfield	2487015 Roquemaure	2488035 Landrienne
2496802 Betsiamites 3	2433065 Saint-Janvier-de-Joly	2488022 Barraute	2434080 Saint-Casimir
2491802 Mashteuiatsh	2492070 Saint-Stanislas	2470005 Saint-Urbain-Premier	2417070 Saint-Jean-Port-Joli
2494015 Rivière-Éternité	2491030 Sainte-Hedwidge	2438035 Sainte-Françoise	2434045 Notre-Dame-de-Portneuf
2490015 La Bostonnais	2493070 Saint-Henri-de-Taillon	2407065 Saint-Alexandre-des-Lacs	2405065 Saint-Alphonse
2498802 Pakuashipi	2493025 Hébertville-Station	2456040 Henryville	2431115 Robertsonville
2486010 Rollet	2445030 Pottou	2484005 Bristol	2441085 Lingwick
2479045 La Macaza	2496035 Chute-aux-Outardes	2431050 Sainte-Praxède	2441015 Saint-Isidore-d'Auckland
2479040 Marchand	2439130 Saint-Samuel	2446020 Saint-Armand	2469045 Hinchinbrooke
2462035 Rawdon	2415020 Sainte-Agnès	2480005 Fassett	2429030 La Guadeloupe
2487100 Authier-Nord	2438020 Lemieux	2468005 Saint-Bernard-de-Lacolle	2417055 Saint-Aubert
2462020 Sainte-Béatrix	2452050 La Visitation-de-l'Île-Dupas	2409080 Saint-Jean-Baptiste	2433040 Saint-Octave-de-Dosquet
2456005 Venise-en-Québec	2407020 Saint-Jacques-le-Majeur-de-Cau.	2471110 Sainte-Marthe	2419015 St-Nazaire-de-Dorchester
2462053 Entrelacs	2486030 Armtfield	2484020 Portage-du-Fort	2434115 Saint-Léonard-de-Portneuf
2480095 Lac-Simon	2493080 Saint-Ludger-de-Milot	2446085 East Farnham	2479035 L'Annonciation
2462025 Saint-Alphonse-Rodriguez	2493015 Lac-à-la-Croix	2434065 Saint-Marc-des-Carières	2421005 Saint-Tite-des-Caps
2479070 Val-Barrette	2401040 Grosse-Île	2440025 Saint-Camille	2415030 Saint-Aimé-des-Lacs
2478020 Sainte-Lucie-des-Laurentides	2494090 Saint-Ambroise	2446045 Stanbridge	2494100 Bégin
2462015 Saint-Jean-de-Matha	2452065 Saint-Cuthbert	2492055 Girardville	2496040 Ragueneau
2456015 Noyan	2439105 Sainte-Séraphine	2446025 St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	2413065 Saint-Michel-du-Squatec
2410025 Saint-Marcellin	2450010 Aston-Jonction	2469035 Ormstown	2417030 Sainte-Perpétue
	2463030 Saint-Esprit	2485060 Latulippe-et-Gaboury	2440010 Saint-Adrien
	2416050 Saint-Hilarion	2438040 Sainte-Sophie-de-Lévrard	2433020 Sainte-Agathe
	2427005 Saint-Victor	2434055 Deschambault	2412055 Saint-Georges-de-Cacouna
	2418065 Berthier-sur-Mer	2450115 Notre-Dame-de-Pierreville	2429005 Saint-Théophile
	2437035 Saint-Luc-de-Vincennes	2488030 La Corne	2488045 La Motte
	2471115 Sainte-Justine-de-Newton	2451005 Maskinongé	2404902 Mont-Albert
	2429045 Saint-Martin	2436005 Charette	2413080 Saint-Louis-du-Ha! Ha!

2450085	La Visitation-de-Yamaska	2419097	Saint-Charles-de-Bellechasse	2427055	Saint-Jules	2450802	Odanak 12
2483080	Montcerf	2414035	Saint-Alexandre	2451010	Saint-Joseph-de-Maskinongé	2429050	Saint-René
2430055	Audet	2433005	Saint-Sylvestre	2495015	Grandes-Bergeronnes	2462065	Saint-Côme
2441035	Newport	2487060	Macamic	2483010	Low	2441075	Hampden
2495040	Sainte-Anne-de-Portneuf	2449130	Saint-Pie-de-Guire	2433025	Saint-Patrice-de-Beaurivage	2462070	Sainte-Émélie-de-l'Énergie
2437030	Champlain	2429035	Shenley	2444055	Sainte-Edwidge-de-Clifton	2451055	Sainte-Angèle-de-Prémont
2451045	Saint-Justin	2446030	Stanbridge Station	2406040	Saint-André-de-Restigouche	2462080	Saint-Zénon
2431122	East Broughton	2484035	Grand-Calumet	2411030	Sainte-Françoise	2484055	Leslie-Clapham-et-Hudd.
2401030	Havre-aux-Maisons	2433045	Saint-Agapit	2485100	Nédelec	2483100	Lytton
2431045	Saint-Joseph-de-Coleraine	2417080	L'Islet-sur-Mer	2415060	Saint-Siméon	2418015	Saint-Fabien-de-Panet
2450042	Saint-Léonard-d'Aston	2409015	Les Hauteurs	2431135	Saint-Pierre-de-Broughton	2483055	Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
2438065	Saint-Pierre-les-Becquets	2439045	Norberville	2419117	Saint-Vallier	2406030	Pointe-à-la-Croix
2491050	La Doré	2431100	Saint-Jean-de-Brébeuf	2428015	Sainte-Aurélié	2438045	Fortierville
2401020	Cap-aux-Meules	2493030	Saint-Bruno	2436025	Baie-de-Shawinigan	2433070	Val-Alain
2420015	Saint-Jean	2445043	Hatley	2433015	Sainte-Agathe	2406025	Escuminac
2452045	Saint-Ignace-de-Loyola	2462005	Saint-Félix-de-Valois	2438055	Parisville	2413045	Auclair
2412005	Saint-Cyprien	2418005	Saint-Just-de-Bretenières	2426040	Sainte-Hénédié	2435045	Saint-Roch-de-Mékinac
2451020	Yamachiche	2439145	Saint-Rosaire	2487105	Val-Saint-Gilles	2411050	Saint-Mathieu-de-Rioux
2490030	Parent	2484080	Chapeau	2492060	Notre-Dame-de-Lorette	2414055	Saint-Denis
2487065	Colombourg	2469025	Howick	2404025	Marsoui	2483035	Wright
2447030	Warden	2492050	Saint-Edmond	2411035	Saint-Éloi	2479010	Notre-Dame-de-Pontmain
2401005	L'Île-d'Entrée	2488080	Launay	2453005	Saint-David	2413040	Saint-Juste-du-Lac
2414065	Rivière-Ouelle	2487020	Gallichan	2404050	Capucins	2434105	Ste-Christine-d'Auvergne
2405030	Paspébiac	2440050	Shipton	2416028	L'Île-aux-Coudres	2440055	Trois-Lacs
2439010	Ham-Nord	2495025	Les Escoumins	2405055	Saint-Siméon	2479015	Lac-du-Cerf
2494035	Saint-Fulgence	2428030	Sainte-Rose-de-Watford	2498015	Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent	2408065	Saint-Léandre
2428045	Sainte-Justine	2426005	Saint-Édouard-de-Frampton	2432005	Vianney	2434070	Grondines
2485050	Laverlochère	2408015	Grosses-Roches	2413055	Biencourt	2493055	Labrecque
2419082	Saint-Raphaël	2419045	Saint-Nérée	2444010	East Hereford	2434135	Rivière-à-Pierre
2431060	Sainte-Clotilde-de-Beauce	2433080	Saint-Édouard-de-Lotbinière	2476050	Calumet	2487045	Taschereau
2450023	Saint-Wenceslas	2498045	Longue-Pointe	2416005	Petite-Rivière-Saint-François	2404015	Mont-Saint-Pierre
2428025	Saint-Benjamin	2406035	Restigouche-Partie-Sud-Est	2450055	Sainte-Monique	2468010	Hemmingford
2453070	Yamaska-Est	2486060	Saint-Norbert-de-Mont-Brun	2416040	Saint-Joseph-de-la-Rive	2483020	Lac-Sainte-Marie
2432065	Lyster	2450100	Baie-du-Febvre	2446015	Philipsburg	2411015	Sainte-Rita
2487085	Dupuy	2428005	Saint-Zacharie	2415005	Saint-Irénée	2451050	St-Édouard-de-Maskinongé
2484040	Litchfield	2416025	La Baleine	2498035	Baie-Johan-Beetz	2456010	St-Georges-de-Clarencevil.
2442110	Cleveland	2483085	Bois-Franc			2498050	Rivière-Saint-Jean
2457065	Saint-Denis	2478060	Arundel			2435005	Notre-Dame-de-Montauban
2409055	Saint-Octave-de-Métis	2414070	Saint-Pacôme			2479075	Lac-des-Écorces
2484010	Shawville	2418060	St-François-de-la-Rivière-du-S.			2407030	Saint-Léon-le-Grand
2430080	Lac-Drolet	2492010	Péribonka			2405060	Caplan
2415050	Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	2431110	Pontbriand			2417020	Saint-Marcel
2449085	Sainte-Brigitte-des-Saults	2438005	Saint-Sylvère			2479115	Sainte-Anne-du-Lac
2419075	Saint-Gervais	2417050	Saint-Eugène			2413015	Packington
2415055	Saint-Siméon	2417060	Sainte-Louise			2418035	Ste-Euphémie-sur-Riv.-S.
2414025	Sainte-Hélène	2456050	Saint-Sébastien			2411025	Saint-Médard
2484015	Clarendon	2488005	Champneuf			2409040	Padoue
2431095	Saint-Adrien-d'Irlande	2414045	Saint-Germain			2406055	Saint-François-d'Assise
2430095	Lambton	2432010	Bernierville			2454125	Saint-Marcel-de-Richelieu
2492045	Saint-Thomas-Didyme	2412030	Saint-Épiphanie			2485902	Rivière-Kipawa

*Les communautés les plus défavorisées sur les trois plans (n=252)*

2499818 Ouje-Bougoumou  
2489802 Grand-Lac-Victoria  
2406802 Gesgapegiag 2  
2406804 Listuguy  
2485070 Laforce  
2462047 Chertsey  
2462055 Notre-Dame-de-la-Merci

2409045	Les Boules	2408010	Saint-Jean-de-Cherbourg	2413085	Saint-Elzéar	2498012	Saint-Augustin
2469015	Saint-Chrysostome	2407085	Sayabec	2438070	Deschailions-sur-Saint-Laurent	2430020	Piopolis
2407080	Val-Brillant	2413050	Lejeune	2419037	Armagh	2405075	Grande-Cascapédia
2404030	La Martre	2405040	New Carlisle	2428070	Saint-Camille-de-Lellis	2491010	St-André-du-Lac-St-Jean
2408075	Saint-Ulric-de-Matane	2417005	Saint-Omer	2438025	Manseau	2437020	Ste-Geneviève-de-Batiscan
2408035	Saint-René-de-Matane	2438030	Saint-Joseph-de-Blandford	2435050	Sainte-Thècle	2453085	Saint-Gérard-Majella
2406015	Saint-Omer	2407035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	2412010	Saint-Hubert	2441025	La Patrie
2431005	Beulac	2409010	Saint-Charles-Garnier	2478015	Lantier	2432085	Villeroiy
2480100	Chénéville	2486015	Cloutier	2411010	Saint-Jean-de-Dieu	2450105	Pierreville
2476065	Harrington	2450125	Saint-François-du-Lac	2484025	Bryson	2402020	Saint-François-de-Pabos
2480070	Saint-Sixte	2419010	N-D-Auxiliatrice-de-Buckland	2411005	Saint-Clément	2418030	Saint-Paul-de-Montminy
2496010	Godbout	2417035	Tourville	2437040	Saint-Narcisse	2449015	Durham-Sud
2489050	Belcourt	2495050	Colombier	2413020	Saint-Marc-du-Lac-Long	2404020	Rivière-à-Claude
2407105	Saint-Damase	2402010	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	2406045	Matapédia	2487050	Authier
2407070	Saint-Tharcisius	2413010	Saint-Jean-de-la-Lande	2419020	Saint-Léon-de-Standon	2428075	St-Magloire-de-Bellechasse
2435010	Lac-aux-Sables	2414075	Saint-Gabriel-Lalemant	2492902	Chute-des-Passes	2495030	Sault-au-Mouton
2407040	Sainte-Irène	2404010	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	2439155	Daveluyville	2437010	Saint-Prosper
2409035	Sainte-Angèle-de-Méridi	2407100	Saint-Noël	2410005	Esprit-Saint	2484050	Alleyn-et-Cawood
2408020	Sainte-Félicité	2485055	Fugéville	2413060	Lac-des-Aigles	2428040	Saint-Cyprien
2407075	Saint-Vianney	2487040	Taschereau	2405010	Shigawake	2403010	Cloridorme
2418040	Notre-Dame-du-Rosaire	2407095	Saint-Moïse	2487080	La Reine	2494005	Petit-Saguenay
2407010	Sainte-Florence	2405020	Hope Town	2434035	Saint-Basile-Sud	2412035	Saint-Paul-de-la-Croix
2491005	Lac-Bouchette	2485105	Rémigny	2434090	Saint-Ubalde	2497025	Rivière-Pentecôte
2413100	Saint-Athanase	2405035	Paspébiac-Ouest	2485075	Moffet	2435055	Boucher
2451065	Saint-Alexis-des-Monts	2434075	Saint-Casimir	2427070	Saint-Séverin	2498014	Gros-Mécatina
2418020	Sainte-Lucie-de-Beaugard	2418025	Sainte-Apolline-de-Patton	2401010	L'Île-du-Havre-Aubert	2490916	Obedjiwan
2405050	Saint-Elzéar	2416045	Les Éboulements	2453010	Massueville	2404005	Ste-Madeleine-de-la-R.-M.
2490025	Lac-Édouard	2428060	Saint-Luc	2412040	L'Isle-Verte	2405015	Saint-Godefroi
2428065	Sainte-Sabine	2408070	Saint-Ulric	2428035	Saint-Louis-de-Gonzague	2410010	La Trinité-des-Monts
2408030	Saint-Adelme	2409060	Grand-Métis	2492005	Saint-Augustin	2430060	Saint-Ludger
2485090	Notre-Dame-du-Nord	2494010	L'Anse-Saint-Jean	2498055	Rivière-au-Tonnerre	2407025	Saint-Raphaël-d'Alberville
2406060	L'Ascension-de-Patapédia	2417040	Saint-Damase-de-l'Islet	2420005	Saint-François	2414040	Saint-André
2402045	Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-g	2435020	Saint-Séverin	2414010	Saint-Bruno-de-Kamouraska	2487120	Saint-Lambert
2413090	Saint-Honoré	2445080	Saint-Benoît-du-Lac	2408080	Baie-des-Sables	2498030	Aganish
2437025	Batiscan	2419030	Saint-Damien-de-Buckland	2488015	La Morandière	2417025	Sainte-Félicité
2495035	Saint-Paul-du-Nord	2453075	Yamaska	2437015	Saint-Stanislas	2433125	Leclercville
2451060	Saint-Paulin	2487115	Normétal	2412025	St-François-Xavier-de-Vig.	2477055	Lac-des-Seize-Îles
2414060	Saint-Philippe-de-Néri	2417015	Saint-Adalbert	2408025	Sainte-Félicité	2432055	Inverness
2480075	Ripon	2401025	Fatima	2435015	Saint-Adelphé	2487904	Rivière-Ojima
2479110	Mont-Saint-Michel	2433100	Sainte-Croix	2402040	Newport	2480135	Duhamel
2408005	Les Méchins	2419005	Saint-Philémon	2413025	Rivière-Bleue	2488902	Lac-Despinassy
2409025	Saint-Gabriel	2441095	Saint-Gérard	2407090	Saint-Cléophas	2423015	Notre-Dame-des-Anges
2402050	Port-Daniel	2416055	Saint-Urbain	2414050	Kamouraska	2411020	Saint-Guy
2417045	Saint-Cyrille-de-Lessard	2434097	Saint-Alban	2403015	Petite-Vallée	2415904	Sagard
2494030	Sainte-Rose-du-Nord	2437005	Sainte-Anne-de-la-Pérade	2484030	Campbell's Bay	2485804	Winneway
2409065	Price	2479095	Ferme-Neuve	2410075	Saint-Eugène-de-Ladrière		
2483030	Gracefield	2401035	Grande-Entrée	2418010	Lac-Frontière		
2498010	Bonne-Espérance	2414005	Mont-Carmel	2406050	Saint-Alexis-de-Matapédia		
2409005	La Rédemption	2406020	Nouvelle	2415065	Baie-Sainte-Catherine		
2484075	L'Isle-aux-Allumettes-Partie-E	2403020	Grande-Vallée	2405025	Hope		



## ANNEXE 6 : Extrait du questionnaire NRE

### La Nouvelle Économie Rurale : Choix et options

Département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve, ouest

Montréal, Québec, Canada H3G 1M8

Téléphone : (514) 848-2139 Télécopieur : (450) 689-5435

Courriel : REIMER@VAX2.CONCORDIA.CA

Nom de l'intervieweur : \_\_\_\_\_

Numéro de l'intervieweur : \_\_\_\_\_

# Guide NÉR pour les entrevues dans les ménages Été 2001

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION À CE SONDAGE. LA CONFIDENTIALITÉ LA PLUS STRICTE SERA MAINTENUE LORS DE CETTE ENTREVUE. VOS RÉPONSES NE SERONT VUES PAR PERSONNE D'AUTRE QUE LES MEMBRES DE NOTRE ÉQUIPE DE RECHERCHE. AUCUN NOM N'APPARAÎTRA SUR LES FORMULAIRES ET L'INFORMATION RÉCOLTÉE NE SERA PRÉSENTÉE AU PUBLIC QUE SOUS FORME DE RÉSUMÉS.

**[CETTE ENTREVUE DEVRAIT ÊTRE FAITE AVEC le  
MEMBRE DU MÉNAGE AYANT DIX-HUIT ANS ou  
plus ET AYANT LA DATE D'ANNIVERSAIRE LA PLUS  
RÉCENTE.]**

Date de l'entrevue : \_\_\_\_\_

Site de la NÉR : \_\_\_\_\_

Nom de l'intervieweur : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

- Confirmez que cette personne a 18 ans ou plus
- Confirmez que cette personne est celle qui a donné son accord pour participer à cette entrevue. Si ce n'est pas le cas, veuillez donner une explication dans l'espace ci-bas [absent(e) du domicile, a refusé, etc].



Le projet NÉR est une initiative de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale



## PARTIE 2: LES CHANGEMENTS DANS VOTRE VIE ET COMMENT VOUS LES VIVEZ

16. Je vais vous lire une liste de 7 items. Veuillez me dire, dans l'ordre, quels sont les trois plus importants pour vous. [RM]

- \_\_\_ votre santé financière
- \_\_\_ votre famille
- \_\_\_ vos amis
- \_\_\_ votre sécurité personnelle
- \_\_\_ un bon état de santé physique
- \_\_\_ le succès au travail
- \_\_\_ un bon état de santé mentale

17. Décrivez-vous votre vie comme étant...

1. Très stressante,
2. Quelque peu stressante,
3. Pas très stressante,
4. Pas stressante du tout
5. Aucune opinion
6. Ne sait pas ou pas de réponse

J'aimerais que vous pensiez aux plus importants changements que vous ou d'autres membres de votre ménage avez dû vivre dans les 12 derniers mois.

18. Lesquels de ces changements, soit positifs ou négatifs, vous ont affecté ou ont affecté un membre de votre ménage dans les 12 derniers mois? (Encerlez tous ceux qui s'appliquent)

1. Situation financière ou de revenus
2. Situation d'emploi
3. Situation de santé
4. Situation en tant que parent(s) ou au niveau du soin des enfants
5. Situation de soins à domicile pour des personnes malades ou handicapées
6. Situation d'éducation
7. Situation légale
8. Conditions de logement
9. Accomplissements personnels
10. Un autre changement important (spécifiez) \_\_\_\_\_

Les réponses à ces questions nous aideront à comprendre quels sont les types de systèmes de support, les réseaux et les ressources qui vous sont accessibles et qui vous permettent de mieux vivre les changements. Cette information aidera à développer des suggestions qui pourraient aider à améliorer la gamme des ressources dont les collectivités rurales ont besoin.

Nous nous intéressons seulement à la façon avec laquelle votre ménage a vécu les changements. Nous ne vous demandons pas de détails spécifiques sur les changements individuels.

19. Laquelle des situations que vous avez identifiées représente le changement le plus important pour votre ménage? # \_\_\_\_\_

Demandez-vous aussi de l'aide de .... Ressources, individus ou organismes Avez-vous aussi demandé de l'aide de ..... Ressources, individus ou organismes [RM]		Où? [RM] 1. Dans NOM DE LA LOCALITÉ 2. Dans une localité située à moins de 30 minutes en voiture 3. Dans une localité située à plus de 30 minutes en voiture	Utile ou succès? [RM] (1-5, 5 = très utile)
Ressources d'information ou médiatiques? Telles que.....	1. Journal(aux) 2. Télévision 3. Bulletins et feuillets d'information 4. Radio 5. Livres 6. Revues / magazines 7. Internet 8. Autre(s) (spécifiez) 9. Sans objet		

22. Si le changement a encore une influence : La façon dont vous faites face à ce changement rend-elle les aspects suivants plus positifs ou négatifs pour votre ménage?

Si la situation a été résolue : En examinant la manière avec laquelle vous avez réglé cette situation, dites-nous si les aspects suivants sont devenus plus positifs ou plus négatifs pour votre ménage suite à votre intervention?

Aspect	Pire ou meilleur?
	1. Plus positif 2. Aucune différence 3. Plus négatif 4. Difficile à dire
état financier	
liens familiaux	
liens d'amitié	
sécurité personnelle	
bonne santé physique	
succès au travail	
bonne santé mentale	

Nous voulons savoir  
COMMENT votre ménage a répondu au changement.  
Nous ne voulons pas d'information sur le RÉSULTAT du changement lui-même.

## PARTIE 5: VOTRE COLLECTIVITÉ

Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions au sujet de votre participation au sein de votre collectivité, et à propos de votre sentiment d'appartenance à NOM DE LA LOCALITÉ.

31. Participez-vous actuellement à un organisme bénévole en tant que membre? Veuillez inclure les syndicats, les organismes religieux et professionnels, ainsi que les groupes organisés mais non enregistrés tels que les clubs de bridge, les clubs sociaux, etc.

1. oui
2. non [allez à la question 33]



32. Veuillez identifier les organismes bénévoles dans lesquels vous participez. Quel est votre rôle dans ce ou ces organismes?

Cette information nous aidera à comprendre quelles contributions vous faites à NOM DE LA LOCALITÉ et comment les membres de cette dernière travaillent ensemble. Ceci nous aidera à présenter des suggestions concernant le support des initiatives communautaires.

Organisme	Votre rôle au sein de l'organisme ou comment vous y participez	Où ces activités ont-elles lieu normalement? [RM] 1. dans NOM DE LA LOCALITÉ 2. dans une localité située à moins de 30 minutes en voiture 3. dans une localité située à plus de 30 minutes en voiture 4. autre	Région desservie par l'organisme [RM] 1. Local, principalement dans NOM DE LA LOCALITÉ 2. Dans une localité ou une région autre que celle-ci 3. Regional, dessert cette localité et d'autres localités avoisinantes 4. Provincial 5. National 6. International 7. Ne sait pas

34. Je m'intéresse à vos opinions sur NOM DE LA LOCALITÉ. Dans quelle mesure êtes-vous "fortement en accord", "en accord", "neutre", "en désaccord" ou "fortement en désaccord" avec chacun des énoncés suivants concernant NOM DE LA LOCALITÉ?

Énoncé	FA	A	N	D	FD	Aucune réponse
Les habitants de NOM DE LA LOCALITÉ sont ouverts à des opinions qui sont très différentes des leurs.	1	2	3	4	5	6
Les gens d'ici sont prêts à contribuer du temps et de l'argent pour des projets communautaires.	1	2	3	4	5	6
Les habitants de NOM DE LA LOCALITÉ travaillent ensemble pour le bien la collectivité.	1	2	3	4	5	6
Les femmes ont l'opportunité d'occuper des positions de leadership à NOM DE LA LOCALITÉ.						
Les habitants de NOM DE LA LOCALITÉ sont prêts à accepter des gens d'autres races ou groupes ethniques.						
Les jeunes adultes (sous l'âge de 35 ans) ont l'opportunité d'occuper des positions de leadership à NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Les habitants de NOM DE LA LOCALITÉ reçoivent de l'aide des gens de l'extérieur.	1	2	3	4	5	6
Les habitants de NOM DE LA LOCALITÉ sont accueillants avec les gens de l'extérieur.	1	2	3	4	5	6
Le gouvernement provincial contribue beaucoup à NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Le gouvernement fédéral contribue beaucoup à NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6

35. Lequel de ces énoncés caractérise le mieux le style de leadership à NOM DE LA LOCALITÉ. Choisir une réponse seulement.

1. Une ou deux personnes ont le contrôle
2. Un petit groupe de personnes a le contrôle
3. Il y a plusieurs (3 ou 4) groupes, ou cliques qui sont en compétition pour avoir le contrôle
4. Plusieurs personnes participent
5. Autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

36. J'aimerais connaître vos sentiments concernant votre appartenance à NOM DE LA LOCALITÉ. Dans quelle mesure êtes-vous "fortement en accord", "en accord", "neutre", "en désaccord" ou "fortement en désaccord" avec chacun des énoncés suivants concernant NOM DE LA LOCALITÉ?

Énoncé	FA	A	N	D	FD	SO
Dans l'ensemble je suis très attiré par la vie à NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Je sens que j'appartiens à NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Je rends visite à mes voisins. Je vais chez eux, ils viennent chez moi.	1	2	3	4	5	6
Les amitiés et les associations que j'entretiens avec d'autres personnes à NOM DE LA LOCALITÉ sont très importantes pour moi.	1	2	3	4	5	6
Si l'opportunité se présentait, j'aimerais quitter NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Si les gens locaux planifient quelque chose, je vois cela comme quelque chose que "nous" planifions et non pas comme quelque chose qu' "ils" planifient.	1	2	3	4	5	6
Si j'ai besoin de conseils, je peux aller demander de l'aide à quelqu'un de NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Je crois que je suis d'accord avec la plupart des gens de NOM DE LA LOCALITÉ à propos de ce qui est important dans la vie.	1	2	3	4	5	6
Je crois que mes voisins me viendraient en aide lors d'une urgence.	1	2	3	4	5	6
Je me sens loyal au gens de ma collectivité.	1	2	3	4	5	6
J'emprunte des choses et j'échange des faveurs avec mes voisins.	1	2	3	4	5	6
Je serais prêt à travailler avec d'autres gens sur un projet pour améliorer NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Si c'est possible, je vais demeurer résident à NOM DE LA LOCALITÉ pendant plusieurs années.	1	2	3	4	5	6
Je me perçois comme quelqu'un qui est semblable aux gens de NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Je reçois rarement des voisins chez moi.	1	2	3	4	5	6
Je m'arrête régulièrement pour parler à des gens de NOM DE LA LOCALITÉ.	1	2	3	4	5	6
Vivre à NOM DE LA LOCALITÉ me donne un sentiment de vie communautaire.	1	2	3	4	5	6
Un sentiment de profonde fraternité existe entre les gens de NOM DE LA LOCALITÉ et moi-même.	1	2	3	4	5	6

37. Comment évalueriez-vous chacun des individus ou groupes suivants en termes de l'efficacité avec laquelle ils supportent NOM DE LA LOCALITÉ? Utilisez une échelle de 1 à 5 , où 1 signifie "très inefficace" , 2 "inefficace", 3 "neutre", 4 "efficace", et 5 "très efficace" :

Individu/groupe	Très inefficace	Inefficace	Neutre	Efficace	Très efficace	Aucune réponse	Ne s'applique pas
Le maire/préfet	1	2	3	4	5	6	7
Le conseil municipal	1	2	3	4	5	6	7
Les chefs d'entreprise locaux	1	2	3	4	5	6	7
Les politiciens et administrateurs provinciaux	1	2	3	4	5	6	7
Les politiciens et administrateurs fédéraux	1	2	3	4	5	6	7
Les organismes communautaires ou bénévoles	1	2	3	4	5	6	7

**PARTIE 8: COMMENT VOUS VOYEZ L'AVENIR DE *NOM DE LA LOCALITÉ***

Finalement, nous avons deux questions concernant l'avenir de *NOM DE LA LOCALITÉ*

53. Quels espoirs entretenez-vous concernant l'avenir de *NOM DE LA LOCALITÉ*?

---

---

---

54. Quel est, selon vous, l'objectif le plus important à tenter d'atteindre par *NOM DE LA LOCALITÉ* dans les quelques prochaines années?

---

---

---

Nous vous remercions sincèrement pour le temps et l'attention que vous avez consacré à ce questionnaire. Les résultats initiaux seront préparés à l'automne de 2001, et nous vous en ferons part dès qu'ils seront prêts. Nous utiliserons les médias locaux, les organismes locaux et les conseils municipaux pour diffuser les résultats de cette enquête et pour annoncer les assemblées publiques qui y seront reliées. Ces informations seront aussi disponibles sur notre site Internet, <http://nre.concordia.ca>. Veuillez vous sentir à l'aise de communiquer avec nous en tout temps si notre travail vous intéresse.

Commentaires supplémentaires :



## ANNEXE 7 : Fiche de sondage d'opinion URQ 1999



Université rurale québécoise

400, rue Jean-Rioux, C.P. 970

Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Tél.: (418) 851-4810

Télec.: (418) 851-3171

Courriel : [urqbsl@globetratter.net](mailto:urqbsl@globetratter.net)

Site web: <http://www.uqar.quebec.ca/devlopre/urq/index.htm>

*Et si j'étais ministre?*

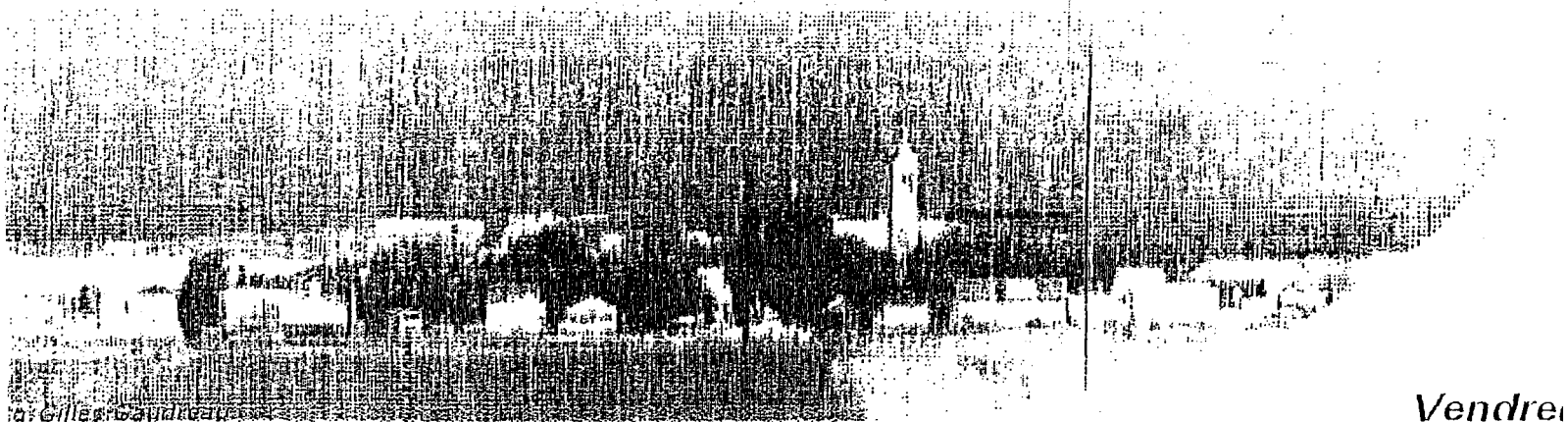
Nom:

Numéro d'inscription:

### Précisions (apportées oralement)

Si vous étiez nommé au poste de ministre des Régions (Développement rural) du Québec, quelles seraient les priorités d'une politique de la ruralité ?

En d'autres mots, utilisez cette page pour exprimer les préoccupations du monde rural d'aujourd'hui, les options gagnantes, les actions et les moyens à mettre en œuvre pour un développement local approprié à la ruralité québécoise.



Vendredi  
8 octobre 1999

## **ANNEXE 8 : Quelques photos de la ruralité québécoise**

## Brève présentation des photos

- La première photo est celle d'une communauté rurale gaspésienne, dénommée Rivière-au-Renard, autrefois peuplée et dynamique, mais qui est présentement au prise avec les problèmes socio-économiques et démographiques malgré son emplacement magnifique au bord de la mer.
- La deuxième photo est celle d'une communauté rurale de la région de Charlevoix, elle s'appelle Cap Saumon. Cette image est représentative de plusieurs collectivités rurales québécoises qui ont, depuis la période coloniale, une fonction maritime (voir le phare qui guide les navires).
- La troisième photo a été prise en été 2003, il s'agit de deux municipalités rurales québécoises (Les Méchins et Grosses-Roches), elles font partie de la région du Bas-Saint-Laurent. Ce sont deux municipalités en restructuration (dévitalisation).
- La quatrième photo présente une maison de campagne de la région de l'Outaouais en hiver. La communauté rurale de Chelsea où se trouve cette maison est dynamique
- La cinquième photo est composée de deux pauses : celle d'en haut a été prise à Cap-Chat en Gaspésie. Selon notre classification, il s'agit d'une communauté atypique, c'est-à-dire qu'elle est assez dynamique mais entourée par des communautés en déclin. On peut y voir les éoliennes, car c'est un site où les chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski travaillent (énergie renouvelable). Alors que la pause d'en bas, a été prise sur la rivière qui donne son nom à la région de la Mauricie, elle a été prise en été 2002, aux environs de la communauté de Saint-Michel-des-Saints, lors d'une visite congrès de l'Association de science régionale de langue française, tenue à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- La sixième photo met en évidence deux faits : l'éloignement géographique et la petitesse de cette communauté rurale (Sainte-Rose) de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plusieurs communautés rurales québécoises se trouvent dans cette situation, mais ne sont pas toutes en déclin.
- La septième photo représente une activité estivale répandue dans les milieux ruraux québécois, la cabane à sucre, dans la région de l'Estrie à Iron Hill (sirop d'érable)



Rivière-au-Renard (Gaspésie)  
© photo calendrier MG-Rimouski, 2003



**Phare de Cap-Saumon (Charlevoix)**  
*© photo calendrier MG-Rimouski, 2003*



**Les Méchins et Grosses Roches (Bas-Saint-Laurent)**  
© photo prise par Ependa, été 2003





Maison de campagne à Old Chelsea (Outaouais)  
© photo calendrier MG-Rimouki 2003



**Cap-Chat (Gaspésie)**  
© photo prise par Ependa, été 2003



**Saint-Michel-des-Saints (Mauricie)**  
© photo prise par Ependa, été 2002





Sainte-Rose du Nord (Fjord du Saguenay)  
© photo calendrier MG-Rimouski 2003



**Cabane à sucre, Iron Hill (Estrie)**  
© photo calendrier MG-Rimouski 2003